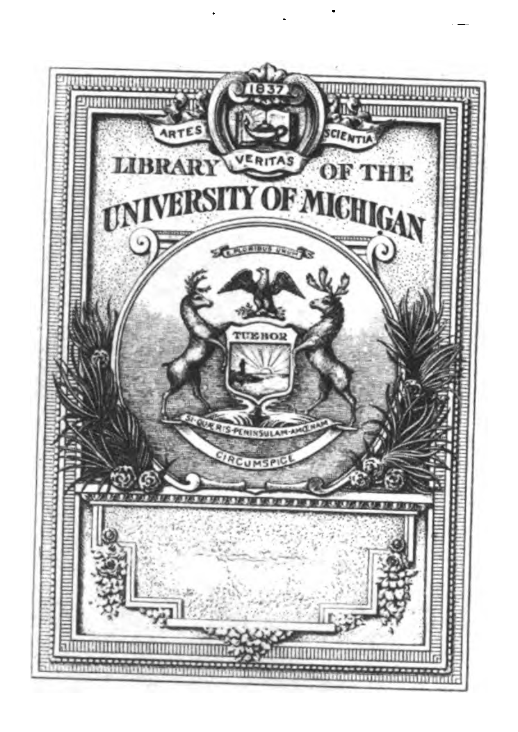

Wallonia


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI·QUÆRIS·PENINSULAM·AMŒNAM
CIRCUMSPICE



# WALLONIA

XI


WALLONIA 1893

# WALLONIA

## Archives Wallonnes

**Historiques, Ethnographiques, Littéraires et Artistiques**

RECUEIL FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME

ET DIRIGÉ PAR

Oscar COLSON

XI

1903

LIÉGE

**Bureaux : RUE HULLOS, 8**

MATH. THONE, IMPRIMEUR





# Lambert le Bègue

**Prêtre liégeois du XII^e siècle**

# et l'origine des Béguinages

---

*Une série de travaux récents ont jeté une vive lumière sur la vie du célèbre réformateur liégeois Lambert-le-Bègue, dont le rôle historique était resté si longtemps livré à la controverse scientifique. La publication de documents nouvellement découverts, et un nouvel examen des sources, ont permis de rectifier plusieurs erreurs et de fixer l'opinion sur des points obscurs. Le travail que nous publions, traduit pour la première fois, est l'étude la plus récente sur l'ensemble de la question, en même temps que le résumé substantiel et précis, appuyé par une bibliographie complète, des renseignements définitivement acquis.*

*Au cours de cet article M. le professeur* Dr HAUPT *rappelle l'étude critique qu'il a publiée, dans la même collection allemande, de l'origine et de l'histoire des Béguinages. Cette origine se rattachant à Lambert-le-Bègue, nous avons émis le vœu de pouvoir publier aussi cet autre travail de l'éminent historien allemand. Un de nos collaborateurs a bien voulu se charger d'en faire la version. Nous la publierons dans le prochain numéro.*

*L'auteur de ces travaux, M. le professeur* Dr HAUPT, *bibliothécaire en chef de l'Université de Giessen, est un des historiens les plus en vue de l'Allemagne. Il a consacré son activité à l'étude du moyen-âge et spécialement aux recherches sur les hérésies et la Réforme. Il a collaboré à un grand nombre de revues :* Historische Zeitschrift, Zeitschrift für Kirchengeschichte, Historisches Taschenbuch, Westd. Z. für Gesch. und Kunst, Z. für d. Gesch. des Oberrheins, *etc. Il a publié de nombreux ouvrages relatifs à l'Histoire des sectes religieuses, une édition de la Bible des Vaudois, des Etudes relatives à l'Histoire de la Réforme, etc. Il collabore activement à l'*Encyclopädie f. prot. Theol. und Kirche, *dont le directeur est M. le professeur* Dr HAUCK, *de Leipzig, historien éminent, à la parfaite obligeance de qui* Wallonia *doit la communication des présents travaux de* M. HAUPT.

*Nous exprimons à M. le professeur* Dr H. HAUPT *notre reconnaissance pour l'autorisation gracieuse donnée à nos collaborateurs de traduire sa biographie de Lambert-le-Bègue et son étude sur les origines et l'histoire des Béguinages. Le haut intérêt pour l'Histoire, de Liége, de ces travaux (publiés pour la première fois en français), n'échappera pas aux lecteurs de* Wallonia.

LA DIRECTION.





I.

# Bibliographie de Lambert le Bègue

BIBLIOGRAPHIE.

PETR. COËNS, *Disquisitio historica de origine beghinarum*, Leodii 1629; BARTH. FISEN, *Historia ecclesiae Leodiensis*, Leod. 1642, p. 395 et suiv.; FOULLON, *Historia Leodiensis*, Pars I, Leod. 1735, p. 281 et suiv.; J. CHAPEAVILLE, *Qui gesta pontificum Leodiensum scripserunt auctores præcipui*, T. II, Leodii 1613, p. 126 et suiv.; *Jean de Preis* dit *d'Outremeuse*, *Myreur des histors*, publ. par St. Bormans, T. IV, Bruxelles 1877, p. 455, 461-66. 475, 480, 700-709; BRIAL, *Lambert le Bègue*, Histoire littéraire de la France, T. XIV, Paris 1817, p. 402-410; J.-B. GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences... en Belgique*, T. IV, Bruxelles, 1838, p. 8-19; E. HALLMANN, *Die Geschichte des Ursprungs der belgischen Beghinen*, Berlin 1843; W. MOLL, *Kerkgeschiedenis van Nederland voor de Hervorming*, T. II, part. 2, Utrecht 1867, p. 148 et suiv.; (DARIS,) *Lambert le Bègue*, dans le *Mémorial, revue des intérêts religieux*, nouv. sér., T. I, Liége 1873, p. 659-674 ; JOS. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége depuis leur origine jusqu'au treizième siècle*, Liége 1890, p. 600-602, 680 ; DU MÊME, *Histoire... pendant le treizième et le quatorzième siècle*, Liége 1891, p. 68 et suiv., 203 et suiv ; DU MÊME, *Notices sur les églises du diocèse de Liége*, T. V (1874), p. 187 et suiv., T. XVI (1897), p. 25 et suiv.; comparer aussi la *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, année 1897, p. 27 et suiv.; H. DELVAUX. *Lambert le Bègue* dans la *Biographie nationale publ. par l'Acad. r. de Belgique*, T. XI, Bruxelles 1890-91, p. 158-162; *Analecta Bollandiana*, T. XIII, Brux. 1894, p. 206 et suiv. (*Vitae b. Odiliae libri duo priores*); AUG. GUNTERMANN, *Rudolf von Zähringen, Bischof von Lüttich*, Bühl 1893, dissertation de l'université de Fribourg; P. FREDERICQ. *Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue*, dans les *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 3me série, T. XXIX (1895) p. 148 et suiv.; DU MÊME. *Note complémentaire sur les documents de Glasgow concern. Lambert le Bègue*, ibid., p. 990 et suiv.; DU MÊME, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*, T. II, Gand et La Haye 1896, p. 6-36 (c'est dans ce volume que se trouve l'exposé des anciennes sources); P. MEYER, *Le Psautier de Lambert le Bègue*, dans *Romania*, année 29 (1900), p. 528-545 ; pour les œuvres relatives à l'origine des Béguinages, voir l'article relatif aux Béguines dans le t. II, p. 516 et 524. (1)

De documents très importants récemment publiés par Paul Frédericq, et parmi lesquels se trouvent les mémoires justificatifs de Lambert et de ses partisans, on peut tirer de façon certaine les détails suivants sur la vie de ce dernier.

Lambert le Bègue (li Bèghes, li Beges), né dans le premier quart du XIIe siècle, était issu d'une famille de pauvres artisans wallons.

Son surnom lui fut-il donné à cause d'une infirmité physique ? c'est un point qui n'est pas encore élucidé.

(1) Il s'agit du t. II de *Real-encyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, et de l'article dont nous publierons la traduction dans le prochain numéro.

Après avoir choisi l'état de prêtre séculier, Lambert fut mis temporairement à la tête d'une église relevant du chapitre de St-Paul ; il entra ensuite au service de l'église St-Christophe qui se trouvait dans un faubourg de Liége et à laquelle était déjà, en ce temps, joint l'hôpital du même nom, qu'on appelait aussi l' « hôpital des coquins. »

A l'occasion du synode diocésal tenu en 1166 par l'évêque Alexandre II (1165-67) Lambert préconisa avec violence une réforme de la moralité du clergé et exigea — vainement, il est vrai — une intervention du synode contre le luxe des vêtements des prêtres et contre l'admission des fils de prêtres aux ordres.

Les abus extraordinaires qui se produisirent dans le clergé sous l'épiscopat de Rodolphe de Zaeringen (1167-91) firent de Lambert un âpre adversaire du pouvoir ecclésiastique. Les nominations simoniaques aux emplois ecclésiastiques, l'exploitation des laïques desquels on exigeait des droits pécuniaires pour l'administration des sacrements, l'opposition du clergé liégeois à l'obligation du célibat, telles sont les choses que Lambert stigmatisa vigoureusement du haut de la chaire.

Les sources connues jusqu'ici nous font surtout connaître Lambert comme réformateur du clergé, mais sa mission principale fut de prêcher pénitence au populaire dans sa patrie.

C'est par ses sermons qu'il exerça sur cette classe une si puissante influence. Il produisit notamment chez les femmes liégeoises un mouvement religieux extraordinairement intense et qui perdura très longtemps, mouvement qui s'exacerba jusqu'au délire extatique, et dont Jacque de Vitry [1] nous a laissé des descriptions.

Les poèmes religieux de Lambert, rédigés en dialecte wallon, une vie de la Sainte Vierge, une adaptation des Actes des Apôtres, ainsi qu'une traduction des lettres de St Paul, étaient dédiés au groupe de ses partisans qui lui étaient étroitement attachés et notamment aux femmes et aux jeunes filles qu'il avait incitées à fuir le siècle.

Malheureusement ces écrits, pas plus que le psautier wallon dont faisaient usage les partisans de Lambert, ne nous sont parvenus; mais, récemment, P. MEYER croit avoir retrouvé le psautier latin de Lambert. Ce psautier, qui nous a été conservé en plusieurs transcriptions, contient, outre un certain nombre de poèmes religieux rédigés en wallon et qu'on peut attribuer à Lambert, une « Tabula » de Lambert mentionnée par des écrivains du

(1) *Vita b. Mariae Oigniacensis, prologus : Acta sanctor.* Juni tom. IV, p. 636 et suiv. comp. PREGER, *Hist. du Mysticisme*, I, p. 53 et suiv.

XIII^me et du XIV^me siècles. Cette table dressée avec sagacité vers l'année 1140, est destinée à découvrir quand tombe la fête de Pâques.

Par son ardeur fougueuse à gagner le plus de monde possible aux idées du sermon sur la Montagne et à l'imitation de la vie pauvre de Jésus, Lambert fait quelquefois penser à son contemporain, plus jeune que lui, Valdo de Lyon, et aussi à François d'Assise.

Intimement convaincu de sa mission divine et vivant au milieu d'un clergé dont il combattait journellement l'immoralité, il s'engagea très souvent dans des voies qui s'écartent fortement de la doctrine et des traditions de l'Eglise.

Tel fut le cas, quand, par exemple, aux sacrements, aux institutions du culte et aux moyens de la grâce il opposait et déclarait comme infiniment supérieurs les sentiments de piété et l'amour effectif du prochain ; quand il enseignait qu'on doit l'obéissance aux prêtres « saints » et non aux prêtres prévaricateurs ; quand il flétrissait de simonie les droits pécuniaires prélevés pour l'administration des sacrements, pour les bénédictions, etc. ; quand il s'opposait aux pèlerinages de Palestine alors que la charité aurait eu l'occasion de s'exercer au pays; ou bien, enfin, quand, voulant empêcher la violation du dimanche par des plaisirs profanes, il allait chercher les dévergondés qui se livraient au plaisir de la danse les jours de fêtes, et les faisait travailler à la construction de son église, de laquelle devait s'élever le béguinage liégeois.

Il est facile de comprendre que le clergé liégeois, que les idées de réforme ecclésiastique du XII^e siècle avaient laissé manifestement indifférent, chercha à se débarrasser de cet importun et dangereux moralisateur.

On choisit l'inculpation d'avoir divulgué des doctrines hérétiques et, en 1175, on invita Lambert à comparaître devant une assemblée du clergé de Liége. Ce fut en vain qu'il se déclara prêt à prouver son innocence par l'épreuve du feu. Il en appela finalement à l'antipape Calixte III, qui avait été autrefois, à Liége, reconnu pape légitime. Accusé d'hérésie, Lambert fut arrêté, et incarcéré dans le château de Revogne.

Un certain nombre de prêtres liégeois qui lui étaient dévoués, furent impliqués dans son procès. Certains d'entre eux se portèrent fermement garants de l'innocence de Lambert; ils furent, de ce fait, destitués de leurs fonctions et bannis du diocèse. Les autres furent amenés par les adversaires de Lambert à le répudier comme hérétique ; ils revinrent plus tard sur leur déclaration, et, comme le premier groupe, ils adressèrent un mémoire de protestation au pape.

Lambert, qui était parvenu après une détention de dix semaines, à sortir de prison, partit pour l'Italie. Nous possédons trois mémoires justificatifs circonstanciés qu'il présenta à Calixte III à Viterbe. J. DARIS [1] a publié *in extenso* l'écrit polémique assez étendu, l'*Antigraphum Petri*, âpre satire dirigée contre le porte-parole du clergé liégeois. A. FAYEN [2] en a récemment donné une édition critique définitive.

Le pape, qui avait accordé sa protection à Lambert pendant sa captivité, leva, selon toute apparence, le jugement porté contre lui et le renvoya gràcié dans ses foyers.

Lambert mourut à Liége, en 1177, peu de temps après son retour d'Italie. Quelques années après sa mort, le cardinal légat Henri, évêque d'Albane, fit sévèrement justice des simoniaques liégeois.

La preuve de l'immense considération dont Lambert jouit à Liége se révèle dans le fait qu'on vit dans le grand incendie qui détruisit en 1185 l'église St-Lambert une punition des mauvais traitements infligés à Lambert, lequel avait, à ce qu'on disait, prédit la ruine de la cathédrale.

Les membres du béguinage fondé par Lambert payèrent un tel tribut de vénération à la mémoire de ce dernier, que celui qui avait été condamné comme hérétique fut compté au XVII^me^ siècle parmi les saints [3].

Quant à la question si discutée de savoir quelle part prit Lambert à la fondation de l'ordre des Béguines elle est traitée dans le t. II, p. 516 de la *Real-Encyclopädie* [article que publiera prochainement *Wallonia*.

Contrairement à notre interprétation, H. PIRENNE a remarqué naguère dans son *Histoire de Belgique* (t. I, Gotha, 1899) que l'étymologie qui fait dériver le mot « béguine » du nom de Lambert le Bègue ne peut être acceptée; il suppose que le nom de « Le Bègue » n'était qu'un surnom qui fut donné à Lambert parce qu'il bégayait; ses zélatrices se seraient donc appelées Lambertines et non Béguines. Mais il est tout aussi possible que le nom de « Le Bègue » était un nom de famille. De plus M. PIRENNE ne fait pas attention que le nom de béguine était originairement un sobriquet qu'on appliqua

(1) *Notices histor. sur les églises du diocèse de Liége*, t. XVI, 1897, p. 25-74.

(2) L'*Antigraphum Petri et les lettres concernant Lambert le Bègue* : dans le *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. 68, Bruxelles, 1899, p. 225-356.

(3) *Acta sanctorum*, Juni Tom. V, p. 3).

aux femmes liégeoises, partisans fanatiques de Lambert (1). C'est de façon semblable que se formèrent les noms de la secte des Vaudois, de celle des Spéronistes (de Hugo de Sperone), de celle des Roncariens (de Jean de Ronco). Outre les preuves importantes tirées par COËNS des traditions du béguinage liégeois, nous avons les témoignages d'ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES et de GILLES d'ORVAL, témoignages qui remontent à la première moitié du XIIIe siècle, ainsi que les indications tirées du psautier de Lambert.

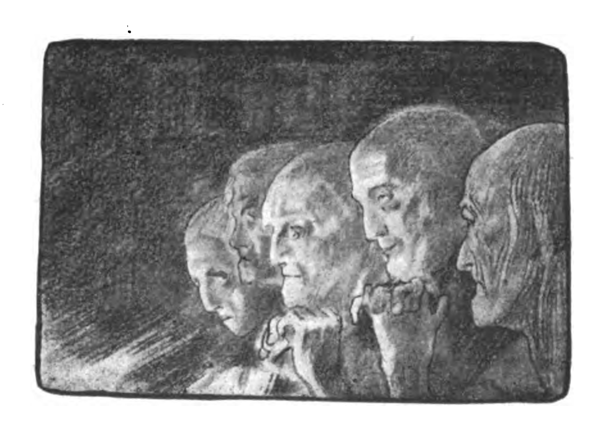
Certes, la vie de Lambert et l'histoire de la fondation du béguinage liégeois ont subi, dans les relations des historiens postérieurs, par exemple chez JEAN D'OUTREMEUSE, de nombreuses déformations et des enjolivements légendaires. Mais néanmoins il nous semble tout à fait sûr que Lambert est le fondateur de l'ordre des béguines.

HERMAN HAUPT

Traduction de Alfred DUCHESNE.

(*Real-Encyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*. 3me édit. Leipzig. Livr. 103 et 104, p. 225-227.)

(1) Voir J. DE VITRY, *Vita b. Mariae Oigniacensis*, p. 637 : «... nova nomina contra eas fingebant sicut Judaei Christum Samaritanum et Christianos Galilaeos appellabant.... ipsae autem mirabili patientia opprobria sustinnerunt et persecutiones. »

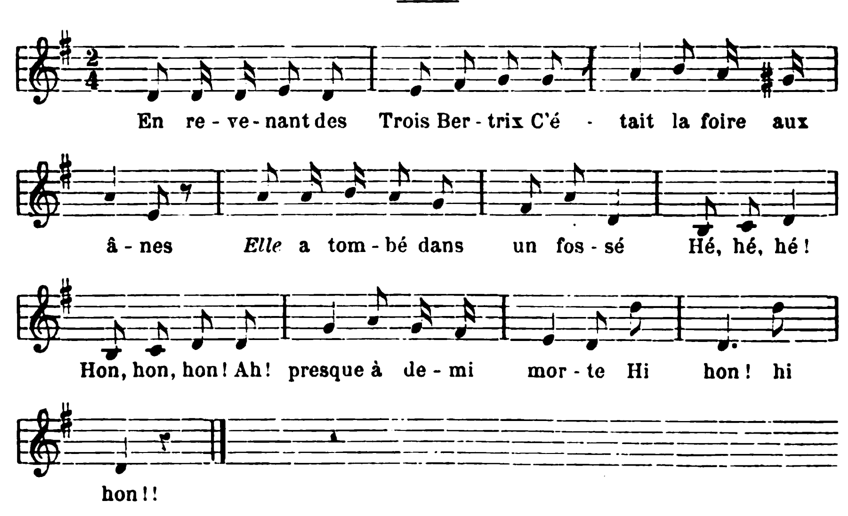




# La Bertrijote

**(LE TESTAMENT DE L'ANE)**

---




I.

En revenant des trois Bertrix
(C'était la foire aux ânes),
Elle (1) a tombé dans un fossé
Hé hé hé ! Hon hon hon !
Ah ! presqu'à demi morte
Hi hon ! hi hon ! !

II.

Elle a tombé dans un fossé
Ah ! presqu'à demi morte.
Son p'tit ânon qui la suivait
Hai hai hai ! Hon hon hon !
—Ma mèr' n'êtes-vous point morte?—
Hi hon ! Hi hon ! !

III.

Son p'tit ânon qui la suivait :
— Ma mèr' n'êtes-vous point morte ?
— Oh ! nani-dà mon petit fils
Hi hi hi ! hon hon hon !
Car je respire encore !
Hi hon ! hi hon ! !

IV.

Oh ! nani-dà mon petit fils
Car je respire encore !
Apportez-moi du papier blanc,
Han han han ! Hon hon hon !
De l'encre pour écrire
Hi hon ! Hi hon ! !

(1) Nos lecteurs n'en sont plus à apprendre que l'âne (âne ou ânesse) est toujours du féminin en wallon.

V.

Apportez-moi du papier blanc,
De l'encre pour écrire ;
C'est pour faire mon testament
Han han han ! Hon hon hon !
Auparavant d' mourir.
Hi hon ! Hi hon ! !

VI.

C'est pour faire mon testament
Auparavant d' mourir.
A tous ces gaillards de Bertrix
Hi hi hi ! Hon hon hon !
Le soufflet du derrière,
Hi hon ! Hi hon ! !

VII.

A tous ces gaillards de Bertrix
Le soufflet du derrière ;
A tous ces marchands de chevaux
Ho ho ho ! Hon hon hon !
La selle et la croupière
Hi hon ! Hi hon ! !

VIII.

A tous ces marchands de chevaux
La selle et la croupière.
Ils ont passé *pau p'tit vivî*
Hi hi hi ! Hon hon hon !
Aussi par la *Bawète*
Hi hon ! Hi hon ! !

IX.

Ils ont passé *pau p'tit vivî*
Aussi par la *Bawette*,
Ils ont passé si près du feu.
Heu heu heu ! Hon hon hon !
Qu'is s' sont brûlé la queue,
Hi hon ! Hi hon !

Cette chanson figure dans l'ouvrage dirigé par M. TANDEL, *les Communes luxembourgeoises*, tome VI. Elle est chantée en chœur dans toutes les fêtes. Les Trois Bertrix dont elle fait mention au début, c'est-à-dire Burhemont, Renaumont et Bohimont forment aujourd'hui le village de Bertrix. Le Petit-Vivier et la Bawette dont il s'agit au couplet 8e, sont sans aucun doute, des lieux-dits de la région.

Il est bon de savoir que les *Bertrijots* jouissent d'une réputation peu flatteuse, et d'ailleurs parfaitement imméritée. On les a surnommés peu charitablement les *Baudets !* Le blason populaire a de ces méchancetés. Quant au reste, la chanson est bien connue ailleurs, à Liége même, et dans diverses provinces de France. sous le nom de « Le Testament de l'âne. »

Un de nos collaborateurs s'est rendu à Bertrix où on lui a chanté la *Bertrijote* sur l'air qu'on vient de lire, et dont la dernière partie est curieuse. Bien entendu, les cris *hi hon* de la finale sont parlés ou criés plutôt que chantés.

O. C.



# Calendrier Folklorique (1)

## Le lundi parjuré ou lundi perdu

(en 1903: le 13 janvier)

Le lundi perdu ou parjuré est le lundi qui suit le Jour des Rois ou Epiphanie, 6 janvier. C'est une fête très suivie dans l'Ouest du Hainaut et dans le pays flamand. On l'appelle lundi *perdu*, parce que c'est un jour chômé, un jour où l'ouvrier ne travaille pas. On l'appelle lundi parjuré à cause du parjure légendaire des Mages.

Les Trois Rois, guidés par l'étoile miraculeuse, étant arrivés au pays d'Hérode, se rendirent en son palais pour lui demander le droit de passage. Hérode accéda à leur désir, mais ayant appris qu'ils allaient adorer le Roi des Juifs, demanda qu'ils voulussent bien revenir par le même chemin afin de le renseigner, pour qu'il pût aller lui-même rendre hommage à l'Enfant. Les Mages promirent. Ils se proposaient d'accomplir cette promesse, lorsqu'en chemin, un ange leur apparut, et les prévint qu'Hérode ayant conçu la plus vive jalousie contre ce Roi des Juifs en qui il prévoyait un futur compétiteur, il se proposait, aussitôt renseigné, de faire mourir Jésus. Dès lors, les Mages se gardèrent bien de revenir vers Hérode, et ils prirent un chemin détourné. Ils manquèrent donc à leur promesse, ils commirent un « parjure ». D'où le nom de la fête.

Cette légende est racontée en détails dans une chanson de quête du Jour des Rois, publiée ci-dessus t. VI p. 118. Elle est très connue dans le Pays de Liége, où cependant la fête du Lundi parjuré n'est ni chômée, ni même connue. A Liége même, elle donne un des épisodes saillants des pièces qu'on représente au théâtre des marionnettes, à l'époque de la Noël, sous ce titre *li Naihance* « la Naissance ».

Le *Calendrier belge* de Reinsberg-Duringsfeld donne une autre origine à la dénomination de Lundi perdu, d'après Kilian, *Etymologicum teutonicæ linguæ*, v° *verloren*, mais elle n'est guère

(1) Sous cette rubrique nous publierons les notes relatives aux fêtes, cérémonies, croyances et superstitions que la tradition populaire a rattachées aux dates du calendrier. Nous n'avons pas la prétention d'épuiser en une fois chaque sujet, ni surtout d'aborder tous les sujets que rappelle une date déterminée. Nous accueillerons avec plaisir, pour les utiliser dans la suite, les notes supplémentaires ou complémentaires que voudront bien nous adresser nos lecteurs.



évidente... COREMANS croit que la qualification de *verloren* « perdu » tient à l'évangile du dimanche précédent où « Jésus enseigne dans le temple » et cette opinion qui est en même temps celle du peuple [flamand] est appuyée par ce fait qu'une ancienne dénomination du même jour *egyptischen maendag* aurait une origine pareille : on tenait ce jour un *ommegang* représentant la Fuite en Egypte et cet usage se maintint, dit-on, assez tard, dans quelques villages de la Flandre et du Hainaut, surtout sur la limite qui sépare ces deux provinces (REINSBERG, I, 37). Il est possible que la vraie origine de la fête soit anté-chrétienne, et qu'elle ait seulement été rattachée aux faits dont il s'agit, par quelque coïncidence signalée à la piété populaire. Ce qui tendrait à le prouver, ce sont les autres noms donnés à ce même jour dans d'autres contrées flamandes, noms sans rapport avec ces traditions.

Dans certaines localités du Hainaut, le Roi du festin de l'Epiphanie est tenu de réinviter tous les convives chez lui le Lundi perdu pour un nouveau festin où l'on tire aussi les Rois (1). Mais généralement, c'est le dimanche qui suit l'Epiphanie, et non le lundi, qu'a lieu cette réunion, que l'on appelle repas du *Roi broûzé*.

A Lessines, le jour du Lundi perdu, les marchands de chicorée, nombreux dans la ville, font leur fête. Ils accompagnent leurs ouvriers et ouvrières dans les cabarets après le repas qu'ils leur ont offert, et le soir, gare aux personnes qu'ils rencontrent dans leurs tournées : s'ils s'aventurent, ils ont la figure noircie à l'aide de divers ingrédients, ils sont *broûzés*. Ce mot signifie *noirci*, et l'usage fut établi, dit-on, en mémoire de celui des Trois Rois qui était nègre (2). Nous savons déjà (voir ci-dessus, t. V, p. 19) que ce nègre a vivement frappé l'imagination populaire et que le dimanche qui suit l'Epiphanie est connu en différentes régions sous le nom du Roi noir ou du Roi *broûzé*.

La caractéristique générale du Lundi perdu en Hainaut comme dans les Flandres française et belge, est le chômage général des ouvriers... et les beuveries. A Tourcoing et à Roubaix, on dit que celui qui ce jour là « ne boit pas » — lisez : qui ne s'enivre pas — est damné ! Dès l'après-dîner, les ouvriers se promènent dans les rues, endimanchés et fumant leur longue pipe de terre, la pipe de Mons, la boraine, dont le tuyau est, pour la circonstance, orné de papiers de couleurs tressés autour. C'est le jour béni des ivrognes.

O. COLSON.

(1) Sur le tirage des Rois en Hainaut-Ouest, voyez t. V, p. 21.

(2) Communication de M. Lesneucq-Jouret.

# Documents et Notices

**Le Perron, symbole juridique.** — Dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXII (1902) p. 88 et ss. notre collaborateur M. Albin Body, publie l'acte du Prince de Liége, en date du 6 mars 1591, accordant à la ville de Spa le privilège d'un marché. Cet acte rappelle qu' « en temps de saison se transportent au dit lieu de Spa plusieurs et grand nombres de seigneurs et autres personnes pour y user des eauwes et fontaines ». Que l'utilité d'un marché est par ce fait démontrée ; que néanmoins ce marché ne s'organise point pour la raison « qu'il n'y auroit audict villaige aulcune franchiese ou liberté de ce faire ». Qu'en conséquence les habitants supplient « leur concéder et octroyer franchiese avec liberté de pouvoir ung chacun samedy de chacune sepmoine faire jour de francque Marchié pour tant mieux donner ordre ad ce qui doit est. *Doncque, pour ad ce furnier serat util faire ériger sur la place certain Peron* et mesme édifier sur ladicte en ung lieu ad ce propice une maison appelée communément une halle. *Etc.* » Ensuite de quoi, le Prince, « affin qu'il soit mis bon ordre et police aux vivres et victuales qui s'exposent à vendre audict lieu de Spa, pour la commodité et utilité d'ung chacun, avons accordé... ausdis supplians... auctorité, privilege, franchiese et liberté de pouvoir constituer et faire « ledit marché » et, comme il est requis et nécessaire *pour mieux mettre en effect ce que dict est* d'ériger un Peron sur la place dudict lieu et illecq édifier une halle. Pour secourer et donner ayde aux despens dudict Peron et Halle, avons donné pouvoir... aus dits surcéans de pouvoir... vendre et aliéner chencque bonniers d'aisements... *etc.* »

Il résulte de cet acte que le Perron à élever à l'imitation de celui de Liége était le premier objet nécessaire en pareille occurence, et qu'il marquait évidemment la franchise du marché.

Ce fait appuie une conjecture émise au sujet de l'origine du Perron liégeois par M. Albert Thonnar [1]. Cet auteur constate qu'au Congo, la franchise des marchands sur les marchés est marquée par un fusil [ou une lance] planté au centre du lieu. Il ajoute en note : « On sait que sur les marchés » du haut moyen-âge, chez nous, régnait également une paix semblable et » l'on accordait sauf-conduit à qui s'y rendait. Dans une charte de Guillaume » d'Avesnes en 1308, accordant ce sauf-conduit pour la foire de Mons, on » voit qu'il était dressé, comme symbole de la franchise accordée aux mar- » chands, au milieu du grand marché, une perche surmontée d'un aigle

(1) *Essai sur le système économique des Primitifs d'après les populations de l'Etat indépendant du Congo*, par Albert Thonnar. In-8°. Brux. Weissenbruch, 1901. Pages 103 et 104.

» doré. Le maître charpentier de la ville était chargé de planter « la perche » à l'aigle » et de l'entretenir. Le Perron liégeois, placé au centre du marché, » peut avoir la même origine que les *Rolands Säule* allemandes, qui étaient » des signes de la franchise accordée sur les marchés ».

La franchise des marchands était la conséquence naturelle de la franchise des marchés. Et les symboles, en définitive sont bien les mêmes par leur situation, leur forme élancée qui les faisait voir de loin, et leur signification essentielle et topique.

Nous profitons de l'occasion pour reproduire ici la partie essentielle d'une polémique survenue il y plusieurs mois, à propos de la croix du Perron liégeois, entre nos grands confrères la *Gazette de Liège* et *l'Express*. Cette polémique ayant un caractère politique, on conçoit que nous ne donnons les textes qu'à titre documentaire, et en raison des opinions historiques qui y sont exprimées.

A propos d'un livre de lecture enfantine qui venait de paraître à Liége, et dont le frontispice reproduisait le Perron sans la croix, la *Gazette de Liège*, n° du 17 novembre, protestait énergiquement contre cette décapitation du vieux symbole liégeois, et elle ajoutait :

« L'histoire, pourtant, les monuments de la peinture, de la sculpture » et de la gravure, nos plus anciennes monnaies locales l'attestent à » l'envi : le perron n'a jamais été qu'une croix dressée sur quelques » marches : on l'y a d'abord haussée sur une colonne ; puis quand le monu» ment fut érigé en cuivre, on a assis le tout, comme support, sur les lions » accroupis, familiers à nos vieux dinandiers ; plus tard la pomme de pin a » terminé la colonne et soutenu la croix ; plus tard enfin les Grâces se sont » interposées pour porter cette pomme de la façon dont un célèbre sculp» teur de la Renaissance leur avait fait porter une urne funéraire. Jamais, » au grand jamais, il n'y eut de vrai Perron sans une croix. »

*L'Express* répond dans son n° du 23 suivant :

« Dire que le Perron n'est qu'une croix surhaussée, c'est affirmer une » erreur... Si le Perron avait été à l'origine une grande croix, pour devenir » ensuite une simple colonne à gradins avec une petite croix tout en haut, » si cette croix, symbole religieux souverainement érigé au milieu d'une » population chrétienne, était devenue un symbole civique, c'est qu'alors » la croix en question aurait dégénéré. Comment croire que la croix ait » dégénéré dans un pays gouverné par des évêques ? Le simple bon sens » fait déjà justice de pareille hypothèse.

» Non, la croix à gradins dont on a constaté la présence sur une vieille » monnaie liégeoise n'a jamais pu figurer le Perron. L'inscription *signo* » *salutis* (signe du salut) prouve déjà qu'ici il s'agissait d'une vraie croix. » Mais si même, on a voulu, sur cette pièce, représenter le Perron, cela » prouve que déja au XII<sup>e</sup> siècle, on avait ajouté la croix au Perron. »

« Le Perron était bien un monument civique et un symbole civique. » C'est au pied du Perron qu'on publiait les édits, et cette formalité consti» tuait ce que nous appelons aujourd'hui la promulgation, indispensable

» pour qu'un texte ait force de loi. C'est encore au pied du Perron que l'on » proclamait les crimes d'auteur inconnu, en guise d'appel aux témoins du » fait et de sommation au coupable. Voilà pour le caractère civique du » monument. Quant à son caractère symbolique, il ressort assez du fait » que Charles-le-Téméraire, ayant soumis les Liégeois, enleva le Perron » comme signe de la perte, qu'il leur avait fait subir, de leurs admirables » libertés séculaires. Quant à la croix elle n'est qu'une superfétation dont » l'adjonction s'explique par la manie de sanctification dont firent preuve » en tous temps les prêtres, et surtout à l'époque où le christianisme se » répandit dans notre pays. »

Cette opinon a quelque chose de neuf. Elle cadre cependant assez avec celle de M. Léon Vanderkindere qui niait que la croix dût être considérée comme l'élément essentiel du Perron. Il y aurait lieu, semble-t-il, de revoir la question de plus près, à présent qu'on n'ignore plus l'existence de symboles semblables, hors du Pays liégeois, et sous d'autres latitudes.

O. C.





# Chronique Wallonne

## Pro « Wallonia »

Le Compte-rendu des séances du Conseil provincial de Liége, Session ordinaire de 1902, vient de paraître et nous apporte un document qui intéresse particulièrement les amis de *Wallonia*. C'est le rapport sur lequel le Conseil a voté, au bénéfice de notre Revue, un subside de 300 francs. Déjà en 1901 le Conseil, sur l'avis unanime de la Commission compétente (composée de socialistes, de libéraux et de catholiques) avait voté, lui aussi à l'unanimité, un premier subside de 300 francs. Le rapporteur était le conseiller socialiste M. G. Gony. Cette fois, le rapport échut à M. H. Bounameaux, conseiller catholique ; voici les termes dans lesquels ce dernier apprécie *Wallonia :*

« Messieurs, la Revue dont il s'agit présente le plus vif intérêt. » Elle groupe un nombre assez considérable de collaborateurs, » écrivains et artistes du Pays wallon consacrant leurs travaux à » l'histoire et à la glorification de la Wallonie, de sa littérature et » des œuvres de ses artistes. Ses collaborateurs sont tous absolument » désintéressés. Ils appartiennent non seulement à notre province, » mais encore aux autres régions wallonnes, voire même à l'étranger, » tels ces collaborateurs de Malmédy, cette enclave wallonne en » pays allemand, et d'autres de Leipzig et de Paris. La *Wallonia* » publie de nombreux documents inédits, des études très fouillées » consacrées à l'ethnographie et au folklore, à l'histoire, aux us et » coutumes, aux croyances et aux superstitions de la Wallonie. » Elle a travaillé de son mieux à rassembler tout ce qui pouvait nous » faire mieux connaître, et partant mieux aimer le Pays wallon ; » elle a fait à la fois œuvre littéraire et scientifique ; elle est la seule » revue de ce genre. L'autorité des collaborateurs de la Revue mérite » autant que leur dévouement à la Terre wallonne, à son passé » et à son présent, les encouragements de la province. »

Dans sa séance suivante, le Conseil provincial approuvait ce rapport et votait *à l'unanimité* le subside demandé, comme il l'avait fait l'année précédente sur le rapport de M. Gony.

Nous remercions les honorables rapporteurs de la bienveillance avec laquelle ils ont apprécié l'œuvre collective que nous avons l'honneur de diriger, et nous réitérons au Conseil provincial de Liége, l'assurance de notre vive gratitude pour le généreux appui, grâce auquel la Revue a pu réaliser le développement matériel si impérieusement réclamé par l'abondance et la variété toujours grandissantes de la collaboration.

La Direction.

## Faits divers

(Décembre)

PARIS. — Un drame, en six actes, intitulé *Théroigne de Méricourt* a été créé avec succès au Théâtre Sarah-Bernhardt. Avec cette pièce, l'auteur, M. Paul Hervieu, abordait un genre très différent de celui de ses ouvrages antérieurs. C'est un résumé de l'histoire de la Révolution qu'il a voulu écrire. Or, dans ce temps-là, bien peu de gens ont joué un rôle sans le payer rapidement de leur vie, et de ceux qui étaient en scène au début, il ne restait presque plus personne au dénouement. M. Paul Hervieu a choisi Théroigne de Méricourt parce qu'elle prit part aux premiers mouvement de 1789 et qu'elle vivait encore (quoique folle) sous l'Empire. La valeur de la personnalité de la *Belle Liégeoise*, comme on l'a appelée, a été très discutée, mais, à certains égards, on a eu raison d'en faire l'une des « Femmes de la Révolution » : elle eut ses heures d'influence, des instants inspirés et une fin tragique. Son rôle reste assez obscur, au moins aux yeux du public, pour que l'auteur dramatique puisse, sans choquer personne, le considérer selon sa fantaisie, et d'autre part, elle eut une vie assez publique et dont certains moments sont assez connus, pour que son personnage ne se réduise pas à une froide abstraction. Le choix de cette héroïne pour une pièce historique est donc tout-à-fait heureux. L'auteur s'est documenté très complètement, mais il est inutile d'ajouter qu'il ne s'est pas refusé à arranger et amplifier les données historiques. « La pièce, dit M. Catulle Mendès, est toute la Révolution dans le microcosme d'une seule existence : une gigantesque fresque dans une miniature. » La scène où Théroigne, à la Conciergerie, reconnaît dans un visiteur son ancien ami Siéyès et lui reproche avec virulence l'habilité politicienne à laquelle il doit d'avoir survécu, est d'un tragique vraiment beau et pathétique. « Sarah Bernhardt a joué le rôle écrasant de Théroigne avec une ardeur et une passion incroyables, et jamais peut-être elle n'a fait passer dans une salle de frissons plus tragiques qu'à ce terrible acte de la Salpétrière » (Paul Souday). La mise en scène est parfaite et tous les rôles, extrêmement nombreux, sont bien tenus.

LIÉGE. — On a entendu, au premier des concerts annuels du Conservatoire, la *Fantaisie sur deux noëls wallons* par le liégeois M. Joseph Jongen, prix de Rome en 1897. Cette œuvre, applaudie aux Concerts Isaye à Bruxelles, et à Namur à l'audition des œuvres de M. Jongen, a reçu du public liégeois le plus sympathique accueil. « Le talent de M. Jongen, dit *Le Guide Musical*, talent consacré déjà par nombre de compositions intéressantes, s'affirme ici avec maîtrise. M. Jongen a dès ses premiers essais habitué ses auditeurs à une technique orchestrale dont l'habileté a toujours été fort appréciée. On attendait de lui une œuvre où la pensée musicale se condenserait en une forme nette et précise. Telle est cette *Fantaisie sur deux noëls wallons*, charmante de coloris, de spontanéité et de simplicité. Je loue fort M. Jongen de n'avoir point exagéré les proportions de son

œuvre et d'en avoir bien approprié le style à l'allure naïve des thèmes populaires qui l'ont inspiré. Il n'y a dans ces pages aucune grandiloquence, et c'est un mérite considérable, à mon sens, d'avoir conservé, à travers d'ingénieux commentaires, le ton général qu'il fallait. »

M. Joseph Jongen travaille à la partition de *La Tempête*, un opéra tiré du théâtre de Shakespeare. Quand on a apprécié toutes les ressources de son inspiration primesautière et le mécanisme savant de ses expressions musicales, on attend sa prochaine production lyrique comme un chef-d'œuvre dont l'Ecole wallonne sera fière.

— Durant les concours internationaux de musique vocale et instrumentale qu'organisent pour 1903 les célèbres chorales liégeoises, naguère rivales, *La Légia* et *Les Disciples de Grétry*, il y aura trois représentations d'opéras de Grétry. Ce n'est pas malheureux. Grétry est au répertoire des grandes scènes lyriques. A Liége, on ne le connaît plus qu'au concert.

— La *Société liégeoise de Littérature wallonne* vient d'accueillir un Wallon d'outre-frontière au sein de ses conseils. Une catégorie de ses membres titulaires s'appelaient « membres délégués de la Wallonie *belge* ». Elle a remarqué que ce mot de « belge » lui interdisait de comprendre dans la Wallonie le petit pays de Malmédy que le hasard des événements politiques a réuni à la Prusse, mais où le vieux langage wallon jouit toujours de la faveur publique, bien que l'enseignement dans les écoles y soit donné exclusivement en allemand depuis un certain nombre d'années. Le Gouvernement allemand lui-même a reconnu le caractère linguistique particulier à cette région en prévoyant, récemment encore, sur ses feuilles de recensement, l'emploi usuel de la langue française, chez les citoyens de la Prusse wallonne.

La *Société wallonne* s'est avisée que son but scientifique et littéraire s'accommodait très mal des frontières politiques et qu'en excluant, en fait, la région malmédienne de son aire wallonne, elle accomplissait au contraire un acte anti-patriotique, au sens où il faut comprendre sainement le patriotisme. Bref, elle a biffé le mot « belge » de sa formule.

Dès lors s'est produite tout naturellement, pour représenter, par délégation morale, le pays wallon de Malmédy, la candidature de M. l'abbé Nicolas Pietkin, curé de Sourbrodt, et cette candidature a été accueillie à l'unanimité.

M. Pietkin est une « recrue » qui fera largement honneur à la *Société wallonne*. Il n'est pas seulement le directeur littéraire du groupe des écrivains wallons malmédiens et l'auteur d'un savant traité sur l'orthographe wallonne. Allemand sans regret et sans reproche, il eut été, sans aucun doute, de ces Malmédiens qui, en 1870, firent le coup de feu contre la France, et dont pas un ne déserta. Mais, il est *todis wallon*, wallon toujours et quand même, de cœur et d'âme.

Ajoutons à un autre point de vue que depuis nombre d'années M. l'abbé Pietkin collabore aux Annales de philosophie et de théologie spéculative



du Dr Commer, professeur à l'Université de Vienne ; le dernier cahier de cette revue contient encore de lui une critique de 32 pages sur la récente publication d'écrits inédits de Shaftesbury et un article de 14 pages sur la logique des Hindous, à propos d'un ouvrage publié par un Japonais en Amérique.

L'acquisition d'un érudit aussi considérable est une bonne fortune pour notre Académie wallonne qui ne peut que se féliciter d'avoir élargi son domaine jusqu'à ses frontières naturelles. O. C.

MONS. — Benoit QUINET, une notabilité des Lettres belges, vient de mourir en notre ville. Avec lui disparaît le dernier représentant de cette pléiade d'écrivains montois : Adolphe MATHIEU, POTVIN, CLESSE, ACCARAIN, DESCAMPS, GRENIER, DUMONT, LAROCHE qui, dans des genres




divers, représentent dignement une école tenant une grande place dans l'histoire littéraire de notre pays.

En 1839, au sortir de l'adolescence, QUINET publia quelques vers : *La voix d'une jeune âme*, modeste essai dans lequel se révèle déjà un talent plein de promesses, qui dans la suite se développe et s'épanouit dans des

productions à tendances sociales et philosophiques. Nous citerons notamment *la Prière civique* (1844), *Dantan chez les contemporains illustres*, dont la première édition date de 1852, *Toast à Pie IX* (1869), *la Science* (1886), qui marquent autant d'étapes dans la belle carrière du poète.

Toute son œuvre s'inspire de convictions profondes et sincères et par là elle acquiert une force, une vigueur d'expression heureusement servie par une connaissance parfaite de la langue. Homme de foi et catholique pratiquant, Benoit Quinet a glorifié de tout son cœur Dieu et sa religion. Ses croyances s'affirment en des odes et des poèmes où la pureté de la forme classique s'allie à la gravité de la pensée.

Sans prétendre, ainsi que nous l'avons entendu proclamer, que Van Hasselt et Quinet sont les deux plus grands représentants de la poésie belge au XIXe siècle, on doit reconnaître en Quinet un talent qui le place parmi les écrivains belges les plus notables de son époque. Si comme littérateur il a droit aux éloges, ses vertus lui assurent l'hommage respectueux dû à la mémoire de tout homme de bien, quelles que soient ses opinions religieuses et philosophiques [1]. *Bruhald.*

**MALMÉDY.** — On se plaint parfois dans la Wallonie belge du dédain qu'affichent les « nouvelles couches » pour les souvenirs les plus précieux des gloires nationales. Cela se remarque aussi chez nous et je n'en veux pour preuve que le fait le plus récent dont j'ai à parler. Il y a quelque temps, le « Club Wallon » toujours si vivant a voté un crédit assez important pour l'acquisition de vieux écrits concernant l'ancienne Principauté de Stavelot-Malmédy, de vieux plans de la Ville, d'anciennes gravures, dessins ou peintures, etc., qui auraient quelque intérêt pour les Wallons. Le *Club* a fait insérer une annonce dans les gazettes de la Ville, invitant les habitants à se défaire de leurs « vieilleries ». Aucune réponse n'a été donnée à cet appel. Cependant on sait que dans maints greniers sont empilées des gravures d'un ancien artiste malmédien, Ponsart, qu'un mécène de l'époque fit graver à ses frais et dont il inonda toute la Ville. Les intéressés ont négligé jusqu'à présent d'offrir — contre paiement — ces « chiffons » qui présentent un si vif intérêt à tant de points de vue.

— En avril dernier, les journaux allemands ont annoncé que le Félibrige latin de Montpellier créait plusieurs prix aux Jeux floraux de Cologne qui se fêtent le premier dimanche de mai de chaque année, pour des ouvrages en un dialecte français parlé en Allemagne (prose, poésie, dissertations sur ces dialectes, etc.). Florent Lebierre y envoya sa *Lyre mâm'diène* que nos lecteurs connaissent, et notre collaborateur M. Henri Bragard, plusieurs pièces de poésie. L'un et l'autre ont été primés : M. Lebierre a obtenu le second prix, M. Bragard le troisième. Le premier prix a été remporté par le Dr Marmier avec une dissertation sur le langage de Friedrichsdorf près Francfort (où il y a une colonie d'émigrés français).

(1) La communication du cliché ci-dessus est due à l'obligeance de notre honorable confrère M. Victor Janssens, rédacteur du *Journal de Mons*.

Dans une autre catégorie, (langue d'oc) M. Gilles a remporté le premier prix par une élégie sur la disparition du langage de Serres en Wurtemberg écrite en ce patois, et le second par sa mère avec une petite prose dans ce même patois. Le livre d'or que la Société édite chaque année en publiant les œuvres et les portraits des auteurs primés (il vient de paraître pour 1902), contient donc cette année du wallon et du provençal, aussi bien que de l'allemand et de l'espagnol. Malheureusement les ouvrages qu'avait envoyés M. Lebierre n'ont pas été insérés, vu qu'ils constituaient un recueil d'œuvres en partie anonymes. Les deux poésies de M. Bragard, figurent dans l'annuaire où elles sont très remarquées.

*Intérim.*

---

## Bibliographie.

*LES LIVRES* :

**Djètons d'avri,** *oûves tchûsèyes*, par Joseph MÉDARD. — Un vol. petit in-8° de 131 p. — Imprimerie J. Wathelet, Liége. — Prix : fr. 2-50.

Elle est sans prétention, la poésie de M. MÉDARD. Elle dit les joies et les peines de tous les jours, elle ressuscite les heures d'amour passées, elle regrette les plaisirs de l'enfance, elle conte les coutumes du pays, elle moralise et elle raille. Ce sont tous les vieux thèmes du lyrisme, qui seront toujours les mêmes, mais qui produiront toujours aussi de nouvelles sensations et sur lesquels sans cesse les vrais poètes tresseront les éternelles chansons.

Comme tous les lyriques wallons, de DEFRECHEUX à VRINDTS, M. MÉDARD est un réaliste. Il allie à une sentimentalité intensément émue un don jovial d'observation pittoresque qui met dans ses poèmes les plus attendris une note très caractéristique.

A côté de ces poésies d'un lyrisme charmant, M. MÉDARD publie des romances tendres, de joyeuses chansonnettes, des monologues amusants et dramatiques.

Il y en a pour tous les goûts et les amateurs d'expressions délicates comme les professionnels du *scanfâr* y trouveront amplement leur compte.

Depuis longtemps, les wallonisants connaissaient et appréciaient le talent distingué de M. Joseph MÉDARD. Sa collaboration aux journaux de terroir et à l'Almanach des... *trois Mati* avait toujours été remarquée. M. MÉDARD écrit, du reste, un wallon très pur, débarrassé de la syntaxe française qui, malheureusement, semble envahir presque toutes nos productions patoises.

On ne saurait assez le complimenter d'avoir réuni en un élégant volume ses meilleurs œuvres. M. MÉDARD prend ainsi rang définitivement parmi la belle pléiade de nos vrais poètes wallons.

*Djètons d'Avri* est luxueusement édité, M. Joseph RULOT, l'expressif sculpteur liégeois, qui est aussi un merveilleux dessinateur, a orné la couverture du recueil d'un frontispice qui chante tout le printemps et toute la jeunesse. En outre, M. WILMOTTE préface le livre et MM. E. DETHIER, P. LEJEUNE, Jos. OURY et J. STELLET ont composé sur les paroles de M. MÉDARD des airs excellemment appropriés, qui sont notés dans le volume avec accompagnement de piano. *Olympe Gilbart.*

**M' Clotchî**, *poésies wallonnes* par Clément DEFOREIT. — Un vol. petit in-8° de 162 p. — Librairie wallonne du *Tonia*, 32, rue de la Gendarmerie, Charleroi. — Prix : 1 franc.

Ce recueil de vers wallons est vraiment nouveau. Il n'est pas de la province de Defrecheux ni de la province de Loiseau. C'est un hymne filial au pays de Charleroi, dont Jacques Bertrand nous a dit en de si expressives productions la rudesse savoureuse et la violence expansive. C'est son « clocher » que chante avec une ferveur juvénile M. Clément Deforeit, un tout jeune écrivain wallon qui a déjà à son actif quelques volumes de vers et une infinité de pièces dramatiques.

Ceux qui ont vécu dans le pays de Charleroi ne peuvent en oublier le caractère pathétique et les mœurs virulentes. Pour y avoir passé toute mon enfance, j'ai gardé un souvenir précis du « pays » et une mémoire émue de la ville de Charleroi. En lisant les vers de M. Deforeit, j'ai vu revivre devant moi toute la cité et ses coutumes et ses habitants et son mouvement et ses âpretés.

Le poète de *M' Clotchî* a profondément ressenti la poésie pittoresque de sa ville. Il a su en rendre les aspects tragiques, la gaîté rude, la brusquerie cordiale et la fière témérité.

Ce n'est pas qu'il ait exalté la grandeur épique du pays de Charleroi. Mais il a, en des évocations attendries ou rieuses, dit le charme pénétrant qui opère sur tous ceux dont la vie s'écoule au centre d'une des plus courageuses populations de la Belgique.

Assurément, pour citer un exemple, le jeu de balle, si en honneur là-bas, m'apparaît grandiose comme une lutte homérique. Je ne sais rien de palpitant comme ces assemblées populaires frémissantes, devant lesquelles une partie « sérieuse » met aux prises les plus célèbres joueurs du pays. Et la seconde sensationnelle où la dernière balle livrée, qui décide de la victoire, décrit son habile trajectoire !

C'est la pathétique du pathétique ! Armure à armure, quatre jeux à quatre et quarante à deux ! Il faut avoir assisté jadis à ces combats formidables pour comprendre l'impression inoubliable que l'on en garde.

M. Clément Deforeit a plutôt observé le côté amusant de ces jeux et, quand il écrit *L' place du manèche*, c'est une scène d'observation exacte et crue qu'il nous met sous les yeux. Ce n'en est que plus divertissant.

Mais l'auteur décrit amoureusement toute sa ville et ses moindres pierres. A côté de ces poésies qui magnifient le « clocher », M. Deforeit a

rappelé les vieux « types » carolorégiens, en des croquis saisissants de vie, de couleur et de mouvement. Ces « sujets » sont traités avec humour et dénotent un tatent d'une très réelle souplesse. Certes, l'inspiration n'en est pas toujours également heureuse ; certaines pièces ont des faiblesses qu'un peu d'attention aurait pu éviter. Mais l'allure générale de l'œuvre a une excellente tenue et tous les poèmes de M. Deforeit possèdent le précieux mérite d'être l'émanation sincère et spontanée d'une âme sensible et franche.

S'il m'est permis de donner un conseil à M. Deforeit, je l'engagerai à délaisser une tendance assez marquée à des allusions un tantinet grivoises. Non pas que nous répugnions à la blague wallonne, qui aime son franc-parler, mais parce que, souvent, il est possible, sans déflorer un poème et en lui gardant sa saveur, d'éviter les détails grassouillets. Que l'on me donne des couplets hardiment copieux, c'est bien. Mais il est inutile de risquer de déparer une poésie par une pointe gratuite de grivoiserie.

Au surplus, que M. Deforeit ne laisse guère envahir son wallon, si beau dans son accent âpre et bourru, par des tournures et des expressions françaises. Qu'il emploie son wallon, et tout son wallon. C'est le meilleur moyen de produire des œuvres puissantes et originales.

*Olympe Gilbart.*

Reçu aux bureaux de la revue. — *Enne coumère à l' lot'rie,* comédie en 1 acte par Jules Vandereuse, musique de Gust. Vinet. Broch. de 32 p. (Imprimerie du *Tonnia*, Charleroi. Prix : 0.25). — *Dictionnaire wallon-français,* dialecte namurois, par Léon Pirsoul. Un vol. de 392 p. (Godenne, édit., Malines. Prix : 3 fr. 50). — *Les deux Idoles,* roman par J.-C. Holl Un vol. de 322 p. (Ambert et Cie. édit., Paris. Prix : 3 fr. 50).

Bulletin et Annales :

**Société liégeoise de Littérature wallonne,** Bulletin, tome XLI, fascic. 2. = *Matante n'ôt gotte,* comédie en vers, 1 a., avec chants, par MM. Arthur et Lucien Colson. (Voir ci-dessus, t. X, p. 86). — *Règles d'orthographe wallonne,* rédigées par M. Jules Feller (c'est le travail dont il s'agit ci-dessus, t. X, p. 265). — *Complément au lexique gaumet,* par M. Edouard Liégeois. Ce travail a obtenu la plus haute des distinctions que la Société distribue à ses concours, la médaille d'or. C'est dire l'excellence de ce vocabulaire, qui ne se borne du reste pas à donner les mots et leur traduction, mais qui les illustre souvent d'explications et de notes pittoresques relatives aux mœurs et coutumes de cette région du sud du Luxembourg belge.

**Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts.** Annales, t. XIII, 4e et dern. livr. = Ernest Jopken, *l'Osteit delle fleur de lis :* nouvelle située à Huy, inspirée par des documents d'archives, et qui restitue la vie bourgeoise au xve siècle. — R. Dubois, *Les drapeaux et trophées de l'église de*

*la Sarte :* complète un travail du même auteur, sur l'origine de ces objets singuliers. — J. Fréson, *Un mystère de Jean de Fies :* publie cette « tragicomédie », d'un style assez ampoulé, datant de 1631, et due à un prêtre de St-Remy à Huy. — J. Fréson, *Un ancien testament :* c'est un des plus anciens documents hutois, datant de 1384. — Dr Tihon, *Notes sur le comté de Moha :* disserte sur l'étendue de ce comté, dont l'histoire reste assez obscure, et publie un document qui donne les possessions de Moha en 1324. — Dr Tihon, *les avoués de Huy :* rectifie deux points d'un autre travail du même auteur sur l'Avouerie de Huy et les Seigneurs de Beaufort. — Dr Tihon, *Extraits des registres aux œuvres de la Cour de Wanze* : suppléments au Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liége. Documents relatifs à des faits grevés par la Justice ; ordonnance de Louis de Bourbon contre les vagabonds, curieux par certains détails sur les mœurs du temps ; mandement du même ordonnant une levée générale des troupes en vue de sauvegarder la neutralité immémoriale du Pays. = Le volume se termine par le compte-rendu de l'activité intérieure du *Cercle hutois* en 1900-1902.

**Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.** Leodium, *chronique mensuelle* de la Société.

Octobre. = *Siège de Maestricht en 1489,* par M. C. de Borman : fixation de la date des opérations. — *A propos de Lépreux* par M. Ursmer Berlière : émet le vœu de voir poursuivre le travail entrepris par M. Kurth (publié à Paris en 1891) sur la lèpre en Occident avant les Croisades; donne, en attendant, quelques indications bibliographiques. — *Johan Brueder*, par M. de Borman : Au Congrès archéologique de Tongres en 1901 fut posée la question de savoir s'il existe des documents relatifs à l'origine Limbourgeoise (Maeseyckoise) des frères Van Eyck ; la réponse affirmative était appuyée sur des documents déjà produits ; l'auteur montre que les textes ne sont pas corrects et ne sont nullement relatifs aux peintres dont il s'agit. — *L'Archidiaconat liégeois d'Urbain IV*, par M. George Monchamp : il est désormais indiscutable que Jacques de Troyes, futur pape, a appartenu au Chapitre de Saint-Lambert ; l'auteur recherche toutes les mentions de cet archidiaconat pour les ajouter à celles qu'il a publiées déjà et qui ont servi à fixer nombre de points intéressants. — *Quelques actes de Henri de Gueldre* : M. Jean Paquay augmente de quatorze unités le *Catalogue* dressé par MM. Delescluse et Brouwers.

Novembre. = *Une page inédite de Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond* (1248-1272), par M. G. Simenon : Publie un fragment d'un Ms. de cet abbé. — *Un jugement arbitral du cardinal Pierre d'Albano :* en cause de Henri de Gueldre, élu de Liége, et l'archidiacre Thibaut de Plaisance.

Décembre. = *Le Chapitre de Saint-Lambert et l'établissement de la Fête-Dieu*, par Mgr. Monchamp : l'opposition vint beaucoup plus du clergé que des laïcs, elle fut difficilement vaincue. — *La tombe de Walter de Charneux*, par le baron de Chestret de Haneffe : description d'après document

nouveau. — *L'exposition d'art de Bruges*, par M. Jules HELBIG : ces artistes furent indûment qualifiés de primitifs ; ce ne sont pas les débuts d'un art naissant qu'on nous présentait là, mais les œuvres d'un art arrivé à sa pleine efflorescence ; les écoles se succèdent et naissent l'une de l'autre, il n'y a pas de primitifs ; il dépend de nous de reprendre la connaissance, la notion des arts successifs, qui sont les fruits, plutôt que les germes, d'une obscure élaboration.

*REVUE DES REVUES :*

**Mercure de France** (octobre et n[os] suivants). = A publié une enquête sur l'influence allemande, qui a fait grand bruit, comme de raison, puisqu'il s'agissait de savoir s'il est vrai que, suivant le mot de l'empereur Guillaume II, l'esprit germanique peut prétendre à la « suprématie mondiale ». Nous détachons de la suite des réponses à l'interview de notre confrère deux mots seulement, relatifs à la musique et au Liégeois César FRANCK.

De M. Henry GAUTHIER-VILLARS : « Sur nos musiciens et nos érudits, » l'influence allemande fut grande ; elle diminue. Peu à peu l'obsession » wagnérienne se dissipe. Sans parler de Gabriel Fauré, qui ne l'a jamais » subie (et dont l'Allemagne, pour le dire en passant, a un mal de tous les » diables à comprendre l'originalité divinement modulante) voici que nos » compositeurs s'affranchissent. *L'Etranger*, de Vincent d'Indy ne doit rien » à la *Tétralogie* qui n'abrite plus, sous son ombre dangereuse, ni les Dukas, » ni les Guy Ropartz. Les meilleurs de nos musiciens modernes se recom- » mandent plutôt de César Franck, ou, comme Debussy, des maîtres russes. »

De M. Camille MAUCLAIR : « Musicalement, la France est dégagée du » wagnérisme et de tout son corps de théories relatives à la fusion des arts » au théâtre. Les principes polyphoniques de Wagner sont de plus en plus » considérés comme séparables de ses conceptions symboliques. L'influence » énorme de César Franck a contrebalancé sagement celle de Wagner en » ramenant à la sonate, au lied, à la symphonie les musiciens hypnotisés » par le drame lyrique. *Louise* et *Pelléas et Mélisande* ne sont plus sous » l'auguste joug. »

**La chronique des Arts**, Paris (15 novembre). — Compte-rendu, par M. DURAND-GRÉVILLE, du *Catalogue critique* de l'Exposition de Bruges de M. Georges DE LOO (HULIN) : « ... A Anvers, le *Repos en Egypte* attribué à Blès doit changer d'attribution. La Vierge assise sur un talus au premier plan d'un très beau paysage de Patenier, est presque digne de David lui-même. Son modelé un peu moins solide nous fait supposer qu'elle a été dessinée par le maître et exécutée par son plus brillant élève, celui que M. Georges de Loo a appelé le « Maître de *Notre-Dame des Sept Douleurs* » et qu'il croit non sans une grande probabilité être Adrien Isenbrant. En tout cas, on voit que Blès n'est pour rien dans cet ouvrage.

» Nous avons dit que le paysage de ce tableau est de Patenier, et le fait est qu'on y retrouve l'âne, le panier, ses accessoires habituels. Mais ce

paysage avec ses rochers en petites falaises, avec ses arbres si remarquablement étudiés d'après nature, s'identifie tout à fait avec les fonds de paysage des œuvres les plus authentiques de Gérard David lui-même. Cette remarque ajouterait au degré de vraisemblance de l'hypothèse de M. Weale, qui soupçonne Gérard David d'avoir confié à Patenier l'exécution de ses paysages. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait, selon la mode du temps ? »

**Les Archives belges.** — Cette revue d'historiographie nationale (dont le programme est purement bibliographique) publie dans son numéro de décembre le compte-rendu suivant d'un curieux livre publié récemment à Stockholm, *Den vallonska slägten Anjou jemte förgreningar :*

« Dans les lettres patentes de l'année 1627, accordées à Louis de Geer, Liégeois émigré, le roi de Suède Gustave-Adolphe rappelle que son « fidèle sujet » avait fait venir des étrangers pour introduire dans sa nouvelle patrie leur méthode de travailler le fer. Plus de quatre cents ouvriers avaient, en effet, quitté les bords de la Meuse au commencement du XVII[e] siècle, pour aller s'installer, d'abord à Finspong, puis dans d'autres localités minières des environs. Ils formèrent une colonie dont les membres, qualifiés là même de *Wallons*, conservèrent longtemps leurs usages propres et leurs caractères ethniques. Leurs noms ne laissent aucun doute sur leur origine... C'est un de leurs descendants, dont le nom primitif *Ansiaux* s'est peu à peu transformé en celui d'Anjou sous des influences locales, qui vient d'écrire l'histoire de sa famille. On y voit comment ce groupe, longtemps compact, a fini par opérer sa fusion avec la population indigène et prendre pied dans toutes les classes de la société suédoise. »





## NOS CHANSONNIERS WALLONS

# Louis Loiseau

Ceux qui connaissent en amour et en admiration la majesté poétique de la Meuse, en auront tout particulièrement goûté le



**M. Louis Loiseau**
Né à Moignelée (Namur), le 3 Mai 1858.

charme émouvant s'ils ont parfois musé le long des rives enchanteresses et des berges ensoleillées qui vont de Waulsort à Samson.





Toutes les fées gracieuses habitent cette incomparable vallée, qui retentit encore des galopades furieuses des quatre fils Aymon et des mystérieux travaux des Nutons.

Une âme légendaire, héroïque et amoureuse plane sur les rochers superbes, les frondaisons musicales, les ruines évocatrices.

On ressent au milieu de cette belle et plantureuse nature une joie ineffable à laquelle se mêlent des rêves enivrants.

Les fils de cette terre bénie auxquels fut dévolu un tempérament sensible, sont tous imprégnés de cette atmosphère de somptueuse mélancolie et de beauté troublante. Ils sont épris des miracles éternels de la vie et dans leurs chants les plus modestes, dans leurs poèmes les plus simples, on sent vibrer cette affection profonde pour les prairies et pour les bois.

Et c'est surtout chez les écrivains de terroir que l'on trouve avec une sorte d'humilité, mais avec une intense sincérité, l'expression la plus pure et la plus cordiale de ce sentiment ému de la nature.

Louis LOISEAU qui écrit dans le mélodieux langage namurois peut être rangé parmi les bons poètes et chansonniers de la Wallonie. C'est avant tout un sentimental, un élégiaque. Il conte gentiment ses amours, ses mélancolies, ses joies, et il y associe avec bonheur la chanson éternelle des choses. Toujours il rappelle par une notation délicate, la fraicheur du feuillage, le parfum de la fleur, l'éclat des étoiles, et il fait participer ainsi le concert harmonieux de la vie à sa poésie de douceur et de tendresse.

Aussi bien, tout cela est-il exprimé avec une naïveté et une émotion touchantes, qui d'ailleurs n'excluent nullement une volonté d'art très marquée. Ils sont « fignolés » les poèmes de M. LOISEAU et dans leur simplesse adorable on perçoit une technique amoureusement caressée.

Parmi les chansons de M. LOISEAU je n'en sais pas de plus tendrement gracieuse que *Vinoz Fèfèye* :

*Vinoz, djoliye, au fond do bwès*
*N's irans promwinrner d'zo l'ombradje.*
*Les mouchons catchis dins l'fouyadje*
*Po nos choûter bach'ront leu vwès.*
*Tot bas dj'vos dircûve a l'orèye*
*Mes sondjes di bonheûr et d'amour ;*
*Nos nos les r'dirinnes toùr à toûr :*
*Vinoz, Fèfèye !..* (1)

(1) Venez, jolie, au fond du bois — Nous irons nous promener sous l'ombrage. — Les oiseaux cachés dans le feuillage — Pour nous écouter baisseront la voix. — Tout bas, je vous redirais à l'oreille Mes rêves de bonheur et d'amour. — Nous nous les redirions tour à tour : — Venez, Fifille !..

*Vinoz, djoliye : po vos fiester*
*Les fleûrs si doûvront svs vosse voûye.*
*Nos pas'rans causu sins les voûye,*
*Tot ès choûtant nosse cœûr tocter.*
*L'amour, ès l'âme di tote djône fèye,*
*Apwate dole gaité po longtimps.*
*I nos dôrait d's heureus momints!*
*Vinoz, Fèfèye!..* (1)

*Vinoz, djoliye, voci l' momint*
*Ou l' nêt si stind pa d'zos les fouyes.*
*Po nos lumer n's aurans vos ouyes,*
*Parèyes aus stwèles do firmamint.*
*S'inmer, gn'a vrêmint rin d' parèy :*
*C'est là l' bonheûr di nos vingt ans!*
*Et tos les deûs nos nos inm'rans :*
*Vinoz, Fèfèye!..* (2)

A côté de cette sentimentalité jolie, M. Loiseau est un wallon de bonne roche et la devise fière de la gaillarde ville de Namur n'est assurément pas reniée par lui.

Il consacre aux vieilles choses de sa cité des vers attendris et nostalgiques. Il éprouve un plaisir tout particulier à raconter la pathétique histoire de la *Rotche aux Tchauwes,* la Roche aux Corneilles, de Rouillon.

C'est avec des explosions de joie franche et luronne qu'il rend justice aux mets appréciés par les vrais Wallons et il ne connaît rien de meilleur que la traditionnelle salade aux *crètons.*

Il garde pour tout ce qui est de chez lui une affection filiale sans limites, et il chante à tous les échos l'amour de son clocher et la beauté enivrante de son pays.

Louis Loiseau prend rang parmi les poètes de Wallonie. Il n'est pas lyrique, à la façon de Defrecheux et de Vrindts ; il n'a pas le verve mordante et facétieuse de Wesphal ; il ne connaît pas la

(1) Venez, jolie : pour vous fêter — Les fleurs s'ouvriront sur notre route. — Nous passerons presque sans les voir — En écoutant battre notre cœur. — L'amour, en l'âme de toute jeune fille — Apporte de la gaîté pour longtemps. — Il nous donnera d'heureux moments! — Venez, Fifille!..

(2) Venez, jolie, voici le moment — Où la nuit s'étend sous la feuillée. — Pour nous éclairer, nous aurons vos yeux — Pareils aux étoiles du firmament. — S'aimer, il n'y a vraiment rien de pareil : — C'est là le bonheur de nos vingt ans. — Et tous les deux nous nous aimerons : — Venez, Fifille!..

rondeur plantureuse de BARTHOLOMEZ, comme il ne possède pas la ferveur un tantinet romantique de Jean BURY.

Mais c'est un poète aimant, souriant à la vie, un tendre qui ne déteste pas la jovialité complaisante, et par ces qualités il figure au nombre des excellents écrivains patoisants de Wallonie.

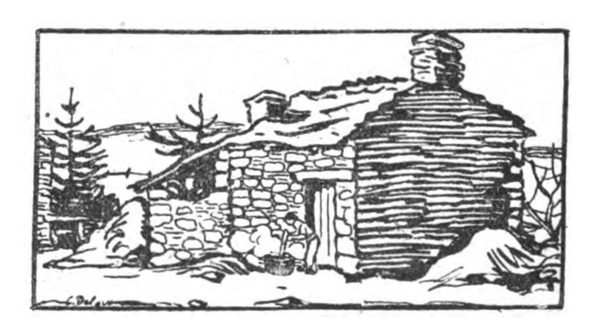
Au début je notais la mélodie charmante du parler namurois. M. LOISEAU en sait à merveille toutes les ressources; et rien n'est caressant à l'oreille comme les allitérations chuintantes dont il use avec une si aimable habileté.

*Tot ès choûtant les p'tits mouchons,*
*Ça chone si bon quand tchêt l' viesprée,*
*Di s' piède à deûs d'zo les bouchons !* (1)

M. LOISEAU a de ces heureuses trouvailles. Sa sensibilité très pénétrante lui fait ainsi goûter des joies précieuses que partagent ceux qui le lisent.

Dans ses petites poèmes comme dans ses chansons on le sent préoccupé d'une réelle forme d'art et certaines de ses œuvres sont définitives.

OLYMPE GILBART.



(1) Tout en écoutant les petits oiseaux, — Cela semble si bon quand tombe (vient) la vesprée, — De se perdre à deux sous les buissons.

## Bibliographie de M. Louis Loiseau

1. Livres et brochures. — *Boû po vatche*, vaudeville en 1 acte. Suivi de *Fauves et tchansons*. 1 vol. de 118 p. Godenne, frères, éditeurs, Malines, 1892. — *Botique à r'prinde*, scènette. Broch. Pesesse, éditeur, Jodoigne, 1893. — *Ci qu' c'est qu' l'amour*, opérette en 1 acte. Broch. Pesesse, éd., 1894. — *Dins l' salle d'attinte*, comédie en 1 acte. Godenne, éditeurs, 1894. — *D'one pîre troès côps*, comédie en 1 acte. Godenne, éditeurs, 1894. — *Echos de terroir*, recueil de chansons et de monologues en vers. 1 vol. de 250 p. Godenne, éditeurs, 1898. — *Echos de terroir*, 20 chansons avec musique nouvelle, due à divers auteurs. Godenne, éditeurs, 1898.

2. Romances. — Ont été éditées à part, avec accompagnement de piano, les chansons suivantes : *Li vîs clotchî d' Saint-Djean*, musique de Fernand Lhoneux. Larose, édit. Bruxelles. *Li Cariyon d' Saint-Aubwin*, musique de Fernand Lhoneux. Bury, édit. Liége. *Vinoz*, *Fèfèye*, musique de Léon Aerts. F. de Aynssa, édit. Bruxelles.

3. Inédits. — *Recueil de Spots, locutions et proverbes wallons namurois*, qui compte environ 4.500 n$^{os}$, a été publié en partie (lettres *A* à *D*) dans *la Marmite*, de 1894 à 1897. — Poésies et chansons.

4. Traductions. — M. Louis Loiseau a adapté en wallon namurois les pièces suivantes des auteurs cités : *Mon onke Djôsèf*, du Liégeois DD. Salme. *Li coq do viladje*, du Liégeois Tilkin. *Vwèsin-Vwèsène*, du Liégeois Jean Bury. *Pwèson d' mwinnadje*, du Tournaisien Achille Viard. — D'autre part, le théâtre de M. Loiseau a été adapté en wallon liégeois : *Boûf po vatche*, par M. DD. Salme. *Botique a r'prinde*, par M. Alphonse Tilkin. *Çou qu' c'est qu' l'amour*, et *D'vins l' sâle d'atinte*, par M. Gui Marchal. *D'ine pîre treûs côps*, par M. O. Colson.

5. Collaboration. — *La Marmite*, gazette wallonne hebdomadaire, éditée par M. Godenne, à Malines (M. Loiseau, qui a collaboré à cette gazette pendant plusieurs années, l'a dirigée de 1894 à 1897). — *Aurmonaque dè l' Marmite* (même observation). — *Le Sauverdia*, gazette wallonne bimensuelle, éditée par M. Pesesse, à Jodoigne, en 1892 et 1893. — *La Lutte*, gazette quotidienne, Namur. — *Wallonia*, 1893 et 1894.

O. C.





# Lambert le Bègue et l'origine des Béguinages

## II.

## Origine et Histoire des Béguinages.

BIBLIOGRAPHIE.

COENS, Petr., *Disquisitio de orig. beghinarum et beghinagiorum Belgii*, Leod. 1629; J. L. V. MOSHEIM, *De beghardis et beguinabus commentarius*, Lips. 1790; Hipp. HELYOT, *Ausf. Gesch. aller... Kloster-und Ritterorden* (trad. du français), VIII, p. 1-7, Leipzig 1756; F. VON BIEDENFELD, *Ursprung... sämtlicher Mönchs-und Klosterfrauen-Orden*, Weimar 1837, II, p. 352-357; HENRION, *Allg. Geschichte der Mönchsorden*, bearb. und vermehrt von J. FEHR, Tübingen 1845, I, p. 303 307; E. HALLMANN, *Die Gesch. des Ursprungs der belgischen Beghinen*, Berlin 1843 (passe aussi en revue les écrits antérieurs sur ce sujet); G. UHLHORN, *Die christliche Liebesthätigkeit im Mittelalter*, Stuttg. 1884; G. RATZINGER, *Gesch. d. kirchl. Armenpflege*, 2e édit. Fribourg 1884; P. FREDERICQ, *Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue;* DU MÊME, *Note complémentaire* dans les *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 3me série, tome XXIX (1895), p. 148-165 et 990-1006.

Le fondateur des communautés de béguines est le prêtre liégeois Lambert le Bègue (mort en 1177), comme des témoignages contemporains inattaquables le prouvent avec certitude.

Mais déjà au XIIIe siècle on avait généralement perdu le souvenir de la véritable origine de l'institution des béguines. Aussi la tradition qui se forme dès le XVe siècle et qui dit que Sainte Begge, fille de Pépin de Landen et mère de Pépin de Herstal, a fondé le premier couvent de béguines, put-elle gagner du terrain. Au commencement du XVIIe siècle cette opinion, défendue notamment par l'abbé J.-G. VAN RYCKEL (*Vita S. Beggæ*, Lov. 1631), le carme ELIE de Ste-THÉRÈSE (*Het gheest. palays der beggijnhoven*, Anvers 1628) et

Zeger **Van Hontsum** (*Declaratio... quod begginæ nomen... habeant a S. Begga*, Anvers 1628), devint dominante et fut approuvée par l'archevêque de Malines et la curie romaine ; la plupart des béguinages et des couvents de bégards de la Néerlande adoptèrent vers 1630 le culte de Ste-Begge, la prenant comme leur patronne et leur fondatrice.

Mais le savant chanoine anversois Pierre Coens combattit cette théorie avec une habileté extraordinaire. Et, dans son livre, qui parut en 1629 et qu'on doit encore de nos jours accepter comme fondamental, il démontra d'une manière convaincante que la fondation des béguines est due au prêtre séculier wallon Lambert le Bègue.

Mais alors, contre toute attente, la publication d'un écrit du professeur de Louvain Erycius Puteanus (van Putte), *de Beginarum apud Belgas instituto et nomine suffragium* (Louvain, 1630) fit entrer la controverse dans des voies nouvelles ; ce livre, en effet, reproduisait trois documents de 1129, 1151 et 1065, c'est-à-dire remontant à une époque de beaucoup antérieure à Lambert, qui concernaient le couvent des béguines de Vilvorde et en attestaient l'existence dès ces années.

La possibilité d'attribuer l'origine des béguines à Lambert semblait donc définitivement écartée ; et, pendant deux siècles, toutes les recherches sur l'histoire des béguines ont admis ce point de départ ; il en a, malheureusement, été ainsi du vaste ouvrage de Mosheim et même, tout récemment encore, de celui de Lea.

Mais la brillante dissertation de Hallmann apporta enfin (en 1843) la preuve que les documents de Puteanus sont falsifiés et que, vu leur contenu, ils appartiennent au xive et au xve siècle.

Les tentatives que firent quelques savants belges pour mettre en question les résultats obtenus par Hallmann, notamment Kersten (*Journal historique et littéraire*, Liége, X, 1858) et Terwecoren (*Opinion sur l'origine des béguinages*, 1852 ; reproduit dans la *Collection des précis historiques*, Bruxelles, 1852), n'eurent aucun succès et furent définitivement réfutées, surtout par A. Wauters (*Histoire des environs de Bruxelles*, II, p. 499 et suivantes) et Piot (*Cartulaire de l'abbaye de St-Trond*, II, 1874, p. xcv et suivantes).

Si l'on est maintenant presque unanimement d'accord pour voir dans l'institution des béguines une création du xiie siècle, on n'apprécie souvent pas jusqu'à présent à toute sa valeur la portée de l'institution de Lambert au point de vue de l'histoire de la religion ; et cela provient surtout de ce qu'il y a peu de documents rapportant l'origine des béguines. Ainsi, notamment, si, tout récemment,

Uhlhorn et C. Bücher (*Die Frauenfrage im Mittelalter*, Tübingen, 1882), ont essayé d'expliquer la naissance des communautés de béguines en première ligne par le besoin qu'avait la société du moyen-âge de créer des institutions de secours pour les femmes pauvres, c'est qu'ils ont méconnu la nature originaire de l'institution, dont, d'ailleurs, personne ne songera à nier le caractère économique, quand il se marque fortement à partir du xiv[e] siècle.

Contrairement à ces auteurs, il faudra regarder la fondation de l'institution des béguines comme un anneau de la chaîne que forment les mouvements religieux si variés du xii[e] et du xiii[e] siècle : dans ces mouvements, on doit reconnaître la victoire des efforts quef aisaient les laïcs pour arriver, d'une part, à participer personnellement et en échappant à la tutelle des prêtres, à la solution des questions fondamentales de la religion; pour, d'autre part, rendre plus intime la vie de l'église.

L'activité de Lambert le Bègue, au sujet de laquelle Fredericq a mis récemment au jour d'importants documents, permet, par toute une série de traits communs, de reconnaître l'étroite parenté qui la rattache à l'apparition de contemporains plus jeunes que lui, tels que Petrus Waldes et François d'Assise. Comme eux, il se dépouille de son patrimoine pour doter l'hôpital de St-Christophe à Liége et le béguinage liégeois qu'il avait fondé. Sa vocation, il la fait consister à prêcher la pénitence, de préférence aux couches sociales inférieures; mais, en condamnant la simonie et les vices du clergé liégeois, il devait entrer sérieusement en conflit avec les autorités ecclésiastiques.

Il est visible que les prédications de Lambert, continuées malgré les défenses de l'évêque, ont exercé une influence] durable sur le monde des femmes liégeoises. Les récits de deux contemporains plus récents, l'archevêque Foulques de Toulouse et le cardinal Jacques de Vitry, nous font connaître l'agitation religieuse sans précédent qui dominait encore vers l'an 1210 « des armées entières de saintes jeunes filles » dans le territoire liégeois. Leur esprit de pénitence et leur ascétisme faisaient, aux yeux de ces rapporteurs, animés des mêmes sentiments, de Liége la terre promise au sens propre du mot. L'esprit ascétique dominait même les femmes mariées et les poussait souvent à faire le vœu de chasteté. Dans bien des cas l'agitation mystique aboutissait à des phénomènes pathologiques : on nous dit que les enthousiastes liégeoises avaient les visions les plus variées et acquéraient le don de prophétie; que leur dévotion se faisait jour dans des torrents de larmes qu'elles versaient sans cesse ou dans des tressaillements violents de tout le

corps; qu'à d'autres l'enthousiasme religieux paralysait la langue pendant de longs jours ou qu'il les clouait pour des années sur leur couche.

Entre les années 1170-1180, une partie de ces femmes qui fuyaient le monde et que les adversaires de Lambert désignaient par le sobriquet de *béguines*, avaient formé, dans un district s'étendant devant Liége et appartenant à Lambert, une communauté semblable à un couvent.

On peut admettre que ce premier béguinage a servi de modèle pour la disposition et l'établissement des béguinages plus récents : il a donc dû se composer d'une masse de maisonnettes de béguines, qu'on réunissait autour de l'église de St-Christophe et de l'hôpital y afférent, et qu'un mur de ceinture séparait du monde extérieur. En établissant cette fondation, Lambert a incontestablement eu en vue de procurer à ses adhérentes une place où, soustraites aux tentations du monde ainsi qu'à l'insuffisance de la direction spirituelle de l'Eglise, elles pourraient, guidées par lui, pratiquer la chasteté et le renoncement d'après la loi du Christ.

S'il faut admettre que des femmes sans ressources, soumises à la direction de Lambert, ont probablement aussi trouvé asile dans son établissement, on n'en doit pas conclure qu'il ait eu pour cela le moins du monde le caractère d'une institution de bienfaisance. Nous savons, au contraire, que précisément ses premières pensionnaires étaient des femmes des classes supérieures, qui, après avoir sacrifié leurs riches propriétés, s'entretenaient par le travail de leurs mains.

* * *

BIBLIOGRAPHIE.

Outre les ouvrages généraux cités plus haut, mentionnons, parmi les livres spéciaux si nombreux sur l'histoire des béguines, les ouvrages suivants : K. EUBEL, *Gesch, der oberdeutschen Minoriten-Provinz*, Würzbourg 1886, pp. 11 et suiv.; 220 et suiv.; H. HAUPT, *Beiträge zür Gesch. der Sekte v. freiem Geiste und des Beghardentums* dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.* VII (1884), pp. 503 et suiv.; LE MÊME, *Zwei Traktate gegen Beginen* dans ZKG, XII, pp. 85 et suiv.; ROST, *Ueber Beguinen, insbes. im ehem. Fürstentum Würzburg* dans *Archiv d. hist. Ver. v. Unterfranken*, IX (1848), pp. 81-145; C. SCHMIDT, *Die Strassburger Beginenhäuser im M. A.* dans *Alsatia* 1858-1861, pp. 149-248; J. HEIDEMANN, *Die Beguinenhäuser Wesels* dans *Z. des berg. gesch. Ver.* IV, pp. 85-115; LE MÊME, *Die Beguinenconvente Essens.* dans *Beiträge z. Gesch. von...* Essen, fas. 9 (1886); KRIEGK. *Deutsches Bürgertum im M. A.*, Francf. a. M. 1868, pp. 97-131 ; V. v. WOIKOWSKY-BIEDAU, *Das Armenwesen des Mittelaltert. Köln*, Breslau 1891 ; *Köln, Festschrift*, 1888, pp. 305 et suiv.; WIGGER, *Urkundl. Mitteil. über die Beghinen-und Begharden-Häuser zu Rostock* dans *Jahrbb. des Ver. f. mecklenb. Gesch. u. Altert.-k*, année 47, 1882, pp. 1-26;

G. W. J. Wagner, *Die vorm. geistl. Stifte im Grossh. Hessen.* Darmst. I, 1873, pp. 270-280, II, 1878, pp. 244-269 ; Quix, *Beiträge z. Gesch. der Stadt... Aachen.* Aix-la-Chapelle, 1837, pp. 1-50 ; Schnock dans la revue *Aus Aachens Vorzeit*, III, 1890, pp. 49-55 ; Léon Le Grand, *les Béguines de Paris* dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, XX (1893), pp. 295-357.

L'impulsion religieuse donnée par Lambert a aussi puissamment continué à agir après sa mort (arrivée en 1177) et naturalisé l'aspiration au renoncement, à l'imitation du Christ, dans les couches épaisses de la population néerlandaise, bien longtemps avant l'apparition des nouveaux ordres mendiants. Dans une ville flamande après l'autre, bientôt aussi dans les régions voisines de la France, de la basse Allemagne et du Rhin, on sentit le besoin au cours des décades suivantes de créer des établissements du genre des couvents pour les béguines qui se présentaient en masse. En Flandre et en Hollande il surgit partout de grands béguinages, dont nous avons déjà fait connaître la disposition et dont nous aurons à examiner plus tard l'histoire de plus près. — En France, Saint-Louis montra aux béguines une bienveillance toute spéciale et construisit en 1264 à Paris un grand béguinage sur le modèle des établissements flamands ; et, dans le cours du XIII[e] et du XIV[e] siècles, on vit naître dans toutes les provinces françaises de grands ou de petits béguinages.

Les béguines se sont-elles répandues aussi dans les autres pays romans ? Il n'y a pas lieu d'en douter, bien que, jusqu'à présent, nous n'en ayons pas la preuve dans tous ses détails. Quant aux villes allemandes, au sens strict du mot, il n'y en eut que peu au bas Rhin qui possédèrent de véritables béguinages ; telles sont Aix-la-Chapelle et Wesel.

Sauf ces cas, le développement a été généralement le même : les femmes décidées à renoncer au monde menaient d'abord, isolées dans leurs propres maisons ou dans des ermitages, la vie de *béguine* ; et il faut bien les distinguer des recluses proprement dites que liaient des vœux à vie. Avec le temps, elles s'unirent dans des maisons petites ou grandes, que d'ordinaire quelque fondation pieuse mettait à leur disposition, et, animées du même esprit, formèrent des communautés semblables à des couvents. On les retrouve sous les noms de *Klausen*, *Sammnungen*, *Maisons de Dieu*, *Maisons de l'âme*, *Einungen*, *Couvents;* leurs habitants s'appellent, outre leur nom de *béguines* (*Begutten*), aussi souvent *sœurs*, *pauvres volontaires*, *Klausnerinnen*, *Lulleschwestern*, *pauvres enfants, capucines, nonnes bleues*, etc.

L'affluence qui se portait à ces couvents a été tout à fait extraordinaire et, depuis le premier tiers du XIIIe siècle (il y a déjà des béguines à Osnabrük en 1238) jusqu'au début du XVe siècle, elle n'a pas cessé de croître. Vers l'an 1400 la plupart des villes allemandes, même les plus petites, ont eu leurs béguinages ; on trouve aussi au plat pays les béguines répandues au loin ; en Suisse elles ont souvent le nom de *Waldschwestern*. Dans les villes du Rhin, les couvents se multiplient d'une façon étonnante : à Francfort on en cite 57, environ 60 à Strasbourg, environ 30 à Bâle, à Cologne 141, dont, en 1452, il subsistait 106 avec une population de 750 personnes. Vers 1368 Erfurt comptait plus de 400 béguines et bégards ; ce fait prouve combien elles s'étaient étendues dans les villes de l'Allemagne moyenne. Enfin, la colonisation allemande a acclimaté l'institution des béguines non seulement dans les pays prussiens de l'ordre teutonique jusqu'à Riga et en Silésie, mais même en Bohême et en Pologne.

Les statuts des différentes maisons contiennent une foule de prescriptions spéciales consignées dans les lettres de fondation ; ils ne concordent que pour quelques points. Le nombre des pensionnaires des maisons varie de 2 à 50; il s'élève en moyenne de 10 à 20. La direction est aux mains d'une ou de plusieurs maîtresses, à côté desquelles fonctionnent le prêtre de la maison, nommé aux termes de l'acte de fondation, et les proviseurs de la ville. Il n'y avait pas de costume uniforme pour les béguines ; dans les différents couvents et à différentes époques, les béguines portent tantôt des vêtements gris, tantôt des vêtements bruns, noirs ou bleus ; toutefois les capuchons et les scapulaires leur donnaient un air monastique.

Il arrivait rarement que les revenus de la fortune du couvent fussent suffisants pour couvrir les frais de l'entretien des béguines ; aussi les béguines pauvres étaient-elles réduites à gagner leur vie en se livrant à des travaux manuels, en soignant les malades, etc. Les béguines riches conservaient parfois la libre et pleine disposition de leurs biens ; parfois aussi une partie de leur fortune devait échoir au couvent si elles le quittaient ou si elles venaient à mourir.

Pour tout le temps de leur séjour au béguinage, elles devaient faire vœu de chasteté, mais il leur était toujours loisible de le quitter pour se marier.

On trouve des règles plus sévères et analogues à celles des couvents dans les maisons des « pauvres volontaires », dont nous reparlerons en traitant des couvents des bégards.

Il est fort difficile de connaître plus à fond le développement interne de l'institution des béguines depuis le commencement du

XIIIe siècle, parce que, d'une part, nous n'avons pas de travail moderne donnant l'ensemble de leur histoire et que, d'autre part, on n'a, jusqu'à présent, publié que peu de sources documentaires ; nous aurons à traiter plus loin spécialement l'histoire des Béguines flamandes et néerlandaises.

L'extension étonnante que l'institution prit si rapidement en Allemagne a eu aussi de puissants motifs religieux ; il suffirait, pour le prouver, de rappeler cette circonstance que, jusqu'au XIVe siècle, nous rencontrons de nombreuses béguines sorties des familles de la chevalerie ou des classes riches de la bourgeoisie. De même le nom de « pauvres volontaires » que portaient beaucoup de couvents et les renseignements que nous avons sur l'organisation de couvents de ce genre nous permettent de reconnaître clairement la survivance de cette passion pour l'abandon du monde et la pénitence ascétique qui nous ramène à l'influence de Lambert.

Mais les idées des Franciscains qui, à la même époque, se répandaient rapidement et qui étaient fort analogues aux tendances de Lambert, trouvèrent aussi dans les couvents de béguines un terrain extrêmement favorable à leur développement. Déjà au cours du XIIIe siècle, il est visible qu'en France, en Allemagne et dans la haute Italie, les Béguines et les Bégards sont tombés en grande partie sous la direction de l'ordre des Mineurs et des Dominicains ; ils se sont si étroitement liés avec les confréries de pénitence de ces deux ordres que, dans les pays de langue romane, les *fratres et sorores de pœnitentia* (tertiaires) sont communément désignés sous le nom de *beguini* et *beguinæ*, sans qu'il y ait à distinguer entre ceux qui sont sous la direction des Dominicains et ceux qui ont les Mineurs pour guides ; c'est d'ailleurs cette circonstance qui a rendu si confuse l'histoire des Béguines et des Bégards. Très souvent, dès la fondation de couvents de Béguines en Allemagne, on chargeait directement les Mineurs ou les Dominicains de la direction spirituelle et de la surveillance des Béguines, ce qui, en règle générale, les amenait probablement à s'affilier aux Tertiaires. Les autorités de certaines villes, par exemple Francfort sur le Mein, se sont, il est vrai, opposées avec une telle énergie à ce développement que les béguinages de cette ville ont conservé toujours leur caractère antique ; à Cologne aussi l'influence des ordres mendiants sur les béguinages est toujours restée très faible, alors qu'à Bâle et à Strasbourg presque toute la masse des béguines s'est affiliée comme tertiaires aux ordres des Mineurs. Il est vrai que c'est précisément cette affiliation de la majorité des béguines qui a contribué à déchaîner les tempêtes qui, depuis la fin du XIIIe siècle, ont affligé

l'institution. Mais, en fin de compte, les condamnations papales n'ont eu d'autre effet que d'amener une nouvelle fraction considérable des béguines non encore affiliées à se joindre également aux tertiaires afin de s'assurer ainsi l'existence ; dans le cours du XVe siècle beaucoup de béguinages échurent à l'ordre des Augustins. L'aboutissement de cette évolution consista en ce que, dans un grand nombre de couvents, les béguines, qui vivaient comme tertiaires séculières, se décidèrent au cours du XIVe et du XVe siècle, à faire leurs vœux monastiques, en partie sous la pression des autorités écclésiastiques, et à transformer ainsi leurs maisons en couvents de tertiaires.

Telle étant la situation, la vie religieuse des béguines du bas moyen-âge devait tout naturellement adopter surtout comme idéal celui des ordres mendiants et prendre la même direction. C'est ce qui se montre très clairement dans la position des béguines à l'égard de la mendicité. Alors que, vers le milieu du XIIIe siècle, le fait de s'abstenir de la mendicité passait pour un caractère propre à toute l'institution des béguines (cfr. Thomas de Eccleston ad a. 1254 ; *Mon. Germ. Script.* XXV, 568) ; alors que des réglements anciens d'ordre intérieur défendaient strictement la mendicité aux béguines, nous voyons que, depuis la fin du XIIIe siècle, en France et en Allemagne, l'habitude de quêter des aumônes s'implante de plus en plus ; vers 1300 le cri de « Brot durch Gott » avec lequel jadis les premiers prédicateurs errants des Franciscains s'étaient introduits en Allemagne, était déjà devenu le principal signe auquel on reconnaissait les béguines et les bégards allemands. De même que, dans les pays romans, les béguines se rattachèrent ouvertement en majorité au parti des défenseurs extrêmes de l'idéal franciscain de pauvreté, de même nous trouvons souvent chez les béguines allemandes l'idée que leur stricte pauvreté fait d'elles les vraies imitatrices du Christ et que leur état est plus noble que tous les autres états ou ordres. Aussi cherchent-elles en conséquence souvent à se soustraire à la direction du clergé ; elles écoutent avidement les prédications émouvantes de leurs maîtresses ou de prédicateurs ambulants bégards professant les mêmes idées, créent un système de cruel ascétisme corporel et s'enfoncent dans des spéculations mystiques qui transforment leur agitation en extases et en visions, leur font mépriser les moyens que l'Eglise leur offre d'acquérir des grâces, parce qu'elles ont conscience d'avoir atteint la perfection et les amènent même à considérer les lois de la morale comme n'étant plus obligatoires pour elles.

On ne pourrait contester que plusieurs de ces traits nous

ramènent aux mobiles religieux qui ont exercé leur action sur la naissance de l'institution. Mais à cela s'ajoutent aussi des impulsions d'enthousiasme apocalyptique, que donnaient les enseignements de Joachim de Flore et que les mystiques des Franciscains répandaient parmi les laïcs; à cela s'ajoute surtout la mystique quiétiste de la secte du libre esprit, qui, par l'intermédiaire des ordres mendiants depuis la seconde moitié du XIII[e] siècle, trouva accès non-seulement dans leurs couvents de femmes, mais aussi dans maint couvent de béguines. Il y avait là, pour l'institution, un grave danger; c'est ce que nous montrerons plus loin en retraçant les persécutions que les béguines et les bégards eurent à souffrir du chef d'hérésie.

Au début du XIV[e] siècle, c'est-à-dire à une époque où les béguines éprouvent leurs plus fortes agitations mystiques, on voit se préparer un nouveau développement de l'institution, qui devait paralyser leurs meilleures forces religieuses. Pour des causes qu'on ne connait pas encore assez exactement, les femmes des classes élevées cessent de plus en plus dès cette époque de se faire béguines; en même temps, les nouvelles fondations de béguinages qui se produisent en masse précisément au XIV[e] siècle, montrent de plus en plus ce caractère d'établissements de bienfaisance et de maisons de pauvres qu'ils auront dorénavant. Les pensionnaires des anciens couvents apprirent aussi bientôt à se considérer exclusivement comme prébendées; les béguines de Cologne, qui étaient astreintes par leurs statuts au soin des malades et qui, en cette qualité, avaient droit au logement dans différents hôpitaux, avaient fini par si bien oublier leurs obligations de service à l'égard des hôpitaux et leur vocation propre qu'elles se considérèrent comme les véritables propriétaires des établissements et transformèrent les hôpitaux en béguinages. Les autorités communales se mirent aussi à regarder comme établissements de bienfaisance les couvents qui, par suite de cette évolution, se recrutaient en grande partie parmi les anciennes servantes et les vieilles femmes et recevaient aussi gratuitement des enfants. C'est ainsi que le conseil de Cologne a réduit en 1487 d'un trait de plume les béguinages et leurs habitantes au quart et publié, de sa propre souveraineté, de nouveaux règlements d'ordre intérieur pour les couvents restants. (W. STEIN, *Akten z. Gesch. d. Verf. u. Verwalt. d. Stadt Köln*, II, pp. 687 et suiv.). La transformation de nombreux béguinages en couvents de tertiaires. dont nous avons parlé plus haut, a eu pour conséquence la perte de nombreux éléments plus sérieux et plus religieux; les associations des sœurs de la vie commune qui se rattachaient aux meilleures traditions des béguines se sont visiblement recrutées largement

parmi les béguines. A la fin du XV^e siècle la vie intérieure des couvents de béguines allemandes, dont le nombre avait d'ailleurs beaucoup diminué, se montre en pleine décadence : on qualifie très généralement leurs pensionnaires de bigotes hypocrites et de parasites; plus d'une fois, on les met au rang des prostituées et des concubines des prêtres; elles gagnent leur misérable vie, que ne relève plus le sentiment religieux, par des travaux manuels, par une mendicité professionnelle, en soignant les malades, en veillant les morts, ou encore, comme pleureuses. Dans les territoires protestants de l'Allemagne on transforma généralement les béguinages en écoles, en hôpitaux, en orphelinats, etc. ; dans les districts catholiques, quelques couvents se sont maintenus jusqu'au XIX^e siècle ; à Cologne un certain nombre existe encore de nos jours ; mais tous ont absolument le caractère de maisons de pauvres.



BIBLIOGRAPHIE.

RYCKEL, pp. 489 et suiv. et 635 et suiv.; HÉLYOT, III, pp. 477 et suiv., IV, pp. 59 et suiv. et VII, pp. 287 et suiv.; QUIX, II, pp. 59 et suiv.; voir aussi les livres cités plus haut.

L'origine des premières communautés des bégards doit-elle être directement rapportée à Lambert le Bègue ? Ou bien ces associations ne se sont-elles produites qu'après la mort de Lambert à l'imitation des couvents flamands de béguines ? Les sources actuellement connues ne suffisent pas pour résoudre la question. La première fois qu'on trouve des bégards, c'est à Louvain vers 1220 et à Anvers vers 1228; mais, en même temps (vers 1220) on mentionne déjà un couvent de *beguini* à Wiener-Neustadt. Les noms de *beguin* et *begard* (en flamand, d'ordinaire *bogard*; moyen haut allemand, *begehart* ou *biegger*) sont en tout cas des sobriquets, probablement tous deux d'origine wallonne; ailleurs on rencontre les désignations de *lollard*, *frère lollard* (probablement du moyen néerlandais *löllen*, murmurer) et son dérivé *Nolhard*, *Nollbruder* ; puis *Blotzbruder*, *Zellenbruder* (cellite), pauvres volontaires, *boni pueri*, *boni valeti*.

Partis de la Flandre, les bégards se sont répandus au cours du XIII^e et du XIV^e siècle dans toute l'Allemagne, en Pologne, dans les pays des Alpes, également aussi dans les pays de langue romane ; toutefois cette expansion a toujours été de beaucoup moins importante que celle des béguines : par exemple, à Cologne et à Strasbourg, pour 141 et 60 béguinages on ne trouve, chaque fois, que deux couvents de bégards. Déjà au XIII^e siècle toute une série de

maisons néerlandaises de bégards et beaucoup de bégards romans ou allemands se sont affiliés aux Tertiaires des deux grands ordres mendiants, dont, dés lors, l'histoire se rattache étroitement à la leur.

Nous avons déjà dit que, dans la lutte relative à la pauvreté qui se produisit au sein de l'ordre des Franciscains, de grandes fractions des béguines et des bégards ont pris parti pour le système des mystiques et des *fraticelli*. Les bégards. notamment, se firent une spécialité d'une façon de mendicité pleine d'ostentation, renoncèrent souvent à toute habitation durable et se mirent à parcourir les pays, isolés ou en petits groupes, pour mendier et gagner des adhérents pour leur système religieux. Ils ne renoncèrent pas à ces coutumes même après que les papes les eurent condamnées ; s'appuyant, au contraire, sur leurs confrères chassés de leurs couvents, ils restèrent en d'étroites relations avec les béguinages, où ils jouissaient d'une haute considération en qualité de martyrs de l'idéal de pauvreté des franciscains et de médiateurs toujours bien accueillis de révélations mystiques.

Au xv^e^ siècle nous retrouvons la plupart des bégards néerlandais comme Tertiaires réguliers de l'ordre des Franciscains. Ils y sont constitués dès 1443 en *Congregratio Zepperensis beghardorum tertiæ regulæ S. Francisci*, avec un général qui leur est propre ; à la tête était le couvent de Zepperen près de Hasselt ; divisés plus tard en deux communautés séparées à la suite de dissentions intestines. unis ensuite au xvii^e^ siècle à la congrégation lombarde des Tertiaires réguliers, ils n'ont pas survécu à la révolution française. De même, beaucoup de maisons allemandes de bégards, fortement réduites par les persécutions du xiv^e^ siècle, se sont transformées en couvents de Tertiaires.

Leur organisation est essentiellement la même que celle des béguines, comme nous l'avons décrite plus haut : à la tête se trouve un ministre ou magister ; les membres ne sont liés à leurs vœux que pour le temps pendant lequel ils appartiennent à la communauté.

Les premiers bégards néerlandais étaient d'ordinaire des tisserands ou des drapiers et restèrent longtemps attachés à leur profession dans leurs couvents ; plus tard ils s'occupèrent aussi par exemple à copier et à vendre des manuscrits. Les bégards allemands pratiquent généralement aussi des métiers, tels que la poterie, le tissage, la brasserie et se rendent, en outre, utiles en soignant les malades et en transportant les morts ; mais c'est évidemment la mendicité qui a été, pendant le bas moyen-âge, leur principal moyen de gagner de l'argent.

Les communautés de *pauvres volontaires* (ou pauvres frères ; en Néerlande on les nomme en général *Lollards*, *Matemans*, *Celbroeders*) forment un groupe particulier parmi les bégards ; ils exigent de leurs membres la renonciation à tout leur patrimoine et les astreignent à des vœux perpétuels. Leur organisation sévère, leur enthousiasme pour la pauvreté, leur zèle et leur dévoûment à remplir leurs devoirs relativement aux soins à donner aux malades et à l'enterrement des morts nous ramènent à une tradition remontant jusqu'aux origines des bégards.

Une autre différence entre ce groupe des pauvres volontaires, dont nous retrouvons d'ailleurs le nom et les caractères particuliers dans une série de couvents de béguines, et la grande masse des autres bégards, c'est qu'ils se sont assez généralement abstenus de se rattacher aux ordres des Mineurs. En s'affiliant au XV[e] siècle à l'ordre des Augustins, les pauvres volontaires adoptèrent le nom de Cellites et, plus tard, celui d'Alexiens.

L'opinion publique, à la fin du moyen-âge, s'est prononcée sur les bégards plus défavorablement encore que sur les béguines ; des poètes satiriques et des prédicateurs de l'Allemagne du Sud qualifient couramment les bégards de mendiants portés à la tromperie et à l'immoralité. Les faibles restes des bégards n'ont pas survécu en Allemagne au temps de la réforme.

* * *

BIBLIOGRAPHIE.

Ch. U. HAHN, *Gesch. der Ketzer*, II. Stuttg. 1847, pp. 420 et suiv.; Cl. JUNDT, *Histoire du panthéisme populaire au moyen-âge*. Paris 1875, pp. 42 et suiv.; H. CH. LEA, *Hist. of the inquisition of the middle ages*, New-York, II (1888), pp. 350 et suiv.; J. t. DÖLLINGER, *Beiträge z. Sektengesch. des M. A.*, Munich 1890, pp. 378 et suiv., 702 et suiv.; R. WILMANS, *Zur Gesch. der röm. Inquisition* (*Hist. Z.* XLI. 1879), pp. 193 et suiv.; H. HAUPT, *Die religiösen Sekten in Franken*, Würzb 1882, pp. 5 et suiv.; P. FREDERICQ, *Corpus documentorum inquisitionis Neerlandicae*, Gand, I et II, 1889 et 1896 ; ULANOWSKI, *Examen testium super vita et moribus beguinarum... in Sweydnitz a. 1332 factum*, dans *Scriptores rer. Polonicarum*, Cracovie, XIII, 1889, pp. 233-255.

On a commencé dans la seconde moitié du XIII[e] siècle à persécuter les béguines et les bégards comme hérétiques. Sans aucun doute, la première cause de cette accusation d'hérésie a été l'étroite alliance avec les ordres mineurs dont nous avons parlé plus haut et le fait que grand nombre de béguines et de bégards se sont prononcés pour les tendances des mystiques franciscains.

Au commencement du XIV[e] siècle le nom de *beguinus*, donné

d'abord sans distinction à tous les Tertiaires, servait dans les pays romans exclusivement à désigner les mystiques hérétiques et les *fraticelli;* cette circonstance devait naturellement influencer d'une façon fort désavantageuse l'opinion publique à l'égard des couvents orthodoxes des béguines et des bégards. Ce qui leur fut encore plus funeste, c'est qu'à la même époque l'épiscopat allemand se persuada que la secte panthéiste des frères du libre esprit trouvait son principal appui chez les béguines et les bégards et que leurs couvents étaient précisément le foyer de ce mouvement hérétique. Il est certain qu'une faible fraction seulement des béguines et des bégards de l'Allemagne se montrait favorable à la mystique panthéiste; néanmoins, dans la suite, le nom de bégard a été universellement employé en Allemagne pour désigner les adhérents de la secte du libre esprit. Au cours du XIV[e] siècle on en vint à penser que, dans certains couvents de béguines et de bégards, il existait toujours un cercle plus étroit, également hostile aux enseignements de l'Eglise et à la moralité ; c'étaient, pensait-on, les parfaits ou les esprits libres, aux enseignements hérétiques desquels on n'initiait les membres plus jeunes du couvent qu'après un temps d'épreuve durant de longues années.

Ces accusations avaient-elles un fond de vérité ? C'est ce que les sources connues jusqu'à ce jour ne permettent pas de décider. En tout cas ces accusations ainsi généralisées n'ont pas de base ; l'hostilité passionnée qui s'y montre contre les béguines et les bégards s'explique en première ligne par les violents conflits qui, depuis la fin du XIII[e] siècle, s'élevèrent entre l'épiscopat et le clergé séculier, atteint dans l'exercice de son ministère spirituel, d'une part, et d'autre part, les mendiants, notamment l'ordre des Mineurs, dont les partisans laïcs étaient en grande partie les innombrables sociétés de béguines et de bégards.

Cette confusion abusive entre les sectaires panthéistes et les béguines et les bégards a malheureusemeni produit jusqu'à ce jour une double erreur : d'une part, on s'est fait une idée tout à fait exagérée de l'expansion de la secte du libre esprit ; d'autre part, on a regardé comme caractérisant cette secte panthéiste des usages et des particularités des béguines et des bégards orthodoxes, notamment la mendicité et l'ascétisme.

Une série de conciles provinciaux allemands (Cologne, 1306 ; Mayence, 1310; Trèves, 1310), édicta d'abord à l'égard des béguines et des bégards des mesures sévères ; en 1311, le concile de Vienne leur porta un coup mortel. La première décision s'adressait en général à l'institution des béguines : on les accusa de discuter, dans leurs prédications, la liberté et l'être divin et de répandre, sous le voile

de la piété, des doctrines hostiles à l'Eglise; par ces motifs, l'ordre des béguines fut déclaré aboli. (Clement. lib. III., tit. XI, cap. I.) Un second canon condamnait huit propositions d'un caractère mystico-panthéiste, rendait exclusivement la *secta beguardorum et beguinarum in regno Allemaniæ* responsable de la propagation de ces erreurs et invitait à les persécuter sans merci (Clement. lib. v. tit. 3, cap. 3.)

L'exécution de ces ordres, qui n'eut lieu que sous le pape Jean XXII, amena, au sein de l'église allemande, un indescriptible désordre. Pendant que le clergé séculier essayait en tous lieux de fermer les béguinages et en poursuivait les habitants récalcitrants du chef d'hérésie, les ordres mendiants et parfois aussi les magistrats des villes prenaient fait et cause pour les persécutés, ce qui amenait leur excommunication.

Comme on s'aperçut qu'il était impossible de supprimer toute l'institution des béguines, Jean XXII se vit obligé de revenir en arrière et de publier différentes bulles pour établir une distinction entre béguines orthodoxes ou hérétiques, entre Tertiaires des ordres mendiants ou béguines séculières et accorder pour l'avenir tolérance aux béguines orthodoxes. Mais comme ces bulles étaient pleines de contradictions et que l'approbation papale était expressément refusée à l'institution des béguines, la persécution restait, après comme avant, toujours possible. La persécution des béguines et des bégards fut reprise en grand par les papes Urbain V et Grégoire XI, avec le puissant appui de l'empereur Charles IV. Comme on négligeait à dessein de faire attention au double sens des termes de béguines et de bégards, tous les membres de ces deux institutions furent traités d'hérétiques, déclarés excommuniés et mis au ban ; les maisons des bégards seront confisquées et serviront de prisons pour l'inquisition ; les béguinages et leurs biens seront vendus et le produit de la vente sera consacré à des œuvres pieuses et ecclésiastiques, à l'entretien des inquisiteurs et à l'amélioration des murs des villes en cause et des routes publiques. Les inquisiteurs du Pape s'efforcent de mettre en vigueur sans merci ces mesures dictées par un aveugle fanatisme et, dans toutes les provinces de l'Allemagne, on voit flambler les bûchers ; c'est un martyre sans exemple que les béguines et les bégards eurent à subir de 1366 à 1378, sans que rien autorise à croire qu'ils aient eu à expier quelque faute véritable.

Mais, aussi pendant ces persécutions, les béguines et les bégards trouvèrent un puissant appui notamment auprès des magistrats communaux et obtinrent enfin de Grégoire XI la publication de bulles qui distinguaient de nouveau entre béguines et bégards hérétiques ou

orthodoxes et qui, de la sorte, assuraient l'existence de leurs couvents pour l'avenir.

Après quelques dizaines d'années pendant lesquelles Boniface IX avait aussi tour à tour proscrit et pris sous sa protection les béguines et les bégards, il éclata de nouveau, vers 1400, dans la haute Allemagne une tempête contre l'institution ; la cause, c'étaient les attaques du clergé séculier de Bâle, notamment celles du célèbre dominicain Jean Mülberg contre les béguines bâloises, approuvées notamment par un avis de l'université de Heidelberg (1405) et par un pamphlet de Wasmud de Hombourg, professeur à Heidelberg et inquisiteur de Mayence (H. HAUPT, *Zeit. K. Gesch.*, VII, pp. 533 et suivantes et DÖLLINGER, *Beiträge z. Sekt. Gesch.*, II, pp. 406 et suivantes.)

Malgré l'appui dévoué des mineurs, les béguines et les bégards des diocèses de Constance, de Bâle et de Strasbourg furent en grande partie chassés de leurs couvents dans la première décade du XVe siècle, en vertu des bulles papales, condamnant leur institution, outre qu'on ne leur épargnait pas non plus l'accusation d'hérésie ; il est vrai que, peu de temps après, nous retrouvons ces couvents peuplés de béguines et de bégards.

Les béguines remportèrent contre un confrère de Mülberg, le dominicain Mathieu Grabow de Wismar un succès important à l'époque du Concile de Constance, qui se montra d'ailleurs favorable à l'institution. En déclarant hérétique, en 1419, après de longs débats, le pamphlet de Grabow contre les frères de la vie commune et les béguines néerlandaises et en forçant l'auteur à se rétracter, on créait par là même un préjugé favorable contre tout doute qui pouvait s'élever ultérieurement au sujet de la légitimité des principes de l'institution des béguines.

Il est vrai que les ennemis ne devaient tout de même pas leur manquer, parce que, au cours du XVe siècle, les béguines et les bégards ne tardèrent pas à devenir mondains et à se dégrader.

Parmi les ennemis les plus passionnés se trouvait le doyen du chapitre de Zurich, Félix Hemmerlin, dont les pamphlets rédigés aux environs de 1436 (*Contra validos mendicantes*, *Contra anachoritas beghardos beginasque silvestres* et *Glossa quarundam bullarum per beghardos impetratarum*, dans les *Opuscula et tractatus*. Bâle, 1497) représentaient de nouveau toute l'institution des béguines et des bégards comme alliée à l'hérésie, bien que le pape Eugène IV leur eût accordé récemment des privilèges.

La preuve que Hemmerlin n'était pas seul de son avis, c'est que le nom de bégard fut communément employé depuis la fin du XIVe

siécle comme appellation courante pour les hérétiques les plus divers, jusqu'à ce qu'il s'attachât définitivement aux frères bohêmes (Picards).

* * *

BIBLIOGRAPHIE.

J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 6 volumes, Liége 1868-1891 ; P. P. M. ALBERDINGK THYM, *Gesch. der Wohlthätigkeitsanstalten in Belgien*, Freiburg, 1887 ; W. MOLL, *Kerkgesch. van Nederland voor de Hervorm.* II, nos 2 et 3, Utrecht 1867-1888 ; C. R. H. RÖMER, *Geschiedk. overzigt van de kloosters... van Holland en Zeeland*, Afd. 1 et 2 dans *Nieuwe reeks van werken van de maatsch. der nederl. letterk. te Leiden*, VIII (1854) ; ALTMEYER, *Les précurseurs de la réformation aux Pays-Bas*. Paris et Brux., I (1886), pp. 71 et suiv.; *Cartulaire du béguinage de Sainte Elisabeth à Gand*, rec. par le baron J. BÉTHUNE, Bruges 1883; E. VAN WINTERSHOVEN, *Notes et documents conc. l'ancien béguinage de St-Christophe à Liège*, dans *Analectes p. servir à l'histoire ecclés. de la Belgique*, XXIII, 1892, pp. 62-112; F. HACHEZ, *Le béguinage de Mons*, dans *Messager des sc. hist. de Belgique*, 1849, pp. 277-302 ; THYS, *Histoire du béguinage de Tongres*, dans les *Bulletins de la Soc. scientif. et lit. du Limbourg*, XV et à part (Tongres, 1881); WYTSMAN, *Des béguinages en Belgique*, Gand 1862; STRAVEN, *Notice hist. sur le béguinage de St-Trond*, St-Trond 1876 ; LAMBRECHTS, *Het oud begijnhof te Hasselt*, Hasselt 1886 ; COULON, *Histoire du béguinage à Courtrai*, Courtrai 1891 ; KEMMANN, *De begijnen in Nederland*, dans *Kalender voor de Protestanten in Nederland*, 1857 ; FORESTIER (J. ALBERDINGK THYM), *Over het begijnhof te Amsterdam*, dans *Volksalmanak der Nederl. Kathol.*, 1857 ; LE MÊME, *Het begijnhof te Grave*, ibid., 1855 ; *Geschiedenis van het begijnhof te Amsterdam*, dans *Katholiek*, XLIX. L et LVIII (1866-1870) ; SIVRÉ, *Gesch. Schets van het oud begijnhof te Roermond*, dans les *Publications de la Soc. hist. et archéol. dans le duché de Limbourg*, XI (1874) ; FREDERICQ, *Corpus documentorum inquisitionis Neerlandicae*, I et II, Gand, 1889 et 1896.

Dans le territoire de la Belgique actuelle et des Pays-Bas, l'exemple des premières adhérentes de Lambert avait bientôt, comme nous l'avons déjà dit, trouvé des imitateurs dans les régions les plus étendues; c'est ici que l'institution a donné sa plus belle floraison et qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours. Le grand nombre de femmes qui, dans ces régions, fuyaient le monde — on comptait à Liége au milieu du XIIIe siècle, 1,500 béguines environ, à Cambrai, environ 1,300, dans la petite ville de Nivelles, 2,000 — explique comment les béguines, non seulement dans toutes les villes importantes mais même dans de petites localités de la campagne, s'unissaient en de grandes communautés formées sur le modèle du béguinage liégeois; elles donnaient asile à des centaines de pensionnaires et renfermaient, outre une foule de maisonnettes de béguines, outre des couvents plus considérables, de vastes

hôpitaux et de riches bâtiments d'églises. On donne les dates suivantes pour la fondation des premiers béguinages belges : Tirlemont, 1202; Valenciennes, 1212; Anvers, 1230; Cambrai et Gand, 1233; Bruxelles, 1240-1250; Malines, 1259. Leur propagation dans le territoire des Pays-Bas actuels tombe un peu plus tard; mais alors, dans chaque ville importante on trouve un ou plusieurs béguinages. A côté de ces grands établissements, il y eut aussi de tout temps en Belgique et en Néerlande de petits couvents du genre des *Sammungen* de l'Allemagne.

Ayant de nombreux et étroits rapports avec les ordres mendiants, les béguines belges et néerlandaises conservent cependant vis-à-vis d'eux plus d'indépendance que la majorité des béguines allemandes; par suite la propagande que l'on fit çà et là pour les engager à imiter la mendicité des mendiants n'a eu, en somme, chez elles que peu de succès.

Une suite de cas de visions mystiques, de phénomènes hystéro-extatiques et d'ascétisme poussé à l'extrême, nous montre que dans les vastes couches des béguinages belges et néerlandais, de fortes impulsions religieuses ont conservé toute leur action jusqu'après la Réforme. La mystique hérétique a aussi trouvé des adeptes parmi les béguines belges et néerlandaises; en 1310, la béguine du Hainaut, Marguerite Porete, auteur d'un livre prétendûment panthéïste et libertin, monta à Paris sur le bûcher; de même, la mystique bruxelloise Hadewich Blœmærdinne (†1336) comptait, parmi ses disciples, des béguines du Brabant et de la Zélande.

Quand les bulles citées plus haut de Clément V et de Jean XXII, menacèrent aussi d'anéantir l'institution en Belgique et en Néerlande, les souverains et les évêques intervinrent pour la protéger et obtinrent qu'on fît des enquêtes sur l'état religieux et moral des béguinages (1320-1328); les résultats favorables de ces enquêtes les mirent à l'abri d'attaques ultérieures.

Ils ont également su se protéger contre les persécutions auxquelles les couvents allemands furent en butte dans le dernier tiers du XIVe siècle, et qui menacèrent aussi très sérieusement les béguines belges et néerlandaises; ils échappèrent également aux attaques du fanatique dominicain Grabow.

Lors de la fondation des premiers béguinages, les motifs religieux avaient été seuls en jeu ; mais, déjà au début du XIVe siècle, les béguines belges et néerlandaises commencent à se recruter principalement dans la masse des femmes pauvres et transforment ainsi de plus en plus leurs béguinages en établissements de bienfaisance ; et ce développement correspond à celui que prit l'insti-

tution en Allemagne dans le bas moyen-âge. A la place de la vie contemplative, souvent, sous la pression des circonstances qui s'étaient modifiées, on trouve une vive activité manuelle ; les essais que l'on fait de se procurer des ressources nouvelles par la commerce et l'industrie provoquent, à maintes reprises, l'opposition des autorités. Les *pauvres volontaires, les sœurs noires*, qui occupent aussi parmi les béguines belges et néerlandaises une place à part et qui devaient plus tard s'affilier à l'ordre des Augustins se consacraient principalement à soigner les malades ; çà et là on s'occupe aussi dans les béguinages de l'éducation des jeunes filles. Nous avons déjà parlé de l'entrée de nombreuses béguines dans les communautés des Sœurs de la vie commune, qui, parfois, sont directement appelées béguines.

Les archevèques de Malines, Jean Hauchinus (1583-1589) et Math. Hovius (1589-1620) procédèrent, à la fin du XVI$^{e}$ et au commencement du XVII$^{e}$ siècle, sous le règne de l'archiduchesse Isabelle, fort bien disposée à l'égard des béguines, à une réforme des béguinages belges qui, dès cette époque montraient des indices visibles d'un commencement de décadence. Ils remplacèrent, notamment dans le diocèse de Malines, par de nouveaux statuts communs, les anciens règlements qui s'étaient beaucoup modifiés au cours du temps et qui présentaient entre eux d'extraordinaires contrastes ; ces nouveaux statuts furent souvent adoptés aussi dans les diocèses voisins.

La révolution française abolit les béguinages belges et néerlandais en tant que communautés spirituelles et ne les laissa subsister que comme maisons de bienfaisance ou de malades. Reconnus de nouveau dès 1814 comme associations religieuses, les béguinages belges ont cependant conservé jusqu'à présent principalement le caractère d'établissements de bienfaisance dirigés dans un esprit religieux et soumis, pour leur administration, au contrôle de l'Etat.

Ainsi que M. le professeur Fredericq de Gand a eu l'obligeance de me le communiquer, il y avait en 1896 en Belgique, exclusivement dans la partie flamande du pays, quinze béguinages (contre vingt-neuf en 1825 et vingt en 1856), mais dont deux seulement, le grand et le petit béguinage de Gand, ont un nombre important de pensionnaires (1896 : 525 et 344 contre 710 et 364 en 1866 et 622 et 272 en 1825.) Le grand béguinage, forcé par la création de nouvelles rues et par des conflits avec le Conseil communal de Gand, d'abandonner son ancien emplacement, a été transporté en 1874, grâce aux soins du duc Englebert d'Arenberg, dans un terrain de la commune de Mont St-Amand aux portes de Gand ; comme aupara-

vant, il présente l'image d'une petite ville entourée de murs, de portes et de fossés et renferme toute une suite de rues et de places, une église, un hôpital, 18 couvents et une foule de maisonnettes de béguines, dont chacune est précédée d'une cour avec jardinet, entourée d'un mur et mise sous l'invocation d'un saint patron.

Le nombre des béguines dans les autres béguinages belges (Anvers, Lierre, Turnhout, Hérenthals, Diest, Bruges, Courtrai, Dixmude, Alost, Audenarde, Hoogstraten, Malines et Termonde) varie de 3 à 60 ; quelques-uns de ces béguinages doivent bientôt disparaître. Le total des béguines belges s'éleva en 1896 à environ 1,230 contre environ 1,480 en 1866 et 1,790 en 1825. La cause de cette décadence est surtout la fâcheuse situation économique de la population des campagnes, où se recrutent principalement les béguines.

A Gand, pour admettre une novice, on exige la preuve d'une vie irréprochable ; on doit, en outre, justifier d'un revenu d'au moins 110 francs et payer une entrée de 150 francs. Après un noviciat de deux ans, les jeunes sœurs vivent ensemble dans un établissement conventuel ; les anciennes ont le droit de se retirer dans l'une des nombreuses maisonnettes, qui peuvent recevoir plusieurs pensionnaires et que, parfois aussi, on loue à des femmes laïques. Les vœux de chasteté et d'obéissance que doivent faire les béguines ne les obligent que pour la durée de leur séjour au béguinage ; mais les cas de retour dans le monde sont très rares.

Les occupations des béguines de Gand se partagent surtout entre la contemplation et les travaux manuels de femmes, notamment la fabrication de dentelles, qui forme la principale ressource des béguinages gantois ; dans d'autres, les béguines s'adonnent aussi à l'enseignement élémentaire ou professionnel ou soignent les malades.

Le costume est maintenant uniformément noir ; la tête est couverte d'une toile blanche, sous laquelle les béguines portent un bonnet serrant (*begijne*) ; pour les sorties, on met un ample manteau noir (faille) qui couvre aussi la tête. Ce costume est représenté dans Hallmann, p. 18 et suivantes et dans Hélyot, viii, p. 6 et suivantes.

La direction des béguinages est aux mains de la *groot juffrouw* (grande dame) qui est choisie par les supérieures des couvents et qu'assistent le chapelain du béguinage et un conseil de plusieurs béguines.

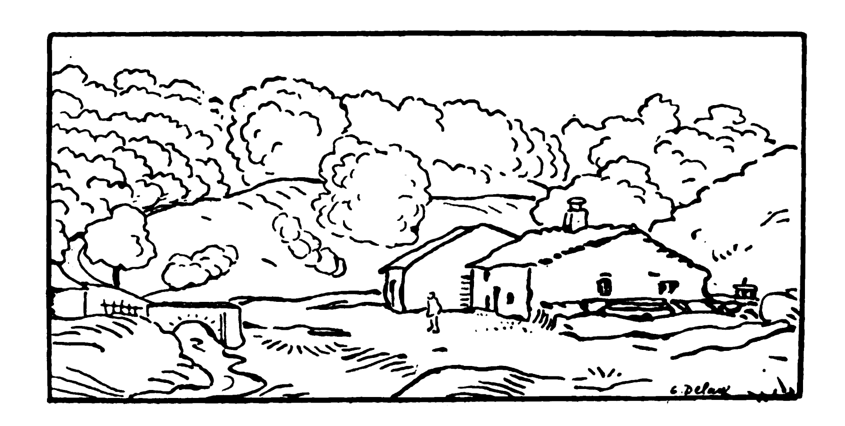
Aux Pays-Bas, deux béguinages catholiques se sont maintenus jusqu'à nos jours ; l'un, celui d'Amsterdam, compte treize pension-

naires ; l'autre, celui de Bréda, en a quarante-six, qui s'occupent de travaux manuels ou soignent les malades. Tout récemment on a aussi essayé de rétablir en France l'institution des béguinages.

HERMAN HAUPT

(*Real-Encyclopädie für protestantische Theologie und Kirche.* 3me édit. Leipzig. Tome II, p. 516 et suivantes.)

Traduction de ***.





# Calendrier Folklorique

## Le Premier Avril

Dans toute l'Europe romane ou teutonique, le premier jour d'avril est consacré par des mystifications bien connues sous le nom de Poisson d'avril — *pèhon d'avri* à Liége, *vai d'avri* « veau d'avril » à Stavelot.

On fait accroire à quelqu'un une fausse nouvelle, on l'engage à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui. Les enfants et les domestiques surtout sont exposés à ces plaisanteries. On leur donne des commissions impossibles, on les envoie n'importe où pour acheter de l'huile de cailloux, du baume de fer, un marteau à deux têtes, etc., etc. ; on leur attache fortuitement sur le dos des écriteaux, des queues ou des figures de papier, ou bien on les rend ridicules en leur barbouillant le visage à leur insu, de taches blanches ou noires.

L'esprit gouailleur du Liégeois ne se fait pas faute de profiter de cette coutume, et un vieux dicton prévient que

*Li prumî djou d'avri*
*On fait aller qwèri.*

Cette formule : « faire aller chercher » ne donne cependant pas une idée bien complète de ce que l'usage a de caractéristique à Liége.

En réalité, *on v' hivôye*, c'est-à-dire que de l'endroit où on vous a envoyé chercher quelque objet ou quelque marchandise illusoire, absurde ou grotesque, on vous renvoie, sous un prétexte fallacieux trés sérieusement invoqué, chez une autre personne qui, elle-même, vous enverra ailleurs.

C'est ainsi qu'on prie quelque apprenti bonnasse d'aller chez un voisin chercher *li sôye à deûs lames* « la scie à deux lames », *di l'ôle di bresse* « de l'huile de bras », *dèle simince di ramon* « de la semence de balai », *on rond sqwêr* « une ronde équerre », etc. La formule varie souvent. On enverra le naïf acheter de la semence d'aiguille, *dè rodje sé* « du rouge sel » ou du lait de bouc. On le priera de demander la hache à deux têtes ou un maillet à deux manches, un œuf de coq, de l'herbe à couper le fer, du lait de porc, un hareng sans arêtes, etc.

Et le voisin ou le marchand, s'excusant de ne point avoir pour le moment ce qu'on lui demande, expédiera le naïf chez un confrère quelconque, à l'autre extrémité du faubourg.

Une des choses singulières qu'on envoie prendre, c'est, sauf respect, *dèle pihote di canârî* « de l'urine de canari ». On explique sérieusement que cela est doux et sucré, rappelant, comme couleur, le vin de *Musèlle*. Si l'on a affaire à un enfant, on lui recommande bien de n'en point boire un petit coup en revenant...

Le *rodje sé* est particulièrement recommandé pour les gamins : on leur explique que cette denrée est souveraine sous la queue des oiseaux que cela empêche de s'envoler et qu'on peut alors prendre à la main.

Une autre farce traditionnelle consiste à envoyer quelqu'un avec une énorme dame-jeanne chez un pharmacien, pour acheter *po cinq censes d'ôle di rose*. Or, l'essence coûte 2,000 francs le kilo. Le pharmacien a soin de dépêcher le nigaud chez un confrère, qui regrette d'en être dépourvu pour l'instant et envoie à son tour le commissionnaire le plus loin possible.

Au régiment, on envoie les conscrits chercher le parapluie de l'escouade, la clef du champ des manœuvres, un nouveau chef de file, de la graine d'agent de casernement, et bien d'autres sottises.

Dans les mines, on ordonne aux « nouveaux » d'aller chercher *les rodjès bottes dè maiste-ovri* « les bottes rouges du porion «, ou d'aller éteindre le quinquet sans mèche, celui qu'on voit brûler au loin. On envoie un nigaud à l'autre extrémité du faubourg, chargé d'un lourd colis sur les épaules. Il se trouve qu'il n'a ainsi promené qu'un moellon.

Dans certaines parties du Hainaut, les poissons d'avril s'appellent *sèmince d'avri*. Cette dénomination vient de la farce traditionnelle qui consiste à faire demander de la « semence d'avril » par celui qu'on veut berner. Jadis, cette demande s'adressait généralement au maréchal qui, adroitement, noircissait la figure du commissionnaire et, sous un prétexte quelconque, le renvoyait à l'expéditeur.

Nos gamins des rues ont mille farces dans leur sac pour ce jour.

Défiez-vous des objets bien en vue que vous trouverez aujourd'hui. Si vous vous baissez pour les ramasser, vous les verrez subitement disparaître, filer au bout de leur fil vers un porche, d'où des frimousses éveillées, bientôt apparues, vous nargueront en se gaussant de vous. Bien entendu, les passants feront chorus !

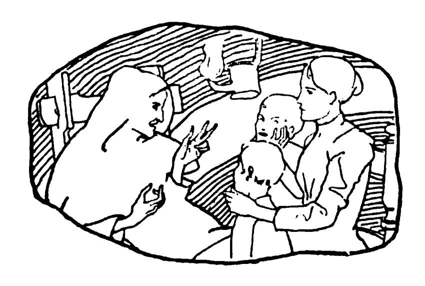
Si le soir, dans une ruelle, vous voyez deux bambins accroupis

sur les trottoirs d'un côté et de l'autre de la chaussée, tenant en mains une ficelle probablement tendue, si vous les voyez chuchotter et se prévenir de votre arrivée, n'allez pas prendre vos précautions et lever les jambes plus haut que nature, pour éviter l'encombre. C'est bien cela qu'ils veulent : il n'y a pas de ficelle — ils font seule ment semblant, les gaillards, et vous serez attrapé !

Une des vieilles plaisanteries du jour, et vraiment drôle aussi, est faite par ce gamin qui se repose à côté d'un panier soigneusement recouvert d'un drap de toile bleue, comme c'est l'ordinaire. Vous passez. Il vous demande bien poliment de l'aider à remettre son fardeau sur l'épaule. Il le prend d'une oreille, vous de l'autre, vous tirez, vous tirez, vous plaignez mentalement le pauvre petit bonhomme de devoir porter pareil faix. Quand tout à coup, il file, et vous voyez le panier se soulever sous votre effort trop vif. Le panier, qui était sans fond, laisse voir un petit garçon qui saute et vous surprend. Votre air ahuri soulève les lazzis de la galerie, que vous n'aviez pas aperçue, et vous n'avez rien de mieux à faire qu'à partir rapidement.

Une autre fois le panier est encore sans fond. L'enfant qui se repose auprès, demande que vous le lui placiez sur la tête. Vous faites un effort, et du panier s'échappent un tas de cailloux, pendant que le gamin s'esclaffe et se moque de votre naïveté...

O. C.





# Chronique Wallonne

## « Belges » ou Français ?

Un livre a paru sous ce titre [1], et ce livre est une manifestation wallonne. C'est un roman à thése, avec une longue préface. Le roman est remarquable, la préface est curieuse et la thése fort originale. Elle a réveillé l'attention, même hors de notre pays, à Paris, où le livre a été édité, sur la nationalité belge et notre question des races. Toute la presse en a parlé. C'est un succès.

L'auteur, M. Albert du Bois, a débuté dans la Littérature par plusieurs recueils de poésies passionnées et d'intéressantes pièces de théâtre ; il s'est encore fait connaître par des évocations brillantes de la civilisation grecque. Il a ainsi à son actif une douzaine de volumes dont le moindre est intéressant, et dont la plupart ont été remarqués. Son nouveau roman mérite tout à fait les éloges que lui ont décernés ceux mêmes des critiques — et en Belgique ils sont, je crois, tous d'accord — qui ont fortement désapprouvé la conclusion de l'auteur et l'allure de sa préface.

M. du Bois vit à Paris et est resté Wallon. Il le dit, et entend le prouver. Il s'en fait gloire et rien n'est plus agréable à nos yeux. Mais, écrivain disert et artiste raffiné, il n'en est pas moins un Wallon... excessif !

Le mouvement flamingant l'a indigné. La suprématie des Flamands l'a blessé. L'oppression que commencent à ressentir les Wallons lui paraît injuste et insupportable. Il reproche à la Wallonie sa longanimité. Il n'y a rien là qui semble vraiment neuf. Mais il trouve que la France a le tort de se désintéresser de nous — et c'est ici que se manifeste son sentiment personnel. Aux yeux de M. du Bois, la Wallonie est lasse d'être Belge et les Wallons appellent de tous leurs vœux le morcellement de la Belgique et leur réunion à la France. Il y a, dit l'auteur, en Belgique 300.000 « Belges », qui sont des Brusseleers ou de vagues métis. Le reste sont des Wallons ou des Flamands, ceux-ci cousins très Germains de

(1) « *Belges* » *ou Français*, roman, par Albert du Bois. Un vol. de 302 p. Paris. Lemerre, éditeur, Passage Choiseul. Prix 3 fr. 50.

Guillaume II, ceux-là Français, de cœur et d'âme, et qui aspirent à le devenir de fait.

C'est net — et dit en termes fort vifs, avec un luxe d'épithètes peu amènes, qui ne sont point toutes réservées aux Flamands, contre qui, néanmoins, est surtout dirigée cette préface, ce libelle.

La négligence que met la France à poursuivre l'annexion de la Wallonie — qu'avait rêvée Napoléon III, ce « philosophe de génie » — nous vaut d'amères réflexions sur la légèreté proverbiale de nos voisins du Sud. Et quant au reste, M. du Bois dit aux Wallons leur fait en quelques paroles pleines de dureté. Il termine en interdisant à nos socialistes de chanter *la Marseillaise*, tant que les Wallons « n'ont point prouvé qu'ils ont cessé d'être un troupeau d'animaux imbéciles, à qui peuvent commander tour à tour les Espagnols, les Autrichiens, les Hollandais et les Flamands. » Ce diable d'homme est de ceux qui objurguent comme s'ils haïssaient !

Là-dessus, la presse a parlé. Les journaux belges ont donné avec ensemble, mais le mouvement a été sensiblement différent de celui que M. du Bois eût voulu susciter. Je ne dirai rien de la presse flamingante, sinon qu'elle fut bien mal venue de reprocher à M. du Bois des idées séparatistes, qu'elle s'est complu, du reste avec intention, à endosser à tous les Wallons : le jour où les Flamands ont déclaré que la Révolution de 1830 avait été une faute, « parce qu'elle avait séparé les Néerlandais du Sud et ces Néerlandais du Nord », ils ont donné l'exemple à M. du Bois [1]. La presse belge de langue française ne s'est pas fait faute de montrer que le bruyant libelle de notre compatriote eût été impossible si les Wallons n'avaient vraiment à se plaindre. Elle a rendu responsable de cette violente diatribe ceux qui rêvent en Belgique de soumettre définitivement une race à une autre. On lui trouva une excuse dans le précédent de certains Flamingants pangermanistes et séparatistes. Mais on fut d'accord pour déclarer que la Belgique n'était pas aussi absurde qu'il le disait, et que ce n'était pour personne un si grand malheur d'être Belge.

On a dit ici, sincèrement et en termes mesurés, ce qu'on pense en Wallonie et ce que nous pensons nous-mêmes de la question flamingante et de la question belge. La solution, à nos yeux, du conflit de races en Belgique, n'est point dans la lutte et dans la violence. Elle est dans l'égalité des langues (il n'en périra que la

(1) Je ne veux point contester que les patois flamands soient des patois. néerlandais, puisque cela plait à dire aux Flamingants. Mais le Wallon n'est point un patois français. Il appartient à la famille, il est un frère ou un cousin du français. C'est une distinction que M. du Bois n'a pas faite.

plus malade) dans la liberté au moins morale de leur usage et dans l'émulation des races. La violence nous déplaît autant chez les nôtres que chez autrui. Et quand nous voyons écrire, comme dans ce livre, que la langue flamande est « un patois enfantin et grossier bon tout au plus à servir de véhicule aux idées rudimentaires de l'anthropopithèque primitif », nous ne pouvons trouver le trait ni juste ni joli. Une langue vaut par l'usage qu'on en fait, et il n'est pas prouvé que l'anthropopithèque dont il s'agit fût plus bestial que nos modernes tortionnaires d'Arméniens, de Chinois ou de Boers.

M. du Bois a défendu sa thèse à sa façon. Personne n'y trouverait à redire, si l'auteur ne s'abusait jusqu'à affirmer qu'il rend l'opinion de plus en plus générale des Wallons conscients. Dirai-je qu'il les connaît assez mal, et que c'est honorer singulièrement le peuple wallon que de lui prêter, au cours d'un roman qui a de si belles pages, un langage qui dénote une distinction verbale plutôt négative et, dans cette Préface, de faire de nos terriens des assassins sournois et des patriotes imbéciles?

Pour M. du Bois, la conscience de race qui se développe chez les Wallons, les conduira, sans s'exaspérer, mais tout naturellement, à dénoncer le pacte de 1830 et à se jeter dans les bras de la France. On pourrait être plus mal, et le sein de Marianne doit être un oreiller fort agréable. M. Drumont, qui est, comme chacun sait, extrêmement Français, est resté sceptique devant les affirmations de M. du Bois, et il a même entrepris de le calmer. Suivant *la Libre Parole* (numéro du 10 février), il est vrai que la France se préoccupe fort peu de nous. M. Drumont ajoute qu'elle a tort, ce qui est flatteur pour les Wallons. Je ne suis pas prophète, pour ma part, et je n'ai pas l'intention de prédire ce qui aura pu se passer d'ici à un siècle ou même moins. Mais quant au temps présent, M. Drumont me paraît être bien dans la vérité quand il dit : « Quelque amitié qu'ils puissent avoir pour nous, je suppose que les Belges feraient une assez vilaine grimace si on leur offrait de renoncer à la situation heureuse et tranquille qui est la leur, pour l'existence tourmentée et violente qui est celle de la France actuelle. »

Nous sommes peut-être, nous autres Belges, tout aussi tourmentés que les Français. Du moins, notre minorité politique se plaint aussi fort, toutes proportions gardées, que la minorité adverse en France. Mais chacun est chez soi, et « cela aide beaucoup », comme dirait le paysan.

Pour ce qui est des races, n'en est-il point de violentées en France, comme il en est une en Belgique ? Chez nos voisins, les provinces souffrent de la centralisation, — qui est pire, puisqu'elle

est générale et qu'elle sous-entend la complicité des provinces elles-mêmes. A ce jeu-là, on anémie tout un pays, et l'anémie est un mal qui demande une médication longue et compliquée.

Chez nous, il en va autrement : nous ne souffrons point d'une pieuvre effroyable comme est telle grande Capitale. Les Flamands sont bien vivants, si l'on en juge par l'énergie de leurs porte-paroles, et la Wallonie n'est rien moins qu'anémique, puisque c'est cette bonne mère qui nourrit les trois quarts des budgets ! Elle se contente de peu, et il est possible qu'à la longue elle se fatigue si l'on y aide encore. Mais enfin, dans le mariage de raison qui l'unit à la Flandre, elle n'a pas l'indignité de se poser en martyre lamentable. Elle rappelle plutôt, dans son attitude actuelle, la solide femme de Sganarelle qui souffrait qu'on la battît, puisque c'était la Loi — bien sûre d'avoir sa revanche dans l'intimité conjugale. Cette femme acceptait malicieusement l'actuel inévitable, se chargeant à part elle d'en faire quelque chose d'éminemment temporaire, jusqu'au moment où, son maître et seigneur offrant à sa portée ce qu'on est convenu d'appeler le bout du nez, il en viendrait tout naturellement aux pires soumissions. C'était une femme de bon sens et de philosophie. Quant à son Sganarelle, il reste, n'est-il pas vrai, un bon type de grotesque, et pour l'éternité.

Que M. du Bois ne s'abuse. Il aura beau « interpréter » l'histoire à tour de phrases. Il ne convaincra point les Wallons. Ceux-ci restent, malgré tout, satisfaits d'être Belges, cette qualité, qu'il trouve si ridicule, ayant le premier avantage de leur garantir des libertés qu'on ne goûte effectivement nulle part au monde au même degré. Il y a bien d'autres raisons encore. Celle-là suffit déjà.

Si notre auteur constate avec raison un actuel et très vif désaccord entre les Flamands et les Wallons — un insatiable appétit chez les uns, des signes de lassitude chez les autres — ce n'est point au divorce que cela conduira. C'est à un de ces arrangements dont le plus mauvais, comme on sait, vaut mieux qu'un bon procès.

Il est vrai que certains Wallons, peu convaincus du caractère transitoire de leur situation de race, ont envisagé la possibilité d'une séparation administrative au sein de la Belgique. Mais rien n'a pu laisser croire qu'ils pussent s'occuper de poursuivre cette idée de manière à intéresser nos voisins d'Outre-Quiévrain, autrement qu'à un point de vue politique tout à fait spéculatif.

Les « impérialistes » du beau pays de France ont donc eu grand'raison de ne pas s'emballer à la suite de M. du Bois !

Quant au reste, je me permets d'assurer aux décentralisateurs et régionalistes français, dont nous admirons les efforts généreux,

que nous, Wallons, qui tenons directement de leur beau pays tant de lumières et tant de joies, nous craignons par dessus tout les aventures de la phalène. Le soleil luit pour tout le monde. Mais il ne vaut rien de le voir de trop près. L'exemple de M. du Bois est à la fois cruel et salutaire. Nous le croyons très suffisant.

*O. Colson.*

---

## Faits divers

(Janvier et Février).

**BRUXELLES.** — Le 19 janvier a eu lieu à l'hôtel du Grand-Monarque, un banquet wallon offert par ses amis à M. l'abbé M.-J. Renard, le chantre épico-comique de *Djean d' Nivelles* et de *Largayon*, qui venait de célébrer son cinquantième anniversaire sacerdotal.

Parmi les personnalités présentes citons MM. Lequarré, président de la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, V. Chauvin, président du *Comité officiel d'examen des ouvrages dramatiques wallons*, Jos. Defrecheux et Michel, membres de ce Comité, Georges Willame, chef de division au Ministère de l'Intérieur ; Albert Robert, président de *Nameur po tot*, de Bruxelles ; Tilkin, du journal liégeois *Li Spirou ;* O. Colson, directeur de *Wallonia*. M. C.-J. Schepers représentait la Ville natale de l'abbé poète, Braine-l'Alleud. S'étaient associés à la manifestation les poètes et écrivains wallons, abbé Courtois, curé de Saint-Géry ; François-J. Renkin, de Ramioul ; ingénieur Paternotre, de Soignies ; Parmentier, Petit, Aimé Brulé, de Nivelles, etc.

M. Chauvin présidait. Il a fait en termes heureux l'éloge du vénérable abbé, l'un des « pères spirituels » du mouvement wallon, et « le plus spirituel de nos Pères ». M. C.-J. Schepers associa à cette manifestation l'Administration communale et la population de Braine-l'Alleud qui, tout entière, entoure M. Renard de profonde estime et de sympathie respectueuse.

Le jubilaire a répondu d'une façon topique : « On a dit que je suis populaire. Cette popularité m'est douce. Je la dois à mes deux femmes. Ne vous récriez pas !... Oui, je suis bigame. J'ai épousé la Wallonie, à laquelle j'ai voué toute ma tendresse. J'ai aussi épousé le peuple, que j'aime passionnément. C'est du peuple que je suis issu. Sa vie simple m'a séduit, ses besoins m'ont paru sacrés. Car le peuple symbolise spécialement le travail, c'est-à-dire le Devoir. Si je suis allé à lui, c'est également parce qu'il sait aimer et qu'il a besoin d'affection... »

Au dessert, on a eu la grande joie d'entendre, de tous les coins de la Wallonie la langue vibrer en strophes émues et chaleureuses à l'adresse de ce patriarche autour de qui s'étaient spontanément groupés, réunis dans une même pensée affectueuse, des hommes de tendances philosophiques si différentes, qui tous œuvrent à son exemple pour le maintien et l'honneur de la vieille langue. *O. C.*

MONS. — M. Charles Rousselle, greffier du tribunal de commerce de Mons, vice-président de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, né à Mons le 12 mai 1833, y est décédé le 21 février dernier. Pendant plus de quarante ans, Charles Rousselle, le fils de l'érudit auteur de la *Bibliographie montoise*, a consacré les loisirs que lui laissaient le barreau et plus tard ses fonctions judiciaires, à des recherches historiques principalement sur sa ville natale. Sa première publication date de 1854 et porte ce titre : *Souvenirs historiques. Des procès de sorcellerie à Mons*, in-8° de 26 pages.

Les travaux les plus importants de cet historien sont : *Les agrandissements successifs de Mons*, fruit de laborieuses investigations dans les archives, des recherches sur *Les rues de Mons*, un répertoire des *Vues gravées de la Ville et des Monuments de Mons* et enfin une *Biographie montoise du XIXe siècle.*

Par ses travaux marqués au coin d'un érudition remarquable, présentés dans un exposé clair et sobre, Charles Rousselle s'est acquis une place marquante parmi les historiens montois du XIXe siècle et ses publications ont élucidé bien des points obscurs des annales de la capitale du Hainaut.

Rousselle aimait d'un amour profond sa ville natale, et tous ses concitoyens se plaisaient à reconnaître les nobles qualités de son cœur et appréciaient ses belles aptitudes de jurisconsulte et d'historien. *E. M.*

— Dans sa dernière séance, le Cercle Archéologique a appelé à la vice-présidence d'honneur, devenue vacante par la mort du savant regretté M. Félix Hachez, son ancien secrétaire, M. Ernest Matthieu, avocat à Enghien, à qui les sciences historiques doivent de nombreux et importants travaux, notamment l'*Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, œuvre couronnée par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, et la *Biographie du Hainaut*, en cours de publication. Nous nous faisons avec plaisir l'interprète de *Wallonia* en félicitant son excellent et dévoué collaborateur pour la distinction honorifique décernée avec tant d'empressement à M. Ernest Matthieu, par les archéologues du Cercle montois. *Bruhald.*

— Plusieurs journaux ont reproduit comme « variété », la Légende de la dentelle — qu'ils empruntent à l'ouvrage, d'ailleurs si intéressant, publié par M. VERHAEGEN sous les auspices de l'Office du Travail : « La Dentelle et la Broderie sur tulle ». Il convient de constater, avec un de nos confrères gantois, que le texte de M. Verhaegen appartient presque complètement à Mme POPP, de Bruges, née Caroline BOUSSART, qui a vu le jour à Binche et qui fut la première femme de lettres décorée de l'Ordre de Léopold. Donné

d'abord, croyons-nous, à l'*Office de Publicité*, il a été souvent réédité depuis, dans la presse et dans les recueils de contes et légendes de Mme Popp. Et, en bonne justice, c'est de ce dernier nom qu'il devrait être signé aujourd'hui encore dans les journaux.

— Un drame en un acte, en vers, la *Veille de Jemmapes*, par M. Albert du Bois, a été créé à Mons dernièrement (le 10 février) par une société d'amateurs, le Cercle Labiche. Cette œuvrette est un nouveau produit de la thèse, ou plutôt de l'idée fixe de l'auteur de « Belges ou Français ». Il y a de beaux vers et des tirades pleines de fougue. Mais le sujet est si artificiel et illogique que, malgré une interprétation au reste soignée, le succès n'a pas été vif. L'auteur a eu l'adresse d'émouvoir les spectateurs en mettant en scène un enfant qui, jouant, sur les conseils de son père, le rôle d'espion, est tué par les Autrichiens au moment où il porte une lettre au général Dumouriez : on le rapporte mourant sur la scène, dans la maison de ses parents Il n'en faut pas davantage pour arracher des larmes aux cœurs sensibles, et même pour provoquer des applaudissements de la part des spectateurs populaires. Néanmoins, l'impression a été fâcheuse et, le lendemain, le *Journal de Mons* reflétant l'opinion du public qui réfléchit a blâmé sévèrement l'auteur d'avoir conçu cet acte d'un patriotisme *sui generis*, et où le rôle de la mère, maîtresse d'un officier autrichien, est d'une immoralité si choquante.

Le même auteur a publié en notre ville, sous forme de tract à 5 cent. (Louis Boland, éditeur) un *Catéchisme du Wallon*. Les Montois aiment leur ville et ne sont pas insensibles au sentiment de leur race. Mais la propagande que l'auteur a employée en faveur de sa thèse bien connue les a laissés froids. Les prémisses de son raisonnement sont connus : il faut nous défier de l'envahissement politique et administratif des Flamands, qui peuvent avoir raison chez eux, tout en ayant certainement tort chez nous. Mais M. du Bois conclut que les Wallons sont des Français exilés qui doivent poursuivre la réintégration de leur pays dans le « vrai » domaine national, en supprimant la Belgique, invention de diplomates. Sur ce point, M. du Bois n'a convaincu personne, et l'on a été plutôt étonné de la façon désinvolte dont il interprète l'histoire de nos provinces pour montrer que la Wallonie est vraiment française « sol de France et Peuple de France. » On ne trouverait rien à redire si M. du Bois avait cherché à faire une œuvre d'exaltation patriotique, surtout provinciale. On la trouve mauvaise, dès qu'il s'appuie sur des arguments peu sérieux pour nous conseiller une sottise.

*Montois-Cayau.*

LIÉGE. — Le *Cercle athlétique*, qui est aussi un cercle d'esthétique, a organisé récemment, en son local, diverses manifestations d'art, notamment une exposition d'œuvres choisies de Félicien Rops, ce Wallon de Namur, qui connaissait la vieille langue, la parlait, et lui empruntait même des mots dans ses écrits — et dont néanmoins on a voulu faire un Flamand... et même un Hongrois !

M. Armand Rassenfosse, qui fut le disciple et l'ami presque filial de l'auteur des *Sataniques*, a commenté, en une causerie touffue et du plus vif intérêt, la vie du maître et son constant effort vers la beauté. Il a littéralement fait revivre pour ses auditeurs la figure de ce fier artiste passionné de vérité. Retraçant l'enfance de son héros, ses études, ses voyages, ses luttes, au nom de la raison supérieure, contre l'esprit bourgeois de son temps, disant la séduction de cet esprit patricien et l'impossibilité qu'il éprouvait d'être satisfait de son labeur, M. Rassenfosse nous a évoqué un Rops étrangement vivant, que nous admirons encore davantage depuis que, grâce au conférencier, nous le connaissons mieux.

Il nous a expliqué l'œuvre de cet illustre wallon par son caractère, en nous montrant comment il aima la vie d'un amour ample et fervent, dans toutes ses manifestations, et sut tirer d'une époque fiévreuse et opprimée une beauté suprême qui lui survivra. M. Rassenfosse nous a encore parlé des procédés graphiques de Rops. Il a trouvé, au cours de sa causerie, l'occasion de lire de nombreux extraits de la correspondance du grand artiste. Ces extraits ont prouvé, à ceux qui l'ignoraient, que Rops était aussi un parfait écrivain, qui excellait à exprimer sous une forme légère, aristocratiquement ironique, une philosophie très hautaine et très indulgente, celle d'un lumineux esprit dont la pénétrante raison a scruté l'hypocrisie du temps et connu les douleurs de la réalisation...

— La *Société liégeoise de Littérature wallonne* a publié le programme de ses concours pour 1903. Il est divisé en deux sections : Histoire et Philologie, Littérature. Les concours sont au nombre de dix dans chaque catégorie. Nous ne pouvons entrer dans le détail, et convions simplement les intéressés à demander ce programme au Secrétaire de la *Société*, rue Hors-Château, 50, à Liége. Les concours seront clôturés le 13 décembre.

— Le cours laissé vacant à l'Université par la mort de l'ancien professeur d'Histoire de l'Art a été scindé, et les titulaires viennent d'être nommés. Un cours d'Esthétique est échu à M. Fierens-Gevaert, un écrivain et critique distingué, tout à fait moderne et d'esprit très ouvert, connu par maints travaux d'art et une collaboration active à de grandes revues et à de grands journaux. Nous ne doutons pas que M. Fierens-Gevaert, étant appelé à vivre à Liége, ne pénètre vivement notre originalité de race et ne rende à la Wallonie l'hommage qui lui est dû. Le cours d'Histoire de l'art est échu à M. Laurent, ancien élève de l'école d'Athènes. M. Laurent est Wallon, né sur les bords de la Semois. Il a fait brillamment ses études à l'Université de Liége. M. Laurent est donc doublement chez lui. Les cours de MM. Laurent et Fierens-Gevaert sont très suivis et suscitent le plus vif intérêt.

— *L'Institut archéologique liégeois* a lancé dans le public une pétition adressée au Conseil communal, en faveur du maintien de la maison Porquin, dont nos lecteurs connaissent la valeur et l'intérêt par les articles de M. Paul

JASPAR. Cette pétition a aussi été communiquée à maints journaux et il s'en est suivi une nouvelle campagne de presse où les plus éclairés amateurs de sites et d'archéologie monumentale ont pris la parole. A tirer hors de pair un article de M. BULS, l'ancien bourgmestre de Bruxelles :

« Il importe, dit-il, de conserver précieusement les restes de notre architecture propre, celle qui correspond aux exigences de notre climat et aux propriétés de nos matériaux, jusqu'au jour, qui luira certainement, où l'on comprendra qu'il faut repousser de la langue, des mœurs, de l'art, un internationalisme infécond, parce qu'il ne répond pas aux conditions de l'adaptation au milieu, du moindre effort, de « l'optimum », c'est-à-dire aux facteurs déterminants de la psychologie des peuples ».

M. BULS plaide ainsi, en termes excellents, la thèse que défendit ici M. Paul JASPAR. Il termine en disant :

« Nous conjurons tous les hommes de goût, tous les wallonisants si ardents que compte Liége, d'unir leur protestation à celle que leur Institut archéologique vient d'adresser au Collège et au Conseil communal pour dénoncer la démolition de la maison Porquin comme un acte de vandalisme, indigne d'une cité intelligente, fière de son glorieux passé et amie des arts ».

L'administration communale de Liége continue d'étudier la question.

— L'admirable et doux poète de *Bouquet tot fait*, *Påhûtes rimès*, *Vîs Lîdje*, etc., M. Joseph VRINDTS, a ouvert, le 28 février dernier, en notre ville, un cabaret. M. VRINDTS avait été cordonnier. Il quitta le métier pour ouvrir une échoppe de marchand de journaux. Obligé à nouveau de changer de situation, le poète se fait débitant de bonne bière. S'il s'agissait d'un autre, nous pourrions croire qu'il rêve de créer quelque *Chat-noir* liégeois. Mais M. VRINDTS n'a ni l'aplomb, ni la verve d'un Salis. Notre poète est un homme simple, un peu timide, très « en dedans ».

La poésie ne nourrit pas toujours son homme, c'est entendu : tant pis pour les poètes. Ainsi parle la sagesse bourgeoise.

Il est quand même regrettable qu'on ne songe pas à soustraire aux difficultés de la vie ceux qui, comme M. VRINDTS honorent leur pays. La ville de Liége ferait chose noble et digne en réservant pour nos poètes populaires des situations modestes, mais sûres, pour lesquelles elle a parfois à rechercher des candidats de tout repos. Il est, dans les administrations, bien des emplois faciles dont ils s'accommoderaient fort bien.

*Pierre Deltawe.*

# Bibliographie.

*LES LIVRES :*

**Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885,** par Victor CHAUVIN, professeur à l'Université de Liége. (Ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a accordé en partage le prix Delalande-Guerineau.) — T. VI : Les Mille et une nuits (troisième partie.) Prix : 6 francs. Liége, H. Vaillant-Carmanne. Leipziz, O. Harrassowitz, 1902. — Un vol. in-8° de IV et 204 pages.

Ce nouveau volume contient les résumés des contes 181 (*Les frères jaloux*) à 372 (*Le prince du Sind et Fatime*) ; nous pouvons donc espérer que le volume suivant nous apportera la fin des Mille et une nuits.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire à nos lecteurs ce que nous pensons du travail de notre collaborateur. Bornons-nous à relever un nouveau fait analogue à celui que nous avons signalé à propos du t. V : le conte de Kalâne le paresseux (n° 233) paraît être la combinaison d'un conte plus ancien (n° 234) avec les éléments dont se sert l'auteur que M. CHAUVIN appelle le second égyptien et qu'il croit être un juif converti. Son hypothèse semble donc se confirmer de plus en plus.

*O. Colson.*

**Pétition pour les Langues provinciales au Corps Législatif de 1870,** par le Comte DE CHARENCEY, H. GAIDOZ et Ch. DE GAULLE. — A. Picard et fils, édit., 82, rue Bonaparte, Paris, Janvier 1903.

C'est la guerre déclarée à la langue bretonne qui a amené la publication de cette pétition vieille de trente-trois ans, et qui, à cause de la déclaration de guerre, en 1870, était restée inédite. Elle est accompagnée ici de diverses annexes : des séries d'opinions fournies à l'appui des Pétitions, ou recueillies depuis lors à son profit, et la reproduction d'un très bel article de M. GAIDOZ sur « la Poésie bretonne pendant la guerre » (*Revue des Deux Mondes,* 15 déc. 1871) où l'auteur reprenait occasionnellement la thèse au point de vue patriotique, sur des documents d'un intérêt tout à fait pathétique.

M. Henri GAIDOZ, le principal auteur de l'opuscule — on sent son inspiration jusque dans cette ingénieuse formule de « Langues provinciales » qui est tout le programme — a trouvé que la Pétition d'antan se justifiait encore. Dans ces pages, qui semblent écrites d'hier, tant elles répondent aux besoins présents, et qui même, en bien des points, furent prophétiques, les auteurs entraient avec autorité dans le vif de la question linguistique, en opposant des arguments d'ordre scientifique à la théorie jacobine de l'unité de langue ; ils montraient aussi que le patriotisme n'a rien à perdre, mais tout à gagner au maintien, à la restauration de l'esprit régional, et de la langue qui est la forme vivante de l'originalité provinciale. Le point de vue utilitaire ne leur échappait point, et l'incohérence du

français parlé dans certaines régions est toujours un excellent argument pour leur idée de donner l'enseignement du Français par l'intermédiaire de la Langue provinciale : Eskuara, Langue d'oc, Breton ou Flamand.

Il est intéressant de retrouver dans cet opuscule, sous une forme frappante de précision, les idées qui sont aujourd'hui courantes chez les provincialistes et de centralisateurs français et étrangers. La pétition se justifiait en 1870, un vif mouvement se dessinant alors en faveur de la décentralisation : on espérait trouver dans cette transformation administrative une solution libérale des questions politiques et sociales. Le même mouvement, tout aussi vif, s'est pareillement dessiné dans le monde politique de nos voisins depuis une dizaine d'années. Il a abouti à la constitution d'une commission, créée par la Chambre des députés, pour l'étude dont le Gouvernement impérial avait déjà chargé un groupe d'hommes politiques. « Les études continuent » — mais le public ne s'y fie pas. On travaille l'opinion par la presse, et, ce qui est mieux, les Provinces créent spontanément des revues, des musées, cent organismes divers et bien vivants. La France paraît avoir compris que l'émancipation des Provinces doit être l'œuvre des Provinces elles-mêmes. Aide-toi, le Ciel t'aidera. C'est aussi ce qu'on commence à comprendre chez les Wallons de Belgique.

*O. C.*

**Sourires perdus**, par le comte D'ARSCHOT. — Un vol. in-12. Lacomblez, éditeur, Bruxelles. Prix : 3 fr. 50.

Dans un style discrètement ému, ce recueil d'observations mélancoliques, forme une série de contes dont l'ensemble dégage une singulière impression d'unité.

C'est l'évocation de sentiments très élevés, situés dans des âmes d'élection, tantôt tourmentées par des pensées mauvaises, tantôt idéalement purifiées par une revivescence du cœur. Comme devant certaines peintures de paysages profondément vivants, on sent passer sur ces êtres débiles, qui ont en leur âme une force inconnue, des brises de tendresse ou des rafales douloureuses.

Le comte Guillaume D'ARSCHOT a passé son enfance bien près de nous, aux limites du Condroz et de la Hesbaye, dans un coin de nature d'une poésie cordiale et douce. Il semble avoir gardé avec une sorte de ferveur, le vif sentiment de jeunesse et de bonté qui l'a si souvent pénétré. Le dilettantisme qui corrode parfois si cruellement les âmes aristocratiques ne l'a point effleuré et il montre, au contraire, dans un de ses présents contes, le caractère décevant de ce détachement hautain, cause de toute impuissance psychique et sentimentale, D'autre part, c'est d'un cœur tendre et loyal qu'il étudie les problèmes troublants de la mentalité moderne chez les êtres, sensiblement symboliques, qu'il a rencontrés sur sa route.

Il passe, à travers cette œuvre de jeunesse, qui est bien près d'être un Livre, un souffle d'humanité tout à fait remarquable.

*O. C.*

**Médailles historiques de Belgique,** par Edouard Laloire. — Bruxelles, Goemaere. In-8° de 12 p.

Donne la description des médailles parues en 1902, avec 4 planches contenant 17 figures parfaitement gravées. Des livraisons analogues, du même auteur, ont paru en 1900 et en 1901, et le catalogue sera continué annuellement. C'est la seule publication, faite du reste avec toute la compétence et le soin désirables, qui renseigne sur ce genre d'œuvres d'art, qui n'est pas, on le voit, très pratiqué en Belgique.

**Ouvrages reçus.** — *La législation allemande sur l'assurance obligatoire*, par Léon Hanson, avocat à la Cour d'appel de Liége. Extr. de la *Revue prat. du Droit industriel* (Liége. Imprimerie Liégeoise, 1902). — *Chansons frivoles : Kinkempois*, vers de Pierre d'Amor, musique de Louis Hillier. (Paris, Godchaux. Piano et chant, net : 1 fr. Chant seul, net : 0.35. — *Marche wallone* pour piano, par Louis Hillier. (Brux. Breitkopf et Härtel. Prix : 2 fr). — *Armonac wallon do l' Saméne po l'an 1903.* (Malmédy, Ve Scius-Stonse. Prix : 0.10). — *Cang'mint d' tâvlai, lèver d' rideau ès wallon d' Lîge*, par Noël Dranoël. (Verviers, L.-M. Léonard. Prix : 0.75). [L'édition originale de cette pièce, parue en même temps, est en wallon de Verviers]. — *Antoine Clesse*, par Jules Declève. Publication du Cercle archéol. de Mons. Broch. in-8° de 18 p. avec portrait. (Dequesne-Masquillier, Mons). — *Les Archives générales du royaume*, par Ed. Laloire et E. Lefèvre. Extr. de la Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique, t. I, fasc. 1. (Leherte-Courtin, Renaix). — *Vers l'amour*, poésies, par R. Riversdale. (Paris, Maison des Poètes, 42, rue Mathurin-Régnier. Prix : 3 fr.). — *La Peinture au Pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, par Jules Helbig. Nouv. éd. (Liége, Imprimerie Liégeoise. Prix : 12 fr.). — *Quelques histoires de miséricorde*, par Jules Destrée. (Brux. Ve Larcier. Prix : 2 fr. 50).

*BULLETINS ET ANNALES :*

**Académie royale d'Archéologie de Belgique.** — Annales, 5e série, t. IV, 2e livraison. = *Relation d'un séjour de Michel de saint Martin à Anvers*, en 1661, par M. Armand de Behault : Compte-rendu d'un livre intitulé *Relation d'un voyage fait en Flandre, Brabant, Hainaut, Arlon*, etc., imprimé à Caen en 1667 ; le compte-rendu donne des extraits, notamment un relatif au combat des échasses à Namur : « Je n'ay pas manqué de m'informer du sujet, qui a peu (*pu*) obliger les habitants de Namur à combattre une fois l'an avec des Echasses, ainsi que quand le Gouverneur prend possession et quand il y vient au Prince, sans en pouvoir rien apprendre. Je me persuade néanmoins que les Romains qui ont occupé cette Comté et dont les Soldats passoient les rivieres elevées sur des Echasses, ont esté les Inventeurs de ce combat (*Strada, I, 8, de bello Belg.*). Il leur apporte mesme quelque utilité, car en se rendant habiles à marcher sur des Echasses, ils peuvent aller avec plus de facilité, dans les Marais de

ces païs. L'action se passe en cette manière. Le jour du combat des Bourgeois de Namur composent une armée particulière, appelée le Milan (*sic*) et les habitants des Faux-bourgs, et d'une lieuë aux environs de la ville, une autre qu'ils nomment Havresse (*sic*). Les Capitaines donnen des livrées à leurs Soldats, afin de les pouvoir reconoitre et chaque quartier a le sien. Ils sont tous élevés sur des Echasses hautes de 4 ou 5 coudées, et ceux tant de la ville et du Faux-bourg que des villages circonvoisins se rendent en la place de Saint-Remy, avec leurs Capitaines, qui ont chacun une compagnie de 50 hommes; puis les Trompettes qui sont placées aux fenestres de la mesme place sonnent la charge. Aussitost tous les combattans avancent les uns contre les autres en sautant et en cabriollans à l'envy, ce qui donne un grand plaisir aux personnes de condition qui sont aux fenestres de cette place, et à tous les spectateurs qui y arrivent de tous costés, mais la satisfaction croit encore lors qu'on les voit lutter l'un contre l'autre des épaules, avec une si grande violence qu'ils se rompent quelque-fois les bras et les jambes. D'autres s'appuyent sur une de leurs Echasses, et avec le bas de l'autre, ils donnent dans celles de leurs ennemis, et en renversent par terre trois ou quatre à la fois, qui tombent les uns sur les autres. Avant que de partir, les victorieux se mettent en rang, et les vaincus les salüent en s'en retournant; ils sont encore 2 mil 500 hommes. Le Prince ou Seigneur pardonne à la fin tout ce qui s'est passé, et donne des prix aux victorieux, qui jouissent encore de plusieurs privileges. » — *Pour la Biographie nationale*, par le R. P. VAN DEN GHEYN, S. J. Suite des recherches de l'auteur dans le riche fonds des manuscrits de la Bibliothèque royale, dont il a la garde : Sur Henri Rommain, chanoine de Tournai (XV^e siècle), auteur de deux ouvrages; sur Antoine Majoul (1654) qui vécut à Nivelles et dédia à l'Abbesse Adrienne de Lannoy, une traduction en vers français, des hymnes du bréviaire ; et sur un autre personnage. — *Les origines de notre art national*, par M. Louis MAETERLINCK. Réponse aux critiques formulées contre sa thèse, à savoir que « notre art, jusqu'à la fin du moyen-âge, n'est pas une dégénérescence de l'esthétique romaine (dont il faut néanmoins tenir compte) mais la continuation et le perfectionnement des formules artistiques des peuples barbares dont nous sommes issus ». — *Le jet des pierres au pèlerinage de La Mecque*, par M. Victor CHAUVIN. L'auteur étudie cet usage à la lumière de sa profonde érudition, réfute les explications qui ont été imaginées, et en présente une autre qui rend mieux raison de certaines particularités qu'on a trop négligées jusqu'à ce jour.

— BULLETIN, 1902, VII. = *Abbaye d'Aulne, une dernière élection*, par M. VAN SPILBECK. Relation de l'élection, en 1790, sous la présidence de l'abbé du Val St-Lambert, du dernier abbé d'Aulne, dom Norbert Herset. Avec pièces justificatives. — *Liste des religieux du monastère d'Aulne en 1660*, par LE MÊME. La presque totalité sont wallons, et surtout du pays de Liége. = Les deux articles sont accompagnés de notes biographiques intéressantes sur les personnages cités.

*REVUE DES REVUES :*

**Vlaamsche Gazet,** de Bruxelles (6 janvier). — Dr MILO, *De Wallonia over « l'Ame belge (?)* ». Signale l'article paru dans notre n° de mars 1902, pp. 77 et suiv., et en donne un compte-rendu détaillé, très exact et approbatif.

**Revue de Belgique** (15 janvier).— M. A.-J. WAUTERS étudie l'histoire de Adolphe de Bourgogne et les rapports qu'eut avec lui Jean Gossart, de Maubeuge, dit Mabuse — et dit aussi *Gossaert* par les rafleurs de gloires. L'érudite étude de M. A.-J. WAUTERS n'est pas seulement biographique : elle contient aussi des remarques et conclusions qui rectifient certaines attributions à Gossart et à d'autres, et elle donne de bonnes descriptions d'œuvres du peintre.

**Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique** (janvier).— A propos de la Maison Porquin, M. Ch. BULS, dans un article cité ci-dessus, a ces excellentes considérations :

« Malgré les efforts de centralisation politique, malgré les tentatives d'unification dans les pays à races variées, malgré la multiplication des rapports entre les contrées les plus éloignées, c'est cependant au XIXe siècle que tous les peuples ont cherché à se grouper par nationalités. L'Italie a réalisé ce groupement après un long martyre; nous assistons à la lutte pour l'autonomie dans l'Autriche-Hongrie, dans les principautés balkaniques, en Silésie, en Finlande, dans le Schleswig-Holstein. Partout, on fait revivre en des chants, en des romans la langue populaire : en Flandre, en Bretagne, en Provence, dans l'Allemagne du Nord, comme en Ecosse, en Irlande, dans le pays de Galles. La principale préoccupation des Boers héroïques n'est-elle pas d'opposer leur langue à celle de leurs vainqueurs? La Wallonie a cultivé son dialecte et a créé un puissant mouvement littéraire, plein de saveur et d'originalité.

» Le culte de la langue maternelle n'est qu'une forme de l'amour de la patrie. Tous ceux qui aiment leur pays et tiennent à leur nationalité doivent la pratiquer. Mais la patrie ne nous est pas seulement chère par ses chants, ses mélodies, son théâtre, elle nous parle encore par les œuvres qui reflètent ses mœurs, ses goûts, dans des matériaux arrachés à ses entrailles.

» Nous serions des fils dénaturés si nous ne respections pas les vénérables monuments qui incorporent quelque chose de l'âme nationale, si nous n'entourions pas leur caducité de soins pieux.

» Ces témoins de pierre parlent plus haut que des documents écrits : tout le monde les voit et peut les entendre. »

**La Libre critique**, 25 janvier. — De Mme Coralie CASTELEIN, à propos de l'exécution par Ysaye de la Symphonie en *ré* de César Franck : « Tout le drame de la vie profonde, vaste et humaine, chante, pleure, se convulse et se détend, court et sourit, s'arrête et s'élargit et s'angoisse, dans une noblesse infinie, une puissance musicale géniale, une science des sons et

des instruments incomparable, dans cette admirable et sublime symphonie, que nous devons reconnaître comme le monument de la musique moderne.

« César Franck, c'est l'onde musicale avec ses infinis imprécis comme toutes les extases; comme les horizons jamais touchés et toujours visibles, c'est la pure fluidité des sons enveloppés de leur ambiance grandissante, c'est l'esprit dans son essor sans limite, c'est la vie dans son expression de noblesse, de sublimité, d'angoisse terrible et de paix religieuse. Mais tout cela est nimbé comme de la puissance d'un souffle qui fut trop puissant, trop large, trop intense, et ce souffle entoure, enlace, joint les parties de cette admirable symphonie, comme l'incandescence de flammes voisines qui se toucheraient dans l'invisible et resteraient néanmoins tangibles. Aucune œuvre purement musicale depuis Beethoven n'a réuni une plus rare CONTINUITÉ D'ÉMOIS; dans la plus grande partie de sa durée, elle reste au plus haut degré de la sublimité, sans défaillir un instant, et notre propre souffle s'angoissait, s'élargissait, suivait la religieuse humanité de cette œuvre grande comme un monde d'art et d'expression.

» Mais pour nous révéler ce monument musical, il fallait un chef comme Ysaye. Grâce à lui, le frisson des grandes choses nous a étreints et soulevés; rien n'a échappé des sons sublimes, de leur couleur, de leur dessin, de leur relation entre eux et dans leurs mouvements. Jamais peut-être on n'a entendu ainsi cette admirable symphonie... Cette inoubliable audition restera comme un monumental souvenir attaché au monumental œuvre de Franck ».

**Le Ménestrel** (22 février). — « Qui savait qu'Edgar QUINET jouait du violon et sa femme du piano, et que tous deux faisaient de la musique ensemble? On nous l'a appris incidemment, ces jours derniers, lors de la première des commémorations instituées pour le centenaire de QUINET, à l'école municipale de jeunes filles de la rue des Martyrs qui porte son nom. Cette commémoration avait lieu dans une des salles de l'école, où on avait rassemblé un grand nombre de meubles, de gravures, de portraits, d'objets d'art, de livres ayant appartenu à l'illustre écrivain. Là, d'anciennes élèves ont exécuté sur le violon de QUINET et sur le piano de Mme Quinet *des airs de Grétry*, particulièrement chers à QUINET et à sa compagne. »

**La Belgique militaire** (30 novembre). — *Un officier liégeois au service de l'Autriche*, par le général retraité BERNAERT. Il s'agit de Léonard de Reyniac, né à Liége en 1775, naturalisé Français avant la Révolution de 1830, et mort à Douai le 10 avril 1840. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme — son parent, peut-être, l'auteur fait des recherches pour le prouver — François de Reyniac, né à Liége en 1739 et mort le 21 février 1803 à Lintz (Autriche). L'auteur complète, au sujet de ce dernier, les renseignements connus sur cet homme de guerre du régiment liégeois dit de Vierset, qui défendit vaillamment Charleroi sans parvenir à en empêcher l'investissement. — Le nom de Reyniac ne paraît pas être liégeois : il existe cependant encore des Reyniac en cette ville, à notre connais-

sance, dans le quartier de Ste-Walburge, où ce nom (Regnac) est porté par de petits cultivateurs.

**Chronique des Arts** (21 février). — M. Louis MATERLINCK rend compte de la trouvaille qu'il a faite récemment dans les réserves du musée de Gand, d'un tableau signé très lisiblement K. D. Kauninck, peintre qui était resté jusqu'ici complètement inconnu. Ce petit paysage fantastique appartient aux traditions picturales de Joachim Patenier.

**L'Idée libre**. Mons (novembre, tiré à part). — *La Belgique* et *le Folklore*, par Charles GHEUDE. C'est la conférence que donna M. G. à Bruxelles, puis à Liége, et dont il fut déjà question ici-même, t. X, p. 79. L'auteur fait connaître l'intérêt scientifique, philosophique, artistique, et même politique du folklore. Il s'attache à combattre les préventions que certains conservent encore contre les traditions populaires. Pour le moraliste, dit-il, pour l'homme de cœur aussi, il n'est pas d'être vil : toute âme mérite examen. Le folklore belge ne peut avoir aucun caractère d'unité, puisque deux races s'y partagent le territoire. Mais partout nous trouvons une identique poésie, que l'auteur goûte vivement. Il fait à vol d'oiseau un résumé des différents modes du folklore, il en donne des exemples, il en déduit l'intérêt, il en montre le charme. Il n'y a pas jusqu'à la langue populaire, qui, pour sa verdeur, son pittoresque, sa parfaite adéquation à la saine franchise de l'homme simple, ne trouve en M. G. un admirateur convaincu, qui met tout à sa place, et trouve beau ce que la nature a créé ou suscité.

La vraie notion de patrie, dit l'auteur en terminant, repose sur la tradition. En même temps que les peuples doivent s'efforcer de s'élever, en prenant de plus en plus conscience d'eux-mêmes, ils ne doivent pas néanmoins oublier qu'ils sont solidaires l'un de l'autre. La confiance en soi ne sera point pour eux une cause de vie égoïste et fermée, et c'est au contraire de l'individualisme enthousiaste que sortira la solidarité internationale. Car en se repliant sur lui-même chaque peuple trouvera en lui, à côté de sensations et de caractères qui lui sont propres, le fond commun de l'âme universelle.

**Revue de l'Université de Bruxelles** (décembre et janvier-février). — *Les origines légendaires de « Feuersnoth » de Richard Strauss*, par Ernest CLOSSON. — L'auteur de cette notice est conservateur-adjoint au Musée instrumental de musique de Bruxelles ; il collabore au *Guide musical*, aux *Signale für die musikalische Welt*, de Leipzig, au *Weekblad voor Muziek*, d'Amsterdam, etc. C'est un musicologue, un critique, mais c'est aussi un artiste. Il combine agréablement, pour lui et ses lecteurs, l'esprit de recherches et le sens de la méthode à la pénétration de l'art. Il sera permis de dire que la rencontre de ces trois qualités est assez rare chez un musicien.

Dans le présent travail, M. C. s'occupe d'une légende très amusante, que les revues musicales allemandes ont signalée comme ayant donné le

sujet du plus récent ouvrage lyrique de Strauss, légende audenardaise publiée par WOLF dans ses *Niederländische Sagen.* Il s'agit d'un amant berné qui, pour se venger de celle qui l'a ridiculisé, oblige la belle à fournir aux bourgeois, le feu dont la ville a été subitement dépourvue par l'effet d'un puissant sortilège qu'il a suscité : tour à tour, les habitants viennent allumer leur cierge à une flamme qui jaillit du dos de la jeune fille ! Cette farce se trouvait sculptée à la façade latérale d'une vieille maison d'Audenarde.

Cette légende compte parmi les plus populaires du moyen-âge, et le trait de l'amoureux suspendu dans un panier, au vu des passants, par sa malicieuse amie, n'est pas le moins répandu. Elle se rattache aux traditions relatives au personnage de Virgile l'Enchanteur. L'auteur en donne la bibliographie, avec extraits et commentaires. Un des conteurs les plus abondants en « faicts et dicts virgiliens », le liégeois Jean DESPREIS, dit d'Outremeuse, dans son *Myreur des Histors*, a une variante très curieuse, dont le début est une véritable idylle, d'une grâce et d'une naïveté charmantes. La sculpture d'Audenarde est loin d'être unique : les représentations du panier, et du trait de la belle ardante, ont fait l'objet de nombreuses illustrations. L'auteur en fait le compte. Il a recherché à Audenaerde, où tout souvenir de la légende a disparu, la sculpture naturaliste que WOLF a signalée. Ce bas-relief n'était pas le seul en cet endroit ; il y en avait tout une série d'autres dans le même esprit.

Par malheur, on les détruisit il y a quelque cent ans, « à cause de l'inconvenance de certaines d'entre elles ». L'auteur ajoute très justement : « La bêtise et la pruderie firent de tous temps, aux Vandales et aux Iconoclastes, une concurrence souvent victorieuse ». Un panneau de Jean STEEN, qui représentait aussi le trait de la femme allumée, a été, il y a quelques années, l'objet d'un attentat aussi odieux de la part d'héritiers ruraux : un coup de rabot vengeur fit disparaître la figure principale, et le panneau ainsi purifié fut brocanté pour la somme de cinq francs. L'œuvre intacte avait été sur le point d'être vendue 3,000 francs à... M^me^ Humbert.

**Revue des Traditions populaires**, de Paris, 1902. — *Les origines de la légende des Nutons*, par Ernest DOUDOU. — L'auteur pense que ces nains légendaires ne sont autres que des esclaves, des colons et des soldats romains ayant fui les légions de César dominateur des Gaules, et qui, craignant le supplice et la cruauté des maîtres de l'époque, se seraient réfugiés dans les endroits où la légende place aujourd'hui les Sotais ou Nutons. M. D., qui est en possession d'une bibliographie très étendue du sujet, reprend une à une les caractéristiques que le peuple attribue aux Nains, et s'efforce de les concilier avec sa thèse. Il montre aussi comment les découvertes faites dans les grottes et cavernes justifient ses suppositions. Les explorations officiellement actées ne lui donnent pas toujours raison. Mais l'auteur affirme les avoir refaites avec des résultats souvent tout différents. Il y a ici matière à une discussion entre lui et ses savants prédécesseurs, dont il est nécessaire d'attendre le résultat, si l'on juge à

propos de l'entreprendre. Notons simplement, pour mémoire, et dans un autre ordre d'idées, que le travail de M. D. a été écrit avant la publication des articles de M. Schuermans dans *Wallonia*.

*REVUE DES JOURNAUX :*

**La Réforme** (23 février). — De M. Jean Delvaux, *les Empêcheurs de danser*. — « Un pli de mécontentement creuse le front des politiciens austères : voici le Carnaval. Leur mauvaise humeur s'isole en ces jours de gaieté débridée et leur farouche vertu se répand en véhéments réquisitoires contre l'odieux Mardi-Gras... Attendons-nous, avant qu'il soit longtemps, à voir le législateur, muni de verges et la bouche pleine de paroles foudroyantes, tonner contre les licences du Carnaval et fustiger implacablement le masque et le déguisement.

» C'est une tendance alarmante de l'esprit politique de la plupart des partis — avancés comme réactionnaires — en Belgique, que ce prohibitionnisme à outrance contre tout ce qui n'est pas absolument conforme à un lourd et ennuyeux idéal de décence et d'austérité. C'est à croire, parole d'honneur, que toute la lutte politique a pour enjeu unique nous ne savons quel prix de vertu superficielle et quel misérable honneur de plaire à la Tartuferie collective.

» Dans ce steeple-chase effréné vers le bon ton et la bonne réputation, les partis méconnaissent la formidable puissance des mœurs ancrées dans la nature, la coutume et la tradition. L'esprit rectiligne de certains politiciens, figé dans une formule artificielle, est inhabile aux interprétations impartiales et consolantes des mœurs, incapable de comprendre le sens philosophique des coutumes, et en révolte constante contre la nature.

» Et le malheur est que cette mentalité de chambre close a gagné parfois l'esprit public lui-même et que, pour défendre les mœurs résistantes et éternelles, fondées sur l'inébranlable tradition et l'immuable nature, il faut un courage d'autant plus grand que l'hypocrisie de leurs contempteurs est en quelque sorte une hypocrisie inconsciente et de bonne foi. »

**L'Express**, de Liége (15 février).— *Le nouveau musée*, par A. Mateur : Propose quelques rectifications au Catalogue officiel, et dit, entre autres, du peintre Lefebvre dont *Wallonia* a parlé (t. X, 33, 153) : « Un peintre liégeois de grand talent et mort jeune, ne figure pas au Musée où sa place est marquée : Laurent Lefebvre, né à Visé, le 3 août 1786, et mort à Liége, en 1815, fut d'abord élève de Fassin, ensuite de Louis David, dont il devint le favori et qu'il aida dans ses travaux, entre autres dans le tableau du Couronnement. Liége possède de lui deux œuvres bien connues et que le catalogue attribue au Français Robert Le Fèvre ; ce sont les portraits en pied du roi et de la reine des Pays-Bas qu'on a relégués à l'hôtel-de-ville et qui devraient être au Musée avec le portrait en pied de Grétry (aussi de Lefebvre en 1813), qui appartient à l'Emulation et où il est mal éclairé. Lefebvre fit aussi le portrait de Napoléon I^er et celui de l'impératrice

Joséphine, que l'empereur donna à la ville d'Aix-la-Chapelle et qui, très brillant, fait l'ornement du Musée. On cite encore de Laurent Lefebvre les portraits du général Lecourbe (1808), de Delchamp (1815), et de l'actrice Clara (1815), maîtresse de l'empereur [du roi] Guillaume.

» Jean Lefebvre, son frère, mort à Saive, possédait à Visé le portrait de la célèbre Angelica Catalani et il y a, à Cheratte, un portrait d'une dame Hermans, de la cour de Napoléon ou de Guillaume Ier, attribué à Louis David et offert en vente à la ville de Liége, après avoir été refusé à la National Gallery comme œuvre de David. Ne serait-ce pas une œuvre de Laurent Lefebvre ? Il vaudrait la peine de s'en assurer. »

**Le Petit Bleu,** de Bruxelles (7 décembre). — De Zemganno un article consacré à Mlle Berthe Bady, rappelant la carrière artistique de cette Wallonne (du pays de Charleroi). Elle débuta au Théâtre Antoine, dans la création des *Fossiles*, de François de Curel. Passa au Théâtre de l'Œuvre, qui venait de naître : « C'était l'époque idéaliste, symboliste, ibsénienne surtout; sa nature rêveuse et vibrante la portait vers ce théâtre nouveau; elle s'y donna en croyante, avec son merveilleux instinct de femme artiste, et les qualités particulières de sa race », chez Lugné-Poë, elle créa l'*Image* de Beaubourg, *le Cuivre* de Paul Adam, *Romersholm* et d'autres pièces d'Ibsen, des drames de Maeterlinck, puis *la Lépreuse* et *Ton sang* d'Henry Bataille. C'est dans cette dernière pièce qu'on la revit au Parc où elle avait passé quelques fois en tournée avec Lugné-Poë et ses camarades « et ce soir-là, le public bruxellois fut remué par la simplicité, la justesse et l'émotion profonde de son jeu. »

« Elle avait eu la joie et la gloire de participer à une révolution artistique, d'être et de se développer parmi les meilleurs protagonistes d'un mouvement qui marquera dans l'histoire du théâtre ; mais tout cela n'était qu'une carrière à côté; elle jouait trop peu; à Paris, on l'admirait comme une artiste originale, d'une espèce trop précieuse, trop rare; les directeurs voyaient en elle une comédienne d'exception, qui ne pourrait pas se plier à l'ordinaire du répertoire. Alors, elle joua Fantine des *Misérables*, à la Porte Saint-Martin; ici, c'était la pièce à l'affiche pendant des soirs; c'était le grand — voire même le gros — public. C'était le boulevard; très applaudie, très discutée, Berthe Bady entrait dans le rang. M. Ginisty l'engagea à l'Odéon..., et ne lui donna presque rien à faire jusqu'à la triomphale soirée où elle vient d'être acclamée. »

...« Son succès dans *Résurrection* consacre plus qu'un talent, une sorte de génie féminin qu'on a pu comparer à celui de Mme Eléonora Duse. »

**La Gazette,** de Bruxelles [1]. — *Les Utiles légendes*, par un anonyme. « Un peu partout dans notre pays, Flamands et Wallons découvrent, dirait-on; leur âme ancienne; mais avec étonnement et avec joie, ils s'aperçoivent

(1) Cet article nous est communiqué par un lecteur obligeant, qui a omis d'en noter la date. Il doit, dit-il, remonter à deux ou trois mois. Le sujet qu'il traite est toujours actuel pour nos lecteurs, surtout quand il est écrit de cette façon.

qu'ils ont, dans leur passé, des expressions de joie et d'émotion très particulières et qui leur donnent des impressions exceptionnellement profondes, des impressions étranges qui les font se souvenir de choses que, pourtant, ils n'avaient jamais entendues, ils n'avaient jamais vues.

» Pendant très longtemps, ces souvenirs avaient sommeillé, réveillés de temps à autre seulement par quelque chercheur érudit, par quelque artiste amoureux de pittoresque. Mais l'élite les dédaignait un peu. Dans le nécessaire, dans le salutaire mouvement vers l'atténuation des antagonismes de races, vers la paisible fraternisation des peuples, on en était arrivé à confondre l'harmonie avec l'uniformité. On semblait craindre de conserver des caractères distincts. Et l'on s'acheminait, sans s'en apercevoir, vers l'expression sans caractère. Il y avait là un évident excès. Pour s'entendre, pour vivre dans la mutuelle confiance et dans la paix, il n'est pas nécessaire que les hommes se dépouillent de tout ce qui les différencie ; il suffit qu'ils soient d'accord sur quelques grandes idées essentielles. Cela fait, il y aurait danger, parce que déperdition de force, à vouloir s'identifier, à vouloir partout exprimer les idées de la même façon. Pour émouvoir les hommes d'une même émotion, il ne convient pas de leur dire partout les mêmes choses. Les mots et les usages changent de signification suivant l'atmosphère, suivant la nature du sol, suivant les tons de la verdure, la fécondité de la terre et la couleur du ciel. Il faut accorder les expressions à tout cela, observer la relation des valeurs. C'est pour cela que telle chanson, telle légende qui paraîtra banale, froide, muette au reste de la terre, éveillera dans l'âme des hommes d'un petit coin de pays une émotion indicible, la belle et pure exaltation qui rend l'âme subitement plus accessible aux mouvements généreux : c'est qu'elle aura soudain fait revivre mystérieusement toutes les émotions éprouvées par des générations successives, c'est qu'elle aura fait sentir aux hommes du présent la communauté de leur passé.

» Quand les géants sortent à Bruxelles au son du *Reusenlied*, quand apparaît le *Doudou* sur la place de Mons, quand le *Signorke* se montre à Anvers, quand se déroule le *Crâmignon* devant la Violette à Liége, ou quand Ath marie *Goliath*, il court dans la foule, en même temps, une exubérance et une extraordinaire cordialité. C'est que la coutume locale, la légende locale, la chanson locale, tout ce qui dit les vieilles émotions simples, tout ce qui les traduit dans la couleur de pensée de la race, a le don de faire penser et éprouver avec le maximum de sensibilité dont un homme est capable ; aussi d'éveiller en lui, le plus qu'il en peut éprouver, la conscience de la solidarité, car presque toutes les vieilles légendes et les vieilles coutumes disent, à travers leurs naïfs symboles, l'union des efforts humains contre quelque danger, contre quelque force mauvaise.

» Et dans les émotions, dans les exaltations ainsi provoquées, il n'y a que sensibilité et bonté : cela n'a rien de commun avec le patriotisme belliqueux, agressif, avec l'odieuse culture des haines entre races. Il n'y a là qu'une force augmentant les énergies individuelles et, par conséquent, utile à la grande collectivité humaine. »

---

# A Camille Lemonnier

La Belgique intellectuelle vient de fêter, avec une cordialité magnifique le grand écrivain qui durant les quarante dernières années, a honoré en notre pays les Lettres françaises et l'Art universel avec une fécondité géniale au cours de cinquante cinq volumes.



L'aspect de l'œuvre si varié, si soutenu, de Camille Lemonnier a été l'occasion d'une exaltation bienfaisante, et les hommages fervents de tous ceux qui pensent ou rêvent se sont une fois encore, aujourd'hui comme il y a vingt ans, unis en un hymne puissant d'admiration et de reconnaissance vers l'artiste probe et généreux qui, toujours jeune et puissant, reste le Maître.

A tant d'hommages particuliers, nous joignons la cordiale reconnaissance des Wallons pour l'écrivain qui, dans tout son œuvre, a exalté la Vie des races comme la Vie des hommes ; et, dans maints livres, qui comptent parmi ses plus beaux, a rehaussé d'un art chaleureux et révélateur, les beautés de notre sol, le charme profond de nos forêts, la grandeur de nos paysages, la santé et la pittoresque originalité de notre race.

WALLONIA.

# Le banquet de Bruxelles

Les Fêtes qui se sont succédées le mois dernier à Bruxelles en l'honneur de Camille Lemonnier ont eu récemment leur écho à Liége. A ce sujet, nous publions le présent numéro extraordinaire, où nos lecteurs trouveront, ci-après, le compte-rendu de la Fête Wallonne.

Nous rappellerons ici qu'au banquet du 8 mars, à Bruxelles, les Wallons avaient déjà manifesté leur solidarité avec les artistes de la capitale et ceux du Pays flamand. Un grand nombre des nôtres étaient présents, et la liste en serait trop longue pour la donner ici. Les autres se sont associés par correspondance à cette grandiose manifestation artistique et littéraire.

Au dessert, après les discours inspirés de nombreux et éminents artistes, M. Julius Hoste a parlé en flamand au nom des Flamands, et M. Oscar Colson en wallon au nom des Wallons.

Le journal *La Meuse* a recueilli pour son compte-rendu, le discours de M. Colson. Nous l'extrayons de ses colonnes. Par égard pour nos lecteurs étrangers que le détail pourrait intéresser, nous en donnons aussi, comme il est d'usage dans cette Revue, la traduction, autant que possible, littérale.

« Binamé Maisse,

» *C'est on Wallon qui v'va djåser. I djås'ret ès wallon.*

» *Nos vèyans chal tot çou qui l' payîs conpte di grand rapoûlé po v' fiestî.*

» *Toûr à toûr, avou 'ne haute loquince, les pårlîs les pus aconptés vantèt les mèrites di voste oûve et vis rindèt l'honeûr po vosse labor et vosse corèdje foû grands.*

» *Divins ci råre busquet, li Wallon n' qwîre à mète, crèyez-le bin, qu'ine pitite fleûr des tchamps.*

— » *C'est ès Frančès qu' vos avez scrît, d'vins ci lingadje qui nos pwèrtans, nos autes, dizeû tos les lingadjes.*

» *Si les Wallons wårdèt å coûr l'amor di leû riyant patwès, is ont li d' vwêr dè dîre, et nos l' dihans*

*Cher Maître,*

C'est un Wallon qui va vous parler. Il parlera en wallon.

Nous voyons ici tout ce que le pays compte de grand rassemblé pour vous fêter.

Tour à tour, avec une haute éloquence, les orateurs les plus estimés vantent les mérites de votre œuvre et vous rendent l'honneur pour votre labeur et votre courage éminents.

Dans ce rare bouquet, le Wallon ne cherche à mettre, croyez-le bien, qu'une petite fleur des champs.

— C'est en français que vous avez écrit, dans ce langage que nous portons, nous, au-dessus de tous.

Si les Wallons gardent au cœur l'amour de leur riant patois, ils ont le devoir de dire, et nous le disons

*bin haut, qui l' Francès, lu tot seu, nos ralôye a ces homes di d'vins l' tinps qu'ont aqwèrou âs hautès idèyes d'a c'te heûre li pus grande pårt di leû nôblesse.*

*» Vos avez tote vosse vèye ovré po l' glwêre dè bê lingadje di France.*

*» Vosse labor a-st-aidî, pus qu' nol aute, a stårer so l' payîs les grandès clårtès qui l' Francès respåd, sins måy nole cesse, tot wi-ce qu'il est.*

*» Et c'est ine djôye, ine grande djôye po nos autes, dè r'vèyî a cheskonk di vos lîves ci doûs lingadje qui nos inmans co 'ne fèy hoslé di novèlès bêtés, co 'ne fèy pus doûs, pus aglidjant.*

*— « Mains d'vins voste oûve i n'y a on lîve qui nos a stu â coûr. C'est* La Belgique.

*» Po fer cila, vos avez pris l' baston èl main, et vos avez r'batou l' payîs, qwèrant l'âme dèle Patrèye come in' èfant pierdou.*

*» Â bê mitan dès grandès vèyes, vos avez monté so les pus hautès toûrs, et la, d'ine fwète vwès, vos avez dit, po l'honeûr di nos vîs Pères, les pus bèlès paroles qu' i falève.*

*» Vos v's avez k'miné so les longuès drèves dè Plat-payîs ; et, åtou d' vos, vos avez vèyou li peûpe flamind, si fîr et si grand dè tinps passé, si påhûle èt r'ployî po l' djoû d'hoûy.*

*» Vos avez v'nou divès nos autes.*

*» Et d'pôy Tournay djisqu'a lez l' Prûsse, nouk di nos p'tits vigreûs payîs n'a catchî por vos s' sintumint.*

*» C'est l' Borain rude et deûr. C'est l' Namurwès gaiye et luron. C'est l'Årdinwès sinpe et solide. C'est l' Lîdjwès spitant et musicant. C'est tos nos autes, les francs Wallons !*

bien haut, que le Français, seul, nous rattache à ces hommes d'autrefois qui ont assuré à la civilisation actuelle la plus grande part de sa noblesse.

Vous avez toute votre vie œuvré pour la gloire du beau langage de France.

Votre labeur a aidé, plus que tout autre, à distribuer dans le pays les grandes clartés que le Français répand, sans cesse, partout où il est.

Et c'est une joie, une grande joie pour nous, de revoir à chacun de vos livres ce doux langage que nous aimons, encore une fois chargé de beautés nouvelles, encore une fois plus doux, plus séduisant.

Mais dans votre œuvre, il y a un livre qui nous a touchés au cœur. C'est *La Belgique*.

Pour faire celui-là, vous avez pris le bâton en main, et vous avez parcouru le pays, cherchant l'âme de la Patrie comme un enfant perdu.

Au milieu des grandes villes, vous avez monté sur les plus hautes tours, et là, d'une voix puissante, vous avez dit, pour la gloire de nos Pères, les plus belles paroles nécessaires.

Vous vous êtes conduit sur les longues drèves du Plat-pays ; et, autour de vous, vous avez vu le peuple flamand, si fier et si grand autrefois, si paisible et replié aujourd'hui.

Vous êtes venu chez nous.

Et depuis Tournay jusque près de la Prusse, aucun de nos petits pays si actifs, n'a caché pour vous son âme.

C'est le Borain rude et dur. C'est le Namurois, gai et luron. C'est l'Ardennais simple et solide. C'est le Liégeois sémillant et *musiquant*. C'est nous tous, les francs Wallons !

*» Vos avez trové totes ces p'titès sôrts d'homes tinant leû plèce ès bê dècôr qui l' brave Mère des homes lèzî aveût fait.*

*» Vos avez pwèrté haut cisse fwèce catchèye qui les tint à l' binamêye tère qui les a noûris.*

*» Adon, qwand c'èst qui vos v's avez assiou a l' tåve di nos ovrîs, qui vos avez magni l' pan di nos payîsans, comme on frè qu'est riv'nou — di v' lèyî viquer d'vins zèls, vos avez sintou bate leû coûr come si c'estahe vosse coûr.*

*» Si bin qu'a c' te heûre, nos autes, qu'a naihou ès ci payîs wallon, qui n' dimande qu'a-z-î viquer et qui vout î mori, nos trovans d'vins vos lives des raisons d'esse Wallons, d'inmer nosse peûpe si valureûs, d'esse firs di nosse payîs — des raisons qui nos n'avîs gote pressintou.*

*» L'advinance di voste âme d'« artiste », li fwèce di vosse coûr, li bêté d' vosse lingadje, li tcholeûr di vosse parole, tot çoula nos done, po nos prôpes sintumints, clårté et rikfwèrtance.*

*» C'est la poqwè qu' nos v's èstans v'nous r'merci.*

*» Nos v's admirans, binamé Maisse, mins co pus no v's inmans.*

*» Et si dj'el dis tot sinplumint, c'èst qui dj'el pinse — tot sinplumint ! »*

Vous avez trouvé toutes ces petites races tenant leur place dans le beau décor que la brave Mère des hommes avait fait pour eux.

Vous avez exalté cette force secrète qui les tient à la chère terre qui les a nourris.

Alors, quand vous vous êtes assis à la table de nos ouvriers, que vous avez mangé le pain de nos paysans, comme un frère revenu — en vous laissant vivre au milieu d'eux, vous avez senti battre leur cœur comme si c'était votre cœur.

De sorte qu'à présent, nous, qui sommes nés dans ce pays wallon, qui ne désirons qu'y vivre et qui voulons y mourir, nous trouvons dans vos livres des motifs d'être Wallons, d'aimer notre peuple si valeureux, d'être fiers de notre pays — des motifs que nous n'avions nullement pressentis.

La divination de votre âme d'artiste, la puissance de votre cœur, la beauté de votre langue, la chaleur de votre parole, tout nous donne, pour nos propres sentiments, clarté et réconfort.

C'est pour cela que nous sommes venus vous remercier.

Nous vous admirons, cher Maître, mais plus encore nous vous aimons.

Et si je le dis très simplement, c'est que je le pense — tout naturellement.



# Le banquet wallon



E banquet organisé le 28 mars en l'honneur de Camille Lemonnier par le Cercle de Littérature et d'Art L'AVANT-GARDE n'a eu rien à envier à la grandiose démonstration du même genre qui avait eu lieu à Bruxelles quinze jours auparavant et qui devait se reproduire à Paris, le 3 avril.

La manifestation liégeoise a revêtu un caractère tout-à-fait wallon. Et, à ce titre déjà, elle intéresse les lecteurs de notre revue.

Elle fut une levée générale d'enthousiames vers le Maître des lettres belges, pour son œuvre initiatrice, pour la sincérité et l'élévation de son art, pour sa bonté sereine, pour le noble exemple de son indépendance et de sa ténacité.




La présence de Camille Lemonnier parmi nous a suscité une exaltation bienfaisante. Les cœurs se sont unis pour le fêter à la manière joyeuse et enthousiaste qui est celle de notre race. Le sentiment wallon s'est exprimé avec unanimité et avec ferveur. Et le spectacle fut inoubliable.

Organisée en huit jours, la manifestation avait réuni une élite nombreuse et variée. Chose à noter, la fête ne fut pas uniquement

celle des littérateurs, elle réunit l'adhésion d'un grand nombre de personnes appartenant à tous les mondes des arts et de la pensée.

Il n'avait cependant été fait aucune invitation, sauf à certaines personnalités bruxelloises. Ainsi en avait décidé le Comité organisateur, et le succès général qu'a rencontré l'idée de la Manifestation a été d'autant plus remarquable.

Ce banquet marquera dans les fastes de la Wallonie.

Aussi avons-nous voulu en fixer le détail, et il nous a été donné de recueillir, à cet égard, les documents nécessaires. Nous exprimons au Cercle organisateur toute notre gratitude, et nous remercions les orateurs de l'empressement avec lequel ils ont bien voulu nous autoriser à publier leur discours.

Voici la liste des adhérents :

Paul André, littérateur.
Jules Berchmans, étudiant.
Oscar Berchmans, sculpteur.
Auguste Bénard, éditeur.
F. Blondiaux, dir. d'école primaire.
Ernest Bodson.
Nello Breteuil, littérat. et publiciste.
V. Brien, ingénieur.
Ch. Bronne, publiciste et littérateur.
G. Brouet, étudiant.
Paul Burnotte, avocat.

de Calonne, étudiant.
Ch. Castermans, architecte.
Léopold Chaumont, avocat, conseiller provincial.
Victor Chauvin, prof. à l'Université.
Colin, étudiant.
Isi Collin, littérateur.
Arthur Colson, littérateur.
Lucien Colson, littérateur.
Oscar Colson, président honoraire de la *Fédération wallonne* de la province de Liége, directeur de la revue *Wallonia*.
Paul Comblen, architecte.
Louis Corbeau, étudiant.
Valery Cousin, étudiant.

J. David, étudiant.
Jules Debefve, professeur au Conservatoire.
Jos. Defrecheux, sous-bibliothétaire à l'Université, homme de lettres.
Dr Alph. Dejace.
Charles Delchevalerie, littérateur et publiciste.
Jérémie Delsaux, artiste peintre.
Arthur Detry, avocat.
M. Dohy, étudiant.
Aug. Donnay, artiste peintre, professeur à l'Acad. des Beaux-Arts.
Julien Drèze, avocat, conseiller provincial.
Eugène Duchesne, prof. à l'Athénée royal.
Alfred Duchesne, professeur et littérateur.
Aug. Dumoulin, ancien président du Conseil provincial.
Dwelshauvers, répétit. à l'Université.

James Ensor.
Esters, employé.
Isidore Feron, instituteur communal.
A. Fleury, industriel.
Frenay, directeur d'école primaire.

Claude Genval, littérateur.
Olympe Gilbart, littér. et publiciste.
Amédée Glesener, négociant.
Gaston Grégoire, membre de la Députation permanente du Conseil provincial.
Maurice Guillemin, étudiant.

Léon Hanson, avocat, conseiller provincial.

Valère Hénault, échevin de la Ville.
Dr Henrijean, profes. à l'Université.
Maurice Hoebaerts. étudiant.
Hoven, chef de bureau à l'Administration communale.

Armand Jabon, avocat.
Jacques, professeur.
Jacobi, dessinateur.
Maurice Jaspar, professeur au Conservatoire.
Paul Jaspar, architecte.
Jorissen, professeur à l'Université.
Dr G. Jorissenne.

Keppenne, notaire, sénateur.

Dr Lambrichts.
Louis Lavoye, artiste musicien.
Nicolas Lequarré, professeur à l'Université, président de la *Société liégeoise de littérature wallonne* et de la *Société Franklin*.
Loumaye, avocat, président du Conseil provincial.
A. Louveigné, étudiant.
Charles Magnette, avocat.
Ernest Mahaim, professeur à l'Université.
Fernand Mallieux, avocat.
Marlier, étudiant.
L. Matagne, étudiant.
Camille Masius, vice-président du *Cercle Athlétique*.
Georges Masset, directeur du journal *L'Express*.
Alfred Micha, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville.
Van Missiel, directeur du *Théâtre du Gymnase*.
Albert Mockel, littérateur.
Mouzon, rédacteur au journal *Le Peuple*.
Henri Mug, président de la Société dramatique *Li Pèron Lîdjwès*.
Ovide Musin, prof. au Conservatoire.

X. Neujean-Dubois, avocat.
Jules Noirfalise, avocat, publiciste.

Henry Odekerken, critique d'art.

Y. Pirenne, étudiant.
Henri Postula, directeur d'Institut.

J.-Th. Radoux, directeur du Conservatoire.
Armand Rassenfosse, dessinateur et graveur.
Joseph Remouchamps, avocat.
A. Remy, notaire.
Paul Renaux.
George Renuart, étudiant.
Jean Roger, président de l'*Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons*.
Joseph Rulot, sculpteur.

Jules Seeliger, avocat, conseiller communal.
Hector de Sélys, étudiant, président de la *Fédération des Etudiants libéraux unis*.
Gustave Serrurier, architecte et décorateur, président du Cercle l'*Avant Garde*.
Ernest Sougnez, avocat.
Arthur Snyers, architecte.
R. Streel, instituteur communal, délégué du *Cercle des Anciens normaliens*.

Maurice de Thier, directeur du journal *La Meuse*.
Ernest Thiriar, étudiant.
A. Thuillier, rédacteur au *Journal de Liége*.
Mathieu Thone, imprimeur.
Alphonse Tilkin, directeur de la gazette *Li Spirou*.
Georges Tombeur, négociant.

Julien Warnant fils, avocat.
G. Willems, étudiant.

A huit heures, Camille Lemonnier, suivi des membres du Comité organisateur, pénètre dans la salle et le spectacle est vraiment émouvant. Des acclamations sans fin, enthousiastes, chaleureuses, partent de toutes parts. Ce sont des hourras, des applaudissements, des bans qui, pendant plusieurs minutes, tiennent l'assistance haletante. Le grand écrivain a peine à contenir son émotion devant une telle démonstration d'admiration et de sympathie.

Enfin, l'on prend place, et le banquet, au menu excellemment composé par l'aimable M. Verlhac, commence au milieu du plus vif entrain.

M. Camille Lemonnier occupe le centre de la table haute. A sa droite se trouvent MM. Gustave Serrurier, président de l'AVANT-GARDE ; Maurice des Ombiaux, Olympe Gilbart, Joseph Rulot, Oscar Colson ; à sa gauche, MM. Albert Mockel, Charles Delchevalerie, Auguste Donnay, Charles Bronne, Armand Rassenfosse.

Vers 9 heures, M. Oscar Colson, secrétaire du Comité organisateur, se lève pour donner lecture des télégrammes et des lettres. Au même moment, une admirable corbeille de fleurs est apportée, offerte par quelques lectrices liégeoises de Lemonnier. D'autres gerbes arrivent et ornent la table d'une éclatante parure.

Le secrétaire lit les lettres de MM. Edmond Picard, Emile Claus, Xavier Neujean père, député, Neujean-Dubois, avocat, Louis Dumont-Wilden, membre du Comité de Bruxelles, Madame Marguerite Radoux, MM. Charles Radoux, Edmond Glesener, Louis Fraigneux, ancien échevin des Beaux-Arts, Koister, dessinateur, M^me^ J. Coquette, directrice du pensionant de demoiselles, à Chaudfontaine; MM. Ernest Malvoz, professeur à l'Université, D^r^ A. van Beneden, directeur du Sanatorium provincial, D^r^ Alphonse Dejace, Joseph Remouchamps, avocat, Nello Breteuil, publiciste, qui, en s'excusant pour des motifs divers, de ne pouvoir assister au banquet, s'associent d'enthousiasme à la manifestation. La *Jeune Garde progressiste* de Liége envoie ses hommages, ainsi que le *Cercle des Anciens normaliens*, section liégeoise de la Fédération nationale des Instituteurs belges ; l'*Association générale des Etudiants ;* enfin la revue *Wallonia*.

Nous détachons de cette correspondance la lettre de M. Edmond Picard :

*Mes Amis de l'Avant-Garde,*

Excusez-moi de décliner votre cordiale invitation à la manifestation liégeoise en l'honneur de ce héros de lettres Camille Lemonnier, quoiqu'elle m'ait beaucoup touché. J'aime que de pareilles fêtes conservent une allure très particulière et très locale, et il m'a toujours déplu de voir les mêmes

hommes apparaître partout comme des refrains auxquels on ne saurait échapper. Que Liége soit Liége et demeure Liége en sa pureté native et si bellement originale. Camille Lemonnier en recueillera une joie spéciale et un agrandissement nouveau. Que chacune de nos grandes entités nationales porte sur Lui son éclat et sa lumière qui ne ressemble pas aux autres lumières ; et libérez ce grand Ami, libérez-moi aussi, du colportage, qui pourrait fatiguer, de mon affection et de mon admiration. Je les ai de tout cœur, et peut-être suffisamment, exprimées déjà. Que votre Jeunesse vaillante le fasse à son tour, seule et avec ses forces renouvelées.

Pour moi, je reste un ancêtre littéraire,

EDMOND PICARD.

Nous publions aussi cette lettre touchante rédigée par les éléves de l'école primaire des garçons de la rue du Jardin Botanique :

*Monsieur Lemonnier,*

Le maître nous a dit ce matin que vous seriez ce soir dans notre ville pour assister à la fête que vos admirateurs liégeois organisent en votre honneur, à l'occasion de votre cinquantième volume.

Nous ne connaissons de votre œuvre que *Histoire de huit bêtes et d'une poupée*, *Bébés et Joujoux*, *La Belgique*, et de beaux extraits qui sont dans notre livre de lecture ; mais ces pages nous ont donné souvent de bien douces émotions et nous avons voulu vous fêter, à notre façon, en écoutant attentivement ce que le maître nous a dit de vous, et en prolongeant la leçon de lecture, tout en ne lisant aujourd'hui que de votre prose.

Nous savons, cher Monsieur, que vous êtes la bonté même et que vous aimez particulièrement les enfants ; nous vous aimons aussi beaucoup, et si nous le pouvions nous irions à la fête de ce soir, pour voir de près votre belle grosse tête chevelue, et embrasser bien fort vos beaux yeux doux.

(SIGNATURES.)

C'est M. Gustave Serrurier, président de l'AVANT-GARDE, qui a souhaité la bienvenue à Camille Lemonnier. M. Albert Mockel a pris ensuite la parole. Les tostes de MM. Olympe Gilbart, Charles Magnette, Auguste Donnay, Arthur Colson, Hector de Sélys et Charles Delchevalerie, se sont succédés, plusieurs fois interrompus, comme les précédents, par les plus vifs applaudissements.

L'instant venu de la Réponse, un silence émouvant se fait et, quand le Maître se lève, tous les convives, mûs par une même pensée d'admiration et de respect affectueux, se lèvent à leur tour. L'instant est vraiment pathétique... Et c'est alors une admirable page, dite avec une émotion profonde, de cette belle voix solide, sonore, prenante, que posséde l'immortel écrivain.

Ce discours a produit une émotion inexprimable et, quand Camille Lemonnier prononça les dernières paroles, ce fut une explosion sans fin de bravos enthousiates...

# TOSTES ET DISCOURS

## De M. G. Serrurier.

*Maître !*

Je dois à ma seule qualité de président de l'AVANT-GARDE le grand honneur de vous adresser aujourd'hui la parole de bienvenue parmi nous et croyez qu'il n'a pas fallu moins que ce hasard pour me permettre, à moi sans autorité particulière, de parler en cette circonstance.

Le Cercle l'AVANT-GARDE peut s'honorer d'avoir eu dès ses débuts votre sympathie et vos encouragements. Il y a deux ans, en effet, vous voulûtes bien venir faire chez nous une conférence qui eut le succès enthousiaste qu'elle méritait, et votre verbe ardent et réconfortant laissa parmi nous un souvenir qui ne s'est point effacé encore.

Cet appui de votre haute autorité à notre jeune Cercle n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre de vous dont les œuvres, après une longue période de production étonnamment féconde, semblent revêtir de plus en plus, au fur et à mesure qu'elles éclosent, une jeunesse et une fraîcheur nouvelles.

Lorsque, il y a peu de temps, surgit dans le monde de la littérature et de l'art l'idée de manifester au grand artiste que vous êtes l'admiration et le respect que lui inspirent votre talent et votre caractère, l'AVANT-GARDE crut qu'elle ne pouvait rester étrangère au juste hommage qui devait vous être publiquement rendu.

L'occasion se présentait belle pour elle de vous exprimer toute la gratitude que vous doivent ceux qui pensent que le patrimoine intellectuel d'une nation constitue sa fortune la plus sûre et la plus impérissable.

Il nous a paru que la terre wallonne où depuis une vingtaine d'années s'est formée une école d'artistes et de littérateurs sur laquelle votre œuvre exerça sûrement une influence et dont la notoriété s'étend maintenant bien au-delà de nos limites géographiques, il nous a paru, dis-je, que la terre wallonne pouvait et devait prendre part à cette manifestation glorificatrice d'un des plus éminents représentants de la Belgique contemporaine.

L'appel que nous avons fait à nos concitoyens, réunit des adhésions empressées dans tous les milieux où vit la pensée indépendante

et cette assemblée où des hommes d'opinions diverses se trouvent unis en un fraternel enthousiasme, et où ne manquent même pas certains éléments qui faillirent ailleurs, vous dit assez le respect dont s'entoure votre nom et votre œuvre en Wallonie.

Dans quelques jours une série de représentations de *Un Mâle* que nous avons organisées, permettra à un public plus nombreux de vous acclamer et de vous fêter.

Ce n'est donc pas une démonstration limitée à notre cercle qui nous rassemble ici. C'est une Manifestation wallonne et rien n'est, je pense, plus légitime.

Vous avez, Maître, dans plus d'une de vos œuvres touché par trop de côtés les particularités qui caractérisent l'Ame wallonne pour que vos livres n'aient pas suscité parmi nous un enthousiasme et une admiration tous naturels.

Parallèlement, et bien que votre personnalité si distincte échappe quelque peu aux influences de races qu'elle domine, nous croyons que la Wallonie avec son génie propre a pu vous inspirer maintes pages parmi vos plus belles.

De là la communauté de sentiments qui nous réunit aujourd'hui et nous voudrions que, pendant les heures que vous passez au milieu de nous, vous puissiez vous sentir vraiment chez vous, au milieu de cœurs remplis de respectueuse admiration.

Parlerai-je de votre vie littéraire : incessant combat pour la cause de l'Art ?

Dirai-je votre inlassable ardeur dans l'éternelle et grande lutte pour la conquête de la beauté ?

Célébrerai-je votre œuvre qui est comme un long et passionné cantique à la nature, un hymne magnifique à la vie ?

Tout cela fut dit en des termes que je ne saurais égaler, avec une compétence à laquelle je ne pourrais prétendre.

Je veux cependant vous louer d'avoir eu beaucoup d'adversaires et même d'ennemis.

Ce qui, pour des médiocres, des ambitieux, des normaux, serait une infortune, est, pour les âmes fortes et fières, un honneur, car c'est l'aveu de leur valeur, la reconnaissance tacite de leur supériorité.

Aujourd'hui même, alors que votre gloire littéraire illumine d'un irradiant éclat la Belgique intellectuelle, vous avez la joie de vous dire que votre nom suscite encore bien des haines, les unes avérées, les autres occultes.

Et cela est bien.

Et il est bon qu'il en soit ainsi car ces ombres ne donnent que plus de brillant à la lumière dont rayonne votre œuvre, et votre conscience d'artiste est, ainsi, nette de toute compromission.

Mais, si vous vous êtes volontairement privé des faveurs que certains savent si adroitement et si profitablement attirer à eux, vous possédez au moins cette rare et précieuse jouissance de vous savoir estimé, aimé et admiré par tous ceux qui représentent la pensée libre, généreuse et tolérante.

Si des natures telles que la vôtre avaient besoin d'un réconfort, vous le trouveriez dans notre unanime accord pour proclamer la magnificence de l'édifice dont vous êtes le génial ouvrier.

Je suis heureux, Maître, d'avoir pu vous dire ces choses au nom de l'AVANT-GARDE comme au nom de ceux qui ont tenu à se joindre à elle et je terminerai en exprimant l'espoir que longtemps encore il vous soit donné de montrer aux générations nouvelles le haut et noble exemple de la foi dans l'art et de l'espérance dans l'avenir.

## De M. Albert Mockel.

*Cher maître et ami,*

Je ne suis pas l'homme des discours ; mais on m'a demandé de vous souhaiter la bienvenue au nom des écrivains français du pays wallon, — et de cette génération dont l'adolescence a connu le joyeux rayonnement de vos premiers livres.

Un jeune confrère vous dira l'admiration des derniers venus dans les lettres. On m'a désigné pour vous exprimer la reconnaissance de vos cadets plus immédiats, en terre wallonne.

J'en vois plusieurs parmi nous ; d'autres n'ont pu venir, mais je sais que leur cœur est ici. Avec eux nous avions fondé il y a près de vingt ans une revue d'art, *la Wallonie*, à laquelle vous avez donné, pendant sept années, votre collaboration généreuse. Ils s'appellent Charles de Tombeur, Demblon, Hector Chainaye, Arnold Goffin, Jules et Georges Destrée, Fernand Severin, Maurice Wilmotte, Ernest Mahaim, Pierre Olin, Gustave Rahlenbeck, Siville, Aug. Vierset, Maubel, Fontainas, Georges Garnir, Elskamp, Louis Delattre, Hubert Krains, Henrotay, Charles Delchevalerie, Paul Gérardy, Desombiaux, Jean Delville, Edmond Rassenfosse, Charles Bronne, Gilbart, Paschal, Thonnar, — il en est d'autres. Recevez un hommage que je vous adresse en leur nom, de tout cœur et en toute simplicité.

Vous avez, sachez-le, un privilége assez rare : Dans ce pays où se rencontrent deux races à peu près étrangères l'une à l'autre, chacune d'elles trouve en vous quelque raison particulière de s'exalter, une nuance de clarté où elle s'apparaît embellie.

Certes les Flamands vous doivent beaucoup. Vous êtes presque un des leurs et vous partagez peut-être mieux que nous leur goût pour l'opulence et les ornements magnifiques. Vous les avez peints tels qu'ils sont et tels qu'ils aiment à être peints, dans la splendide exubérance de la couleur. Vous avez dit la riche et lourde force de ces grands corps où la vie circule en pleine chair, et vous avez trouvé sous leurs brusques ardeurs une âme de silence et de résignation.

Mais notre petite patrie se découvre elle aussi, dans cette grande patrie qu'est votre œuvre. Vous avez connu et compris les gens de chez nous, — leurs gestes, le décor où ils vivent, la joie et la douleur dont tous leurs mouvements s'environnent.

Octave Pirmez avait dit quelques-unes de nos réflexions en face de la nature et parmi les êtres qui la peuplent : vous avez suscité ces êtres devant nous, et cette même nature vous l'avez montrée toute vivante.

Vous avez même pénétré au fond de nous avec une force singulière, le jour où vous avez créé le premier de vos types wallons. La jeune vigueur de Cachaprés remplit la forêt, les champs et les villages. Il est vif, nerveux, résistant et souple, et il a mille tendresses cachées en dépit de son métier d'homme des bois. Il est le fils de la nature, et il songe parfois à elle avec une sorte d'obscur sentiment panthéiste. En cette figure d'exception, nous devinons des choses qui vivent en nous-mêmes. Cachaprès est comme un frère sauvage qui nous parle notre langue, nous conte des souvenirs oubliés, et garde en son rude visage un sourire qui nous est familier. N'est-il pas un enfant perdu de notre grande famille? N'est-il pas, comme la plupart de nous, un *individualiste* né ?

Ce type, vous l'avez renouvelé ensuite et l'avez complété en le parant d'une grâce ingénue : C'est la fierté juvénile du Sylvan de l'*Ile Vierge*, et c'est, tout près de nous, le libre garçon aux forces généreuses, tout frémissant d'un doux et d'un secret émoi, le franc et le naïf enivré de plein air que vous faites grandir *au cœur frais de la forêt.*

Cette fois, c'est notre pensée elle-même qui nous apparait tout à coup. Notre rêve s'est fait chair; et nous contemplons ici,

magnifiée par votre art, l'une des images idéales où notre âme de Wallons aspire à se formuler.

Voilà, certes, de grandes et de justes raisons pour l'acte de reconnaissance et de foi que j'accomplis en m'inclinant devant votre œuvre. Mais notre gratitude vous est due encore pour avoir réveillé en nous, par votre admirable leçon, l'amour et le respect de cette noble langue française que nous avons apprise parmi les baisers maternels, et qui, pour nos esprits, fut elle-même une Mère.

Oscar Colson vous en a remercié à Bruxelles par quelques paroles d'autant plus significatives, qu'il avait emprunté pour elles le dialecte liégeois :

« C'est en français que vous avez écrit, disait-il, dans ce langage » que nous portons, nous, au-dessus de tous les langages. Si les » Wallons gardent au cœur l'amour de leur riant patois, ils ont le » devoir de dire, et nous le disons bien haut, que le français, seul, » nous rattache à ces hommes d'autrefois qui ont assuré à la civili- » sation actuelle la plus grande part de sa noblesse... Et c'est une » joie, une grande joie pour nous, de revoir à chacun de vos livres » ce doux langage de France encore une fois chargé de beautés » nouvelles. »

Vous le savez tous, ici, ce qu'on avait fait en Belgique de cette fière langue française! La négligence de ceux qui en avaient la garde l'avait abandonnée à des amants séniles. Sa beauté toujours jeune, élégante et divine, était humiliée par l'étreinte de ces mains où l'on sentait la mort. Elle agonisait, semblait-il, dans ces bras de vieillards... En vérité, messieurs, il était temps qu'on vînt la délivrer. — Quelqu'un vint en effet, et celui-là c'était un Mâle.

Vous êtes arrivé parmi nous, vous, Camille Lemonnier, et vous nous avez rappelé qu'il est un art d'écrire. Pour la foule, il suffit de savoir *rédiger*, — les lettrés seuls *écrivent*. Ils ne l'apprennent que lentement, par un fervent labeur où il faut de la foi et l'oubli de soi-même. Mais ce labeur, cette foi et cette abnégation nous pouvions les voir en vous-même, et vous nous entraîniez par la puissante persuasion de vos livres.

Certes, la beauté française était là, qui sollicitait notre esprit comme la France elle-même sollicite notre cœur. Mais n'étiez-vous pas son porte-paroles, vous, l'un des plus brillants des écrivains français ? Tout près de nous, vous nous donniez un magnifique exemple ; vous nous appreniez que l'art des lettres n'est pas le simple fait d'accorder la grammaire avec le son d'une pensée, — mais qu'il faut, pour écrire, donner librement tout son être : voir, entendre, sentir, et prendre en soi-même la vie pour créer de la vie.

On n'osait plus, à vos côtés, abandonner sa plume, abaisser son esprit à la lâcheté des trop faciles besognes où la phrase se meurt d'avoir été conçue sans amour. Nous le savions par vous : l'acte d'écrire est un acte de passion. Il faut, pour que l'œuvre soit bonne, qu'elle tende toutes nos forces et nous laisse frémissants de la nuque aux orteils.

Voilà, cher maître, ce que nous avons lu dans vos livres. Nous y avons connu la noblesse du travail et la fierté réconfortante d'une foi qui s'est dévouée à son œuvre. Nous y avons trouvé encore des idées hautes et vitales : celle de la grandeur de la race, la communion filiale de l'homme avec la maternelle nature et sa fraternelle union avec l'homme lui-même ; la liberté enfin, la grande et véritable liberté, celle dont ne s'occupe guère la politique, et celle-là pourtant qui nous importe le plus : je veux dire la force idéale d'un être vivant par soi-même, et qui entend les voix de ses instincts répondre aux voix de l'univers.

Accueillez donc notre salut et notre hommage, à nous qui voulons être dignes de cette liberté là. Vous avez mérité les marques de respect d'une jeunesse qui n'en est point prodigue, et nous nous inclinons sans bassesse devant un homme qui ne nous a commandé jamais, sinon par son impérieux exemple.

Vous avez su garder, dans la virilité de votre esprit, cette ardeur généreuse et hardie qui est l'adolescence du cœur, et qui sait conquérir les cœurs adolescents... Et si je devais, avec l'écrivain qu'ils connaissent, présenter aux camarades liégeois l'homme que vous êtes, je dirais simplement : « Le voici. Saluez un maître encore si jeune, à qui l'on pense parfois comme à un vieil ami. »

## De M. Olympe Gilbart.

*Maître,*

Je porte votre santé au nom de ceux qui ont la joie précieuse de vous connaître dans votre vie de tous les jours et de savoir toute l'étendue de votre bonté.

Dans le monde des lettres, où l'envie jouit d'une faveur particulière, où les subtilités malicieuses sont si jalousement utilisées, — et souvent avec une adresse rare autant que perfide — il est réconfortant de voir une universelle sympathie entourer votre personne.

Vous n'avez jamais été parmi les courtisans et toujours vous avez gardé avec une fierté farouche la plénitude de votre indépen-

dance. Et voyez quel concours admirable d'individualités vous acclame ce soir !

On vous récompensa d'ailleurs dans certaines sphères par des actions de grâce toutes spéciales qui marqueront plus tard d'un signe indélébile de honte les gens qui ont la mission d'encourager les manifestations artistiques de la pensée.

Mais vous avez, à travers tous les obstacles dont le pharisaïsme ambiant voulut embarrasser votre marche intrépide, persévéré dans la tâche que vous dictait la divination souveraine de votre miraculeux instinct. En dépit des volontaires incompréhensions officielles, malgré les hypocrites et criminelles tentatives d'asphyxie intellectuelle dont vous fûtes menacé, vous êtes resté robuste comme un chêne majestueux qui balance orgueilleusement sa frondaison sonore au milieu des plus furieuses tempêtes.

Et pour ceux qui connaissent votre belle santé morale, ce fut après quelques heures d'amertume, le triomphe puissant, irrésistible, de votre rayonnante personnalité qui illumina tous les esprits et ensoleilla tous les cœurs.

La pureté et l'élévation de vos conceptions émerveillent toutes les consciences et vos œuvres sont les échos vibrants, pantelants et fidèles de votre tempérament,

Vous ne vous êtes jamais menti à vous-même et vous avez ainsi enseigné à la jeunesse, par l'édification éclatante de votre œuvre, le prestige de la pensée libre et le secret de la vraie originalité.

J'ai la joie de vous apprécier très souvent. Je sais de quelle sollicitude empressée vous suivez les efforts des jeunes gens qui ont recours à vous. Je connais l'admiration religieuse dont vous êtes frémissant devant les spectacles de la nature, et j'ai goûté dans votre langage la ferveur enthousiaste et sincère qui vous anime. Vous n'avez qu'un idéal, l'idéal des forts et des purs : la beauté par la santé. Tout votre œuvre respire comme votre personne l'énergie saine et la générosité fécondante.

Devant l'art, vous êtes le prêtre pieux qui n'a pas assez d'holocaustes pour exprimer son amour, et qui se souhaite toujours plus de force pour élever plus haut ses hommages dévotieux.

Sensible à toutes les expressions de la pensée, vous accueillez les efforts d'où qu'ils viennent. Vous dispensez à tous ceux qui vous approchent les trésors fastueux de vos sensations divinatrices et vous êtes pour eux le maître de joie et de bon accueil.

Vous initiez les âmes aux frissons éternels, ceux qui chuchotent dans la sève des branches naissantes, qui grondent dans les végétations épanouies, qui passent en caresses d'amour avec le vent printanier, qui éclairent les fronts purs des enfants.

Quiconque a entendu le son de votre voix chaleureuse, cordiale et passionnée ne vous oublie pas. Vous laissez dans les cerveaux et dans les cœurs l'irradiation lumineuse de votre foi brûlante et vous exercez l'influence salutaire qui fait le sang rouge, tumultueux et créateur.

Maître, je vous salue un honnête homme, un noble artiste, un somptueux écrivain, un grand bienfaiteur et, au nom de ceux qui joignent à une admiration sans bornes pour votre œuvre gigantesque une estime profonde pour votre émouvante humanité, je vous dis un filial merci !

## De M. Charles Magnette.

Si, dans cette série de discours, une modeste place m'a été réservée, ce n'est à coup sûr point parce que ceux qui ont bien voulu me la garder se sont avisés que je fus, voici plus de vingt ans, avec Albert Grésil, Max Waller et d'autres, parmi les fondateurs et collaborateurs de cette *Jeune Revue Littéraire* qui, rapidement — tel un bouton informe se muant en fleur superbe — devint et resta *La Jeune Belgique.*

C'est bien plutôt parce que je suis de ceux-là dont la plume s'est rouillée, et dont l'admiration pour les Maîtres — pour le Maître que nous fêtons — est d'autant plus vive, plus sincère, plus profonde, qu'ils ont pu, par eux-mêmes, se convaincre de la grandeur et de la difficulté de cette œuvre : penser hautement, largement, librement, et habiller cette Pensée de grâce et de splendeur, pour en faire la maîtresse du cœur et du cerveau de ceux à qui elle apparait!

Œuvre souveraine, souverainement accomplie!

C'est parce que, après ceux qui comme vous, ont l'art pour préoccupation essentielle, qui vivent en l'art et pour l'art, et en qui aussi il vit et vibre, il a semblé bon d'entendre ceux pour lesquels, en somme, vous avez travaillé, peiné, joui et souffert; ceux qui, dans la masse impénétrée, et pour longtemps encore, hélas, impénétrable à la vraie et humaine beauté, vous ont compris et cherchent à vous faire comprendre.

C'est pour ceux-là que je parle.

Et, en leur nom, je vous dis :

Vous avez fait — et vous allez la continuer — une Œuvre grande, généreuse, désintéressée, essentiellement humaine.

Comme l'énorme Emile Zola, vous avez le culte de la Vie, dans toutes ses manifestations.

Vous rêvez, vous voulez une Humanité dégagée des terreurs et des angoisses, goûtant enfin, après des myriades de siècles d'évolution, la joie et la dignité de la Vie. Et, pour cela, vous rêvez, et vous voulez avec nous, que cette misère qui fut jusqu'ici le lot, le triste lot, de presque tous les hommes, s'abolisse et fasse place à toute la joie que pourra donner, que donnera un jour, la Vie solidaire et rationnelle des hommes, enfin éclairés et unis.

Et voilà pourquoi, en des livres qui resplendissent ainsi que des toiles de Maîtres, vous peignez la Vie : la vie nationale, la vie sociale, la vie des campagnes et celle des villes; la vie et le crime, la vie et la paix et le bonheur.

Aussi, vous les avez rencontrés sur votre chemin tous ceux-là qui haïssent et méprisent la Vie, parce qu'elle n'est pour eux qu'une préparation à ne plus vivre ; tous ceux-là qui haïssent, avilissent et dégradent l'Amour, parce qu'il est l'expression la plus haute de la Vie.

Tantôt ils ont, sur votre route, répandu des ordures que vous n'avez même point aperçues; tantôt ils ont feint de vous ignorer, dans un aveuglement que la postérité ne parviendra pas à comprendre !

Et pourtant combien, à n'en pas douter, qui vous connaissent, sans oser le dire, et que vous avez, suprême triomphe! forcés à rougir devant eux-mêmes!

Mais, que vous importe !

N'allez-vous pas parce qu'il est en votre destinée et en votre pouvoir d'aller, et d'être un prophète de liberté, de progrès et d'amour?

Votre sérénité n'est qu'une des faces de votre puissance!

Aussi, peut-être, pas plus que les vitupérations des autres, nos louanges et notre enthousiasme n'auront le don de vous émouvoir.

Qu'importe encore?

De même que vous faites votre tâche parce qu'il le faut, parce qu'elle est en vous, irrésistiblement, nous accomplissons la nôtre, une partie de la nôtre.

C'est notre devoir d'exalter, de déifier la pensée libre, magnifiquement exprimée.

C'est notre devoir, et c'est notre joie, de crier les émotions que remue en nous le spectacle d'un de ces hommes rares, en qui s'incarne et se féconde le plus merveilleux instrument du progrès humain, la liberté absolue, énergique, opiniâtre, complète, des manifestations intellectuelles.

Et quand, à cette puissance de la volonté, s'allient le Verbe enchanteur et la tendresse infinie du cœur, il faut s'incliner tout bas devant celui qui réunit en lui ces dons précieux et qui, étant un surhomme, s'impose et domine.

C'est ce que je fais, en un mouvement de respectueuse et d'affectueuse admiration.

## De M. Auguste Donnay.

Au nom des artistes de Liége, qu'il me soit permis — en votre œuvre — de louer les pages magnifiant l'Art.

A l'encontre des abstracteurs de quintessence, lesquels argumentent, ergotent et dissèquent si bien qu'ils en arrivent, uniquement, à détruire les œuvres — vous êtes, Maître, parmi les très rares qui sachent écrire sur l'Art d'une façon efficace.

Il suffit de vous lire.

Et parce que vous êtes le peintre de la Vie, les Vies renaissent pour vous.

Voici que Albert Dürer vous reçoit dans sa maison de Nuremberg — Vous parlez avec Holbein — Monseigneur Pierre-Paul-Rubens vous donne ses pinceaux pour que vous amplifiiez magnifiquement le Verbe qui le va glorifier. Et je crois bien que c'est Frans Hals qui vous enseigna la puissance d'une touche à la fois emportée et certaine.

Jordaens vous serre la main — Van Dyck vous salue d'un geste aristocratique — Vous adressez à Watteau un élégant madrigal. Et les Petits Maîtres se rangent respectueux à votre passage, lorsque vous sortez songeur de l'atelier de Rembrandt, cet alchimiste de l'ombre.

Et qu'il s'agisse des Primitifs — qui peignaient leur œuvre à genoux — tel était grand le Respect, en leur art — ou bien des Tailleurs de pierre, imagiers ingénus qui décorèrent de vie l'architecture d'autrefois, — les Vies renaissent pour vous et par vous.

Ensuite c'est Millet, Corot, Hyppolite Boulanger, Dubois, les Stévens, Félicien Rops, Wervée, d'autres encore, dont vous glorifiez l'œuvre.

Vous commentez aussi Rodin, cet admirable sculpteur qui engangue l'idée moderne en sa forme adéquate. Le grand Constantin Meunier trouve en vous un panégyriste absolument éloquent, et, lorsque vous célébrez Emile Claus, cet artiste qui peint avec du soleil, vos phrases vibrent comme un tympanon en des mains enthousiastes.

... Serait-ce, Maître, parce que vous êtes le Grand Enthousiaste que vous êtes le Bon Critique d'art ?...

## De M. Arthur Colson.

Maître, qui resplendissez des inaltérables clartés de la gloire, un des derniers parmi ceux que conduisit et réconforta votre bonté, vient, en ce jour de joie, d'orgueil et de triomphe, vous remercier au nom des Jeunes, parce que, jamais, leur espoir en votre appui ne fut déçu.

Vous, le Grand, vous suivez avec une sollicitude attentive, la bousculade grouillante de nos maladroites activités, toujours prêt à donner le sauf-conduit de votre nom aux talents en larve que la critique, peut-être, sans vous, eût écrasés.

Vous, l'Initié, vous avez sondé les mystérieux arcanes de la vie universelle ; vous nous en avez appris la splendeur souveraine et le sens profond.

Grâce à vous, nous voici conscients de nous-mêmes et de la loi admirable qui règne sans trêve, qui fait naître la vie de la mort, dans les éblouissantes et déconcertantes renaissances des êtres et des choses. Grâce à vous encore, nous sommes fiers et fous de vivre nos heures avec tout ce qui fleurit et chante : avec les éphémères à la joie bruissante, avec les sèves à la silencieuse poussée, avec les fumées de l'espace aux flottements rêveurs et mous, avec les mondes qui fulgurent en tourbillonnements éperdus à travers l'immensité.

Puisque vous avez tant fait pour nos jeunes âmes d'artistes et pour nos consciences d'hommes, puisque nous vous aimons, laissez-moi vous dire, Maître :

Nous serons d'heureux enfants, si le tendre œillet rose de notre juvénile et enthousiaste admiration peut, comme la fleur écarlate que vous aimez tant, occuper une petite place auprès de votre grand cœur.

## De M. Hector de Sélys.

Chargé par mes amis ici présents d'exprimer leur admiration pour le grand écrivain que l'on célèbre aujourd'hui, j'ai la conviction qu'en m'acquittant de cette mission, je ne me ferai pas seulement l'interprète d'un groupe d'étudiants, mais de tout ce que la Jeunesse universitaire compte d'éléments généreux, d'esprits libres et indépendants.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler combien l'Art doit à M. Camille Lemonnier. Je me garderai d'entreprendre une tâche à ce point au-dessus de mes forces.

Je dirai simplement que nous autres, les jeunes, émancipés, nous n'avons de respect que pour ce qui est vrai ; que nos sympathies ne vont qu'à ceux qui osent dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent, avec netteté, sans réticence, et attaquer ouvertement ce qu'ils considèrent comme vil et haïssable.

Voilà pourquoi Camille Lemonnier est, je ne dirai pas un de nos dieux — nous n'en avons pas — mais un de ces surhommes que nous vénérons.

Oui, nous le vénérons ! Nous le disons bien haut, car nous ignorons encore — et puissions-nous les ignorer toujours ! — les rancunes, l'envie, les bas calculs qui poussent tantôt à un mutisme rageur, tantôt à des propos hypocrites....

Et nous lui sommes reconnaissants, profondément, des aspirations élevées, des sentiments vivifiants qu'il a si souvent fait naître en nous.

Que de fois, en proie à l'exaspération ou au découragement, la lecture de quelques pages de l'incomparable artiste belge ne nous a-t-elle pas procuré l'apaisement et des forces nouvelles ?

Ah ! quelle joie ! que de douces espérances ! que de rêves enchanteurs ! quand, sous son souffle puissant, irrésistible, nous avons entendu craquer l'édifice vermoulu des conventions stupides et des préjugés maudits ! !

O Maître vénéré ! Nous vous en supplions — assoiffés de Liberté et de Justice — continuez à combattre ce qui n'engendra jamais qu'esclavage et misère, à opposer, avec votre mâle éloquence, les éternelles lois de la Nature aux fers que les hommes se forgent tous les jours, la beauté, la grandeur de ce qui se développe et vit librement aux tristes choses qu'enfantent la contrainte et la routine!...

Oh ! continuez ! Et en vous lisant, nous apprendrons à être nos propres maîtres ; nous discernerons ce que nous devons aimer et ce que nous devons maudire.

Le culte du Beau et du Bien fera battre nos cœurs.... Et pleins d'un espoir viril, nous entreverrons, transportés d'allégresse, le jour heureux où l'Humanité se réveillant superbe, frémissante de vie comme, à l'aurore, la forêt du *Mâle*, il n'y aura plus de gestes mesquins et dégradants.

## De M. Charles Delchevalerie.

*Mon cher Maître,*

Quand, à Bruxelles, il y a quelque trois semaines, au cours d'une manifestation inoubliable, vous fûtes salué par l'élite intellectuelle de la nation, un des journalistes qui se firent les historiographes

de cette noble soirée émit un regret. « Après tant de toasts d'une si parfaite éloquence et d'une si juste opportunité, dit-il, il semblait qu'on dût encore en entendre un, qu'on n'a pas entendu, celui du Monsieur qui a lu les cinquante volumes, le toast de l'Introuvable ».

En terminant son compte-rendu par cette boutade, ce chroniqueur, d'ailleurs éminent, sacrifiait à un très vieil usage, à un usage un peu démodé, qui veut que les journalistes de chez nous emploient le mode ironique lorsqu'ils parlent de littérature. Il ne faut pas lui en garder rancune. Son ironie était certainement bienveillante. Aussi bien, puisqu'une loi de la nature veut que rien ne se perde, elle avait sa mystérieuse raison d'être, puisqu'elle nous a fait réfléchir. Et c'est dans cette ironie même que je trouve mon excuse, quand je me lève, en cette fervente soirée, pour ajouter ma petite fleur au somptueux bouquet, pour joindre mon hommage à ceux que vous venez d'entendre.

Laissez-moi le dire tout de suite : je ne suis pas l'Introuvable. Je n'ai pas lu vos cinquante, vos cinquante-cinq volumes, et je le regrette infiniment. Il ne me sera pas possible de satisfaire M. Tardieu. Et j'ajouterai :

L'Introuvable, celui qui a eu le bonheur de suivre pas à pas, depuis quarante années, votre génial effort, il existe sans doute, et il n'est pas unique. Mais à coup sûr on n'en trouvera pas beaucoup d'exemplaires parmi les centaines d'admirateurs qui vous fêtèrent à Bruxelles, parmi ceux qui vous fêteront à Paris, parmi ceux qui depuis plus d'un mois vous glorifient dans la presse de France et de Belgique, parmi ceux enfin qui se sont réunis aujourd'hui pour vous acclamer en notre Capitale wallonne.

Dès lors, c'est à titre d'humble et anonyme lecteur que je continue, et que je confesse la honte qu'il y a pour nous à ne pas connaître en son entier une œuvre comme la vôtre. Mais s'il en est peu qui la puissent apprécier complètement, dans le détail de sa masse gigantesque, votre triomphe actuel est d'autant plus admirable.

La Belgique intellectuelle vous acclame, et pourtant la Belgique, même intellectuelle, ne lit guère. Le nombre n'est pas énorme de ceux qui ont lu dix de vos romans. Combien ne connaissent de vous qu'un livre, que quelques pages ! Néanmoins, vous les voyez autour de vous, vos lecteurs, pleins d'enthousiasme. Car ceux qui n'ont lu qu'un livre, et ceux qui n'ont lu qu'une seule page, y ont découvert de suffisantes raisons pour vous saluer avec une déférente émotion.

Il n'est pas nécessaire d'être l'Introuvable pour vous admirer et vous aimer. Il suffit d'avoir entrevu votre œuvre sous un de ses multiples aspects, il suffit d'avoir communié avec la beauté dont

vous évoquez si fastueusement les divers et changeants prestiges pour vous honorer et vous dédier cette durable gratitude que l'on voue à ceux qui amplifièrent notre esprit en nous révélant d'inédites merveilles.

Nos admirations, nous en faisons une gerbe dont la frémissante bigarrure est pour vous un spécial motif d'orgueil.

Tel vous admirera comme peintre minutieux du décor ; tel verra surtout en vous l'auteur d'amples fresques sociales ; un autre louera le psychologue divinateur, analyste des conflits secrets de notre être ; tel encore sera frappé par la pénétrante intuition qui donne un si vigoureux relief aux paysans de vos contes ; tel vantera votre compréhension si juvénilement panthéiste de la nature, votre subtile, votre insolite perception de la vie des choses ; tel enfin sera enthousiasmé par votre fière et généreuse idéologie.

Il y a de quoi valoir à leur auteur la gloire d'un Andersen dans les innombrables pages que vous avez spécialement écrites pour les enfants. Certains de vos livres donnent aux femmes la joie d'être indiciblement comprises. Les artistes vous doivent sur l'art des lumières qu'ils n'espéraient point. N'avez-vous pas, jadis, montré sa voie à notre grand Constantin Meunier ?

Critique littéraire, vous avez eu — quand par exemple vous avez défini Emile Verhaeren « un grand ingénu violent » — des trouvailles que vous envient les professionnels.... Et vos romans, et vos contes ! Ceux de jadis et ceux d'hier, ceux qui sont noirs comme la nuit sans étoiles et ceux qui sont clairs comme un ciel apaisé ! Et votre prose, étrangement souple, vivante et fleurie, que l'on aime ici pour son opulence, et là pour sa simplicité...

C'est pour chacun de ces détails, c'est pour cet ensemble unique et merveilleux, pour tant de beautés réunies et qui, dispersées, rendraient célèbres vingt écrivains, que l'on vous aime et que l'on vous admire. Et c'est encore pour le noble, pour l'intransigeant exemple de votre quotidien labeur, pour votre maturité plus juvénile que tant de jeunesses et qui promet encore, à notre faim spirituelle, de multiples et prodigieuses moissons...

Ils ont bien raison, ceux qui vinrent après vous, lorsqu'ils se plaisent à vous appeler leur maître à tous... Sans doute il ne dépendait pas de vous de créer des talents, de faire surgir du néant les écrivains qui sont aujourd'hui l'honneur de nos jeunes lettres. Mais votre effort, réalisé dans l'enthousiasme d'une indéfectible foi, fut pour eux une leçon de courage en même temps qu'une révélation de beauté. Vous êtes celui qui, aux temps anciens, lutta sans troupes, pour imposer à la foule maussade les vérités merveilleuses.

Vous avez fait resplendir le soleil au milieu des brouillards, vous avez tiré de ses limbes la princesse endormie. Vous avez donné aux jeunes une conscience moins craintive d'eux-mêmes. Aux heures de bataille, vous étiez leur vivant drapeau !

Combien d'œuvres hautes n'aviez-vous pas entassées déjà, alors que toute tentative littéraire sombrait dans un morne silence, alors que vous étiez encore seul, avec ces illustres ancêtres, Charles de Coster et Octave Pirmez, à vous dresser contre la rétrograde hostilité des pontifes !

Depuis, vous n'avez cessé de combattre, montrant la tâche à accomplir aux cohortes que votre geste avait galvanisées, apprenant à l'étranger à honorer en vous cette Belgique qui vous honora si peu.

Dans notre naissante littérature, vous êtes le maître par votre inlassable effort vers la vérité et la beauté, par votre militante vaillance intellectuelle, par cette supérieure loyauté d'artiste qui vous valut la haine tenace de Tartufe. Vous êtes le maître par votre talent fait de puissance et d'abondance, viril et délicat, expansif et contenu, par votre génie continuellement en travail, par cette force généreuse, toujours apte à se renouveler, qui vous a permis d'accumuler tant de chefs-d'œuvre divers. Vous avez conquis la renommée de haute lutte, et vous continuez votre tâche, avec une santé morale inextinguible, avec une verve torrentielle, à la façon d'une force élémentaire, en dépit de l'indifférence et des outrages.

Car, sachons le dire, et proclamons le : votre gloire est loin d'être celle que vous méritez. Vous êtes plus célèbre au delà de nos frontières qu'en Belgique. Et pourtant quel écrivain est plus puissamment, plus noblement national ? Vous avez décrit les fastes de la patrie en ce livre grandiose et filial, la *Belgique* ; critique, historien, romancier, conteur, dramaturge, vous avez produit plus de cinquante volumes où s'atteste, dans une profusion prestigieuse, la compréhension la plus vaste et la plus pénétrante de la dualité de l'âme natale.

Prince aux multiples territoires, vous passez de l'ingénuité des *Contes flamands* aux truculences lyriques du *Mâle ;* après avoir buriné les eaux-fortes du *Mort*, vous peignez les tragiques flambées de l'*Hystérique* avant d'exprimer les délicatesses de votre modernisme dans les proses cristallines de l'*Arche*. — *Les Charniers*, *Thérèse Monique*, *Un coin de village*, *Ceux de la Glèbe*, *La Fin des bourgeois*, *Mme Lupar*, *La Faute de Mme Charvet*, vingt œuvres rayonnantes se suivent...

Votre esprit retrouve la pureté de la sensation primitive pour nous décrire dans *Adam et Eve* et *Au cœur frais de la Forêt*, les

subtiles féeries de l'instinct. Vous vous penchez avec une charité vengeresse sur la misère morale de *l'Homme en Amour*. Après le poème douloureux des *Deux Consciences*, vous chantez le poème ensoleillé du *Vent dans les Moulins*. Hier enfin, patient enlumineur, vous évoquiez, dans le décor d'un moyen-âge puéril et charmant, la petite âme mystique du *Petit Homme de Dieu*.

Ecrivain-Protée, vous déconcertez, vous subjuguez, vous enthousiasmez par l'opulence de votre intelligence créatrice, par vos exceptionnels dons d'expression, par l'indépendance et la fécondité de votre effort. Vous n'êtes ni flamand, ni wallon, vous êtes l'un et l'autre à la fois, votre labeur est un pathétique, un réconfortant spectacle, et votre génie est un magnifique, un admirable phénomène....

*Mon cher Maître,*

Permettez à tous ceux qui ne sont pas l'Introuvable, et qui vous aiment comme s'ils l'étaient, de vous saluer avant que vous ne repreniez la page interrompue.

Permettez à la foule de vos lecteurs wallons de vous dédier par ma voix, avec le bonheur ému des admirations qui trouvent enfin l'occasion de s'exprimer, leur plus joyeux, leur plus fervent hommage !

## Réponse de Camille Lemonnier.

*Messieurs, mes chers amis,*

C'est la seconde fois que vous m'accueillez, la seconde fois que je sens près du mien le grand cœur de Liége, valeureux et tendre. Le passé n'existe plus dans la joie de l'heure présente, j'ai abordé vivant la rive merveilleuse qui ne s'ouvrit qu'après la mort pour De Coster et Pirmez...

Si j'ai souffert, j'ai été payé au-delà de mon effort. Cependant, je puis bien rappeler que c'est ici, dans votre cité magnanime, que retentit avec le plus d'éclat l'outrage fait à l'art et à la pensée en la personne de celui qui s'honore d'en avoir été toujours l'intègre et ponctuel ouvrier. L' « Avant-Garde » à l'aîné qui peut-être, en un pays tardif et circonspect, mérita le nom d'écrivain d'avant-garde, apporta le réconfort de son jeune élan magnifique. J'ai fidèlement gardé le souvenir de l'auditoire frémissant devant lequel il me fut permis de parler, dans la sincérité de mon âme et de ma vie. Je vous apparus en homme qui semait avec confiance des idées hardies. Mon labeur et mes forces, je les avais consacrés à n'être point un

artiste inutile. J'avais eu foi dans les mouvements d'un cœur qui se défendait de se séparer du reste des hommes. J'avais écouté les voix profondes qui me persuadaient la dignité de la vie conforme au principe de la personnalité insoumise et libre.

Je ne prévoyais point alors que je reviendrais sitôt parmi vous pour fêter en commun la moisson levée : Car c'est bien la signification de ce banquet. La journée s'est avancée : les semailles, commencées par les hommes de ma génération, et les cadets entrés après moi aux champs de la pensée, ont fructifié. C'est une humanité ardente et sensible que je sens devant moi, prête à continuer l'œuvre pour laquelle nous, les anciens, avions assumé d'exprimer la part de vérité que des hommes de ce temps pouvaient porter en eux.

Je vous reviens à l'heure jeune de l'année où la première neige du printemps fleurit déjà vos bois. Je ne puis, en y songeant, me défendre d'une émotion forte et délicieuse. C'est que je suis ici dans une terre de beauté, de rêve et de vie joyeuse, rafraîchie d'un toujours nouveau printemps. Vous êtes l'âme jeune d'un peuple qui porte ses héroïsmes séculaires comme des trophées de rameaux en fleurs.

Je vous dois de m'éveiller au sentiment le plus puissant qu'il est donné d'éprouver, le lien religieux des communions vitales, à travers l'illusion que le miracle des renaissances que porte en elle la nature s'associe à ce renouvellement de nos pâques intellectuelles. Pour un passionné de la vie comme moi, il y a dans l'accord mystérieux de ces coïncidences une vibration plus intense de mon être intime. Un cœur qui se ravive à vos fraternités croit n'être point encore sur le point de s'éteindre. Vous ajoutez à ses pulsations les forces qui lui viennent de la chaleur du vôtre. Il n'y a point de vertu qui vaille celle-là pour le rajeunissement des énergies sans lesquelles la terre elle-même cesserait de produire.

Ah! votre âme wallonne, si cordiale, et si fraiche, l'âme qui vous fit grands dans le passé et qui, aujourd'hui comme alors, exalte l'expansion sans trêve de vos puissances individuelles ! L'âme qui chante aux lèvres de vos poètes, tendre, ingénue, orageuse, âme de héros et d'enfants, comme l'oiseau sous la feuillée, comme l'enclume sous le marteau, comme le vent qui enfle les drapeaux, comme la chanson timide de l'amant, comme le fleuve aux ondes soyeuses qui passe sous vos ponts ! Ames frémissantes et profondes de votre Remouchamps, de votre Defrecheux, de votre Vrindts, de vos Colson !... Comme vous avez raison de vous enorgueillir de la sève naturelle qui, en chacun d'eux, met un peu du sang de la race entière et jaillit comme la source vive, comme les claires Castalies de votre sol natal !... Je n'ai jamais pu entendre *Lèyîz-me plorer* et *L'avez-ve*

*vèyou passer* sans me sentir le cœur mouillé comme au contact d'une humanité plus simple que la mienne et demeurée près des origines... C'est bien là le génie d'un peuple charmant et qui a gardé le culte de l'amour, de la jeunesse et de la beauté ! Ah ! ne tardez pas plus longtemps ! Une élégie mélodieuse vaut bien les épopées sonores. Que ce cœur souriant et mélancolique du poète qui chanta dans la langue des ancêtres renaisse de la pierre imagée et façonnée comme un hymne à la poésie éternelle !

L'âme wallonne! L'âme d'un peuple qui efflora en grâces élyséennes et mystiques avec ce divin chanteur de cantiques, César Franck, et qui, sur les lyres dyonisiaques, fit exulter la sensualité païenne d'un Raway ! Il me semble qu'on touche là aux points extrêmes de la courbe spirituelle, décrite par votre mentalité wallonne.

La fine essence du naturisme latin, le rêve et la sensibilité germaniques se rejoignent en cette parabole d'art et de poésie, Mockel, Rassenfosse, Berchmans, Donnay, Maréchal, Rulot, esprits contemplatifs et jumeaux qui se réalisèrent par le verbe et l'image. Ce sont là vos gloires très précieuses : elles président à cette célébration de notre âme collective et la décorent comme une allégorie.

Si douce que soit pour moi votre louange, je ne suis et ne veux être ici que l'occasion réflexe d'un hommage public à tous les artisans d'idéal qui, des plaines flamandes aux monts de la Wallonie, étoilèrent de génie le firmament national.

Ne suis-je pas moi-même comme l'arbre dont les racines s'enfoncent au double terreau, — flamand qui se ressouvient parmi vous d'être wallon ?

Souffrez donc que les palmes que m'attribue cette heure admirable soient par moi partagées avec tes fils, ô Liége ! Et ces Edmond Picard, Georges Eekhoud, Em. Verhaeren, Maurice Maeterlinck, pour ne citer que les plus illustres parmi tant d'autres qui imprimèrent leur talon vainqueur sur le roc aride.

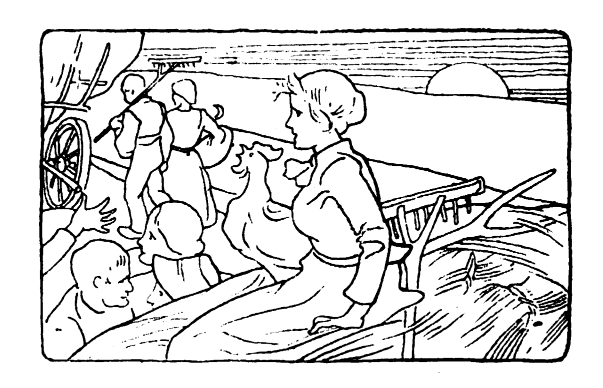
Ils furent les bouches d'or en qui se délia la parole et les cœurs émerveillés qui les premiers s'ouvrirent aux spectacles de la vie. Ils furent les libérateurs d'une terre enchainée et dont toutes les chaînes ne sont pas tombées. Que vos acclamations leur portent, par delà cette enceinte, votre ferveur cordiale et charmée !

Une fête comme celle-ci ne doit pas mourir. De toutes mes forces je souhaite qu'elle éternise au cœur des jeunes gens qui m'écoutent la solennité grave d'un grand soir légendaire. Vous entrez dans la vie, amis, au moment où vos aînés achèvent de gravir les dernières cimes. Tout à l'heure, la brume qui signale le déclin du jour les

enveloppera, regrettant la vie moins pour les satisfactions matérielles qu'elle leur apporta que pour les sacrifices qu'elle exigea d'eux.

Eh bien ! laissez-leur la joie de s'en aller, leur tâche accomplie, avec la confiance que de leurs moelles sortiront des générations plus rapprochées déja des grands soleils que connaîtront les âges. A leur exemple, ayez la Foi et soyez des Hommes, accomplissant simplement le devoir commandé à chacun et n'attendant de la vie que ce qu'elle peut donner, l'humble orgueil d'avoir réalisé sa destinée... Comme ils l'ont fait, tournez-vous vers l'Orient et regardez s'éclairer aux horizons les routes nouvelles.

Dans les épis mûris à leur chaleur, prenez la graine lourde. Et puis, à votre tour, allez, la main ouverte, par la plaine et comme eux semez, semez jusqu'au soir, en pensant au pain futur.





# La conférence de M. Albert Mockel

La manifestation liégeoise en l'honneur de Camille Lemonnier s'est clôturée par une série de représentations de la pièce en quatre actes, *Un Mâle*, organisées par M. Van Missiel, directeur du Théâtre du Gymnase, sous les auspices de l'Avant-Garde.

Ces représentations ont eu le plus brillant succès, et elles ne le cédèrent en rien à celles de la création, à Bruxelles et à Liége, il y a une quinzaine d'années.

La première était précédée d'une causerie de M. Albert Mockel, que l'Avant-Garde avait prié de parler de l'œuvre de Lemonnier.

L'orateur a évoqué tout d'abord la situation des lettres belges au moment du premier banquet Lemonnier, en 1883. Charles de Coster était mort, Octave Pirmez était silencieux, nous n'avions guère d'écrivains estimables, et, parmi les journalistes, ceux qui savaient écrire ne s'occupaient pas de littérature, ou combattaient toute tentative rénovatrice.

Lemonnier, en écrivant *Un Mâle*, révèle aux jeunes qu'on peut réaliser de la beauté en peignant les mœurs de chez nous. Un écrivain belge est né, dont l'exemple stimule les énergies adolescentes.

Il est belge, car les caractéristiques de nos deux races coexistent parallèlement en lui. Et s'il est des livres dans lesquels il s'atteste belge « tout court », c'est dans *Madame Lupar*, et dans *La Fin des Bourgeois*.

Mais Camille Lemonnier a prouvé les secrètes affinités qui le relient à notre race dans *Un Mâle*, où il retrace avec un art somptueux la vie rurale du Brabant wallon, et dans *Happe-Chair*, où il donne un relief admirable aux gestes des parias du pays noir.

Aussi bien, l'évocateur des milieux fait bientôt place à un poète infiniment harmonieux et subtil ; et, dès ce moment, son sens de la musique verbale, son écriture, non plus truculente, mais nuancée, son panthéisme, nous le montrent en si parfait accord avec nos secrètes préférences que nous pouvons dire qu'*Adam et Eve*, l'*Ile*

*vierge, Au Cœur frais de la forêt,* font croire qu'ils ont été écrits par un Wallon de génie.

Célébrant la noble idéologie de ce héros de lettres, son constant effort vers la beauté, vers la liberté, M. Mockel esquisse entre Lemonnier et Zola un juste parallèle. Moins vaste que l'auteur de l'*Assommoir*, Lemonnier est plus subtil, plus artiste, plus varié, peut-être aussi plus profond. Sa merveilleuse diversité est telle qu'on a peine à se représenter son œuvre écrite par un seul homme. Mais le véritable artiste n'est-il pas celui qui pour un sujet nouveau veut une forme nouvelle ?

Après avoir lu quelques pages, très heureusement choisies, du maître, M. Mockel a conclu fort éloquemment en conviant son auditoire à saluer en Lemonnier l'homme dont la vie a pris son orientation dans une double foi, la foi en soi et la foi en la beauté. De longs applaudissements lui ont montré le plaisir qu'éprouvaient les spectateurs à s'associer à son vœu.

Nous publions ci-après un extrait des notes manuscrites réunies par M. Albert Mockel pour sa conférence. L'auteur avait cru devoir les réunir en quelques mots rapides, dans sa conférence parlée. C'est donc, sur le sujet qu'il a traité, une page inédite que M. Albert Mockel, notre nouveau collaborateur, a bien voulu nous offrir pour sa joyeuse entrée dans nos pages.





# Camille Lemonnier et le sentiment wallon

---

Dans *Happe-Chair*, dans *Un Mâle*, nous avons retrouvé nos mœurs, des paysages connus, des gens de chez nous. Camille Lemonnier y décrit, et c'est l'*être physique* qu'il nous montre.

Mais une âme d'artiste comme la sienne ne pouvait se contenter de l'acte minutieux de voir, de noter, de transcrire ; si colorées, si frémissantes qu'elles soient, les descriptions du *Mâle* ne lui suffisent plus.

Voici qu'il publie un récit dont l'action n'est plus que sentimentale : *l'Arche*, ce chef-d'œuvre d'émotion délicate et profonde où nos âmes de Wallons écoutent avec ravissement leur plus secret langage ; — et soudain un poète se révèle dans les larges « romans lyriques » dont Camille Lemonnier a innové la forme. Cette fois il ne s'agira plus directement de la Wallonie ; nulle région ne sera nommée, car la poésie aime à se libérer de tout ce qui la rattache à un moment ou à un lieu particulier ; elle-même suffit à créer le temps et l'espace où résonnera sa musique. Mais un *sentiment* y demeure, qu'on ne peut inventer, et, dans sa manière même de concevoir les choses, le poète suit, comme à son insu, une inclination qu'il ne dirige point. Or cette inclination conduit Camille Lemonnier vers nous : elle le rapproche de notre esprit, et il va composer selon un art qui ressemble au nôtre, avec un *sentiment* voisin du sentiment de nos propres artistes.

Nous sommes bien loin du *Mâle* et de *Happe-Chair ;* rien ne rappelle directement les gestes de notre petit peuple, ni les détails coutumiers de nos mœurs. Mais l'âme de la Wallonie apparait encore, plus subtile, plus voilée et peut-être plus vraie, dans les pénétrantes confidences de l'*Arche* et dans les expansions juvéniles de l'*Ile Vierge*, *Adam et Eve*, *Au cœur frais de la Forêt*.

Peut-être la proposition semble-t-elle aventurée. Les caractères de ces deux groupes de livres sont à ce point différents qu'on est tenté de chercher entre-eux des oppositions plutôt que des analogies.

Mais regardons autour de nous : Tout peuple a deux aspects, souvent presque contradictoires, selon qu'on envisage les foules qui le composent ou l'art qu'il a créé. L'Allemand, épais buveur de bière, brutal et rude dans sa masse, a l'idéalité de la musique et de la poésie ; sa philosophie est subtile et profonde. L'Anglais est sportsman et dominateur, mercantile et positif ; mais on trouve chez lui la poésie la plus suave qui soit : celle d'un Shelley et d'un Keats. Si l'on jugeait de Florence d'après l'histoire de la Toscane à son plus beau moment, on n'y verrait qu'un peuple querelleur et perfide, tout agité de guerres où l'esprit de vengeance a peut-être plus de place que la foi patriotique, où l'astuce l'emporte toujours sur l'héroïsme... et voilà la patrie de Ghiberti, de Donatello et de Desiderio, celle de Masolino et de l'Angelico, de Pesellino et de Pollaiuolo, celle de Botticelli, de Léonard, de Michel Ange !

Ici même, les Flamands sont des hommes chez qui la vie physique est vigoureuse et même violente ; ils aiment à glorifier les joies matérielles telles qu'on les voit dans la prodigieuse Kermesse de Rubens au Louvre, ou dans les Kermesses de Teniers ; mais Verhaeren, Van Lerberghe et Maeterlinck sont nés parmi eux, et semblent presque aussi loin d'eux, en leur art, que les Parisiens Baudelaire et Stéphane Mallarmé semblent loin des Parisiens du boulevard.

Non pas, assurément, qu'il y ait divorce complet. Ni Baudelaire ne paraîtra jamais allemand, ni Richard Wagner français, et nous savons fort bien qu'il y a comme une robuste matérialité flamande dans les couleurs splendides d'un Verhaeren, et que Mallarmé est le point extrême de la finesse française. Mais si la plupart des esprits qui donnent à une nation l'intellectuelle clarté ont comme des liens de famille, il y a des différences apparentes vraiment singulières entre eux et cette vivante masse dont ils sont l'image épurée. Pourtant ils nous l'expriment mieux qu'elle ne s'exprime elle-même, car ils l'ont pénétrée parfois à leur insu.

L'art n'est point, comme le dit Taine, le produit « direct » des instincts de la race et du milieu physique. Il est plutôt le développement d'un rythme mystérieux qui dort au fond des foules, qui fait contraste avec leurs mouvements extérieurs, et se réveille de loin en loin dans quelques âmes privilégiées. *Le secret de chaque peuple réside en son* IDÉALITÉ, et les ASPIRATIONS *de ses artistes donnent de ses* APPÉTITS *la traduction divine.*

L'homme le plus rude garde en son cœur un point de tendresse cachée dont il se défendrait sans doute comme d'une faiblesse. Achille pleure pour Briseis, Hercule est aux pieds d'Omphale, et le

mythe grec dit vrai. L'homme le plus sûr de soi, le mieux d'aplomb dans la vie, a ses instants de timidité où il s'arrête, hésite et se prend à penser à des choses qu'il n'aurait jamais soupçonnées. Les véhémences vitales se transposent en lui, et quelque fibre nerveuse a vibré pour une émotion inconnue.

Pourquoi n'en serait-il pas des races comme des hommes? Quelque part, au profond de leur chair, une fibre secréte a frémi, et c'est le point de l'art, le point de la tendresse et de la timidité, où l'on s'interrompt d'agir pour aimer, pour songer.

*
* *

Essayons d'appliquer à nous-mêmes cette petite théorie. Nous aussi, nous avons deux aspects.

De même que les Français, nos parents les plus proches, nous sommes aisément gouailleurs, légers, bons garçons, aimant à fronder.

Comme eux, nous sommes plus raisonneurs, plus logiciens que les Flamands; nous ne détestons pas de discourir, et nous savons nous emballer pour une idée. Le Wallon est indépendant, c'est un individualiste indomptable; son histoire est d'abord celle d'une lutte sans repos pour la liberté individuelle. C'est ici qu'est né le dicton : « Pauvre homme en sa maison roi est. » Les Wallons sont assurément braves, et Mercy et ses hommes l'ont prouvé dans la guerre de trente ans; ils peuvent avoir des traits d'un héroïsme épique, comme celui des Franchimontois. Mais ces grands enfants ont aussi la tête chaude, et ils ne sont pas volontiers endurants. « *Tiesse di hoye*, têtes de houille », disent d'eux-mêmes les Liégeois. Et les soudards de Wallenstein s'avertissent entre-eux dans la tragédie de Schiller : « Respectez-le, c'est un Wallon. »

Cet individualiste, ce batailleur est pourtant cordial et fraternel; c'est le trait qui frappe tout d'abord ceux qui apprennent à le connaître. *Fré, frère*, est le nom familier qu'on échange dans le petit peuple. Mais, comme le Français, le Wallon déteste les longues lamentations et la faiblesse qui s'abandonne.

Il aime les choses claires, ce qui est jeune, résistant et ferme, — ce qui est *vigreux*, dirions-nous en liégeois. — Les premières paroles du chant national belge parlent de « siècles d'esclavage ». Cela peut convenir à la Belgique politique, sur la musique de Van Campenhout; mais notre chant à nous, c'est l'air vif et déterminé de « Valeureux Liégeois ».

Si nous regardons de plus prés, si nous tachons de pénétrer dans l'âme de notre race, nous verrons que le Wallon est plus proche de la nature que la plupart des Français. Il la chérit pour elle-même :

non pour sa seule splendeur à la manière des Flandres, — non pas comme un décor, ce qui est en général la manière française, mais plutôt comme une personne vivante. Il y a chez nous une nuance de sympathie pour les choses, et le Wallon se plait à les douer d'une âme, obscure mais sensible; c'est une sorte de tendresse panthéiste qui vient peut-être de nos affinités avec les celto-germains de l'Allemagne du Sud, — non point la dure et stupide Prusse, mais l'Allemagne de la poésie, celle de la vieille Bavière qui refluait jusqu'au Rhin et prolongeait vers nous sa dernière vague humaine.

De ces deux aspects si différents d'un seul peuple, l'un, le plus apparent, est celui qu'on *décrit*, — pour Camille Lemonnier, c'est *un Mâle;* l'autre, le plus caché, le plus subtil, nous le retrouverons non plus en ouvrant les yeux et en regardant autour de nous, mais en songeant nous-mêmes à ce que nous sommes et en pénétrant l'esprit particulier des œuvres de nos artistes. Le Wallon, dans sa vie extérieure, ressemble souvent aux personnages que l'on voit dans *un Mâle*, dans *Happe-Chair;* mais ce qui chante en lui lorsqu'il rêve, c'est la délicate et naïve tendresse de *l'avèv' vèïou passé.*

Celle-là, dès le moyen-âge, remplit le conte admirable d'Aücassin et Nicolete. C'est elle que nous retrouvons, sous des formes très diverses dans la musique de quelques vieux Noëls, dans l'œuvre de Grétry et chez beaucoup de nos compositeurs modernes, — chez Lekeu, par exemple —; dans les sculptures de Rulot et de Victor Rousseau; dans les tableaux et les pastels de beaucoup de nos peintres; dans la mélancolie de Pirmez et la psychologie de Goffin, comme dans la fine sentimentalité de Maubel; dans les contes d'Hubert Krains et de Louis Delattre, de Georges Garnir aussi et de Demblon, — chez presque tous nos poètes de langue wallonne ou française, et dans les petits livres d'Hector Chainaye et de Delchevalerie.

C'est cet esprit-là, sous sa forme de rêve juvénile, que nous reconnaissons aussi avec une sorte de surprise dans une partie de l'œuvre de Camille Lemonnier. L'*Arche* le traduit par le sentiment ; l'*Ile Vierge* et les autres poèmes le transforment en lyrisme.

Chez un artiste comme celui-ci, habitué à voir large et grand, l'émotion se cherche un domaine aussi vaste que possible, et le rêve est un rêve de toute l'humanité. Prenons garde pourtant que ce rêve et cette émotion restent très proches des nôtres; et si le sentiment veut s'y grossir parfois, il sait aussi garder de rares délicatesses.

Sans doute y a-t-il, dans *Adam et Eve*, beaucoup d'affinités avec la pensée de Rousseau et même de temps à autre, avec les formes épiques de Chateaubriand ; mais l'émotion y a une nuance qui nous est

familière, et les mille rythmes de la phrase ont des timbres qui peuvent nous parler. Sans doute la prose de l'*Ile Vierge* est-elle plus chargée que la nôtre : mais elle est surtout de la musique; elle peint moins qu'elle ne chante... Et la voici, plus dégagée, qui s'abandonne toute à la musique dans le *Cœur frais de la forêt*, pour conter l'aventure d'un libre adolescent qui va songeant avec sa mie sous les voûtes bruissantes des bois.

Quand il veut peindre, Camille Lemonnier est flamand, parce que c'est à la Flandre que la peinture a donné presque toute sa richesse. Son âme se fait plus proche de nous quand elle pense à de la musique, parce que la musique est l'art propre de la Wallonie. Tout se met ici d'accord, et nous devinons le parfum de nos bois dans *Adam et Eve*, comme on entrevoit dans l'*Ile Vierge* le cours tranquille de la Meuse.

Les idées générales, les hantises de la philosophie dominent complètement ces poèmes, et y dominent aussi. Peut-être même y dominent-elles un peu trop, — et voilà certes un trait qui n'a rien de commun avec l'art des Flandres.

Les Flamands, vivent beaucoup sur la sensation ; ils aiment ce qui parle aux yeux et doivent se défier d'un goût pour l'opulence qui les conduit parfois à des créations pesantes. Nous, Wallons, qui sommes plus raisonneurs, nous devons nous garder de l'idéologie. Elle gâte les tableaux de Wiertz, et laisse quelques traces jusqu'en l'œuvre admirable de Félicien Rops. Or, s'il est un défaut que l'on puisse reprocher aux romans symboliques de Camille Lemonnier, c'est qu'ils inclinent volontiers vers l'allégorie ; dans certaines parties de ces poèmes, l'idée philosophique ne se voile pas avec assez de soin, et sa présence trop remarquée nous distrait un peu au milieu des pures harmonies des eaux, des bois et de la lumière. Mais ces idées elles-mêmes ont de quoi nous toucher, car elles sont comme l'écho de nos propres instincts. Ces poèmes disent la force et la grâce des êtres vraiment libres, la simplicité et la religieuse grandeur des actes éternels de l'homme ; ils disent la nature, -- et la matière vivante s'y spiritualise en un large et profond panthéisme. Là, tout près de nous, se révèlent Sylvan, le « Petit Vieux », la Frilotte, les adolescents fraternels; ils viennent à nous en leur souplesse que rien ne lie, et ces trois jeunes figures éveillent une beauté vivace qui, du fond de nos âmes, se reconnaît en elles.

ALBERT MOCKEL.



# CONCLUSION

*Le caractère purement et manifestement wallon des Fêtes liégeoises dont nous venons de rendre compte, est, en toute évidence, un épanouissement des sentiments particuliers auxquels* WALLONIA *s'efforce de répondre en ses pages.*

*Le mouvement de relèvement moral et d'exaltation de la Wallonie, s'étend de plus en plus chez nos Intellectuels.*

*Certes, il faut rendre à la Littérature wallonne, au Théâtre wallon proprement dits, l'hommage qui leur est dû. Leur efflorescence eut la haute utilité de nous rattacher à la vieille langue dont l'affection est l'effet le plus naturel de l'instinct de race. La Littérature patoise en reste la manifestation matérielle la plus caractéristique et la plus abondante.*

*Mais cet instinct se manifeste aujourd'hui chez nos artistes aussi, et chez nos savants. Les littérateurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les érudits eux-mêmes, quelque indépendante que soit leur pensée, quelque universels que soient leurs moyens d'expression, sentent et savent qu'ils sont Wallons, et qu'ils honorent, avant tout, la Petite Patrie.*

*Dans la circonstance qui nous occupe, ils ont voulu fêter un noble et très haut artiste. Mais ils l'ont fait en tant que Wallons compréhensifs et enthousiastes. Naguère, un pareil phénomène eût été impossible, et l'on eût honoré le grand écrivain sans s'apercevoir que l'on manifestait en Wallonie, et, même inconsciemment, avec une âme wallonne.*

*En dehors de ces constatations, il faut reconnaître, et nous le faisons avec une joie reconnaissante, que Camille Lemonnier a suscité, dans la capitale de la Wallonie, une exaltation génératrice.*

*Une fois de plus, nous l'en remercions.*

WALLONIA.



# Jean Michel

**Comédie lyrique en quatre actes,**
**poème de MM. George Garnir et Henry-Charles Vallier,**
**musique de M. Albert Dupuis.**
**Première représentation à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie,**
**le 4 mars 1903.**

---

Wallonia se devait de consacrer quelques pages à cette œuvre. Elle nous intéresse à un double titre, par son origine comme par l'action extérieure. Le compositeur et ses librettistes sont Wallons tous trois ; l'action elle-même se passe à Liége, vêt des décors reproduisant des aspects familiers et chers à tous les Wallons. Enfin, quelque jugement qu'elle inspire, son importance et sa portée artistique méritent mieux que le bref compte-rendu, le « référé » que l'actualité a substitué au feuilleton d'autrefois et qui, trop souvent, hélas ! fait juridiction devant l'opinion.

* * *

Examinons d'abord le livret (1). Je l'avoue à regret, mais, pour être franc, il ne me plaît guère, et à divers titres. Je ne connaissais

(1) Voici un court résumé du scénario. Nous sommes au temps de la Restauration, dans la boutique d'un armurier, avec le quai de la Batte et la Meuse pour cadre, un des coins les plus pittoresques de la vieille cité. Là travaillent joyeusement, sous les ordres du père Hubert, son petit-fils Jean et d'autres ouvriers, parmi lesquels un soldat de l'Empire. Les deux jeunes gens ont jeté leurs regards sur la même jeune fille, la dentellière Madeleine, mais à des titres divers ; le premier, en fiancé respectueux, le second en soudard galantin. Les préférences de Madeleine sont toutes pour Jean, mais François, repoussé par elle, sème la méfiance avec la calomnie au cœur de son rival qui, maladroit comme tous les amoureux, blesse sa fiancée en lui répétant les propos de François et rompt brusquement avec elle au lieu de s'expliquer. Cette scène, passée dans la nuit de Noël, devant le porche de la cathédrale Saint-Paul, sera suivie d'une autre à la Fête des Rois. Jean se désole, sa fiancée se meurt et François se repent. Il vient crier la vérité à son camarade implorant son pardon et Jean, fou de joie et de douleur à la fois, sort en courant pour sauver la mourante, s'il en est temps encore ! Hélas, il est trop tard. Le quatrième acte nous montre Madeleine expirant de consomption dans sa chambrette, en proie au délire de la fièvre. L'arrivée de son amoureux et du grand-père Hubert ne peuvent rien au mal qui la consume. Elle meurt dans leurs bras.





rien encore de M. H. Vallier, mais, comme tous, j'ai lu, relu et admiré M. Garnir : il est de ceux dont on a le droit d'exiger beaucoup.

L'action de *Jean Michel* est simple, un peu banale même (ce n'est pas un reproche ; le théâtre lyrique n'a pas besoin de complication, non plus que du mysticisme et du symbolisme dont nous sommes saturés). Mais le fil de l'intrigue est par trop ténu, la persistance du fatal malentendu, invraisemblable ; Jean se sépare bien facilement de Madeleine, se laisse dessécher sans songer un instant à vérifier les accusations ignominieuses mais vagues du calomniateur ; Madeleine meurt, folle, presque subitement, après des allées et venues qui témoignent, du moins, d'une certaine vitalité : le dénouement est un peu voulu. On remarque aussi, par-ci par-là, un certain manque d'équilibre : les deux dernières scènes sont trop longues, le musicien devant s'évertuer à conserver une expression nécessairement toujours la même ; et cependant, pour remplir un acte, c'est trop court. Les menus épisodes de l'action sont habilement introduits, apportent d'heureuses diversions et des contrastes assez impressionnants ; mais ils se développent au détriment de certaines scènes essentielles, comme les fiançailles des amoureux au premier acte et leur rupture au deuxième, d'une concision assez sommaire.



M. Albert Dupuis.

Au surplus, ce ne sont là que menus reproches. Ce qu'il faut surtout critiquer, c'est la mise en œuvre. Passe pour les vers rimés, — parfaitement inutiles dans le drame lyrique contemporain, où la rime disparaît, déchiquetée par la métrique fantaisiste de la mélopée, et auxquels on substitue aujourd'hui, avec infiniment de raison, la prose rythmée ; c'est affaire au librettiste s'il lui plaît de se donner du mal inutilement. Mais la langue est déplorable, guindée et atone, d'un pathos filandreux et banal à la fois, bien loin de celle, si vivante

et si simple à la fois, arrivant à l'effet par l'absence même d'« effets ». des livres de GARNIR.

Comment admettre ces gens du peuple qui parlent de « houris », qui formulent : « Vous *fûtes* toujours si discret » — « Nos rires sont des roses » — « L'horreur de mon forfait vient me glacer d'effroi », etc., etc.? Et cet ouvrier armurier qui a lu BOILEAU :

Ce n'est plus qu'un feston, ce n'est qu'une astragale!

Et des répétitions : « Etre amoureux, c'est admirable ! » — « De la musique, c'est admirable! » Enfin, de déplaisants anachronismes de langage : ils paraissent peu « 1818 », ces ouvriers et artisans qui vous lancent des : « Je veux être *complet!* » — « Ça, c'est de l'histoire! » — « Ces chers mots d'amour... » — « A nous le pompon! » — « C'est assommant! » — « Zut! »



M. George GARNIR.

J'eusse voulu une langue sans prétention, très simple (voir l'*Etranger*, *Louise*, *La Bohême*), qu'une prudente élimination de locutions et de vocables boulevardiers eût suffisamment appropriée à l'époque, — mais colorée et vivante, avec de ces traits originaux et mordants qui étampent d'une façon si caractéristique notre langage populaire !

***

M. Albert DUPUIS est verviétois; il débuta comme compositeur lyrique, dans sa ville natale, en 1896, avec un petit opéra-comique, *Idylle*, joué ensuite à Aix-les-Bains. Remarqué par Vincent D'INDY, celui-ci le fit entrer à la *Schola Cantorum*, à Paris, et devint son professeur. M. DUPUIS concourut une première fois pour le prix de Rome en 1899, obtint un triomphant second prix; d'administratifs obstacles l'empêchèrent de se représenter, — malheur de peu d'importance.

On voit que, malgré ses vingt-sept ans, l'auteur de *Jean Michel* n'est plus un débutant. Il est trop facile de s'en apercevoir. Mais même en tenant compte de sa pratique antérieure de l'art, on reste étonné de son habileté de construction. C'est même ce qui frappe dès l'abord dans son œuvre. Malgré l'extrême diversité des éléments de l'action, les heurts et la vivacité des contrastes, malgré surtout

l'éclectisme stylistique du compositeur lui-même, tout se fond dans la plus harmonieuse unité, les chevilles demeurent imperceptibles, la pensée se développe avec une liberté d'allures et une aisance rares chez des artistes aguerris, soi-disant familiarisés avec toutes les ressources de l'art lyrique et avertis de tous ses écueils.



Le costume de Mlle Friché (Madeleine) au 1er acte.

Le compositeur témoigne aussi de ce don précieux qui s'appelle le *sens du théâtre*, se manifestant par une science et une sûreté des effets presque inquiétantes à cet âge-là. Et cet instinct ne se retrouve pas seulement dans le choix et l'à-propos des dits effets (remarquez, par exemple, combien est impressionnant le grand essor de l'orchestre, au deuxième acte, pendant le court moment où Jean reste seul, attendant Madeleine), mais aussi par la vérité, la force et la concision de l'expression dramatique. Ceci est caractéristique : plus d'un compositeur lyrique, à l'aise dans les airs, les grands monologues, les chœurs, les mouvements de foule, où le flux mélodique peut s'épancher librement, reste impuissant, empêtré, dans l'expression des menus conflits psychologiques du drame, une conversation, ces multiples détails extérieurs ou intérieurs dont la brièveté ne laisse place qu'à un trait net et bien expressif, et où ils se perdent au contraire dans un enchaînement de formules stéréotypées, avachies par l'usage. Or, ici, nous avons à la fois la ligne de grande envolée dans les scènes faisant « morceau », et la vérité

dramatique dans l'illustration musicale du détail, le tout irréprochablement proportionné.

Mais tout cela, l'instinct et l'ingéniosité y suffiraient à la rigueur. Il y autre chose encore dans *Jean Michel*, qui donne à l'habileté son complément nécessaire, c'est l'inspiration ; mais une inspiration d'une rare surabondance, dilapidée avec une folle et juvénile imprévoyance, ce besoin de « tout dire » qui marque les œuvres de jeunesse, et contraste avec les parcimonies avisées de la maturité, — quand, inquiétés par la stérilité imminente, nous espaçons et savons mettre en sérieuse valeur les derniers fruits de notre imagination... Ici, elle remplit tout, jusqu'au moindre détail : écoutez ce petit motif pendant l'énoncé du menu (troisième acte) ; ce n'est rien, et c'est charmant, — trouvé, enfin. Si Massenet y avait pensé, il aurait fait un acte tout autour. Aussi peut-on dire que le répertoire actuel du théâtre ne contient pas beaucoup d'œuvres aussi *constamment* intéressantes, où l'attention soit soutenue d'un bout à l'autre par un tel renouvellement incessant de la matière musicale.

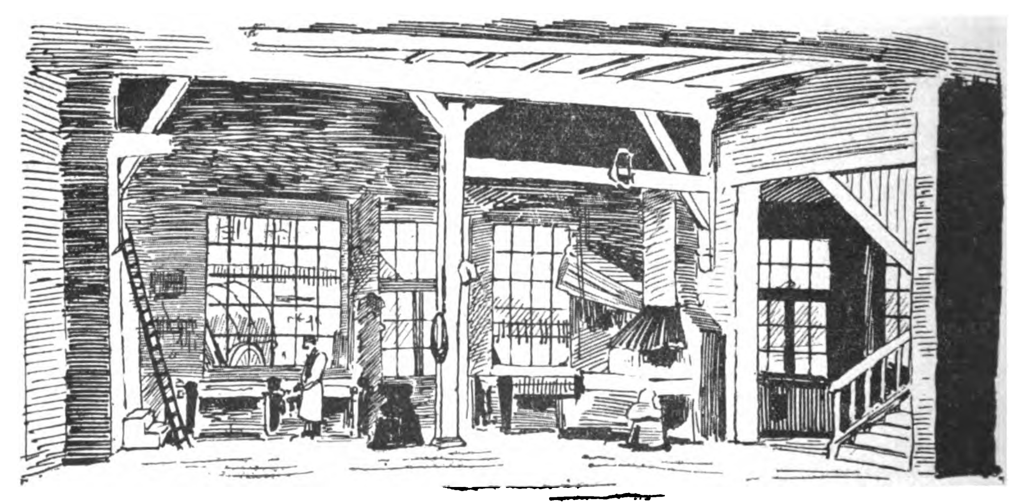
Qui dit inspiration dit émotion : elle est ici très communicative et prenante ; en nous émouvant avec cette simple histoire, l'auteur atteste qu'il fut lui-même ému. Pour nous, Wallons, il y a quelque chose de plus, c'est que le sentiment qui se dégage de l'œuvre est bien nôtre, répond à de particulières idiosyncrasies. Ecoutez la belle phrase de Jean, au premier acte, après le duo d'amour (délicat et chaste, loin du pathos érotique de tradition), et le passage du prélude du troisième acte où le thème du *crâmignon* s'estompe languissamment aux bois et aux cordes en sourdine : le bonheur et la joie y prennent cette nuance indéfinissable de mélancolie intime, de lancinante aspiration, qui caractérise si bien l'âme de notre race — qui émane, par exemple, des scènes populaires et familières, des paysages notés par le crayon d'AUGUSTE DONNAY, cet artiste essentiellement wallon... Les scènes populaires (comme les chœurs du deuxième acte et les scènes d'ensemble du troisième) ont aussi l'expansion nerveuse et excitante de chez nous... Partout enfin règne une délicatesse et une grâce fort différentes de la naïveté un peu lourde des compositeurs flamands, des opacités et de la solennité flegmatique des ouvrages lyriques allemands.


M. H. VALLIER.

*
* *

Au point de vue esthétique, la partition de *Jean Michel* est assez éclectique. Dans ses grandes lignes, elle est naturellement conforme au type du drame lyrique moderne, avec le commentaire orchestral et la mélopée vocale. Mais, à l'occasion, l'auteur ne se prive pas de développer à la voix d'amples mélodies. Il ne dédaigne pas non plus les ensembles, — heureusement, car les siens sont charmants. Emploi modéré du « thème conducteur ».

S'il me fallait citer deux ouvrages avec lesquels *Jean Michel* présente quelqu'affinité, je nommerais *Louise* de Charpentier et la *Bohème* de Puccini ; de la première, l'œuvre de M. Dupuis a la chaleur et le réalisme, avec plus de naïveté et de fraicheur, moins de personnalité et moins de robustesse ; de la seconde, elle a la verve brillante et l'ingéniosité pittoresque, avec plus de consistance et d'émotion.



Décor du premier acte.

On sait quelle personnalité se manifesta, dès ses premières œuvres, chez notre pauvre Lekeu. A l'encontre de son éminent concitoyen, M. Dupuis ne parait pas encore s'être trouvé. Il se cherche et, en attendant, les réminiscences vont leur train. Qui n'a pas passé par là ? Naturellement, c'est Wagner qui l'obsède, encore qu'il se défende vaillamment. Voici la formule bien connue (avec la fioriture) du finale de *Tristan ;* voici le thème de Jean qui reproduit le geste rythmique de celui de Walther de Stolzing ; voici même, ma parole ! passer la douce et souffrante figure de Herzeleide.

Souvent, les analogies répondent à des analogies dans le sentiment général de certaines scènes, la première du troisième acte, par exemple, dont le caractère rappelle la scène correspondante au début du deuxième des *Maîtres-Chanteurs*. Le compositeur a toutefois échappé à l'influence de son maître d'INDY, — fait aussi flatteur pour le maître que pour l'élève ; elle ne se révèle que par le modernisme distingué et intéressant de l'harmonie, exempte cependant des excentricités des Jacobins de l'école, dont la mode périclite déjà. L'instrumentation, variée, claire, transparente (peut-être un peu trop cuivrée par endroits), trahit le même enseignement.

La prosodie, elle, pourrait être revue. On ne dit pas, par exemple : « mon DÉsespoir », mais : « mon désesPOIR » ; même au point de vue de la vérité d'expression, car on ne dit pas non plus : « Va vite... illuminer ! » mais, d'un trait : « Va vite illuminer ! » Faut-il ajouter qu'à ce point de vue, M. DUPUIS se trouve en trop bonne compagnie pour être sérieusement incriminé? Plus d'un compositeurs français, et des meilleurs, devraient l'être avec lui ; ils n'ont d'ailleurs même plus besoin de notre indulgence à l'égard de ce défaut-là, contre lequel les adaptations de Ernst et d'autres nous ont, hélas ! cuirassés.

***

Le cadre de cette revue m'interdit une analyse détaillée de la partition ; qu'on me permette de signaler seulement quelques faits.

Au premier acte, le dialogue tendrement expressif de Jean et Hubert, puis le beau duo de Jean et Madeleine, le délicieux monologue du ténor, — déjà noté, — qui termine l'acte. Le chœur du début pourrait être plus animé. Un opéra-comique de LORTZING (*l'Armurier*) débute par une scène identique, pour laquelle l'auteur allemand a écrit — dans le genre léger, naturellement — une page charmante de vie.

Au deuxième acte : Toute la scène pittoresque du début, le tableau de la nuit de Noël ; l'auteur l'a illustrée d'une sorte de psalmodie orchestrale aux harmonies indécises et mystérieuses, aux tons assombris, aux timbres assourdis et ouatés, d'une suprême délicatesse. Très bien aussi, les petits épisodes des mendiantes, des dévotes, — le premier surtout — l'entrée tumultueuse du chœur, le petit terzetto des enjôleuses qui veulent entraîner Jean : « Viens avec nous », d'un charme enveloppant; l'exaltation éloquente (déjà signalée) du thème amoureux après le départ de François, la scène entre Jean et Madeleine.

Au troisième acte : le Prélude, morceau d'amples dimensions et de très beau caractère, — qui fera très bien au concert, — paraphra-

sant surtout le *crâmignon* fameux : « J'ai mon amant pour rire avec moi. » Tout serait à signaler dans cet acte. Il y a surtout l'entrée du chœur sur l'air du *crâmignon* précité, harmonisé avec autant de discrétion que de bonheur ; le menu, un vrai « morceau » avec refrain, d'un entrain et d'une bonhomie charmantes ; le dialogue entre Jean et Hubert, quand celui-ci rappelle à son petit-fils l'heureuse paix de son enfance. Quant aux parties chorales proprement dites, elles sont des plus intéressantes. Je ne puis, sans partition, me rendre compte de la disposition des voix, mais celles-ci paraissent traitées d'une façon toute personnelle et originale. L'effet est à la fois réaliste et musical. Quand, pendant le repas, la voix de Jean, chantant l'inanité de l'amour, s'unit à l'ensemble, cela prend une allure véritablement puissante.



Décor du deuxième acte.

La monotonie du quatrième acte proposait au musicien un problème redoutable, que non-seulement il a adroitement résolu, mais dont il a même su tirer un effet de plus. La folie de Madeleine y est exprimée dans une note très douce, à la fois virginale et irréelle, — des sons lents et mystérieux, des sons d'au-delà, traînant aux cordes en sourdine : M. Dupuis est parvenu à conserver cette note pendant toute la dernière scène, sans devenir une seule fois monotone.

*
* *

Quelques mots de l'interprétation, — car on ne pourrait parler de l'œuvre sans louer le soin avec lequel les directeurs de la Monnaie ont tenu à entourer sa représentation de toutes les chances de succès en leur pouvoir, par une distribution excellente et un cadre superbe.

Mlle Cl. Friché chante Madeleine avec le charme, l'assurance et l'intelligence dramatique qu'elle apporte à tout ce qu'elle réalise; M. Imbart de la Tour est un Jean chaleureux, — mais un peu conventionnel, un peu blet aussi; M. Viaud a, dans le rôle de François, la brutalité martiale qui convient; M. Dangès a fait de celui de Hubert une création un peu pâle et indécise, mais pleine de distinction et de tact, tandis que M. Cotreuil a su donner au rôle tout épisodique de l'ouvrier Henry une allure et un relief extraordinaires. L'orchestre et les chœurs ont, sous la direction de M. Sylvain Dupuis, leur ensemble et leur souplesse habituels. Mise en scène fastueuse. Les costumes, œuvre du costumier archéologue liégeois M. Koister, sont une curiosité. Les décors : l'atelier de Hubert, dont les vastes fenêtres laissent apercevoir le quai de la Batte sous la neige et la rive de la Meuse, surtout la place St-Paul, au deuxième acte, avec la rue qui s'en va par le fond, les vitraux rougeoyants de l'église, les fenêtres des maisons discrètement illuminées, les arbres et les façades couverts de neige, et par là-dessus un beau ciel de nuit hivernale, d'un bleu noir et profond. (1)

*
* *

Telle est donc cette œuvre, dans laquelle se retrouvent ces deux qualités dont l'harmonieux amalgame fournit à l'âme wallonne son trait le plus caractéristique : l'intimité toute germanique du sentiment et le sens plutôt latin du pittoresque, de la plasticité et de la grâce.

Il est à peine nécessaire de rappeler quelle action décisive un artiste de même race a exercée dans l'orientation de la musique française contemporaine, et duquel se réclament tous les musiciens groupés sous la dénomination conventionnelle de « jeune école française ».

Il serait doux, et non peut-être trop ambitieux, de rêver que cette intervention de notre vieille Wallonie, infusant à l'art français un sang nouveau et vigoureux, pourrait ne pas demeurer un fait unique dans les annales de l'art musical.

(1) WALLONIA remercie ses excellents confrères *l'Eventail* et *Le Petit Bleu* de Bruxelles, qui ont bien voulu lui prêter leurs clichés.

Si l'action de César FRANCK reste pour longtemps encore féconde dans le domaine de la symphonie, de la musique de chambre et du *lied*, au point de vue du théâtre on peut dire qu'elle fut et demeure stérile. *Hulda*, de FRANCK lui-même, malgré les enthousiasmes de commande, ne marque guère; *Fervaal*, de d'INDY, ne remplit pas les espérances que tous nous y avions mises; je crains que l'*Etranger*, malgré sa haute portée artistique et son indiscutable valeur, ne soit pas beaucoup plus viable; le *Roi Arthus*, de CHAUSSON, à la lecture, ne me dit pas grand'chose. — En Allemagne d'ailleurs, malgré une production surabondante, le théâtre musical n'est pas mieux partagé.

Dans ce domaine, WAGNER seul règne en maître. Mais tandis que l'exemple de FRANCK féconde ses disciples, lui les absorbe, il dévore, tel le Sphinx sur la route thébaine, les imprudents qui s'attachent avec trop d'insistance à résoudre l'énigme de son art merveilleux.

J'imagine qu'on ne saurait, dans la production lyrique française des vingt-cinq dernières années, désigner trois œuvres vraiment viables. Pour ma part, je n'en connais qu'une, — mais qui à elle seule en vaut un grand nombre : *Louise* de CHARPENTIER, d'autant plus intéressante, celle-là, qu'elle résulte de l'évolution de l'opéra français *en lui-même*, l'influence étrangère, — sauf pour ce qui s'en est dilué dans l'ambiance immédiate, — restant écartée.

C'est peu; il y aurait place, là, pour quelques-uns encore. Allons, DUPUIS, *alons*, *fré*, *corèdje!*

ERNEST CLOSSON.

---

## Opinion de la Presse

Albert DUPUIS? Un nom que Bruxelles n'avait, jusqu'ici, guère appris à connaître, car si l'heureux auteur de *Jean Michel*, quoique très jeune encore — il n'a que vingt six ans — a déjà un passé assez fourni, c'est presque exclusivement dans sa province d'origine — M. DUPUIS est né à Verviers — et dans le milieu musical de Paris qu'il avait pu se faire apprécier avant ce début au théâtre.

Ce n'est pas l'essai timide d'un débutant que nous a montré le théâtre de la Monnaie, c'est une œuvre accomplie, révélant des dons de compositeur dramatique vraiment exceptionnels. Certes, la personnalité, très réelle, d'ailleurs, de M. Albert DUPUIS, subit encore maintes influences. Mais ces « rappels » ne sont jamais de longue durée : quelques notes seulement, qui semblent n'être là que pour donner l'élan à sa propre inspiration, à laquelle

elles servent en quelque sorte de tremplin. L'invention, chez M. Dupuis, malgré les réminiscences indiscutables que renferme sa partition, est extrêmement abondante; et ses inspirations, toujours adéquates au sentiment dramatique, semblent, malgré le raffinement de la forme, d'une spontanéité excluant toute idée de recherche ou de travail. L'œuvre se distingue aussi par une rare unité de procédé et de facture, qui ne nuit nullement d'ailleurs à la variété des effets.

L'accompagnement a, en général, sa vie propre. M. Dupuis met à profit avec une extrême habileté les ressources de l'orchestre moderne, et son instrumentation, qui a des particularités intéressantes, offre des colorations sans cesse variées, choisies toujours avec à propos.

*Le Guide Musical*, (J. Br.), 8 mars.

*Jean Michel* met en vedette un talent fait de souplesse, d'abondance et d'émotion, un talent dont on peut attendre le développement et l'épanouissement avec confiance. La partition déborde de trouvailles orchestrales et la mélodie en est très chantante. La couleur y est éparpillée à profusion et, par ses gaucheries de débutant, l'œuvre n'en a paru que plus spontanée et plus sincère. Albert Dupuis subit encore des influences d'ailleurs très compréhensibles ; il a étudié la jeune école française et son tempérament impressionnable s'en est ressenti. Mais tout cela n'est rien à côté du mérite et de la valeur incontestable de l'œuvre.

*La Meuse*, (J. de Gheynst), 5 mars.

Sur cette simple histoire d'amour, M. Albert Dupuis a écrit une partition puissamment expressive et colorée. C'est de la musique savante, mais presque toujours claire, limpide comme les sentiments éternels qui l'inspirent. Et dans toute la partition passe le souffle frais de l'esprit wallon, ardent et amoureux de mouvement. Il faut citer notamment le finale du premier acte, le duo entre Jean et Madeleine ; au deuxième acte, le chœur des ouvrières ; au troisième, le crâmignon : « J'ai mon amant pour rire avec moi », alertement chanté par M. Forgeur ; quant au quatrième acte, il est tout entier remarquable, d'une émotion profonde. *Jean Michel* a été mis en scène à la Monnaie avec un souci du pittoresque qui a réalisé des merveilles.

*L'Express*, 5 mars

Affirmer que M. Albert Dupuis marque déjà, dans *Jean Michel*, une réelle personnalité, serait certes mentir. Les influences les plus diverses s'y mêlent, au contraire. Mais ces influences sont assez larges, dirai-je, pour ne jamais aller jusqu'à l'imitation ; et elles se fondent en quelque sorte dans une atmosphère ardente de charme sincère, de spontanéité et de chaleur sympathique. Ajoutez-y un « métier » adroit et souple, une distinction souvent exquise, et des qualités de grâce et d'esprit unies, quand il le faut, à de non moindres qualités de vigueur pathétique. Enfin, la chanson populaire, si elle n'est pas encore l'âme même de cette musique, bien libre et bien moderne, lui apporte cependant çà et là une couleur et une saveur spéciales.

Tous ces dons épanouis, toutes ces promesses en fleur ont fait, hier soir, le très vif et très mérité succès de cette partition remplie, avec d'inévitables inégalités, de jolis détails et de pages bien venues.

*Le Soir*, (L. S.), 6 mars.

Le jeune compositeur qui fut applaudi hier soir a, en lui, toutes les qualités requises pour réussir brillamment dans la carrière. Il possède au plus haut degré ce qu'on appelle le sens du théâtre et conduit l'action musicale avec une sûreté, une maîtrise réellement extraordinaire, et l'on ne saurait relever dans ces quatre actes aucune maladresse. L'œuvre est, au contraire, bien équilibrée et jusqu'au bout l'intérêt musical ne cesse de captiver l'auditeur sans le fatiguer.

Dans l'inspiration dramatique, comme dans les parties épisodiques, M. Dupuis est également heureux et l'on peut dire qu'il a tiré des situations que lui offrait le poème tout le parti que le musicien le plus expérimenté aurait pu en tirer.

Si la mélodie, chez lui, jaillit spontanément, sans effort, cette facilité ne nuit en rien à la qualité de l'inspiration qui est toujours distinguée, point banale, généreuse et très chantante.

Quant aux parties épisodiques destinées à faire opposition, elles sont traitées avec un brio, une virtuosité et un élan vraiment surprenants, une science de l'orchestration qui révèle un compositeur sûr de lui, connaissant à fond toutes les ressources de l'orchestre moderne et ne négligeant rien pour colorer sa partition. Les deux derniers actes notamment sont écrits avec une parfaite gradation et ont fait sensation.

On peut, certes, en ce qui concerne l'atmosphère de certaines parties, retrouver l'influence des auteurs ou des œuvres qui ont fait impression sur le jeune auteur, mais dans son ensemble et telle qu'elle se trouve, cette partition révèle un tempérament d'artiste véritable, consciencieux et d'originalité puissante dont la personnalité se dégagera mieux encore par la suite.

C'est, en tous cas, la meilleure œuvre lyrique belge qui ait été produite jusqu'à présent.

*Le Peuple*, (F. LABARRE), 6 mars.

Cette œuvre de début — le croirait-on en l'entendant ? — nous offre plus que de belles promesses, car elle constitue par elle-même un tout musicalement conçu avec un sens du théâtre qui n'est jamais pris en défaut.

Elevé à la belle et sérieuse école de Vincent d'Indy, M. Dupuis y a puisé tout ce qu'un musicien de tempéramment et de race peut y trouver. La science de l'orchestration lui est acquise sans restriction et je n'en veux pour preuve que l'entr'acte symphonique du troisième acte, une page d'une très haute valeur, autant par l'inspiration mélodique que par la forme réellement personnelle dans laquelle le musicien a cerclé sa pensée.

Donc, dès ce premier essai de drame lyrique, M. Albert Dupuis prend place au premier rang des compositeurs avec une belle assurance, comme quelqu'un qui a la vision claire de la route artistique qu'il doit parcourir et qui distingue nettement l'idéal à atteindre.

D'autres que lui possèdent — c'est assez fréquent de nos jours — une sûreté de métier égale à la sienne, mais sont arrêtés dès les premières compositions, car le souffle leur manque et ils retombent épuisés, à bout d'inspiration ; chez M. A. Dupuis, au contraire, la sève mélodique est abondante et riche, la phrase musicale distinguée, généreuse et belle, se prêtant admirablement à tous les développements symphoniques.

Certes, le très jeune compositeur subit encore l'influence de son maître et aussi d'autres personnalités, et l'on trouve dans *Jean Michel* nonpas des réminiscences ou du plagiat, — chose commune chez beaucoup d'auteurs à réputation consacrée, — mais plutôt des harmonies qui rappellent telle ou telle chose connue. Cela, c'est l'inévitable perdurance des impressions reçues par un cerveau jeune et facile à émouvoir et l'on ne saurait en faire sérieusement un reproche à M. Albert Dupuis.

Bientôt sa personnalité s'émancipera, car il est mélodiste en même temps que symphoniste et possède toutes les qualités requises pour produire dans un avenir prochain l'œuvre définitive qui le classera parmi les meilleurs ouvriers d'art.

*L'Eventail*, 8 mars.

L'œuvre qui vient de voir le jour est vraiment de celles qui doivent requérir l'attention, non seulement à les considérer en elles-mêmes, mais encore, à titre égal, à les juger entourées de toutes les circonstances qui en amoindrissent les tares et en précisent la portée.

Si, en soi, elle pêche par excès de réminiscence, par quelques faiblesses, par de légers « trous » dans l'inspiration, l'âge de qui la conçut en fournit explication suffisante. Un début ne peut s'affranchir des influences. L'important est de dégager de ces souvenirs, que les jeunes enthousiasmes de l'auteur rendent tyranniques, la personnalité de demain ; or, celle-là existe, et elle se présente sous les couleurs les plus précieuses. Ecoutez cette sonorité de l'orchestre, pleine, bien en dehors, librement présentée ; admirez cet instinct de l'instrumentation, cette clarté, cette justesse du sentiment !

M. Dupuis possède une qualité rare chez les jeunes, rare spécialement parmi les Belges, pour lesquels, en général, les arts d'expression se montrent ingrats : il a le sens de la *proportion*. Il a la juste mesure. Il ne gonfle pas une mélodie qui doit rester simple. Il n'abuse ni d'un thème ni d'un timbre, lorque l'action exige la sobriété. Par contre, il sait amplifier la phrase, si le dramatique s'accentue. Chez d'autres, expérimentés, c'est là de l'adresse ; M. Dupuis est assez près de l'adolescence pour qu'on puisse le lui reconnaître comme un don.

Et voyez quelles en sont les heureuses conséquences. Si, à certains moments, l'intrigue faiblit, il trouve en lui assez d'inspiration mélodique pour illustrer ces vides, et il l'utilise, sans effort, avec un salutaire à-propos, Par contre, si un épisode, un récit, un conflit du drame le séduit pleinement, son talent s'épanche avec une spontanéité, une richesse, une allégresse charmante.

*L'Art Moderne*, (H. LESBROUSSART), 8 mars.



# Comment passer dedans ce bois

**CRAMIGNON**




1.

Comment passer dedans ce bois,
Moi qui est si jolie ?
Je prenderai mon cher amant
Ma foi ! pour compagnie.
Aha !
J'ai mon amant pour rire
Avec moi,
J'ai mon amant pour rire.

2.

Je prenderai...
Quand il fut au milieu du bois,
Il commence à me dire...
J'ai mon amant...

3.

Laissez-moi prendre un doux baiser
Sur votre bouche, ma mie.

4.

Prenez-en un, prenez-en deux,
Mais ne l'allez pas dire.

5.

Car si mon père le savait,
Il m'en ferait mourir(e).

6.

Mais si ma mère le savait,
Elle ne ferait qu'en rire.

7.

Elle sait très bien ce qu'elle faisait
Quand c'est qu'elle était fille.

Chanson populaire à Liége.

O. C.



# Documents et Notices

## Sur l'exode annuel des Briquetiers liégeois

Juste à la date où les oiseaux migrateurs nous reviennent, nos braves houilleurs quittent leur pays, leur famille, leur métier et s'en vont à l'étranger, en Allemagne principalement, pour aller faire des briques.

Pour tout bagage, ils ont des outils et quelque linge, le tout enveloppé dans des sacs rayés de coutil bleu. Ils ont commencé leur exode récemment et il est difficile de se défendre d'un sentiment de mélancolie et de tristesse en songeant à ces vaillants des deux sexes qui s'expatrient pour aller chercher au loin un supplément de ressources pour le ménage.

Actuellement, ils vont généralement en Allemagne, surtout dans la Prusse rhénane. Mais autrefois ils allaient bien plus loin, comme en témoigne cet engagement, extrait du protocole du notaire Lezaack, aux archives de Spa :

L'an 1770 du mois de septembre le deuxième jour par devant moi notaire public soussigné et en présence des témoins embas dénommés sont comparus Mathias Clauson de Liège, paroisse S$^t$ Nicolas, Dieudonné Brocau de la paroisse S$^t$ Laurent, Laurent Jude, résident à Spa et Georges Giar aussi résident audit lieu, lesquels se sont déclarés de s'avoir engagé à M. Daly dans la colonie de Demerary en l'Amérique, pour se rendre chez lui et y faire des briques aux conditions suivantes.

Savoir lesdits comparants s'engagent audit seig$^r$ Daly pour un terme de trois ans pour travailler comme est dit à faire des briques, lequel terme commencera à prendre course le jour qu'ils seront arrivés à leur destination savoir à Demerary et finira les trois ans expirés.

M. Daly donnera six esclaves auxdits comparants pour assister à travailler avec eux lesdites briques. Il donnera pareillement les nourritures, logement et blanchissage auxdits comparants aussi bien en santé qu'en maladie.

M. Daly payera tous frais de voiage et embarquement desdits quatre compagnons tant pour les conduire que pour les ramener après l'expiration desdits trois ans ici à Spa.

M. Daly s'oblige de faire faire un bâtiment assez grand pour travailler en tout temps dessous soit pendant le temps pluvieux avec d'autres bâtiments à sécher les briques et livrer tous matériaux et outencils convenables pour la réussite desdites briques.

Lesdits quatre comparants devront travailler icelles briques de la meilleure manière et qualité que possible sera, avec toute l'économie convenable pour le profit de M. Daly et ils auront pour chaque mille de briques

bien réussite vingt-quatre escalins. Ils devront travailler en gens d'honneur et le plus qu'il leur sera possible et ils auront droit de commander lesdits esclaves pour travailler avec eux.

Lesdits quatre comparants ont reçu de M. Daly six louis qu'il retrouvera après défalcation de leurs dépenses d'ici à Middelbourg. Etant arrivés à Middelbourg il sera fourni auxdits quatre comparants l'argent convenable pour acheter les chemises, souliers et hardes convenables.

M. Daly s'obligera de faire tenir à chaque des quatre comparants dix louis ici à Spa à toucher par leur épouse ou autre personne de leur part.

Lesdits comparants ne devront aucunement s'amuser à la boisson ni se griser.

Le tout quoy M. Daly at accepté et les parties se sont obligées l'une envers l'autre avec tous leurs biens meubles et immeubles, etc.

Fait et passé à Spa.

*Albin Body.*

Aujourd'hui encore, comme il était de coutume autrefois, les briquetiers liégeois quittent le pays avec leurs femmes et leurs enfants, qui les aident à leur besogne. Souvent, le « ménage » revient virtuellement agrandi, avec la promesse d'une prochaine augmentation ; il va sans dire que l'augmentation est parfois accomplie déjà au retour : nous connaissons dans notre village, plusieurs personnes nées en Allemagne, par le hasard des circonstances. Ces faits ont dû frapper l'imagination populaire, et c'est à eux sans doute que fait allusion un vieux dicton liégeois : de quelqu'un qui n'était pas né, on dit qu'il faisait encore des briques à Namur. Ce qui laisse supposer qu'autrefois les briquetiers liégeois allaient souvent faire leur « campagne » à Namur.

*O. C.*

**Uu vieil usage montois.** — En feuilletant l'*Armonaque dé Mons pou l'année 1862*, nous trouvons sous la rubrique : *Ouvrages à faire tous lés mois, su lés camps, et dins lés gardins*, dans la nomenclature des travaux de jardinage du mois de mai, la mention que voici :

« On comminche à ramer lés pois précoces pou l' ducasse dé » Mons : dins l' temps (jé n' sais nié si ça s' fait co à c' t' heure) (1), » c'étoi l' Gouverneur qu'avoi l' preumière pinte dé p'tits-pois ; éié » l' fourbouttier (maraîcher) qui li portoi avoi toudi n' pièce d'or pou » sés peines, el' même dringueille qué St Georges » (2).

Les petits pois, de même que la tarte et le jambon, étaient un plat figurant au menu du dîner de la « ducasse » dans les familles

(1) Voilà belle lurette que l'usage a disparu.

(2) Allusion à la récompense en argent que le cavalier, représentant saint Georges dans le combat dit *Lumeçon*, allait recevoir des mains du maïeur après avoir occis le dragon. En 1825, la rémunération était de 10 florins, plus tard on doubla cette somme.

bourgeoises. Certaines années lorsque la Trinité, jour de la fête, venait au commencement de mai, et que des gelées tardives avaient nui à la culture, ce légume était rare et coûteux. Mais, malgré son prix et peut-être même à cause de son prix, on tenait à honneur d'en servir aux *chabourlettes* (étrangers invités à la ducasse).

*Bruhald.*

**Procession de Boussoit-sur-Haine.** — Dans une *Notice historique sur le village de Boussoit-sur-Haine*, Th. Lejeune se borne à dire qu' « outre la fête patronale, essentiellement religieuse, qui a lieu le 22 juillet, on célèbre à Boussoit deux fêtes communales, la première, le lundi et le mardi de la Pentecôte, et la seconde, le premier dimanche d'octobre (1) ».

La kermesse de la Pentecôte était marquée par une procession qui est décrite dans l'attestation suivante, datée du 19 mai 1701 (conseil souverain de Hainaut, procès jugés, n° 42846, archives de l'Etat à Mons) :

Les soubsignéz certifient que la procession qui ce fait à Boussoit-sur-Haine le lendemain de la Pentecôte a toujours fait en la manière telle que le jour de la Pentecôte après-midi, avant chanter les vespres le curé dudit Boussoit, revêtu d'une chappe, son clerc et la plupart de manans, précédé de la croix et confanons, s'en vont au vilage de Maurage droit à l'église où il se trouve le curé dudit Maurage avec la plupart des habitans; après avoir chanté les prières ordinaires, les personnes destinées à porter les fiertes sortant de ladite église, suivy des deux curés et le peuple vont passer devant l'hôpital de St-Julien audit Boussoit prenant la fierte de St Julien, et ensuite viennent à l'église de Boussoit où ils chantent tous ensemble solennellement les vespres· Le lendemain, se fait la procession conjoinctement les curés et les deux communautés; le même jour après-midi l'on y chante les vespres, estant achevée on reconduit les fiertes jusqu'à l'extrémité du territoire. Réciproquement le jour de St Jean-Baptiste, patron de l'église de Maurage, se fait la même chose.

Il est intéressant de rappeler ces processions collectives de paroisses voisines qui avaient pour effet d'entretenir de bonnes relations entre les populations; leur institution semble ancienne.

*E. M.*

**Jours heureux et malheureux.** — Au dernier feuillet du compte de l'église et des pauvres de Grosage pour le terme du 1er octobre 1590 au 30 septembre 1591 (2), on trouve ces curieuses indications :

(1) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VIII.
(2) Archives de l'Etat, à Mons.



Les jours heureux et perilleux de l'année revelez par l'ange de Dieu au bon Job.

En cecy sont déclaret les jours les plus heureux de toute l'année, propice à vendre, achater, semer, planter et édifier héritage ; pour aller en pélerinage ou en marchandise, et toute enfans quy sont et seront nez en cest jour heureux chy après nomez ne peult estre povre, ne périr mal, et iceulx enfant quy seront mis à l'escolle ou à quelle esta en ung de cest jour il parviendron chesqun en leur vocasion; et les marchans commenchant leur marchandise en cest jour cy nomez ne peult perdre, mais au contraire il profiteron, car lesdits jour on esté revelé par l'ange de Dieu au bon Job ponr se conduire en tous ses œuvre et action ; trasit le nombre desdits jour heureux sont vinghuit.

Et premiers les jours heureux :

Janvier : le III[e] et le XIII[e].
Février : le V[e] et le XXV[e].
Marche : le premier et VIII[e] et XXX[e].
Avrilz : le V[e] et XXII[e] et XXIX[e].
May : le VII[e] et XV[e] et XVII[e].
Juin : le VI[e].
Juillet : le II[e] et XIII[e] et XIIII[e].
Aoust : le XII[e].
Septembre : le VII[e], XXIII[e], XX...(1).
Octobre : le IIII[e] et XV... (1).
Novembre : le XIII[e] et XIX[e].
Déchembre : le XVIII[e] et XXVI[e].

Les jours que on dit estre mal heureux :

Janvier : le premier, II[e], IIII[e], VI[e], VIII[e], XV[e].
Février : le VI[e], XVII[e], XVIII.
Marche : le VI[e], XVI[e], XVII[e], XVIII[e].
Avrilz : le VII[e], XV[e] et XVII[e].
May : le VI[e] et XVII[e].
Juin : le VI[e].
Juillet : le XV[e] et XVIII[e].
Aoust : le XIX[e] et XX[e].
Septembre : le XVI[e] et XVIII[e].
Octobre : le VI[e].
Novembre : le XV[e] et XVI[e].
Déchembre : le VI[e], VII[e] et XI[e].

Nous publions ce document tel que nous l'avons rencontré il a le mérite d'être relaté dans un registre daté, provenant d'une commune du Hainaut, voisine de Chièvres.

Rechercher les motifs qui, dans la tradition populaire, ont déterminé cette classification, mérite d'attirer l'attention des folkloristes. Le comptable de Grosage s'en est rapporté à la révélation de l'Ange au bon Job, sans prendre souci d'en apprendre davantage.

*E. Matthieu.*

---

(1) La page a été déchirée en cet endroit.



# Chronique Wallonne

L'excellent organe mensuel de la *Fédération régionaliste française*, nous fait spontanément l'honneur d'annoncer *Wallonia* parmi les publicatons adhérentes à cette Fédération. Nous lui sommes infiniment reconnaissant de l'attention bienveillante que cette annonce manifeste à l'endroit de notre Revue, et nous saisissons avec empressement l'occasion d'assurer les éminents promoteurs de la F. R. F., de nos sentiments de fraternité internationale, sur le terrain où doivent s'unir tous les libres esprits, conscients des nécessités présentes, pour le plus grand profit des idées de restauration intellectuelle et morale des Provinces. Nous ajouterons que nous lisons avec le plus vif intérêt les documents assemblés par l'*Action régionaliste*, notamment le recueil périodique des opinions émises par les philosophes, les littérateurs, les publicistes, les hommes politiques de toute opinion, sur le fédéralisme et la décentralisation.

*Wallonia* est, modestement, une publication régionaliste, au même sens que nos excellents confrères *Lemouzi*, *La Picardie*, *La Province*, la *Revue septentrionale*, la *Revue provinciale*, la *Lorraine artiste*, et tant d'autres remarquables publications françaises. Mais, s'il est évident que le *Pays de France* peut être une revue régionaliste sans porter à son titre le nom de sa province, par contre *Wallonia*, qui est régionalement de sa région, peut rester politiquement de son pays politique, sans cesser de prêter sa plus vive attention, d'accorder sa plus grande sympathie, aux manifestations étrangères d'un mouvement qu'elle est, jusqu'à présent, seule à représenter ici.

Nous approuvons hautement le but élevé et désintéressé, l'intelligente et généreuse propagande de la *Fédération régionaliste française*, sans chercher à appliquer son « Programme administratif, économique et intellectuel », qui répond spécialement, comme il est naturel, à des points de vue plutôt français.

Mais, il y a beaucoup de points communs entre l'œuvre française et celle qui doit être entreprise en Belgique. C'est pourquoi nous signalons, sans pouvoir y insister pour le moment, l'œuvre d'union et d'action commune entreprise chez nos voisins, sous les heureux auspices de la *Fédération régionaliste française*.

L'organe de cette Fédération, l'*Action régionaliste*, paraît mensuellement à Paris, sous la direction du Comité, présidé par M. L.-Xavier DE RICARD. Le secrétaire-général est M. J. Charles BRUN, 15, avenue des Gobelins, Paris (5e arrondissement). Le prix de l'abonnement annuel est de 4 fr. Un n° 30 cent.

LA DIRECTION.

---

## Bibliographie.

*LES LIVRES* :

**Dictionnaire Wallon-Français** *(Dialecte Namurois)*, par Léon PIRSOUL. Tome I (*A* à *L*). Malines, L. et A. Godenne, 1902. 1 vol. in-8°, 392 pp. Fr. 3-50.

*Le Dictionnaire Wallon-Français* de M. L. PIRSOUL (dialecte Namurois) dont le premier volume a paru récemment, était déjà connu des amateurs qui, depuis quelque temps, le suivaient avec intérêt dans le feuilleton du journal *La Marmite*. C'est incontestablement l'œuvre d'un homme connaissant à fond sa langue, la maniant avec aisance, comme il l'a montré dans des chansons et des rondeaux spirituels, dans des comédies très goûtées.

Les journaux namurois ont fait l'éloge du nouveau dictionnaire dû à M. P. et l'on doit y reconnaître une œuvre consciencieuse, fruit d'un long travail soutenu avec une belle vaillance.

Il s'en faut cependant que cet ouvrage soit parfait et réponde en tout point aux exigences de la science philologique. On peut regretter d'abord que l'auteur n'ait pas mieux circonscrit son sujet : à sa place nous aurions élagué quantité de définitions inutiles (la définition, souvent difficile à établir, n'est désirable que faute d'un équivalent exact en français ou pour éviter une équivoque); nous aurions banni ces biographies d'écrivains wallons de toute provenance, véritable hors-d'œuvre en admettant même qu'elles fussent exactes, ce qui n'est pas toujours le cas. A la rigueur, on comprendrait une série de notices sur les écrivains *namurois* placée en appendice de façon à ne pas encombrer le volume.

L'auteur, et c'est dommage, a vu trop grand. Il eût fait sagement de se borner à son dialecte particulier et à ce qui s'y rapporte directement : il y avait matière à une petite encyclopédie populaire namuroise, que M. P. était très capable de présenter en un livre commode et peu coûteux.

M. P. a recueilli avec soin un grand nombre de termes techniques (du cordonnier, du verrier, etc.); il donne d'intéressants détails sur les croyances, les usages, les jeux populaires, l'histoire locale. (Voir par exemple : *Fiesse*,

*cougnou, jeu, balle, dragon, guîe, chacheu, Chestia, Bôrdia, Catî,* etc.) (1). Personne ne songerait à s'en plaindre, si la dose n'était un peu forte. Même prolixité dans les articles consacrés aux animaux, aux plantes. (V. *aragne, chauwe-sori, grète-cu, frînne...*).

Mais arrivons à la partie essentielle du lexique, aux mots et expressions usuels expliqués par M. P. La collection certes est copieuse ; il y avait, cependant, moyen de l'enrichir encore : d'abord en ne négligeant pas le *Dictionnaire étymologique* de Grandgagnage, où défilent presque tous les vocables namurois, exactement interprétés d'après le Chanoine Zoude — puis en relisant les écrits d'une pléiade de poètes du cru. Il suffisait d'éplucher ceux-ci pour retrouver nombre de vieux mots et de locutions typiques. Citer Ch. Wérotte ou J. Colson ou A. Demanet, quelle précieuse ressource pour illustrer un vocabulaire namurois ! Un exemple : le vrai sens de *aistrée* (âtre, en liégeois *aisse*) n'eût pas échappé à M. P. s'il avait eu sous les yeux ces passages de Wérotte :

*Didins l'hiviér, à l' vesprée*
*On fileûve autou d' l'aistrée*

3e édit. p. 169.

*Rècoureûve è s' maujon, si tchaufer d'lez l'aistrée.*

ibid. p. XXI.

Voici une liste de mots pris dans de bons auteurs et qui manquent au Dictionnaire de M. Pirsoul : *adiercî, amich'tauve, api (mouche d'), ardespine, awette (d'awète = di rawète), bayî (dj' so bayî), barbauje, biytadje, biy' teu, birginette, boscadje* (L. Loiseau), *boufer, bran* (2 fois dans Wérotte), *brokettes* (jeu de jonchets), *bwargnasse* (dans V. Collard), *brouchîr* (mot villageois). On compterait de même une vingtaine d'omissions à la lettre C. Un supplément pourrait, si l'auteur le juge à propos, réparer ces lacunes.

Ce qui est plus grave peut-être que des lacunes, c'est le manque de logique dans le groupement des significations. Il convient de partir du sens premier ou étymologique et de passer de là aux sens dérivés. M. P. n'observe pas toujours cette loi (ex. : *bètche, bouter, frumji,* etc). Il lui arrive de traiter en deux articles, voire en trois, les acceptions d'un même mot (voyez *èrî, bouchî, couru, awie,* etc.) ou de réunir en un seul article des sens appartenant à deux mots distincts (ex. : *fraze*). Parfois, il oublie de noter les acceptions figurées (ex. : *bèdée, broster, chachî, clincî,* etc.) ou d'indiquer d'abord le sens propre : ainsi aux mots *capotine,* (jaquette de femme à la vieille mode), *banbî,* (vaciller : *Ti voès les pauv' cochas,* Bambî *comm' des flayas.* Wérotte, p. 71).

Mais, sans insister sur quelques imperfections semées dans un tel inventaire, constatons que le livre est soigné et correctement écrit (2). Les fautes

(1) Ici encore l'auteur n'a pas su garder la mesure : il parle, en leur lieu alphabétique, du *Cramignon,* qu'on ne connaît pas à Namur, et du *Doudou,* cher aux seuls Montois.

(2) A part quelques mots d'un français douteux : *motir* à la page 204, *goutter* pour *dégoutter* à la page 306.

de détails relevées ci-dessus n'empêchent pas que l'ouvrage de M. P. ne soit très intéressant et digne d'éloges. A notre avis, il sera consulté avec profit et agrément par l'ouvrier, il fournira au linguiste d'abondants matériaux pour ses études. A. MARÉCHAL.

**Ouvrages reçus.** — Albert LANTOINE, *Le Livre des Heures*, poèmes, in-8° de 148 p. (Ed. de « l'Humanité nouvelle », Paris - VIe, fr. 5-50). — Renée VIVIEN, *Sapho*, traduction nouvelle avec le texte grec. 1 vol. in-12 de 148 p., couvert. illustrée (Paris, Lemerre, fr. 3-50). — Renée VIVIEN, *Evocations*, poèmes. 1 vol. in-12 de 164 p. (Paris, Lemerre, 3 fr.). — Chanoine F.-D. DOYEN, *Bibliographie Namuroise*. 3 vol. in-8°. Edit. de la Socié. archéol. de Namur (Namur, Wesmael-Charlier, 1885-1902). — Alphonse BAYOT, *Le roman de Gillion de Trazegnies*. Un vol. in-8° de 203 p. (Louvain, Ch. Peeters, 4 fr.). — A. DE COCK et Is. TEIRLINCK, *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland*. 2de deel : III, dansspelen. 1 vol. in-8° de 389 p. avec croquis et schémas (Gand, A. Siffer, 4 fr.). — Charles BARTHOLOMEZ et Maurice PECLERS, *Dåvid li lûteû*, com.-vaud. en 3 a. primée par le Gouvernement, broch. petit in-8° de 76 p. (Liége, Math. Thone, 1 fr.). — Léon WÉRY, *L'Art et la Vie*. Extr. de la « Revue de Belgique », in-8° de 65 p. (Bruxelles, Weissenbruch). — A. FAGNARD, *Couvin, ses environs, ses curiosités naturelles, ses promenades, ses agréments, sa flore*. Broch. pet. in-8° de 110 p. avec 2 cartes et 10 photograv. (Couvin, A. Fagnard, fr. 0-50).

*REVUES ET JOURNAUX :*

**Petite revue illustrée de l'Art et de l'Archéologie en Flandre** (15 février). — *Wallonia* a reproduit t. X, p. 306, une notice du *Catalogue critique de l'Exposition des Primitifs* à Bruges, par M. Georges H[ULIN] DE Loo, mettant en cause la famille de Mérode. L'auteur rapportait, en s'appuyant sur le Catalogue officiel, qu'un triptyque attribué au Maître de Flémalle, et qui jadis appartenait à la famille de Mérode, passe pour avoir été aliéné depuis, et remplacé par une copie, exécutée il y a quelques années. L'auteur ajoutait quelques réflexions critiques. Le comte de Mérode-Westerloo, qui prétend être toujours en possession du tableau original, a jugé que l'article auquel nous faisons allusion, a causé une dépréciation à son retable. De ce chef il intente à M. Georges HULIN une action en dommage et intérêts, et lui réclame 10.000 francs. C'est ce que nous apprend la *Petite Revue* citée, dans un de ses derniers numéros qui ne nous était point parvenu, par oubli. La loyauté la plus élémentaire nous engage à reproduire l'information. Nous espérons avoir connaissance en temps utile de la solution de l'affaire, qui intéresse indirectement mais vivement l'œuvre du Maître de Flémalle.

**L'Ami de l'Ordre** (3 mars). — Un correspondant occasionnel signale quelques vieux arbres intéressants et non encore signalés : un charme et

un chêne au château de Denlin-Fronville, et un troisième arbre, spécimen curieux de hêtre. « Il croît sur la commune de Marenne, à l'orée du bois situé au midi de ce village. Ce qui le rend digne de mention, ce n'est ni son âge ni ses dimensions, car en cela il n'a rien d'extraordinaire, mais c'est une particularité toute spéciale. Au printemps, une de ses branches est toute en feuilles douze à quinze jours avant les autres. Chaque année, ce phénomène curieux peut se constater, et l'on ne sait à quelle cause l'attribuer. Notons que les bons habitants de Marenne sont fiers de leur hêtre extraordinaire, et qu'ils exigent qu'on le respecte lors des exploitations. Ils y attachent même des idées superstitieuses et, en tous cas, ils vous affirment que la branche précoce ne manque jamais son feuillage pour le 20 avril, jour de l'Adoration ».

**Gazette de Liége** (10 avril). — « La correspondance de Pierre Corneille le montre occupé à Rouen, en 1652, de sa traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'illustration de cet ouvrage, et du débat en cours au sujet de l'auteur de cette *Imitation*. Les uns attribuaient ce livre à un Français, d'autres à un Italien. Les plus avisés tenaient pour Thomas a Kempis, qu'ils disaient Allemand.

» Il n'est pas sans intérêt d'entendre le grand tragique, dans une lettre au P. Boulaud, du 12 avril 1652, devancer ceux qui attribueront cette *Imitation* à un auteur flamand et alléguer à ce sujet, le voisinage de... la Wallonie :

« Je ne sais pas l'allemand, écrit-il à ce religieux, et par conséquent je
» ne puis pas juger de la conformité du style de notre auteur avec la gram-
» maire de son pays : mais je crois qu'il vous seroit plus avantageux de
» prétendre que son latin sentiroit le flamand, ou pour mieux dire le wallon,
» que non pas l'allemand. Il ne cite pas une phrase pour allemande que je
» ne prétende française, et les mots que les Italiens prétendent leur appar-
» tenir, ont aussi l'air entièrement français. Ainsi vous pourriez prétendre
» que Thomas a Kempis, auroit pris la phrase et les mots des Wallons dont
» son monastère était très proche et qu'il s'y serait mêlé aussi quelque
» chose de flamand. En son temps, la Flandre étoit sous la souveraineté
» de France ; on y parloit en françois, on y plaidoit en françois et on s'y ser-
» voit de nos ordonnances, qui sont pleines de ce latin grossier. Et peut-être
» a-ce été la cause qu'on a attribué ce livre, ne son commencement, à deux
» François, saint Bernard et Jean Gerson... »

**Petit Bleu** de Bruxelles (22 avril). — « Une polémique de presse initie en ce moment le grand public à une controverse qui avait jusqu'ici sommeillé dans les livres. Faut-il appeler David de Dinant ou David de Dinan le « maître David » dont les écrits furent brûlés, au commencement du treizième siècle, comme entachés d'hérésie ? En d'autres termes, était-il originaire de la principauté de Liége ou du duché de Bretagne ?

» L'argument d'autorité serait ici de nulle valeur. Il importe peu, par

exemple, qu'Ernest Renan, dans son admirable livre *Averrhoès et l'Averrhoïsme*, se soit bien gardé de faire de David un Breton comme lui, tandis qu'Alphonse Le Roy, dans la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique, l'a revendiqué pour notre pays.

» Des textes décisifs tranchent d'ailleurs la question. Il faut écrire David de Dinant, non seulement parce que les actes de condamnation rassemblés par Duplessis d'Argentré en sa *Collectio judiciorum* (I, 126-133), portent *magister David de Dinant* et *magister David de Dinando*, mais parce qu'il existe un document dont les futurs biographes du philosophe mettront certainement en lumière l'importance capitale.

» Ce document, nous l'avons trouvé dans la *Patrologie* de Migne. C'est une lettre d'Innocent III, adressée le 6 juin 1206 à l'abbé et au chapitre « de l'église de Dinant, DANS LE DIOCÈSE DE LIÈGE » — *ecclesiæ de Dinant, Leodiensis diœceseos* — et par laquelle le souverain pontife prie ceux-ci de conférer à un clerc nommé R. la partie de prébende qui lui a été cédée par son oncle, maître David, chapelain du Pape... Ceci met évidemment fin au débat. »

[Cette note est de l'érudit bien connu, M. A. BOGHAERT-VACHÉ. Dans *l'Intermédiaire* du 10 mai, il signale sa découverte et demande si ses confrères n'ont, pas plus que lui, rencontré ce document chez les auteurs qui se sont occupés jusqu'ici de David de Dinant. Le texte est dans le IIe vol. consacré par MIGNE à Innocent III, page 901.]

**La Meuse** du soir (25 avril). — Extrait d'une interview de M. Edmond PICARD sur le Théâtre belge. « Quelle devrait être la préoccupation d'un auteur dramatique désireux d' « arriver » ? — Je crois que lorsque nos auteurs dramatiques se décideront à « être originaux », au lieu de croire qu'il faut, en cela, comme certains le croyaient pour le roman, imiter la France, on verra qu'ils sont bien doués pour le théâtre. Sous ce rapport, les jolies pièces wallonnes sont significatives dans leur gaîté, leur esprit, leur observation bien exacte de nos mœurs ».

## Faits divers

LIÉGE. — On a exposé récemment, à la vitrine de la Maison Magis et Henn, place de la Cathédrale, une œuvre nouvelle de notre collaborateur, le sculpteur Joseph RULOT.

« C'est, dit *L'Express*, sur un socle décoré d'un bas-relief plein de vie et de charme, où une théorie d'enfants nous symbolise le Crâmignon, une statue détachée du groupe de haute allure que l'artiste a conçu pour honorer plastiquement, en même temps que le génie poétique de Nicolas Defrecheux, l'âme même de la race wallonne. Cette statue, d'exécution

très heureuse et d'un sentiment viril, délicat et intensément attachant, nous restitue, absorbé dans son regret, le mélancolique héros de *Lèyîz-me plorer*. C'est une œuvre forte et distinguée, imprégnée des meilleures qualités de notre terroir, et par cela même particulièrement expressive. Par ce fragment, nous pouvons déjà nous figurer quelle sera l'émouvante beauté du monument Defrecheux quand les destins et les pouvoirs publics voudront qu'il soit réalisé dans son ensemble, aux dimensions qui doivent logiquement être les siennes.

» La réduction du *Lèyîz-me plorer* est offerte par ses amis à M. Joseph Defrecheux, le fils du poète, le wallonnisant qui a rendu de si nombreux et considérables services à nos lettres locales, à l'occasion de sa nomination de chevalier de l'Ordre de Léopold. »

— Le 30 avril, M. Hector CHAINAYE, directeur du journal *La Réforme*, de Bruxelles, a fait, sous les auspices du Jeune Barreau, une intéressante conférence sous le titre assez mal choisi de « La Patrie wallonne ».

M. Hector CHAINAYE fut, il y a quelque vingt ans, avec M. Célestin DEMBLON et M. Albert MOCKEL, des premiers à s'intéresser au passé artistique du pays, et à prôner l'excellence du sentiment wallon dans la Littérature française, renaissante en Wallonie. A cette époque le mouvement entrepris à Bruxelles par les écrivains de la *Jeune Belgique*, avait excité sur les bords de la Meuse une assez vive émulation. C'est sur l'initiative des écrivains liégeois que nous venons de citer, et sous l'influence durable de la revue la *Wallonie*, dirigée par M. MOCKEL, que se créa et se soutint un mouvement qui a donné à la Belgique maints écrivains aujourd'hui notoires. M. Hector CHAINAYE publia à cette époque un livre tout-à-fait remarquable, *l'Ame des choses*, où se manifestèrent sous une forme impeccable, avec un art des plus affinés, les caractéristiques essentielles et profondes de la sentimentalité pénétrante de notre race.

Depuis lors, M. CHAINAYE fut pris tout entier par le journalisme. Il n'en restait pas moins attaché à sa ville natale, et préoccupé des intérêts supérieurs de la Wallonie. Aussi a-t-il pu légitimement songer à présenter au Jeune Barreau et à son public, la contre-partie de la thèse soutenue l'an dernier, à la même tribune, par une série de jeunes orateurs bruxellois.

Ces Messieurs entendaient nous révéler une âme « belge » dont les caractéristiques étaient d'ailleurs surtout flamandes. M, CHAINAYE, développant des idées qui furent notamment exposées dans *Wallonia*, estime avec raison que les races flamande et wallonne sont aussi différentes que les régions qu'elles habitent et qu'il n'y a entre elles que fort peu de points de contact possibles.

Après les avoir analysées l'une et l'autre avec verve et pénétration, il a tenté de les montrer agissantes dans l'histoire. L'unité nationale est, d'après lui, l'œuvre des Wallons, qui ont formé une Belgique selon la tradition française. Mais la réaction a été terrible. Les revendications flamingantes, qui datent de 1846, se sont d'abord cantonnées dans la littérature, puis elles ont envahi tous les domaines et, de légitimes qu'elles

étaient dans le principe, elles ont graduellement, lentement pris le caractère d'impérieuse violence et de tyrannique exagération qu'elles ont aujourd'hui. A l'heure actuelle, les Wallons sont débordés, les Flamands étendent leur influence de village à village et de privilège à privilège. Le gouvernement est à leur dévotion, les rares ministres wallons ont été jusqu'à présent impuissants à arrêter le mouvement envahisseur.

M. Chainaye, après avoir émaillé sa démonstration de justes aperçus et de boutades plaisantes, après avoir entonné un vibrant couplet sur le génie colonial du roi, a terminé, tout comme un candidat à la Chambre, par l'exposé d'un programme.

Les Wallons paient les deux tiers des contributions, et ils ne jouissent que d'un tiers des faveurs gouvernementales. M. Chainaye réclame pour eux des avantages budgétaires correspondant aux charges qui leur incombent. Il veut, en attendant, une répartition plus équitable des emplois entre les deux races, et la nomination de fonctionnaires wallons dans le pays wallon, sans qu'il soit exigé d'eux qu'ils connaissent le flamand.

Bien que l'orateur se soit défendu de vouloir toucher à la politique, il a aussi demandé le suffrage universel, l'abolition du remplacement, l'instruction obligatoire, une meilleure législation sociale — réformes qui, suivant lui, s'imposent à l'esprit de tout homme de bon sens.

Sans nous prononcer sur la valeur absolue de ces réformes, il faut reconnaître qu'elles sont dans les vœux de la plupart des hommes politiques que la Wallonie envoie actuellement aux Chambres, et qui constituent la presque totalité de l'opposition. On ne voit pas bien à première vue, comment le S. U., par exemple, tient à la question wallonne. Mais il serait puéril de nier qu'un grave différent politique complique la lutte des races en Belgique. Dans l'état actuel, les Wallons sont en majorité, anticléricaux; les Flamands, au contraire, sont en majorité catholiques. Or le gouvernement est catholique et clérical. De là, l'occasion de considérations particulières qui devaient naturellement venir à l'esprit d'un journaliste politique d'opinions avancées.

Le succès obtenu par l'orateur, qui fut chaleureusement applaudi, ne doit pas nous empêcher de regretter qu'il n'ait point insisté sur la valeur du mouvement historique, artistique et littéraire en Wallonie. Le réveil général de l'intellectualité dans les centres provinciaux, son orientation vers le pays lui-même, sont à nos yeux des faits d'une importance capitale ; ce réveil créera des besoins moraux et des tendances *générales* qui survivront aux revendications sociales actuelles et aux aspirations politiques, sur lesquelles tout le monde n'est pas d'accord. Ce résultat sera évidemment sans préjudice du progrès général, car le particularisme sentimental et patriotique, qui ornera la race de beautés nouvelles et particulières, ne saurait heureusement plus, à notre époque, empêcher l'internationalisme de la pensée.

O. C.

**NAMUR.** — Un chansonnier namurois très populaire et qui fit partie de l'orchestre des Moncrabeaux, M. Jules Metten, est mort à Saint-Servais, âgé de 75 ans. L'un des plus féconds parmi les poètes namurois, il est aussi

celui dont l'instinct poétique s'est développé avec le plus de bonheur. Il joignait à de précieuses qualités d'observation un humour très personnel et un grand souci des expressions locales. Ses poésies fourmillent de proverbes, de comparaisons pittoresques et ses meilleures œuvres sont celles où il s'est montré le plus sans-façon, le plus malicieux, le plus jovial, et aussi le plus « namurois », ce qui ne va point sans une certaine verdeur de langage et une pointe satirique. A signaler notamment : *Li Fin do monde, On mau tchéyu à feume, Li mwaiche linwe, On djône home qui grogne avou s'mayon*, etc. M. Metten avait rempli les fonctions de commissaire-adjoint de police et de commissaire en chef de la gare de Namur.

— M. l'abbé Jules Dethy, curé d'Assesse, a été nommé, par Mgr Heylen, chanoine titulaire de la cathédrale de Namur.

Né à Namur, le 20 août 1838, il appartient à une vieille et honorable famille bourgeoise de cette joyeuse cité et il en a la bonne humeur. Walloniste épris de son terroir, il est l'auteur de la fameuse chanson : *Vive Nameur po tot* (1883), paroles et musique, devenues presque aussi populaires au pays de Namur que *Li bia Bouquet*, de Bosret. On lui doit aussi un grand nombre de poésies et de chansons patoises inédites et une comédie en 3 actes, *Djan-Biétrumé Picard*, dont nous avons parlé t. X, p. 123.

— Le 26 avril, la *Fédération Wallonne* de la Province a organisé au Théâtre une grande fête dramatique. Trois pièces ont été jouées : *Li pia d'on' aute*, vaudeville en deux actes de M. Léon Pirsoul, interprété par « La Scène wallonne des Comognes », de Vedrin ; *One Pasquéye au Villatche*, comédie-vaudeville en 1 acte, de M. Louis Toussaint, interprétée par *Li Club walon di Dinant* ; enfin *On Mwinnadje modèle*, comédie en deux actes, de M. Louis Sonvaux, interprétée par *Li vîs thèyâte walon di Nameûr*. La soirée a remporté le plus vif succès, les auteurs et les acteurs ont été vivement applaudis. Le théâtre était bondé.

BRUXELLES. — Sur le rapport de M. Octave Maus, directeur de l'*Art moderne* et de M. Maur. Kufferath, directeur de la Monnaie, l'Académie libre de Belgique a décerné le Prix Edmond Picard au musicien verviétois M. Victor Vreuls. On sait que ce prix annuel est destiné à un jeune Belge, juriste, littérateur, sculpteur ou musicien le plus méritant.

M. Victor Vreuls est né à Verviers, le 4 février 1876. Il commença ses premières études musicales à l'excellente Ecole de musique de cette ville, et les continua au Conservatoire de Liége. A un concert dans sa ville natale, il eut l'occasion de faire la connaissance du maître Vincent d'Indy, avec qui il acheva ses études et qui regarde notre compatriote comme un de ses élèves préférés. Bien que fort jeune encore, M. Vreuls a déjà un bagage artistique, et ses œuvres ont été jouées avec grand succès à l'étranger, notamment à La Haye, Cologne, Genève, Marseille, Barcelone, Madrid et surtout à Paris, où il est considéré comme une nature tout-à-fait remarquable.

Citons un poème symphonique pour orchestre; un quatuor pour piano et cordes; un *Adagio* pour orchestre à cordes; un *Trio* pour piano, violon et violoncelle joué pour la première fois à Liége par le Cercle *Piano et Archets* et exécuté ensuite dans beaucoup d'autres villes et tout dernièrement à *la Libre Esthétique;* une Sonate pour piano et violon exécutée à Bruxelles, à *la Libre Esthétique;* puis à Verviers, par MM. Jaspar et Zimmer; elle fut aussi jouée à Paris par M. Armand Parent et par MM. Ysaye et Pugno, à la salle Pleyel, où elle obtint un succès retentissant. Citons encore trois poèmes pour chant et orchestre; un triptyque pour chant et orchestre sur des paroles de Verlaine; une ouverture pour orchestre et une symphonie pour orchestre qui vient d'être exécutée à Verviers avec beaucoup de succès.

— Le 6 avril, le puissant *Cercle Verviétois* de la capitale a dignement fêté M. Albert Dupuis, à l'occasion du brillant succès de *Jean Michel*. Un banquet qui avait réuni de très nombreux convives a eu lieu au local de ses séances. De nombreuses personnalités verviétoises de la capitale, et une délégation notable de Verviers même avaient tenu à se joindre aux nombreux membres du *Cercle*. Le président, M. Degey, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements, a congratulé le héros de la fête, dégageant la part qu'ont prise les Verviétois au succès de *Jean Michel*. Il a émis l'espoir « que toutes les promesses que nous donne *Jean Michel* se réaliseront et que cette renommée naissante s'épanouira plus tard en œuvres magnifiques et en gloire définitive pour la plus grande fierté de la Wallonie en général et de Verviers en particulier. »

M. Albert Dupuis pénétré de gratitude et d'émotion, a répondu dans un langage simple dont la cordialité a fait impression. D'autres discours se sont succédé. Puis une partie musicale s'est organisée, où l'on a eu la grande joie d'entendre M^me^ Albert Dupuis, dont le charme et la voix d'or ont fait merveille, au milieu des artistes et des amateurs de choix dont dispose le vaillant *Cercle Verviétois*.

Puisque nous parlons du *Cercle verviétois* de Bruxelles, rappelons, d'après son intéressant *Bulletin* mensuel, quelques informations qui ne nous éloigneront point du sujet de cette note.

Des fragments de *Jean Michel* ont été donnés à Liége au concert Ysaye du 18 avril. Le prélude de cet opéra a été exécuté au concert de l'Ecole de musique de Verviers. L'œuvre sera jouée l'hiver prochain à Anvers, à Liége et aussi, paraît-il, à Verviers; elle est également demandée à Berlin. Le Choral mixte, qui vient de se fonder à Spa, consacrera l'un de ses prochains grands concerts, celui du 26 juillet, à des œuvres symphoniques et chorales d'Albert Dupuis, qui dirigera.

Enfin, il était vraiment dit qu'aucun rayonnement ne manquerait à la gloire du jeune maître verviétois : *Jean Michel* a eu l'honneur d'être parodié dans une fantaisie scénique étourdissante intitulée *l'Agent Michel*, où le fameux crâmignon se chantait sur ce thème : « J'ai mon agent pour rire avec moi, j'ai mon agent pour rire ! »



## UN ARCHITECTE WALLON (1)

# Paul Jaspar



U cours de ces dernières années, une pléïade compacte d'artistes originaux s'est révélée sur les rives de la Meuse belge. Tous les curieux d'art connaissent et apprécient l'œuvre réalisée, notamment dans le domaine de la peinture décorative et de l'illustration livresque, par MM. Auguste DONNAY, Armand RASSENFOSSE, Emile BERCHMANS. On sait aussi quels prestigieux résultats nous a valu, dans les arts du mobilier, l'esprit harmonieusement inventif de M. Gustave SERRURIER.

Dans l'art architectural, un autre apporteur de neuf s'est affirmé à côté d'eux : c'est le Liégeois Paul Jaspar.

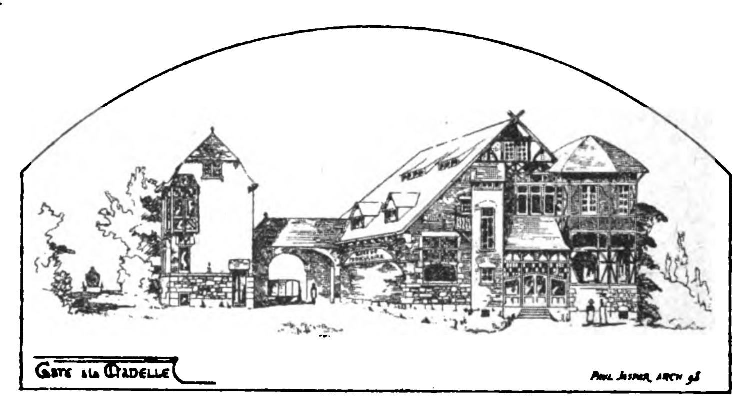
En même temps qu'il mettait une science consommée au service d'une intelligence largement compréhensive, il a prouvé, dans un champ d'action où ses émules les Horta, les Hobé, les Hankar, ont conquis la renommée, une personnalité brillante, nettement tranchée, robuste, diverse et réfléchie.

De fortes études, menées avec discernement, par sa seule initiative, dans la solitude du bureau, l'incitèrent à appuyer sur la raison judicieuse sa conception de la construction moderne. Dans son passage aux académies de Liége et de Bruxelles, il s'adonna particulièrement au dessin d'après l'antique et ne s'attarda guère à scruter les arcanes de l'architecture classique, dont l'emploi dans les pays du Nord lui apparaît à bon droit comme une hérésie.

Il fit ensuite un stage de cinq ans chez le maître Beyaert, aujourd'hui disparu, puis il voyagea en Italie et dans le Nord de la France.

(1) Cette étude, qui fut, pour *Wallonia*, revue et amplifiée, a paru pour la première fois, traduite en allemand, dans la *Deutsche Kunst und Dekoration*, de Darmstadt, numéro de février 1903.

Revenu à Liége, il se mit à étudier avec ferveur l'archéologie du pays wallon. Ces patientes recherches — il n'est pas d'ancienne bâtisse liégeoise qui ne lui ait livré ses secrets — déterminérent chez lui l'éclosion d'une individulité soucieuse d'utiliser les legs du passé dans ce que leur beauté présente d'invariablement opportun.



C'est dans ce sens qu'il a, à mesure que s'amplifiait sa pensée, élaboré des créations d'un rare intérêt, en s'inspirant, autant qu'il est possible, pour la satisfaction des nécessités contemporaines, de ce qu'il avait relevé de perpétuellement vivace dans une tradition séculaire.

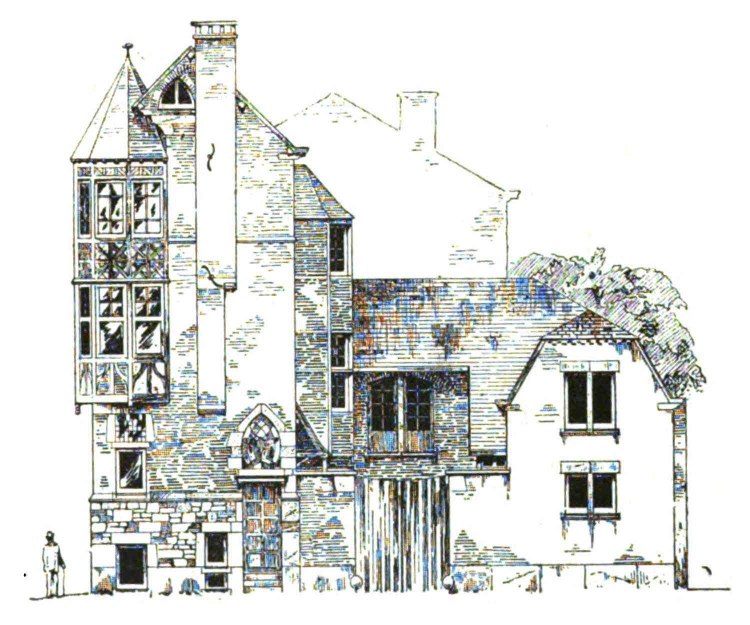
M. Paul Jaspar se refuse, en effet, à admettre cette sorte de nihilisme artistique qui veut que rien n'ait existé avant nous, et qui entend imaginer de toutes pièces un style nouveau. C'est, en un mot, un novateur épris du passé. Son architecture n'est pas seulement originale et pittoresque, elle est profondément rationnelle et vaut d'être commentée en son principe, pour l'édification des jeunes qui, souvent, oublient de réfléchir aux fins de l'art qu'ils cultivent.

Sans doute, il pense que la maison moderne doit être conçue selon nos besoins inédits, selon les exigences naguère méconnues de l'hygiène et de l'esthétique, et il accorde toute l'importance qui lui revient au rôle qu'ont à jouer dans la construction des matériaux jadis inemployés, tels que le fer et le verre. Il est convaincu, d'autre part, que les styles d'autrefois ne peuvent plus — les mœurs s'étant considérablement modifiées — s'imposer dans leur rigueur archaïque. Il est d'avis que notre époque est assez belle, assez significative dans tous les domaines de l'activité sociale, pour ne point se contenter du mauvais goût chaotique qui a si longtemps sévi, et

que l'instant est venu pour elle de s'exprimer dans un style qui soit en étroite harmonie avec son caractère.

Mais il estime aussi, fort justement, que l'architecte d'aujourd'hui doit avoir étudié et pénétré ce qui a été fait dans son art au cours des siècles révolus.

Tirer du vieux du neuf : telle pourrait être sa de vise, et tel fut le titre du petit album où il réunit jadis les croquis de quelques-unes de ses créations.

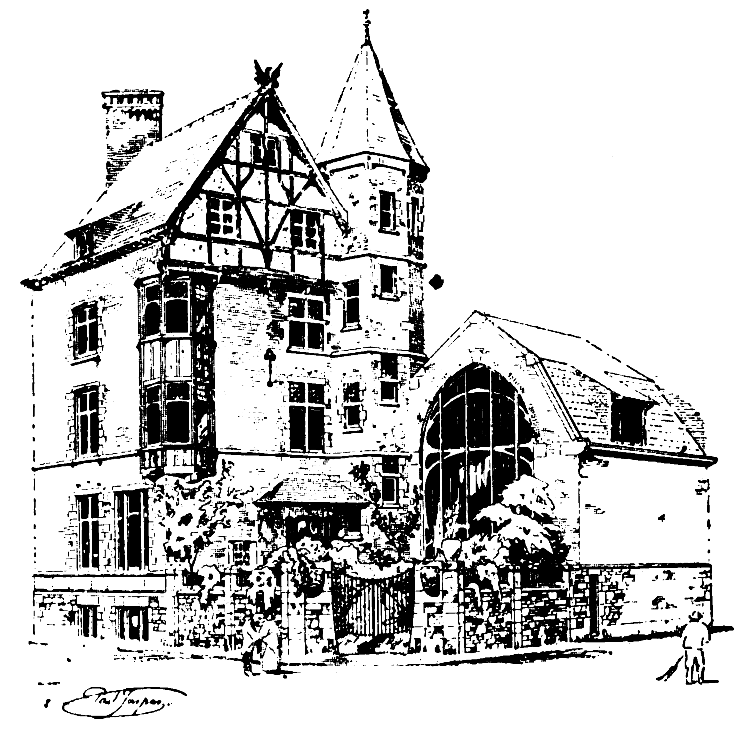


*Maison quai de l'Abattoir. Liège*
*PAUL JASPAR. Architecte. 1899.*

Le praticien qui a un bâtiment à édifier doit, selon lui, s'inspirer de l'architecture de la contrée où ce bâtiment doit s'élever dans ce que cette architecture a de spécial et d'immuable, car ces caractéristiques ne peuvent avoir surgi au gré du hasard. En vertu de la loi naturelle qui veut que la fonction crée l'organe, elles sont la résultante de raisons impérieuses que la réflexion parvient toujours à découvrir. Le climat, la nature et la composition du sol, les matériaux qui lui sont propres, peuvent être cités parmi ces facteurs.

Si nous examinons les maisons construites par M. Paul JASPAR,

nous constatons que, tout en étant appropriées de la façon la plus avisée et la moins mesquine aux besoins d'aujourd'hui, elles accusent les particularités judicieusement utilisées de la vieille architecture wallonne. Les matériaux qu'il emploie sont ceux du pays même : moellons, pierres de taille, briques, bois, tuiles, ardoises : il les veut apparents, dans leur beauté naturelle, comme les organes même de l'édifice.



Maison projetée sur l'emplacement de la Chapelle du Paradis.

Le raisonnement, chez cet artiste, s'allie d'ailleurs au sens le plus affiné du pittoresque et du confortable. Ses demeures sont conçues avec une asymétrie qui charme et distrait l'œil, qui intéresse l'esprit avant même qu'on ait pénétré leur belle et stricte ordonnance. A les étudier, on découvre comme une saveur de passé dans l'agrément de leur nouveauté : c'est cette inspiration résolument autochtone et le souci d'un art riant et compréhensif qui rendent si intéressante la personnalité de M. Paul Jaspar.

Le bonheur avec lequel il concilie la logique et la fantaisie s'atteste victorieusement dans tous ses travaux : les reproductions qui

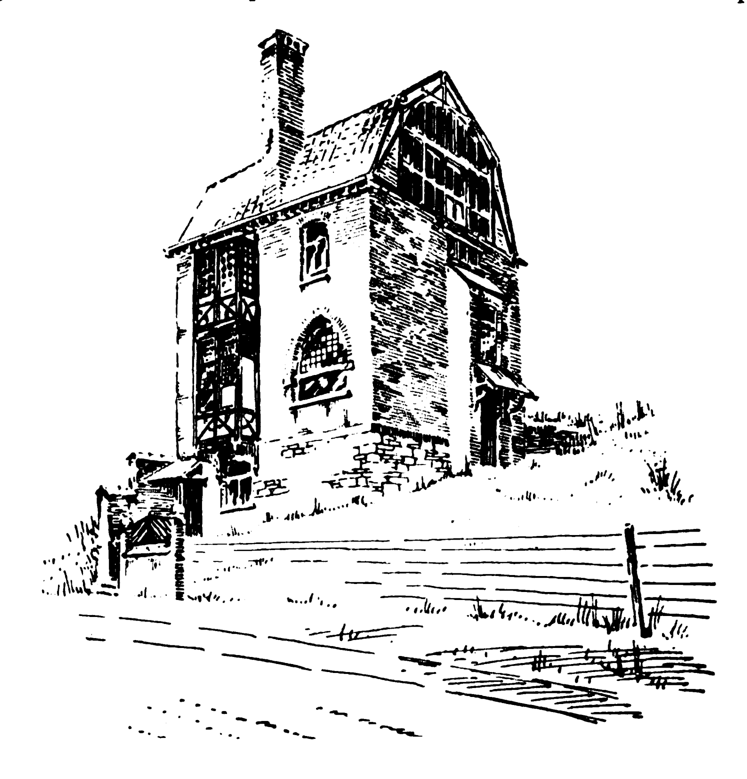
accompagnent cette notice n'ont, à cet égard, nul besoin de commentaire. Il n'est pas de ceux qui, pour faire effort décoratif, recourent aux inventions inutiles ou aux fioritures surannées ; les nécessités du plan primordial, l'emploi rigoureusement économique des matériaux fournissent à son initiative des ressources suffisantes pour faire œuvre pittoresque. Aussi bien, il a gardé des enseignements de feu Beyaert la préoccupation fondamentale d'étudier le moindre détail tant au point de vue de l'art qu'à celui de la construction.




Café du Moulin, Aywaille.

Ainsi, par exemple, il s'attache constamment à suivre les préceptes de son vieux maitre dans la recherche d'une silhouette agréable. « Lorsque vous aurez une bonne toiture, une silhouette satisfaisante, disait Beyaert, mettez dessous tout ce qu'il vous plaira. »

M. Paul Jaspar s'évertue d'ailleurs à adapter ses bâtisses aux sites qu'elles doivent *meubler*, différentes si elles s'élèvent dans une rue ou au coin d'une place, différemment décorées si elles forment relief sur un quai citadin ou si elles sont entrevues dans les feuillages d'un jardin. L'emploi des matériaux très variés dans le pays

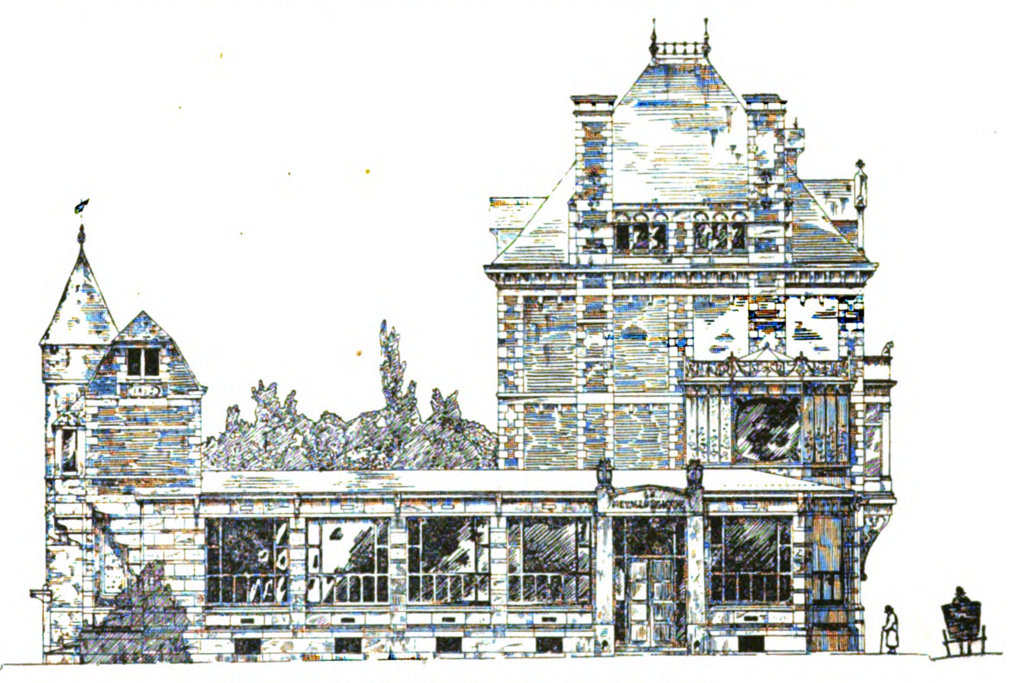


Li Blanke Mohonne, à Liége. M. B.

lui permet, en effet, d'accorder un rôle important à la couleur : il emploie, au besoin, le blanchiment à la chaux qui diffuse son rire clair dans les verdures et qui a, par surcroît, le double avantage d'être économique et de protéger les murailles de l'humidité et de la chaleur du soleil.

Cette réflexion permanente qui s'atteste à l'extérieur de ses constructions apparaît aussi nettement dès qu'on les visite intérieurement. Ses maisons sont familiales : on y peut avoir, charme inestimable à notre époque, la religion du foyer. A chaque pas se révèle la personnalité d'un ordonnateur artiste, qui a scruté le passé

de la vie wallonne dans ce qu'elle a de plus intimement attirant ; un plaisir permanent naît de la diversité de ses trouvailles, de l'harmonie et du sens pratique qu'elles décèlent. Appropriées aux besoins du confort le plus moderne, ses maisons sont de la plus élégante esthétique sans cesser d'être agréables ; pas un pouce n'y est perdu : il n'a pas son pareil pour tirer d'un recoin qui paraissait inutilisable et disgrâcié quelque agencement dont on demeure ravi. Au surplus, un de ses soucis primordiaux est d'approprier la maison



Société anonyme Métallurgique de Prayon. Bureaux à Liége

qu'il bâtit aux travaux de celui qui doit l'habiter. Il conçoit tout différemment, et de façon à ce que chacun lui sache gré de son heureux esprit d'adaptation, la demeure d'un avocat, d'un industriel, d'un artiste ou d'un simple rentier. Vingt exemples témoignent de cette conscience avisée, dont il faudrait pouvoir détailler ici les preuves.

Ayant longuement et scrupuleusement étudié les arts de la décoration et du mobilier, il entend faire d'une demeure une chose harmonieuse, un tout sans élément disparate. A son avis le simple bon sens, en matière artistique, devrait laisser à l'architecte la

responsabilité du moindre détail dans la maison qu'il édifie. Rien ne serait par lui confié au hasard : ayant la haute main sur l'ordonnance intérieure et extérieure d'une construction, le modèle d'un bouton de porte ou la nuance d'une frise ne pourraient être choisis sans qu'il en ait prescrit la forme ou la couleur. C'est seulement au prix de ces scrupules d'homogénéité qu'on cessera de faire de nos habitations de hideux assemblages hétéroclites.

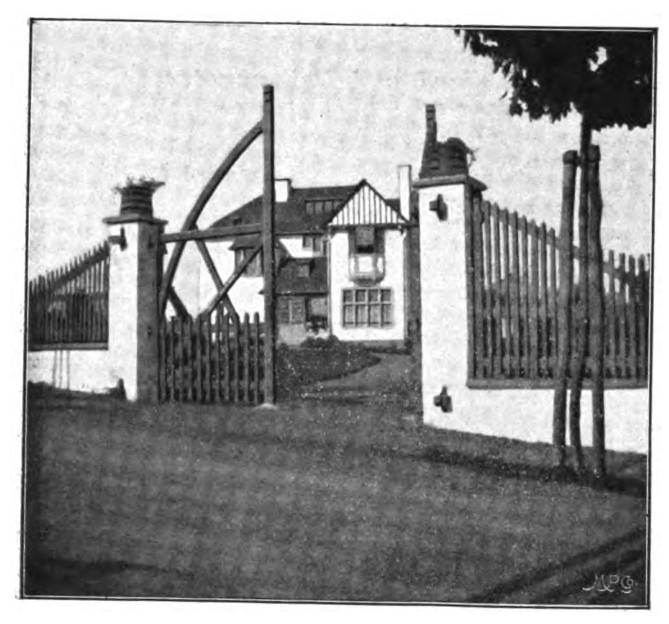
A présent dans la force de l'âge, M. Paul Jaspar s'est imposé par une infinité de créations qui lui ont valu dans le monde des connaisseurs en Belgique et à l'étranger une notoriété considérable. Mais il est regrettable que l'occasion ne lui ait pas encore été fournie de donner, dans l'érection d'un monument important, la mesure de sa personnalité si originale.

Les maisons, les villas qu'il a bâties, l'hospice de Glain, en voie d'achèvement et qui promet d'être une de ses plus intéressantes constructions, ses études pour la restauration d'anciens édifices liégeois qu'il poursuit dans un esprit dont les lecteurs de *Wallonia* ont pu apprécier l'élévation et la logique, prouvent à suffisance qu'on peut attendre les plus heureux résultats de sa laborieuse et intelligente initiative.

Charles DELCHEVALERIE.



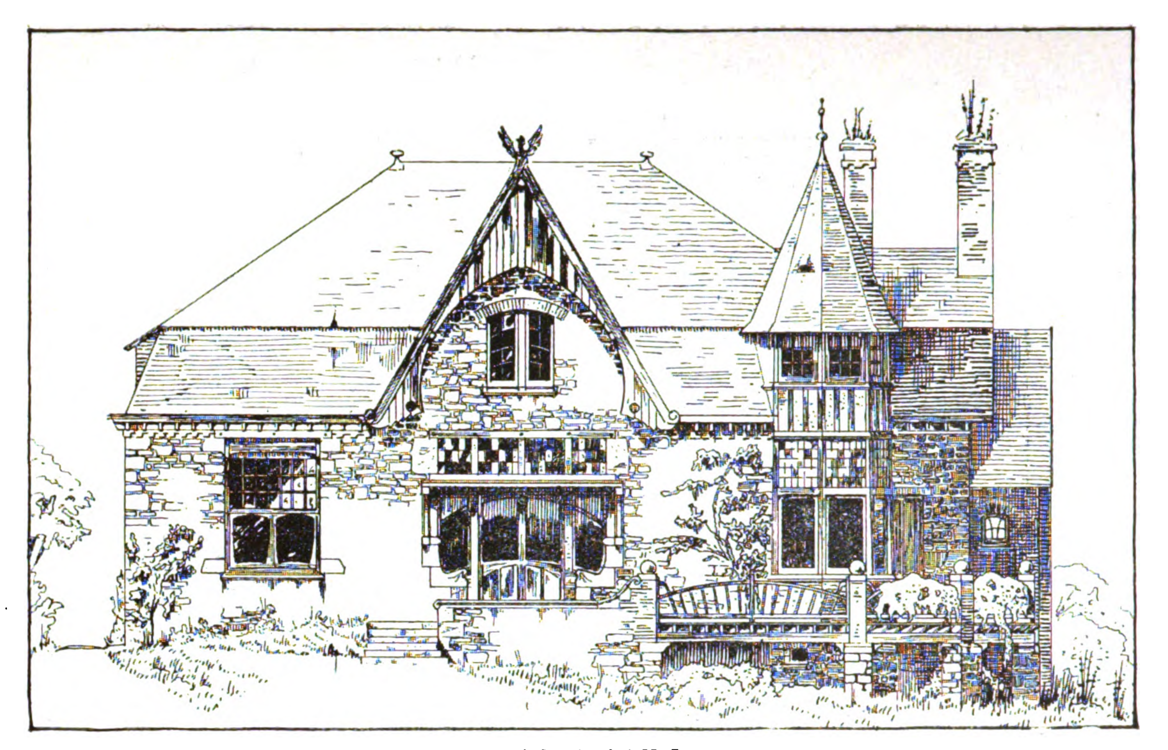
Villa à Barisart lez-Spa.



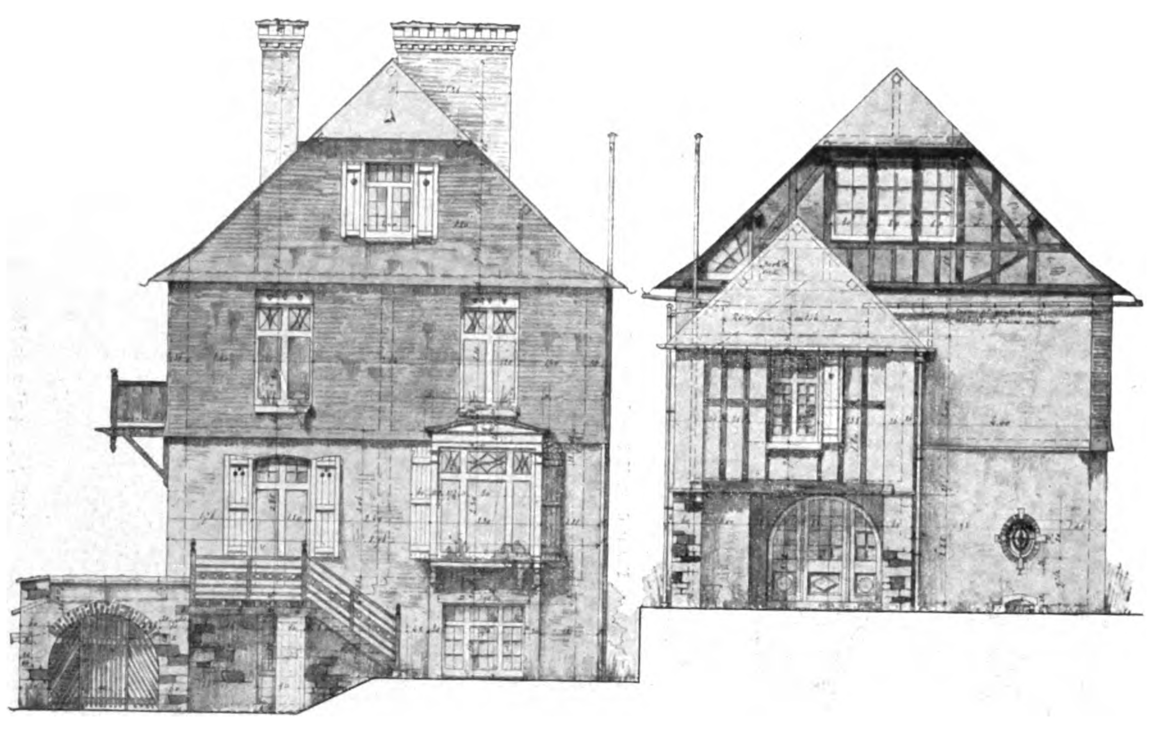
Villa à Spa. M. H.



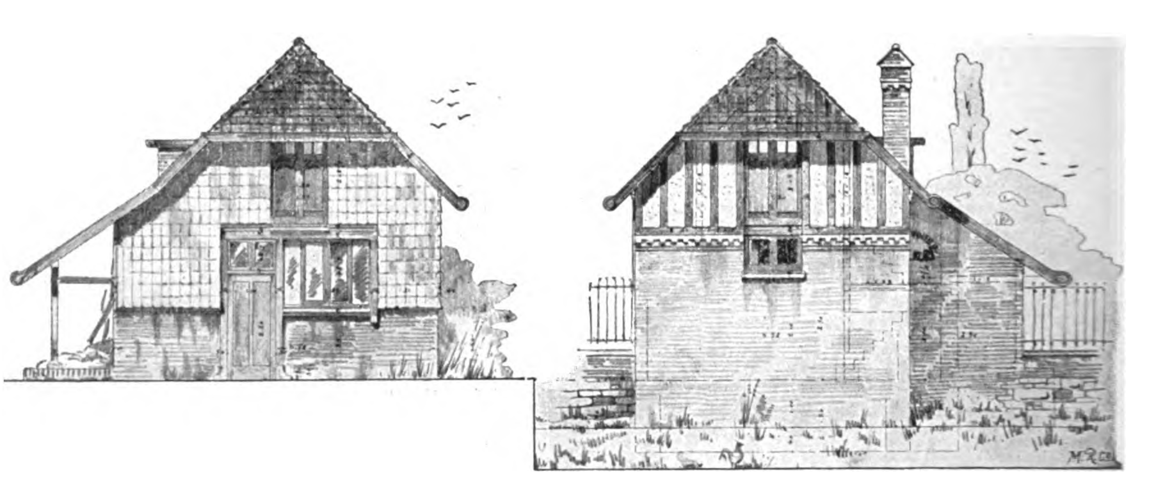
Buffet de M. J.



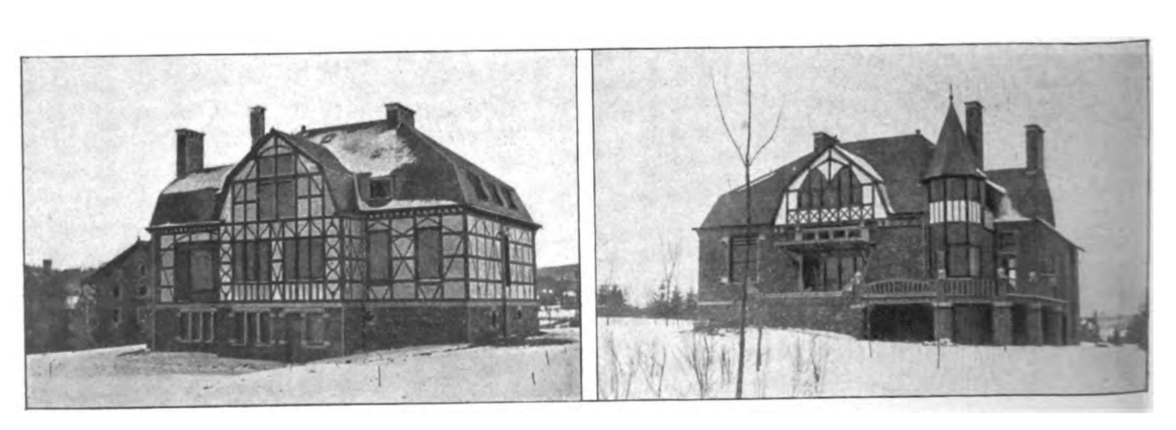
Villa à Spa (projet) M. L.



Villa à Sprimont. M. J.



**Ferme de la Maison de Santé à Glain.**



**Villa à Spa (exécution) M. L.**

# Le Folklore de la Wallonie prussienne

## La foire de la Saint-Pierre à Malmédy

A la date du 29 juin, fêtes des SS. Pierre et Paul, l'*Armanac dol Samène* nous prévient chaque année que *les grandès djins minet les trèhes*. Mais les dites grandes personnes ne semblent guère se soucier de ces rappels réitérés et s'obstinent à ne plus faire de *trèhes* en ce jour, car, à leur avis, les bals publics les remplacent efficacement (1). A vrai dire, ce sont là cependant, avec le proverbe météorologique : *Saint-Pîre plovineûs, qwarante jours dandjreûs*, à peu près les seules particularités folkloriques que nous ayons à relever. Cependant nous croyons qu'une courte relation de la foire de la St-Pierre, par maints côtés différente de celles de Belgique, ne pourra qu'intéresser le lecteur.

Comme la kermesse de Néaux (Eupen) a lieu vers la mi-juin, c'est de cet endroit que nous arrivent, quelques jours avant la Saint-Pierre, en grande partie les baraques foraines si impatiemment attendues par tout ce que la ville compte d'enfants petits et grands.

Du préau de l'école, d'où ils peuvent voir la gare sur une hauteur, ils n'ont cessé depuis huit jours pendant l'heure de récréation de scruter attentivement les wagons, tâchant de distinguer sur l'un ou sur l'autre la forme bleue ou verte d'une roulotte de forains. Déçus aujourd'hui, ils fondent leur espoir sur demain, et le matin en se rendant en classe, ils recherchent tous la compagnie de ces garnements qui, plus heureux, peuvent courir les rues quand eux sont depuis des heures au lit. Ils s'empressent autour de ceux-ci, ils s'enquièrent de ce qui est arrivé par le dernier train et ces gamins, qui n'ont pas précisément droit au prix de vertu, flattés de tant d'attention leur débitent les nouvelles les plus invraisemblables et les plus contradictoires. Mais comme la naïveté et la crédulité sont surtout de cet âge, il s'en trouve assez qui, sur la foi des assertions de leurs mystificateurs, dès midi, courent à la gare, et penauds s'en reviennent s'exposer à la risée des autres. Mais quelle joie est la leur, quand enfin la première « baraque » si impatiemment attendue, détache ses couleurs criardes de quelques rangées de wagons enfumés ! C'est, à l'ordre du jour de toute la gent en culotte ou jupes courtes, un événement que chacun commente à sa manière en se rendant à la gare. Et quand, attelée de deux gros chevaux

(1) Sur les *trèhes*, voir ci-dessus tome VII. p. 109 et 110.

ardennais d'un voiturier de l'endroit la roulotte descend, pour se rendre sur la place du Marché, tous ils lui font escorte en criant en chœur : *One baraque, one baraque !*

Après celle-là d'autres arrivent, nombreuses et variées, mais le nombre des enfants qui les accompagnent est de jour en jour plus restreint, car ce plaisir est vieux jeu déjà, tandis que sur le Marché il y a du nouveau. Là on « bâtit », on élève les tentes qui renfermeront tant des choses délectables autant qu'inconnues et les gamins ont mieux à faire qu'à courir à la gare. Avec le sérieux du stratège qui étudierait une place forte, ils se rendent compte de la manière dont est disposée la tente et bientôt connaissent tous les côtés faibles par où ils pourront, dès la première représentation, s'introduire « à l'œil » dans la place. Cet espionnage remplit les loisirs que leur laisse l'école, jusqu'à ce qu'arrive la veille de la foire où tout est terminé ou à peu près.

Au soir de ce jour toutes les tentes sont dressées, même les petites boutiques de bonbons s'alignent toute blanches le long des trottoirs. Mais tout reste encore fermé aujourd'hui et rien ne marche si ce ne sont les machines des « carrousels » que le conducteur contrôle et qui soufflent et gémissent mais dont le bruit bientôt est couvert par la cacaphonie canaille des orchestrions qui maltraitent les ouvertures d'opéras les plus en vogue.

Petit à petit la vaste place s'emplit d'une foule endimanchée qui ne tarde pas de s'écouler dans les cafés voisins qui offrent aujourd'hui un tableau tellement chamarré que morne semblerait, à côté, celui d'un caravansérail.

Là-bas, dans un coin, un joueur d'accordéon vous caresse l'oreille de son ronflant instrument, tandis qu'un acrobate au milieu de la place, danse sur les goulots d'une demi-douzaine de bouteilles et qu'à l'entrée une chanteuse s'accompagnant de la guitare, débite d'une voix plus ou moins ferme quelques couplets de café-concert. Un prestidigitateur, qu'une bande de musiciens ambulants suit sur les talons, fait déguerpir l'acrobate et étonne les badauds par ses vieux trucs. Mais à son tour il est obligé de céder la place à un homme-caoutchouc qui, attiré par les sons bruyants de l'orchestre, se charge d'aveugler, par les mille et un reflets des paillettes qui le couvrent, l'assistance déjà abasourdie par le tintamarre des cuivres. Il se tord encore sur sa table qu'un ventreloque impatient d'avoir son tour commence une déclaration à la fille occupée à mettre le grenier en ordre et ne l'interrompt que pour demander le consentement du patron qui est en train de rebaptiser ses boissons à la cave.

Et ainsi remplit les cabarets une foule de saltimbanques,

parlant, expliquant, chantant et disputant, chacun dans son dialecte allemand respectif, car tous sont des représentants de ce peuple de philosophes et de penseurs — comme dirait Mme de Staël. De temps à autre cependant alterne avec ces rudes accents du Nord le suave parler d'un basané enfant d'Italie qui vient vous inviter à acquérir quelque lamentable copie en plâtre des marbres de son beau pays : « *Ecco delle belle statuette a buon mercato ! Comprimene Signori.* » Et, accommodant comme il est, bien que ses prix soient fixes, il les baissera de la moitié ou des trois quarts si vous faites mine d'être amateur de ses objets.

Mais déjà l'agent de police est venu annoncer l'heure de la fermeture en tonnant son « Feierabend » dans l'entrebâillement de la porte, et le cabaretier commence à éteindre ses lampes, signe évident qu'il est grand temps de regagner ses pénates si on ne veut pas courir le risque de se voir « coller » un bon procès-verbal. Les cafés se vident et seuls quelques vieux habitués attablés dans un coin, terminent leur *brûte* [1] avant de se séparer, tandis que maints jeunes hommes s'agitent déjà sur leur couche, espérant, — souvent en vain hélas ! — que la nuit conseillère fera naître, dans leur cervelle inventive, une règle d'arithmétique qui fera se balancer leur maigre avoir avec le doit pyramidal des étrennes à offrir demain aux parents, aux jeunes frères et sœurs, aux neveux et nièces et — *the last but not the least* — à la fiancée, s'il est gratifié d'une amoureuse aux exigences un tantinet au-dessus de la moyenne. Les débours à faire pour les premiers ne sont ordinairement pas bien lourds, mais pour cette dernière il faudra payer sans compter. Malheur à l'amoureux qui voudrait circonvenir à cet usage ; malheur aussi à celui qui offrira une « foire » trop mince à sa future : il se pourrait fort bien qu'il vît l'amour le plus ardent s'éteindre comme une allumette chimique dans une bourrasque. Donc, si le jeune homme parvient à équilibrer son budget, ce sera nécessairement aux dépens de toutes les autres « foires » et aussi des plaisirs qu'il aurait pu s'offrir à lui-même.

Les nuits blanches aussi prennent fin. Et le lendemain, dans le brouhaha qui signale l'ouverture de la foire et assaillit la foule sortant de la messe de 11 heures à la proche église paroissiale, on a tôt fait d'oublier toutes les préoccupations de la veille. La cacophonie des orchestrions, des orgues de Barbarie, des trompettes, des grosses caisses et des cymbales, entrecoupée de temps à autre des appels stridents des sifflets des chevaux de bois, recommence des plus belles et se mêle aux cris des gens et des animaux de ménageries les plus

(1) Jeu de cartes du terroir.

divers. Mais si déjà le bruit de cette foire qui ne le cède en rien au tumulte des kermesses flamandes peut sembler insolite, il est une chose qui l'est plus encore dans cette ville où, disait M. Gaidoz, l'étranger ne se sent pas en Allemagne. C'est que toute la foire est empreinte précisément du cachet allemand. En effet, pas une baraque — si nous exceptons par-ci par-là une tente que quelque boutiquier de la ville a dressée sur la place pour y écouler un vieux stock de ses marchandises — pas une qui n'ait pour propriétaire un Allemand, pas une dont tout le personnel ne le soit, dont l'enseigne et le programme ne soient en allemand.

Voici sur les tréteaux, devant un « théâtre de variétés », un clown qui débite ses boniments dans la langue de Goethe et invite les gens à entrer; et voilà un charlatan qui dans le même langage, tâche d'écouler sa camelotte, et à engluer gobeurs et gobeuses. Et plus loin, un photographe qui s'ingénie, que vous le compreniez ou non, à vous démontrer les avantages de son système, sur celui du concurrent d'en face. Quand il vous lâche, aprés avoir figé vos traits plus ou moins ressemblants sur une plaque de tôle, ce sont les teneurs de jeux de hasard, de force et d'adresse qui s'acharnent sur vous et vous assurent — toujours en allemand — que vous êtes appelé à faire fortune dans leur tente.

Mais s'il peut sembler étrange, au Belge surtout, de n'entendre que de l'allemand sur notre champ de foire, le contraire étonnerait plus encore le Malmédien habitué qu'il est à ne voir d'autres saltimbanques que des Allemands.

Hormis cela, le Belge ne trouve pas à première vue une grande différence entre notre foire et celles de son pays. Cependant, c'est en vain qu'il y chercherait la friture de pommes de terre, dont à un quart de lieue à la ronde, les douces senteurs de graisse brûlée ne manquent en Belgique à aucune kermesse ou *dicace*. Il ne trouvera pas non plus l'antre où la jeteuse de cartes dévoile aux curieux un avenir d'autant plus en rose que le prix qu'il lui paie est plus élevé; ni ces petites tentes louches, sans enseignes, les parasites des foires en Belgique, où le soir venu, à la lumière d'une lampe fumeuse qui en éclaire à peine les rideaux rouges, on voit entrer d'impudents et hâves gamins, la cigarette aux lèvres cyniques et la calotte crapuleusement jetée sur l'oreille. Vainement aussi il cherchera toutes ces baraques de lutteurs, une des attractions principales des kermesses flamandes et ces autres, remplies d'images ou de figures en cire représentant des scènes de meurtre et d'assassinat, spectacles qui semble destiné à un public échappé des bagnes et qu'il nous souvient avoir vus maintes fois sur les foires des faubourgs de

Bruxelles. Rien de ces choses qui répugneraient aux Malmédiens ne blesse l'œil du spectateur, mais au contraire la majeure partie des tentes porte le cachet d'une certaine élégance — une élégance de foire sans doute — qui néanmoins à ce titre est de bon aloi. Et non seulement les grands établissements, tels que cirques, hippodromes, théâtres, chevaux de bois assez riches pour la plupart, témoignent en faveur du sens esthétique relatif de leur propriétaire, mais les petites tentes aussi et les boutiques sont proprettes et gaies.

Que de souvenirs lointains ces petites boutiques blanches, alignées sur le haut du marché jusque dans le Châtelet, n'évoquent-elles pas en nous au milieu de ce tohu-bohu. Ce sont d'anciennes connaissances qui, chaque année nous reviennent, toujours les mêmes dans l'évolution générale de tout ce qui les entoure. Devant les yeux de la présente génération elles étalent les mêmes jouets qui nous ont tenté en notre enfance. Voici le cheval en bois aux jambes raides et à la tête carrée, peint de blanc et tacheté de noir et dont la queue est un sifflet qui se dresse derrière comme pour inviter à souffler dedans. Là-haut à une latte au plafond pendent les mêmes trompettes en zinc bariolées et à l'embouchure en porcelaine, et les mêmes fouets à lanière de coton qu'on nous donnait pour notre « foire ». Et ces articles pour fillettes ce sont de simples poupées au corps de toile rempli de sciure, à la tête et aux mains en porcelaine, affublées de robes bleues ou rouges comme en portaient nos grand'-mères le jour de leur première communion. Et voici, entassés sur un coin de table, de grands morceaux du même pain d'épice sec, dont nous offrions un morceau de 5 phennigs à nos parents avec le secret espoir qu'ils n'en voudraient pas, mais qu'ils acceptaient souriants pour nous en régaler aprés. Et vraiment voici encore, dans une boîte, ces cœurs en sucre rose, dont personne ne veut plus aujourd'hui, avec dessus les deux pigeons blancs symboliques et au-dessous, sur une bande de papier, un verset parlant d'amour inaltérable et de fidélité éternelle, et que les amoureux de jadis offraient en ce jour à leur promise. Sur un autre coin de la table se trouve encore le vieux tourniquet à la luisante flèche en cuivre où on tentait, pour 4 phennigs, une fortune consistant en quelques bonbons.

Du reste, les jeux ne manquent pas sur cette foire et chaque année nous retrouvons les mêmes : C'est d'abord le « *djeû âs platènes* ». Là, avec cinq disques en zinc qu'on loue pour 10 phennigs on doit aller couvrir, sur une table à environ deux mètres du joueur, un rond de papier numéroté, généralement de la grandeur d'une de ces « platines ». Si le joueur réussit, il reçoit l'objet désigné par

le numéro couvert : pipe allemande, accordéon ou portrait de l'empereur.

Puis vient le « *djeù às anês* » où on reçoit, au même prix que ci-dessus, cinq anneaux qu'on lance un à un pour enfiler les canifs qui se trouvent à distance.

Plus loin, c'est un tir qui fait concurrence à ses vis-à-vis les poupées. Ici on casse des pipes au moyen de boules remplies d'étoupes, là on fait la même chose plus élégamment à l'aide d'une carabine.

Et enfin, là-bas où la foule est plus compacte, nous trouvons la loterie qui, sans contredit, attire le plus grand nombre de joueurs.

Mais avant de faire le « tour de foire », on ne doit pas manquer de faire une visite à la marchande de cerises du pays de Trêves, qu'on trouve chaque année sur le même coin du Marché. C'est l'usage qu'on en mange à la St-Pierre et c'est toute une affaire que ces cerises qui font bien longtemps avant la fête l'objet de maintes conversations à table. Selon le temps qu'il fait, on se demande s'il y en aura ou s'il n'y en aura pas. On dispute sur les prix, qui varient selon que l'année est bonne ou mauvaise, de 15 à 40 pfennigs la livre.

Après avoir fait cet achat indispensable, le Malmédien continue sa promenade à travers la foire, puisant dans le cornet ouvert qu'il tient d'une main, les fruits dont il projette nonchalamment les pierres d'un souffle vigoureux sur le dos de ceux qui se bousculent devant lui.

Mais tout à coup une grosse goutte de pluie tombant sur un chapeau de paille ou sur une blouse claire, fait lever la tête à tout le monde. Là-haut, au ciel, bleu encore il y a un moment, un nuage noir s'étend et grossit à vue d'œil. Bientôt la pluie tombe drue et alors c'est un sauve-qui-peut général devant l'orage de la St-Pierre, l'orage traditionnel qui éclate. Car comme il n'y a pas de St-Pierre sans cerises, il n'y en a pas non plus sans orage.

Les chevaux de bois arrêtent leur course folle, le cirque baisse son cône et les boutiquiers sauvent ce qu'ils peuvent de leurs marchandises dans leurs voitures et sous les porches hospitaliers du Marché. Bientôt la place où se déchaîne l'orage, un orage tel qu'on en voit en Ardennes — avec éclats de foudre, roulements de tonnerre, averses diluviales, bourrasques et tout le tremblement, — la place est déserte. Tout le monde s'est réfugié dans les cabarets bondés ou dans la salle de danse la plus proche devant laquelle, le drapeau portant les mots « Bal à grand orchestre. — Entrée libre » claque au vent furieusement.

Dans cette salle, comble aussi, sans souci de l'orage qui gronde, se

succèdent joyeusement les valses et les schottichs. Aux sons de trois ou quatre violons et clarinettes qui miaulent là-haut et forment le grand orchestre, tourne une foule de citadins, et une foule plus grande de ruraux venus tant pour la foire que pour le pèlerinage à Notre-Dame des Malades, ou à l'église paroissiale en l'honneur des Sts-Pierre et Paul. Après avoir satisfait à leur dévotion et avoir fait leurs achats, ils entendent s'amuser maintenant. Les conversations menées dans les différents dialectes de la Wallonie prusienne, des localités belges de la frontière et dans une foule de dialectes allemands de l'Eifel sont aussi bruyantes que sont tapageurs les accoutrements des *tîhes* dont les cheveux lisses sont couverts d'une cornette à grosse touffe de fleurs jaunes ou rouges qui se balance à chaque pas de la danse, et qui ont noué sur leur jupon de coton à grands dessins un tablier bleu ou vert. Mais il n'est pas que les Allemandes qui ont une prédilection pour les cornettes aux couleurs voyantes, bon nombre de femmes de Francorchamps sous ce rapport sont des « *tîhes* ».

Quant aux paysannes de nos villages elles se contentent encore pour la plupart de l'ancien *barada* ou du mouchoir brodé de fleurs de soie qui leur encadre la figure. Comme seul bijou scintille à leur cou sur une simple robe noire, une croix en or que déjà l'aïeule exhibait aux grands jours de fête.

Et toute cette jeunesse joufflue et hâlée, allégrement fait entendre dans le flic-flac des escarpins des jeunes filles anémiques de la Ville, le clapotage sonore de ses gros souliers ferrés. Mais leurs cavaliers, par contre, semblent de plus en plus mépriser l'ancien sarrau de leurs pères et lui préfèrent un complet qui, tant par la coupe que par la qualité et la teinte de l'étoffe, indique qu'il vit le jour sur quelque établi de village.

Le soir venu quand les paysans sont retournés, le bal reprend le caractère habituel, sauf que les couples font volontiers la navette entre la salle de danse et les chevaux de bois qui, maintenant, resplendissent dans toutes les lumières d'innombrables poires électriques.

Enfin, vers minuit, la foire prend fin, le vacarme cesse, les lumières s'éteignent et seuls quelques noceurs se rassemblent encore dans les cafés pour commenter les faits de la journée.

Le lendemain, à l'exception peut-être d'un cirque ou d'un théâtre, toute la foire a disparu et des merveilles de la veille il ne reste sur le marché qu'un tas de débris épars que le tombereau communal emporte vers une destination inconnue.

Henri BRAGARD,
Président du « Club Wallon », Malmédy.

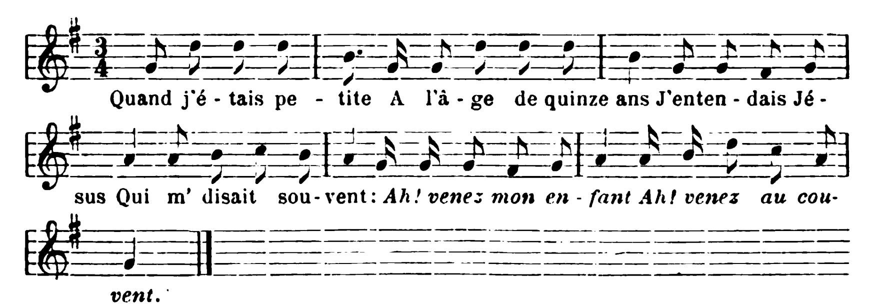


# Deux chansons sur les couvents

## I

## Ah ! venez au couvent

RONDE ENFANTINE




1.

Quand j'étais petite
A l'âge de quinze ans,
J'entendais Jésus
Qui me disait souvent :
*Ah ! venez, mon enfant,*
*Ah ! venez au couvent.*

2.

J'entendais...
Vous aurez Marie
Pour votre maman.
*Ah ! venez...*

3.

Vous aurez Jésus
Pour votre cher amant.

4.

Vous aurez les anges
Pour tous vos parents.

5.

Vous serez maîtresse
Des petits enfants.

6.

Vous les punirez
Quand ils s'ront méchants.

7.

Vous les embrass'rez
Quand ils s'ront savants.
*Ah ! venez mon enfant,*
*Ah ! venez au couvent.*

Cette ronde est très populaire, surtout dans les écoles catholiques, où elle est souvent chantée par les enfants pendant les récréations. Elle se composait autrefois des quatre premiers couplets ; la suite est une ajoute relativement récente, datant d'environ vingt ans ; on signale au 3e couplet cette variante : « Vous aurez Jésus pour votre parent », et ce texte est actuellement préféré, bien qu'il amène une répétition au 4e couplet.

II

## Non, non, pas d' couvent !

CRAMIGNON LIÉGEOIS




1.

Mon père veut me faire béguine
Béguine dedans un couvent.
Ma mère a déjà parlé
A la dame du couvent.
*Non, non, pas d'couvent :*
*Mère, il me faut un amant !*

2.

Au couvent ma très chère mère
On y vit trop pauvrement.

3.

On y jeûne tout le Carême
Et le reste à l'avenant.

4.

On y couche dessus la terre
On y pleure tous les moments.

5.

Je serai bien plus heureuse
Dedans les bras d'un amant.

6.

Il me contera ses peines
Moi les miennes pareillement.

7.

Et nous coucherons ensemble
Comme ont fait tous nos parents.

**Variante**

3.

On n'y voit que de vieux prêtres
Pour s'y confesser souvent.

4.

J'aime mieux vivre dans la misère
Avec mari et enfants.

5.

Que d'aller au réfectoire
En faisant des yeux mourants.

Populaire à Liége. Variante dans TERRY, *Recueil d'airs de crâmignons.* In 8°, Liége, 1889. Pages 28 et 428.

O. COLSON.



# Documents et Notices

---

**Un souvenir du premier Empire.** — Dernièrement, je rencontrai un aimable vieillard qui, après les salutations d'usage, me tendit sa tabatière et m'engagea à y puiser, non pas en employant la phrase habituelle : En usez-vous ? mais par cette formule :

Acceptez une prise
En souvenir de Marie-Louise.

Je n'acceptai pas la « prise », mais je lui demandai l'explication du distique, ce qu'il fit bien volontiers.

La voici : Lors d'un voyage en Belgique et en Hollande, Napoléon et Marie-Louise traversèrent le petit village de Tubise, où la population dressa « des fausses-portes » (arcs-de-triomphe). Au-dessus de l'une d'elles se lisait, en grandes lettres, cette inscription :

Il n'a pas fait une sottise
En épousant Marie-Louise.

L'Empereur mit en belle humeur par la naïveté des vers (?), et ne voulant pas demeurer en reste de politesse, présenta sa tabatière au Maire, en prononçant ces paroles aimables :

Monsieur le Maire de Tubise
Veut-il accepter une prise ?

Des gens, se disant bien informés, ou des jaloux, probablement des orangistes, revendiquèrent pour un Bourgmestre d'une commune hollandaise l'honneur et la gloire de l'entrevue. Ils prétendirent que Napoléon avait dit :

Lorsque vous prendrez une prise
Rappelez-vous Marie-Louise.

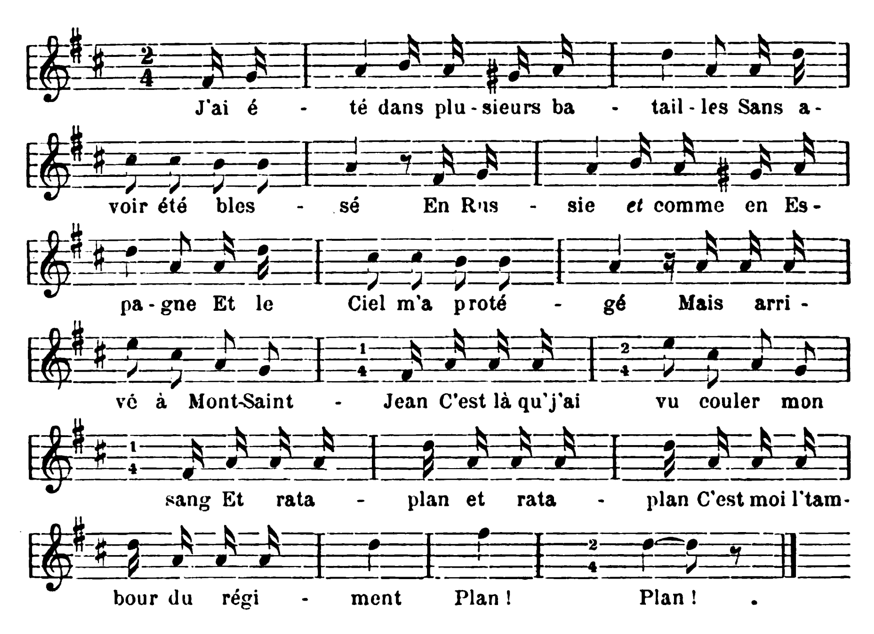
A qui revient la palme ? Nous posons la question sans tenter de la résoudre.

*Émile Hublard.*

= Les souvenirs du premier Empire ne sont pas rares dans le folklore ; l'histoire légendaire de Napoléon a tenté, en France et en Belgique, plusieurs écrivains distingués, qui ne paraissent cependant point avoir conduit leur enquête bien loin dans la tradition orale.



Nous profiterons de l'occasion présente pour signaler à l'attention le petit couplet suivant :




Ce couplet est fort connu des fillettes dans nombre de localités du pays wallon, surtout dans les villes, par exemple à Nivelles, Namur, Liége... Il sert à ces enfants pour rythmer leurs sauteries à la corde. *O. C.*

**Feux de la Saint-Jean.** — M. le docteur ALEXANDRE attire notre attention sur un texte curieux relatif aux feux de la Saint-Jean (24 juin) à Liége, en 1478. C'est un extrait de la célèbre *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, moine de Saint-Laurent, à Liége, éditée par la « Société des Bibliophiles liégeois » en 1902 (page 255).

« In die Acacii et sociorum ejus natus est Philippus filius primogenitus » Maximiliani ducis, ex Maria filia unica Karoli ducis Burgundiae, Brabantiae, etc., de cujus nativitate gavisi sunt multi, et dominus Laeodiensis » fecit construi magnum ignem ante palatium, et duci choreas circa ignem » in festo S. Johannis, et Dominica infra, et fuit ipse praesens usque ad XI. » horam noctis ».

Voici la traduction de ce texte, extraite du volume XXXVI des Publications des Bibliophiles liégeois, in-8°, en cours d'impression (p. 286).

« Le jour de Saint-Acace et de ses compagnons [21 juin], naquit Phi-
» lippe, fils aîné du duc Maximilien et de Marie, fille unique de Charles,
» duc de Bourgogne, de Brabant, etc., beaucoup de gens se réjouirent de
» cette naissance. Le prince de Liége fit faire un grand feu devant le Palais
» et conduire des danses autour du feu le jour de la fête de Saint-Jean et le
» dimanche suivant ; il y était lui-même présent jusqu'à 11 heures du soir ».

Ce texte est surtout curieux en ce qu'il montre comment la fête de ces feux traditionnels a pu, à la faveur des circonstances, acquérir un caractère de réjouissance particulière et officielle. La présence du Prince-évêque n'a cependant en soi rien de singulier : les feux de la Saint-Jean étaient généralement, et sont encore en certains endroits, allumés par le curé de la paroisse. Ce n'est cependant point sans intention, sans doute, que le chroniqueur a rapporté le fait à propos de la naissance du prince Philippe, et peut-être n'était-il pas d'usage de faire les feux traditionnels de la Saint-Jean au centre de la cité et devant le palais de nos Princes, vu le danger d'incendie que présentaient ces foyers, souvent énormes. Quant au reste, le Moine de St-Laurent fut le témoin oculaire de la plupart des faits qu'il rapporte.

M. le docteur Alexandre fait remarquer que le mot *choreas*, dans le texte latin, est tiré du grec ; il signifie danse en rond en chantant et se tenant par la main. Il désigne sans doute ce que nous nommons actuellement « crâmignons ». *O. C.*





# Chronique Wallonne

---

**A La Légia,**

**Aux Disciples de Grétry.**

En ce moment, la population liégeoise et le pays wallon célèbrent le Jubilé glorieux de ces deux vaillantes et célèbres Sociétés qui, depuis cinquante, depuis vingt-cinq années, ont illustré, dans le pays et à l'étranger, l'art choral et l'Ecole wallonne de musique.

Un grand et brillant festival, organisé à l'occasion de ce Jubilé, un cortège où prendront place plus de deux cents Sociétés, la remise solennelle, à chacune des deux Chorales liégeoises, d'un album commémoratif où une multitude de cercles d'art et d'agrément ont inscrit leur hommage — telles sont les phases principales de la manifestation.

Nous tenons à ajouter nos félicitations cordiales et chaleureuses à toutes celles qui, le 28 juin prochain, s'exprimeront avec une unanimité absolue et une déférence profonde, dans la population liégeoise et parmi tous les fidèles de l'art, à l'adresse de La Légia, des Disciples de Grétry, honneur de la Cité et du Pays liégeois.

WALLONIA.

# Bibliographie

*LES LIVRES :*

**Contes wallons :** *Les fauves da nosse vie mère*, par J. Porti [J. Pirot]. Un vol. petit in 8° de 84 p. Namur, impr. J. Delwiche. Prix : 1 fr. 50.

Voici un livre tout à fait remarquable. Non dans sa forme matérielle, qui est fort ordinaire, ni dans son origine, aussi peu « littéraire » que possible, mais dans son sens profond et dans sa nouveauté.

L'auteur dédie ce premier-né à son père, à sa mère. Il avoue ne l'avoir publié que « pour satisfaire au désir de beaucoup d'amis ». Et, dans un des essais lyriques qu'il a glissés entre ses proses, il donne à ses compatriotes ce conseil d'une sagesse qui a fait son temps :

*Efants d'Nameur, dimèrez dins vosse vile :*
*Vos l' rigrét'rîz dèdja tot enne alant...*

Mais quoi, est-ce à des traits de pure naïveté que nous avons affaire ici ? Et d'aventure, le sourire ironique qui s'esquisse sur nos lèvres ne serait-il point une sorte de profanation ?

Ne peut-il donc plus, en nos temps compliqués, se rencontrer de temps à autre une âme ingénue et sincère, qui exprime simplement des sentiments essentiels, et qui note, sans prétention, pour les êtres qui l'aiment et qu'il chérit, les effusions d'un cœur resté tout près de la nature ?

En vérité, le cas est celui-ci. Car c'est, en ce petit livre, écrites sans prétention mais avec quelle vérité et quel charme saisissants, le recueil des fantaisies auxquelles l'auteur livra ses loisirs lorsque, loin du pays et loin des siens, il se retrempait dans les nostalgiques souvenirs de son enfance.

Or, l'origine même de ces contes leur donne les qualités les plus originales, à la fois de fond et de forme. Cherchant par un retour fervent de l'imagination, à remonter au temps de sa jeunesse, à se replonger dans le milieu matériel et moral où elle s'est écoulée, l'auteur s'est remis à penser comme alors. Et il a écrit comme il pensait. De doux mirages sentimentaux lui ont assuré cette force impulsive qui se traduit ici par maintes pages vraiment inspirées, restitution de légendes savoureuses, tableaux délicats ou pittoresques de la vie rurale dans un petit village du Namurois.

C'est naturellement dans les récits où l'imagination créatrice joue son rôle, que l'on juge vraiment des qualités de l'écrivain. Or, à qui voudra lire avec attention, il apparaîtra bientôt qu'elles sont tout à fait remarquables. Non seulement l'auteur jouit d'un rare talent d'observation, mais fait preuve tour à tour, et avec une égale aisance, d'une sentimentalité très fine et d'un humour très agréable. Il a surtout une connaissance parfaite de son wallon, et c'est dans une verbalité très riche bien qu'exempte d'archaïsmes qu'il puise la variété, la sûreté et le relief de l'expression.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans ce petit livre ? Non, certes. Si l'auteur a su éviter la puérilité et la préciosité, il n'en semble pas moins,

par endroits, manquer un peu de cette pondération qui est l'apanage de l'expérience. Ses sujets ne sont pas tous également heureux, et dans ses vers, le bonheur de l'expression ne rachète pas toujours une inexpérience foncière. Mais par combien de qualités ces petites taches ne sont-elles pas amplement rachetées ? Vraiment, ce petit livre est plein de saveur, de finesse. On le sent écrit avec une passion souriante, et l'on en goûte la langue savoureuse et pittoresque. C'est un livre imparfait et charmant. Il a du reste des pages, et elles sont nombreuses, où il serait difficile de trouver à reprendre...

Si, dans les genres divers traités par l'auteur, on devait manifester une préférence, on se prononcerait sans doute en faveur de ses tableaux de la vie rurale. Ce sont de vraies perles. Or ce genre, où s'illustre à présent Stijn Steuvels en Flandre, attend encore en wallon une création définitive. Le tempérament de M. P., les qualités exquises et toutes particulières de son talent, le portent vraiment de ce côté. Qu'il nous donne un nouveau recueil, consacré uniquement, cette fois, aux petites gens de son village ; qu'il les croque en leurs rares émois comme en leur placidité coutumière, sous les aspects très simples qu'il comprend si bien et dont il nous donne déjà ici de petits tableaux pleins de charme. Son talent, déjà mûr pour une œuvre, trouvera dans cette voie son entier épanouissement. *O. C.*

**Ouvrages reçus.** — Eug. ROLLAND, *Flore populaire ou Hist. naturelle des pl. dans leurs rapports avec la Linguistique et le Folklore*, tome IV. Un vol. in 8°, 263 p. (Paris, F. Staude, successeur de Eug. Rolland, 2, rue des Chantiers. Prix : 6 fr.). — Renée VIVIEN, *Du vert au violet*, poèmes en prose. Un vol. in-12 de 148 p. (Paris, Lemerre. Prix : 3 fr.). — TOURING-CLUB DE BELGIQUE : Annuaire 1903. In-8°, 440 p. (Siége social, 12, rue des Vanniers, Bruxelles. En vente contre la cotisation : 3 fr.) — Victor CARPENTIER, *Brîhes di Jônesse*, comédie en 2 a. pièce primée par le Gouvernement, in-8°. (Bressoux, chez l'auteur, imprimeur-éditeur. Prix : 1 fr.). — *Avec l'auteur de « Jean d'Nivelles ». Souvenirs.* Broch. (Hors commerce), in-8° de 24 p. Liége, Vaillant-Carmanne. — Baron Pierre DE PIRQUET, *Un extrait du Journal de mon Père*, in-8°, 3 p. (Hors commerce). Vienne-Autriche, avril 1903. — Célestin DEMBLON, *La Pornographie cléricale*, discours prononcé à la Chambre Belge. Broch. in-8° de 51 p. (Brux. Parmentier, édit. Prix : fr. 0,25). — Albert DU BOIS, *La Veille de Jemmapes*, drame en 1 a. en vers. (Paris, Lemerre. Prix : 1 fr.). — LE MÊME, *Le Catéchisme du Wallon. Nos droits, nos devoirs, nos espérances.* (Mons, Louis Boland, édit. Prix : 0.10). — L'AUTEUR DES « CARNETS DU ROI », *Le Chinois tel qu'on le parle. Lettre ouverte aux Juges de mon pays.* Broch. in-8° de 32 p. (Paris, Genonceaux. Prix : 1 fr.)

*BULLETINS ET ANNALES* :

**Bulletin des Commissions d'Art et d'Archéologie** (1re livraison de 1902, parue en mars 1903). — Intéressante étude de M. E.-J. DARDENNE

sur la faïence d'Andenne et spécialement sur le sculpteur-faïencier Jacques Richardot. L'article est illustré de cinq jolies planches reproduisant des œuvres de Richardot, et la série des marques et monogrammes des faïenciers andennais.

**Bulletin des Musées royaux** (mai). — Joseph Destrée : *La Croix de Scheldewinkele.* Cette croix d'autel et de procession, entrée récemment dans les collections des musées royaux, provient de l'église de cette commune de la Flandre Orientale. On ne possède aucune donnée sur son origine. L'auteur décrit cette croix reliquaire dans tous les détails et montre l'originalité de certaines de ses particularités. Il conclut que « cette remarquable pièce d'orfèvrerie est un travail de la seconde moitié du XII[e] siècle, procédant d'un atelier mosan ». L'article est illustré de quatre photographies, dont une figure d'ensemble.

**Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége.** — Leodium, *Chronique mensuelle de la Société.*

Janvier. — Ed. Maréchal, *Quelques personnages ecclésiastiques originaires de Hodeige* : notes biographiques sur cinq religieux dont la destinée et les œuvres furent très remarquables. — Emile Schoolmeesters, *Tableau des Archidiacres de Liége pendant le XIII[e] siècle* : liste presque complète, avec les dates. — Georges Monchamps, *A propos de l'authenticité du saint Suaire de Turin* : rappelle des documents liégeois et romains, d'où il résulte que la relique ne serait pas authentique.

Février. — *Fondation d'un prix Georges Delaveux*, en conséquence d'un legs fait à la Société par un de ses membres récemment décédé ; ce prix (annuel de 300 fr.) est à décerner par elle à la meilleure monographie d'histoire paroissiale. — Em. Schoolmeesters, *Le droit diocésain liégeois à l'époque carlovingienne* (travail continué dans les n[os] suivants et terminé en mai) : analyse des documents connus sur ce point, dont plusieurs lettres de Charlemagne, et des instructions de son contemporain l'évêque de Liége Gherbald ainsi que du successeur de celui-ci, Walcaud. Ces instructions visent l'instruction des fidèles et des prêtres eux-mêmes, l'ignorance des uns et des autres étant très grande ; elles visent aussi les règles de conduite morale des prêtres. Plusieurs ordonnent de rechercher les sorciers et devins, et ceux qui pratiquent des cultes officiellement interdits ; l'un d'eux défend aux fidèles d'épouser la marraine de leurs enfants ou leur propre filleul ; il y a d'autres détails qui intéressent les folkloristes. — J. Ceyssens, *Housse, comment l'abbaye du Val-Dieu devint propriétaire de la ferme de Leval* : historique détaillé de ce fait.

Mars. — Gust. Ruhl, *Coup d'œil archéologique sur la ville de Visé* en 1902 : relevé des restes architecturaux et documents divers encore existants. Article très intéressant et très utile.

Avril. — Abbé Gilissen : relevé des mentions anciennes du nom du célèbre Eracle, qui a varié même de son temps ; il est légitime, conclut l'auteur, de continuer en français, à écrire Eracle, et de ne pas imiter M. Pirenne, qui écrit Everachar. — *Fondation Georges Delaveux* : but

du concours, conditions d'ordre scientifique à remplir dans les recherches et dans l'élaboration des mémoires ; cet article reproduit le programme arrêté par l'archevêque de Malines en 1898, lequel invitait son clergé à faire des monographies de ce genre.

Une place est faite aux légendes et coutumes, mais les questions posées à ce point de vue constituent un programme bien maigre. Le côté superstition est entièrement passé sous silence, et il ne s'y agit point des cultes locaux. Le questionnaire fait surtout appel aux renseignements matériels.

**Annales du Cercle Archéologique de Mons,** tome XXXI. — Félix HACHEZ, *La légende pieuse de Lembecq* (avec 3 grav.). C'est la lég. de Saint-Véron qui fait l'objet de ce consciencieux travail dû au savant dont *Wallonia* a annoncé la mort (t. X, p. 277). L'auteur rapporte la découverte de la sépulture de Véron, faite en 1004 et relatée par Olbert de Gembloux en 1020. Il expose l'hagiographie du Saint et discute la légende de Sainte-Vérona, parèdre de Véron et que l'on prétend être sa sœur. Suit la description de l'église de Lembecq, de la chapelle de Ste-Vérona, de la procession de Lembecq. L'auteur est amené à s'occuper des terreurs de l'an mil, et il constate qu'aucun écrit contemporain n'y fait allusion : on en a surtout parlé depuis Robertson (1769). — Ernest MATTHIEU, *Sceau d'Elisabeth de Hainaut, reine de France* : reproduction et description de cette pièce qui, par la finesse de l'exécution et le parfait agencement des draperies, accuse la main d'un artiste de mérite, peut-être Hennuyer. — Ch. HODEVAERE, *Les octrois communaux et le sceau échevinal de Prisches et Battignie-lez-Binche* : précis historique de cette terre franche. — L. JACQUEMIN, *Les sceaux de la ville de Fleurus* : reproduction des dix sceaux connus ; l'auteur recherche l'explication de certains détails de ces figures. — A. GOSSERIES, *Monographie du village de Nouvelles* : bon exemple du travail très utile qui devrait être entrepris pour chaque commune du pays. — Comte Albéric D'AUXY DE LAUNOIS, *La fontaine de la Vallière, à Spiennes*, captée récemment pour le service des eaux alimentaires de Mons. Louis XIV, assiégeant cette ville en 1691, se promenait à Spiennes accompagné de la duchesse de La Vallière ; la belle dame eut soif et, tentée par la limpidité de l'eau d'une source, elle en goûta et la trouva si bonne qu'elle donna son nom à la fontaine et y laissa choir une bague, d'aucuns disent un bracelet. L'auteur montre que cette anecdote, si honorable pour la source, n'a aucun fondement. Elle fut imaginée sur quelques coïncidences. L'ancien nom de la source est Vallierne. — Gonzalès DESCAMPS, *l'Hôpital N.-D. ou de Jean Canart, à Mons* : excellent travail de reconstitution historique dont le titre dit l'objet, au cours duquel l'auteur fournit des fragments généalogiques sur la famille Canart. — L. DEVILLERS, *Cartulaire des hospices et établissements de charité de la ville de Mons* : suite de ce précieux inventaire analytique fait avec une compétence entière, une méthode et un soin exemplaires, par le savant président du Cercle montois. — *Variétés* : suite de notices diverses dont une (de notre collaborateur M. MATTHIEU) fournit de nouveaux détails sur un travail de sculpture dû à Louis Le Doulx, artiste montois du milieu du XVIIe siècle.

*REVUES ET JOURNAUX* :

**Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique** (mars-avril). — René VAN BASTELAER. *La Gravure primitive et les peintres de l'école tournaisienne.* A propos de l'identification proposée par M. Georges HULIN du « Maître de Flémalle » avec Jacques Daret de Tournay, l'auteur relève et spécifie les analogies frappantes entre certaines œuvres de ces deux peintres et les gravures contemporaines du « maître W. A. », du « maître E. S. », et du « maître aux Banderoles ». Il conclut que ces trois graveurs ne formaient qu'un groupe autour des deux peintres rapprochés par M. HULIN, et il montre que Rogier Van der Weyden lui-même ne doit pas être tenu à l'écart de ce groupe. Il existe entre eux tous un rapport particulier, dont la nature échappe encore. L'auteur pense que ces graveurs et miniaturistes ont vécu à Bruges. Mais, quant à leur origine, dit-il, on songe en quelque sorte instinctivement à ces « mystérieux ateliers » du N. et de l'E. de la principauté de Liége, que rappellent aussi Jean de Hasselt, Pol de Limbourg, les van Eyck, etc.

**La Picardie** (mai). — Cette excellente revue, fidèle à son programme régionaliste, adresse aux meilleurs écrivains « picardisants » la question suivante : « Pourquoi patoisez-vous ? » Cette enquête provoquera sans doute des réponses qui éclaireront d'un jour intéressant le mouvement patoisant, en Picardie et ailleurs.

**Art et critique,** de Liége (mai). — Publie un discours prononcé par M. A. Micha, échevin des Beaux-Arts de la Ville, sur la vie et l'œuvre du graveur liégeois Gilles Demarteau (1722-1776), inventeur du procédé de gravure à la roulette, appelé aussi gravure crayonnée et gravure à la manière du crayon. Gilles Demarteau fut membre de l'Académie des Beaux-Arts de Paris, « Graveur et pensionnaire du Roi » Louis XV.

**La Semaine littéraire,** de Genève (16 et 23 mai) — En deux articles de belle tenue et vraiment instructifs, M. Hubert KRAINS fait le tableau de *La littérature en Belgique.* C'est un exposé lumineux de l'histoire littéraire belge, en une suite de médaillons des principaux écrivains, depuis les précurseurs de Coster, Pirmez et van Hasselt, jusqu'à l'époque actuelle.

La critique de M. KRAINS est précise comme son style ; elle est pénétrante, et son objectivité constitue, pour ses nouveaux lecteurs, un gage de sa sincérité. Ecrivant à l'étranger, il a su n'être pas trop sévère pour le public belge, que sa superbe indifférence rend indigne des efforts littéraires multipliés par deux générations d'artistes véritables, consacrés au dehors.

Wallon lui-même, l'auteur a su, chemin faisant, rendre justice à ses compatriotes en se plaçant sur le terrain même de leur inspiration. Nous détachons ces articles sur les conteurs wallons.

« Dans l'art de M. Louis Delattre la vie s'étale, palpite et déborde. Son œuvre entière — *Les Contes de mon Village, Les Miroirs de Jeunesse, Une Rose à la bouche, Les Marionnettes rustiques, La Loi de*

*Péché* — est pétrie de grâce et de fraîcheur. Louis Delattre a commencé à écrire sur les bancs de l'école. Pendant que le maître s'exterminait à lui enseigner le rudiment, lui regardait irrévérencieusement par la fenêtre. Il regardait la nature avec ces bons yeux d'enfant qui reçoivent de toute chose une image que rien d'impur n'altère. Le sol gracieusement ondulé de son pays, — le pays wallon — son atmosphère lumineuse, son ciel clair, se sont imprimés dans sa pensée, et, de là, ont passé dans ses livres où ils font un cadre charmant aux personnages qui, eux aussi, sont les gens de son pays, de petites gens qui nous amusent par leurs gestes pittoresques ou qui nous attendrissent par le jeu de leurs sentiments ingénus. De même qu'il a une façon personnelle d'observer la vie, Louis Delattre a son style à lui, un style qui ne doit rien aux Académies, un style qui flâne, qui murmure, qui cascade comme un clair ruisselet, roulant dans la mousse sur des cailloux pointus.

« Maurice des Ombiaux et Georges Garnir sont également deux bons peintres de la vie wallonne. Le premier est un réaliste, au style classique, qui, sans avoir le charme séducteur de Delattre, met cependant beaucoup de justesse dans ses études de campagnards, soit qu'il dessine de ceux-ci de grandes silhouettes sur le fond noir et rouge de quelque drame, ou qu'il les photographie dans des poses amusantes, au milieu de leurs agapes et de leurs ribotes. Les meilleurs livres de des Ombiaux sont : *Le Joyau de la Mitre*, *Nos Rustres* et *Têtes de houille*.

» Chez Georges Garnir, l'observateur est doublé d'un poète et d'un rêveur. C'est lui aussi qui incarne le mieux le sentimentalisme wallon et qui répand le plus de son cœur dans ses livres. Une bonne et saine émotion se dégage des trois volumes qu'il a publiés : *Les Charneux*, *Les Contes à Marjolaine*, *La Ferme aux Grives*. Son style est pur, simple et harmonieux, avec une tendance au lyrisme. Il voit bien ses personnages et éclaire admirablement leur vie, quoiqu'il les assujettise parfois un peu trop, surtout dans ses romans, à l'influence de son âme poétique ».

Plus loin, l'auteur s'occupe des poètes. Voici ce qu'il dit de M. Mockel :

« Albert Mockel fut le premier en Belgique qui tenta de canaliser l'originalité wallonne. Il fut aussi, dans son pays, l'apôtre le plus ardent de la nouvelle prosodie. Dans son esprit, d'ailleurs, ces deux choses se liaient. Le vers libre, si souple et si docile, devait lui paraître un instrument excellent pour exprimer, dans toute leur subtilité, la rêverie, le sentimentalisme et l'idéalisme du tempérament wallon. Il a malheureusement perdu de vue — du moins dans les premiers temps — que les meilleures qualités, cultivées avec excès, se transforment en défauts. Dans son premier volume de vers, *Chantefable un peu naïve*, nous trouvons plutôt de la musique que de la littérature, le parfum de la poésie sans la fleur. Ce raffinement est toutefois moins sensible dans les vers qu'il a publiés depuis lors. L'âme fine et lumineuse du poète s'exprime ici avec beaucoup plus de force. Nous avons constaté le même progrès dans quelques poèmes en prose qui n'ont pas encore paru en volume. Ceux-ci gardent, dans leur finesse, une fermeté de ligne, une sobriété de langue, un charme intime, qui nous paraissent préci-

sément représenter les qualités wallonnes dans la mesure où elles constituent une originalité et une beauté réelles ».

**L'art et la Vie** (1re année, n° 8). — Cette revue, édition française de *Kunst en Leven*, consacre la majeure partie de ce numéro à « Deux artistes wallons », MM. Armand Rassenfosse et François Maréchal. Ce fascicule, illustré d'excellentes reproductions, est hautement significatif et fait honneur à l'éclectisme du directeur de *Kunst en Leven*, M. Pol de Mont, qui est aussi l'auteur de l'article. Nous regrettons vivement et sincèrement que l'abondance des matières nous empêche d'en publier des extraits, et nous engageons les amateurs à se procurer ce numéro (chez Hoste, à Gand). Il figurera avec honneur dans leurs collections.

## Faits divers

BRUXELLES. — La Wallonie, le pays et la science ont perdu ce mois une de leurs personnalités marquantes en la personne de M. François Crépin, l'illustre botaniste bien connu.

Né à Rochefort, en 1830, il fut, en 1850, nommé surnuméraire des Postes, puis devint, peu après, commis de l'Enregistrement. Mais, doué de la passion des sciences naturelles, il n'avait guère de propension pour la besogne administrative. Et c'est ici que l'on peut constater toute la puissance de la vocation.

M. le baron de Sélys-Longchamps, en un charmant discours qu'il prononça lors de la manifestation organisée en 1891 en l'honneur de François Crépin par la Société royale de botanique, a esquissé le labeur auquel Crépin se soumit par le seul amour de la science. Alors qu'il était attaché à l'administration de l'enregistrement, disait l'orateur, ses devoirs de la journée remplis, il trouvait moyen de satisfaire à ses véritables inclinations, en passant les nuits à étudier les classiques latins et en faisant des excursions pendant les jours fériés.

Mais les travaux de bureau ne s'accordaient pas avec ses études favorites. Il ne resta que deux années à l'enregistrement et rentra à Rochefort avec la volonté intense de se vouer aux sciences, bien que cela ne lui donnât alors aucun espoir de se créer une position.

Pendant dix années, il étudia avec acharnement la flore du pays par de continuelles excursions et acquit la connaissance des grandes langues vivantes qui lui étaient nécessaires pour comprendre les ouvrages de botanique.

Ne se trouvant en possession que d'une bourse très modeste, il copiait, par économie, les livres et les planches des œuvres qu'il empruntait. Ce fut pour lui, disait-il, un véritable tour de force que d'être parvenu à posséder un microscope.

Enfin, en 1860, il publia son Manuel de la flore de Belgique, vrai petit

chef-d'œuvre, concis, clair et pratique, qui est devenu le vade-mecum de tous les travailleurs qui s'occupent de la flore indigène.

En 1861, M. Scheidweiler, professeur à l'Ecole d'horticulture, étant mort, le Gouvernement nomma CRÉPIN pour lui succéder, En 1871, il fut nommé conservateur pour la botanique alors annexée au Musée royal d'histoire naturelle ; puis, en 1875, directeur du Jardin botanique de l'Etat. Il en a fait l'établissement de premier ordre que l'on connaît. En 1872, la classe des sciences de l'Académie l'élut correspondant ; en 1875, il fut promu membre effectif, puis nommé directeur de la classe pour l'année 1884.

L'œuvre capitale à laquelle il consacra quarante années de sa vie est la monographie du genre Rosa. Il avait rassemblé un immense herbier de roses comprenant plus de 30,000 feuilles. Il y a classé, à côté des spécimens récoltés par lui en Europe, ceux qui ont été recueillis par les botanistes voyageant en Asie mineure, en Perse, en Syrie, au Canada, en Chine, au Japon, dans l'Amérique du Nord. Ce travail de bénédictin, dont on peut se faire une idée dans le discours qu'il prononça le 16 décembre 1838 à l'Académie des sciences sous le titre : « La Rose aux prises avec les Savants, histoire d'une Monographie », absorba tous ses loisirs.

François CRÉPIN contribua à la fondation du Club Alpin de Belgique dont il fut le premier secrétaire. Le Bulletin de cette société contient des pages charmantes écrites par lui avec cette bonhomie qui le caractérisait.

La bienveillance et l'obligeance extrêmes de ce savant sont bien connues de tous ceux qui ont été en relations avec lui.

[François CRÉPIN était l'abonné fidèle et le lecteur attentif de *Wallonia* où il publia (t. VII, p. 49 et 77) après les avoir revus, des extraits de son premier ouvrage, aujourd'hui introuvable, un très curieux *Guide à Rochefort*, sa ville natale. Il donna à *Wallonia*, à propos de ce livre, une preuve d'attachement et à nous-même il manifesta son obligeance, dans des circonstances rapportées t. II. p. 189, et dont le souvenir n'est pas sorti de notre mémoire. — O. C.]

— Le 8 mai est décédé inopinément un autre abonné fidèle de *Wallonia*, M. Servais DELVAUX, né à Liége le 2 mars 1845, établi depuis de longues années dans la capitale, où il était typographe au journal le *Petit Bleu*. DELVAUX, qui avait conservé très vif l'amour du terroir, s'est fait connaître par des œuvres dramatiques notables, dont *Grand-père Balthazâr* est la meilleure et la plus souvent représentée. Il avait aussi composé des chansons marquées au coin de la plus spirituelle gaieté. DELVAUX, dont le caractère serviable et la bonté foncière étaient vivement appréciés, est profondément regretté de tous ceux qui l'ont connu et spécialement de ses collègues de « l'Association Typographique », et de « l'Ecole professionnelle de Typographie » où il rendit des services éminents.

— L'architecte auteur du projet du Mont des Arts, qui doit transformer toute une partie de Bruxelles, M. Henri MARQUET, est un Wallon, né à Avennes, petit village situé entre Hannut et Waremme.

Il tint, comme aptitudes et comme vocation, de son père qui, n'ayant pris cependant que neuf « leçons d'ornement », parvint, lui, modeste menuisier, à construire et à sculpter des autels et des baldaquins d'église.

Le premier maître de Henri Marquet, celui dont il se réclame avec le plus d'émotion, est un professeur particulier qui, il y a une cinquantaine d'années, exerçait à Liége, ignoré des Autorités, et qui ne put jamais affirmer ses connaissances et son talent architectural. Il s'appelait Radino, et donnait des leçons chez lui aux élèves de l'Université et de l'Académie des Beaux-Arts, et aux employés de Cockerill : le dimanche, sa classe était emplie d'une cinquantaine d'ouvriers à qui il inculquait son savoir.

M. Henri Marquet reçut encore à Liége des leçons de Delsaux, l'auteur de la restauration du Palais provincial, et il suivit, à l'Académie, les cours d'ornement et de modelage de Buckens et de Herman. Il fut aussi l'élève à Bruxelles de Begaert et Deman.

Aujourd'hui, M. Henri Marquet, — qui a soixante ans et qui n'en paraît pas cinquante — malgré tous ses mérites n'en est pas plus fier pour cela. « Son succès, dit Champal, dans *La Réforme*, ne lui fera pas perdre son sourire et sa cordialité. Les Wallons les plus glorieux ne posent jamais pour la statue. Et c'est pour cela, du reste, qu'on leur en élève si peu ».

— *Le Conservatoire de la Tradition populaire* a organisé au Palais de Justice, sous les auspices du *Jeune Barreau* de Bruxelles et de la *Fédération des avocats de Belgique*, une exposition du folklore flamand et wallon. Ce sont les collections variées de MM. Max Elskamp et Edmond de Bruyn qui en firent presque tous les frais. Quelques prêts particuliers notamment une collection complète de *Wallonia*, avaient augmenté ce riche et précieux fonds, et l'ensemble fut assez complet pour satisfaire les folkloristes les plus difficiles.

Elle était charmante, cette exposition de la tradition populaire. On y trouva les jolies images naïves dont s'amusa l'enfance de nos parents, les joujoux si joliment idéalistes qui suffisaient aux bébés d'il y a cinquante ans, des exemplaires de ces succulentes pâtisseries locales qui nous paraissent plus délicieuses que les sucreries les plus raffinées ; puis, c'était le costume traditionnel des « Gilles de Binche » ; c'étaient les pantins, des enseignes comiques ou naïves, des affiches de kermesses ; enfin toute la poterie traditionnelle spéciale aux pays belges.

Un compartiment de l'exposition était réservé à la médecine traditionnelle. On y voyait la peau d'anguille propre à guérir les rhumatismes, la cendre du feu de la Saint-Jean, les clous de cercueil contre le mal de dents, de la corne de cerf contre les aigreurs, et autres panacées rustiques et populaires.

Certains étalages, d'autre part, étaient réservés aux images religieuses, aux cultes locaux, aux modes traditionnels que l'on eut dans nos provinces d'adorer le Seigneur.

Tout cela faisait une petite exposition folklorique vraiment intéressante. Elle rappela à beaucoup de jolis et tendres souvenirs ; elle donna des joies sentimentales autant que des plaisirs de curiosité,

MONS. — *La Société des Bibliophiles Belges séant à Mons*, qui entre dans sa 69e année d'existence, a tenu le dimanche 25 mai, chez l'un de ses membres, M. l'abbé Puissant, sa séance annuelle. Après avoir entendu la lecture du rapport du secrétaire, l'assemblée a procédé au renouvellement du Bureau composé de la manière suivante : M. Jules De le Court, président ; MM. Léopold Devillers et A. Wins, vice-présidents ; M. Léon Losseau, secrétaire ; M. Courtin, trésorier. Ce choix judicieux nous donne l'assurance que l'œuvre, fondée par Renier Chalon, Henri Delmotte, Charles De le Court, Victor François, Gachard, etc., sera, dans l'avenir, digne de son passé, s'inspirant des traditions, de science et d'érudition que ses membres fondateurs lui ont léguées. L'impression de la première partie du *Journal Historique* de PARIDAENS est terminée ; le premier volume, qui compte XIV — 299 pp., comprend une période allant du 27 avril 1787 au 28 décembre 1790. On y trouve de curieux détails sur les événements survenus à Mons, à cette époque. *Bruhald.*

LIÉGE. — Le 2 mai, *l'Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons* a offert à ses membres un grand banquet pour clôturer ses fêtes du XXe anniversaire. A cette occasion, elle a fêté comme ils le méritaient deux de ses membres les plus marquants, à qui elle devait un juste tribut de reconnaissance. C'est M. Alphonse TILKIN, l'auteur dramatique bien connu, l'un de ses fondateurs, qui créa à Liége la première gazette wallonne, *li Spirou*, qui fut président de *l'Association* pendant les douze dernières années, et que celle-ci a nommé, lors de sa retraite, président honoraire. C'est ensuite M. Joseph CLOSSET, ancien trésorier et ancien secrétaire de *l'Association*, un des membres les plus constamment dévoués à l'œuvre commune.

Outre un grand nombre de membres de la Société, étaient présents : MM. Gaston GRÉGOIRE, député permanent et MICHA, échevin des Beaux-Arts de Liége ; MM. Victor CHAUVIN, délégué de la *Société liégeoise de Littérature wallonne* ; ROBERT et PIR, délégués de *Nameur po tot*, de Bruxelles; Tonglet, président de la *Fédération wallonne de la province de Namur*, le Vice-Président de la *Fédération wallonne de Liége*, et d'autres nombreux délégués de sociétés wallonnes.

A l'heure des toasts, M. ROGER, président actuel de *l'Association*, a rendu en excellents termes, hommage aux héros de la fête. M. DELAITE a montré spécialement la valeur de leurs efforts en faveur de la cause wallonne. MM. Gaston GRÉGOIRE et MICHA ont félicité *l'Association* de l'heureuse idée qu'elle avait eue d'organiser cette manifestation si méritée. Chaque délégué a apporté ses congratulations. M. CARPENTIER a fait un remarquable discours wallon au nom des plus anciens membres de *l'Asso-*

*ciation*. Enfin, à l'heure des chansons, qui ont été nombreuses et d'une gaîté débordante, M. Joseph VRINDTS a détaillé un toast charmant de poésie et de cordialité souriante. *O. C.*

— Chronique mondaine. Une représentation de charité a été récemment donnée au château de M. Greiner, à Seraing, par des dames et des messieurs du monde. On sait que l'art dramatique est fort pratiqué dans la haute société liégeoise. Le régisseur ordinaire de ces soirées du high-life est le Liégeois M. Jacques Schroeder, bien connu de nos sociétés dramatiques wallonnes et des amis du théâtre wallon. A cette soirée de bienfaisance, dont les invitations furent très courues, on a joué *L'Ecole des Belles-mères* de BRIEUX ; *Révérence*, pantomime de VIDAL, et *Sètche i bètche*, le tableau de mœurs de notre collaborateur Henri SIMON. Cette pièce wallonne a mis la salle en gaîté. Toute la presse a loué l'exactitude et l'en-dehors avec lesquels tous les interprètes indistinctement, dames et hommes, ont su rendre les types populaires liégeois croqués par l'auteur, leur attention à sauvegarder le pittoresque ingénieux de la pièce, enfin le talent remarquable avec lequel ils ont incarné leurs personnages. Ce fut un régal savoureux — et unique. *Pierre Deltawe.*

— Deux journaux wallons ont vu le jour récemment au pays de Liége. C'est *li Mohon* (le Moineau), à Spa, rédacteur M. Gérard BORCKMANS et *L'Airdiet* (l'Arc-en-ciel), à Dison-Verviers. Nous souhaitons longue vie à ces nouveaux confrères.

— En ce moment, est ouverte à Liége, une exposition internationale des Poupées, organisée par le Cercle *Les Amis du Vieux-Liège*, à l'occasion du x^e^ anniversaire de sa fondation. Cette exposition, honorée de la collaboration de collectionneurs belges et étrangers, obtient un vrai succès de curiosité.





Vue générale d'Herbeumont.

# Légendes des Bords de la Semoys

---

## Retour à la vieille maison

La vieille maison est au bout du village — toute seule. Une maison pas haute, avec beaucoup de toit. Un peu d'herbe la sépare de la route qui passe devant. Route peu fréquentée qui descend au moulin, et là, finit en impasse, à la rivière.

En face, il y a de grands prés, jusqu'à l'autre route bordée de sapins.

De la vieille maison, on distingue facilement la malle, qui passe deux fois par jour et fait le service de Herbeumont à Bertrix.

Au-delà, l'horizon est vite borné par la colline semée d'avoines et coiffé d'un groupe d'habitations que l'on appelle : le Terme.

Et c'est la fin du pays : plus loin, il n'y a plus rien qu'une grande solitude où le vent courbe les genêts pendant des lieues...

Voilà ce que l'on voit de la vieille maison.

De chaque côté, il y a un jardin.

Le bois, derrière recouvre une pente abrupte qui tombe cent-cinquante pieds plus bas, à la rivière.

Léopoldine est déjà partie pour scier son grain.

Elle a mis la clef dans un trou qu'a formé une pierre descellée de la muraille.

Au fond du rustique vestibule, dont le sol est de terre battue, bâille l'ouverture noire de l'étable où la silhouette élégante et démoniaque de la chèvre emprunte à l'ombre quelque mystère...

La fenêtre s'ouvre sur le petit matin.

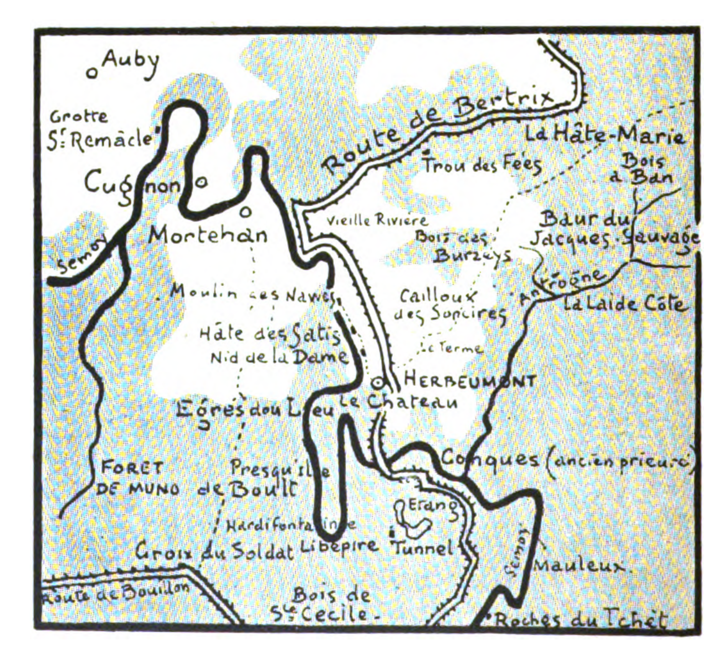
Le parfum de la première heure pénètre, avec le bruit de clochettes — pur et lointain — des premiers troupeaux. La fenêtre s'ouvre du côté où le bois descend à la rivière.

Les arbres proches, dans la brume de l'aurore, ont l'air de surplomber du néant.

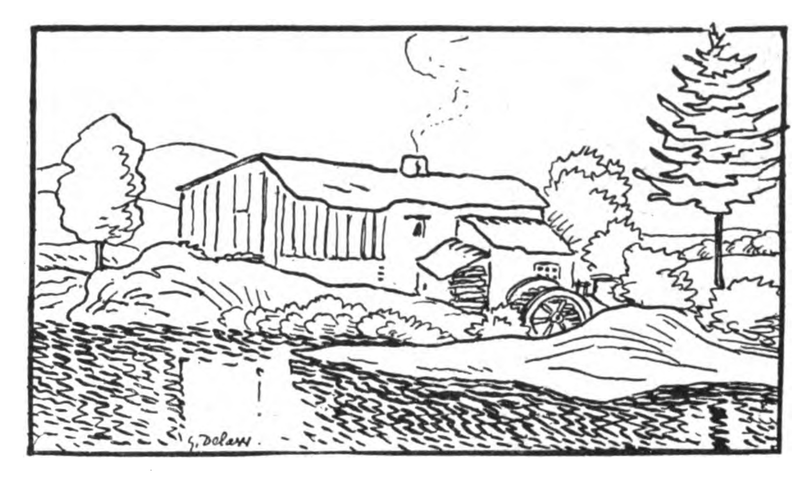
Peu à peu apparaissent les prés, dans les fonds, d'une teinte morte, comme encore figés de silence et de nuit... Ils descendent, pareils à des fleuves de verdure entre leurs rives de bois profonds qui tapissent l'autre versant de la Semoys. Puis ils s'évasent en estuaires, roulant leurs bruyères et leurs genêts...

Mais, de cette altitude, et, à cette heure matinale ils apparaissent plats et vagues comme d'étranges tapisseries.

Jusqu'au moment, où le soleil, dissipant les dernières brumes, réchauffe leurs tons neutres et ranime leur impressionnante inertie...




Carte pour servir au folklore d'Herbeumont.



Le moulin des Nawés.

## Le Moulin des Nawés [1]

---

Il pleut, il pleut, parapluie !
Notre Dame est dedans la rue
Qui ramasse tous les p'tits us
Pour fair' l'om'lette à Palisu.

La meunière chantonne en faisant la pâte.

Elle est petite et maigre. Sa figure à saillies est bonne et rusée — des pommettes cuivrées et un grand nez de squaw.

Elle trotte sur de minces chaussons noirs, qui lui prennent la forme des pieds de telle sorte qu'elle a l'air de trotter sur ses bas.

Autour d'elle, deux petits Jésus, aux yeux bleus, cheveux frisés, couleur de route, et la peau blonde, suivent attentivement son manège — les mains derrière le dos, et le menton au bord de la table.

Notre Dame est dedans la rue...

La pièce est un peu sombre ; le temps est à la pluie.

Les antiques plats d'étain luisent dans le jour gris, le long de la hotte, sur la cheminée ; et la porte ouverte sur l'étable laisse voir, au fond de l'ombre les flancs rebondis de l'âne blanc.

Oh ! le calme gris de cette pièce basse, dans ce petit moulin isolé au bord de la rivière sauvage !

(1) Le moulin appelé géographiquement « Nawés » est peu connu sous ce nom à Herbeumont Pour les gens du pays, c'est « le moulin du Jean Deleau », son premier propriétaire, qui l'a bâti il y a soixante-treize ans.

La route déserte qui vient du village, se termine ici. Elle vient mourir au bord de l'eau.

Les trois marches moisies descendent au petit pont vermoulu.

Comme l'eau se précipite avec rapidité dans la vanne !

Voici le petit champ de tabac ; voici le réservoir des anguilles ; et nous voici dans l'île.

Un joujou d'île, guère plus grande qu'un mouchoir de poche, tissée d'herbe verte, avec un ourlet de cailloux.

Voici l'endroit où se trouvait le four, autrefois.

Quand j'étais petit, je me plaisais à voir sortir les pains fumants que l'on mettait ensuite refroidir sur les palets de la grande roue.

Mais le four est démoli, la grande roue ne tourne plus souvent ; et la pluie qui commence, trace de longues zébrures sur l'écran sombre des bois, en face...

Les vieux moulins à eau — poésie de la Rivière — se meurent à leur tour.

Le jour viendra bientôt où retentira leur dernier tic-tac... où ils ne moudront plus que le grain amer des nostalgies...

## La Hâte des Satis (1)

La route, dés le moulin, commence à monter, longeant cette muraille de bois et de roches qui domine la rivière et forme comme le soubassement d'Herbeumont.

La crête effleure les maisons solitaires du quartier de la Garenne, passe prés de l'église, et, portant le village sur son dos, va plus haut, s'enfler en une bosse cônique qui supporte les ruines de l'ancien château.

Aux flancs de cette pente (2), à peu de distance du moulin des Nawés, une forte saillie de schiste émerge de la cime des arbres, et forme une petite terrasse tapissée de mousses et de bruyères.

Là fleurissaient autrefois un arbre et une légende.

Là se rencontraient d'étranges petites créatures, des « Petits Bossus », des « Petits Tordus » qu'on appelait les *Satis*.

Ils avaient la face noire et barbue, ils étaient vêtus de courtes blouses serrées à la taille par une ceinture, et qui descendaient au genou sur leurs jambes nues, où s'entrecroisaient des bandelettes.

Leur occupation favorite consistait à danser et à « se tatouiller ».

(1) Conté par Madame Damain, 60 ans.
(2) Cette pente boisée qui va du moulin des Nawés au château en passant sous le village s'appelle : La Roche.

Ils aimaient aussi se baigner dans la fontaine voisine, pour se mettre ensuite sécher au bon soleil, sur la mousse tiède.

On dit qu'ils aimaient la société des gens, sans jamais, cependant, lier conversation.



Vieille maison du quartier de la Garenne.

Un peu plus loin, mais au pied de la montagne cette fois, et aux bords mêmes de la rivière, se trouve une caverne minuscule, d'ouverture triangulaire appelée le Nid de la Dame, ou plus souvent le Lit de Madame, et qui était aussi fréquentée par les *Satis* (1).

Aujourd'hui ce mot de *Satis* n'évoque plus aucun sens; l'arbre magnifique sous lequel ils allaient danser est abattu, et leur souvenir s'efface.

Il ne reste qu'un très ancien lieu-dit, que les vieilles citent encore, mais dont le cadastre ne veut plus (2).

## Les Loups

Le loup semble avoir tenu, dans les récits des vieux conteurs une place importante que suffit à expliquer la situation du village, de toutes parts pressé par l'immense mer des sept forêts.

Son souvenir persiste, vivace dans les mémoires et, avant de disparaître, il a légué son nom redoutable aux mauvais parages.

Le chemin qui coupe les Burzeys, sombre entonnoir de bois, d'une tristesse, malgré des coupes récentes, presque lugubre, s'appelle toujours : Le chemin des Loups.

Ils « se remisaient » dans ce val étranglé, et « s'y allongeaient sous les grandes racines » (3).

(1) Je n'ai pas trouvé trace d'une autre légende qui fait du Nid de la Dame, un lieu de refuge où la dame du château se retirait en cas de siége.

(2) Entre Herbeumont et Saint-Médard, dans le Bois-à-Ban, il y a un arbre également hanté — c'est la *Hâte Marie*.

(3) Conté par Madame Damain.

L'isthme étroit qui rattache à la côte du château l'énorme presqu'île de Boult est encore désigné par de rares vieillards : les *Ègrés dou Leu.*

Les loups défendaient l'approche de ces rugueuses solitudes : ils « barraient le chemin » !

De Bouillon à Florenville, à travers la forêt, on ne rencontre que quelques maisons échelonnées à grande distance l'une de l'autre, au bord de la route monotone et droite.

Les Trois-Ruisseaux, le groupe des Quatre-Chemins où la Douane belge, entourée d'auberges, surveille des sentiers qui viennent de Villers-Cernay et de Grand'Haie.

Puis, deux maisons forestières espacées d'une lieue : la Petite Virée et la Maison Blanche qu'on appelle aussi la Croix-du-Soldat.

Voici ce qu'un vieux de Muno, nonagénaire, raconte au sujet de la Croix-du-Soldat :

Un soldat revenait, en permission, au pays. C'était l'hiver. En arrivant à la fourche de l'ancien chemin de Mortehan, il fut assailli par onze loups. Le soldat tira son sabre et se défendit vaillamment. Il avait tué dix loups déjà, quand son sabre se cassa.

Le onzième loup mangea le soldat. On ne retrouva que les souliers et les tronçons du sabre.

A cet endroit on éleva une croix au bord de la route, une croix qui n'existe plus.

Les loups ont également attaché leur détestable souvenir aux fonds de la Relogne.

La Relogne (on croirait, à ce nom, entendre l'eau jouer sur les frais cailloux) est un ruisseau qui se jette dans la Semoys à deux lieues d'Herbeumont, au plus creux de la forêt.

C'est dans le Sud-Est, non loin des Roches du *Tchèt* (1), dont les bosses informes dominent l'immense houle de feuilles.

Des chemins de Belle-au-bois-dormant s'y perdent dans les pénombres vertes, le long de la Semoys silencieuse.

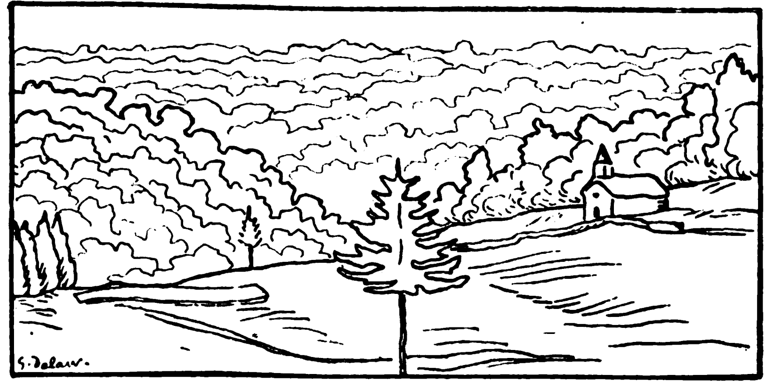
La répétition, aux mêmes courbes, des mêmes murailles vertes, qui semblent — curieuse impression — se hausser, et venir au devant de vous, fantastiquement, à mesure que l'on s'avance vers elles — procure, à la longue, une satiété d'abord, puis une fatigue du vert que l'on pourrait peut-être apparenter à cette singulière snow-blindness, ou fatigue du blanc, qui trouble la vue des explorateurs polaires.

Encore aujourd'hui on ne vous conseillera pas de vous attarder dans ces parages, car « les noires bêtes » *s'y r'mètint et y hurdètint.*

(1) Roches du Chat.

## Les Renards

Le Renard, moins audacieux que son compère le Loup et moins soucieux de figurer dans les contes, a cependant inspiré une expression d'un pittoresque extrême et d'une justesse étonnante.



Chapelle St-Roch, à l'entrée d'Herbeumont.

On l'applique — dès que l'on voit, après les grandes pluies, si fréquentes, les vapeurs de la Semoys fumer aux flancs des forêts.

On dit alors que *les r'nauds font la biée.*

*Biée* ou *buée*, c'est-à-dire la lessive.

## Les Cailloux des Sorcières (1)

Comme la *Hâte des Satis*, les *Cayaus des Sorcìres* ont disparu.

Il n'en reste qu'un lieu-dit perdu, au milieu des genêts, au sommet d'un cône désert dont les flancs, du côté de l'ouest, dévalent en courbe rapide dans le petit bois des Burzeys.

Ce sommet, hérissé de genêts griffus, balayé par tous les vents, illuminé par tous les clairs de lune, prête en effet à l'idée de kabbale.

Les vieilles gens d'Herbeumont se rappellent avoir vu, disposés en cercle, les gros cailloux où les Sorcières se reposaient après avoir pris leurs ébats.

Personne n'aurait osé s'aventurer, en ce temps-là, du côté du Plateau magique.

Du village, les mères le montraient du doigt aux enfants ; c'est de là que descendait aussi, certains soirs, un Homme Blanc, monté sur un cheval blanc.

(1) Renseignements donnés par Madame Damain, 60 ans. Amélie Breny, 30 ans.

Il venait jusqu'au village, mais sa haute taille ne lui permettait pas d'entrer dans les maisons, et il devait se contenter d'aller de long en large devant les portes.

Et l'on avait remarqué qu'il avait des bas rouges....

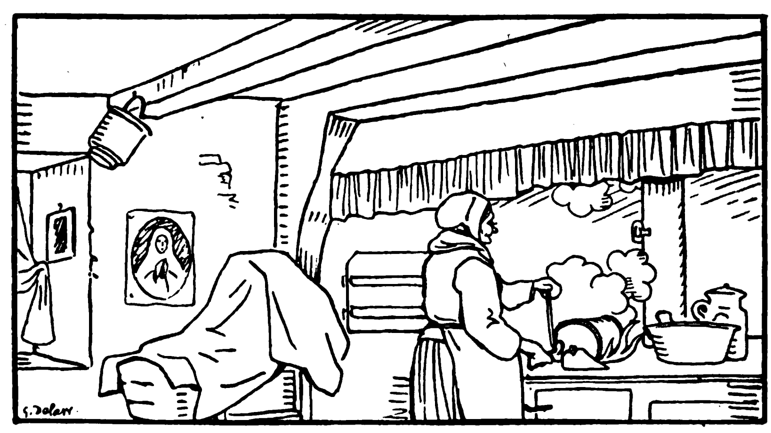
## La Veillée.

C'est un souvenir de ma toute petite enfance qui me revient.

La chambre donnait sur la grande place. J'étais couché à côté de mon frère dans un lit très haut, si vaste que nous n'arrivions pas à nous y réchauffer.

Je me souviens d'un soir où la lune étendait comme des draps blancs sur le plancher.

J'allais m'endormir... Tout à coup de grands éclats de rire trouèrent la paix blanche de la nuit.



Un intérieur à Herbeumont.

Cette joie insolite, traversant le silence lunaire, m'impressionna beaucoup. La sensation que j'éprouvai avait quelque chose de fantastique.

Je me glissai hors du lit et me mis à trotter, pieds-nus, jusqu'à la fenêtre.

Ces éclats de rire retentirent de nouveau.

Ils partaient d'un groupe noir, au milieu de la place.

C'étaient simplement les garçons du village qui « veillaient » comme chaque soir, devisant et riant haut.

Je me suis souvenu de cela, cette année, en retrouvant le groupe joyeux, à la même place.

Mais, il m'a semblé que les rangs s'éclaircissaient, certains soirs même, il n'y avait personne.

Depuis la construction du chemin de fer, et l'arrivée des Italiens, cette vieille distraction traditionnelle de la veillée, ne suffit plus à l'Herbeumont tapageur d'aujourd'hui.

La grande place est maintenant entourée d'auberges, qui, le soir, se transforment en petits bastringues cosmopolites. On y joue de l'accordéon et du violon. Flamands, Belges, Italiens, dansent entre eux, braillent et fument dans la lumière trouble.

Les femmes, attroupées au dehors, regardent par la fenêtre ouverte, ce spectacle anormal.

Il en est de même, le long de la route qui descend au pont de Conques et conduit aux « Travaux », dans tout ce camp volant de commerçants nomades, qui suivent — à l'affût des salaires — la voie ferrée en construction, comme les corbeaux suivent les armées.

## La chasse-Babète

Les hautes landes qui dominent Herbeumont, au Nord. Nous marchons à travers bruyères et genêts, sur le tapis élastique et silencieux des mousses.

Au fond d'un petit entonnoir, un trou d'eau funèbre où remue le tremblotement vertical du têtard [1].

Puis la lande se plisse, devient pré, et semble finir en cul-de-sac, de l'autre côté du ruisseau, au pied d'une abrupte muraille de bois.

C'est « La Laide Côte. »

Rien de trop rébarbatif au premier abord, cependant. L'Antrogne, tout mince filet encore, coule entre les mousses, et, des ronciers épais, s'envole un tiède parfum de framboises.

Mais trop de silence y règne, et une sensation d'emprisonnement vous poigne entre ces déclivités rapides.

Et puis, autre chose, que les lignes du paysage ne suffisent pas à expliquer; quelque chose d'incompréhensible et d'inquiétant; cette appellation de « Laide-Côte » évoque bien la physionomie grimaçante de ce carrefour solitaire de landes et de bois.

De ces deux mots, me semble se dégager sa « laideur » romantique, impressionnante comme un dessin de Gustave Doré.

(1) Cet endroit porte un nom atrocement banal; c'est l'Etang Camus. Près de là, se trouvent les lieux dits dont voici les noms : Le Ruisseau des Corbeaux, la Chairine des Faynnes, la Fontaine au plaune.

Il y a environ soixante ans, trois fillettes d'Herbeumont, s'en allaient par là, chercher des *ampounes*. (1)

C'était le matin — détail étrange — car la fleur de légende aime le clair de lune.

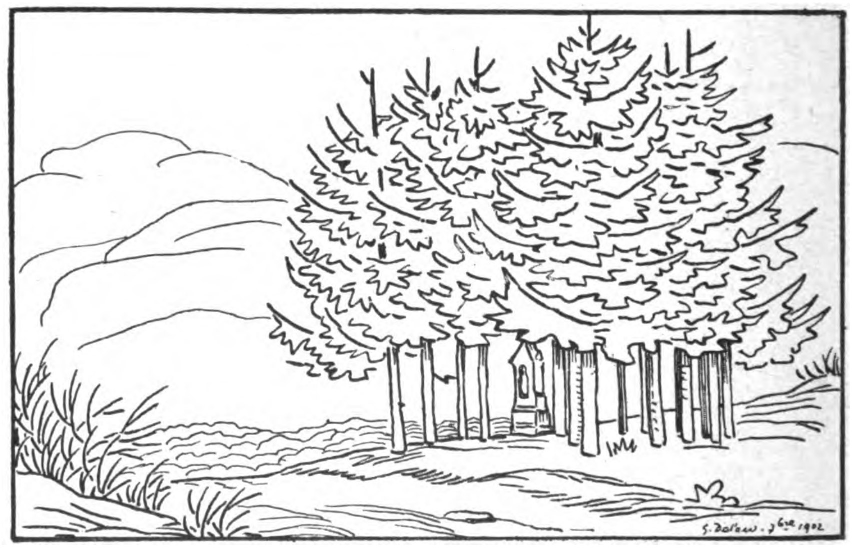
Elle avaient dépassé l'étang, et se dirigeaient vers le fond du val, quand des tourbillons de petits chiens, sortirent du bois et les enveloppèrent de cercles extravagants.

Ils tournaient autour d'elles « passant comme le vent » et « leur sautant aux hottes. »

— *Et gn'y avot! gn'y avot! et is bawinaient, et is glawinaient!*

Il y en avait par mille et par mille, de toutes couleurs, des noirs, des rouges, et surtout des blancs!

— Vraiment, vous avez vu cela?



Chapelle Sainte-Barbe — sur les landes de Falimont, près d'Herbeumont.

La fillette qui est maintenant une bonne vieille au regard doux, répondit :

— J'ai souvent entendu parler des *Sorcires*, des *Waros*, des *Lumerètes* et des *Arlequins*; je n'en ai jamais vus; mais la *Chasse-Babète*, je puis dire que je l'ai vue; oh!... comme je vois cette poule-là!

— Et alors?

— Alors, nous avons quitté nos hottes, et nous avons pris nos jambes à notre cou — avec les petits chiens dans nos jupes; ils nous

(1) Framboises.

ont poursuivis jusqu'au bas de la côte, mais ils n'ont pas dépassé la gouttelle...

Après un moment de silence, elle ajouta :

« On ne croit plus à tout ça, maintenant... les gens sont trop malins. » (1)

## Légendes de la « Petite Danseau »

Dans le « Plat » (2) de la Petite Danseau, qui est un bois, de l'autre côté de la Semoys, en face le moulin des Nawés, « revenait » de même, une Chasse-Babète.

L'ancien meunier (3) entendait souvent, la nuit, à la même heure, les fantastiques petits chiens qui jappaient, jappaient, jappaient.

Quelquefois aussi des chevaux blancs sortaient de ce bois. Ils traversaient la Semoys et venaient cabrioler dans les avoines.

Le meunier, un soir, décrocha son fusil et se mit à leur chasse. Les chevaux repassèrent l'eau et disparurent. Mais, peu après, ils revinrent.

## La Baur du Jacques Sauvage (4)

En remontant l'Antrogne, à partir de la Laide Côte, on rencontre, au milieu du bois de Poursumont, une caverne appelée la Baur du Jacques Sauvage, où « revenait » un charretier-fantôme.

Il était monté sur un chariot vide, attelé de bœufs, qui allaient et venaient le long de la gouttelle.

## Les Faunets (5)

Entre Auby et les Hayons, il y a un lieu-dit qu'on nomme la Roche des Sorcières.

Ces sorcières avaient la spécialité de tourmenter les voyageurs en expédiant à leur rencontre des Mouches fantastiques appelées *Faunets*.

Ces mouches ressemblaient à des taons, mais elles étaient « plus minces » et « plus effilées ».

Il en fallait sept pour tuer un cheval.

(1) Renseignements donnés par Mme Damain.
(2) Le « Plat », c'est-à-dire la partie plate — les prés — qui vont des bords de la rivière à l'entrée du bois.
(3) Louis Deleau, cousin germain de mon père. Ces légendes m'ont été contées par sa fille Hortense Frèresse, la meunière actuelle.
(4) Conté par Madame Damain, 60 ans. Joseph Breny, 31 ans.
(5) Conté par Marceline Body (de la Cornette), 25 ans.

## Sobriquets

Les habitants de Bertrix ont reçu le sobriquet de *Raudets*.

Cela vient d'une aventure saugrenue arrivée à un chasseur myope qui aurait tué une bourrique croyant tuer un lièvre.

A Auby, ce sont les *Gadelis*, à cause du grand nombre de chèvres (*gades*) que possède ce village.

A Herbeumont, une aventure de chasse encore (un chien victime d'un maladroit, et tué à la place d'un sanglier) a valu aux habitants le sobriquet de « chiens de Mauleux ».

On les appelle aussi les « *Sanglis* » et les « *Waros* » [1]. Les enfants de Mortehan saluent ceux d'Herbeumont de ce couplet ironique :

*Waros, Waros,*
*Pattes à gayot*
*La malète su l' dos*
*Les quat' pat' dans l' pot.*

Ceux d'Herbeumont ripostent en les traitant de *Taïans, Taïans d' Mortehan !* (*Taïan*, c'est à dire taon).

Mais le sobriquet le plus extravagant est celui dont on affuble les habitants de St-Médard : les *Bas Vintres !*

## L'Eglise d'Herbeumont

La vieille église d'Herbeumont va disparaître.

L'église qui doit la remplacer est en construction déjà. Elle est située en face de l'autre. De sorte que l'ancienne peut voir sa rivale monter, de jour en jour, peu à peu, pierre à pierre.

De sorte qu'elle se voit mourir.

Elle était trop étroite aussi, et elle n'était pas assez confortable, cette vieille église. Le curé ne montait plus en chaire depuis longtemps de crainte de sombrer avec elle sur la tête de ses paroissiens.

Mais, elle avait un parfum si rustique !

Oh ! elle n'avait aucun style, c'est vrai, c'était une maison comme les autres, blanchie à la chaux, plus grande seulement, et qui expliquait bien l'*advinette* des enfants : une grande maison sans cheminée !

Mais, elle était si vénérable ! Ses vieilles dalles d'ardoises étaient usées par tant de pas de tant de vieilles et de vieux !

A force de lumière calme sur leurs oreries, les vilains saints de

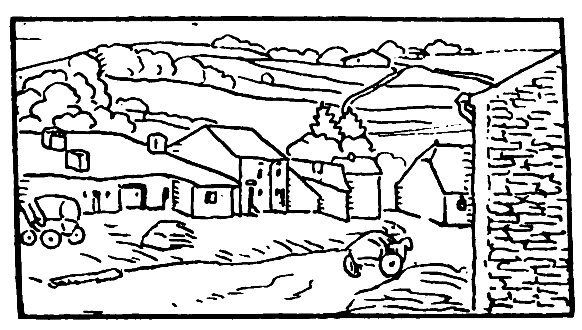
(1) *Waro*, garou.

plâtre devenaient presque charmants ; vraiment elle avait l'air d'un vieux joujou bien épousseté...

Et rien que deux simples petites portes basses peintes en vert et semées de gros clous; le cimetière autour et la Semoys tout en bas.

C'est fini. Dans le gâchis du chantier, l'autre élève ses murailles romanes, vaste, robuste comme une forteresse.

Coiffé d'un chapeau de paille noir, le curé, au milieu de la nef nouvelle, sous le ciel encore ouvert, dirige le travail, en fumant un cigare !



Une rue à Herbeumont.

Quand nous reviendrons, après une longue absence, nous ne reconnaîtrons plus le village, car ici, comme partout, l'église en avait fixé l'image dans notre souvenir.

Le clocher a, sur le regard, une grande influence : c'est le « nez » du paysage.

Et il nous semble que cette petite silhouette disparue, c'est tout le paysage qui disparaît... et que c'est aussi une page de l'existence d'Herbeumont qui se tourne, une page de son passé silencieux et naïf...

## Départ

La malle-poste roule sous les sapins de la grand'route.

Le paysage se met doucement à tourner.

Nous nous sommes juchés sur le toit de la voiture pour goûter cette mélancolie de voir les maisons du village se rapetisser à chaque tour de roue...

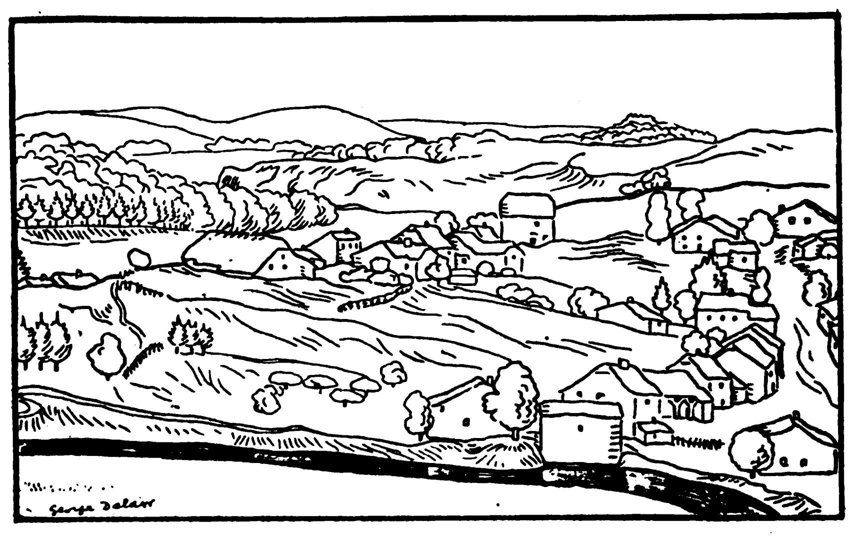
La vieille maison de la garenne, là-bas, derrière les prairies, passe à son tour. On aperçoit encore le toit du moulin des Nawés, puis, la route fait un coude, le terrible coude qui va marquer une nouvelle étape, le commencement d'un autre « ailleurs », le tournant

du chemin qui fait surgir derrière nous les petits fantômes du souvenir, pâlissant dans ce bon Passé...

Herbeumont disparaît.

La montagne s'est rapprochée de ce côté-ci de la route, avec ses bois et ses roches, et la couvre de son ombre.

Voici la « Vieille Rivière » un peu en contre-bas ; une mélancolie encore, cet ancien tronçon de la Semoys qui est maintenant un marécage trouble, dans lequel une haute roche se réfléchit tristement.



Mortehan, vu de la Chapelle de Cugnon.

C'est un phénomène peut-être inexplicable que l'abandon qui frappe certains lieux. Cependant, la Vieille Rivière n'est séparée de la route que par le rideau de sapins qui la bordent ; et elle demeure enveloppée d'une atmosphère de silence et d'éloignement ; elle paraît être à une distance étrange.

Autre part peut-être, la Roche des Corbeaux serait remarquée. Ici, on passe sans la voir. Elle bénéficie du mystère hostile dont la baigne cette eau louche, œil falot où luisarne le désespoir de l'eau courante, de l'éternel murmure, d'un beau destin avorté...

De l'autre côté, maintenant, les courbes de la Semoys accompagnent la route à quelque distance. Une Semoys plus douce entre les déclivités vertes d'un paysage presque riant.

Mais, bientôt nous avons dépassé l'auberge solitaire de Lenglez, où nous quittons pour de bon la vallée de la Semoys, — et la malle s'enfonce bon train, dans le long couloir boisé qui fait communiquer

cette région de petites presqu'îles déchiquetées à la région des Plateaux.

La route est escortée par un beau ruisseau ([1]), qui reflète dans la pénombre verte, les nombreuses ardoisières échelonnées le long du trajet ([2]).

Lugubres lieux que ces « *Ecayîres* » tour à tour exploitées et abandonnées. Des ruines et du silence réveillé à longs intervalles par le bruit maigre de quelques ardoises maniées par des ouvriers invisibles.

Ici, une grande caserne, trouée de fenêtres vides avec des murailles sales, aux pieds d'une énorme pente de bruyères; là, une masure avec une incompréhensible boîte aux lettres, et une chèvre devant la porte. Voici plus loin, une femme d'aspect misérable sortie je ne sais d'où, qui fait un signe au cocher et la voiture s'arrête ; le cocher lui remet les six pains qui se trouvaient dans le coffre ; la femme disparait, et la malle continue sa route.

Plus loin, un homme « en bras de chemise » qui se savonne énergiquement dans le ruisseau, avec autant de belle humeur que si cette solitude était le plus confortable cabinet de toilette.

Les *écayîres* passent tour à tour, montrant leurs tranches de schiste, lisses, nettes, perpendiculaires parfois comme des remparts.

Elles passent avec leurs amoncellements bleus d'ardoises au rebut — étranglées entre les hautes parois de verdure.

Région triste, humide, muette.

Impression d'abandon figé. Cela évoque l'idée d'une colonie frappée de décadence et dont la population s'est peu à peu éteinte.

Le ruisseau nous accompagne toujours, dans un petit lit de bois artificiel, qu'on lui a fabriqué sans doute pour lui permettre de se tenir au niveau de la route; et nous voici à la croisée des chemins de Saint-Médard et de Bertrix.

Ici, il y a une auberge; la route monte, les bois s'écartent, la montagne s'abaisse, et il semble que le jour se lève.

Nous montons vers les Plateaux.

Les Plateaux!.. c'est un bandeau de brume qui se déchire. Les pures et grandes lignes sobres, reposantes après la tourmente schisteuse; les douces vastitudes, les pâturages qu'égaient le semis des troupeaux et tachetés de sapinières joujoux.

Mais la malle s'arrête... Bertrix! Il faut descendre.

Pourtant nous commençions à nous y trouver bien, n'ayant que l'unique occupation d'aimer le paysage.

(1) Le ruisseau d'Aise.

(2) Voici les noms de ces ardoisières : Les Français, la Mal-Joyeuse, la Goutelle-Husson, le Prigé-Morépire (récente). Babinage et St-Médard.

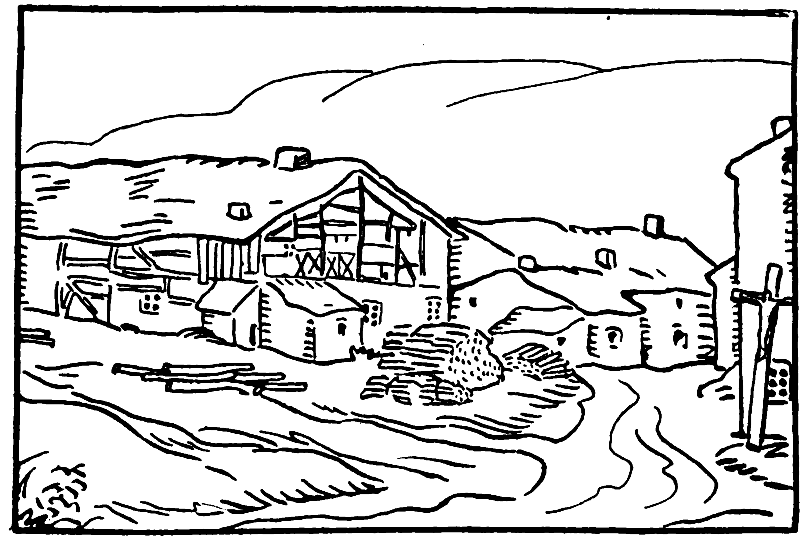
Pourquoi les diligences ont-elles un but ?

Pourquoi s'arrêtent-elles quelque part ?

Est-ce qu'elles ne devraient pas rouler jusqu'au bout du monde et même un peu plus loin, remplies de voyageurs insouciants et méditatifs, qui seraient éternels et dont la pipe ne s'éteindrait jamais ?

**Herbeumont, septembre 1902.**

George DELAW.



**Vieilles maisons, près d'Olzy.**



# Une exposition de la Dinanderie



LA dinanderie, la vieille et somptueuse dinanderie va avoir son exposition. C'est le bourgmestre de Dinant qui a eu cette idée, et il a proposé au Collège échevinal de réunir à Dinant les chefs-d'œuvres d'un art éminent et malheureusement disparu, qui fit des cuivres repoussés tant d'objets si merveilleusement décoratifs.

Peut-être cette exposition suscitera-t-elle une renaissance de l'art abandonné. Déjà renaît la poterie flamande. Il n'y a point de raison pour que des artisans intelligents n'entreprennent pas de faire revivre l'art de la dinanderie.

Cet art fameux a enthousiasmé MICHELET qui, dans son *Histoire de France* en parle avec une vive admiration, et montre la valeur, l'importance politique et sociale au moyen-âge, de l'industrie dinantaise.

« La fortune de l'industrie et du commerce de Liége, dit-il, date du temps où la France commença d'acheter. Lorsque nos rois mirent fin peu à peu à la vieille misère des guerres privées et pacifièrent les campagnes, l'homme de la glèbe qui jusque-là vivait comme le lièvre entre deux sillons, hasarda de bâtir; il se bâtit un âtre, inaugura la crémaillère [1], à laquelle il pendit un pot, une marmite de

(1) Cérémonie importante dans nos anciens mœurs, dit fort justement MICHELET. Et il ajoute à cette note les faits suivants qui nous intéressent à un autre point de vue : « Le chat, comme on sait, ne s'attache à la maison que lorsqu'on lui a soigneusement frotté les pattes à la crémaillère ». [cf. *Wallonia*, V, 83]. — La sainteté du foyer au Moyen-âge tient moins à l'âtre qu'à la crémaillère qui y est suspendue. « Les soldats se détroupèrent pour piller et griffer, n'espargnant ny aage, ny ordre, ny sexe, femmes, filles et enfans, s'attachans à la crémaillère des cheminées, pensans échapper à leur fureur ». MÉLART, *Hist. de la ville et du chasteau de Huy* p. 266. = [On ne doit point s'étonner de l'attention émue que MICHELET a accordée au moins dans le Livre XV de son *Histoire de France*, à tout ce qui touche au pays de Liége : Comme il nous l'apprend lui-même, il était wallon par sa mère, née à Renwez, dans l'ancien duché de Bouillon, et il avait à Liége même, paraît-il, des relations de famille. — O. C.].

fer, comme les colporteurs les apportaient des forges de la Meuse. L'ambition croissant, la femme économisant quelque monnaie à l'insu du mari, il arrivait parfois qu'un matin, les enfants admiraient dans la cheminée une marmite d'or, un de ces brillants chaudrons, tels qu'on les battait à Dinant.

» Ce pot, ce chaudron héréditaire, qui pendant de longs âges avaient fait l'homme du foyer, n'étaient guère moins sacrés que lui, moins chers à la famille. Une alarme venait, le paysan laissait piller, brûler le reste, il emportait son pot, comme Enée ses dieux. Ce pot semblait constituer la famille dans nos vieilles coutumes; ceux-là sont réputés parents, qui vivent « à un pain et à un pot. »

Et plus loin, MICHELET écrit :

« Ceux qui ont vu les fonts baptismaux de Liége et les chandeliers de Tongres, se garderont bien de comparer les Dinandiers qui ont fait ces chefs-d'œuvre, à nos chaudronniers d'Auvergne et du Forez. Dans les ouvrages de fonte, on sent souvent, à une certaine rigidité, qu'il y a eu un intermédiaire inerte entre l'artiste et le métal. Dans la batterie, la forme naissait immédiatement sous la main humaine, sous un marteau vivant comme elle, un marteau qui, dans sa lutte contre le dur métal, devait rester fidèle à l'art, battre juste, tout en battant fort; les fautes, en ce genre de travail, une fois imprimées du fer au cuivre, ne sont guère réparables..... »

La ville de Dinant s'était ainsi acquis pendant le Moyen-âge une grande réputation pour l'exécution des vases d'usage domestique, en laiton ou cuivre jaune. Cette industrie ne se bornait pas aux objets mobiliers, mais elle abordait aussi de grandes pièces d'un caractère artistique, destinées à l'ameublement religieux. On possède en Belgique des cuves baptismales qui datent de la fin du XI[e] siècle ou du commencement du siècle suivant et qui sont d'un remarquable travail. Les fonts de Saint-Barthélemy, à Liége, ont été exécutés par Lambert PATRAS, batteur de cuivre de Dinant, en 1112; ils se composent d'une cuve en bronze qui est supportée par douze figures de bœufs destinées à rappeler la disposition de la mer d'airain du temple de Salomon. Sur le pourtour de la cuve sont modelés des bas-reliefs représentant des sujets du Nouveau-Testament relatifs au baptême; la grâce de la ligne, la finesse du modelé, l'exactitude de l'expression font de ces bas-reliefs une œuvre de toute première beauté.

On doit émettre l'espoir que cette œuvre unique ne manque pas à l'exposition dinantaise, comme devront peut-être manquer les charmantes portes en cuivre qui sont sous le jubé de la Cathédrale liégeoise.

A l'époque où l'industrie des dinanderies était prospère, Dinant faisait partie de la principauté de Liége ; aussi, nombre d'églises du pays de Liége, nombre d'amateurs aussi possèdent de ces cuivres repoussés. Le Musée royal de Bruxelles et plusieurs églises de la Belgique possèdent encore des pièces remarquables d'ameublement religieux en laiton. Ce sont des fonts baptismaux, de grands lutrins en forme d'aigles, des candélabres, des chandeliers pascals terminés par des croix et des couronnes de lumière. Quelques-uns de ces monuments portent les signatures des artistes-ouvriers qui les ont exécutés : Jehan Josès, de Dinant (1372) ; Guillaume Le Fèvre, de Tournai (xv$^{e}$ siècle)...

Le Musée archéologique liégeois compte des pièces de dinanderies, dont plusieurs présentent un grand intérêt ; la Commission a décidé, dans une récente séance, d'envoyer ces spécimens à l'Exposition dinantaise. La ville de Liége a également décidé l'envoi d'un plateau de la Révolution de 1789 et de quatre médaillons et portraits. D'autre part, les Evêchés de Liége et de Namur ont autorisé les fabriques d'églises à prendre part à l'Exposition.



La batterie de cuivre de Dinant a une très ancienne origine. Si l'on en croit des documents du xiii$^{e}$ siècle, elle remontait à l'époque de Charlemagne. Ce qui est certain, c'est que dès 1252, les cuivres de Dinant étaient très réputés. Au xiv$^{e}$ siècle le mot *dynan* ou *dynant* était en France, synonyme de potier d'airain, et c'est probablement à partir de cette époque que le mot « dinanderie » a été employé pour désigner les cuivres des bords de la Meuse. Car Dinant n'avait pas le monopole exclusif de la dinanderie. A deux kilomètres en aval, sur la rive gauche de la Meuse, s'élevait une autre ville, aujourd'hui déchue, Bouvignes, dont les habitants battaient également le cuivre. Et bientôt, comme dit le vieil historien Croonendael, on vit s'élever entre les deux villes « une vraie jalousie de gloire pour soy mesler d'un mesme mestier de batterie ».

L'industrie du cuivre comportait deux branches distinctes : la *batterie* consistant à forger le métal à chaud, comme le fer, et à en fabriquer des objets usuels, chaudrons, bassins, poêles, bassinoires, etc., etc., et la *fonderie*, constituant, à proprement parler la *dinanderie*. C'est surtout dans la fonderie qu'excellèrent les Dinantais. Toutes les œuvres ayant un caractère artistique — cuves baptismales, lutrins, chandeliers, cloches, landiers, croix de procession, lampes d'autel — sont en cuivre fondu.

Dans une ordonnance du comte de Namur Guillaume I$^{er}$, en

date de 1375, on voit que les batteurs bouvignois se partageaient en trois catégories : les *hialmeliers*, ou faiseurs de grands et petits chaudrons ; les *pailiers*, ou faiseurs de poêles ou poêlons, et les *faiseurs de bassins*. La nature des ouvrages exécutés à Bouvignes est clairement indiquée dans cette classification.

A quelques années de là — ce fut, croit-on, vers 1380 — les Bouvignois, jaloux de la réputation de leurs voisins, voulurent s'essayer dans la dinanderie proprement dite, c'est-à-dire dans les objets d'art; ils y réussirent, et l'animosité qui régnait à l'état latent entre les deux villes prit alors un caractère aigu. Les guerres, en général, ont une cause économique : ainsi les démêlés des Dinantais et des Bouvignois eurent pour origne la concurrence industrielle et commerciale. Il convient, d'ailleurs, de remarquer que la situation politique respective des deux villes était de nature à aggraver leurs dissentiments : tandis que Dinant faisait partie de la principauté de Liége, Bouvignes dépendait des Etats de la maison de Bourgogne.

En 1462, un exode de batteurs bouvignois se produisit. Philippe-le-Bon, en vue de l'enrayer, rendit un curieux édit qui défendait d'importer dans ses états des ouvrages de cuivre qui n'auraient pas été fabriqués à Bouvignes — ou à Dinant — confisquait toutes les marchandises de batteries fabriquées « à Huy et autres lieux non accoutumez de faire ledit mestier » et ordonnait de détenir prisonniers ceux qui amèneraient des marchandises ! Quand Philippe-le-Bon faisait de la protection, il prenait, on le voit, les moyens de la rendre efficace.

A l'époque de la destruction de Dinant par les troupes du duc de Bourgogne, en 1466, les batteurs de cette ville calculaient que leurs formes seuls valaient cent mille florins du Rhin ! La ville fut détruite de fond en comble. Le chroniqueur de Liége, moine de Saint-Laurent, qui vint voir cette destruction qu'il lui fallait raconter, dit qu'il ne trouva debout qu'une seule chose, un autel, et « de plus, chose merveilleuse, une bien belle Notre-Dame qui restait toute seule au portail de son église ». On a les registres de ce que trouvèrent les fouilleurs de décombres : les objets déterrés sont généralement des masses de métal, hier œuvres d'art, aujourd'hui lingots... Il faut lire dans MICHELET tout le chapitre de la destruction de Dinant...

La disparition de la ville donna un nouvel essor à l'industrie bouvignoise, laquelle atteignit son apogée sous le règne de Charles-Quint. A cette époque, elle comptait 252 maîtres batteurs, qui entretenaient quatre fois autant « de maisnaigiers, ouvriers, journaliers et bourgeois avec leurs femmes et leurs enfants ». Les principaux

objets fabriqués à Bouvignes à cette époque étaient des marmites, chaudrons, plats en laiton, bassinoires, chandeliers, mortiers, chenets, vases, aiguières, cuillers, etc.

Cependant le sac de Dinant ne put abattre l'énergie de ses fondeurs et batteurs. Exilés, vaincus, ruinés, ils retournèrent néanmoins sur la rive désolée et y relevèrent leurs ateliers. Rapidement, ils reprirent leur exportation d'objets d'art, non seulement dans les anciens Pays-Bas, mais en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Scandinavie, etc.

La communauté du malheur fit oublier les anciens griefs. Au mois de juillet 1654, les troupes de Henri II, roi de France, détruisirent de fond en comble Bouvignes et endommagèrent gravement Dinant. Cette dernière ville offrit alors un asile aux batteurs bouvignois. qui, littéralement, n'avaient plus un toit pour s'abriter. Beaucoup se fixèrent à Dinant, d'autres émigrèrent en Flandre, en Hollande et en Allemagne et y fondèrent des ateliers. Tous les efforts de Philippe II, en vue de rendre à Bouvignes son ancienne splendeur, restèrent vains : cinquante ans après le désastre, les maîtres batteurs n'y étaient qu'au nombre de douze. Mais Dinant était redevenue cité opulente malgré la concurrence que lui faisaient Namur, Aix-la-Chapelle, Stolberg et Eysden Les procédés de fabrication de ces dernières villes, plus expéditifs et partant plus économiques, ne valaient pas, à beaucoup près, ceux de Dinant et de Bouvignes, et c'est ce qui fait encore rechercher de nos jours les produits dinantais et bouvignois de préférence à tous les autres. En 1740, l'industrie du cuivre n'existait plus à Bouvignes; elle continua à être prospère à Dinant jusqu'à la Révolution. Elle se continua modestement dans le Condroz, peut-être à Huy ou à Ciney, durant le premier quart, au moins, du XIXe siècle : on rencontre encore fréquemment dans cette région de petits ustensiles mobiliers, par exemple des *brocalis* ou porte-allumettes, portant cette signature naïve : *Fait par Dozot fecit*. Dozot est un nom condruzien.

Bien rares sont les dinanderies signées. Aussi, les musées et les églises ne peuvent généralement indiquer si les cuivres qu'ils possèdent sortent des ateliers de Dinant, de Bouvignes, de Tournai ou d'ailleurs. Quelques batteurs bouvignois, notamment Pierre et Jean-Baptiste CHABOTTEAU, ont laissé le renom d'habiles artisans.

L'église Saint-Lambert de Bouvignes possède des cuivres remarquables, entre autres la tombe d'Antoine de Nassogne et de sa femme Marguerite Le Bidart; un lutrin représentant un pélican se saignant pour ses petits et offert à l'église par Antoine de Nassogne; des lustres, des crucifix, une croix et des lanternes de procession, des

chandeliers, une lampe d'autel... Les cuivres étaient si nombreux, jadis, à l'église de Bouvignes, que l'on employait deux ou trois femmes pour les récurer, à Pâques, à la Fête-Dieu et à la St-Lambert.

A l'église collégiale de Dinant, il y a aussi de magnifiques pièces, notamment un lutrin, des croix, des lanternes, des troncs, un baptistère, et six grands chandeliers hauts d'environ deux mètres, qui appartenaient jadis à des confréries. Deux portent cette inscription : « *Nicolas Bello ma fait* 1629 », et deux autres : « *Hubert Grognar m'a faict* 1640 ». Les deux derniers ont été offerts à l'église de Dinant par le bourgmestre Perpète Jacquemin et sa femme Marie Ghisen, en 1668. A l'église Saint-Brice de Tournai, on voit également deux magnifiques chandeliers, de mêmes dimensions et à peu près de même style que ceux de Dinant, et signés Pierre CHABOTTEAU.

Les batteurs de cuivre ne se bornaient pas à la fonte des pièces de cuivre; il y avait aussi parmi eux des maîtres susceptibles d'entreprendre des œuvres de sculpture. Nous citerons Nicolas Josès, employé par Philippe le Hardi, qui jetait les cloches de la Chartreuse de Dijon et l'artillerie du prince, en même temps qu'il entreprenait les ornements les plus délicats de Champmol. L'ancien Perron de Liége était en cuivre et avait été fondu à Dinant : il s'agit de celui que le Téméraire emporta chez les Flamands après avoir détruit la ville de Liége. C'est à Dinant que fut fondue, au XVII^e siècle, la statue de bronze que Liége éleva à son bourgmestre Beeckman.



« Le dernier batteur de cuivre de Dinant, dit M. Jacques EVRARD dans un très curieux article de *La Liberté* [1], le dernier *batteur*, Nicolas HALT, est mort il y a quelques années, âgé de 80 ans. Etant en villégiature sur les bords de la Meuse, je lui rendis un jour visite, dans la très vieille maison qu'il habitait rue Grande, tout près de l'ancien palais des princes-évêques de Liége — aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Fils et petit-fils de dinandiers, le « père Halt » continuait, seul dans la ville, à travailler le cuivre, martelant du matin au soir le clair métal, dans un petit atelier très encombré, où il fabriquait des ustensiles de cuisine. Les collectionneurs venaient fréquemment voir le père Halt, et, tout en causant du bon vieux temps, furetaient dans l'atelier — parfois même dans la maison ! — et faisaient, de temps à autre, une découverte *crasset*, *witche*, *coquemar*, *brocali* [2] — dont ils s'attribuaient naturellement tout le

(1) Dont nous avons emprunté divers fragments ci-dessus.
(2) Le *crasset* et la *witche* sont des lampes à huile, dont la forme rappelle un peu celle de la lampe romaine; le *brocali* servait de boîte à *brocales* (allumettes souffrées); le *coquemar*, on le sait, est une sorte de bouilloire à anse.

mérite, tandis qu'elle n'était qu'une délicate et un peu malicieuse attention du vieux batteur pour ses indiscrets visiteurs.

« Le père Halt avait conservé les vieilles traditions des batteurs, ses ancêtres, dont il parlait avec admiration et respect. Il se considérait toujours comme faisant partie de la Corporation — bien que celle-ci eût disparu au moment de la Révolution — son rêve eût été, me disait-il, de fabriquer, comme ses ainés — comme Antoine de Nassogne — quelque chef-d'œuvre qu'avec solennité il eût offert, un jour de grande fête, à l'église paroissiale; mais les impérieuses nécessités de la vie ne lui permirent jamais de le réaliser. Et ainsi mourut, sans avoir atteint son idéal, le dernier batteur de cuivre. »

***

Bien que le berceau primitif de la dinanderie soit la ville de Dinant, la Belgique et l'étranger possédèrent plusieurs autres grands centres de fabrication du cuivre, pour la plupart créés très tôt par l'apport des transfuges wallons. Dinant finit par se réserver plus spécialement la fabrication des coquemars et des aiguières aquamaniles, des flambeaux formés par des figures d'hommes et d'animaux, des bassins et des mortiers et de tous les ustensiles de la vie intérieure.

Elle n'eût à lutter sérieusement que contre la concurrence de Bouvignes et de Tournai.

La célèbre industrie tournaisienne est fille de celle de Dinant. C'est ce qu'a montré M. L. CLOQUET.

Dans son guide *Tournay et Tournaisis*, cet auteur rapporte qu'au XIVe siècle, des batteurs dinantais émigrèrent de leur pays désolé par les guerres et vinrent se fixer à Tournai : le plus ancien fondeur que mentionnent les archives de cette ville se nomme Pierre de Dinant; il est cité en 1325. Dinant eut bientôt une rivale dans Tournai; on en trouverait une preuve au besoin dans certaines diatribes rimées qui s'échangeaient au temps passé entre Dinantais et Tournaisiens et qui exhalaient leurs jalousies.

« L'industrie du cuivre, dit M. CLOQUET, était déjà représentée au XIIIe siècle à Tournai, sinon par des ateliers, au moins par les œuvres importantes qu'on y voyait. On garde encore le souvenir de deux œuvres magistrales de ce genre que possédait la Cathédrale et qui dataient de cette époque. C'étaient les mausolées des évêques Walter de Marvis et Walter de Croix, morts, le premier en 1252, le second 10 ans plus tard. — L'effigie de Walter de Marvis, coulée en métal, en relief, dans l'attitude du sommeil suprême, était étendue,

à ce que révèlent d'anciens écrits, sur une grande lame de cuivre portée par six lions également en fonte de cuivre.

» Un autre monument, qui devait avoir une importance capitale et qui remonte au XIVe siècle, a malheureusement disparu comme les précédents. C'est le contre-retable de l'ancien autel du chœur de la Cathédrale, dû à la libéralité du chanoine Simon de Portail, mort en 1362. Il consistait en une table d'airain, soutenue par des colonnes de même métal, sur laquelle étaient placées les châsses de saint Eleuthère et de Notre-Dame. Monseigneur Voisin qui a fourni sur ce monument les quelques données qu'on possède, pensait avoir trouvé le nom de l'auteur de cette pièce magistrale, en découvrant du même coup la mention de deux antiques mausolées en cuivre. Il s'agit d'un contrat de l'an 1345, où on dit : « Qu'un nommé Lothaire HAMAITTE s'engage à faire « une tombe couverte de laiton... aussi suffisamment ouvrée que n'est celle de Jakenon DE CORBRI. » Cette tombe devait porter l'effigie de deux prêtres.

» Les chroniqueurs nous apprennent encore qu'il y avait dans le chœur de la Cathédrale deux lutrins en airain qui existaient encore au XVe siècle. L'un, exécuté par Cambien DESCAUS, avait la forme d'un aigle, et l'autre était orné de la figure de Moïse. Cette dernière forme, qui symbolise l'ancienne loi, était généralement réservée au lutrins de l'épître, tandis que la première était employée pour lire l'Evangile.

» Par ces quelques exemples, on peut se figurer la merveilleuse richesse du chœur de la Cathédrale.

» Nous pouvons ajouter que les églises paroissiales offraient en plus petit le même luxe dans leur ameublement. Dans ces dernières, subsistent des spécimens originaux du savoir-faire de nos anciens maîtres. Le lutrin de Saint-Nicolas est le plus ancien : il remonte à 1385 et porte une inscription rimée. Celui de Saint-Piat est de 1405 à l'exception du fût, et celui de Saint-Jacques, de 1411. Celui de Saint-Jean-Baptiste doit remonter à 1480 environ. Celui de Notre-Dame est à peu près de la même époque, sauf l'aigle qui est postérieur et date du XVIIe siècle. Celui de Saint-Quentin appartient à la Renaissance. Tous ces lutrins de nos paroisses, auxquelles on peut joindre ceux de bien d'autres églises des environs, comme Gaurain et Saint-Ghislain, sont, sans aucun doute, des productions des fondeurs tournaisiens, et ils attestent que les batteurs des rives de la Meuse n'avaient plus au XVe siècle le monopole de la fabrication des grands objets servant au culte. »

M. CLOQUET entre dans le détail des principales œuvres des fondeurs tournaisiens. On y relève que Denys VAN DEN DOORNE

(ce nom existe encore à Tournai) fut chargé, en 1468, de fondre le lutrin aiglier de l'église Saint-Vaast, à Menin. En 1463, Jean LE GAUDRELIER fond la croix qui couronne encore la flèche de la Cathédrale de Cambrai. En 1446 Guillaume LEFEBVRE (encore un nom demeuré tournaisien) signe le baptistère de l'église Saint-Martin à Hal et les lutrins de l'église de Saint-Ghislain, œuvres très remarquables dont la Cathédrale possède une copie.

Parmi les dernières œuvres notables de la dinanderie tournaisienne, signalons les quatre aigles qui figurent à la base de la Colonne Vendôme, à Paris, et les portes de bronze du Louvre, œuvres de Charles CANLER.

On voit par ces détails combien fut florissante l'industrie du cuivre à Tournai. Ses produits sont de véritables œuvres d'art, et il y aurait assurément grand intérêt à organiser à Tournai une exposition analogue à celle que l'édilité dinantaise va offrir prochainement au public.

Le journal *Le Courrier de l'Escaut*, à l'annonce de l'exposition dinantaise avait proposé de compléter le projet en faisant place à la didanderie tournaisienne. Il paraît que la réalisation de cette idée a été reconnue possible et que l'Exposition recueillera les œuvres de tous les émules des Dinandiers de Dinant, des Bouvignois, Bruxellois, Tournaisiens, Malinois, Brugeois, etc. On ne peut que s'en féliciter. Il sera possible ainsi de voir comment les écoles parties du même point, se sont développées différemment en raison des conditions locales.

Le prince Albert a accordé son haut patronage au comité dinantais dont le président d'honneur est M. le baron van der Bruggen, ministre des beaux-arts, et les vice-présidents d'honneur M. Beernaert, ministre d'Etat, Mgr Heylen, évêque de Namur, et le baron de Montpellier, gouverneur de la province.

Le Comité a décidé de reconstituer, à l'instar de ce qui a eu lieu au Vieil-Anvers et au Vieux-Paris, une série de vieilles maisons du XV$^{e}$ siècle ainsi que l'ancienne Régence de Dinant ( maison communale ). On y verra également un intérieur complet des maisons de l'époque : la cuisine, *li plèce* et l'atelier du batteur.

L'exposition de la Dinanderie aura lieu en août et septembre prochains. Elle présentera, paraît-il, plus de 1400 pièces. Ce sera, il n'en faut pas douter, un succès pour la jolie petite ville wallonne, si fière de son glorieux passé artistique.

O. C.



# Chronique Wallonne

## Bibliographie

*LES LIVRES :*

**Les Phosphorescences,** vers, par Albert Bonjean. — Un vol. de 211 p.; Léon Vanier, éditeur, 19, quai St-Michel, Paris.

L'auteur de ce recueil aime à rimer ses émois, ses enthousiasmes, ses déceptions dans les loisirs que lui laissent ses travaux de droit et les études sur l'hypnotisme qui l'ont fait connaître. Il ne faut donc voir dans le présent cahier de vers — le deuxième qu'il publie — qu'une façon d'herbier où il s'est plu à classer les meilleurs souvenirs de son être intime. Dès lors, on comprend plus facilement qu'il ait tenu à y faire figurer un certain nombre de pièces d'inspiration plutôt banale et de métier ingénu : M. Bonjean, qui aime les enfants, n'a pas su se montrer spartiate envers ces filles mal venues de son esprit. C'est surtout la première partie du volume qu'il conviendrait d'émonder si l'on se plaçait au rigoureux point de vue de l'œuvre pure : toute cette peinture d'idylle cesse rarement d'être superficielle et impersonnelle.

Par contre, dans la seconde partie, intitulée *Lucioles et Feux Follets*, l'auteur, élargissant sa vision, s'exprime en une forme plus experte, fleurie d'images plus décisives. Un souffle plus viril, une allure sincère et généreuse animent ces petits poèmes éparpillés, qui sont aussi d'un tour plus élégant et plus allègre. La muse de M. Bonjean a la candeur et l'enthousiasme de la bonne santé. Elle chante notamment avec une louable ferveur les prestiges de la nature épanouie, et nous lui savons un gré particulier de nous offrir une série de croquis d'Ardenne, détaillés, précis et vivants, tracés avec amour et d'un charme fort aimablement évocateur. Le bois, la colline et la source n'ont pas d'ami plus sûr que notre poète.

M. Bonjean, qui annonce, sous le titre de *Silhouettes et Légendes de la Haute-Fagne*, un prochain livre, nous paraît appelé à fournir une excellente et filiale contribution aux fastes de son coin de terre.

*Ch. Delchevalerie.*



**Couvin,** guide du touriste, par A. FAGNARD, Broch. petit in-8° de 110 p. — Chez l'auteur-éditeur, à Couvin. Prix : 0.50.

Couvin est, par excellence, un lieu propre à la villégiature. Peu de localités rassemblent autour d'elles autant de curiosités naturelles. Les étrangers qui visitent Couvin et ses environs en demeurent enchantés. Tous s'étonnent qu'aucune réclame n'ait été faite jusqu'ici pour ces beautés et curiosités en quelque sorte agglomérées, pour cette grande facilité et simplicité de vivre, pour ces agréments si chers à l'homme paisible, qui aime les montagnes, les eaux, l'air pur, les solitudes champêtres et forestières, le confort simple.

D'autre part, le touriste qui tient à la simplicité rurale redoute cette réclame, qu'il sent fatalement imminente, de crainte qu'elle n'amène en ces lieux bénits les complications et les servitudes de la villégiature civilisée.

Quoi qu'il arrive, voici la réclame faite, et bien faite, par le petit livre de M. FAGNARD.

Ce guide excellent est de nature à attirer et à retenir le touriste dans cet aimable coin du pays wallon. M. FAGNARD y décrit le rocher de Couvin, l'abîme, la caverne, la butte, la vallée de l'Adugeoir, l'Adugeoir et le pont d'Avignon, le parc de Saint-Roch, Pernelle, le Moulin des Bois, la vallée de l'Eau-Blanche, Lompret, le lac de Virelles, la pierre qui tourne et la Trappe. Il donne ensuite des renseignements sur les environs de Couvin, l'Hermitage, Rocrai, Regnorvels, Cul-des-Sarts, Bruly, Pesche, le Pouhon, Mariembourg, la Roche à l'Homme, le château-ferme de Roly, les ruines de Fagnolles, Olloy, Givet. Enfin, le guide fournit une notice sur la flore du pays de Couvin.

Deux cartes et une douzaine d'illustrations superbement tirées ajoutent à l'attrait et à l'intérêt de ce petit livre coquet et de format aisé, écrit dans un style agréable, et qui se recommande à tous points de vue au public des touristes. *Pierre Deltawe.*

**Ouvrages reçus.** — L. MAETERLINCK, *Nederlandsche spreekwoorden handelend voorgesteld door Pieter Breughel den oude.* Petit in-8° de 28 p. avec deux grav. hors texte. Publication de la Koninkl. vlaamsche Academie (Gand, Siffer). — Camille LIÉGEOIS, *Gilles de Chin, l'Histoire et la Légende.* In-8° de 169 p. et trois pl. (Louvain, Peeters. Prix : 4 fr.). — *Avau let champ, œuvres wallonnes de Corneil Gomzé, publiées par « le Sillon ».* In-8° de 116 p. ill. par P. Gomzé. (Nautet-Hans, Verviers.) — Louis ROUQUIER, *Un tantos a Campilhergues,* com. en vers en 1 a. (Delort-Boehm, éd. Montpellier.)

L. MAETERLINCK, *Un tableau de K. D. Kauninck au musée de Gand.* Petit in-8° de 16 p. avec une grav. Extr. du Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Gand (Vuylsteke, Gand). — Donne le résultat de l'étude de ce tableau, que l'auteur a découvert récemment (voy. ci-dessus p. 72). Le peintre, dont on connaît quatre œuvres, serait Chrétien ou Kerstian de Coninck, natif de Courtrai, fin du XVI<sup>e</sup> s., ou son fils, commencement du

XVII$^{e}$ s. Le sujet du tableau, discuté dans ce travail, reste mystérieux : le peintre paraît avoir voulu représenter Paris. L'œuvre appartient incontestablement aux traditions picturales de Joachim Patinir.

Léon LEGAVRE. *Adolphe Mathieu.* Broch. pet. in-8° de 37 pages. (Edition de « l'Idée libre ». Bruxelles, rue des Minimes). — L'auteur attire l'attention sur ce poète, tout-à-fait méconnu de son temps si favorable à la médiocrité, et injustement oublié aujourd'hui. Il montre dans l'indépendance et le talent de Mathieu les raisons qui l'isolèrent. Des extraits choisis et mis en relief par une critique bienveillante mais juste montrent qu'en effet Mathieu mérite mieux que la plaque commémorative dont on ne fait certes pas un usage trop fréquent, mais qui ne fut, pour le poète, qu'un hommage tardif, dérisoire et, espérons-le, provisoire.

**Va paraître :** *Explorations scientifiques dans les Cavernes, les Abîmes et les Trous qui fument de la province de Liége,* par Ern. DOUDOU. Beau volume illustré de nombreuses gravures, imprimé par Math. Thone, Liége. En souscription : Edition illustrée, 5 fr.; éd. non illustrée, fr. 3-50. S'adresser à l'auteur, 37, rue du Molinay, Seraing-sur-Meuse.

*BULLETINS ET ANNALES :*

**Institut archéologique liégeois.** = *Bulletin,* tome XXXII, 2$^{e}$ et dernier fascicule. — (P. 111 à 334.) Edouard PONCELET, *Les maréchaux d'armée de l'Evêché de Liége.* Origine, développement et décadence de cette fonction d'abord purement utilitaire et domestique, puis militaire et juridique, puis enfin honorifique et décorative. Biographie des titulaires depuis Godefroid de Skeuvre (1214-1229) jusqu'à J.-J.-Ph. van der Noot (1767-1803). Cinq planches d'armoiries illustrent ce très important et très intéressant travail historique, qui se termine par le recueil des 71 documents connus relatifs à la matière. — (P. 335 à 348). L. RENARD, *Candélabre et trepied en bronze de l'époque Belge-Romaine, trouvés à Borsu* (avec 2 pl.) Ces deux objets, d'un travail très artistique, sont extrêmement intéressants. Le premier constitue l'unique spécimen de ce genre découvert en Belgique ; le second, qui fait d'abord penser à un siège pliant comme on en a trouvé quelques-uns en notre pays, est en réalité un meuble, et constitue aussi une pièce unique pour la Belgique. L'auteur croit qu'ils ont été importés d'Italie, volés dans quelque villa par des Germains pillards, et enfouis par eux à l'endroit où le hasard les a fait découvrir.

**Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.** = *Mémoires et publications,* VI$^{e}$ série, t. IV (54$^{e}$ volume). — P. 1 à 84. Victor CHAUVIN, *La légende égyptienne de Bonaparte.* Nous avons rendu compte, d'après le tiré-à-part, de ce travail de notre collaborateur, ci-dessus t. X, p. 252. — P. 85 à 96. L. F. DE PAUW, *Contribution à l'étude de l'Iguanodon Bernissartensis.* Les temps secondaires, avec leurs sauriens aux formes étranges et leur végétation exubérante, ont particulièrement excité la curiosité et ont fait l'objet des illustrations de nombreux ouvrages de

vulgarisation où l'amour du pittoresque et du merveilleux nuit parfois à la vérité scientifique. Mettant à profit ses constatations personnelles et les données fournies par la géologie, la paléontologie et l'anatomie comparée, l'auteur s'efforce de faire revivre, dans son milieu d'existence, l'Iguanodon de Bernissart. L'examen et l'étude attentive des terrains traversés par les travaux du charbonnage de Bernissart montrent, de la façon la plus certaine, que la vallée où l'on a voulu situés ces animaux n'a jamais existé. De la structure du squelette et des traces de pas laissées par l'Iguanodon, l'auteur déduit les caractères de sa marche, qui était bipède, comme l'avait déjà montré M. Doli o, ou quadrupède. Il montre aussi cet amphibie nageant à la manière des tritons. Tout cela rectifie le tableau qu'avait fait, en 1897, de l'Iguanodon M. Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. Le travail si remarquablement raisonné et si clair de M. de Pauw est accompagné de 6 planches. — (P. 97 à 108). Jules Declève, *Lettres de Prince au XVII^e siècle.* Analyse de la correspondance de Florent de Ligne, second fils de Lamoral, en 1607-1608, pendant un séjour à Nancy, lettres charmantes adressées à ses parents. — (P. 109 à 112). Jules Declève, *Avant la loi de Ventose en pays de Hainaut.* Cette loi organisa le notariat. Auparavant en Hainaut la « coutume » régnait en souveraine. Elle avait pris naissance dès le V^e siècle. L'auteur donne des détails intéressants sur cette coutume. — (P. 113 à 208). O. Gambier, *Note sur l'esclavage dans la Grèce ancienne.*

*Programme des Concours annuels pour 1903.* — Ces concours comprennent des questions spéciales proposées par la Députation permanente du Conseil provincial du Hainaut et par la Société elle-même. Puis un exposé des sujets généraux sur lesquels la Société attire l'attention des concurrents. Les concours portent sur les Sciences historiques, les Sciences mathématiques, la Philologie, la Littérature française, les Sciences philosophiques, le Droit, les Sciences naturelles, les Sciences médicales, les Beaux-Arts et les Sciences sociales. — Le programme est adressé sur demande faite au Secrétaire-général de la Société, M. Camille Wiliquet, greffier provincial, 22, avenue d'Havré, à Mons.

*REVUES ET JOURNAUX* :

**La Meuse** (n° du soir, 17 juin). — Notre ami M. Dumont-Wilden parle du Régionalisme français et du Mouvement wallon.

« Nous sommes, dit-il, généralement hypnotisés par Paris. Nous ne voyons en France que ce centre de cultures si merveilleusement lumineux qu'il nous cache le reste du pays. Aussi ne nous doutons-nous guère de l'intensité de ce mouvement provincial français, qui est, pourtant, d'autant plus intéressant pour nous que nos contrées wallonnes y participent en quelque manière.

» Avec une notion très précise des possibilités et des nécessités actuelles, les promoteurs de ce mouvement, en effet, ont évité jusqu'à présent de s'aventurer sur le terrain politique. Ils ont compris que, dans l'Europe

actuelle, le fédéralisme ne peut être considéré que comme un idéal, au moins dans les grands pays qui peuvent avoir à lutter éventuellement avec les puissances centralisées. Ils ont limité leur action au domaine intellectuel et moral ; l'effort décentralisateur et fédéraliste français commence par un mouvement littéraire. A la culture de plus en plus cosmopolite de Paris, les régionalistes veulent opposer une culture provinciale intense ; ils prétendent cultiver et enrichir les façons de sentir propres à chaque district.

» Aux œuvres abstraites et sèches, à la littérature fiévreuse de Paris, ils opposent le souffle vivifiant d'une poésie instinctive, rustique et primesautière qui vient de tous les coins du pays. Un Cladel, un Mistral, un James l'apportent du Midi ; un Le Braz, de la Bretagne ; un Maupassant, de la Normandie. Mais ceux-là sont les aînés, presque les ancêtres. Ces dernières années ont vu se perfectionner et s'augmenter l'œuvre qu'ils avaient commencée. Dans un grand nombre de villes de France, des revues se sont fondées, manifestations modestes, mais vaillantes, d'une quantité de petits milieux intellectuels provinciaux extrêmement intéressants.

» Ce régionalisme littéraire s'est exprimé, jusqu'à présent, sauf pour la Provence, exclusivement en français. Depuis peu, il accueille le concours des « patoisants ». Rien de plus sage et de plus légitime. N'est-ce pas, en effet, par le patois propre à chaque province que s'exprime le plus clairement et le plus complètement l'âme provinciale en ses intimités profondes ? C'est la langue d'un peuple qui est l'expression la plus positive de sa sensibilité et de sa tournure d'esprit ; si l'on veut conserver intacte l'originalité des provinces, il importe, avant tout, d'en conserver le patois.

» Obéissant à la tendance universelle, la culture française centralisée à Paris peut devenir de plus en plus cosmopolite ; elle peut s'enrichir — ou s'adultérer, cela dépend des points de vue — au contact des cultures étrangères ; tant que survivront dans les campagnes lointaines le vieux patois français, la sensibilité française conservera ses forces.

» A ce titre, le mouvement wallonisant doit intéresser au premier chef ceux qui ont le souci de la culture gallo-latine, car il lui apporte dans son intégrité l'esprit des provinces du Nord et, comme disait Nietszche, la supériorité de la civilisation française sur les autres est d'être exactement une demi-synthèse du Nord et du Midi, dans laquelle l'élément septentrional et l'élément méridional prédominent alternativement. L'élément wallon est dans le régionalisme français le contrepoids nécessaire de l'élément provençal et languedocien. »

**Bulletin du Cercle verviétois de Bruxelles.** — Du « Carnet d'un Flâneur » dans le vieux Verviers :

« Un vieux souvenir disparu dans la transformation de la rue du Brou est *la Pompe du Brou.* Elle s'élevait sur l'emplacement de la maison Frehis-Claude. Elle faisait partie de tout un coin très pittoresque, formé de vieilles maisons précédées de jardinets aux haies vives, toujours couvertes de linge en train de sécher. Un vrai coin de village.

» Cette fameuse pompe du Brou n'affichait aucune prétention à l'élégance architecturale; et elle avait bien raison. C'était un bloc massif en pierre, surmonté du buste de Napoléon Ier. Elle avait cependant une spécialité, c'était d'être souvent dérangée et de refuser fréquemment son eau, et elle était devenue un objet de dérision. C'est de là qu'est né le dicton wallon *aller comme lu pompe dè Brou*, que le populaire appliquait aux machines qui « n'allaient » pas. On disait et on dit encore d'une montre détraquée, par exemple, qu'*elle va comme lu pompe dè Brou.*

» Le buste de Napoléon en fonte — le bronze du pauvre! — avait été coulé en notre ville, dans la fonderie de M. A. Houget, et il fut même un jour la cause — bien involontaire — d'un incident diplomatique, d'un *casus belli.*

» Une belle nuit — ou peut-être un beau matin — après boire, quelques joyeux drilles ne trouvèrent rien de mieux, pour s'amuser, que de renverser de son piédestal l'auguste facies du grand conquérant. Du choc, l'infortunée *posture* fut brisée en mille morceaux.

» Ces faits se passaient en 1860, je crois, et si vous vous souvenez, ami lecteur, à cette époque, notre puissant voisin, Napoléon III, dans tout l'éclat de sa puissance qui éblouissait l'Europe, guignait de l'œil l'affriolante petite Belgique.

» Comment l'empereur des Français apprit-il l'injure faite au bronze (?) de son oncle ? Je ne sais ; mais il envoya dare-dare au gouvernement belge un petit poulet farci de menaces pour réclamer réparation de ce noir forfait. Communication du petit papier en question aux autorités de Verviers et demande d'explications. Mais nos édiles, nés malins, ne s'effrayèrent pas trop des allures de Croquemitaine du gros voisin et se tirèrent de la situation par un procédé qui démontre qu'à cette époque on ne manquait, à Verviers, ni d'à-propos, ni d'aplomb. Lors de la fonte du buste, le premier exemplaire avait été refusé à cause d'une cassure qui se trouvait au socle et c'était une seconde édition qui figurait sur la pompe.

» Nos édiles allèrent tout simplement chez Houget reprendre le buste refusé jadis et on le plaça en lieu et place de l'image brisée et puis on répondit au gouvernement qu'on ne savait ce qu'on voulait dire, que le buste de l'illustre Napoléon trônait toujours sur la pompe du Brou, ainsi qu'on pouvait s'en assurer facilement.

» On envoya une grosse légume de l'administration qui vint constater la véracité du fait et tout bas, mais bien bas, on murmura dans les ministères que Napoléon III avait eu la berlue et qu'il nous cherchait une querelle d'allemand.

» Ce buste — sauveur de la patrie — figure aujourd'hui au Musée Renier ! »

---



# Faits divers

LIÉGE. — L'œuvre du monument Defrecheux vient de faire un pas décisif. Sur la proposition de M. Ernest VERLANT, directeur des Beaux-Arts, M. le ministre van der Bruggen, approuvant le projet du sculpteur liégeois Joseph Rulot, accorde un subside de 25.000 francs pour aider à l'érection de ce monument wallon. Précédemment, le Conseil provincial de Liége avait accordé de son côté un subside, naturellement conditionnel, d'un import de 10.000 francs. Il est hors de doute que l'Administration communale donnera, d'urgence, son appui financier à l'œuvre du monument qui, dans ces conditions, pourra être inauguré en 1905.

*Wallonia* s'est jusqu'à présent abstenue de parler de cette œuvre tant en raison de la position de son Directeur, qui est aussi le président du Comité du monument, qu'en raison de la présence, parmi ses fondateurs, de l'un des fils de Nicolas Defrecheux, dont le monument célèbre et magnifie l'œuvre si populaire dans toute la Wallonie. Ces motifs de discrétion toute naturelle n'existent plus à présent que le monument Defrecheux a reçu la consécration des pouvoirs publics après avoir mérité celle des artistes et de la population wallonne.

— On a inauguré, au début de juin, le culte officiel de sainte Eve, recluse de l'église, aujourd'hui basilique de St-Martin, en cette ville. Ce culte se rattache à celui du Saint-Sacrement; la dévotion de l'Eucharistie fut du reste avant tout propagée par des religieuses liégeoises : Julienne, de Retinne; Eve, de Liége; Isabelle, de Huy. C'est sainte Julienne qui eut l'idée de la Fête-Dieu, et qui prit l'initiative d'en réclamer l'institution. Son amie Eve, à qui la mystique religieuse de Cornillon avait confié ses projets, paraît avoir pris la plus grande part des efforts en quelque sorte matériels pour les faire aboutir. On voit Jacques de Troyes, ancien archidiacre à Liége, quand il ordonne la célébration de la Fête-Dieu dans toute la Chrétienté, informer à la fois de sa décision, d'une part l'évêque de Liége, d'autre part une recluse qui paraît bien être Éve de St-Martin.

La vie de sainte Eve est encore pleine d'obscurités. Mais sa qualité de Liégeoise ne paraît pouvoir faire de doute. Elle avait écrit, vers 1620, des mémoires en langue vulgaire — en wallon — auxquels a puisé le plus ancien biographe de sainte Julienne, ainsi qu'on le voit aux *Acta sanctorum*, 1er vol. d'avril. A ce titre, sainte Eve est en date, comme l'a dit M. Joseph DEMARTEAU, la « première auteur wallonne » (1). L'historien

(1) Jos. DEMARTEAU, *La Bienheureuse Eve de St-Martin, la première auteur wallonne. Notes d'Histoire* Brochure in-8°. (Liége, Demarteau, 1896. Prix 1 fr.) Cet ouvrage, écrit en faveur de la canonisation de la Bienheureuse, rend compte des sources, et en fait une critique ingénieuse. Depuis lors, M. JOSEFF, curé-doyen de St-Martin, a publié, en guise de livret de pèlerinage, un opuscule intitulé : *Vie de sainte Eve, recluse de St-Martin à Liége.* (Liége, Demarteau, 1903 Prix 0-75.) La préface, p. XIV-XV, signale également les sources.

Fisen, en 1628, constatait encore l'existence, à la maison de Cornillon, du texte précieux de ces mémoires, aujourd'hui perdus.

La fête de sainte Eve, célébrée pour la première fois par de nombreux pèlerinages paroissiaux et une grande procession diocésaine, a été fixée par l'autorité romaine au 18 juin de chaque année.

— L'Exposition de Liége en 1905 s'annonce sous les plus heureux auspices. Il est inutile que nous parlions en long et en large et périodiquement de cette vaste entreprise dont s'occupe régulièrement la grande presse. Mais nous ne pouvons passer sous silence la récente visite ministérielle aux travaux de l'Exposition. On y a fait de beaux discours. M. Digneffe, président du Comité exécutif, a retracé les difficultés que « la ténacité wallonne » est déjà parvenue à vaincre en grande partie. « Tous les Liégeois, a-t-il dit, sont unis aujourd'hui dans une pensée commune. Le sentiment national fera le succès de l'Exposition. » Il s'est plu aussi à constater la bienveillance du Gouvernement, étant donné que, depuis une vingtaine d'années, la Wallonie n'a pas précisément été comblée de faveurs par le pouvoir central.

Puisqu'on a parlé du scepticisme que les organisateurs rencontrèrent sur leur chemin, le moment n'était-il pas bien choisi, pour les actuels et d'ailleurs très méritants apôtres officiels et créateurs de notre World's fair, de rappeler qu'ils furent eux-mêmes parmi les sceptiques de la première heure, et que l'initiale propagande fut celle que firent, contre toutes les résistances, contre tous les sourires, les pères de l'idée, MM. Dumoulin et Pholien, dont on a regrettablement oublié de citer les noms ?

— La Ligue wallonne de Liége a naguère ouvert un concours poétique et musical pour la création d'un « Chant des wallons ». Le poème qui sortit de ce concours est dû à M. Théophile Bovy ; comme toute chose humaine, il a ses défauts et ses qualités. Quant à la musique, due au Liégeois Louis-H. Hillier, elle est vraiment bien venue : à la fois nerveuse et pleine d'élans, elle convient à la foule et a été bien accueillie. L'auteur en a tiré une *Marche wallonne* qui fait grand effet. On l'a jouée aux concerts du Parc d'Avroy, et l'on tend à introduire la chanson dans les fêtes wallonnes.

Cela est très bien et nous applaudissons au succès de MM. Bovy et Hillier. Seulement, nous nous demandons si le besoin d'un Chant des wallons nouveau et officiel se faisait vraiment bien sentir. Il est très difficile de créer des traditions. Mais nous avons le « Valeureux Liégeois » qui persiste et qui a raison.

— On a prétendu que l'industrie des armes périclitait à Liége. Le président de l'« Union des Fabricants d'armes » a récemment communiqué une statistique d'où il résulte qu'il n'en est rien. Les renseignements sont probants à cet égard. Ils portent sur la production, en 1897 et 1092, à Liége, Birmingham et Saint-Etienne, c'est-à-dire pour les trois principaux centres concurrents de la fabrication des armes. Voici les chiffres, relatifs aux armes éprouvées en les trois villes :

En 1897 : Birmingham, 402,115 ; — Saint-Etienne, 60,062 ; — Liége, 1,712,800.

En 1902 : Birmingham, 376,788 (soit une diminution de 25,327 armes éprouvées) ; — Saint-Etienne, 98,488 (soit une augmentation de 38,426) ; — et Liége, 2,117,767 (soit une augmentation de 404,967, pendant la même période). *(Petit Bleu.)*

NIVELLES. — Le brave *Djean-Djean*, dont l'histoire et la légende occupèrent il y a quelques années les pages de *Wallonia*, est enfin sorti de l'inaction persistante qui désolait les bons *Aclots*. Après l'avoir « retapé » — non toutefois sans modifier malencontreusement sa casaque de cuivre — on lui a fait reprendre ses antiques fonctions de batteur de cloche. Il s'est remis à l'œuvre, et ce fut, pour les Nivellois un événement sensationnel. Aussi, la veille de sa réinauguration, attendue depuis 1859 ( ! ), les Sociétés nivelloises ont organisé une retraite aux flambeaux. Jean de Nivelles s'est promené par les rues de sa bonne ville, acclamé comme un souverain, en compagnie des géants nationaux, le brave Largayon, sa sémillante épouse Largayone et leur bouillant rejeton Lôlô, qui, depuis onze ans, n'avaient plus quitté les greniers de l'hôtel-de-ville !

Le motif qui détermina l'édilité locale à remettre en branle le légendaire jaquemart, était la visite imminente du prince Albert en la jolie ville brabançonne à l'occasion de l'inauguration, le 21 juin, du monument élevé à la mémoire du chirurgien Seutin.

Ce monument, dû au sculpteur hennuyer Jean Herain, se compose d'une stèle surmontée du buste de Seutin, et au pied de laquelle est assise une femme personnifiant la Science.

Ici se placent utilement quelques notes sur la vie et l'œuvre de cet illustre enfant de Nivelles.

Louis-Joseph Seutin naquit à Nivelles le 19 octobre 1793, d'une famille de modestes cultivateurs. Il manifesta dès l'enfance un penchant très prononcé pour la médecine : tout jeune, il fréquentait en effet le cabinet d'un médecin nivellois, dont le souvenir n'est pas perdu. S'étant fixé à Bruxelles chez sa sœur aînée, il put suivre les cours de l'école secondaire de médecine établie en cette ville. Travailleur infatigable, il parvint bientôt, à la suite d'un concours, à se faire admettre comme interne. Le succès de ses études fut rapide. A dix-huit ans, il se trouva cependant dans l'alternative de devoir les abandonner pour faire son service militaire ou de solliciter une place d'officier de santé dans l'armée impériale. Il obtint un ajournement d'un an, et parvint alors à conquérir, à Paris, le grade de chirurgien-major.

Il exerça ses fonctions sous la direction de l'illustre chirurgien Larrey, qui remarqua son intelligence professionnelle et son dévouement pendant les journées d'octobre 1813, sa belle conduite sur les champs de bataille de Leipzig et de Dresde.

En 1815, il fut des premiers à répondre à l'appel du roi Guillaume, qui le plaça à la tête du service de santé de l'armée hollando-belge. Il était alors âgé de vingt-deux ans.

La paix enfin rétablie, SEUTIN reprit ses études, fut reçu en 1816 docteur en médecine à Leyde, et en 1820, docteur en chirurgie et accouchements à l'Université de Liége.

Il s'établit alors à Bruxelles. En 1822, il fonda la « Société des Sciences médicales et naturelles », à laquelle il présenta successivement quatre mémoires sensationnels.

Nommé, le 1er avril 1823, chirurgien en chef à l'Hôpital Saint-Pierre, il fut l'année suivante chargé du cours de médecine opératoire à l'Ecole de médecine. Son enseignement d'un caractère essentiellement pratique, sa réforme des conditions hygiéniques, son attention constante à observer le détail des opérations et de leurs suites, enfin sa réorganisation de l'établissement ont été louées par le docteur THIRY, qui rappelle que bien des précautions imposées par SEUTIN et jugées alors futiles, sont aujourd'hui d'usage courant dans la pratique de la médecine opératoire, et considérées comme des mesures de préservation indispensables, ainsi que les jugeait déjà leur inventeur lui-même.

En septembre 1830, dès le début de la Révolution, SEUTIN, qui venait de se marier, n'hésita pas à offrir spontanément ses services au Gouvernement provisoire, qui lui confia l'organisation du service sanitaire de la nouvelle armée belge, en le nommant médecin en chef. Il suivit l'armée à Berchem, à Hasselt, à Louvain, s'acquittant de sa tâche avec un dévouement admirable. On le retrouve plus tard au siège d'Anvers. Sa belle conduite patriotique et les immenses services qu'il rendit avec dévouement dans l'exercice de ses fonctions lui valurent le titre héréditaire de baron, conféré par le roi Léopold.

SEUTIN avait prouvé au siège d'Anvers que non seulement il était habile opérateur, mais qu'il savait, suivant les circonstances, modifier ses procédés et franchir même les limites de la science. Quelques opérations nouvelles qu'il pratiqua, telles que la résection fémorale, l'extraction du péroné, la résection souspériostée de l'humérus et d'autres encore lui ouvrirent la voie de la *chirurgie conservatrice*, qu'il ne cessa de défendre depuis lors, et dont il fut le promoteur. « L'art de rendre les opérations inutiles, écrivait-il dès cette époque, doit précéder l'art de les bien faire ».

En 1834, année de sa fondation, l'Université de Bruxelles appela SEUTIN à la chaire de clinique chirurgicale et de médecine opératoire. Dès cette année, l'hôpital Saint-Pierre devient un centre de travail où tous, maître et élèves, rivalisent d'activité. C'est l'époque la plus brillante de la vie de SEUTIN. Il n'est plus seulement praticien ; il est le professeur qui fonde un enseignement clinique ; il est le novateur qui créera la chirurgie physiologique pour aboutir à la thérapeutique chirurgicale, malgré l'opposition de nombreux chirurgiens belges et français.

C'est à cette époque de sa vie qu'il inventa le bandage amidonné et la méthode amovo-inamovible qui souleva tant de discussions, mais qui finit par triompher. En 1849, il publia pour la défendre, un *Traité* qui eut un succès universel, cependant qu'en son pays et en France, on contestait encore les idées de SEUTIN et l'on allait jusqu'à nier ses cures. Le chirurgien

lutta avec vigueur contre la routine par la voie des journaux et des revues. Pour donner un coup décisif à ses adversaires, il porta sa défense, en 1844, devant l'Académie. Alors qu'il croyait la bataille gagnée, il se buta à une nouvelle campagne de confrères intéressés qui, ne pouvant plus le combattre, firent le silence sur son invention et s'interdirent d'employer sa méthode.

Convaincu que la démonstration expérimentale forcerait les obstructionnistes à capituler, Seutin résolut d'en appeler à ses confrères de l'étranger. Il se mit en route et visita successivement Berlin, Ternow, Breslau, Cracovie, Saint-Pétersbourg. Partout reçu avec déférence, il reproduisit infatigablement ses démonstrations dans ces villes, puis à Moscou, aux avant-postes russes du Caucase, à Odessa, Sébastopol, Constantinople, Malte, Naples, Rome, Florence, Turin et Lyon. De retour à Bruxelles, le corps médical belge lui offrit un banquet et lui remit une médaille commémorative portant d'un côté son effigie et de l'autre l'inscription suivante : « A l'auteur de la méthode amovo-inamovible, la Médecine et l'Humanité. »

Après tant de luttes, Seutin aurait certes eu le droit de se reposer. Il reprit néanmoins ses voyages, en Espagne, en Portugal, au Maroc et en Algérie, où il recommença ses démonstrations.

Rentré à Bruxelles, il couronna sa carrière par une discussion solennelle à l'Académie de médecine, sur la Chirurgie conservatrice dont il était le père.

Elu entretemps sénateur, il réclama l'assainissement des habitations des pauvres, la réorganisation des bureaux de bienfaisance, la multiplication des hôpitaux communaux et d'autres mesures philanthropiques, inspirées par la science et la charité.

Le 5 janvier 1862, une réunion de médecins lui remit, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold, un groupe sur le socle duquel était gravée cette inscription : « Au persévérant défenseur de la dignité professionnelle, le baron Seutin, ses confrères belges reconnaissants ».

Ce fut sa dernière joie : le 29 janvier de la même année, il succombait à une hypertrophie du cœur compliquée d'un érysipèle gangréneux.

En mourant, Seutin n'oublia pas sa ville natale. Parmi les diverses donations qu'il fit à des hospices, à des caisses de prévoyances, à des bureaux de bienfaisance, à des écoles, etc., il en attribua de notables aux institutions nivelloises; il fonda une bourse d'études médicales en faveur d'un nivellois, et légua six mille francs pour la réparation de la fontaine gothique de la Grand'place (1).

*A. Claux.*

(1) Sur le baron Seutin, on consultera utilement, comme nous l'avons fait nous-même pour cette note, l'excellente *Notice sur la vie et les œuvres du baron Louis-Joseph Seutin* par Jules Dumont. Broch. in-8° de 18 p., Nivelles, J. Gauthier, édit. 1903. Prix : 0-10 — Cf. aussi Thiry dans *Bull. de l'Acad. royale de Médecine de Belgique*, t. XII, 3e série, n° 3.



# Théodore Baron



LA ville de Namur vient d'inaugurer la statue du paysagiste Théodore Baron. Cela a eu lieu le 12 juillet et nous n'avons pas voulu laisser passer cet événement sans saluer ce grand mort : Théodore BARON, *le peintre de la Meuse.*

Car c'est ainsi qu'il nous apparaît. S'il peignit tout d'abord certain coin de Flandre, si quelques-unes de ses interprétations de la Campine sont de purs chef-d'œuvre, si même il nous révéla quelques aspects puissants de la mer, il semble indéniable que notre beau fleuve mélancolique ait été la grande passion de sa vie d'art.

Il reçut le coup de foudre quand il alla passer quelques semaines dans la monacale gentilhommière de Burnot, sise au bord du ruisseau de ce nom, qui court, rit, chante, sautille et cascade entre les herbes, sur un lit de cailloux, passe dessus les roues verdâtres des moulins pour se jeter en Meuse à Rivière. Camille Lemonnier, au sortir d'une prime jeunesse ardente, réalisait là son rêve de vie libre et sauvage et, dans le recueillement de la solitude, dans le charme et la vigueur d'une existence rurale et forestière, préparait son âme aux œuvres fortes. Je crois bien que c'est là que se fit l'incubation du *Mâle*, ce livre d'une si belle exaltation de la nature.

Baron ressentit aussitôt des impressions profondes devant les paysages grandioses des bords de la Meuse. On eût dit qu'un atavisme lointain venait de s'éveiller en lui pour emplir son cœur d'un chant d'une gravité liturgique.

Car l'art de Baron a de l'austérité dans sa grandeur ; ses paysages sont des psaumes où il est parlé du principe même des choses et de l'éternité. L'eau, les cieux, les rochers, la forêt ont, sous son pinceau, la solennité des témoins de la genèse. Ils savent des secrets si extraordinaires et si profonds que le poëme des saisons passe sur eux sans y laisser de sa joie et de ses ivresses. L'homme n'y figure





point, car il serait écrasé par la présence invisible du dieu farouche et créateur des premiers âges.

La puissance primordiale qui, au temps où le monde était en formation, creusa de larges ou de profondes vallées, entassa l'une sur l'autre des montagnes, érigea des rochers à pic et déchaîna les masses d'eau, fut, pour le peintre, l'objet d'un culte incessant; c'est ainsi qu'il apporta un « frisson nouveau » dans l'art du paysage.

L'auteur du *Mâle* fait, de l'artiste, ce portrait sobre et nerveux:

« Baron, tout le temps de notre compagnonnage au cœur du pays » de Meuse, me fut un spectacle pathétique Son masque ridé, caus- » tique et rude, avec la mobilité pointue des petites prunelles, domina » la contrée. Il me révéla un des caractères de peintre les plus valeu- » reux et les mieux trempés que j'aie connus. Son art était austère, » religieux, héroïque; il participait de l'action et du geste plutôt que » du songe.

» Les grandes roches volcaniques, les cimes acrocérauniennes » l'opprimaient, le redressaient ensuite. Il séjourna aux convulsions » du cosmos; il vécut dans l'horreur primordiale. Sa peinture eut des » accents larges et imprévus pour s'égaler au drame pétrifié des » glèbes. Je vis là combien il savait garder le calme à travers l'exal- » tation. Son âme était pleine d'élans qui se modéraient devant la » toile. Ses manœuvres lentes, précises, réfléchies, récusaient toute » apparence de virtuosité. Sa sincérité n'avait d'égale que sa volonté : » il n'éludait aucune difficulté, s'acharnait sur le ton, professait que » les valeurs étaient le secret de la bonne peinture. C'était le métier » ponctuel, robuste, loyal des beaux peintres de la race; une main » admirable savait estamper la pâte élastique et grasse, donnant » ainsi l'impression d'une matière poreuse, ductile, frémissante » comme le fruit et la chair. On peut dire de Baron qu'à l'exemple » des plus grands, il ne fit rien qui ne fût l'état exact de sa cons- » cience. »

Tel était l'homme qui devait traduire en œuvres hautaines, d'une beauté sévère et recueillie, d'une intimité religieuse, l'émotion de notre contrée patriale, l'âme du fleuve et des rivières de Wallonie.

Les études et les esquisses de son atelier, qui ont été dispersées au vent des enchères, exprimaient les tendresses de Baron pour notre sol wallon et l'ineffable poésie de nos vallées; c'est là, bien plus encore qu'en ses tableaux, qu'il nous révélait ses amours. La mélancolie des collines noyées par les brumes, l'accord gris de perle du ciel et des eaux, les tons d'ardoise mouillée, les verts sombres et humides qui inondent toute une gorge, la masse fantastique d'une roche nimbée de légendes, le dessin nerveux de cette

roche formée comme d'une série de laves superposées, desséchées et qui s'effritent, les feuillages rouillés de novembre, les collines patinées d'automne se mirant dans l'eau, un tournant de fleuve, les frimas de l'hiver au flanc d'un vallon, sur un bouquet d'arbres, le dernier éclat, jaune un peu rosé, du soleil sur la campagne couverte de neige. Il nous montre, à côté de la grandeur majestueuse de la Meuse, le mystère encore inviolé de la Lesse et de la Molignée, au temps où ces rivières coulaient sous des dômes de verdure, entre de hautes collines encore vierges ; le Hoyoux bouillonnant en de folles cascatelles ; la Méhaigne ; tous les affluents charmants dont nous avons subi l'enchantement et qui ont profondément marqué sur nos âmes.

Mais si le rêve et l'émotion de l'artiste sont troublants, il ne se laisse toutefois point égarer par eux. Rien n'est improvisé, rien n'est abandonné au hasard, toute expression chez Baron résulte d'une volonté consciente. C'est un réaliste dans toute la force du terme, sur qui la fantaisie n'a pas eu de prise. La vision fut chez lui d'une netteté remarquable, il avait une égale sûreté de main. L'exécution même dans des toiles secondaires et de mérite inférieur fut toujours d'un maître. Aussi occupe-t-il une place importante dans notre Art.

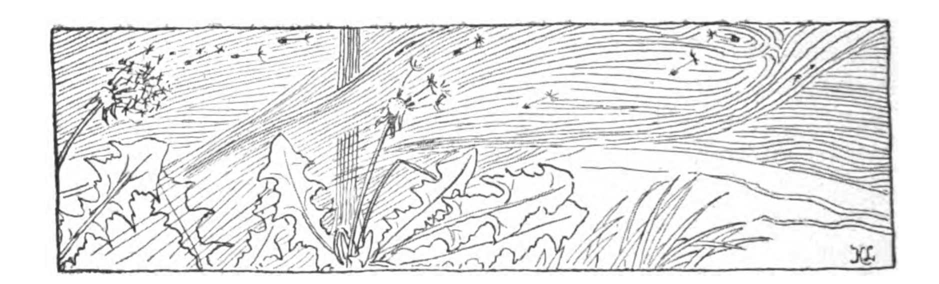
Nous l'aimions avant tout pour le peintre qu'il fut, mais il nous est cher encore parce qu'il peignit avec ferveur notre beau pays de Meuse et parce que l'idéal qu'il exprima, c'est un coin de l'âme de notre race.

Namur vient de le glorifier. Sa statue, œuvre du sculpteur M. Charles Vander Stappen, se dresse au bord du fleuve qu'il aima tant, sous la silhouette pittoresque si martiale de la vieille citadelle.

La palette et les brosses à la main, Baron est en arrêt devant le paysage, son œil d'ordinaire mélancolique et doux s'aiguise, l'inspiration l'a saisi. Toute son âme attentive, un peu anxieuse, palpite sur son visage. Le dieu va s'exprimer par sa main...

MAURICE DES OMBIAUX.





# L'Exposition de Dinanderies

---

Je fus ces jours derniers visiter l'exposition de dinanderies.

Ma joie fut grande de suivre la vallée heureuse du bon pays mosan, cette vallée de rêves, dont Henri Blès et Joachim Patenir, ces peintres-poètes, en fils ingénus et charmés, exaltèrent la radieuse féerie.

Dinant, le vieux Dinant des artistes, a presque complètement disparu ; ce qu'il en reste a été restauré, — non : *rafistolé* — de la façon la plus lamentable.

Les vieilles murailles, les coins vétustes et savoureux sont presqu'introuvables. L'*ancienne* maison mosane avenante et modeste, est balayée pour faire place à des *villas-châteaux-forts* encombrantes et grotesques.

Mais l'énorme rocher, la citadelle et la vieille église nous consolent... Ici la Meuse est si limpide, le cadre si beau !

L'église Notre-Dame a peu de développement, serrée qu'elle est entre le fleuve et la montagne, à laquelle elle semble presque soudée.

On la restaure à l'extérieur, donc on la gâte. L'intérieur a été respecté, et il est admirable. L'église est restreinte, mais le style et la proportion des formes sont dignes d'une cathédrale.

Tout est rude ici. La pierre est partout apparente, les portes sont en lourds madriers. Presque pas d'ornements.

Le chœur qui s'écrase contre la roche en anse de panier, en acquiert une grâce imprévue, et son élégance est accentuée par un rang de frêles colonnes qui s'érigent dans son pourtour ajouré, et contrastent avec les énormes piliers qui soutiennent la tour.

En sortant par le portail latéral on remarque quelques pierres sculptées, délicates ainsi que des orfèvreries.

Après avoir franchi une vieille porte *en staff* recouverte d'une sauce romantique, on pénètre dans les locaux de l'exposition. Celle-ci est très touffue et l'art des vieux dinandiers s'y étale dans toute sa richesse.

Cet art si original a deux faces très distinctes : l'art de la fonte et celui de la batterie.

Les fondeurs ici ont atteint la perfection. Les mortiers, nombre d'ustensiles, les canons, les cloches ; un admirable vantail de porte, avec au centre un masque d'animal fantastique, et aussi une belle statue de la seconde femme de Charles-le-Téméraire, d'un grand style et d'une observation toute intime, témoignent de la science de ces fondeurs-artistes.

Mais c'est surtout dans la batterie que ces ouvriers d'art acquièrent une perfection sans rivale.

Ici tout concourt à un résultat merveilleux ; le cerveau et la main sont étroitement unis, et l'exécution sous ces doigts experts conserve, je ne sais quoi de spontané, même dans les choses les plus achevées. Tout est souple sans maigreur ni lourdeur, le métal dompté est manié ainsi qu'une cire molle.

Dans la première période, celle qui va jusqu'au déclin de l'art gothique, l'exécution est serrée, minutieuse, quoique large; l'influence scholastique s'y révèle fortement. A cette période appartiennent les beaux lutrins étranges et variés, aux aigles farouches et inquiétants, véritables bêtes de l'Apocalypse. C'est aussi l'époque des belles portes massives et des tabernacles élancés telles des flèches de cathédrale.

Parmi ces œuvres, celle qui s'impose au-dessus de toutes, par la simplicité de la ligne, l'exécution à la fois audacieuse et concise, le grand style et un sentiment si pur, est la cuve baptismale de Saint-Barthélemy à Liége.

Un rien de recul et la vision prend la sérénité d'une belle œuvre antique.

Mais les mauvais jours allaient s'abattre sur la ville, et Dinant, au milieu de ses rêves de gloire et de son travail, allait être livrée à toutes les horreurs de la guerre et de la conquête.

La ville fut réduite en cendres et l'essaim si laborieux, si épris d'idéal et de liberté, fut dispersé.

Ceux qui échappèrent au désastre quittèrent, la mort dans l'âme, ces lieux où tant de générations avaient vécu leurs rêves, et qu'elles avaient ennoblis.

Beaucoup passèrent à l'étranger et allèrent fonder des écoles fameuses dans la suite.

Les autres enracinés au sol timidement revinrent rebâtir leurs pauvres foyers.

La fortune devait bientôt renaître pour ces laborieux, et les productions nouvelles se ressentir des jours heureux.

Les belles œuvres de la Renaissance, les grands lampadaires, tels ceux d'Anvers et de Gand, les plats ouvrés, les belles aiguières, les opulentes clôtures, entre autres celle qui se trouve au pied de l'escalier (un chef-d'œuvre), toutes pièces travaillées selon les grands principes, sont des œuvres vraiment opulentes. Cet art devient presqu'épique et conserve une belle largeur jusque dans les moindres détails.

Au dix-huitième siècle, la décadence commence; et vers l'époque de Louis XVI, elle est complète. Le fondeur, le batteur et le ciseleur, voire le sculpteur s'y confondent et en arrivent à produire le petit bronze au cachet déjà commercial. — La dinanderie n'existe plus.

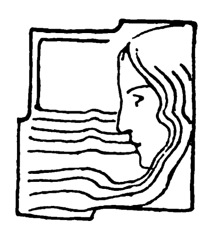
De bons esprits ont espéré restaurer cet art si intéressant, source de succès et de richesse. La tâche est ardue. Le siècle dernier n'a produit que quelques bons ouvriers sans plus. La tradition me semble perdue et les essais que j'ai vus, quelque louables qu'ils soient, paraissent me donner raison.

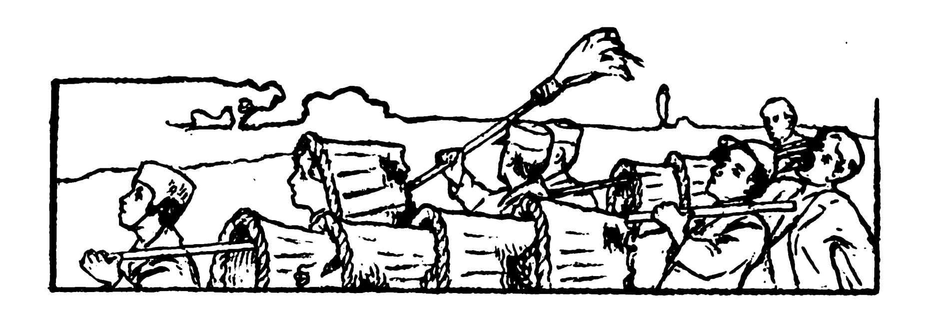
L'artiste et l'artisan ont été trop longtemps dissociés, et sont devenus incomplets tous deux. Ils ne me semblent plus avoir la conception saine des choses, à ce point que bien des essais qui se trouvent à l'exposition relèvent plutôt du domaine de la ciselure pure.

D'un autre côté, où reprendre la tradition ? Les temps ont marché, il y a eu un siècle de sommeil et pasticher devient dangereux.

Loin de moi l'idée de vouloir décourager un tel effort, on doit y applaudir de tout cœur et souhaiter qu'une sage compréhension nous restitue un art qui honora si hautement notre bonne terre à tous, la terre Wallonne.

JOSEPH RULOT.





# Le Folklore de la Wallonie Prussienne

---

## Une après-midi de dimanche à Malmédy



IL est midi et demi. Les derniers échos du concert matinal donné tous les dimanches d'été sur la place de St-Géréon, vont se perdre dans la voûte épaisse des vieux tilleuls qui ombragent cet ancien cimetière ; et déjà les dames en toilette claire, paradant une dernière fois devant les groupes de consommateurs assis autour du kiosque, se hâtent d'aller préparer pour le dîner les plats du dimanche.

Bientôt les buveurs eux-mêmes se décident à se retirer et la place est déserte. Ainsi en sera-t-il bientôt de la ville tout entière. Pendant deux ou trois heures le soleil pourra darder ses rayons sur les rues silencieuses.

Le Malmédien après avoir fait honneur consciencieusement à son dîner, entendra faire une digestion en règle : le voilà qui s'étend en manches de chemise sur un fauteuil, déplie son journal et, somnolent, parcourt les faits divers que bientôt, il va revivre dans le pays des songes...

Vers les quatre heures, quand il croit bien avoir réduit à leur plus fort minimum les chances d'insolation, il se dégourdit, prend une tasse de café qui achève de le réveiller et, se souvenant qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, il rassemble sa famille, ou va chercher sa mie ou encore ses amis, suivant qu'il compte vingt, vingt-cinq ou trente ans, et, avec eux, s'en va faire sa promenade stéréotypée par *Bérercé* vers le *Pouhon des Cuves*. Ou bien, laissant à sa gauche ce ravin, il s'enfonce un peu plus avant dans la romantique vallée de la *Warche*, vers les ruines de l'ancien manoir de *Reinhardstein*, pour revenir, entre chien et loup, par

*Mon Repos*, où il se rafraichit en la société joyeuse et bruyante de jeunes gens qui, des balcons du vieux restaurant, jettent aux échos des montagnes voisines les accords de leurs chants en chœur.

Ou bien encore, ayant fait choix d'un autre itinéraire, il s'en va par la chaussée tout à fait « fashionable » de *Géromont*, le long des grands jardins de *Mon Bijou*, vers la *Belle Vue*, où, dans une salle jolie et spacieuse, la musique de quelque régiment en exercice au camp d'*Elsenborn*, donne un concert militaire contre un droit d'entrée de 50 pfennigs.

Mais ces promenades et ces réunions ne sont généralement fréquentées que par ce qu'on est convenu d'appeler « le beau monde ». L'ouvrier les évite. Il s'en va par des chaussées ou des chemins moins battus, vers *Bernister*, *Burnenville*, *Floriheid* ou *Chôdes*, selon qu'il habite le haut ou le bas de la ville. Et là, devant de petits cabarets de village, il goûte à sa manière le repos dominical en jouant soit aux quilles, soit aux jambons.

Le *jeu de quilles* est trop connu pour qu'il soit besoin d'en donner ici une description détaillée. Nous dirons cependant qu'au village le quiller, le plus souvent en plein air, est moins long qu'en ville et que les boules, beaucoup plus grosses que celles employées en Allemagne, sont perforées de trous pour y loger les doigts. (1) Les règles du jeu ne sont pas bien savantes et l'ouvrier ignore encore ces jeux compliqués introduits en ville, naguère, par des fonctionnaires allemands. Ici, ou bien l'on joue une fois — un *rampeau* — ou bien deux fois en redressant les quilles abattues la première fois, ou encore deux fois en ne les redressant pas. S'il y a des « mises », des enjeux, c'est celui qui abat le plus de bois qui les gagne, et si l'on joue une « tournée », c'est naturellement celui qui « fait » le moins qui paie les verres. Mais avant de lancer sa boule, que d'ordres on trouve à donner au « planteur » : *Rinterre on pô l' fotche!... halte!... c'est trop'!... lâ!... Lu dame pus èn èrî!... Ec 'on pôc!... Bon!... Mets co l' prumîre on pô pus' à d' foû!... Lâ don!...* Et enfin, ça y est. Le joueur, après avoir visé un moment, lance sur le quiller, d'un geste vigoureux, la boule qui ira troubler le silence profond du village de son grondement sourd, suivi immédiatement, comme d'un crépitement musical, du bruit des quilles qui s'éparpillent en tombant sur la pierre...

Le « jeu aux jambons » *lu makèdje ds djambons*, qui jouit tout

(1) Il en est de même, nous dit-on, dans toute l'Ardenne et le pays de Liége. Voilà donc un menu détail par lequel le Malmédien se rattache à ses frères de langue! Les lecteurs belges de *Wallonia* doivent en avoir saisi bien d'autres à la lecture de nos articles.

autant que le jeu de quilles des faveurs des habitués des cabarets ruraux exige, autant que celui-ci, une bonne dose d'adresse et surtout un bras solide. Il consiste à abattre, à l'aide d'une barre en fer lancée d'une certaine distance, un des trois ou cinq jambons en bois attachés avec des cordes à autant de longs clous qui garnissent la poutre horizontale, d'environ trois mètres de long, que supportent deux pieux d'un mètre de haut solidement fixés dans le sol. Cette installation constitue *lu makèdje*.

Le « jeu aux jambons » se joue ordinairement pour une *mise* et chaque jambon est sensé valoir une certaine somme. Mais comme les premiers joueurs ont des chances sur ceux qui viennent après, c'est le sort qui décide de l'ordre dans lequel on jouera. A cet effet, les participants se mettent en rond, la face tournée vers l'intérieur du cercle, sauf un qui se tourne en sens inverse. Alors, désignant derrière le dos de celui-ci l'un des joueurs, le caissier demande quel numéro d'ordre aura le désigné. Le classement est ainsi fixé par le hasard, et pour éviter toute erreur ou tricherie, les numéros d'ordre sont inscrits respectivement sur le soulier des joueurs.

Ces préliminaires finis, le rude jeu commence et dure d'autant plus longtemps que les joueurs sont moins en veine ou moins habiles.

Il semble qu'autrefois on jetait de vrais jambons, mais cela paraît avoir eu lieu d'une autre manière, peut être comme on jette encore de nos jours par-ci par-là une oie. Voici à ce sujet une note que nous détachons de la « Chronique de la Révolution au pays de Stavelot », que publie depuis quelques années l'*Armanac wallon dol Saméne*, de Malmédy :

« ...Après-midi la soldatesque s'est amusée à jeter trois jambons » au sabre, qu'ils ont ensuite cuits et mangés en buvant sans doute à » une longue durée de la république. » (1)

Actuellement, quand quelque cafetier des environs de la ville annonce dans les feuilles locales qu'un tel dimanche on jettera chez lui de vrais jambons, on se garde bien de prendre au pied de la lettre cette annonce et l'on sait qu'à la *makrèye* ne pendront que de vulgaires jambons de bois que les heureux gagnants échangeront à la fin de la partie contre les vrais.

Par contre, quand, naguère encore, on avait lu dans les mêmes journaux : « Aujourd'hui, dimanche. on jettera un mouton chez N. N.., à X... Qui l'abat l'a. », tout le monde savait que c'était vraiment le mouton lui-même, égorgé, qui pendait par une patte de derrière à un pieu d'environ deux mètres de haut, et qu'on tâchait d'abattre en lui lançant de solides bâtons.

(1) *Armanac dol Saméne po l'an 1901*, p. 54.

C'était ordinairement vers les 5 heures, alors que les joueurs s'étaient fait la main en « jetant des jambons » pendant une couple d'heures, qu'on amenait la bête sur place. Alors commençaient entre les joueurs d'une part et le propriétaire de l'autre des discussions interminables pour déterminer la valeur de la bête qui n'était pas souvent de première qualité. Tout de même on finissait par s'entendre et après qu'on s'était cotisé pour payer au cabaretier le prix convenu, l'animal était saigné et le jeu pouvait commencer.

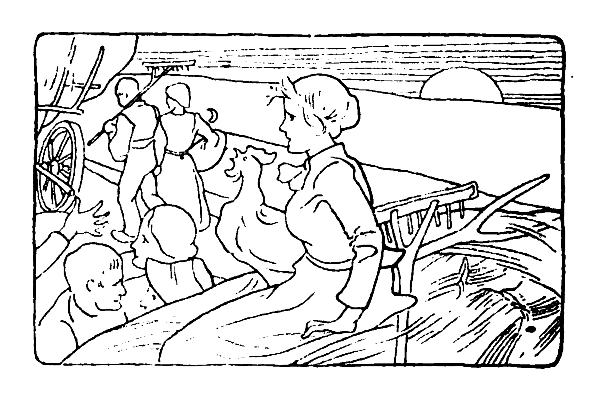
Ici, de même que pour le jeu aux jambons, c'était le sort qui décidait de l'ordre du jeu, et le gagnant était celui qui abatait le mouton en lui cassant la patte de manière que l'extrémité restât pendue au pieu. Si, par exemple, il n'avait fait que casser la corde, le coup aurait été nul.

De nombreuses tournées arrosaient la victoire et quand, bien avant dans la soirée, le vainqueur fièrement s'en revenait avec son butin, c'était bien souvent les poches vides.

Il semble que cet us soit très ancien. Il se peut fort bien que, dans des temps plus reculés, la bête était attachée vivante, et que des hommes plus grossiers restaient indifférents devant les bèlements douloureux de l'animal ainsi martyrisé [1]. Il en aura été de ce jeu cruel comme des combats de coqs qui, il y a 30 ou 40 ans, attiraient encore la foule tous les dimanches d'été aux cabarets de nos villages.

HENRI BRAGARD,
Président du Club Wallon, Malmédy.

(1) Le fait est d'autant plus probable qu'ailleurs on tuait, dans des jeux analogues, des oies, des coqs, et bien d'autres animaux. Voir dans *Wallonia* les articles sur le Jeu de l'Animal décapité, notamment t. II, pp. 176 à 183.







# Chronique Wallonne

## A propos des Fêtes nationales

Le Gouvernement a constitué il y a quelque temps, à Bruxelles, une Commission chargée d'organiser les Fêtes nationales de 1905. Ces fêtes auront pour objet de célébrer le 75e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. C'est donc tout le Pays qui sera alors en liesse.

Ne serait-ce pas répondre au vœu des organisateurs que de leur demander de corser leur programme d'un numéro qui serait essentiellement national, en ce sens que toutes les parties du pays y participeraient directement ?

Ce numéro serait un cortége des Traditions populaires. Notre pays aime les cortéges et celui-là ne serait pas difficile à organiser. Tous les éléments auxquels on peut songer à première vue existent déjà. Il n'y a qu'à les réunir. Les géants communaux se sont produits à différentes reprises. Ils auraient ici la place d'honneur. Mais il ne faudrait point qu'on les promène pour la simp e curiosité archéologique, un peu conventionnelle aux yeux du grand public. Leur valeur en quelque sorte éponyme est inséparable des exercices qu'on leur fait faire dans les cérémonies populaires locales. C'est dans son cadre de *chinchins* et de cavaliers qu'il faut voir le Doudou. Quant à Jean de Nivelles, qu'on a récemment descendu de sa tour et promené triomphalement en sa bonne ville, il ne pourrait évidemment circuler sans un orchestre qui jouerait, sans un chœur qui chanterait la gaie chanson de *Djean-Djean*...

Mais les géants et autres personnages ne seraient pas le seul élément du cortège. Un certain nombre de sociétés populaires ont un caractère assez marqué et fourniraient un ensemble assez original, assez particulier à notre pays, pour avoir leur place dans un cortége national. Nous voulons parler de ces sociétés de mirlitophiles dont le type est la Royale Moncrabeau de Namur. Ce type a été imité de diverses manières dans différentes parties du pays mosan. Rien qu'à Liége, on connaît les sociétés des Faneuses, des Combattants de 1830, des Mitrons, etc.; à Seraing, les Houilleurs, et d'autres. Une curiosité analogue est la société liégeoise des *botresses* « les Disciples de Baitrix », qui vient de remporter, au corso fleuri de St-Gilles-Bruxelles le 30 août, le prix d'honneur de groupe, une médaille

grand module, et le 1er prix de direction. Ces *botresses* chantent et dansent, ce qui ajoute au pittoresque du spectacle.

Le cortège des sociétés populaires wallonnes aurait son correspondant dans les Gildes, Serments et Chambres de rhétorique flamandes, que l'on a vues à Liége il y a quelques années et qui, par la splendeur des costumes, les joyaux de Rois, les étendards, les Fous, ont tout-à-fait séduit et charmé le public.

Ce n'est pas tout. A l'un des derniers cortèges de Liége-Attractions, l'un des groupes les plus remarqués fut celui de ces Ardennais en costume villageois du siècle dernier, qui dansaient avec une correction et un brio remarquables les vieilles danses du pays : *li maclotte, li passe-pîd, l'amoureûse, li novèlité*, etc. Ceci est une indication dont on peut tirer plusieurs idées à développer. D'abord les vieux costumes populaires flamands et wallons pourraient être restitués par différents groupes, dansant les vieilles danses, jouant les rondes à baisers et les rondes de jeu. D'autres éléments traditionnels s'indiquent ici : la *ronde-danse* condruzienne, la *danse-corante* hesbignonne, la *coraude* verviétoise, le *bran* de Hesbaye, le *crâmignon* liégeois. Le cortège de la Jeunesse, à la *ducace* ou *dicâce* est assez différent dans le Borinage et dans d'autres régions du pays pour donner lieu à plusieurs figurations. A elles seules les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse fourniraient un défilé d'un kilomètre au moins... Dans le même ordre d'idées, on ne peut oublier les types carnavalesques avec, en tête, les luxueux *Gilles* de Binche et leurs *Paysans* : le « marchand de cochons » de Liége; le *scandaule* bruxellois, le *sotai*, le *sâvadje-cayet*, le *Boulanger*, le *Pêcheur*, etc.

Maints groupes des fêtes populaires pourraient également prendre place ici. Par exemple, le *Durmené*, de Jemmapes; *Bidodus*, de Cour-sur-Heure; *l'Ation r'trouvé*, du Borinage; le Jeu de l'Animal décapité, le *meyboom*, la Fête des Louches de Commines, le Grand-Feu de Carême et de la St-Jean, le groupe des Trois Rois en Flandre et au Pays de Liége, le char du Coq de la Moisson en Hesbaye, la Pucelette de Wasmes, les Compagnons du tir de l'oiseau, le *role* ou pasquille d'Ardenne, la Reine de mai du pays Gaumet. Un groupe de saints facétieux : *St-Lundi, St-Mâcrawe, St-Pansau, St-Pout-Mâ, St-Censes, St-Pan*, etc., précéderait le défilé des types populaires : Zabai, Bazoef, Marcatchou, Plubeau, etc. Et St-Nicolas, et le Juif-Errant, et le Nuton, et le Kaboutermanneke, et le Berger-magicien, le vieux Sorcier avec son grimoire, le Guérisseur avec sa collection de simples, la Sorcière avec son balai, son chat noir et sa poule... On a montré dans certains cortèges à succès bien des choses plus inattendues que celles-là.

Le théâtre populaire, les marionnettes liégeoises, montoises,



bruxelloises, sont plutôt dans le genre « exposition », ainsi que le cabaret populaire flamand, et le cabaret wallon avec ses « assauts de chant ».

Au fait, pourquoi ne ferait-on pas, outre le Cortège de la tradition populaire, une exposition du Folklore wallon et flamand, une Exposition d'Ethnographie populaire ?

Si l'on voulait fouiller davantage l'idée d'associer les manifestations traditionnelles populaires aux fêtes nationales, si d'autre part on voulait faire grand, on pourrait tirer parti, avec les développements qu'elle comporte, de l'œuvre si intéressante entreprise par MM. DE BRUYN et Max ELSKAMP. Il en résulterait une manifestation de valeur ethnique et d'une importance attractive tout-à-fait particulière. La petite et charmante Exposition de folklore qui s'ouvrit il y a quelques mois au Palais de Justice de Bruxelles constitue dans ce sens une indication précieuse. Mais, pour le gros public, auquel ces intelligents collectionneurs n'ont pas eu, en cette circonstance, l'intention de s'adresser, une exposition de folklore devrait nécessairement être développée, éclairée et « encadrée ».

Le folklore donne en bien des points la clé de la vie morale du peuple. Mais le folklore s'étend très loin.

Il serait facile de réaliser une galerie de poupées représentant les types populaires et légendaires dont nous avons signalé les plus connus, une galerie du costume traditionnel, une série de spectacles populaires : on a vu plus haut quelle variété tout cela nous offre.

Dans des vitrines on étalerait les jouets traditionnels que l'enfant construit lui-même ou que les modestes artisans de village construisent pour lui. On verrait encore les mille et un remèdes de la médecine traditionnelle : le marron et la peau d'anguille qui guérissent le rhumatisme, l'eau de St-Jean pour les yeux, les clous de cercueil contre le mal de dents, les *paquets* contre la fièvre-lente, *li r'méde di sept sôrts*, etc., etc. Tout à côté, la nombreuse série des amulettes aurait une place d'honneur. Ailleurs, on verrait les innombrables spécimens de l'imagerie populaire. Plus loin, les petits livres de colportage qu'on lit à la veillée ; tout près, le tas énorme des ouvrages wallons destinés au théâtre villageois. Les jeux d'enfants pourraient figurer tout au moins dans les séries de photographies ou de croquis (1). En nature on montrerait encore les déli-

(1) Inutile de signaler à nos compatriotes flamands le magistral ouvrage de MM. DE COCK et Is. TEIRLINCK que publie la « Koninkl. Vlaamsche Académie » : *Kinderspel en Kinderlust*, dont 2 vol. ont paru et qui donne la description complète et illustrée des innombrables jeux d'enfants de la Sud-Neerlande (c'est-à-dire le pays flamand belge). C'est le résultat méthodique de l'enquête la plus complète qui ait encore été faite sur les jeux d'enfants.



cieuses pâtisseries et les bonbons qui ornent la table du paysan et de l'ouvrier, et qui flattent le goût des grands et des petits enfants : la *dorêye*, la *bouquète* et les *S.* de Liége; la couque de Dinant, le macaron de Beaumont, le *cramique* de Bruxelles, le *cougnoû* de Verviers et celui du Condroz (ce n'est pas le même !), la *cougnote* du Hainaut, la *tarte al djote*, de Nivelles, etc., etc.

Ce sont là les éléments d'une exposition d'ethnographie auxquels on pensera tout d'abord, après l'excellent essai réussi par MM. de Bruyn et Max Elskamp. Mais on songera aussi à bien d'autres choses, à l'architecture, au mobilier, aux vieux métiers, à l'industrie populaire elle-même. Et l'on rêvera de tirer de tous ces éléments quelque chose d'analogue à ce que l'on a vu à la curieuse exposition ethnographique nationale du Dr Pitré, à Palerme, et surtout à la célèbre exposition de Prague, dont le Dr Zibrt a rendu compte dans plusieurs volumes de *Cesky lid* et qui a tant fait pour le réveil de l'esprit national tchèque.

Il serait tout-à-fait neuf de présenter la plupart de nos documents ethnographiques, non par des plans ou des photographies, non par des séries d'objets en nature, bien classés et dûment étiquetés, non dans des vitrines et des salles d'exposition — mais à leur place dans le milieu même de la vie rurale et populaire. Avec les moyens dont dispose la grande Commission des Fêtes nationales, il n'y a rien d'impossible...

Il ne s'agirait donc pas de faire quelque chose comme ces vieux quartiers d'Exposition universelle, composés de maisons mortes, toutes en façades, devant lesquelles le gros public défile avec plus ou moins de rapidité, s'acheminant vers quelque guinguette où le bock se paie seulement un peu plus cher qu'en ville.

Ce que nous voudrions voir, c'est un village *vivant*, ou plutôt deux villages, l'un flamand, l'autre wallon, ou mieux encore, des séries de maisons, les unes rapprochées quand cela se justifierait, les autres dispersées, chacune donnant le type d'architecture rurale ou bourgeoise particulier à telle ou telle contrée du pays. Je suppose que la maison rurale flamande a ses types régionaux comme la maison wallonne. Voici que précisément les protecteurs des sites (notamment ceux de la province de Namur) et les architectes patriotes les plus avisés (voir notamment le deuxième numéro de la revue *le Cottage*) s'intéressent vivement à ces types de construction autochtone, qui s'harmonisent si bien avec le site, et qu'on oppose si raisonnablement aux villas rococos dont l'invasion déshonore les rives de la Meuse.

Les types dont il s'agit seraient représentés ici par des maisons

habitées, meublées et ouvertes au public. On y verrait la dentellière de Bruges, la tresseuse de paille de Roclenge, l'armurier de Liége (voir le décor du 1er acte de *Jean Michel*), le sabotier d'Ardennes, le tisserand de la Vesdre, le vannier campinois, etc. Il y aurait aussi des négociants, j'entends, de petits débitants. Les curiosités gastronomiques flamandes et wallonnes y seraient préparées et vendues. L'imagerie populaire, les menus produits des industries locales y seraient débités par d'accortes paysannes qui parleraient wallon ou flamand, et à qui pareil négoce ne déplairait pas plus que la pratique de la danse du ventre ne gêna les Montmartroises de contrebande. On verrait circuler certains marchands ambulants aux marchandises pittoresques, et, dans les coins, à côté de l'échoppe du barbier ou du savetier, travailleraient l'étameur ambulant, le « mignon » ardennais, le retapeur de parapluies, le rémouleur et d'autres. Ces ouvriers existent, on n'aurait qu'à les extraire, comme les autres, des ateliers où ils pâtissent à présent et à les inviter à travailler pour la circonstance en plein air comme autrefois. Je signale pour mémoire les musiciens ambulants, et la grange où l'on danse au son d'un vieux crin-crin, ou simplement au son d'une chanson, *li danse al linwe...*

Il est entendu, au reste, que ces maisons, ouvertes au public, seraient ornées de vieux meubles et d'ustensiles authentiques. C'est dans l'ornementation de ces intérieurs que l'imagination du folkloriste aurait beau jeu. Mais elle serait puissamment aidée par les participants eux-mêmes de cette exhibition d'un nouveau genre. Il suffirait de les convaincre — on a le temps — de se bien montrer tels qu'ils sont, non seulement avec leur attirail personnel, mais dans leur milieu familial traditionnel. Ils n'auraient qu'à faire appel à la collaboration fervente de leurs grand'mères !..

Seule l'architecture demanderait quelque recherche, car, nous devons le dire pour notre honte, sur ce point, nous ne nous connaissons pas assez. Mais quant au reste, mobiliers, habitants, tout existe. Il suffit d'aller le chercher (le plus loin possible des centres urbains), de l'extraire pour un temps, tel qu'il est, sans retouches. Nul besoin de création. Le seul soin serait de réunir les bonnes volontés, que la Commission officielle est, semble-t-il, bien placée pour susciter.

On voit le résultat.

Dans cette exposition *publique*, qui ne serait ni une entreprise privée, ni une affaire financière, et qui, par conséquent, serait garantie contre tout truquage « attractif » interlope ou autre — on verrait positivement, sur des documents authentiques, dans un milieu varié, exactement restitué, dans tout son pittoresque local la vie simple et fleurie de nos paysans du pays wallon et du pays



flamand, le peuple belge tout entier sous ses différentes caractéristiques matérielles et morales.

Je ne sais si je m'abuse, mais je crois que pareille tâche, pour un but si patriotique, au sens le plus sain et le plus complet de ce mot, serait vraiment digne d'être entreprise à l'occasion des Fêtes nationales de 1905.

Mais cela paraîtra peut-être trop grand. Une exposition ethnographique belge, et une exposition vivante, ce serait une grosse affaire. Mais quel clou !

Quoi qu'il en soit, un élément d'ordre pratique, facilement réalisable, est le Cortège dont nous avons d'abord parlé. On n'objectera pas que son organisation serait encore trop vaste, embrassant la Belgique tout entière ; ce n'est là qu'une difficulté tout apparente, puisqu'il s'agit de réunir des éléments existants, dont la combinaison seule est à créer.

Au reste, il suffirait de faire appel aux intérêts locaux. Nous voyons très bien pareil cortège se reformant successivement dans chaque chef-lieu de province, dans chaque centre du pays. N'y a-t-il pas, au sujet des fêtes nationales, des Comités provinciaux déjà constitués en vue de faire participer tout le pays à la commémoration que l'on veut fêter ? Il appartiendra sans aucun doute à ces Comités de reprendre en leur région ce qui se sera fait à Bruxelles, pour autant que cela ait sa place chez eux. Or, un cortège des traditions populaires a sa place partout, puisque chaque région du pays s'y trouvera par le fait représentée.

Quant au reste, il est vrai que ce cortège ne pourrait en aucun cas rivaliser de richesse et de splendeur avec les fameux cortèges de la Lumière, du Landjuweel et autres, entrepris naguère en Belgique. Un cortège des Traditions populaires n'aurait pas aux yeux de la bourgeoisie la valeur matérielle de ces entreprises de haut luxe artistique. Mais la foule des curieux ne s'en désintéresserait pas. Avant tout et surtout, le petit peuple y trouverait matière à délectation. Et, dans les fêtes — dites « populaires » parce qu'elles sont publiques — on ne songe pas toujours assez au peuple.

Il n'est cependant personne, je pense, qui trouve inutile de le confirmer dans ce que ses traditions ont de riant et de vraiment sain. Car, si on lui ôte cela, que lui restera-t-il ?

Faites donc quelque chose pour le peuple, Messieurs de la Commission nationale. Et pour être sûrs que vous atteindrez votre but, adressez-vous à lui-même, voyez ce qu'il aime et empruntez-le lui. C'est le fonds qui manque le moins.

O. COLSON.

*LES LIVRES :*

**Vers mon clocher. Le festival de Belœil,** par Edmond DEFFERNEZ. — Un vol. in-8° de 169 p. — L. Surin, éditeur, Charleroi. Prix : 2 francs.

Sous ce double titre, l'auteur, un médecin qui a déjà prouvé d'heureux dons littéraires, M. Edmond DEFFERNEZ, a publié naguère un petit volume qui constitue un attachant carnet de souvenirs. Il y conte la plaisante odyssée d'une société d'harmonie du pays d'Ath, par une pluvieuse journée de concours au parc princier de Belœil. Le sujet est donc plutôt mince, et tiendrait dans les limites d'une chronique, mais M. DEFFERNEZ, qui a le goût des choses anciennes, n'a point pour but de captiver la grande foule des lecteurs. La joie qu'il cherche, il l'a déjà trouvée, c'est de baguenauder, à la bonne franquette, à travers son passé, dans les sites aimables de son Hainaut familier. Chaque page donne l'impression que l'auteur l'écrivit pour son plaisir, sans craindre de s'enfoncer dans les parenthèses ni d'accumuler les hors-d'œuvre qui, à tout autre que lui, peuvent sembler parasites. Il sied de respecter sa désinvolte fantaisie, et de le laisser s'arrêter en chemin pour philosopher à bâtons rompus ou pour rêver de jadis. Descriptif et moraliste souvent débordant, il n'en fait qu'à sa tête, en bohême de la phrase qui se soucie fort peu des strictes règles de la nouvelle. Aussi bien, dans une écriture cursive et facile, son livre nous retient par sa couleur sincère et pittoresque, par une saine odeur de terroir, par une façon d'humour enthousiaste, de bonne humeur lyrique qui fait songer par instants au Daudet des *Lettres de mon Moulin*, par de spirituels et vivants croquis, par telles pages délicatement nostalgiques. Il est d'un observateur amusé, et qui sait finement se souvenir. *Ch. Delchevalerie.*

**Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique,** par Edmond SOMVILLE. — Première série. 1 vol. in-8° (24 × 16) de 144 pp. Collection du Touring-Club de Belgique, 11, rue des Vanniers, Bruxelles. Prix : 1 fr. 25.

Le titre de ce livre en fait connaître le but : guider les personnes qui désirent s'initier à l'étude du pays au point de vue de son passé, de ses richesses architecturales ou archéologiques, ou de ses sites, et spécialement indiquer d'une façon précise les sources d'instruction à l'usage des touristes.

Pour atteindre ce but, l'auteur a établi la liste la plus complète possible, non seulement des livres anciens et modernes, mais aussi des études et articles parus dans les journaux, les revues, les bulletins et annales des sociétés savantes, etc. Il tire ainsi de l'oubli pour le grand public maintes publications dans lesquelles abondent d'utiles renseignements.

Les sources indiquées, au nombre de 2578, sont groupées avec beaucoup de méthode, et le plan fait honneur au sens pratique de l'auteur. Le touriste désirant visiter n'importe quelle partie du pays trouvera, sur chaque chose à y voir, une liste de travaux historiques, descriptifs ou anecdotiques qui le prépareront à goûter de son excursion tout le profit et le plaisir possibles. Mais il va sans dire que l'ouvrage de M. S., utile aux

touristes, ne le sera pas moins aux écrivains, aux journalistes, aux instituteurs et en général à toutes les personnes qui, à l'occasion, doivent réunir des renseignements concernant le passé ou le présent de nos villes et de nos campagnes.

On ne saurait assez louer M. S. d'avoir entrepris et laborieusement mené à bien ce travail de bonne et saine vulgarisation. Son *Répertoire* si opportun et si instructif contribuera à répandre l'habitude des excursions motivées par tout autre chose que la plus absurde fantaisie, et dont, une fois faites, il ne reste que la satisfaction du snobisme accompli.

Ajoutons que l'ouvrage de M. S. est très bien édité et d'une lisibilité parfaite. Il est corrigé avec soin, et, nous le répétons, très complet. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas possible d'y ajouter. L'auteur présente du reste son travail comme une « Première série ». En vue d'une Seconde, nous nous permettons de lui signaler *Wallonia*, qu'il est assez étonnant de ne pas voir citer une seule fois, bien que notre revue soit à la Bibliothèque royale, où M. S. est conservateur-adjoint. Nous ne croyons pas excessif de le prévenir qu'il trouvera ici, sans recherches épuisantes, quelques petites choses utiles à signaler... *O. C.*

**Le Cottage, revue internationale de tout ce qui concerne l'habitation.** Directeur, M. Ch. Didier. — Bruxelles, 33, rue Forestière.

Sur l'initiative de M. Charles Didier, et avec la collaboration de notables Wallons, tels que Jean d'Ardenne, Paul Jaspar, Rassenfosse, Serrurier-Bovy, Albert Julin, Ernest Malvoz, et d'autres, une revue nouvelle vient de se fonder, sous ce joli titre : *Le Cottage*, et son programme se rattache à l'évolution extrêmement pacifiante à laquelle nous assistons sans presque nous en apercevoir, du retour au foyer et du retour aux champs.

A quelle belle et utile réaction se consacre cette publication nouvelle ! Voici qu'elle se destine à défendre la cause de la beauté simple, judicieuse, pratique, si souvent compromise par le mauvais goût industriel et par la mode. Certes, elle s'intéresse à l'assainissement des villes. Mais elle s'attache surtout à l'idée du *home* pour chacun ; et elle veut montrer, par autant d'exemples et par tous les calculs qu'on voudra, comment on peut à petits frais, répondre, pour la généralité des hommes, ouvriers et bourgeois, avec un égal souci d'art et de confort, à ce besoin social.

Aux yeux de tous les esprits sérieux de ce temps, la question sociale est vraiment, suivant le mot du philosophe, une question morale. La reconstitution du foyer, l'ornementation du home, l'exode urbain, le retour à la vie au grand air et en pleine nature, telles sont, aux yeux des promoteurs de la revue nouvelle, les premières bases de la réfection des mœurs.

On doit s'estimer heureux de voir répandre des idées aussi sages en notre pays et spécialement en Wallonie, où la plus odieuse et périlleuse imitation du citadin et du bourgeois tend à faire perdre irrémédiablement

au peuple rural, avec sa pittoresque originalité, l'heureuse dignité de ses mœurs et l'estime de la vie simple.

Conçu matériellement sur le type des grandes revues d'art anglaises et allemandes, *Studio*, *Kunst und Dekoration*, etc., *le Cottage* paraît chaque mois dans le format in-8° (22 × 28), abondamment illustré, et coûte 10 francs par an.

Nous lui souhaitons cordialement bon succès. *O. C.*

**Ouvrages reçus.** — Alexandre GOICHON, *Menues Proses. L'Amour et la mort.* 2 vol. pet. in-8° (Maison des Poètes, 42, rue Mathurin Régnier, Paris). — Renée VIVIEN, *Du vert au violet*, 1 vol. in-12 (Lemerre, éd., Paris. Prix : 3 fr.). — Georges MONTALT, *Pincé!* comédie en un acte, en vers. Broch. in-8° (Impr. Vandeweghe, Gand). — Marius RENARD, *Chansons boraines.* Broch. in-8° (Edition du « Pays borain », Hornu, 1903. Prix : 0.75). — Louis de PAUW et Emile HUBLARD, *Notice sur des Antiquités préhistoriques belgo-romaines et franques découvertes dans la région d'Angre-Roisin, accompagnée d'une carte préhistorique et protohistorique.* In-8° avec 5 pl. (Extr. du t. 32 des « Annales du Cercle archéolog. de Mons ». Dequesne-Masquilier, éd., Mons, 1903). — *Cours théorique et pratique de langue flamande*, par E. VAN DRIESSCHE. Revu, remanié et augmenté par H. COPPÉ, prof. à l'Athénée royal de Bruges. In-8° cart. de 232 pp. (Geuens-Willaert, éd. Bruges, 1903. Prix : fr. 2.50). — Jules DEWERT, *Histoire de la ville d'Ath.* In-8° de 215 pp. avec 24 gravures. (Leherte-Courtin, éd. Renaix).

ERRATA du dernier n°, p. 199 : *Couvin, guide du touriste.* Le prix de cet ouvrage est de fr. 1-50.

*UN WALLON.*

**Le général Brialmont,** décédé le 21 juillet dernier à Bruxelles, était né en 1821 au régiment, à Venloo, d'une famille essentiellement militaire. Ses parents étaient de Seraing-sur-Meuse. Le nom de Brialmont est un nom wallon. Il y a des lieux-dits Brialmont à Tilff et à Chênée. Ce mot a passé comme nom de famille, et l'on connaît des Brialmont dans toute la région. Il se prononce en wallon *Briyèmont*, et *Briyèmont* est le nom traditionnel d'un personnage légendaire, un berger-magicien connu de temps immémorial et dont WALLONIA a parlé à différentes reprises (voir t. II, p. 78, et 137 note ; III, 26 ; V, 177)

Nous croyons inutile de résumer longuement la carrière du Belge illustre qui a assuré victorieusement la défense de la patrie. Un des côtés bien wallons de son caractère était cet esprit d'indépendance qui, dans des circonstances particulières, alla jusqu'à friser l'indiscipline. La ténacité superbe avec laquelle il défendit ses idées envers et contre les plus puissants de ses chefs et des ministres du Roi, finit par avoir raison de l'autorité. Lorsqu'après avoir fait d'Anvers la place la plus forte connue et avoir assuré les progrès de sa défense, après avoir réalisé sur ce point un camp

retranché capable de servir de sûr asile à toute l'armée belge, il démontra que la défense de la Meuse s'imposait à son tour, il rencontra de nouvelles et énergiques résistances qu'il finit cependant par vaincre. Il est vrai qu'il était alors considéré dans le monde entier comme une des rares autorités universelles. On sait qu'il avait été appelé à collaborer aux fortifications de Constantinople, de la Roumanie et de la Grèce.

Le général Dejardin écrit dans *le Ralliement* (n° du 29 juillet) : « Comme chef, Brialmont était d'un abord facile et généralement bienveillant ; il supportait même de ses inférieurs des discussions parfois très violentes. Etait-ce cette opposition qui lui plaisait ? car ce même esprit était en lui. L'opposition c'était sa vie ! Mais elle était toujours justifiée par une grande élévation d'idées et un profond dévouement à son pays. Certes il commit des fautes, personne n'est infaillible. L'avenir dira ce qu'il faut penser de son œuvre en Belgique. Mais il était consciencieux et désintéressé. A une époque où l'on trafique de toutes choses, lui, le grand bâtisseur de Forts en tous pays, qui mania tant de millions, on peut affirmer bien haut qu'il fut absolument intègre. La vie militaire de Brialmont montre toute l'habileté, la souplesse, la puissance d'assimilation et de persuasion, en même temps que l'éclectisme de cette nature réellement extraordinaire.

» Le jour où le gouvernement obtint de la Chambre les crédits nécessaires à la construction de la grande enceinte polygonée et du camp retranché d'Anvers, ce fut réellement un beau triomphe et sans précédent dans le monde militaire pour un si jeune officier (il avait alors 38 ans !)

» Ce succès réel du capitaine Brialmont le porta à approfondir les nombreuses et difficiles questions qui touchent à la fortification et à la défense des Etats. Il apporta dans cette étude un acharnement et une constance qui occupaient pour ainsi dire exclusivement sa pensée. »

M. Charles Tardieu, qui l'a bien connu, dit de Brialmont : « Cet homme de guerre était un esprit très ouvert, une intelligence d'une culture supérieure, et un étonnant liseur. Aussi sa conversation était-elle d'un prodigieux intérêt, d'autant que sa mémoire, toujours prête, avait réponse à tout, et qu'il se plaisait à rehausser de citations littéraires et d'anecdotes butinées tantôt dans les livres, tantôt dans la vie, ses arguments, ses paradoxes, voire ses boutades. Ce fut un des plus étincelants causeurs que nous ayons jamais rencontrés ».

Le général Brialmont était un travailleur infatigable. Il a publié, outre un nombre considérable d'articles de revues ou journaux militaires, vingt-neuf ouvrages importants formant quarante volumes, la plupart avec atlas. Ces travaux constituent une source inépuisable de renseignements pour ceux qui cherchent à se tenir au courant des progrès réalisés dans l'art de fortifier. On y trouve en effet, la description raisonnée de tous les types de travaux d'art, avec un nombre incalculable d'observations originales. Son Histoire du duc de Wellington, suffirait à la réputation d'un homme.

La défense de ses idées nécessita un grand nombre d'écrits sur des

sujets politiques ou techniques. On y compte plus de cinquante brochures, la plupart tout de polémique, d'un style vif, précis, discutant pied à pied, sentant la poudre.

Brialmont est mort simplement, comme il avait vécu, n'ayant jamais eu de prétention que pour ses idées, qu'en toute conscience il croyait justes.

Le général avait rédigé lui même, le 15 juillet, six jours avant sa mort, le billet de faire-part qu'on a retrouvé dans ses papiers, et dont la famille a respecté les dispositions et le laconisme. Il indiquait simplement les noms des parents qui annoncent le deuil, le nom du défunt, sa date de naissance, et, au bas, ces mots : « L'inhumation a eu lieu... »

Celui qui possédait les plus hautes distinctions de tous les ordres de chevalerie d'Europe a voulu être enterré devant ses seuls parents et amis les plus intimes, sans aucun cérémonial, sans honneurs militaires, sans discours.

O. C.

*NOS SOCIÉTÉS.*

**La Société royale de Moncrabeau,** de Namur, fêtera dans quelques jours le 50e anniversaire de sa fondation.

Il y a deux ans, elle a commémoré de même l'anniversaire de la première exécution publique (1851) du *Bia Bouquet*, la célèbre chanson wallonne de Nicolas BOSRET, laquelle fut officiellement adoptée comme chant national par le Conseil communal de Namur, le 31 juillet 1856. Le compte-rendu des fêtes organisées et une biographie de BOSRET ont été publiées alors par M. Jacques GODENNE et la luxueuse publication (1) qu'il a faite à cette occasion est en grande partie occupée par un historique agréablement écrit et superbement illustré de la célèbre Société namuroise.

Cette société, qui constitue une des institutions les plus originales et les plus honorables de la Wallonie, méritait absolument cet honneur. Et ce n'est pas assez faire que d'insister sur l'originalité du Moncrabeau namurois, curiosité naguère encore unique, manifestation bien typique de l'esprit local. Il faut ajouter que les Quarante Molons, comme ils s'appellent encore (*molon*, en namurois, signifie « Toqué » dans le sens de burlesque) constituent une des plus généreuses entreprises de bienfaisance que l'on puisse signaler : depuis sa fondation, Moncrabeau a recueilli pour les pauvres de Namur, par ses fêtes et ses collectes, plus de deux cents mille francs. Ajoutons que Moncrabeau est une société wallonne dans le sens propre du mot : à toutes les fêtes qu'elle organise, la poésie, la chanson wallonne locale a la plus grande place, et cela s'explique : depuis BOSRET, Charles WÉROTTE, MANDOS et autres, tous les écrivains du terroir ont brigué comme un honneur le titre de membre de la Société de Moncrabeau, où leur exemple a suscité plus d'une vocation. Et l'on peut dire que toute ou presque toute la littérature locale de Moncrabeau lui appartient en propre, au même titre que les musiques de BOSRET et de ses successeurs.

(1) *Royale Moncrabeau ou Les 40 Molons namurois*, par Jacques GODENNE. Extrait de « La Province de Namur pittoresque, monumentale, artistique et historique ». — Broch. in-4° de 56 pp. avec dessins et photos. — Namur, Jacques Godenne, édit. 1901. Prix : 2 fr.

Or, qu'est-ce que Moncrabeau, et que vient faire à Namur, ce nom d'une petite commune de France ? Le Moncrabeau languedocien fut, au dernier siècle, le siège d'une société badine, dite « des menteurs et des craqueurs », à laquelle ont survécu presque jusqu'à nos jours ses diplômes très libéralement distribués. Les menteurs et craqueurs n'ont jamais fait défaut nulle part. Ils n'ont jamais été plus facétieux qu'à Namur, où l'on excelle à « monter des bateaux. » Mais mentir pour mentir y est aussi un genre de sport très en honneur. Les concours de mensonges constituent encore une des distractions populaires dans le pays de la Sambre : au cabaret, de joyeux compères se portent des défis, et c'est à qui « craquera » le plus ingénieusement, c'est à qui enfilera dans une narration concise, le plus de bourdes inédites et drôlatiques. Y eut-il à Namur des craqueurs diplômés de Moncrabeau en France ? Il faut le croire. Quoi qu'il en soit, il y a bon nombre d'années, un certain nombre de bourgeois de la Ville se réunissaient chaque semaine dans un cabaret du faubourg de la Plante, pour fraterniser le verre en main en des causettes où naturellement la « blague » du terroir acquit vite tous les droits. Entre raconter des facéties et en inventer, il n'y a qu'un pas, surtout pour des Wallons, et des Wallons namurois.




Le « molon » Jules MANDOS.

En 1826, le « Cercle des *Minteûrs* » était virtuellement fondé. La période troublée de 1830 arrêta ses ébats, mais la naturelle jovialité wallonne ne tarda pas à reprendre ses droits, et quatre ans plus tard, nos gais lurons reconstituaient leur cercle sous le nom de Cabinet des *Mintes*. La chanson facétieuse, la pasquille satirique régnaient aussi, non moins naturellement, dans ce cénacle qui, finalement, par une évolution ordinaire en

pays wallon, se transforma bientôt en une société organisée. L'Académie française de Moncrabeau venait de proférer son dernier mensonge. Nos *Molons* reprirent son nom et son programme. Ils s'imposèrent, avec une gravité comique, des statuts humoristiques, et des armoiries à démonter les héraldistes des Deux-Mondes. Et en avant la musique !...

Mais quelle musique ! ou du moins quel orchestre ! La Société royale de Moncrabeau est certainement l'orchestre le plus fabuleux qui existe. Un coup de sifflet retentit. La toile se lève. Profonde sensation dans l'auditoire. Allignés sur des gradins, quarante personnages apparaissent, immobiles comme des momies, dans un costume bariolé et d'une incroyable fantaisie. qui tient du chinois, du mousquetaire, du persan et du chicart, complété par le blason des Molons. Brusquement les quarante momies se lèvent, font un profond salut à leurs auditeurs, puis le chef d'orchestre donne le signal. Voici *Li bia bouquet*. Autre sensation, cette fois d'ahurissement profond. Il n'y a que les esprits moroses qui puissent ne pas se dérider en face de cet orchestre bigophonique et mirlitophile, de cette symphonie de musettes, de mirlitons, de lyres, de serinettes, d'une foule d'instruments sans nom, tout cela musant, sifflant, beuglant, raclant à qui mieux mieux et produisant, non pas une cacophonie burlesque, comme il semble qu'on s'y doive attendre, mais une harmonie musicalement satisfaisante et parfois d'une douceur très agréable. Et quels instruments produisent cet effet bizarre et surprenant ? C'est ici que les procédés ordinaires de description sont insuffisants. On trouve toutes les combinaisons inimaginables de la peau d'âne et de la ficelle avec les manches à balai et les vieux ustensiles de cuisine. Au pays de Moncrabeau les clarinettes se cueillent dans les potagers, sur les couches d'ognons montés à graine; les hautbois poussent dans les champs de blé; les trombones sont des gouttières détournées de leur usage; on y joue du violon sur des manches de brosse; la grosse caisse est un ci-devant tonneau ; la basse est une pelotte de fil tendue sur une vieille porte; et les timbales sont deux couvercles de pot. Seul, le mirliton atteste l'effort de l'art instrumentiste. Et les noms que portent ces instruments sont eux-mêmes de l'invention la plus saugrenue : *criniki*, *cocolis*, *poriatophone*, *chimrettes*, *mirliton à soupape*, *flûte-cara*, *cougnoû à piston*, *crênè-sôlô*, *chabot-basse*, *buse-traversière*, *violon-seringue*, *tchin d'al rimouye*, etc. Après Moncrabeau, on a créé au pays wallon et ailleurs maintes sociétés de « mirlitophiles », et, rien qu'à Liége, il y en a quatre ou cinq. Mais aucun de ces orchestres n'arrive à la hauteur humoristique de leur prototype. On a prétendu que Moncrabeau a voulu imiter Offenbach. Profonde erreur : les concerts moncrabeautiens étaient inaugurés depuis longtemps, alors que le célèbre violoniste était encore sur les bancs du Conservatoire.




Ce qui est peut-être le plus étrange, c'est que cette symphonie, qui tient en si grande apparence de la ménagerie, de la ferblanterie et de la chau-

dronnerie, fournit un ensemble fort harmonieux. Ce tintamaresque amphigouri fut du reste imaginé sous l'influence de Bosret lui-même, et Bosret était un vrai musicien, estimé de ses pairs. Moncrabeau-orchestre n'a cessé d'être dirigé par des chefs autorisés. Son répertoire, tout à fait original, contient des morceaux de réelle valeur, tels que *Li douvradje do concert*, paroles de Wérotte, musique de Bosret; *Li piquette do djoû au villadje*, tableau d'un pittoresque très curieux; *Les Auvergnats surpris pa l'oradje*, etc. Dans les intermèdes de ses concerts, il produit des artistes réels, choisis parmi ses membres, des instrumentistes, des solistes de très grand talent, et qui ont fait parler d'eux dans les gazettes...

Nous passerons sous silence les traditions particulières de la Société, qui se manifestent par des réunions intimes, au programme farci de fantaisies épiques, dont on trouvera l'agréable et authentique récit dans le travail de M. Godenne.

La Société de Moncrabeau a été fondée le 27 septembre 1843 — M. Godenne prouve, par des documents peu connus, que cette date est bien exacte. Depuis lors, les Quarante Molons n'ont cessé de se recruter parmi les habitants les plus honorables et les plus distingués de la cité. Les chansonniers Charles Wérotte, Julien Colson, Jules Mandos, Metten, Stratmann, le poète Philippe Lagrange sont à citer ici. Mais les notabilités de tout genre sont des plus nombreuses au rôle des Moncrabeautiens.

Les fêtes du cinquantenaire du *Bia Bouquet* se sont déroulées devant un public de plus de quatre mille personnes. Celles du cinquantenaire de la Société passionnent également la population tout entière. C'est assez dire l'estime dans laquelle les Namurois tiennent leur glorieuse Société qui est une des plus honorables curiosités de leur terroir et du pays. S'il fallait une autre preuve de cette estime, nous la trouverions dans la publication luxueuse de M. Godenne, qui, vendue deux francs, constitue une sorte d'hommage personnel de l'excellent éditeur namurois à la Société si vivante et si wallonne des Quarante Molons. O. C.

*FAITS DIVERS:*

DINANT. — Le XVII^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique a coïncidé à Dinant avec l'Exposition artistique que nos lecteurs connaissent.

C'est M. Alfred Bequet, le toujours vaillant président de la Société d'archéologie de Namur, qui a prononcé le discours inaugural, esquissant à grands traits l'histoire de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la dinanderie au pays de Dinant, et affirmant de nouveau la théorie bien connue par laquelle il a rattaché l'industrie d'art dinantaise à celle qui florissait avant l'invasion franque dans la grande villa romaine d'Anthée.

Après lui, M. Pirenne a donné une conférence qui ne figurait point au programme de la séance — et qui restera probablement la communication la plus intéressante du Congrès de 1903. Il a révélé, — car c'est une véritable et très inattendue révélation, — que Dinant fit partie, seule parmi les villes wallonnes, et dès avant 1344, de la Hanse teutonique. Les « vendeurs



de pots de cuivre » qui avaient fait de leur ville un centre métallurgique, le Seraing du moyen âge, entrèrent dans la Hanse on ne sait comment, en sortirent on ne sait quand, mais jouirent des privilèges reconnus aux Allemands. Sentant la nécessité d'une puissante protection à l'étranger, ils s'étaient rappelés que la Principauté de Liége dépendait de l'Empire et ils le firent habilement valoir, tant qu'ils y trouvèrent leur intérêt, remplissant d'ailleurs avec une constante loyauté leurs devoirs à l'égard de la grande association.

— A propos de l'Exposition des Dinanderies, nous signalerons la publication d'une brochure de M. P. Hachez sur *la Dinanderie et les Dinandiers*. C'est une conférence que l'auteur avait faite à Bruxelles, sous les auspices du cercle wallon « Nameur po tot ». Wallonia n'ayant pas reçu cette brochure, regrette de n'en pouvoir parler plus longuement.

— Une communication d'importance capitale faite récemment par M. God. Kurth, à l'Académie royale, vient de jeter une vive lumière sur l'origine de l'art si remarquable auquel Dinant a donné son nom. Nous empruntons au journal *le XXe Siècle*, de Bruxelles (nº du 10 août), le résumé de cette lecture de M. Kurth.

Elle a pour titre : *Renier de Huy, l'auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége, et le prétendu Lambert Patras.* Il y a là une double affirmation qui est prouvée à grands renforts de textes et de documents. Lambert Patras n'a jamais existé. Jean d'Outremeuse, le seul qui nous ait conservé ce nom, l'a purement et simplement inventé. Non seulement ce romancier, qui ne mérite pas le nom de chroniqueur, est coutumier de ce genre de méfaits ; mais, en ce qui concerne l'œuvre d'art en question, il raconte, au sujet de son origine, une histoire tellement saugrenue, que c'est à se demander comment elle a jamais pu obtenir créance devant les historiens, qui l'ont bénévolement acceptée sans penser à la soumettre à un contrôle. Le seul fait qu'à l'époque où Jean d'Outremeuse place la confection des fonts — 1113 — il n'y avait pas encore de noms de famille, suffit à faire juger de la valeur de son récit, dans lequel les extravagances, les contradictions et les impossibilités sont innomblables. D'ailleurs, un chroniqueur très sérieux, Jean de Warnant, antérieur d'un demi-siècle à Jean d'Outremeuse et parfaitement informé, mais dont le témoignage n'a été exhumé qu'il y a quelques années, nous dit formellement que le chef-d'œuvre fut exécuté par un artiste hutois du nom de Renier. Et d'autre part, nous retrouvons cet artiste dans une charte de l'évêque de Liége Albéron Ier pour Notre-Dame de Huy, où il intervient comme témoin et où il est qualifié *Reinerus aurifaber*, Renier, orfèvre. C'est entre les années 1107 et 1118 que ce grand artiste acheva son œuvre admirable, qui lui fut commandée par l'abbé Hillin (+ 1118) et qui fut placée dans l'église Notre-Dame-aux-Fonts de Liége, où elle resta jusqu'à la Révolution française.

Après avoir ainsi établi la paternité de l'œuvre et l'état-civil de l'auteur, M. Kurth est amené à montrer la part qui revient à la ville de Huy dans les

chefs-d'œuvre de la batterie mosane. Cette part est prépondérante. Huy, qui est la plus ancienne commune du monde et qui fut la seconde ville de la principauté de Liége, a précédé Dinant dans chaque manifestation de la vie publique, et ses marchands sillonnaient les chemins d'Europe dès la fin du xe siècle. Nous les rencontrons sur les marchés de Cologne, de Coblence, de Londres, exposant en vente des dinanderies d'*avant la lettre*, comme c'est bien le cas de le dire, et il faut remarquer que les deux plus grands artistes du métal que le pays de la Meuse aient produits, c'est-à-dire notre Renier et Godefroid de Claire, sont deux Hutois. Toutefois, dès la fin du xiie siècle, Dinant prenait incontestablement le premier rang dans cette industrie qui lui doit son nom, et la batterie déclina si rapidement à Huy qu'au xve siècle, lorsque les Hutois firent un effort pour la ressusciter dans leur ville, nul ne se doutait qu'elle y eût jamais fleuri. L'historien hutois Mélart n'en parle pas, et il se persuade même que, dès l'origine, c'est sur la draperie que « cette ville at esté fondée ».

MONS. — L'éditeur du Saint-Siège vient de s'adresser à la Belgique pour la gravure en taille douce d'un portrait du nouveau pape Pie X. C'est M. Charles Bernier, d'Angre, qui a été chargé de ce travail artistique. Ce choix honore le jeune artiste et l'école de gravure de Mons, dont M. Auguste Danse fut l'éminent fondateur.

— Le Borinage entier vient de fêter chaleureusement le plus célèbre des *Framisoux*, Joseph Dufrane, vulgarisateur de cette littérature boraine si pittoresque dans ses expressions, aux images si colorées.

Né à Frameries le 23 décembre 1833, Joseph Dufrane, frère du député libéral de Mons, ne s'adonna que bien tard (vers l'âge de 45 ans) à la traduction en borain de quelques fables de La Fontaine, notamment *El Leuye èyè l' Bèdo*, *El Leuye èyè l' Tchîye*, etc. Ces traductions obtinrent immédiatement un succès considérable. Bientôt Dufrane fit des œuvres originales, récits en prose et chansons, parmi lesquelles : *Et c' n' est ni co Fram'ries*, universellement connu, et qui depuis est devenu vraiment le chant national des *Framisoux*.

Un premier recueil des œuvres de Dufrane, parut en 1880, sous le titre d'*Armonaque borain*. Le succès fut énorme. L'*Armonaque* parut encore en 1881 et 1882. En 1885, M. Dufrane-Friart édita à Frameries un petit hebdomadaire, le *Tambour battant*, organe libéral progressiste. Joseph Dufrane, sollicité par son frère, publia chaque semaine en première page une chronique en patois qu'il signa *Bosquètia* (Ecureuil). Malheureusement, *Tambour battant* disparut en 1887, et les chroniques délicieuses de *Bosquètia* firent de même.

C'est alors que J. Dufrane consacra toute son activité à faire des pièces de théâtre. Il fait d'abord *El cron Saudart*, comédie en deux actes, et *El Parvenu*, comédie en un acte. Le Cercle des Bosquètias interpréta magistralement ces deux pièces à Frameries, le 6 avril 1890. Le succès fut étourdissant. Depuis 1891, il en a composé une dizaine d'autres avec le même talent.

Le style de DUFRANE se caractérise par le tour alerte et vif du récit, les expressions pittoresques, le coloris des images comme les affectionnent les Borains. Le ton en est parfois un peu gaulois et rabelaisien, mais jamais graveleux ni grossier ; c'est au contraire de bonne et saine littérature, où la vie boraine se reflète avec une rare fidélité.

Joseph DUFRANE, dont le nom est archi-connu en Borinage, est un homme affable et sympathique à tous. Il jouit d'une popularité de bon aloi et les *Framisoux* sont fiers à juste titre de leur concitoyen.

— Le *Journal de Mons*, du 29 août, annonce que les Comités de la Société des Sciences, de la Société des Bibliophiles belges et du Cercle archéologique se sont réunis en vue d'organiser en commun, pour 1904, le 18e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. L'assemblée a nommé un Comité chargé spécialement de l'élaboration du programme du congrès et de l'examen du projet qui lui a été soumis d'organiser, à l'occasion du congrès, une exposition des industries d'art dans l'ancien Hainaut. On sait que Mons a déjà été, en 1894, le siège d'un de ces congrès et qu'il obtint un grand et légitime succès.

LIÉGE. — L'art ancien fera l'objet, à l'Exposition de Liége, en 1905, d'un compartiment spécial qui, organisé sous les auspices de l'Institut archéologique liégeois, promet d'être des plus intéressants. Le commissaire spécial du gouvernement pour cette exposition est M. le baron de Sélys-Fanson, et ce nom est à lui seul un gage de succès. Le Comité exécutif se composera de deux sections ; l'une d'art religieux, l'autre d'art civil, et il est dès à présent probable que l'on obtiendra pour l'exposition de l'art ancien le haut patronage de S. A. R. la princesse Elisabeth de Belgique, qui compte parmi ses ancêtres six princes-évêques de Liége.

Le Palais de l'Art ancien consistera principalement en une reproduction de la « troisième Violette » ou « Maison de la cité de Liége », édifice qui disparut en 1691. Autour de ce monument régneront des galeries dont les façades rappelleront les constructions liégeoises de la même époque. L'ensemble sera des plus curieux. On compte, enfin, édifier d'une façon définitive, en cet endroit, l'ancien perron gothique — le Perron liégeois — qui, placé jadis sur la place du Marché, fut détruit par un ouragan en 1693.

Nul doute que l'exposition de l'Art ancien ne soit un précieux élément d'intérêt et de succès pour l'Exposition Internationale de 1905.

— Sous le titre de Fête des Arts et du Travail, sous le patronage de l'Administration communale, la Société « Liége-Attractions » a présenté, devant une foule énorme, l'admirable œuvre populaire du compositeur parisien Gustave CHARPENTIER, « le Couronnement de la Muse du Peuple ». La Muse élue par les ouvrières liégeoises, Mlle Elisabeth Peters, a été l'objet de manifestations touchantes. Le sort lui-même avait voulu, dirait-on, collaborer à la fête. Mlle Peters est armurière et représentait donc une industrie foncièrement liégeoise. Le génial auteur de *Louise*, en associant intimement le peuple à cette manifestation de joie et de ferveur, en unissant avec un sens

merveilleux du décor les chants, la danse, la mimique, a rénové la tradition interrompue des spectacles grandioses de jadis, où chacun prenait sa part à l'allégresse générale et qui permettaient à tous de s'exalter dans une communion fraternelle. Le succès de son œuvre à Liége a été très grand.

Au banquet qui a clôturé la fête de la Mus·, M. CHARPENTIER, dans un discours vibrant et d'une philosophie très haute, a prononcé, notamment, ces paroles :

« ... La seule idée que j'étais dans la cité de Grétry remplit mon âme » de fierté. Grétry ! génial musicien dont les idées dirigent encore aujourd'hui notre vie artistique, il me semble aujourd'hui que c'est toi que nous » célébrons. Grétry ! homme simple, homme de vérité tranquille et profonde, » tu n'as pas comme Wagner, qui s'inspira de tes écrits prophétiques, une » auréole d'éclair sur un couchant de pourpre ; on ne t'a pas fait comme à » Franck la réputation d'un génie surnaturel, détaché des affaires du pauvre » monde... Mais tu vivras dans le cœur des générations autant qu'eux, plus » librement qu'eux, car tu ne leur auras pas été imposé par le snobisme » ou le pharisaïsme ».

— La ville va être enfin dotée d'un Théâtre communal wallon. La Commission, instituée il y a trois ans, sous la présidence de l'échevin des Beaux-Arts, et composée de MM. Lequarré et Chauvin, Tilkin, Delaite, Fauconnier, O. Colson, etc., avait d'abord demandé la construction d'une scène de spectacle. Le Conseil communal a craint d'être trop généreux. Il a voté 25.000 francs et a loué pour trois ans la salle du Casino Grétry, siège de l'ancien Théâtre wallon, à laquelle de nombreuses modifications devraient nécessairement être apportées. Une troupe régulière, subsidiée, sera formée. Le directeur sera nommé par le Conseil communal. Le répertoire sera dressé par une Commission spéciale nommée par le Collège. On compte que le nouveau Théâtre wallon ouvrira ses portes en novembre.

BRUXELLES. — M. Léon LEPAGE, échevin de l'instruction publique de Bruxelles, a récemment adressé aux chefs d'école de la ville un ordre de service où il attire l'attention des instituteurs sur l'utilité de recueillir les mots, les locutions, les aphorismes particuliers au langage bruxellois, au vieux flamand de terroir qui se perd peu à peu sous la poussée du français et sous l'influence de l'immigration considérable d'éléments provinciaux en possession d'autres dialectes. « Nul mieux que les instituteurs et les institutrices, en relations constantes avec les enfants des classes populaires, avec leurs parents, n'est à même de recueillir ces expressions pittoresques, souvent imagées, nées de l'imagination du peuple, frappées parfois au coin de son bon sens simpliste, inspirées par sa vie, ses occupations, ses désirs, la forme de son humour ou de sa joie. » L'honorable échevin ajoute que dans la récolte on peut même comprendre les chansons. Qu'il prenne garde qu'on ne les lui « corrige » !



# La Jeunesse, association traditionnelle

## I

### Acte en faveur de la Jeunesse

Nous avons rappelé, en quelques pages (*Wallonia*, t. X, p. 158), des souvenirs sur l'organisation de la Jeunesse, en Hainaut. Nous y avons signalé l'existence de la Jeunesse comme formant dans nombre de localités aussi bien urbaines que rurales une collectivité bien vivante, une « association traditionnelle ».

Un document que nous avons trouvé depuis la publication de cette notice, nous permet de constater que, dans une commune voisine de Beaumont, à Solre-Saint-Géry, la Jeunesse constituait dans le cours du XVIII^e^ siècle, une institution possédant une personnalité civile ; c'est la constitution d'une rente au profit de la Jeunesse de ce village.

Solre-Saint-Géry était une modeste localité dépendant, sous l'ancien régime, du comté de Beaumont et ressortissant au spirituel du diocèse de Liége.

Un nommé Claude Graux avait le 16 mai 1747 engagé son fils Jean-Baptiste comme milicien à la décharge de la communauté de Solre-Saint-Géry, moyennant cent écus aux couronnes, somme fournie par les échevins et la Jeunesse. C'était pendant l'occupation française ; l'intendant du roi Louis XV imposait aux communes l'obligation de fournir un certain nombre de soldats.

Jean-Baptiste Graux n'ayant pas rempli ses engagements et son père n'ayant pu rembourser les cent écus, ce dernier constitua le 9 avril 1750 devant le mayeur et les échevins de la ville de Chimay, au profit de la communauté et Jeunesse de Solre-Saint-Géry, une rente perpétuelle de huit florins dix patards hypothéquée sur une maison et dépendances.

Nous transcrivons cet acte qui atteste la capacité de posséder





reconnue à la Jeunesse de Solre-Saint-Géry, parce qu'il constitue un des rares documents qu'on retrouve sur cette institution. L'original est au Greffe scabinal de Chimay, aux archives de l'Etat à Mons.

« Le 9 avril 1750, Claude Graux, habitant et de résidence au faubourg de Chimay, comparant par devant les mayeur et eschevins de Chimay, a remontré que, le seize mai 1747, il a donné asseurance aux mayeur et eschevins de Sort-Saint-Géry et la jeunesse dudit lieu de la somme de cent escus aux couronnes, pour engagement de milicien de Jean-Baptiste Graux, son fils, pour le service de lad. communauté ; et comme celui-ci n'avoit remplis ses engagemens et ledit Graux n'aiant argent en mains pour restituer ladite somme, ils se sont accommodé avec le s^r^ Gabriel Laurent, mayeur dudit Sort-Saint-Géry, muni de procure de ses collégues, que ledit Graux connoit d'avoir bien et léalement vendu audit s^r^ Laurent présent acquérant et acceptant au proffit tant de leure communauté que de leure jeunesse, huit florins dix pattars l'an de rente franche et exempte des xx^e^, centiesmes, tailles et impositions mises ou à mettre par qui que ce soit, en extinction entière de ladite somme de cent escus aux couronnes, pour ceux dudit Sort-Saint-Géry en jouir prestement et la recevoir pour la première année comme nouvelle charge et affectation d'hypotecque sur une maison, chambre prise dans la cense des pauvres faisant coing à la cour de ladite cense scise sur le grand sarteau du costé du levant ; item sur une escurie tenant à ladite cense tenant au verger de la mesme cense du levant appartenante présentement à J.-B. Fontenelles, du midy et du couchant audit Fontenelles et sur un quartron ou environ de jardin potager et verger tenant aux terres, aux chemins et audit Fontenelles ; et ainsy continuer d'an en an à toujours sauf le rachat que faire le pourra quand bon semblera en une seule fois à raison du denier seize en argent à l'édict du souverain, l'escus aux trois couronnes pour trois florins cinq pattars et un liard et les autres espèces à proportion, payant lors tous arrérages et advenant de tems en deuz, ayant conduit lesdis biens n'estre chargéz que de douze florins dix pattars de rente vers le susdit Fontenelles ; pour lequel vendange faire valloir et sortir effect selon loy, ledit Graux, en mettant la main au baston, s'est bien et duement devesti et deshérité de ladite rente de huit florins dix pattars entre les mains dudit mayeur présent loy et renoncé in forma en observant les formalités requises à loy, puissant de ce faire comme à luy venant, desquels estant au mesme point et estat investy et adherité ledit s^r^ Laurent au proffit que dit est, ledit Claude Graux s'estant arrière devesty et desherité desdis biens, pour

à faute de payement de rente en estre fait comme coutume veut. Fut présent comme mayeur dudit Chimay le s[r] Jean-François Leclercq et comme éschevins les soussignés, les jour mois et an que dessus ».

ERNEST MATTHIEU.

II

## « Plainte criminelle et délictoire » au sujet de la Jeunesse de Clermont (Walcourt)

Le document suivant, dont l'original est communiqué à WALLONIA par M. J. ERNOTTE, de Donstiennes, est relatif à un usage encore en vigueur dans beaucoup de nos villages d'Entre-Sambre-et-Meuse; autrefois, il était en quelque sorte de droit coutumier. Certes, la « plainte » ci-dessous en conteste la légitimité, mais il faut remarquer qu'elle date de 1722, époque déjà avancée où les mœurs rurales commençaient à subir une certaine évolution. Néanmoins, c'était encore toute la Jeunesse qui s'était occupée d'exercer les représailles du « cornage » ou charivari, à propos duquel la plainte a été dressée.

La commune de Clermont, actuellement du canton de Walcourt, province de Namur, appartenait autrefois au Pays de Liége comme propriété de l'abbaye de Lobbes, prés de Thuin.

« *Messieurs de la Courte de justice de Clermont,*

» Albert Brogniez, officier baillif de ce lieu, estant en cette qualité obligé de poursuivre a castigation, selon les peines encourues, ceux qui dans cette jurisdiction de son office, se presument de delenquer, fait et déduit contre Adrien Defosset, et autres adne (adjournés) et denomez a la superscription de cet escris, pour chacun desquels il l'employe, les points et articles qui sensuivent, sans tout préjudice et autres clauses les plus salutaires.

» 1. Qu'il est publicque que le huist du present mois de mars 1722 jour de dimanche, il y a eu une querelle et bataille audit Clermont sur les nœuf heures de la nuict ;

» 2. Que l'origine de cette querelle resulte de ce que Theodard Hays, bourgeois de la ville de Thuin, ayant épousé depuis peu Catherine Scory, fille de Simon Scory, veuve Coeschesuin, allieur qu'a Clermont, a pretenduement frustré par la Jeunesse dudit Clermont de leur « pretendu droit » qu'elle nomme vulgairement *Vallonage*, consistant a regaler ou faire boire par le nouveau marié estranger la Jeunesse du lieu de la residence de la fille qu'il épouse ;



» 3. Que ledit Hays na point fournis ledit droit pretendu ou regal dit Valtonage ;

» 4. Qu'il na pas mesme esté requis par la Jeunesse de la fournir ;

» 5. Que par rapport et a raison dudit mariage et des nopces celebrées à Thuin et point a Clermont, ou autrement parce que le Valtonage na point esté fournis, la Jeunesse c'est à dire plusieurs des Jeunais (1) dudit Clermont se sont mis en teste de faire affront audit Hays et a la parenté de sa femme et qua cet effect ils se sont reunis ensemble au cabaret chez Adrien Defosset, le 8 de ce mois au soir ;

» 6. Que la ils prirent et confirmerent la resolution deja prise daller corner et insulter de nouveau ledit Hays et la parenté de sa femme chez ledit Simon Scory en ce lieu : ainsi qu'ils les y avaient desja cornez deux fois, scavoir le 22 et le 23 septembre dernier encore environ les nœuf heures du soir ;

» 7. Qu'en effect lesdits Jeunais ramasserent et mennerent avec eux pour ces expeditions des jeunes enffants garçons dudit village, de 9 : 10 : 12 a 13 ans environ pour les ayder a faire ces charivaris et insultes, signament (notamment) audit charivaris du 8 de ce mois ;

» 8. Que la dessus ladite bande des charivaris-faisants estant sortie de chez ledit Adrien Defosset le 8 du courant vers les neuf heures du soir comme dit est elle commenca les dits charivaris et tintamard avec des cornets, clochettes, pailles (2) sur quels ils frappoient et chalumeau (?) et apres avoir fait ainsy quelques tours de rue s'arresterent devant ou prez de la maison ou reside ledit Simon Scory en ce lieu ;

» 9. Que la continuant le charivari et tintamard ils laccompagnerent de cris, urlements et insultes vocales.

» 10. Qu'ils resterent ainsi queque temps préz de ladite maison dudit Simon Scory en laquelle estoient ledit Scory ses 4 garçons Valentin Scory, ledit Hays et les domestiques dudit Simon ;

» 11. Que la dessus les quattre garcons dudit Simon, scavoir Jean, Robert, Jean François, et Jean Baptiste Scory, ledit Hays a leur teste, et deplus accompagnez dudit Valentin Scory frere dudit Simon, de Louis Tirque valet dudit Simon et de Bartholome Confre vacher ou gardeur des vaches dudit Simon firent une sortie sur lesdits charivaris-faisants.

» 12. Que dans cet instant les parties se dirent des insultes et se firent voler des jurements lune apres lautre.

(1) « Jeunais », en wallon liégeois *Djonês*, c'est-à-dire jeunes hommes.

(2) Dans le wallon du pays, *paielle* veut dire poële à frire, — mais ici, il faut comprendre par là différents ustensiles de cuisine en fer, comme poêlons et chaudrons. — J. E.

» 13. Que du costé des charivaris-faisants, estoient (outre les jeunes garçons de bas age) Jean Baptiste Le Clercq estranger nepveux dudit Adrien Defosset et qui loge chez luy; Guillaume Driot estranger, valent de Jacques Servais censier du Bavernia en ce lieu ; Jean Moriasne, Philippe Brichet, Estienne N:; estranger valet a Piere Grawez marechal audit Clermont; Gille Bayet, Joseph Servais fils dudit Jacques, et autres;

» 14. Que ledit Jean Moriasne voyant ladite sortie de ceux repris a l'article onze, et que aux grosses parolles et jurements les coups commencent a succeder, cria a haute voix : « a moy la Jeunesse de Clermont », sur quoy la bataille seschauffa et les coups de cannes, manches à balet, picots, pierres et autres armes, se distribuerent de part et dautre, et les parties combattantes se prirent aux cheveux et se trainerent dans la boue, tout cela accompagnez de jurements execrables ;

» 15. Que sur ces entrefaites la femme dudit Simon Scory estant sortie de sa maison avec ledit Simon son mary, le dit Adrien Defosset estant aussy sortis de chez luy de meme que Bernard Moriamé de sa maison (ce dernier ayant un gros picot ou manche a balet ens mains) accoururent parmy les combattants et ledit Bernard frappa et fut frappé ;

» 16. Que ledit Simon Scory avec lassistance du reverend pasteur et du reverend vicaire de ce lieu et du receveur Thomas qui estoient accourus et mettoient le hola, et s'efforcoient de calmer les combattants, fit rentrer chez luy ses enffants son gendre son frère et ses domestiques denommez a lart. 11.

» 17. Que la femme dudit Simon estant neanmoins restee sur la rue et y jouant de son cacquet, ledit Adrien Defosset sélanca vers elle et la regala de quelques coups ;

» 18. Que de ces coups la femme dudit Simon a recu ou eu une grosse contusion a la teste, dont elle a esté dangereusement blessee a sang coulant ;

» 19. Que dans le cours de cette bataille qui a dure environ une demy heure, les bataillants ont reçu des coups considerables de meurtrissure lun de lautre ;

» 20. Que ledit Jean Moriamé et ledit Bernard Moriamé freres ont reçu en cette bataille chacune blessure a la teste dont le sang a coulé ;

» 21. Que ledit Bernard Moriamé est venus en la ville de Thuin chez ledit officier baillif et porter plainte, disant que cestoit Jean-François Scory qui lavoit blessé a la teste a sang coulant, montrant

lappareil quil avoit sur son coup a la teste, disant deplus que Jan Moriamé son frere estoit aussy blesse a la teste à sang coulant.

» 22. Que ledit Simon Scory est aussy venus porter plainte audit officier baillif luy disant que c'estoit ledit Adrien Defosset qui avoit blessé sa femme de luy ledit Scory a la teste a sang coulant;

» 23. Que pendant cette bataille on n'entendoit que coups, blasphemes, et reniements, sacre, mort, teste (1);

» 24. Qu'apres que la lowable et charitable conduite desdits reverends pasteur et vicaire et dudit receveur Thomas, eut enfin separez et renvoye les combattants, et que la bataille fut appaisee, lesdits charivaris-faisants, ou plusieurs d'eux nommez a l'art : 13, s'en retournerent chez ledit Adrien Defosset, où on leurs tira encor a boire de la biere;

» 25. Quentre les enffans ou jeunes garcons de bas age, qui assistoient au charivaris estoient deux garcons fils dudit Defosset agez d'environ 9 : 10 a 12 ans, et quils sont sous la tutelle de leur pére;

» 26. Que la bande des charivaris-faisants estoient immediatement avant de commencer les charivaris chez le dit Adrien Defosset y beuvant de la biere;

» 27. Que plusieurs de ladite bande y estant retourné apres la bataille y beuvent de la biere jusques bien avant dans la nuict;

» 28. Que les actions cy devant deduites sont non seulement scandaleuses et prohibées, mais encor merittent a charge des coupables des peines ou amendes qui tombent sous la poursuitte dudit officier baillif.

» Concluant partant par ledit officier baillif en execution du devoir de sa charge, a ce que les delincquants et coupables cy devant nommez, chacun selon et a proportion de son mesus, devera estre condamne a toutte telle amende ou peino que la justice trouvera en vigueur convenir, apres que les faits seront avouez, ou prouvez en cas de negation, ou autrement lavoir droit omni meliovi modo.

» (s) BROGNIEZ. »

(1) Il faut sans doute lire... *dieu* après chacun de ces trois derniers mots.



III.

## Sur les Capitaines de ducace, au Borinage.

Dans le Borinage, les chefs de la Jeunesse se nommaient Capitaines.

Dans son numéro du 7 juin dernier, *le Pays borain* publie le curieux document suivant, relatif à la mise aux enchères de la place de Capitaine de la ducace de Frameries. Le document est daté du 28 juin 1785, et signé J.-J. CHABOTTEAUX (original aux archives de l'Etat à Mons, greffe scabinal de Frameries).

« Par ordonnance de M. le Chevalier de Grouff, seigneur de Frameries, etc.

» On fait savoir qu'Antoine Watier, mayeur de Frameries, expose au plus offrant la place de capitaine pour la jeunesse mener la carmesse de cette présente année 1785, le huit de septembre prochain, comme de coutume, à charge de par le marchand adjudicataire payer le prix de sa demeurée sitôt le recours tenu ès mains du dit mayeur, comme aussi de payer en outre, aussi tout pettement, les fraix du présent recours, se montant le tout à la somme de sept livres dix-neuf sols, tant pour mise par écrit de criée et timbre y servant, billet d'affiche, son de cloche et hommes des fiefs présent au dit recours, en ce compris deux livres seize sols à Gaspard-Joseph Bruyère, sergeant du dit lieu, pour ses vacations; au surplus, le dit adjudicataire sera tenu de faire jouer les violons sur la place, le dit jour, pour danser la jeunesse du dit lieu, sans rien payer comme d'ordinaire; aussi à payer les joueurs de violons par le dit adjudicataire, sans rien diminuer au prix de sa demeurée; pour les deniers de son adjudication être employé en choses pieuses, selon que la jeunesse se trouvera convenir et lorsqu'elle souhaitera, avec le pouvoir au dit adjudicataire de se joindre avec d'autres jeunes hommes du dit lieu, s'il le trouve convenir.

» Parmi ce, un chacun pourra hausser tant qu'il voudra moyennant une livre à chaque fois, non de moins mais bien de plus et si quelque impuissant haussoit, point n'auroit la place de capitaine de jeunesse pour mener la carmesse, mais bien le précédent marchand puissant et payant, à qui elle sera remise sur le champ, sans autres formalités, payant par l'impuissant la folle hausse de son coup avec tous coust et fraix.

» Dont le recours se tient ferme et stable au dit Frameries,

proche le pillory, sur la place du dit lieu, après son de cloche, ce jourd'hui après les vêpres, seize de may 1785.

» Laquelle place de capitaine de jeunesse fut bandie à vingt livres et demeurée après plusieurs hausses à Nicolas-Joseph Decamps, jeune homme du dit lieu, au prix de quarante et une livre, aux conditions de la présente criée.

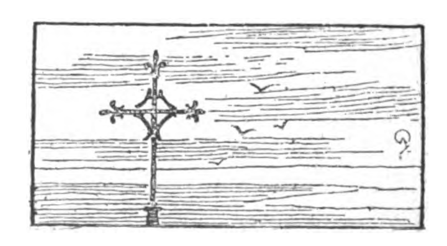
» Lequel prix il a payé ès mains du dit Watier, receveur soussigné, en présence des dits hommes des fiefs, aussi soussignés, présent au dit recours, le dit jour, 16 de may 1785.

» Le soussigné, curé de Frameries, connaît d'avoir reçu du mayeur Wathier, la dite somme de quarante et une livre, pour être emploiée au paiement du facteur d'orgue, Léon, suivant l'intention de la jeunesse. »

Comme on le voit, on mettait jadis aux enchères la place de capitaine. Un autre procédé, plus pittoresque, s'appelait le *tirage al biète*, ou *abatage del biète*. M. Oscar Ghilain a bien voulu nous dire comment ce jeu se pratiquait à Jemappes.

A la kermesse de Saint-Pierre (2e dimanche de juillet), les jeunes gens de la commune se réunissaient sur la place de Jéricho, où l'on avait planté une perche d'une douzaine de mètres de hauteur, surmontée d'un informe morceau de bois que l'on nommait *l'biète*. Les jeunes gens lançaient après celui-ci de gros morceaux de bâton nommés ici *boutiaus*, et le premier qui *abatait l'biète* était déclaré « chef des capitaines » de la ducace. Il choisissait alors lui-même ses compagnons.

Cet usage, qui a disparu, est évidemment un reste du jeu de l'animal décapité, dont Wallonia a parlé à différentes reprises.





# Calendrier folklorique

## La nuit de la Toussaint, à Jupille

Sous ce même titre, nous avons publié dans WALLONIA, t. II, (1894), pp. 193 et ss., la relation d'un usage très ancien qui se pratiquait autrefois à Jupille, où, la nuit de la Toussaint, on allait de tous les environs en foule *hoûter braire l'home.*

Nous avons retrouvé dans des archives particulières, à Jupille, un document original relatif à cette coutume. C'est la pièce authentique d'une ordonnance datant de la domination française, et portant une interdiction, qui a sans doute amené la suppression de la pieuse tournée traditionnelle. Le document, dont voici la copie, est signé par le maire de Jupille, J.-F. Massin.

COMMUNE DE JUPILLE

« LE MAIRE, informé que certains individus, sous prétextes » d'œuvres pieuses, se permettent de courir de la nuit, ordinaire- » ment le jour de la Toussaint, parmis la commune en jettant des » cris aigûs, éveillant les uns, et intimidant les autres, ce qui est » deffendù par les loix de police.

» Considérant qu'il n'est permis à personne de troubler le repos » publique.

» Deffend à qui que ce soit de courīr ainsi pendant la nuit, par- » mis la commune en jettant des hauts cris, a peine d'être saisis en » flagrant et d'être traité comme réfractaire aux loix.

» Charge le maire adjoint et le garde champêtre chacun en ce » qui le concerne, de l'exécution de la présente.

» Fait à la Mairie le 10 Brumaire, an 14, le deuxième de l'em- » pire français. »

Jean LEJEUNE.

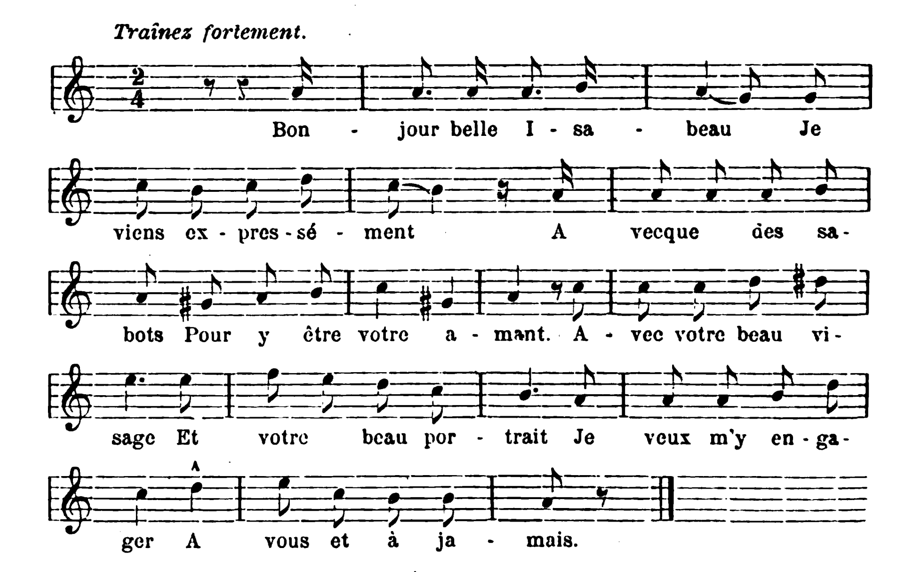




# Chansons dialoguées

## I

## Bonjour, belle Isabeau.




I.

Bonjour, belle Isabeau
Je viens expressément
Avec des sabots
Pour y êtr' votre amant.
Avec votre beau visage
Et votre beau portrait
Je veux m'y engager
A vous et à jamais.

II.

*Si dj' saveûs qu' c'esteût vrêye*
*Çou qu' vos m' racontez la?*
*Dj' enne a kâsî l'îdèye*
*Mins dji n' sès comme dji l'a.*
*I vinve dja l'aut' jour onk*
*Qui d'hève dja comme çoula,*
*Mins va, li drole di tchin,*
*I m'a bin planté la !*

III.

Belle, de ma prudence
Il n'en faut point douter.
Pour toute assurance
De mes amitiés.
Si je veux vous aimer
C'est avec juste raison
Que j' veux vous courtiser
D'une bonne façon.

IV.

*Riv'nez d'main â matin*
*Djè l'dimandrè a m' père*
*Ca a m' mère dji n'a qu' fé,*
*Et dji sés qu'èle voul bin :*
*Dj' l'aveûs d'mandè po l'aute*
*Elle m'aveut-st-acwèrdè*
*Mains dj' pinse qui l'sôle-miróle*
*Mi l'a v'ni-st-èvoler.*

V.

Vous m' paraissez la belle
Bien avoir du regret
Pour ce grand infidèle,
En aurez-vous pour *mwè ?*
Car c'est un badinage,
Que j'ai pris en passant !
Or, adieu, ma maîtresse
Ah ! cherchez d'autr' amants.

VI.

*Vos n'estez qui deux gueux,*
*Et deux vilains marots !*
*Oh ! ji vwèreux qui l' leûp*
*Vos âreût los deûs !*
*Ca j' pinse qui l' grand diale*
*V's a disconsyî los deûs*
*Po m'fè divni houprale :*
*N'est-ce nin bin malhureûs.*

TRADUCTION DU TEXTE WALLON.

2. — Si je savais que c'est vrai — Ce que vous me racontez là ? — J'en ai presque l'idée. — Mais je ne sais comment je l'ai (comment elle me vient) — Il en vint déjà l'autre jour un [homme] — Qui disait déjà comme cela. — Mais va, le drôle de chien ! — Il m'a bien plantée là.

4. — Revenez demain matin — Je le demanderai à mon père — Car à ma mère je n'ai que faire (c'est inutile) — Et je sais qu'elle veut bien : — Je l'avais demandé pour l'autre (le premier) — Elle avait accordé — Mais je pense que le diable (1) — Me l'a venu envoler.

6. — Vous n'êtes que deux gueux — Et deux vilains marauds ! — Oh ! je voudrais que le loup — Vous aurait tous les deux ! — Car je pense que le grand diable — Vous a déconseillés tous deux — Pour me faire devenir sorcière (2) : — N'est-ce pas bien malheureux !

Chanté par Nicolas Hens, 68 ans, de Neuville-Vielsalm,
à la « Société des Fanfares de Vielsalm ».

Frédéric JACQUES.

(1) Sur *sôte-mirôde*, voy. WALLONIA, t. IX, p. 168.
(2) Pour me faire perdre la tête.

II.

## Le vieux et la jeune.

LE VIEUX.

Bonjour mes amours
Je viens pour te faire la cour
Belle, reçois- *mwè :*
Je serai plus heureux qu'un *rwè.*
Si tu connaissais
L'amour que j'ai pour *twè !*
Profitons de ce beau moment
Dedans ce doux printemps.

LA JEUNE FILLE.

Monsieur, vous me surprenez,
En vous entendant parler.
Et puis vous voudriez,
Et puis vous sauriez,
Que les filles *d'aux* champs
N'ont pas besoin d'amants.
Retirez-vous dans vot' maison,
Allez, vieux marmiton !

LE VIEUX.

Quoique je suis vieux
Je suis amoureux...
J'ai des yeux rieu(r)s
Comme un jeune homme de 15 ans.
Je suis vigoureux
Et rempli de feu.
Je peux faire l'amour
La nuit comme le jour.
Je n'ai que cent et un ans
Je peux faire le galant.

LA JEUNE FILLE.

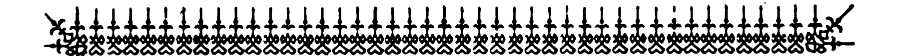
Allez, pauvre goutteux,
Vous parlez d'être amoureux !
Prenez un chapelet
Vous feriez mieux, sur ma *fwè.*
Pleurez vos péchés,
Torchez votre nez.
Allez vieux cocard,
Ne soyez plus à l'écart.
Retirez vous dans vot' maison,
Allez, vieux marmiton !

LE VIEUX.

Quoi ? aimable Aily,
Auras-tu l'honneur
De me refuser ton cœur ?
Si tu ne veux pas,
Je courrai autre pa(r)t,
Finir en langueur.
Faut-il donc en ce moment
Ensevelir mes ans ?
Adieu donc, la plus belle fleur !
Adieu, adieu, mon cœur !

Recueillie en 1892, à Stavelot, de la bouche d'un vieillard qui la disait très ancienne.

Louis DETRIXHE.



# Documents et Notices

**La surprise de Binche**. — L'incendie de la ville de Binche, en 1554, par les troupes de Henri II, roi de France, avait amené la ruine de cette charmante cité, jusque-là si prospère. Les finances communales furent gravement atteintes et, pendant le XVII$^e$ et le XVIII$^e$ siècle, les guerres dont le Hainaut fut souvent le théâtre, les prestations militaires de tout genre, empêchèrent la ville de se relever de ses désastres.

Le mauvais état des finances locales ne permettait guère au prévôt et aux jurés d'entretenir les portes et les murailles des fortifications ; celles-ci tombaient dans un grand état de délabrement et lorsqu'un ennemi apparaissait et menaçait la sécurité des habitants, il fallait en grande hâte remédier à une situation lamentable et improviser des réparations aux murs et aux portes.

La légende suivante servait à caractériser la position de la malheureuse cité ; elle nous a été racontée il y a une trentaine d'années par un Binchois, le P. Devergnies, longtemps professeur de cinquième au collége Saint-Stanislas, à Mons.

Avant l'établissement du chemin de fer, Binche se trouvait resserrée dans les limites étroites de son ancienne enceinte fortifiée ; tout autour s'étendaient des villages agricoles, et les ménagers de ces localités avaient l'habitude d'amener leurs denrées au marché sur des charrettes traînées par un âne. De là le nom de pays de baudets donné à la région binchoise.

Un jour, c'était au XVII$^e$ ou au XVIII$^e$ siècle, la garde qui veillait au haut du vieux beffroi signale l'approche d'un corps de troupe française.

Le magistrat embarrassé et manquant d'argent prend d'urgence les mesures nécessaires pour la défense de la place. L'artillerie faisait défaut ; pour y suppléer, on réunit les pots de beurre, on les dispose sur les murs des remparts et on prend soin de mettre à l'ouverture des carottes bien rouges pour figurer la flamme du canon. Les portes manquaient de verroux : on les remplace par les carottes.

Les soldats français arrivent, ils essaient vainement d'enfoncer les portes. Un baudet s'échappe et court vers la porte, il mange la carotte, la porte s'ouvre et l'ennemi entre en vainqueur dans la ville.

*Ernest Matthieu.*

**Le prince de Conti et les chanoinesses de Maubeuge.** — Le prince de Conti se rendant au camp devant Mons [1], en juin 1746, séjourna à Maubeuge. Dès que son arrivée fut connue en cette ville, les dames chanoinesses de l'antique et illustre chapitre de Sainte-Aldegonde lui mandèrent qu'elles iraient le saluer en grande cérémonie. Monseigneur eut la bonté grande de leur répondre qu'il les préviendrait. Il se rendit donc au chapitre, mais oublieux des usages du protocole, il négligea de donner le « baiser de paix et d'amitié » au fur et à mesure que chacune des dames lui faisait la révérence, comme il le devait en sa qualité de prince du sang. Aussi grande rumeur s'ensuivit. Humiliées dans leur vanité et vexées qu'un tel privilége fut méconnu dans une circonstance aussi solennelle, les chanoinesses résolurent de revendiquer leur droit. En assemblée plénière elles examinèrent les moyens d'obtenir la réparation d'une semblable atteinte à leur dignité. Le cas était embarrassant. Fallait-il rendre au prince sa visite? Certes, oui; mais quelle attitude tenir en sa présence? Convenait il de lui demander compte de ce manquement grave à l'étiquette, ou bien était il préférable d'user de diplomatie et de lui rappeler discrètement ses devoirs? Ce dernier avis prévalut, et à Madame l'abbesse, la princesse Marie-Thérèse-Charlotte de Croy, échut cette tâche délicate.

Ce fut un beau spectacle de voir les dames du chapitre, en habits d'église, drapées dans le long manteau noir doublé d'hermine, se diriger, en majestueux cortège, vers la demeure de M. de Conti. La réception fut courtoise, de part et d'autre on échangea des congratulations. L'audience finie, les dames se levèrent, mais le prince, impassible, ne témoigna aucun empressement à user des prérogatives de son rang. Il y eut un moment d'anxieuse attente : l'honneur de l'illustre chapitre et de ses dames à seize quartiers de noblesse était en jeu. Toutes, les yeux fixés sur Monseigneur, l'interrogeaient du regard. Embrasserait-il, n'embrasserait-il pas? Alors, l'abbesse, consciente de son grand rôle, s'approcha du prince et lui dit respectueusement à l'oreille : Votre Altesse n'a-t-elle pas un petit mot à me dire ?

M. de Conti — les grands seigneurs comprennent à demi mot — saisit le sens de ces paroles énigmatiques pour tout autre, et, de la meilleure grâce du monde, il déposa sur le front de Madame l'abbesse le baiser de paix et d'amitié. Les chanoinesses défilèrent ensuite, comme à l'offrande, recevant, elles aussi, le baiser du prince, et s'en retournèrent contentes.

(1) L'armée française parut devant Mons le 5 juin 1746, jour de la ducace; le 9, la ville fut investie, et la capitulation fut signée le 11 juillet.

Rentrées au chapitre, elles prirent soin de faire tenir un procès-verbal de ce qui venait de se passer, et, par ce moyen, furent réhabilitées dans leur droit (1).

Pareille aventure n'était point réservée aux chanoinesses de Mons, lors de l'entrée de Louis XV, le 30 mai 1747. Le roi, après avoir entendu la messe en l'église de Sainte-Waudru, ne manqua point d'embrasser les chanoinesses en qualité d'abbé du chapitre.

*Emile Hublard.*

**Comment le chapitre de Ste-Waudru, à Mons, s'affranchit de la taxe de guerre sur les cloches en 1746.** — Le 4 avril 1748, le prince de Croy, brigadier et maître de camp du régiment de cavalerie de Royal Roussillon, et Franquet, brigadier des ingénieurs de l'armée, venant de Condé et se dirigeant vers Bruxelles, s'arrêtèrent à Mons où ils furent reçus par Madame de Solre, chanoinesse de Sainte-Waudru, qui les retint à souper.

« La chère, dit FRANQUET, n'était pas somptueuse mais délicate, trois chanoinesses de ses parentes, jeunes et de figures aimables y étaient invitées. Le repas fut assez amusant, néanmoins de peu de durée, et avant onze heures nous étions rentrés à notre auberge.

Au cours de ce souper on s'entretint, entre autres choses, des événements de la campagne et particulièrement du siége de Mons, ce qui amena Madame de Solre à conter de quelle manière le chapitre s'exempta du paiement de la contribution sur les cloches. » Voici le récit tel que l'a noté FRANQUET dans son journal. (2)

« Après la prise de Mons, en 1746, un officier de l'état-major de l'artillerie assiégeante convint avec le magistrat du rachat des cloches et, dans l'imposition générale, le chapitre de Sainte-Waudru fut taxé. Lorsque l'officier chargé de percevoir la cote-part des églises se présenta chez les dames chanoinesses elles le reçurent au mieux en disant que rien n'était plus juste que sa demande, mais que le roi Louis XV, par la conquête de la place, étant devenu leur abbé, elles ne pouvaient y avoir égard sans un ordre de sa part. En conséquence, elles priaient l'officier de faire diligence auprès de Sa Majesté et que pour lors, elles le satisferaient. L'officier se garda bien de suivre le conseil. De cette façon, elles éludérent le paiement, et l'artillerie fut privée de ses droits. »

*Emile Hublard.*

(1) Cette historiette est extraite du journal manuscrit de FRANQUET : *Itinéraire de la campagne de 1746 et des événements y arrivés.* Livre 6e. ff. 127 et suivants. (Ms. conservé à la Bibl. roy. à Bruxelles, nos 3516-25.)

(2) Ms. cité, Livre huitième, f. 355.



# Chronique Wallonne

*BULLETINS ET ANNALES :*

**Société Nationale des Antiquaires de France.** — BULLETIN, 2e trimestre 1903.

M. VITRY attire l'attention sur une statue de la Vierge, en l'église d'Apchon dans le Cantal. Cette statue en bronze, grandement proportionnée, semble dater de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Son style et sa facture indiquent une origine étrangère. L'auteur l'attribue à quelque dinandier.

M. Joseph DESTRÉE signale que les célèbres fonts de St-Barthélemy à Liége, attribués jusqu'à présent à un prétendu Lambert Patras, et datés de 1112, sont l'œuvre postérieure de Renier, orfèvre de Huy. Suivant le chroniqueur Jean de Warnant, édité par M. Eugène BACHA, ils ont été commandés à Renier par l'évêque Albéron, et exécutés entre les années 1138 et 1142. [Cette découverte intéressante de l'aimable érudit, M. Joseph DESTRÉE, a été communiquée récemment à l'Académie de Belgique par M. KURTH. Voy. ci-dessus, p. 233.]

**Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége.** — LEODIUM, *chronique mensuelle de la Société.*

MAI. = Guill. SIMENON, *les Tributaires de Saint-Trond :* il s'agit des serfs, dont le nombre peut avoir dépassé un millier, qui avaient été donnés au sanctuaire par leur maître, ou bien d'hommes libres qui s'étaient mis de leur propre mouvement sous la dépendance de l'abbaye. L'auteur donne des détails sur leurs redevances et leur situation : elle était, dit l'auteur, avantageuse à plus d'un titre. — Jean PAQUAY, *L'Archidiaconat liégeois d'Urbain IV :* publie un nouveau document, irréfutable, sur la réalité de ce fait dont il a déjà été question dans *Leodium* (voir ci-dessus, p. 26). — Em. SCHOOLMEESTERS, une *Lettre de Chappeaville concernant Huy :* elle est adressée au doyen de la collégiale pour l'avertir que des hérétiques, chassés d'Aix-la-Chapelle, se sont réfugiés dans le pays de Liége auprès de leurs partisans.

JUIN. = Joseph DEMARTEAU, *Le mobilier de la maison de saint Lambert.* Son fauteuil ou chaire, son lit, son peigne et son épée. Curieux détails sur ces objets et, à propos d'eux, sur la vie du saint. — Joseph DARIS, *Organisation politique de Maestricht sous l'ancien régime.* Cette ville a été gouvernée pendant des siècles par deux souverainetés indivises, celle du prince-évêque de Liége et celle du duc de Brabant ; le premier tenait certains pouvoirs administratifs de la législation de Constantin-le-Grand au

IVe siècle, et certains pouvoirs politiques des rois d'Allemagne. D'où, situation compliquée, dont l'auteur dégage les effets à travers les âges. (A suivre ; terminé en juillet.)

JUILLET. = Emile SCHOOLMEESTERS, *Deux lettres inédites de Georges-Louis de Bergues* au pape Clément XII, relatives aux jansénistes de Maestricht, qui méconnaissaient la juridiction spirituelle du prince de Liége. — Guillaume SIMENON, *Le « jus devastationis ignis » et le « vuergoet » a Saint-Trond.* Ce droit n'était pas le droit d'arsin, et il ne rappelle en rien l'obole banale, dite en flamand « vuergheld ». Il s'agit d'une sorte de bail emphytéotique dont la durée était limitée par la destruction de la maison par le feu. — G. M., *Le jansénisme à Liége en 1669.* Epigrammes dirigées contre eux.

*JOURNAUX ET REVUES :*

**Flandre libérale** (5 juin). — *A propos d'une histoire de Belgique,* par M. WILMOTTE. L'auteur rend compte élogieusement du 2° vol. de l'œuvre de M. PIRENNE, d'où nos rares nationalistes ont tiré, comme on sait, (1). l'idée d'une « Ame belge »

« Il y a dans ce volume, autre chose que dans les histoires ordinaires de la Belgique, autre chose qu'une vue claire et qu'un exposé synthétique des faits, raccordés à ceux de l'histoire générale : il y a une pensée maîtresse qui a conduit la main de M. Pirenne ; on peut ne pas accepter cette pensée, on ne peut contester qu'elle soit grande et digne de considération.

» Si j'avais une objection à présenter, ce serait précisément le revers d'un éloge bien mérité, qui m'en fournirait l'exacte formule. En mettant tout en œuvre pour nous montrer dans l'histoire de ces siècles lointains les progrès successifs d'une nationalité en marche, l'auteur a été opportuniste avec bonheur ; il a abondé dans le sens de nos patriotiques désirs ; il y a trop abondé peut-être ; il a trop vu, à mon sens, la Belgique de demain, ou d'après-demain, dans les Pays-Bas de la veille et surtout dans les Etats sans attaches bien fermes, sans cohésion durable de l'avant-veille. Les faits, qu'il juge avec une très générale sûreté, ne sont pas si convaincants à cet égard ; le particularisme, qu'il analyse et qu'il admet, n'a pas été si complètement refoulé à la longue. Au risque de paraitre paradoxal, je dirai qu'il subsiste encore et qu'il triomphe, malgré notre flatteuse étiquette monarchique, et que Gand contre Liége, si pas Bruges contre Gand, et Bruxelles contre ce qui est devenu la province, et Verviers contre Herve, et peut-être Courtrai contre Tournai, il y a chez nous une jolie collection de patriotismes en miniature, qui sont l'éclatante démonstration de certaines insuffisances du patriotisme, ce mot signifiant, bien entendu, la haute conscience d'une patrie une, ayant ses traditions communes et sa destination propre. »

M. W. déduit ensuite plusieurs constatations d'ordre général, de la

(1) Voy. *Wallonia,* t. X (1902) p. 77.

suite des faits exposés par M. Pirenne. La dernière est, dit-il, « délicate à formuler, parce qu'elle repose sur des données moins concrètes. Je veux parler des haines de race qui, dès le haut moyen-âge, accusent des antinomies foncières entre le Germain et le Latin, ou plus exactement, entre le Germain resté tel et celui qui s'est amalgamé avec une race déjà composite, où les éléments celtiques et romains entraient pour une large part. Il y a déjà des fransquillons et des flamingants aux XII^e-XIII^e siècle, bien qu'ils ne ressemblent pas de trop près aux nôtres. Sous Philippe-Auguste se fait un premier rapprochement entre la Flandre et l'Angleterre. L'exaspération de celle-là contre Louis de Nevers n'a pas de cause plus apparente que les sympathies françaises de ce prince ; la bataille de Courtrai ne fait que surexciter les esprits et donner à leurs préoccupations déjà vieilles la forme, à la fois matérielle et symbolique, qui va les éterniser. Déjà le pangermanisme parle par la bouche de l'empereur d'Allemagne, exhortant les trois villes de Flandre à une révolte définitive contre le suzerain étranger, et à défaut du pangermanisme, ce sera l'alliance anglaise qui se chargera de rompre les derniers liens de vasselage, sous van Artevelde.

« Au XV^e siècle, les mêmes tendances se manifestent de nouveau, et il y a quelque ironie à noter que ce sont des princes français qui semblent les seconder, ou du moins qui les ménagent. Jean Sans Peur « décida que le Conseil de Lille traiterait en flamand les affaires qui lui seraient soumises dans cette langue, et, comme garantie, il consentit à son transfert à Audenarde, ville de langue thioise ». Cela se passe en 1405 ; mais, quatre ans plus tard, ce prince impose l'emploi du français dans les instructions confiées à sa Chambre de Lille, à la fois tribunal et cour des comptes, et quand la bataille de Gavre a mis le sceau au triomphe de la centralisation monarchique sur l'autorité communale, le 23 juillet 1453, l'historien note que c'est « en langage françois » que les vaincus viennent, en chemise et la hart au col, implorer leur grâce de Philippe-le-Bon. Dès ce moment-là (et à une date antérieure déjà), l'emploi du français, imposé comme une loi martiale, tendra à s'identifier, dans l'âme populaire des Flandres, avec une notion précise d'abaissement. Sans doute, la politique savante des ducs de Bourgogne fut, à cet égard, bien différente de ce qu'on imagine, et M. Pirenne réfute le reproche de francisation qu'on leur a adressé. Mais si la surface des événements et des hommes lui donne raison, je doute qu'il en aille de même de ce tréfonds de la race, dont les points de vue économiques ont parfois le tort de faire un trop facile marché. Au surplus, les antinomies dont il s'agit ne devaient point subir de retranchement du chef d'un opportunisme, qui reposait sur le seul désir d'implanter solidement une nouvelle dynastie dans un pays, longtemps englobé dans la sphère d'influence française ! »

**Mercure de France** (septembre). — Commence la publication d'un roman hesbignon de notre compatriote M. Hubert Krains : *Le Pain noir*. Nous en reparlerons quand il aura paru.

**Le Beffroi**, de Lille (août). — A propos de l'exposition de Florent Menet à l'*Union artistique de Lille*, M. Robert Douvry présente ce « jeune artiste septentrional », né à Mons en 1872, dont les œuvres ont été si remarquées.

« Il s'affirme dès l'abord comme un peintre de la chair, et c'est vers la beauté de la vie charnelle que s'est tourné son effort. Chairs luxuriantes et débordantes de maritornes flamandes, chairs de vieilles élimées et labourées par la longue misère de vivre et grésillant en replis compliqués sur les reliefs des os ; chairs veloutées et fermes de jeunes filles ; chairs fraîches écloses de nouveaux-nés ; c'est ici le poème de la beauté multiple et très diverse de la chair.

» ... Menet n'est pas le peintre des intérieurs de luxe où chatoie la magnificence compliquée des couleurs, où le plus délicieux visage de femme semble une fleur parmi tant d'autres. Il n'est pas le peintre de la couleur mais des splendeurs charnelles. Et logiquement, il préfère aux chairs morbides et d'une nervosité complexe, celles plus matériellement et plus superbement vivantes, celles qu'anime et que caractérise extrêmement la franche simplicité de l'instinct ; l'animalité des truandes ou des ivrognes, l'abrutissement des miséreux surtout l'attire.

» ... Son art témoigne d'une extraordinaire puissance de conception. Rapidement il s'empare de son sujet, le domine, le maîtrise, le pénètre à fond, au lieu de s'en approcher timidement, lentement, de le prendre morceau par morceau et d'en faire une œuvre qui se tient tant bien que mal, de bribes péniblement réunies par l'effort d'un métier lourd et matériel, où aucune intellectualité ne vibre. Ce n'est point un analyste lent que Menet ; c'est un synthétiste hardi. Le travail rapide obéit chez lui à la rapidité du concept. Il ne s'attarde pas aux étapes coutumières du dessin, de la construction, établissant des jalons où s'accrocherait son labeur. Menet ne dessine pas. L'impression, si vive et si forte au fond des yeux et du cerveau, se fixe en un rien de temps sur la toile. Après le caractère essentiel de l'ensemble, les détails naissent peu à peu. Il passe logiquement du simple au complexe, du général au particulier.

» Cette apparence si réelle, l'air dont ses toiles sont baignées vient de là, de cette puissance de conception qui lui permet de saisir, d'un seul coup, nettement et fortement, un ensemble, tandis que la plupart, réduits à s'inquiéter successivement des détails, ne perçoivent l'ensemble que faiblement... L'artiste est à ce point pénétré de son sujet que presque inconsciemment, l'impression que produit sur lui la matière complexe du modèle vient tour à tour en passant par son effort se fixer sur la toile, telle qu'il l'a reçue, ou souple, embriée de douceur, ou brutale... L'affirmation peut paraître paradoxale, mais Menet est un impressionniste au vrai et au bon sens du mot... Chez lui le métier n'est pas une chose fixe, immuable, morne et morte, mais vivante, indéfiniment variable et qui se plie en esclave aux exigences de l'impression... »

**Petite Revue illustrée de l'Art et de l'Archéologie en Flandre**, de Gand (15-30 septembre). — Dans un article où il critique l'actuel Salon

de Bruxelles et son règlement d'organisation, M. R. D. S. propose de simplifier ce règlement, et fournit un projet en dix-sept articles, concis et intéressant.

Nous y remarquons l'article qui compose le jury d'admission de neuf membres seulement, savoir : cinq artistes nommés par les artistes, puis M. Octave Maus, directeur de « La Libre Esthétique », et enfin le secrétaire de chacune des Sociétés des Beaux-Arts de Bruxelles, Gand et Anvers.

Nous proposerions volontiers un léger amendement à cet amendement. La Wallonie comprenant *la moitié* du pays, il paraît assez légitime de lui assurer une représentation en rapport avec son importance. Dès lors, ce n'est plus neuf membres qu'il faudrait, mais peut-être, par exemple, neuf *et demi*. Au fait, un demi pour une moitié, qu'y a-t-il de plus juste ?

**Pour l'Ecole,** de Liége (25 septembre 1903). — *La Tradition*, par Ch. Orval. Les morts vont vite. Mais les vivants aussi vont vite. Le mouvement du siècle nous éloigne de nos origines. L'oubli des traditions ôte une part de la poésie de la vie. C'est par le peuple qu'une nation est jugée, c'est lui qui en fait la force selon qu'il est bon ou mauvais, sceptique ou généreux, attaché à ses origines ou indifférent. Nous vivons bien plus par nos morts que par nous-mêmes. Il ne faudrait pas l'oublier. « Certes, je ne voudrais pas, dit l'auteur, tomber dans l'extrême et, par esprit de tradition, développer l'esprit de clocher de façon qu'il vînt fausser la jeunesse, amener chez elle un chauvinisme étroit et criticable. » Mais l'importance de l'esprit de tradition a été reconnu, on a vu surgir des essais de folklore, l'esprit de décentralisation se manifeste en France. Le pays de Liége n'est pas resté le dernier à reprendre la tradition. Dans nos écoles, les petites filles, en récréation, répètent des crâmignons et font des rondes. On a, en introduisant ces chants et jeux traditionnels, voulu réagir sur la pornographie des rues. Mais on a aussi voulu faire œuvre de conservatisme patriotique. L'auteur voudrait qu'on n'abandonnât point les légendes historiques et que l'enseignement patriotique fît une plus grande place aux traditions locales. On ne fera pas des hommes moins virils, parce qu'ils aimeront le lieu qui les a vus naître. — [Cet article est remarquable, publié dans une revue pédagogique. En effet, l'enseignement, en notre pays, est essentiellement « belge », et l'histoire de la Belgique, telle qu'elle est enseignée dans les écoles, ignore presque constamment les pays wallons. — O. C.]

### *FAITS DIVERS :*

**TOURNAI.** — On a inauguré, le 20, un imposant monument élevé à la mémoire de Jules Bara. Ce monument, œuvre de M. Guillaume Charlier, mesure 12 mètres de haut. Il est en pierre bleue, avec figures en bronze. La statue de Jules Bara le montre défendant les lois relatives au contrat du travail et aux bourses d'études, que représentent un ouvrier carrier et un étudiant : l'Histoire inscrit ces lois sur ses tablettes, et une figure de la Justice domine et complète l'ensemble.

Au cours de la cérémonie de l'inauguration, d'éminents orateurs ont retracé les services rendus par BARA à l'opinion libérale à laquelle il appartenait, — et ils ont aussi excellemment détaillé son œuvre comme jurisconsulte, parlementaire et ministre de la justice.

Il est à peine concevable que tout au moins la population tournaisienne n'ait pas été unanime à honorer en cette occasion l'illustre enfant de Tournai. Voilà ce que fait la politique : les libéraux seuls étaient là.

Il n'en avait pas été de même, cependant, à ses obsèques, il y a trois ans. Le ministre catholique de la justice, M. VANDER HEUVEL, avait tenu à rendre, au nom du gouvernement, un dernier hommage « au grand citoyen » que le pays venait de perdre. Et il prononça en ces termes l'éloge du défunt :

« Ecrivain politique, avocat, orateur parlementaire, membre du gouvernement, Jules Bara ne connut ni les essais timides, ni les longs tâtonnements; partout et presque d'emblée, il conquit les premières places. Son talent charmait l'auditeur dès le premier instant, et la bonhomie achevait la séduction. Si piquant que fût son verbe, il ne fit cependant pas de méchante blessure. L'aménité du caractère privé ramenait ceux dont l'amour-propre avait souffert et le cœur faisait pardonner l'esprit.

» L'autorité de l'homme s'affirma sur les foules, en un temps de luttes ardentes et presque passionnées, par des triomphes oratoires. Elle gagna le monde parlementaire, par les rares qualités qu'il manifesta au cours d'une collaboration ininterrompue de trente-huit ans, par la sûreté du jugement, la pénétration du coup d'œil et la souplesse de la dialectique.

» Ses œuvres, comme homme politique, ce sont ses discours, et il ne les ménageait pas; il les a semés, d'improvisation, dans toutes les grandes discussions qui occupèrent le Parlement et arrêtèrent l'attention nationale. Ses œuvres, comme ministre, ce sont les lois qu'il a élaborées et défendues, auxquelles il a rallié par des efforts qui ont dû parfois être bien persévérants, l'adhésion des pouvoirs publics. Ces lois touchent à presque tous les chapitres de notre législation; elles concernent : le Code pénal, le Code pénal militaire et les prisons cellulaires, — les étrangers, les naturalisations et les extraditions, — le concordat préventif, les marques de fabrique, les faux bilans et le commerce maritime, — la répression de la mendicité et du vagabondage, les livrets d'ouvriers et le temporel des cultes. Ses œuvres, pendant la dernière période de son mandat parlementaire, ce sont les améliorations qu'il signalait au Sénat dans la préparation des lois et qu'il mettait en une lumineuse clarté avec l'urbanité la plus enjouée.

» Adversaires d'hier, anciens amis, tous s'associent aujourd'hui pour rendre hommage au charme de ses relations, aux vertus professionnelles de l'avocat, à la maîtrise qu'il déploya dans la défense des affaires privées, comme dans la conduite des affaires publiques, à cette absolue intégrité que n'effleura même jamais la malveillance du soupçon, à cette simplicité familière qui lui fut si naturelle qu'il sut la garder dans les plus hautes situations.

» Il aimait profondément la patrie, ses institutions monarchiques, ses

larges libertés, son régime parlementaire. Il leur a consacré le meilleur de sa vie et de son noble talent.

» Quoique je suive le fanion d'une autre politique, que je défende un autre idéal social très éloigné de celui qui a inspiré la plupart des actes de M. Bara, je ne puis manquer d'apporter mon tribut d'admiration au grand orateur et au jurisconsulte consommé, ni d'exprimer mes sentiments de sincère sympathie pour l'homme dont le caractère était fait de bonté et de loyauté. »

Un autre éminent catholique, M. DE LANTSHEERE, ministre d'Etat, sénateur, ancien président de la Chambre, ancien ministre de la justice, disait :

« Bara est mort. J'ai vécu dans sa familiarité confraternelle, malgré la divergence de nos vues politiques. Adversaires oui, mais amis. Quel cœur exquis, quelle délicatesse de sentiments. Il avait tous les dons qui prennent les cœurs, une rondeur charmante, une gaieté naturelle. Avec cela, une vigueur, une élévation dans l'éloquence.

» Bara est mort! C'est un des meilleurs cœurs qui aient battu dans la poitrine d'un honnête homme. »

Après ces éloges non suspects qu'il y avait vraiment lieu de rappeler, nous devons tout particulièrement relever cette phrase dans le discours d'un des orateurs du 20 septembre, M. Charles GRAUX, ministre d'Etat :

« Nul n'incarnait avec plus de sève et de verdeur cette vigoureuse race wallonne, intelligente et gaie, qui sait être sérieuse sans pesanteur, et railleuse sans méchanceté, ennemie par instinct du privilège et de l'arbitraire, jalouse des prérogatives de la puissance civile, et réfractaire à l'ingérance du clerc dans les affaires de la cité. »

La formule est jolie. A part le dernier détail, qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde, elle est à épingler et à retenir.

— NOTÉ, le baryton de l'Opéra, né en cette ville, continue à se prodiguer de la plus aimable façon, et l'on raconte de lui des traits charmants, tel celui-ci, que nous découpons dans *Le Soir*.

L'autre jour, dans un grand restaurant du boulevard Anspach, se trouvaient environ 40 à 50 dîneurs, au nombre desquels notre célèbre compatriote.

Un orchestre composé de quatre musiciens s'ingéniait à distraire les convives, en faisant entendre l'ouverture de *Poète et Paysan*, la *Berceuse de Jocelyn*, etc. Une personne ayant aperçu NOTÉ, seul à une table, s'approche de lui et lui demande la faveur de l'entendre. L'artiste, toujours complaisant et bon enfant, se mit en devoir de chanter de sa belle voix, toujours sonore, quelques morceaux de son répertoire. Son succès fut énorme : on applaudissait, on bissait ; les Américains et les Anglais qui se trouvaient là n'étaient pas les derniers à l'acclamer. NOTÉ demanda ensuite l'autorisation de faire la quête ; elle produisit la jolie somme de 200 francs, qu'il versa immédiatement entre les mains des quatre musiciens de l'orchestre.

Ces pauvres mélomanes ne s'attendaient pas à pareille aubaine, et



Noté, joyeux, leur donna une cordiale poignée de mains. C'était émotionnant. Une vibrante *Brabançonne* suivie de *les Tournaisiens sont là !* fut le remerciement de ces musiciens pour cet acte de générosité.

NAMUR. — Le soixantenaire des Quarante Molons [1] a été célébré par un cortège monstre et par une grande représentation wallonne au théâtre de la ville. Au programme figurait, sous le titre de *Hinri et Gaguite*, une parodie de *Faust* où le poème philosophique de Goethe devient une charge désopilante et burlesque sous la plume frondeuse de M. H.-J. Toussaint. Cet *opéra-moqu'rie* en 3 actes et 6 tableaux, avait été adapté au namurois par Léon Pirsoul, avec musique de M. Jos. da Costa, chœurs chantés par trente-cinq dames et trente-cinq hommes. La Société dramatique des Verreries d'Herbatte s'était chargée de l'interprétation qui a été tout-à-fait remarquable. Il y eut un ballet étonnant et, au deuxième acte, concert par la Société royale de Moncrabeau. Figuration : cent cinquante personnes. On n'a jamais vu cela en wallon ! Un tel effort a été récompensé par un brillant succès auprès de toutes les parties du public qui s'écrasait pour cette première sans exemple — qui aura son lendemain, dit-on.

— Théodore Baron, le peintre que nous aimons, dit Jean d'Ardenne dans *La Chronique*, pour avoir exprimé, avec un charme profond et délicat, le caractère du paysage mosan, a son monument à Namur.

« Ce n'est pas que la ville de Namur lui ait élevé une statue ; elle s'est contentée de permettre qu'on la lui élevât sur son territoire, en s'associant à la manifestation. Le jour où elle prendra l'initiative d'honorer par un témoignage quelconque un artiste du crû, je suppose qu'elle songera tout d'abord à Rops, qui vit le jour « dans ses murs » et n'a même pas, sur celui de l'immeuble où ce fait s'accomplit, la simple plaque portant l'inscription réglementaire : « Félicien Rops, mort à Essonnes (Seine-et-Oise), le 23 août 1898, naquit dans cette maison le 10 juillet 1833 ».

— La « Société pour la protection des sites et monuments de la province de Namur », dont nous avons signalé ci-dessus, t. X, p. 126, les initiatives exemplaires, poursuit son intelligente et active propagande.

Elle entreprend la publication d'un album des principales curiosités de l'architecture civile, relevées sur le territoire de la province, et fait à ce sujet un chaleureux appel à l'obligeante collaboration des photographes, amateurs ou professionnels.

Elle organise donc un concours d'épreuves photographiques reproduisant à l'exclusion des églises, sites et paysages, les châteaux anciens, fermes, presbytères, maisons antiques, isolées ou en groupes, ruines, tours, tourelles, intérieurs de cours, portes, porches, escaliers extérieurs, perrons, etc., qui peuvent présenter un caractère intéressant au point de vue de l'art ou du pittoresqne. Ce concours sera clos le 1er juillet 1905. Il reste donc aux concurrents près de deux ans pour préparer leurs épreuves.

(1) Et non le cinquantenaire comme une singulière erreur de plume l'a fait dire dans l'article de notre dernier numéro, pp. 229 et suiv.

Des primes de 200, 100, 75 et 50 francs seront mises à la disposition du jury. Celui-ci pourra augmenter le nombre de ces primes jusqu'à concurrence de 800 francs si le nombre et le mérite des envois l'y autorisent. Les photographies les plus remarquables seront publiées en un album artistique semblable à celui que la Société a consacré aux plus beaux arbres de la province. Toutes les épreuves doivent avoir au moins le format 9 sur 12 et ne doivent pas être collées sur carton.

La société organisatrice possède une liste des constructions les plus remarquables de la province, dressée par canton. Cette liste sera adressée gratuitement, avec les conditions du concours, à ceux qui en feront la demande au président, rue Pepin, 10, à Namur.

**LIÉGE.** — Sur l'initiative de notre ami et collaborateur M. Joseph Vrindts, un Comité vient de se constituer dans le but de faire revivre la vieille chanson wallonne, où s'illustrèrent les curés Ramoux et Du Vivier, les Defrecheux, les Chaumont, les Dumoulin, les Lamaye, et tant d'autres. Le but principal du Comité est d'enrayer la tendance qu'ont nos auteurs actuels d'imiter, parfois de très près, la chanson qui vient de France.

C'est une excellente idée, mais le Comité ne doit pas perdre de vue que la *pasquêye* et le *crâmignon* ne sont pas les seuls genres à cultiver et à relever. Le nom de *crâmignon* est donné à tous les genres de chansons, du moment qu'elles se dansent ; mais la *pasquêye* désigne proprement la chanson à tendance plus ou moins satirique ou facétieuse. Ce n'est qu'abusivement et assez récemment sans doute que ce mot de *pasquêye* a désigné la chanson nouvelle, quel que soit son genre. Les vieilles gens de la campagne connaissent encore ce vieux mot de « romance » désignant la « chanson d'amour », la « chanson tendre ». Ce genre-là aussi mérite l'attention. Le Comité dont il s'agit devrait bien y songer, et tout spécialement nous demandons de ne pas le perdre de vue, au bon poète Joseph Vrindts, qui a composé de délicieuses chansons tendres, et qui, du reste, connaît et apprécie particulièrement les vieilles romances en français, traditionnelles en Wallonie.

Nous rappellerons que c'est notre ami, M. Jacques Schroeder, qui a réalisé le premier essai de restauration de la vieille chanson wallonne (que nous avons maintes fois préconisée), lorsque, sous les auspices de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, il fit créer, il y a quelques années, au Pavillon de Flore, la dernière pièce de Henri Simon, par la *Société dramatique wallonne* de Herstal.

*O. Colson.*





# Zénobe Gramme

## Sa vie et ses œuvres ([1])

Zénobe Gramme naquit le 4 avril 1826, à Jehay-Bodegnée, en Hesbaye. Il était fils d'un modeste employé chargé de famille. Zénobe eut un frère qui mourut jeune à l'armée, et quatre sœurs. Parmi celles-ci, trois appartinrent à l'enseignement : après avoir fondé et dirigé un pensionnat de demoiselles qui fut un modèle pour l'époque, elles entrèrent dans l'enseignement officiel et y fournirent une carrière remarquable : l'une aboutit comme directrice de l'Ecole normale de l'Etat à Arlon, les deux autres comme directrices d'écoles moyennes à Huy et à Arlon.

Les parents Gramme, quoique dans une situation modeste,

([1]) *Un Comité va se constituer pour l'érection à Liége d'un monument en l'honneur de l'inventeur de la dynamo. A cette occasion,* Wallonia *s'est proposé de revenir sur un sujet qu'elle avait déjà traité sommairement, mais de seconde main, et d'après une source étrangère (ci-dessus, t. X, p. 123).*

*Nos recherches pour constituer la biographie de Zénobe Gramme, n'ont pas tardé à nous convaincre que diverses légendes, assez autorisées en apparence et déjà répandues, étaient de nature à populariser des jugements erronés, bien qu'en somme favorables, sur la vie et le caractère du grand homme. Non seulement il était peu connu, mais il était mal connu, et cela tient en grande partie à ce que Gramme, qui vécut toujours très retiré, fut constamment très sobre de détails sur lui-même.*

*Nous n'avons pas à cacher que nos recherches ont été matériellement peu fructueuses, jusqu'au moment où nous avons eu la bonne fortune de toucher à des sources de renseignements assez diverses, mais également sûres et abondantes — et essentiellement désintéressées.*

*Ce qui importe avant tout au public, c'est de pouvoir juger exactement le caractère et la valeur morale de l'homme qui, demain, sera justement réputé comme l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Sa vie tout entière plaide pour lui, mais elle le fait, sur plusieurs points, tout autrement qu'on n'avait pu le supposer.*

*La nouveauté et l'intérêt des renseignements que nous publions, sont un sûr garant de notre gratitude envers les personnes qui ont bien voulu servir notre dessein.*





étaient eux-mêmes des gens distingués, d'une éducation sensiblement supérieure à celle qui répondait en cette époque à leur position sociale. Le milieu dans lequel naquit le futur inventeur était donc excellent, et il eût pu, lui aussi, faire sa carrière dans une profession intellectuelle. S'il préféra se consacrer au travail manuel, c'est uniquement en raison de ses goûts personnels, et d'aptitudes particulières.

Le père Gramme et sa femme étaient originaires de Couthuin, lez-Huy. Ils habitèrent longtemps le canton de Bodegnée, bien que l'administration des contributions à laquelle appartenait le père comme employé des accises, obligeât plusieurs fois la famille à changer de résidence. Nous la retrouvons successivement à Jehay-Bodegnée où naquit Zénobe, à Verlaine où les Gramme occupèrent la ferme dite « la Tour », puis à Hannut, où leur séjour dura une quinzaine d'années.

C'est à Hannut que le père Gramme s'occupa de l'instruction et de l'éducation de ses enfants, non seulement en pourvoyant à leurs besoins intellectuels et moraux, mais aussi en leur donnant l'exemple du travail et de la probité.

Zénobe fit ses études primaires chez des maîtres réputés dans la région pour l'excellence de leur enseignement. Bambin intelligent et même précoce, écolier soumis et assidu, il ne fut cependant qu'un élève médiocre. Il suivit avec un intérêt très vif les leçons orales de ses maîtres, mais il faut croire que le travail scolaire proprement dit réclamait un genre d'application passive et réglée qui ne pouvait le séduire. Si l'on peut dire qu'il emporta de l'école un bagage intellectuel suffisant, il n'en est pas de même à certains points de vue matériels. C'est ainsi que, jusqu'à la fin de sa vie, il resta un orthographiste imparfait, tandis qu'il savait exprimer avec aisance et précision, dans des lettres et d'autres écrits, les idées les plus élevées et même les plus abstraites.

Dès son enfance, Zénobe manifesta des préférences caractéristiques pour le travail manuel. Alors que ses sœurs et ses parents faisaient de l'intérieur familial un milieu vraiment intellectuel en le bourg où son enfance s'est écoulée, le jeune garçon passait ses heures de loisir chez un voisin, le menuisier Nicolas Dechenne, où il avait un plaisir sans cesse renouvelé à voir travailler les ouvriers et à causer avec eux au hasard du rabot.

Il entra jeune en apprentissage et nous voulons relater à ce sujet une anecdote authentique qui peindra son caractère résolu, bien mieux que de longues phrases.

Un beau jour, Zénobe se présente à Dechenne et lui annonce

qu'il veut devenir ouvrier sous ses ordres. Le brave menuisier dévisage le bambin, sourit et lui dit : « Mon ami, ce que vous désirez est impossible. Avant tout, il vous faut le tablier, et vous n'avez même pas le tablier ! » Interloqué, le gamin répond : « Comment, le tablier ? — Ne voyez-vous pas, dit Dechenne, que les compagnons et moi-même nous avons le tablier ? Sans le tablier, on ne peut rien faire. Et vous n'avez pas le tablier ! » Le jeune garçon réfléchit un instant, tourne les talons et rentre chez lui. Le lendemain, il revient, muni du tablier de rigueur, un tablier *à glèteu* « à bavette », miniature de celui que portaient le patron et ses hommes. Dechenne qui, sans doute, entretemps, avait pris l'avis du père Gramme, dit alors : « Vous avez le tablier, c'est bien, je vous reçois. Voilà une planche et un rabot, faites comme moi. » Zénobe reste immobile. « C'est que, dit-il, je voudrais, voyez-vous, je voudrais faire un escalier! » Personne n'ignore qu'un escalier, c'est le fin du métier. « Un escalier ! s'exclame le brave menuisier. Mais on n'en fait pas tous les jours au village. Et puis, du reste, pour faire un escalier, il faut un plan. — Ah ! dit Zénobe, il faut un plan. Et bien, ce plan, vous l'aurez demain. » Et aidé de ses sœurs, il fait le plan. Rentré à l'atelier, il se met à l'œuvre, il travaille, agence et combine, fait et défait, tant et si bien qu'il arrive à monter un petit escalier, qui est resté longtemps dans l'atelier Dechenne comme souvenir du célèbre apprenti.

Un début si peu ordinaire faisait bien présager de la ténacité et de l'intelligence technique du jeune ouvrier. Aussi fut-il rapidement au courant de son métier, et devint-il en la partie d'une habileté remarquable. On disait de lui qu'il faisait tout ce qu'il voulait. Un jour, tout jeune encore, un de ses camarades ayant malencontreusement brisé un pied de violon, Zénobe répara en cachette l'instrument, qui était un souvenir de famille; et il le fit avec une telle discrétion qu'on ne s'en aperçut que longtemps après : le propriétaire du violon, qui n'était autre que le bourgmestre de Hannut, manifesta pour ce fait au jeune homme une vive reconnaissance. Plus tard, Zénobe exerça tour à tour, avec une égale supériorité, les différentes spécialités du travail du bois, qu'il avait acquises en quelque sorte sans apprentissage, grâce à son ingéniosité et à son habileté naturelles. Déjà à Hannut, il sculptait à même le bois de petits ustensiles, des objets très variés, dont il faisait ensuite cadeau aux ménagères amies. A Liége, il tournait le bois avec art, et sa spécialité était celle de rampiste. Un certificat de son maître en cette ville, constate que « par son zèle, son activité et son aptitude, il a su vaincre toutes les difficultés du métier. Il excelle particulièrement, continue le patron, dans les escaliers en tout genre et en toute qualité. C'est la branche

principale qu'il a exercée chez moi, et ses capacités ne lui ont jamais fait défaut, tant sous le rapport du tracé que de l'exécution des ouvrages. » L'ouvrier excellait donc dans le genre de travail qu'il avait voulu aborder d'emblée lors de son entrée en apprentissage.

Pendant sa jeunesse à Hannut, il s'occupa aussi de dessin : il fit un très grand nombre d'esquisses, et même des peintures sur toile. Il existe encore, parait-il, en cette localité un Christ peint par lui qui témoigne d'un certain talent; et les caricatures qu'il fit de certains notables, furent longtemps célèbres dans la région.

Zénobe était un ouvrier assidu et plein de bon vouloir. Tout jeune il fit déjà remarquer les qualités essentielles de son tempérament extraordinairement équilibré, et de son caractère vraiment harmonieux. Autant il était gai et même facétieux au dehors, autant à l'atelier il était sérieux et réfléchi. Avant d'entreprendre un travail un peu difficile, il se recueillait plus ou moins longtemps. Suivant le mot d'un de ses anciens patrons, il n'était pas *on sondjeû* « un rêveur », c'était *on tûseû* « un penseur », un méditatif. Mais une fois l'heure venue de déposer les outils, il abandonnait, du moins en apparence, toute préoccupation, pour apparaître sous les dehors d'un gai compagnon, d'un boute-en-train dont chacun recherchait la compagnie.

Le jeune homme était de goûts simples et de conduite irréprochable. Il avait une vraie répulsion pour la vie de cabaret, et passait toutes ses soirées chez lui ou chez des amis.

Un autre signe de son caractère, était une sensibilité extrême, qui ne fut du reste point particulière à son adolescence. Il la conserva toute sa vie, et l'on en cite maints traits charmants. Le récit du moindre incident émouvant lui mettait des larmes aux yeux. Plus tard, lorsqu'à toute occasion il répandait cordialement autour de lui les manifestations matérielles de sa générosité, la moindre effusion de reconnaissance lui causait une émotion profonde. Ainsi se complétait un caractère admirablement constitué pour jouir des douceurs d'une affection qui ne lui fut pas ménagée.

Vers 1846-48, Zénobe avait fondé avec quelques amis un Cercle dit des Républicains, qui se réunissait tous les soirs, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses membres. On y lisait, on y déclamait, on y discutait les articles révolutionnaires de Louis Blanc. Zénobe y prenait souvent la parole. Mais ce Cercle n'avait rien d'un club politique, et s'il avait pris ou reçu le nom de républicain, ce n'était pas seulement en raison des lectures de la gazette, mais aussi bien à

cause des plaisanteries et des farces auxquelles se livrait cette folle jeunesse portée à l'irrévérence et à l'irrespect drôlatique des autorités constituées. C'est de ce club que partirent les caricatures dont se rendit coupable le futur inventeur de la dynamo, et c'est encore le Club des Républicains qui, fidèle à une vieille tradition populaire, imagina un jour une parodie de justice dont la solennité bouffonne devait révolutionner tout le bourg.

Cette histoire mérite d'être contée, d'autant plus que Zénobe Gramme y joua un rôle caractéristique.

Comme de raison, le joyeux caractère de Zénobe, qui s'ajoutait à tant d'autres qualités, ne laissait pas indifférente la jeunesse féminine de la localité. Bien des demoiselles eussent accepté sans hésitation la faveur d'être choisies et d'entrer, au bras du jeune menuisier, dans l'honorable famille dont il était, à leurs yeux, le plus bel ornement. Il est clair que si Zénobe n'était pas pressé de se marier, il n'avait pas été sans s'apercevoir de l'attention flatteuse dont il était l'objet.

Un jour, il promit séparément à plusieurs jeunes filles de les conduire à la foire de Montenaeken. Le jour venu, elles devaient l'aller attendre dans un cabaret à une même heure déterminée. L'histoire prétend qu'elles y vinrent toutes. On se doute de leur dépit quand elles se trouvèrent en présence, et, surtout quand elles virent que le beau Zénobe leur faisait défaut. Plus d'une eût sans doute fait des vœux pour que la mésaventure restât secrète. Il n'y fallait pas songer, et au contraire convenait-il de s'unir pour tirer sans retard bonne vengeance de ce crime de lèse-galanterie. Elles se plaignirent à certains membres du Cercle des Républicains qui feignirent l'indignation la plus vive, et promirent solennellement de faire bonne et prompte justice.

En effet, Zénobe fut sommé de comparaître devant ses pairs, le dimanche suivant, après la messe, pour être bel et dûment jugé. Une estrade fut élevée sur la place du Marché, un tribunal s'y installa. Deux membres les plus distingués de la jeunesse du bourg, faisant l'office de gendarmes, allèrent quérir l'accusé et l'amenèrent devant ses juges. Une foule énorme entourait l'estrade. Le Président procéda avec gravité à un interrogatoire en règle. Zénobe se défendit plutôt mal ; c'est-à-dire, qu'à un embarras burlesque, ayant fait succéder un système de protestations et de réparties du plus haut comique, il ne parvint qu'à indisposer contre lui juges, greffier, ministère public et le reste. D'autant plus que la foule, amusée de cette scène inénarrable, prenait parti tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Le Président qui, à chaque instant, menaçait de mettre « à la porte » les délin-

quants (nous sommes sur une place publique), ne parvenait qu'à grand'peine à faire respecter la majesté du tribunal. Le Ministère public fulmina contre le pauvre Zénobe, qui fut littéralement abîmé sous ses périodes vengeresses. Son avocat (M. Adolphe Crabbé). doué d'une voix de stentor, dépensa un talent pulmonaire et oratoire tout à fait surhumain, que la postérité devait du reste consacrer : ayant pris pour la circonstance le nom d'un célèbre avocat de Liége, Me Forgeur, ce surnom lui resta. Il en fut de même du *Gréti* et du *Présidint*. Bref, juges, avocats et public trouvèrent la plaisanterie si bonne qu'à la satisfaction générale le tribunal remit à huitaine le prononcé du jugement. Le dimanche suivant, la foule des curieux, comme bien l'on pense, fut encore plus nombreuse. Le « greffier » développa un immense rouleau de papier et, d'une voix grave et solennelle, débita un jugement interminablement motivé, qui condamnait Zénobe Gramme... à rester quinze jours chez lui !

L'histoire ne dit pas si cette mirifique décision fut appliquée à la lettre. Il est probable que le club des Républicains se fût considéré lui-même comme bien puni s'il avait dû se passer pendant quinze longues soirées de son lecteur et orateur distingué, le futur inventeur de la dynamo.

De pareilles aventures ne s'oublient pas. Aussi plus tard, le grand électricien aimait-il à se rappeler le joli bourg où il passa si joyeusement les premières années de son adolescence. Au cours de ses voyages en Belgique, il revint plusieurs fois à Hannut. Il y a environ vingt ans, il vint encore surprendre d'anciens amis, avec lesquels il fêta son retour à l'hôtel de l'endroit. Le bourgmestre d'alors, M. Degeneffe, voulut qu'il fût son hôte d'un jour. Gramme déclara qu'il serait revenu plus souvent à Hannut, si le bourg ne s'était transformé si rapidement : à présent, « il ne s'y revoyait plus », et il n'était plus reconnu que de trop rares personnes. Et c'est avec regret que l'ancien menuisier constatait ces changements...

De Hannut, la famille Gramme vint s'établir à Huy, où elle résida durant quelques années. L'Administration de cette ville avait fondé une « Ecole gratuite pour jeunes ouvriers » qui ne devait pas tarder à prendre le titre d'Ecole industrielle. Cet établissement attira l'attention de Zénobe qui s'y fit inscrire comme élève. Aux cours qui s'y donnaient le soir, il prit pour la lecture un goût particulier. On raconte que son patron voyait d'un mauvais œil qu'il perdît son temps à ces amusettes de monsieur. Le brave homme allait jusqu'à dire que s'il continuait « il ne ferait jamais rien de bon ». L'oncle de Zénobe, M. Gramme-Férir, négociant, n'était pas loin de partager la

même opinion, et il s'étonnait *in petto* que les parents du jeune homme ne parussent pas s'émouvoir des habitudes, si singulières à cette époque, que prenait ce simple ouvrier. Mais sa tante, qui appréciait le caractère doux et tranquille du jeune homme, estimait au contraire qu'il valait mieux « lire des livres » que d'aller au café. Et, en cachette, la bonne femme passait à Zénobe de l'argent pour acheter des livres.

La famille Gramme quitta Huy et vint habiter à Liége, rue du Vertbois, entre 1846 et 1851. En cette ville, Zénobe suivit assidument pendant deux années les cours de l'Ecole industrielle communale. Il y fit de bonnes études, et remporta des distinctions notables, spécialement aux examens de géométrie appliquée, de géométrie des courbes, et de mécanique. On a retrouvé ses cahiers et ses albums de cette époque : les notes d'écolier sont complètes et précises, et les dessins sont faits avec une exactitude, un soin et une minutie remarquables.

On s'est complu à répéter qu'à cette école, où l'on pratiquait des expériences élémentaires de physique alors connues, relatives à l'électricité, Zénobe fut frappé du mystère de la force inconnue. Il ne faut rien exagérer. Une chose certaine, c'est que déjà à cette époque, Gramme était hanté de l'idée des inventions. Il répétait sérieusement qu'un jour ou l'autre il inventerait quelque chose. Au reste, Gramme manifesta toujours une confiance pour ainsi dire illimitée en son ingéniosité naturelle : il n'était aucun travail, surtout s'il s'agissait de quelque combinaison à réaliser, qui n'excitât son amour-propre et dont il ne sortît, à force de réflexion et de tenacité tranquille.

Un de ses anciens compagnons de travail à l'atelier Perat, rue des Clarisses, racontait qu'aux heures de repos, Gramme employait tous ses instants à dessiner sur le bois et à réaliser des assemblages nouveaux. Il cherchait à perfectionner les outils usuels, en vue de leur assurer un rendement meilleur et une utilisation plus aisée. Les autres ouvriers s'amusaient de cette manie, tout en reconnaissant à Gramme des aptitudes extraordinaires.

C'est à Liége que Zénobe Gramme se maria. Il épousa une couturière, M^lle^ Hortense Nysten, qui était restée veuve avec une fille. Celle-ci, que Zénobe aima comme son enfant, lui rendit largement cette affection. Au reste, le ménage vécut dans une union parfaite. Aux époques critiques de son existence, Gramme puisa dans le concours affectueux de ces deux femmes les forces qui lui étaient si nécessaires, et plus tard, quand la fortune lui sourit, il sut leur montrer quels trésors de reconnaissance leur dévouement obscur avait amassés dans son cœur.

En avril 1855, Gramme quitta Liége et alla à Bruxelles, espérant trouver en cette ville à s'occuper d'une manière plus profitable. Son espoir fut déçu. Il racontait plus tard, en plaisantant, qu'à cette époque il se livra à une expérience sur le minimum de subsistance indispensable à l'homme. En réalité, il en était forcément arrivé à vivre avec 40 centimes par jour. « L'expérience » dura assez longtemps, si l'on en juge par ses résultats : le futur inventeur faillit perdre la vue.

L'année suivante, il partit pour Paris, où il eut la chance de pouvoir exercer son métier avec un peu plus de succès. Il quitta l'atelier et s'établit à son compte — toujours comme rampiste.

En 1858, il combina une pompe à réaction et des machines à échauffer l'eau par le frottement. Ces tentatives n'aboutirent pas suivant son désir. Il les abandonna. Mais le désir d'inventer s'étant emparé de lui, il ne cessa de chercher, tout en continuant à exercer son métier.

Un jour, il rencontra par hasard un nommé Van Malderen, qu'il avait connu à Bruxelles, et qui était contre-maître à la Société « l'Alliance », vaste atelier où l'on construisait des appareils magnéto-électriques de Nollet, destinés à l'éclairage des phares. Cet ancien compagnon le fit entrer à « l'Alliance » comme ouvrier modeleur, et pour faire la partie menuiserie des machines en question.

Ce fut là, en réalité, son école technique. Frappé par les phénomènes de l'induction, il chercha à se les expliquer. Au cours de ses réflexions, il sentit, comme il l'a dit lui-même, que de ce côté il y avait quelque chose à faire. Il voulut comprendre, ce dont personne autour de lui ne se préoccupait. En quelques semaines, il arriva à connaître les machines Nollet, leur structure et leur fonctionnement, mieux que ses compagnons qui avaient travaillé chez Nollet même. C'est qu'en effet, en vertu d'une autorisation spéciale, il passait à l'atelier ses jours de congé, étudiant les aimants et cherchant à se rendre compte du principe de leur application.

Cette prétention du petit ouvrier, simple collaborateur à la construction, n'était pas jugée favorablement par certains de ses chefs. Mais Gramme passait outre. Plusieurs faits, cependant, le mirent en défiance, et il résolut de garder pour lui ses observations. Il sut, dans le silence et l'isolement, comme Pascal réinventant la géométrie, composer à son usage une théorie pour l'explication des phénomènes électriques.

Dès lors, il invente un ingénieux régulateur pour les lampes à arc. Peu après, il apporte quelques perfectionnements aux machines Nollet. Ses inventions ne font que susciter les sourires autour de lui.

Il veut en prouver la réalité, et montre les combinaisons qu'il a imaginées. Il démonte et remonte l'appareil. La défiance avec laquelle on accueille ses explications si claires le pique au vif. Il met alors quiconque au défi de reconstruire l'appareil. Les uns, les manuels, essayent sans y parvenir. Les autres, les intellectuels, ne se donnent pas la peine d'essayer. L'expérience est pour lui un trait de lumière. La mauvaise volonté à laquelle il se bute n'a d'autre cause que l'ignorance et l'insouciance surprenantes qui règnent autour lui. Il va alors de l'avant et propose à la Société de lui céder son invention moyennant certaines conditions. Le marché est refusé.

Il quitte alors la société « l'Alliance » et va se perfectionner chez Ruhmkorff et Bazin, et chez Disdéri.

En 1867, il prend un brevet pour plusieurs dispositifs de machines à courant alternatif. Mais, cette invention ne le satisfaisant pas, il continue à chercher.

Cette année marquera, non seulement dans la vie de Gramme, mais dans l'histoire des sciences. C'est alors que l'idée de sa célèbre machine ayant surgi dans son esprit, il décida de se consacrer tout entier à ses recherches. Il se procura le traité classique de Ganot dont il voulait faire une étude approfondie. Sa femme, se plaisant plus tard à rappeler les souvenirs de cette époque, racontait que Zénobe était tellement passionné en ses études qu'il emportait ce volume dans son lit.

Ayant constaté avec joie que ses conceptions personnelles étaient en rapport avec les travaux de Faraday, d'Ampère et de Franklin, Gramme puisa en son heureuse pénétration une foi nouvelle. Et, désormais certain d'aboutir, il commença ses expériences. Malgré son manque de ressources pécuniaires, il y consacra tous ses instants. Avec une plaque de gutta-percha, deux aimants, quelques kilogrammes de fil de cuivre, et une cuisine pour tout laboratoire, on voit le tenace ouvrier se mettre à l'œuvre obscurément, sans relâche, avec une conviction et une persévérance qu'admiraient en secret sa femme et sa fille.

Le dévouement de ces êtres modestes n'eut d'égale que leur confiance en l'intelligence et l'ingéniosité de l'homme qui devait révolutionner l'industrie. Travaillant, elles aussi, sans relâche, et de cœur joyeux pour sa gloire, elles suppléèrent interminablement par leur labeur modeste aux ressources qui leur étaient jusque-là venues du chef de la famille.

Les efforts de l'inventeur furent enfin couronnés de succès. La joie des siens fut immense. Mais on n'était nulle part. Il fallait intéresser à l'œuvre quelque capitaliste capable de lui donner son essor. Aussi le secret fut-il jalousement gardé.

Pour bien comprendre l'originalité et la valeur de l'invention nouvelle, il faut se rappeler que ce qui retarda, pendant de longues années, l'utilisation pratique de l'électricité, ce fut la difficulté de produire régulièrement et économiquement des courants de grande intensité. Les applications électriques étaient ainsi limitées aux signaux télégraphiques et aux dépôts métalliques. Cela ne veut pas dire que ces premières étapes industrielles aient été sans importance : la télégraphie terrestre, la télégraphie sous-marine et l'argenture donnèrent, au contraire, presque immédiatement des résultats ; mais elles ne mirent en action que des courants irréguliers et relativement faibles, et furent longtemps monopolisées entre les mains d'un très petit nombre de personnes.



Mme H. Gramme-Nysten.

Les choses en étaient là, quand Gramme, réalisant ce qu'il avait annoncé plusieurs années auparavant, combine et construit de ses propres mains une machine rustique, laquelle, sous un volume des plus restreints, produisait des courants continus très puissants et très réguliers.

Or, l'invention de Gramme était si étonnante, si inattendue, que le problème, s'il avait été posé, eût passé pour insoluble. Aussi, n'est-il pas étonnant, à première vue, que certaines personnes se soient refusées de croire à sa réalité.

Nous en sommes à une période particulièrement intéressante dans la vie de Gramme. Il s'agissait pour lui, simple ouvrier tenant en main l'une des plus merveilleuses inventions du génie humain, de séduire des hommes de science et des hommes d'affaires, gens réputés sérieux, bien placés les uns et les autres pour condamner les rêveries d'un esprit malade. C'est peu de dire, cependant, que Gramme se buta à l'incompréhension des uns et au dédain des autres. Celui qui dira, quand le moment sera venu, les péripéties de cette chasse à l'homme et aux capitaux fera plus pour la gloire de l'inventeur, que cette découverte elle-même n'a fait pour sa fortune.

La correspondance de Gramme et son journal témoignent des difficultés multiples qu'il eut alors à surmonter. Sans se laisser abattre un seul instant par le découragement, sans se départir de son calme,

et même de la gaîté qui était le réconfort des siens, il fit preuve, au cours de recherches, de démarches, de négociations laborieuses, ingrates et longtemps décevantes, d'une énergie morale inébranlable, d'une patience et d'une ténacité à toute épreuve — mais surtout d'une discrétion admirable envers les deux femmes qui, humblement, péniblement, travaillaient sans répit pour lui donner du pain.

Une anecdote en dira long sur la prudence que Gramme en était venu à s'imposer, et aussi sur la sérénité extraordinaire de cet homme au cours de la période la plus tourmentée de son existence.

Le jour où un visiteur bénévole se présenta enfin chez Gramme pour voir la merveilleuse machine qu'il appelait sa « magneto », il fut introduit dans une cuisine, élevée pour la circonstance au rang de salon de réception. Là, il dut d'abord se prêter à une conversation que le malicieux ouvrier faisait traîner en longueur, cherchant en vain des yeux, à la dérobée, quelque trace de la fameuse machine. L'inventeur s'amusait à lui en détailler les mérites, mais sans toujours la découvrir. Finalement, il lui dit : « Vous cherchez ma machine. Elle est ici, elle est sous la table, bien cachée sous les pans de cette nappe. Et ces fils que vous voyez par dessus y tiennent et en dépendent. » D'un geste mystérieux, fait alors sous la table, il actionne l'appareil, et soudain l'étincelle électrique fulgure aux yeux émerveillés du spectateur...

La machine dont il s'agissait alors et dont le brevet fut pris le 22 novembre 1869 offrait, dans sa disposition la plus simple, l'aspect d'un fer à cheval, entre les pôles duquel tournait, au moyen d'un système d'engrenage, un anneau de fer doux — l'anneau Gramme — entouré d'une hélice en fils de cuivre ; deux axes de cuivre rouge jouaient le rôle de frotteurs servant de collecteurs aux courants induits.

Cet appareil, si simple, contenait déjà virtuellement, en raison de son principe même, toutes les applications qu'on en a faites depuis à l'industrie, à la galvanoplastie, à la traction et au transport de la force à distance.

Néanmoins Gramme entendait ne devoir qu'à lui-même la forme définitive et les applications directes de sa machine. Il se remet au travail, dans le silence de son modeste logis. Entretemps, la guerre, l'invasion. L'inventeur aboutit enfin. Ses plans sont dressés, faits par lui-même, dans une notation si claire que le premier venu les aurait déchiffrés.

Alors, il se décide à obéir aux supplications de sa femme et de sa fille, et à quitter la France. Le train l'amène à Arlon, chez sa

sœur. Sauvé. Hélas ! quel n'est pas son désespoir. Les plans, les dessins de son merveilleux appareil sont restés dans le train. Ils sont perdus et avec eux, la fortune qu'il rêvait pour les siens, pour les êtres chéris dont le dévouement et l'abnégation risquent ainsi de rester sans récompense.

Il fait télégraphier dans toutes les directions. Il passe des heures anxieuses dans une attente désespérée. Enfin, la réponse vient. Le précieux rouleau de papiers était tombé entre les mains d'une dame qui le renvoyait par le courrier suivant.



Zénobe Gramme.

L'émotion avait été tellement grande qu'en revoyant ses papiers et ses griffonnages, cet être d'un courage surhumain pleura comme un enfant... [1]

Rentré à Paris, il reprend ses travaux, et nous le voyons successivement inventer et construire sa machine à quatre pôles ; en 1872, la première machine industrielle pour la galvanoplastie ; en 1873, la première machine industrielle pour l'éclairage ; en 1874, la machine appelée type normal ou d'atelier, qui a été construite et appliquée par lui. Enfin, de 1874 à 1885, il continue à inventer, à perfectionner et à appliquer, comme en vertu d'une fonction régulière et incessante...

*
* *

Les inventions de Zénobe Gramme lui valurent de justes distinctions. Indépendamment des Grands prix qu'il remporta à l'Exposition universelle de Paris en 1878 et à l'Exposition internationale d'électricité en 1881, le Gouvernement français le nomma Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur, lui décerna une récompense nationale de 20.000 francs, puis le prix Volta de 50.000 francs, qui n'avait plus été décerné depuis Ruhmkorff.

Le 27 mars 1898, le Comité international de l'Exposition de Bruxelles, où triomphérent naturellement encore les machines

(1) Dans un mur de l'Ecole normale d'Arlon figure une plaque commémorative indiquant une date à laquelle Gramme aurait, en cette maison, pendant la guerre, inventé sa dynamo. Comme on le voit, cette inscription est erronée : la dynamo n'a été inventée ni à cette date, ni à Arlon, mais précédemment à Paris.

Gramme, organisa en l'honneur de notre génial compatriote une manifestation solennelle, à l'occasion de laquelle Gramme fut décoré du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold. .

A cette manifestation, présidée par M. Montéfiore-Levy, sénateur, créateur et bienfaiteur de l'Institut électro-technique de Liége, assistaient notamment M. Mascart, membre de l'Institut de France, et d'autres délégués officiels français ; M. Nyssens, ministre de l'Industrie et du Travail de Belgique ; le Collége échevinal de Bruxelles en uniforme, et un grand nombre de sommités scientifiques et industrielles. On y remarquait la présence du prince Roland Bonaparte, à titre d'ami de la science et de président d'une société française d'électricité. Dans cette nombreuse réunion de personnages en habits brodés et chamarrés, on constatait la présence d'un assistant mis simplement en redingote sans décoration. C'était le héros de la fête. On l'obligea bien vite à se parer du Grand Cordon qui venait de lui être décerné par le Roi...

Au nom des électriciens, le Comité remit à Zénobe Gramme une médaille commémorative gravée par Chaplain. Des discours éloquents lui furent adressés de toutes parts. A la fin, Zénobe Gramme répondit, avec une profonde émotion, ces simples paroles : « Je n'ai pas l'élocution facile, mais je remercie tout le monde de tout mon cœur. »

Parlant plus tard de cette manifestation à laquelle s'étaient associés le Gouvernement de son pays et tous les groupes d'électriciens du monde, Gramme avouait qu'elle l'avait profondément ému ; mais il ajoutait spirituellement qu'il eût tout de même préféré ne pas en être...

En effet, l'illustre inventeur était resté tel que l'on avait connu le petit menuisier modeleur d'autrefois. Simple sans rusticité, modeste sans humilité, il ne supportait le décorum que par nécessité, et il essayait toujours de s'y soustraire.

Sa manière de vivre était encore tout-à-fait bourgeoise, d'une régularité exemplaire. Comme autrefois, il partait à heure fixe pour le travail, il rentrait pour dîner et ne sortait plus. Très sobre, son ordinaire était simple, et il affectionnait les vieux plats du pays. Le langage familier de la maison était resté le wallon. Autant en société sa réserve était grande, autant à table, en famille ou avec des amis, son caractère jovial se déliait : il aimait à rappeler ses farces de jeunesse, il lançait des boutades, d'un esprit du reste très fin. Une de ses habitudes était de faire mousser les conversations en prenant très sérieusement le contrepied des opinions émises devant lui : il

discutait avec une telle adresse qu'on se laissait toujours prendre à cet artifice. C'était avec un bon gros rire qu'il avouait au dernier moment sa plaisanterie, et il le faisait avec une telle bonne grâce qu'il était impossible de lui garder rancune.

Gramme aimait à revenir au pays wallon, faire visite à des parents et amis établis à Arlon, à Huy, à Liége. On sait que malgré toutes les sollicitations, il refusa toujours l'honneur de la naturalisation en France. Il voulut rester officiellement belge, comme il resta wallon de cœur. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, il retourna plusieurs fois à Hannut, et il écrivit souvent à des amis qu'il y avait conservés et auxquels il portait une affection particulière. De nombreuses lettres d'amitié sont encore en possession de ces personnes. Quand la fortune sourit à Gramme, il ne les oublia pas ; elles se trouvèrent à un certain moment dans une situation critique, et bien souvent il leur envoya des dons en argent.

La générosité de Gramme se marqua du reste en de nombreuses circonstances. Arrivé à une brillante situation de fortune, les goûts modestes des siens lui permirent de faire largement le bien autour de lui. Il répétait souvent que ses revenus l'embarrassaient. Déjà son prix de 50.000 francs fut partagé équitablement entre tous ses parents. Un jour qu'il se promenait avec une jeune personne de sa famille, celle-ci aperçut à terre une pièce de deux francs. D'un mouvement instinctif, elle voulut se baisser. Mais Gramme, qui avait vu la pièce, arrêta le geste et dit à la jeune fille : « Laisse cela, il se trouvera bien un plus pauvre que nous qui profitera de cette trouvaille ». Et, comme la jeune fille se montrait un peu confuse, il lui fit accepter, à titre de dédommagement, comme il disait par agacerie, une indemnité largement disproportionnée avec le sacrifice illusoire qu'il venait de lui imposer.

Le caractère affectueux et la douceur de Zénobe Gramme s'accomodaient particulièrement de la société des femmes et des enfants. On sait qu'il fut un père, un mari, un oncle plein de bonté et de générosité délicate. On connait moins son affectueuse reconnaissance pour la compagne de sa vie, et la déférence avec laquelle il la considérait. C'est par lui-même, et du reste malgré elle, que tant de personnes ont connu l'admirable abnégation dont elle a fait preuve, et sa fille avec elle, aux temps où, tout à ses recherches, Gramme avait abandonné complètement l'exercice de sa profession. De tout temps les deux femmes eurent place au conseil, chaque fois que se présentait une question intéressant la famille. Conformément à une ancienne habitude, et, du reste, à une vieille tradition wallonne, ce fut madame Gramme qui, jusqu'à sa fin, tint la bourse et eut la

garde des fonds. Comme le chef de la famille recevait l'argent, comme il le lui remettait. Il en redemandait suivant ses besoins, et tout était dit. A cet égard, il n'en alla pas autrement dans la maison du millionnaire au budget nécessairement étendu, qu'autrefois dans l'humble appartement du petit menuisier où l'on faisait, comme on dit, les comptes sur ses dix doigts. Pareils détails de ménage sont naturellement peu connus, et c'est heureux, car la confiance et la générosité réciproques des deux époux n'eussent peut-être pas suffi à excuser, aux yeux du monde, la naïveté de Zénobe Gramme !...

Durant sa longue maladie, madame Gramme, dont l'état réclamait des soins pénibles et assidus, fut admirablement servie par son mari, qui, sans jamais admettre la suppléance ou l'aide d'une autre personne, remplit jusqu'au dernier moment auprès d'elle les tâches qu'il s'était réservées. Il soigna le pauvre corps de la malade comme il avait choyé son cœur — discrètement et avec une délicatesse attendrie.

Il eut la douleur de perdre sa vaillante et dévouée compagne le 1er janvier 1890. On conçoit que cette perte fut vivement ressentie.

Pour un homme dont toute la vie s'orientait vers le foyer, le veuvage, cependant, devait être particulièrement pénible. Ce cœur admirable, d'une tendresse toujours jeune et si intimement expansive, était à jamais accessible au charme moral de la femme, à sa douceur, à sa bonté.

La seconde épouse de Gramme, qui lui avait voué les trésors d'une affection délicate et reconnaissante, a su prouver qu'elle s'intéresse à sa gloire comme elle vénère son souvenir.

Le génial inventeur s'éteignit presque subitement le 20 janvier 1901, à Bois-Colombes, près de Paris, où il avait son domicile. Il était âgé de près de soixante quinze ans.



On a dit et répété que Gramme, à l'époque où il a inventé sa dynamo, était « un petit menuisier presque illettré », « qu'à trente ans, il savait tout au plus lire et un peu écrire », et qu'à la fin de sa vie laborieuse, il n'était pas beaucoup plus instruit qu'au temps de son adolescence. C'est une erreur. Nous savons que Gramme était dans son métier, un excellent spécialiste; et, s'il ne faut pas exagérer le succès de ses études primaires, on ne doit pas non plus perdre de vue les distinctions qu'il remporta dans les écoles d'adultes. Le reste de ce qui lui fut nécessaire pour concevoir et raisonner ses inventions, il l'acquit de la manière la plus sûre, c'est-

à-dire par lui-même, par l'étude pratique, personnelle, et par la lecture.

Certes les personnes qui jugent les autres sur l'orthographe ont eu toute latitude de se faire une opinion peu favorable sur l'instruction matérielle d'un homme qui ne s'est pas prodigué dans ce qu'on appelle le monde. Mais elles eussent été étonnées de voir Gramme lui-même plaisanter avec les lettrés de sa famille sur pareille marque d'infériorité. L'accent de terroir un peu traînant, qu'il manifestait parfois de façon assez sensible, était évidemment incapable d'atteindre la correction grammaticale de son langage; et cet accent n'a certainement empêché personne de goûter l'agrément d'une conversation aisée, variée, et spirituelle. En réalité, tous ceux qui ont bien connu Gramme, ou qui ont eu souvent l'occasion de converser avec lui, rendent hommage, non seulement à sa brillante intelligence, mais à la variété de ses connaissances, et au sens très fin avec lequel il jugeait de longue date les hommes et les choses.

Quant au reste, Gramme n'eut jamais besoin, comme on l'a dit, de refaire des études élémentaires, notamment en ce qui concerne les mathématiques. Placé à la tête d'un important établissement industriel pour la construction des machines-Gramme, tous les modèles sortis de ses ateliers ont été construits sur ses indications détaillées, sur ses plans et suivant ses calculs. Chose curieuse, il résolvait les constantes de tous ces appareils avec les quatre opérations de l'arithmétique, alors que des ingénieurs se fussent cru obligés de recourir aux mathématiques supérieures. Inutile de dire que les calculs de Gramme étaient toujours faits sans erreur.

Travailleur infatigable et méthodique, chercheur persévérant, esprit original et pénétrant, Gramme n'a cessé jusqu'à son dernier jour de se livrer à des observations, à des études personnelles sur cette science de l'électricité au progrès de laquelle ses inventions ont donné un si merveilleux essort. Il consignait au fur et à mesure dans des notes le résultat de ses recherches.

Son journal qui, nous l'espérons, sera un jour publié, jettera une vive lumière sur des détails de sa vie que nous laissons volontairement dans l'ombre.

*
* *

M. A. Duponchel, qui, récemment, dans des articles généreux que nous aurons l'occasion de citer plus loin, a attiré d'une manière presque violente l'attention publique sur l'inventeur trop oublié, rappelle que Gramme vivait à Paris tout-à-fait ignoré. Le savant

Bertrand, dans son rapport à l'Institut sur le prix Volta, disait déjà qu'il vivait si retiré qu'on avait mis parfois son existence en doute. Le nom de « machine Gramme » paraissait une formule commerciale n'ayant rien de personnel, quelque chose de comparable à l'actuel « Sunlight-Savon », que tout le monde connaît sans chercher à le traduire. Le nom de Gramme est si peu connu que le *Larousse*, à l'article Dynamo, ne le cite même pas! Se figure-t-on un article sur la machine à vapeur où Watt ne serait pas mentionné?

Gramme, il est vrai, se plaisait dans son obscurité. M. DUPONCHEL rapporte le témoignage d'un de ses amis qui « ayant été fortuitement mis en rapport avec Gramme, chercha à le questionner sur la nature des inductions qui avaient pu le guider dans ses recherches, et n'en tira que des réponses vagues et échappatoires, permettant de se demander si Gramme avait jamais poursuivi autre chose qu'un résultat industriel et commercial par des essais empiriques ». L'auteur conteste avec raison cette conclusion. Nous savons, quant à nous, que dès l'époque où Gramme inventait sa dynamo, il se rendait parfaitement compte des conséquences sociales de son invention. On en a trouvé la preuve dans son journal, où l'ouvrier, non seulement tenait note de ses observations, mais fixait avec précision le résultat de ses réflexions. Avec une lucidité incroyable, il prévoyait les diverses applications qu'il a lui-même réalisées depuis, et les immenses avantages qu'elles devaient apporter à l'industrie. On y trouve encore des paroles véritablement prophétiques sur l'avenir de la science électrique. Dès les premières pages de son journal, Gramme manifeste déjà des intentions qu'il n'a réalisées que beaucoup plus tard, et il prévoit notamment le transport de la force à distance qu'il devait être le seul à concevoir et à réaliser.

Bien loin de se trouver en présence, chez ce petit menuisier de « l'Alliance », d'un empirique plus ou moins prétentieux et extraordinairement heureux, on a affaire à un précurseur dont l'intelligence lucide a été servie par une volonté indéfectible.

M. DUPONCHEL, ignorant presque tout de la vie de Gramme, recherche loyalement et avec pénétration à déduire des faits qu'il connaît certaines conclusions. Il se demande quels peuvent être les motifs de la réserve et de l'isolement dans lesquels se cantonnait le grand inventeur. Loin de conclure, comme tant d'autres, à une modestie relative, justifiée en apparence par une prétendue infériorité intellectuelle, l'auteur préfère croire à un état d'âme comparable à la misanthropie de certains grands hommes. M. DUPONCHEL en découvre la cause non-seulement dans les privations et les sacrifices que Gramme a dû s'imposer, mais aussi dans un autre ordre de

difficultés, qui tiennent à l'état d'esprit où l'inventeur trouva ses contemporains à l'époque où il voulut réaliser ses idées. « Plus tard, dit-il, Gramme dut trouver étrange qu'on cherchât à expliquer sa machine en la présentant en quelque sorte comme une conséquence nécessaire des principes théoriques en vertu desquels on l'avait préalablement déclarée impossible ».

Il ne nous appartient pas de justifier par le détail ce que ces suppositions de M. Duponchel peuvent avoir de juste. Cela sera fait à son heure. Mais on peut conclure avec lui que Gramme ne fut ni un être plein d'humilité, comme d'aucuns paraissent le croire, ni un misanthrope hargneux, uniquement préoccupé de questions de lucre, mais « un travailleur désabusé qui s'aperçoit tout à coup, lorsqu'il a acquis la possession d'une fortune qui le rend indépendant, qu'il n'a rien de ce qu'il faut pour en user largement, et ne leur demande qu'une chose, les ressources matérielles nécessaires pour assurer, tel qu'il le comprend, son bonheur relatif, et celui du très petit nombre de ceux qui lui ont réellement prêté un concours sympathique, et qu'il a choisis pour les associer à la vie intime et fermée qui désormais sera la sienne ».

Zénobe Gramme, en effet, a dû apprécier particuliérement la valeur de l'affection féminine, depuis le jour où, aux moments tragiques de sa vie d'inventeur pauvre et génial, il a vu que l'appui moral des hommes persistait à lui manquer, et que leur appui matériel lui était marchandé.

L'isolement dans lequel il a vécu, hors du monde où, en raison de sa situation acquise, il avait largement ses entrées, était parfaitement volontaire et délibéré. Il n'avait pu oublier que si, à certains moments difficiles de sa vie, son courage avait pu faiblir, si son âme avait pu s'ulcérer, c'est dans des affections intimes qu'il aurait trouvé la consolation et le réconfort comme il y a effectivement trouvé aide et secours matériels. Si, plus tard, il étendit quelque peu le cercle de ses relations, c'est encore en raison de sentiments qu'il savait également naturels et sincères. En continuant à vivre avec ceux et pour ceux qui méritaient vraiment les trésors de son affection, il a agi en philosophe pratique et avisé.

La vie de Gramme n'est donc pas seulement digne d'admiration en raison d'un génie extraordinaire et de services rendus. Elle l'est encore par sa moralité aussi élevée qu'harmonieuse.

Gramme ne jouit guère des biens de la fortune que grâce à l'exercice désormais facile de sa générosité ingénieuse. Il fut heureux par cela encore, et toujours par sa volonté de l'être, qui lui dicta ses préférences pour la vie simple, et un choix scrupuleux et restreint d'affections réelles.

Dans les aspects si divers de sa force morale et jusqu'en les manifestations les plus intimes de sa sensibilité, il lègue aux hommes un mémorable exemple, dont la contemplation ne fera que grandir le respect dû à son génie.

O. COLSON.

# OPINIONS

Si le XIX$^{e}$ siècle a été surtout le siècle de la vapeur et de la locomotive, le XX$^{e}$ siècle sera bien plus encore celui de l'électricité et de la dynamo-Gramme. Je ne connais rien dans le passé, je n'entrevois rien dans l'avenir qui puisse lui être comparé, pas même la machine à vapeur, que la machine de Gramme a déjà complétée ou transformée, en attendant qu'elle la remplace dans les applications les plus importantes. Il y a d'ailleurs une très grande différence entre les deux engins : l'un étant une œuvre collective, l'autre essentiellement individuelle. Par quelles transformations successives, en effet, n'a pas dû passer la marmite légendaire de Papin pour devenir la locomotive, dont le type incessamment perfectionné se reproduit dans toutes nos expositions industrielles ! Entre tant d'intermédiaires, quel nom propre pourrait particulièrement s'appliquer à cet appareil ? Rien de semblable pour la machine de Gramme ; telle qu'il l'a produite le premier jour, telle est, sauf une plus grande échelle de proportions et quelques détails insignifiants, la dynamo qui fonctionne aujourd'hui dans nos tramways, comme dans ces gigantesques établissements industriels qui, en Europe comme en Amérique, utilisent déjà les grandes chutes d'eau naturelles, en attendant le jour plus ou moins prochain, mais qui viendra infailliblement à son heure, où l'aménagement normal et la mise en réserve de nos eaux torrentielles en aura multiplié le nombre et accusé la puissance.

Il ne s'agit pas ici d'une de ces découvertes banales dont le germe est en quelque sorte dans l'air, qui doivent nécessairement se produire à leur heure : conséquence forcée de l'enchevêtrement d'une série de faits connus, posant un problème bien défini, dont la solution cherchée de toutes parts ne peut manquer de donner lieu à des compétitions de priorité entre ceux qui simultanément peuvent avoir trouvé cette solution. Rien de tel ne s'est passé pour la découverte de Gramme. Les faits dont il s'est servi existaient depuis longtemps à l'état de matériaux informes sans aucun rattachement apparent ; il a su les assembler avec une force nouvelle, à laquelle nul n'avait songé avant lui. Là est bien l'originalité de la découverte de Gramme, qui lui appartient en entier, dont nul n'a jamais songé à lui disputer le mérite, qui aurait dû assurer à tout jamais sa gloire, et qui ne lui a valu qu'indifférence et oubli poussé à tel point que parmi les millions d'hommes de tout rang, de tout état qui s'entassent journellement dans les tramways de nos grandes villes, il n'en est peut-être pas un sur dix mille

qui, si on lui demandait le nom de l'inventeur de ce nouveau mode de locomotion, pourrait articuler celui de Gramme.

On ne voit parfois dans la dynamo qu'un engin spécial tel que le trolley ou le téléphone, tandis qu'il s'agit de la solution du problème de la pierre philosophale, réputé comme insoluble, et qui se trouve résolu en fait, dans son application la plus utile par la transmutation, non de la matière inerte, mais, ce qui est beaucoup plus important, du principe essentiel de l'activité qui est en cette matière, de l'énergie par laquelle elle manifeste ses effets.

L'usage du trolley, du téléphone, restera toujours limité à une affectation particulière. Celui de la dynamo ne saurait l'être : il englobera peu à peu tout ce qui se rattache au développement de l'énergie dans le monde physique, aussi bien avec sa forme intra-atomique d'électricité réglant l'association et la dissociation molléculaires, que dans sa forme externe de force motrice usuelle adaptée à tous les usages industriels : d'un côté la génération de la chaleur et de la lumière, la synthèse chimique comprenant la métallurgie et la production directe de la majeure partie des substances organiques, alimentaires ou autres ; d'autre part, tout ce qui se rattache aux voies de transport et à la mise en jeu de l'outillage industriel et agronomique.

Sous toutes ces formes, la vie sociale de l'homme dans l'avenir se rattachera de plus en plus à la découverte de Gramme, et c'est à ce point de vue surtout que cette découverte n'appartient pas à telle ou telle race ou nationalité plutôt qu'à telle autre, mais ne relève que de l'humanité tout entière.

Quand, remontant aux origines de son passé, l'homme ne comptera plus par dizaines, mais par centaines de siècles évanouis, dans le fourmillement de tant de célébrités éphémères qui se seront confondues dans une vague poussière, l'humanité verra survivre quelques noms estompés par le temps, auréolés par la distance, qui lui rappelleront, sous forme de mythes légendaires, les grandes étapes de sa vieille histoire. Alors, de même que le mythe de Prométhée a symbolisé l'invention du feu, de même se formera peut-être un mythe rappelant la transmutation de l'énergie, le principe vital autour duquel se coordonnera la réorganisation de notre monde physique. Si dans la cosmogonie de cet avenir lointain on veut personnifier ce mythe, il ne sera guère possible de le faire sans un autre nom que celui de Gramme !

A. Duponchel, dans *Revue Scientifique* (revue rose) n°ˢ des 8 juin et 25 juillet 1903.

Le nom de Zénoble Gramme, écrit M. Paul Janson, éveille en moi « anciens et bons souvenirs que je veux remémorer. Et il raconte que, se trouvant à Paris en 1881, lors de l'Exposition de l'Electricité, il fut frappé du spectacle, aussi nouveau qu'étonnant, de la grande salle où étaient installées un grand nombre de dynamos alimentant les lampes électriques. La petite dimension de ces puissants appareils était un sujet d'admiration et d'étonnement. M. Janson aborda un des commissaires de l'Exposition et

lui demanda des renseignements. Celui-ci lui répondit en le présentant à Gramme qui, mieux que personne, pouvait satisfaire son désir.

« Je fus donc, continue M. Janson, présenté à M. Gramme et au premier abord, je fus frappé par sa physionomie intelligente et méditative et son attitude modeste qui rappelait sans doute l'ouvrier menuisier d'autrefois. J'étais absolument convaincu qu'il devait être Américain, supposant, je ne sais vraiment pourquoi, *a priori*, que l'Amérique seule était capable de produire dans le domaine de la mécanique et de l'électricité un innovateur de cette envergure.

» A peine la conversation était-elle commencée qu'à ma grande surprise et, je dois le dire, avec plaisir, je surpris dans sa langue un peu fruste des signes irrécusables de l'accent du pays de Liége et à brûle-pourpoint, subitement persuadé qu'il était mon compatriote, je lui dis : *Vos estez d'Lîdje*. Et lui de me répondre avec cette joie que procure le rappel du patois de l'enfance : *Oyé !* L'Américain que j'avais imaginé s'était évanoui et j'étais bel et bien en présence d'un compatriote. J'en fus véritablement heureux ».

Après avoir expliqué le fonctionnement de sa machine, Gramme montra à M. Janson qu'elle réalisait la transformation du mouvement en électricité, puis de celle-ci en lumière, car à ce moment, c'était surtout de la lumière qu'elle produisait. Il conduisit alors son compatriote dans une salle adjacente et lui montra un wagon circulant sur des rails sans moteur visible, sur une distance d'environ 200 m. On devine l'étonnement admiratif que suscitait le spectacle nouveau et merveilleux de ce véhicule en mouvement que n'actionnait ni la force humaine, ni la force animale, ni celle de la vapeur, les seules alors connues.

« Gramme m'expliqua alors que le but qu'il poursuivait en ce moment était de transporter la force électrique à distance et qu'il avait installé dans cette salle une application rudimentaire de sa découverte. On sait que depuis, de concert avec M. Fontaine, il fit de nombreuses expériences dans ce sens et parvint à obtenir les résultats que nous considérons aujourd'hui comme une chose des plus simples et des plus naturelles.

» Poursuivant ses explications, il me fit observer qu'il fallait une force pour produire le mouvement rotatoire de son anneau ; que cette force pouvait être soit la vapeur, soit l'air comprimé, soit le gaz, soit l'eau, et il me dit à ce propos : « J'arriverai à transporter la force des chutes d'eau de la » base des montagnes à leur sommet ».

C'était ce qui depuis est devenu la houille blanche. Aujourd'hui le miracle est accompli.

Paul Janson, dans *le Ralliement*, de Bruxelles, numéro du 5 août 1903.

Le cas de l'inventeur de la dynamo prouve — combien éloquemment ! — que notre terre wallonne produit des novateurs dans le domaine scientifique, comme elle produit des peintres et des écrivains, quoi qu'en aient dit

ceux qui lui concèdent l'honneur exclusif d'avoir donné le jour à un certain nombre de musiciens de génie.

Nous avons des savants aussi, qui sont, en physique, en chimie, des découvreurs. Les noms de Gramme, de Solvay, de Somzé viennent tout de suite aux lèvres, et aussi celui de ce Rennequin Sualem, qui trouva, *tot tûsant*, comme il disait, le secret de cette merveilleuse machine de Marly, grâce à laquelle les eaux de Versailles combinèrent leurs jeux pour l'enchantement du Roi-Soleil. Rappelez-vous l'article de M. Paul Janson reproduit dans nos colonnes : Gramme n'y apparaît-il pas, avec son humilité méditative, comme un descendant intellectuel de ce patient chercheur wallon qui confondit les beaux esprits du grand siècle? [1]

Leur double effort fait justice de la sentence qui voudrait dénier tout esprit de suite aux enfants du pays mosan. Est-il un domaine ou la ténacité dans la recherche est aussi indispensable que celui dans lequel ils ont triomphé ? L'observation, la lente réflexion silencieuse leur ont valu des résultats que nul n'avait obtenus avant eux. Et pourtant, imaginez l'ingénuité de leurs débuts, voyez comme ils étaient livrés à eux-mêmes, et vous considérerez, dès lors, l'exceptionnelle somme de persévérante volonté que supposent leurs découvertes. Aussi bien, on trouverait dans la vie de nos artistes mille arguments prouvant qu'ils ne sont pas, eux non plus, dénués de l'esprit de suite, mais notre exemple, d'être choisi dans le monde scientifique, prend un caractère particulièrement péremptoire.

Tenace et modeste, Gramme s'attesta encore foncièrement wallon par ce dédain de la richesse que nous retrouvons invariablement chez tous les grands caractères dont s'honorent nos annales, cependant que la masse elle-même luttait toujours pour quelque idée émancipatrice, alors qu'ailleurs les seuls intérêts provoquaient les mouvements populaires.

Mais s'il était peu préoccupé d'amasser, il avait, avec la simplicité de ses mœurs, gardé le culte fervent de ses origines, et cela encore est une des marques les plus profondes et les plus émouvantes de notre race. Exilé à Paris, vous savez avec quelle joie il fraternisait, dans le plus pur idiome natal, avec un compatriote inespéré. Celui-là aussi aurait revendiqué en toute occasion sa qualité de Wallon, avec intransigeance, avec orgueil, comme le doux chantre des *Béatitudes*, qui signait ses compositions César-

(1) [L'anecdote, souvent répétée, est celle-ci. Louis XIV, émerveillé de voir la machine de Marly, demanda à l'inventeur, le Liégeois Rennequin Sualem, comment il avait pu imaginer cette merveille. L'ouvrier ne trouva à répondre que ce mot : *tot tûsant* (en réfléchissant).

Coïncidence curieuse, qu'ignorait notre collaborateur, et qui nous fut signalée récemment. Le caractère méditatif de Gramme avait donné lieu, en famille, à une sorte de dicton, qui revenait souvent dans la conversation. Il datait de l'époque où Gramme travaillait à ses inventions. Parfois sa femme, ayant besoin de son aide et sachant que souvent il passait son temps à réfléchir au lieu de laborer, s'enquérait d'abord s'il n'était pas occupé à son établi. Elle lui demandait : *Zénobe, qui fez-ve don ?* Et le plus souvent, Zénobe surpris dans ses rêveries, répondait en souriant : *Dji tûse, Hortense.* Le mot avait passé en proverbe dans la famille et, quand on constatait chez l'un ou chez l'autre une distraction quelconque, on répétait par facétie : *Dji tûse, Hortense.* — O. C.]

Auguste Franck, *de Liège*, comme tel de nos peintres du XVIII^e siècle, sur ses pittoresques toiles que l'on voit au Musée, inscrivait ce paraphe : L. Defrance, *de Liège*...

La patrie wallonne est de celles dont on se rappelle le charme avec une fierté attendrie. Le grand physicien nous le montre à son tour, et ce nous est une raison de plus de célébrer une haute mémoire qui nous est si fraternelle.

Charles DELCHEVALERIE dans *L'Express*,
numéro du 2 octobre 1903.





# Chronique Wallonne [1]

*BULLETINS ET ANNALES :*

**Rectification.** — Dans son dernier n°, p. 252, WALLONIA a signalé un article de M. Joseph DESTRÉE dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, où ce savant restitue au sculpteur Renier de Huy l'œuvre des célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége, trop longtemps attribués au fabuleux Lambert Patras. Précédemment, p. 233, nous avions annoncé d'après un journal la communication de la même découverte faite par M. Godefroid KURTH à l'Académie de Belgique. Dans notre second article p. 252, nous attribuions à M. Joseph DESTRÉE, par ordre chronologique, la priorité de cette découverte.

Il y a erreur. Le mémoire de M. KURTH a paru entretemps [2]. Il ne doit rien à M. DESTRÉE.

En effet, comme l'indique son avant-propos, c'est en 1892, c'est-à-dire il y a onze ans, que M. KURTH a fait connaître le nom de Renier de Huy et son droit de paternité sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy. La *Chronique de 1402*, où il a découvert le renseignement, était alors inédite, et c'est sous sa direction qu'elle a été publiée depuis, par son ancien élève M. Bacha. Dans la BIOGRAPHIE NATIONALE, article *Patras*, M. le baron de CHESTRET DE HANEFFE a reconnu aussi, il y a deux ans, les droits de Renier sur le chef-d'œuvre en question. M. DESTRÉE arrive donc après M. KURTH, ce qui ne diminue en rien, du reste, l'utilité de sa communication à la *Société* francaise.

L'entrefilet de WALLONIA, résolvant erronément la question de priorité, ajoute que c'est la découverte de M. DESTRÉE que M. le professeur KURTH a communiquée à l'Académie. Ce dernier a communiqué *sa* découverte, et l'importance historique de son mémoire est loin d'être tout entière dans cette « communication ». L'auteur démontre, par un examen critique des documents, le bien-fondé de l'attribution qui lui appartient, et il tire de là des lumières nouvelles sur la valeur négative, et même néfaste, des témoignages de Jean d'Outremeuse. Il révèle ensuite l'industrie antérieure du

(1) L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro les Faits divers de ce mois et une partie de la Bibliographie, ainsi que la Revue des revues.

(1) *Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége, et le prétendu Lambert Patras*, par Godefroid KURTH, membre de l'Académie royale de Belgique. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* (*Classe des lettres, etc. n° 8 de 1903*). In-8° de 36 p. Bruxelles, Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg.

laiton à Huy, montre sa grande importance commerciale et artistique, et indique la raison pour laquelle elle est restée si longtemps dans l'oubli ; enfin, il s'occupe de l'identification de deux personnages historiques dont le nom s'est trouvé sous sa plume au cours de son travail. Tout cela est loin de constituer la simple communication de la découverte faite par autrui ! Au contraire, on doit considérer le mémoire de M. Kurth comme l'une des contributions originales les plus importantes qui aient encore été faites au sujet de la vieille industrie wallonne.

**Société Liégeoise de Littérature wallonne.**— Bulletin, tome XLIII (in-8° raisin, 288 p.) — Avant de rendre compte de ce volume il convient d'en vanter l'ordonnance et la valeur d'édition. Les articles si divers sortis des concours organisés par la Société sont maintenant rangés sous deux rubriques : *Littérature, Philologie et Histoire*, alors qu'ils se succédaient autrefois très au hasard, ce qui amenait des voisinages fort inattendus. Des tables bien établies et très copieuses, constituent la part la plus visible de la tâche assumée par M. J. Haust, secrétaire-adjoint de la *Société*, dans son rôle d'éditeur. On remarquera notamment l'« Index des mots nouveaux », qui témoigne du soin éclairé et du désintéressement avec lesquels il s'est acquitté de sa mission si délicate. Au point de vue matériel aussi, le *Bulletin* nous arrive tout-à-fait transformé : le choix du papier, l'élégance et la variété des caractères, l'inauguration d'une couverture plus épaisse, ornée d'un joli « cachet » dû à M. Armand Rassenfosse, tout cela frappe agréablement l'attention du lecteur et donne au volume un attrait particulier. La maison Vaillant-Carmanne, imprimeur de la *Société*, a donc sa part dans les éloges dus à une réforme si intelligente et si utile à tous points de vue.



On ne peut songer à donner une idée de chacune des pièces littéraires contenues dans le *Bulletin*. Proses, poésies, poèmes, scènes populaires dialoguées, comédies, tout cela est du reste apprécié dans le volume lui-même, puisqu'il donne, suivant l'usage, les rapports des jurys constitués pour les concours d'où sont sorties ces œuvres diverses.

Certains de ces rapports sont de véritables leçons de compositions, de méthode critique et même de wallon, et il n'y a rien d'étonnant, puisqu'ils émanent généralement de professeurs, aussi consciencieux à justifier leur sévérité ou leurs éloges, qu'attentifs à classer les œuvres méritantes. On trouve ici, sur la toponymie et à la syntaxe wallonnes, des rapports de MM. Feller et Lequarré qui fournissent sur nombre de détails relevés dans les travaux de concurrents malheureux, une discussion approfondie, instructive et très attachante.

Deux vocabulaires technologiques, celui du Fabricant de fonte, de fer et d'acier, dû à notre collaborateur M. Jean LEJEUNE, et celui du Relieur, par M. A. RIGALI, constituent dans ce volume un appoint intéressant au Dictionnaire de la Langue wallonne dont la Société, ayant tracé le plan général, s'occupe activement de dresser un spécimen.

**Annuaire** n° XVI, 1903. (Petit in-8°, 136 p.) — Contient, en wallon, de remarquables poèmes de M. le curé L.-J. COURTOIS, de Saint-Géry (Brabant), des chansons de divers auteurs, dites aux banquets de la Société, un récit de *Li bataye di Waterloo*, fait (en wallon aussi, naturellement) par le savant M. Lequarré, professeur d'histoire et conférencier éminent. — En outre : Aug. DOUTREPONT, *Charles Grandgagnage* (avec portrait). Biographie de cet ancien président de la *Société* qui fut « un honnête homme d'élite » et « un savant, au sens sérieux et solide du mot » ; précurseur des études de philologie romane en Belgique, Grandgagnage était cité à l'étranger comme une autorité, notamment par Diez en Allemagne et par Littré en France, alors qu'il était pour ainsi dire inconnu en Belgique. Les progrès surprenants qu'a accomplis la philologie depuis lors ne diminuent pas les éminentes qualités de méthode dont a fait preuve le savant wallon, et le biographe, professeur de philologie romane à l'Université de Liége était bien placé pour faire de son œuvre l'étude minutieuse qui s'imposait au moment où la *Société* s'attache avec plus d'autorité que jamais au côté philologique de son programme. — Sous le titre *Les Nutons*, un anonyme appuie l'opinion émise dans WALLONIA, t. X, sur l'origine des Nutons, par l'éminent et très indépendant archéologue M. H. SCHUERMANS.

*LES LIVRES* :

**Quelques histoires de miséricorde,** par Jules DESTRÉE. — Un vol. in-8° de 103 p. — Ve Larcier, éditeur, Bruxelles. — Prix : 2 fr. 50,

La personnalité de M. Jules DESTRÉE est diverse. Dans les instants où il n'est sollicité ni par la sociologie pratique, ni par l'étude du droit, nous lui voyons cultiver la critique d'art, le conte ou le poème en prose. Tour à tour il publie un commentaire de jurisprudence, une brochure politique, un volume de ballades, une étude sur les primitifs italiens. Parfois, son esprit complexe et attentif confond dans le même effort des préoccupations différentes : député, il vante aux auditoires ouvriers l'émancipatrice vertu des jouissances artistiques; écrivain, il choisit le sujet de tels croquis dans son domaine d'avocat, et retrace, après M. Edmond Picard, de nouvelles « Scènes de la Vie judiciaire ».

Son dernier recueil notamment — *Quelques histoires de miséricorde* — nous vaut l'évocation de milieux et de spécimens d'humanité que l'auteur fut amené à observer dans l'exercice de ses fonctions juridiques. Un seul de ces récits, *Bon Dieu des Gaulx*, qui fut jadis imprimé à part, ne se dénoue pas dans l'atmosphère du prétoire.

Exclusivement descriptives, ces pages, qu'on sent vécues, sont tour à tour pittoresques et pathétiques. Un souffle généreux les anime. Un continuel souci d'art dut présider à leur composition. L'écriture en est soigneuse

et distinguée. On la voudrait seulement, çà et là, plus sobre, moins chargée, moins abondamment explicite.

Ayant fouillé le microcosme de ses souvenirs, M. Destrée nous offre du mystère avec la *Maison du crime*, de l'émotion douloureuse avec *un Paladin moderne, un Vieux, Tirage au sort*, une façon d'humour tranquille avec *Justice de paix rurale*, et cet ensemble — qu'on souhaite plus copieux et que l'auteur accroîtra sans doute un jour — réalise en somme de la vie, un peu de vie sincère et prenante, interprétée par un tempérament compréhensif, épris d'altruisme et de beauté.

Ce petit livre, à coup sûr digne d'intérêt pour tout le monde, nous a plu, à nous, tout spécialement, parce qu'il est authentiquement wallon, et plus encore par la sensation que par la forme. Les sites et les types qu'on y trouve amoureusement décrits nous sont familiers, voire fraternels. M. Destrée nous a restitué avec acuité la poignante région carolorégienne, ses ciels de mélancolie, l'âme fruste et résignée du pays noir. Et, dans l'épique *Bon Dieu des Gaulx*, tels tableaux panoramiques du paysage industriel, amples et nets, traités avec le bonheur d'expression que suscitent les émotions filiales, resteront dans nos mémoires et compteront parmi les plus belles pages de l'écrivain. Ils enrichissent le trésor de la sensibilité wallonne. *Charles Delchevalerie.*

**Théroigne de Méricourt et le Marquis de Saint-Huruge**, par Armand Bourgeois. Préface d'Emile Sedeyn. — Paris, Bibliothèque de *La critique*, 50, boulevard Latour-Maubourg. — Petit in-4° de XVI-59 pp.

Au cours de l'*Avertissement* ou avant-propos dont il fait précéder son opuscule, M. Armand Bourgeois constate qu'il a été déjà beaucoup dit sur Théroigne ; il ajoute qu'il reste encore plus à en dire.

On eût pu croire à ce langage qu'il allait faire un nouvel apport de faits réels, de détails historiques inédits sur la belle Liégeoise. Je suis contraint d'avouer que sur ce point, son œuvrette m'a déçu. La fantaisie y a plus de part que la vérité. Notre auteur pourrait à bon droit se réclamer comme étant de l'école de Dumas père qui, dans quelques-uns de ses romans fameux, mêla aux faits historiques, une forte dose d'imagination.

M. Armand Bourgeois convient au surplus qu' « il a fait mouvoir son héroïne dans unepartie de cadre romanesque à titre de reconstitution possible ».

Si le petit drame au dénouement théâtral, où figurent le marquis de Saint-Huruge et Théroigne de Méricourt n'est échafaudé qu'à l'aide de données assez vagues, et sur des indications hasardées, il n'en reste pas moins très vraisemblable.

Et après tout, M. Armand Bourgeois avait le droit d'avoir ses coudées franches aussi bien que M. Paul Hervieu.

La plaquette écrite d'une plume alerte, élégante, est d'une lecture éminemment attrayante.

Ajoutons qu'elle est habillée d'une jolie couverture et illustrée de charmantes vignettes dans le style de l'époque. *Albin Body.*

**Biographie du Hainaut**, par Ernest MATTHIEU. In-8° (A. Spinet. édit. Enghien). — Recueil de notices sur tous les personnages célèbres nés en cette province depuis les temps les plus reculés. L'ouvrage paraît en livraisons de 80 p. Prix en souscription : 6 francs. Un de nos collaborateurs spécialement compétent, rendra compte ultérieurement de ce précieux ouvrage.

**Les Almanachs belges, étude bibliographique**, par G. ZECH-DU BIEZ. In-8°. (Zech, édit., Braine-le-Comte). — Cet ouvrage paraît en fascicules, qui seront au nombre d'une quinzaine, de quatre feuilles chacune, au prix d'un franc le fascicule. C'est le relevé descriptif de tous les almanachs et annuaires qui ont paru en Belgique. Nous en reparlerons.

**La Roulotte littéraire et artistique**, bi-mensuelle, illustrée (Emile Delatre, éditeur, Soignies. Un an : 3 francs). — Cette gazette est publiée sous la direction du bon poète wallon et français M. Louis MOREAU, avec le concours d'autres jeunes, comme lui valeureux, pétulants et enthousiastes. L'entrain exemplaire de *La Roulotte* lui a valu dès ses débuts, nombre de collaborations honorables et variées parmi les écrivains belges et étrangers. Recueil très vivant, très intéressant, dont la moindre originalité n'est point d'imposer dans une petite ville de la littérature indépendante et de la critique d'avant-garde. Décidément, il y a de la ressource en Wallonie — en province, comme on dit...

**Ouvrages reçus.** — A. DE COCK et Is. TEIRLINCK, *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland.* Avec schémas et croquis de Herman TEIRLINCK. Ouvr. couronné par la Koninkl. vlaamsche Academie. Tome III. (Un vol. in-8° de 284 p. avec tables. Siffer, édit. Gand. Prix 4 fr.) — *Matériaux pour l'ethnologie ukraïno-ruthène*, édités par la Commission ethnographique de la Soc. scientif. de Chevtchènko, à Lemberg, sous la direction de Th. VOLKOV. Tome V : Les Houzoules, par le prof. Vlad. CHOUKHEVITCH, 3e part. (Un vol. [en russe] in-8° de 256 p. avec vign. et musique notée. Au siège de la Société, 26, rue Czarnecki, à Lemberg, Autriche). — *Chronik der Ukraïnischen Chevtchenko-Gezellsch. der Wissenchaften* in Lemberg 1902. — *Armanak dè pays d'Haive po 1904*, publié par Pierre PIRNAY, Gilles VANAST, Jules LERUTH et Joseph NEUJEAN, 5e année. Broch. pet. in-8° de 112 p. (Hodimont-Verviers, Alfred Kaiser, édit. Prix 0 fr. 20). — Camille LEMONNIER, *Comme va le ruisseau*, roman. Un vol. in-12 de 243 p. (Ollendorff, édit. Paris. Prix fr. 3.50). — Lucien COLSON, *Andrî Mâlâhe*, roman d'amour, en wallon. 1 vol. pet. in-8° de 190 p. (Mathieu Thone, édit. Liége. Prix 2 fr. 50). — Paule RIVERSDALE, *Echos et reflets*, poésies. Un vol. in-12 de 130 p. couverture ill. par Levy-Dhurmer (Lemerre, édit. Paris. Prix 3 fr.)





# Le peintre Jean Prévost

**de Mons**

---

L'EXPOSITION si remarquable des œuvres de maîtres anciens, qui a eu lieu à Bruges, a produit les plus brillants résultats. Elle a notamment fait mieux connaître un artiste que la ville de Mons a vu naître, et elle a appelé l'attention sur l'école de peinture qui a existé en cette ville, au XV[e] siècle.

Depuis longtemps, il est vrai, l'origine montoise de Jean Prévost avait été révélée. En mars 1861, M. James WEALE nous communiquait qu'il avait découvert, à Bruges, un très beau et très intéressant tableau, peint par Jean Prévost, et que cet artiste, venant de Mons, s'était établi à Bruges, en 1494. « Ce tableau, ajoutait M. WEALE, prouve que l'école de Mons était tout à fait au niveau de l'école flamande, à cette époque (1). »

Jean ou Jehan Prévost, en flamand Johan Provoost, naquit vers 1470. Il alla de bonne heure se fixer à Bruges, où il fut inscrit dans le registre d'admission à la bourgeoisie, le 10 février 1494 (n. st.), comme étant né à Mons en Hainaut (2).

Jehan Prévost, probablement le père de l'artiste, était « fourreur de pelleterie » et habitait à Mons, de 1461 à 1493, la halle des pelletiers du chapitre de Sainte-Waudru qu'il louait, moyennant onze livres par an; il mourut en 1493 (3). Sa veuve continua à occuper cette habitation jusqu'à la Noël 1503 (4). C'est donc là qu'a dû naitre le peintre.

(1) *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, années 1860 1861, . 13.

(2) Archives de la ville de Bruges : reg. aux admissions à la bourgeoisie, de 479-1496, fol. 66 v°. — JAMES WEALE, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges* (1861), p. 27. — LE MÊME, *Bruges et ses environs*. — *Le Beffroi*, t. IV, pp. 205-21?.

(3) E. MATTHIEU, *La halle des pelletiers, à Mons*, p. 11. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXX, p. 355.

(4) *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, p. 465.





Jean Prévost figure au registre de la corporation de Saint-Luc et de Saint-Eloi, à Bruges, comme *vinder*, en 1501-1502, 1507-1510; comme gouverneur, en 1511-1512; comme *vinder*, en 1514-1515, et comme doyen, en 1519-1520, 1525-1526 (1). Il fut, en 1509, chargé de laver, restaurer et vernir les armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or, qui étaient suspendues au-dessus des stalles dans le chœur de l'église de Saint-Donatien, à Bruges, et d'y ajouter six nouveaux panneaux. En la même année, la restauration des décors polychromes de la face du jubé qui donnait sur le chœur de la même église, lui fut confiée (2). En 1513, il exécuta, pour le magistrat de la ville de Bruges, huit cartes figurant le Zwin, le Zwarte-Gat, la Passegeule et le nouveau canal, avec les Poldres, les paroisses et les manoirs avoisinants. Il fit, en 1516, le plan de la charmante voûte en bois de chêne du chœur de l'église de Saint-Jacques, en la même ville. A l'occasion de la joyeuse-entrée de Charles-Quint à Bruges, comme roi des Romains, le 24 juillet 1520, la ville fit élever des arcs de triomphe et décorer les rues. Jean Prévost prit une part importante à tous ces travaux. Les plus grands maitres ne dédaignaient pas de prêter leur talent aux œuvres de peinture que l'on abandonne aujourd'hui à l'artisan.

Au commencement d'avril 1521, étant à Anvers, notre artiste se lia d'amitié avec Albert Dürer, le ramena à Bruges, le 6 du même mois, et lui offrit un splendide banquet qui se prolongea très tard dans la nuit. Avant de quitter Bruges, Dürer dessina au crayon le portrait de son hôte qu'il qualifiait de « bon peintre. »

En 1525, Jean Prévost peignit le *Jugement dernier*, tableau sur bois ayant 1m17 de hauteur, 1m65 de largeur, et appartenant au musée de l'Académie de Bruges. Ce tableau, exécuté pour la salle échevinale de cette ville, porte l'empreinte d'un talent réel et, malgré certains détails bizarres, son effet est saisissant. On remarque surtout la variété et le sentiment des têtes. Le dessin est assez raide, mais le coloris est généralement bon. Les comptes de la ville de Bruges, de 1524 à 1526, font voir que Prévost reçut, pour la peinture du tableau du *Jugement*, selon la convention qu'il avait souscrite, vingt livres de gros, et pour certaines améliorations par lui faites à ce tableau, douze escalins de gros (3).

M. Henri Hymans a publié, dans son beau volume : *L'exposition des primitifs flamands à Bruges* (Paris, 1902), une excellente repro-

(1) Archives de la corporation de Saint-Luc et de Saint-Eloi, de Bruges.

(2) Comptes de la fabrique de Saint-Donatien, à Bruges.

(3) J. Weale, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges* et *Le Beffroi*, t. IV (1875), pp. 205-212. — Ad. Duclos, *Bruges en trois jours*, p. 143.

duction du *Jugement dernier* de Jean Prévost (1). Il dit, en parlant de ce tableau (2), que l'influence de van Orley s'y fait sentir, ainsi que celle de Jérôme Bosch.

Plusieurs autres peintures de mérite ont été attribuées à Jean Prévost par M. Georges Hulin (3), à la suite de comparaisons faites avec le plus grand soin. Parmi elles, il en est une qui peut avoir été exécutée à Mons, puisqu'elle porte le millésime 1488. Ce tableau représente *La Sainte Vierge, à mi-corps, allaitant l'Enfant-Jésus* (4) (musée de Strasbourg).

Jean Prévost fut marié trois fois. Il épousa en premières noces, à Valenciennes, Jeanne de Quaroube, veuve depuis 1489 du peintre renommé Simon Marmion (5). De son second mariage avec Madeleine de Zwaef il eut un fils, Adrien, et de son troisième mariage naquirent Thomas-Jean, Anna et Marie. Son fils Adrien suivit la profession de peintre et Thomas fut peintre verrier.

Notre artiste occupait à Bruges une maison de la rue de Ghistelles. Il y mourut, en janvier 1529, et fut enterré dans l'église de Saint-Gilles, auprès de sa troisième femme, Catherine Beaureins, qui était décédée en 1528.

Jean Prévost eut pour élève Maximilien Frans (6).

Tels sont les souvenirs que l'on possède sur Jean Prévost. Espérons que la lumière se fera un jour complètement sur la naissance de ce grand artiste et sur les années qu'il a passées à Mons !

L'école de peinture qui existait en cette ville, dès la fin du XIVe siècle, n'est connue jusqu'ici que par des mentions consignées dans les archives. J'ai rappelé, dans *Le passé artistique de la ville de Mons* (7), les sujets de tableaux de Jean le Poindeur (1399) et de Pierre Henne (1418), sans pouvoir toutefois indiquer quel a été le sort de ces œuvres et de celles d'autres peintres montois du XVe siècle dont je n'ai su donner que les noms.

(1) En regard de la page 58.

(2) Page 80.

(3) *Quelques peintres brugeois de la première moitié du XVIe siècle. I. Jan Provost.* Gand, 1902 ; in-4°.

(4) M. Hulin ne met pas cette peinture au nombre des œuvres de la jeunesse de Jean Prévost, parce qu'il la considère comme postérieure à 1488.

(5) *Exposition des primitifs flamands et d'art ancien.* Bruges, 1902. Catalogue des tableaux, p. XXVI.

Simon Marmion naquit à Valenciennes vers 1425 et y mourut le 25 décembre 1489. Il fut enterré en l'église Notre-Dame-la-Grande, dans la chapelle de Saint-Luc.

(6) Waele, ouvrages cités.

(7) Mons, Dequesne-Masquillier, 1880 ; in-8°, pp. 20-23, 150 et suiv. — 2e édition. Mons, Hector Manceaux, pp. 21-23. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, pp. 304-307, 434 et suiv.

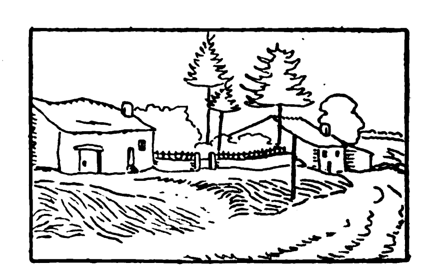
D'heureuses découvertes viendront peut-être accroître ces notions et nous apprendre si nos peintres ont été en relation avec Jean Bellegambe de Douai (1), avec Jean Gossart, de Maubeuge (2), ou avec d'autres artistes de leur époque.

Je me permets de signaler cet objet à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la reconstitution des annales de l'école wallonne.

Léop. DEVILLERS,
Archiviste honoraire de l'Etat,
Président du Cercle archéologique de Mons.

(1) Voyez *La vie et l'œuvre de Jean Bellegambe*, par Mgr C. Dehaisnes. Lille, L. Quarré, 1890. In-8°.

(2) *Congrès archéologique et historique tenu à Bruges, en 1902*, 3e partie, pp. 68 et suiv. — Maurice Gossart, *Jean Gossart de Maubeuge, sa vie et son œuvre*. Lille, 1902. In-8°.





# Un siècle de l'Industrie drapière verviétoise.

L'industrie drapière, dont on signalait déjà l'existence à Verviers vers l'an 1300, resta stationnaire jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siécle en ce qui concerne ses instruments de travail.



Planche n° 1. Cardage au baudet.

La laine se lavait dans des bacs, dits « bots », établis sur des cours d'eau, et au moyen de rateaux mûs à la main.

Le battage s'effectuait à l'aide de baguettes, dont un ou deux ouvriers frappaient la laine étalée sur une table à claires-voies.

La filature comprenait deux opérations : le cardage, sur un banc garni de carde, dit « baudet » (*planche n° 1*), et le filage, avec un rouet manœuvré par un ouvrier (*planche n° 2*). Dans ces conditions la production était extrêmement réduite, et deux ouvriers pouvaient carder et filer environ 2 écheveaux, ou 2500 mètres par jour. La manœuvre du métier à tisser s'exécutait

aux pieds et à la main, et deux ou trois ouvriers étaient occupés pour un métier, se lançant la navette de l'un à l'autre (*planche n° 3*).

On foulait généralement aux pieds dans des bacs dits « wahais » ou cercueils, nom qui resta plus tard à la fouleuse à maillets, bien que celle-ci ne rappelle en rien un cercueil.

On lainait à la main avec des croix garnies de chardons, deux ou trois ouvriers travaillant sur la même pièce (*planche n° 4*).

On tondait les draps, tendus sur une table, au moyen d'énormes ciseaux, bien dénommés forces ou efforces — pesant 17 à 18 kilos — manœuvrés par un ouvrier, qui employait 30 à 40 jours de travail pour tondre une pièce de 32 aunes ou 22 mètres environ (*planche n° 5*).



Planche n° 2. — Filage au rouet.

Le lustrage ou cartonnage avait lieu dans une presse à vis, serrée par la manœuvre d'un cabestan, auquel s'attelaient trois ou quatre hommes (*planche n° 6*).

Le progrès ne commença guère à se faire jour qu'avec la génération qui suivit la révolution de 1789.

Mais, à cette époque, il ne marchait pas à la vapeur ; c'est ainsi que le tissage à un seul ouvrier par métier, appliqué en Angleterre par John Kay dès 1737, ne se propagea chez nous qu'au commencement de ce siècle, vers 1805-1810.

A cette date apparurent les premiers assortiments à ploquets et les moulins gros. Ils mirent un temps assez long à se vulgariser, de même que les machines à lainer et à tondre, qu'on ne construisit qu'après 1820.

Le premier assortiment à continu fut placé en 1840.

Le moulin gros avait 30 à 40 broches et nécessitait trois ouvriers, un fileur tournant la roue et manœuvrant le charriot et deux gamins, metteurs de ploquets ; ceux-ci finissaient générale-

ment par se déformer les jambes à la suite de la position que nécessitait leur travail.

Un second moulin, dit « jeannette », servait à surfiler, ou filer en fin, le fil fait au moulin gros. Ce second moulin avait généralement 60 broches. Ils furent remplacés plus tard par le mull-jenny qui avait de 2 à 300 broches et nécessitait trois ouvriers.

Le self-acting de 300 à 600 broches et le métier mécanique commencèrent à être employés vers 1865, mais ce n'est guère que dans ces vingt dernières années qu'ils furent généralement utilisés.

Et aujourd'hui les métiers mécaniques accouplés battant 100 duites à la minute, et surveillés par un seul ouvrier ou ouvrière, viennent remplacer le métier à la main du commencement du siècle où deux ouvriers n'en lançaient qu'une dizaine.

L'assortiment de 1 m. 80 qui n'exige qu'un seul ouvrier, et le

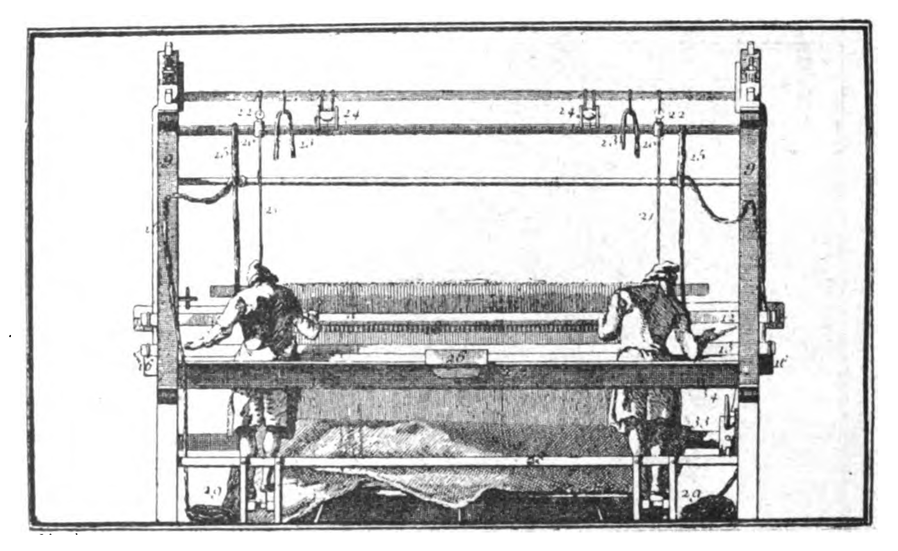


Planche no 3. — Tissage à deux ouvriers.

self-acting de 3 à 600 broches, produisent 500 à 600 fois autant que le baudet et le rouet primitifs.

Les fouleuses, dites « polka » fonctionnent mécaniquement et deux ouvriers peuvent en suivre cinq ou six.

La laineuse double, travaillant seule, remplace le lainage à la

main si fatiguant, et la tondeuse longitudinale, où la besogne de l'ouvrier est réduite à sa plus simple expression, produit en une heure ce que le travail exténuant des tondeurs *aux forces* produisait en un mois.

Il en est de même proportionnellement de toutes les autres opérations accessoires de la fabrication : séchage des laines et des draps qui se faisait autrefois dans des greniers où les ouvriers travaillaient dans une atmosphère surchauffée et chargée de vapeurs, et qui, aujourd'hui, généralement, a lieu automatiquement; battage, épluchage des laines, pressage des draps, etc., etc.

D'après des documents officiels de 1740-1746, les ouvriers laineurs et tondeurs gagnaient à cette époque de 18 à 20 sous ou 1 franc 08 à 1 franc 20 par jour, les nopeuses 10 sous ou 60 centimes, les nettoyeuses de chardons 3 sous ou 18 centimes.

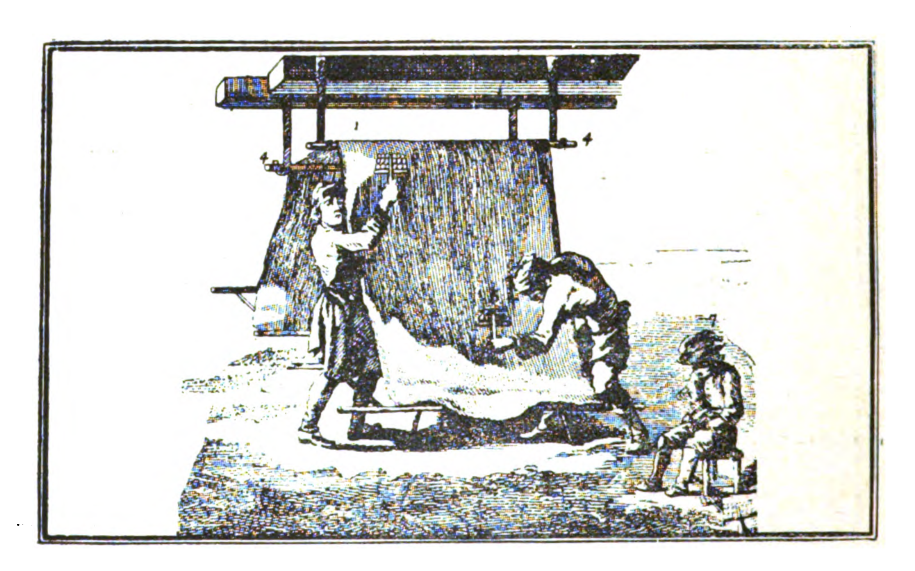


Planche n° 4. — Lainage.

En 1800, les laineurs et tondeurs 25 sous ou 1 franc 50, les fileurs 25 à 30 sous ou 1 franc 50 à 1 franc 80, les femmes 12 à 15 sous ou 72 à 90 centimes, les enfants 6 sous ou 36 centimes.

Jusque vers 1850, les salaires ne subirent guère d'augmentation, à part les ouvriers tisserands et fileurs travaillant à la pièce et dont

le rendement était très variable, les ouvriers à la journée ne gagnaient que 1 franc à 1 franc 50, les femmes de 60 à 90 centimes, et les enfants de 40 à 75 centimes.

A cette époque la journée de travail était de 13 à 15 heures, et les enfants commençaient à travailler à l'âge de 7 ans.

Aujourd'hui tous ces salaires sont doublés, triplés et quadruplés, la journée moyenne est de 10 1/2 à 11 heures, et les enfants ne travaillent qu'après 12 ans.

Malgré la modicité des salaires, le mètre de drap coûtait en 1800-1810, fr. 20 à fr. 120; en 1830-1850, fr. 10 à fr. 50; et aujourd'hui, fr. 2 à fr. 15 avec des salaires deux ou trois fois plus élevés.

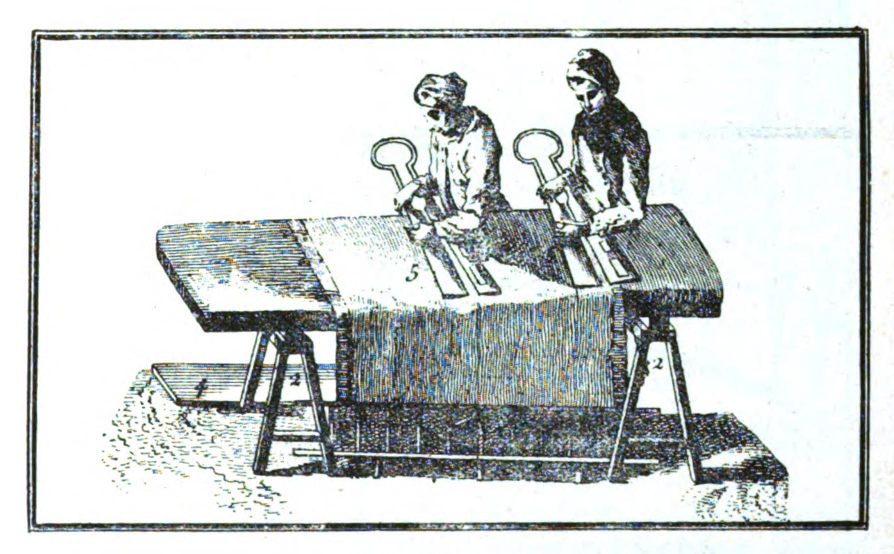



Planche n° 5. -- Tondage.

Au commencement de ce siècle, un ouvrier fileur n'activait qu'une broche, aujourd'hui il en surveille 300.

En 1825, le prix de filature d'un écheveau de laine était de 36 à 38 centimes, aujourd'hui il est dix fois moindre.

Tous les objets de consommation de provenance industrielle ont baissé depuis le commencement du siècle dans une proportion relative.

Les principales denrées alimentaires et les principaux produits du sol sont également à meilleur compte ; seuls, ceux qu'on pourrait

appeler de luxe et dont la consommation était, pour ainsi dire, le privilége des classes riches, ont haussé par suite du trop grand et trop subit développement de la consommation avec l'accroissement de l'aisance des masses.

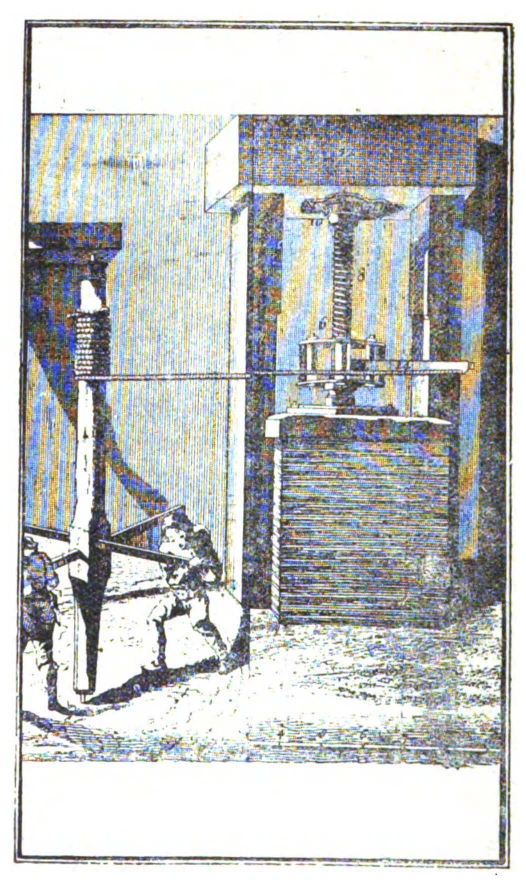


Planche n° 6. — Presse.

La population de Verviers évaluée à
12 à 15,000 âmes en 1720,
est descendue à
12 à 9,600 hab. en 1800,
reste à peu près stationnaire avec
9,974 hab. 1806, monte
à 18,000 hab. 1830,
à 19,621 hab. 1840,
à 24,053 hab. 1850,
et 52,396 hab. 1896.

.˙.

La mortalité qui était de
25.6 $p^r$ 1000 en 1850,
24 » 1860,
27.7 » 1870,
24.5 » 1880,
22 » 1890, desc.
à 15.3 » 1895.

.˙.

Le nombre de miliciens illettrés constaté en 1850 était de 72 pour une population de 24,053 habitants; il tombe à 20 en 1895 pour une population plus que doublée.

Tels sont, à grands traits, les principaux phénomènes de la marche de l'industrie drapière à Verviers pendant le XIX$^e$ siècle.

Jules GAROT,
président de la Chambre de Commerce, Verviers.



# Chronique Wallonne

## La Cantate du Prix de Rome

On vient d'exécuter, à la séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Académie, la cantate de M. Albert Dupuis, premier prix de Rome pour 1903.

Cette épreuve a eu des précédents qui valent la peine d'être rappelés. Il y a quatre ans, M. Dupuis se présenta et — ayant subi avec succès l'épreuve préparatoire — décrocha le deuxième prix. Il se représenta il y a deux ans et... rata l'épreuve préparatoire, en suite de quoi il ne fut pas admis à l'épreuve définitive! L'histoire fit grand bruit, à ce moment. On s'aperçut, quoiqu'un peu tard, de l'anomalie qui consistait à faire repasser de nouveau, par les laminoirs de la fugue imposée, un concurrent dont le savoir-faire était déjà démontré. M. Dupuis ne pouvant plus se présenter qu'une seule fois, il n'était que temps d'agir. L'Académie demanda et obtint du Ministre un arrêté décidant qu'à l'avenir on admettrait au concours, *sans nouvelle épreuve préparatoire*, les concurrents ayant remporté un second prix à un concours précédent ; qu'il y a lieu aussi, en cas de deux seconds prix, de les admettre tous les deux, sans les classer ; et qu'enfin ils seront admis comme concurrents supplémentaires, en dehors des six concurrents que le jury est réglementairement autorisé à admettre à l'épreuve définitive. Tout est bien qui finit bien.

Il y avait cinq concurrents, dont un seul flamand, M. Criel, du Conservatoire de Gand, qui a traité la version flamande de la cantate imposée. Le jury (MM. Huberti, président; Jan Blockx, Léon Dubois, Sylvain Dupuis, Emile Mathieu, Edgard Tinel et Vanden Eeden) a attribué le premier prix à M. Albert Dupuis, à l'unanimité des voix — circonstance qui ne s'était plus présentée depuis 1857, en faveur de Peter Benoit — le premier second prix, également à l'unanimité, à M. Delune, le deuxième à M. Charles Radoux ; une mention honorable à MM. Moulaert et Criel. La cantate de M. Delune sera donc exécutée l'an prochain. On me dit grand bien de

celle de M. Charles Radoux, en très sérieux progrès, paraît-il, et qui obtint sa distinction à l'unanimité moins une voix.

M. Albert Dupuis est un favori de la fortune. Il arrive à la notoriété — j'allais écrire à la célébrité — à l'âge où d'autres se débattent désespérément dans les ombres muettes de l'indifférence, d'où beaucoup ne sortent jamais. Son talent le lui mérite, car la faveur publique ne s'émeut pas aussi spontanément autour de la médiocrité. Mais dans ce domaine de l'art, le talent a besoin d'une véritable complicité des circonstances, d'un groupement de bonnes volontés pour se faire valoir, et c'est là que la fortune le servit à souhait.

Nous avons eu le plaisir de présenter aux lecteurs de WALLONIA (1) le charmant opéra liégeois de M. DUPUIS, *Jean-Michel*, monté avec tant de soins, la saison dernière, au théâtre de la Monnaie. Voici qu'on annonce un nouvel opéra, la *Ducasse*, sur un livret du critique influent M. Edm. Cattier (de la *Gazette*), et qui sera également représenté à la Monnaie. Les amis et admirateurs du musicien ont ouvert une souscription, qui est en bonne voie, afin de faire graver la partition de *Jean-Michel*. Enfin, l'œuvre va être représentée à Verviers, avec M[lle] Friché, l'idéale Madeleine, la créatrice du rôle, et dans des décors brossés aux frais de la Ville (les Verviétois jouissent décidément d'une édilité peu ordinaire). Maintenant, voici le prix de Rome, qui a occasionné à Verviers, le 14 octobre, une manifestation grandiose en l'honneur du vainqueur, avec un cortège de cinquante sociétés, des illuminations, feux d'artifices, des montagnes de fleurs et des forêts de bannières!

M. Lucien Solvay, chargé par l'Académie d'écrire le texte de la cantate imposée, a renoncé avec raison aux sujets mythologiques et antiques tant rebattus, pour s'inspirer d'une ancienne ballade flamande du XIV[me] ou du XV[me] siècle, la *Chanson d'Halewyn* (2) ; en voici la charmante mélodie, inspirée du timbre lithurgique du *Credo :*



(1) Ci-dessus pp. 113-125.

(2) Voir FLORIM. VAN DUYSE, *Het oude Nederlandsche Lied*, La Haye, Martinus Nijhoff. Ou, pour le texte et la mélodie simplement, même auteur, *Nederlandsche Liederboek*, Gand, Vuylsteke, vol. II, n° 41.

Le texte, en une quarantaine de couplets distiques, met en scène une fille de roi qui, séduite par le lointain appel amoureux du seigneur Halewyn, monte à cheval et s'en va vers lui à travers la forêt, malgré les sombres avertissements de tous.

L'amant désiré la joint enfin, et tous deux se trouvent devant le manoir d'Halewyn... Horreur ! Des gibets le couronnent, où se balancent de tendres corps de femme! Il n'est plus temps de reculer. Halewyn (une sorte de sadique moyen-âgeux, semble-t-il, une variété de Gilles de Retz — ou simplement de Barbe-Bleue) laisse seulement à la princesse le choix d'un genre de mort. Elle choisit le glaive, mais l'engage à ôter sa tunique, que le sang virginal pourrait souiller. Tandis qu'il s'exécute, vivement elle lui coupe le cou et, la tête sanglante suspendue à sa selle, la princesse reprend le chemin du palais paternel. Dans la forêt, elle rencontre la mère d'Halewyn, qui lui demande si elle a rencontré son fils. « Il est mort, répond la princesse fièrement, sa tête, je l'ai ici sous mon manteau. » Elle arrive au palais, un grand banquet est donné. « Et la tête était placée au milieu de la table. »

C'est cette donnée, d'une splendide barbarie, que M. L. Solvay a mise en action, avec dialogues, chœurs, et un récitant qui déroule la trame de l'histoire. Il a développé, ajouté, supprimé ce qu'il a fallu ; en certains endroits, très judicieusement choisis, il s'en tient à la traduction rigoureuse de l'original. Une jolie idée, entièrement de lui, pas même suggérée dans la ballade, c'est, pendant le retour, la morne tristesse de la princesse victorieuse de la mort, mais ayant brisé son idéal à le vouloir approcher.

Ce sujet très lyrique, fécond en scènes dramatiques comme en tableaux descriptifs très « musicables », a inspiré à M. Alb. Dupuis une partition dans laquelle, dès les premières notes, s'affirment ses qualités déjà connues : une expression dramatique mouvementée, juste et habilement ménagée ; une *forme* solide et logiquement édifiée, ce dont nous sommes de plus en plus payés, hélas ! pour apprécier le mérite ; une écriture polyphonique et instrumentale variée et intéressante sans surcharge. Que la mélodie ne pèche pas par excès d'originalité, nous nous en soucions peu, ayant entendu *Jean-Michel*, qui se distingue précisément par la qualité adverse ; et puisque, désormais, les épreuves préparatoires demeurent concluantes... Reconnaissons, d'ailleurs, une fois de plus, combien les conditions de ces épreuves académiques sont peu faites pour stimuler l'imagination et, en outre, que les candidats auraient bien tort de dilapider, dans une composition essentiellement éphémère, une inspiration qui leur viendra à point plus tard. Nous ne chicanerons pas non plus

M. Dupuis sur les quelques inévitables réminiscences wagnériennes : le Walhall et le thème de la Forge (premier morceau du récitant), *Lohengrin* (« Fraîche comme une fleur... »), la méditation de Mime (« Le soir tombe... Et soudain »), la formule finale de *Tristan* (péroraison chorale), même, par-ci par-là, quelques timbres résolument wagnériens, comme à « Ton chant est plus doux... Mais combien ton âme est cruelle ».

Plus encore que la partie dramatique et dialoguée, la partie narrative et descriptive a remarquablement inspiré M. Dupuis. Chaque strophe du récitant forme en elle-même un tout parfait, magistralement équilibré, cohérent et gradué, d'une irréprochable justesse d'expression. Je citerai particulièrement les diverses phases de la chevauchée de la princesse : « Frissonnante et radieuse »... « Lentement, côte à côte »... « Dans son large manteau l'ayant enveloppée »... « Elle a repris sa route à travers la forêt ». Dans le final, l'enmêlement des voix et des instruments forme un tout très mouvementé et de somptueuse sonorité.

En ce qui concerne la chanson flamande, d'*Halewyn*, qu'il emploie nécessairement au début de sa cantate, je crois pouvoir reprocher à l'auteur : 1° d'avoir harmonisé en chœur cette mélodie essentiellement monodique (puisque liturgique) et de lui avoir enlevé par là quelque peu de sa fraîcheur ; 2° de l'avoir prise dans un mouvement trop lent, également contraire à son caractère ; 3° d'avoir élevé d'un demi-ton la note caractéristique, de cette tonalité hypo-phrygienne d'un grand charme archaïque.

Fort bonne exécution sous la direction de l'auteur, qui conduit avec sobriété et précision.

M^me^ Alb. Dupuis, un peu impressionnée au début, a chanté avec beaucoup d'accent le principal rôle féminin ; Halewyn, c'était M. Jean David, une jolie voix mal émise ; M. H. Longtain faisait un excellent récitant ; le reste, bon. Chœurs chantés avec une chaleur et une conviction bien naturelles par la *Concorde* — puisque « de Verviers ».

A la fin de la séance, M. Dupuis a été longuement ovationné, en gage, sans aucun doute, de ses triomphes à venir.

E. CLOSSON.

## Bibliographie

*LES LIVRES :*

**Comme va le ruisseau**, roman, par Camille LEMONNIER, 1 vol. in-18, Paris, Ollendorff. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre ne plaira guère sans doute aux lecteurs ordinaires de Zola, qui furent aussi jadis ceux de Camille LEMONNIER ; en revanche, les délicats en viendront goûter le charme délicieux. Rien de plus frais en sa juvénile grâce, rien de plus pénétrant que cette brève idylle où vont et viennent de simples gens le long des rives de la Meuse.

L'action s'y réduit strictement au nécessaire. Sans savoir comment cela s'est fait, le bon pêcheur à la ligne Jean Fauche s'est pris à aimer la petite Noémie Larciel qui est venue chercher le grand air au village après une convalescence ; mais il n'épousera pas la douce, nerveuse et volontaire fille, parce qu'elle croit devoir préférer la joie des autres à son propre bonheur. Je dis tout de suite que c'est tant pis ; et si cette conclusion du récit nous laisse du regret, c'est qu'on en voudrait discuter la logique, — apprendre à cette petite folle que son dévoûment ingénu se trompe de but, et qu'il n'est point de plus vilain péché contre la beauté de la vie, que le sacrifice stérile.

Mais l'anecdote n'est pas le thème essentiel de l'œuvre : un prétexte, sans plus, pour conter à loisir la grâce des saisons et le jeune émoi d'aimer. Le principal personnage, ce n'est ni Jean Fauche, ni même Noémie : c'est la vallée de la Meuse avec ses rocs et ses forêts, avec son grand fleuve paisible sous la lumière changeante, avec ses bonnes gens qui suivent tout doucement la pente de leur vie sans trop songer au dernier pas où les attend la mort.

Cela ne veut point dire qu'il faille négliger les héros humains de ce beau conte. C'est une aquarelle délicieuse que le personnage de Noémie, — une aquarelle par petites touches espacées, où apparaît souvent le blanc du papier vierge ; jamais décrite, sa forme claire est partout présente : un geste qu'elle fait, un rayon qui la frôle, et nous la connaissons. Le portrait de Jean Fauche est à peine plus poussé. Cet homme tranquille a des habitudes, son allure nous est vite devenue familière ; on pénètre aisément son âme simple, sa douceur effrayée de timide, et le secret de sa lente songerie. Ces deux figures se fondent dans la radieuse clarté du paysage ; leurs paroles se perdent au milieu des mille voix des choses, leurs gestes ne font qu'un mouvement de plus parmi l'ondulement des blés, l'agitation des feuilles, et le vaste cours de la Meuse. — *Comme va le ruisseau*, dit le titre ; ainsi va la rivière, ainsi marche la vie ; un homme n'est rien de plus qu'une vague légère dans le courant de l'eau qui passe.

On ne peut analyser un roman tel que celui-ci, fait de clarté et de reflets, d'ombre moussue et de parfums d'herbes, — fait avec l'or des champs, la verdure des forêts et des prés, et la longue perspective lumineuse d'un fleuve. Mieux vraudrait le décrire ainsi qu'il s'offre à nous, tel qu'un large tableau d'une tonalité blonde et claire.

Voyez, c'est la belle Meuse et sa nappe unie, et le pêcheur en chapeau de paille qui cligne des yeux vers une robe de toile rose dévorée de soleil. Blanches et dorées à travers l'aérienne transparence, les falaises de l'autre rive vont rejoindre au lointain les montagnes boisées qui naissent auprès de nous. Là-bas, c'est le gai village au bord de l'eau, où Tantin en sabots porte ses arrosoirs, où Fré D'siré s'apprête à peindre son bateau, où les femmes interpellent ce « gamin de mer*le* » de Spirou qui leur a jeté des pierres ; mais Spirou siffle entre ses dents, et sa forme grêle apparaît toute petite sur le fond de brume opaline où le fleuve s'écoule en un frisson d'argent....

Tous les lettrés salueront le maître paysagiste dont l'art a su montrer en cette œuvre nouvelle les dons les plus fins du coloriste alliés à une science admirable du « plein air ».

A nous, Wallons, son livre apporte une joie de plus. Ce fleuve est le nôtre, ces gens sont tout proches de nous, et nous reconnaissons leurs gestes comme nous reconnaissons les caractères du site où ils se meuvent, là-bas, vers Profondeville. Mais surtout, et pour la première fois avec cette jeunesse et cette vie, le sentiment de la contrée mosane apparaît sous la forme du roman.

C'est à coup sûr parmi les descriptions qu'il se révèle le mieux ; en une délicate unisson avec l'âme de la nature, Camille LEMONNIER semble vouloir nous dire qu'il a regardé et compris cette terre comme la regardent et la comprennent les hommes qui sont nés d'elle. Mais le fleuve, la vallée et les bois ne sont point seuls à nous parler une langue familière. Cette vaillante et joyeuse Noémie, si sentimentale au fond, j'ai lieu de croire qu'elle est Liégeoise ; le bon Fauche, Fré D'siré les voisins, ils ont évidemment vécu pas bien loin de Namur, et je jurerais que le grand Cortise est venu des environs de Huy.

Certes, il serait puéril d'exagérer ce point de vue local, et des raisons de cette sorte n'ont que peu de chose à dire lorsqu'il s'agit d'un jugement littéraire. Mais dans une Revue comme celle-ci, qui s'est dévouée à conter les croyances et les mœurs de notre petite France mosane, il semble légitime de montrer quelque joie à la pensée que ce récit où nous nous voyons vivre, s'il n'est pas le plus gros et le plus puissant des livres de Camille LEMONNIER, en est au moins le plus exquis.

On le savait depuis quelques années, un poète se cache sous ce romancier. Nous l'avons vu, dans *l'Ile Vierge* et dans *Adam et Eve*, chercher, avec un peu d'effort, la forme véritable de sa pensée, hésiter à la reconnaître lorsqu'il l'avait rencontrée, et la découvrir soudain tout entière « au cœur frais de la forêt ». Mais c'est aujourd'hui qu'elle lui livre son secret le plus délicieux. Jamais la phrase ne fut plus simple, et jamais elle ne contint plus de lumière, plus de nuances profondes et noyées, plus de discret lyrisme et de naturelle émotion.

Tout, ici, est vivifiant et doux comme une rêverie à l'ombre par un matin d'été ; tout a la franche saveur d'une pomme de verger que l'on croque dans l'herbe, — et c'est frais à la bouche comme une gorgée d'eau pure.

*Albert Mockel.*



**Exposition de Dinanderies, Guide du visiteur,** par Joseph DESTRÉE. Avec une *Notice sur l'Industrie du laiton* par Henri PIRENNE. Petit in-8° de 64 pages avec gravures. — Imp. Jacques Godenne, Namur. — Prix : 0-60.

Il est très inutile de rendre compte d'un *Guide*, si l'on entend par là faire connaître ces divisions et subdivisions. Le plan d'un tel ouvrage est dicté par un classement et des dispositions sur lesquelles il n'a pas à revenir. Mais il est des *Guides* encombrés de renseignements inutiles, qui découragent la curiosité au lieu de l'exciter. Dirons-nous que celui-ci échappe à cette critique? Ce serait en faire un éloge fort insuffisant, et du reste peu généreux puisque l'Exposition à laquelle il s'applique est malheureusement fermée. Il est l'œuvre de l'auteur même de cette Exposition de dinanderies, de cet homme exceptionnellement compétent et laborieux qu'aucun détail de la réalisation ne laissa indifférent, et qui appliqua à chaque chose, avec l'attention avertie et minutieuse du savant, la main de l'ouvrier. Wallon lui-même, M. DESTRÉE se passionna pour l'Exposition dinantaise, et on le voit bien par ce petit livre qui n'est pas un simple catalogue, et qui plaira à ceux-mêmes qui n'ont point vu les merveilles réunies et choyées par l'auteur. Ce *Guide*, en effet, ne s'est point contenté de prendre le visiteur par la main, de l'arrêter à chaque endroit, de fixer son regard averti sur chaque œuvre. Il décrit, il explique, il apprécie même. Ainsi, il ne satisfait pas seulement à une heure de curiosité. C'est un petit livre à garder, et qui ne sera pas seulement utile aux visiteurs qui voudront plus tard se rémémorer ce qu'ils ont vu : il sera également nécessaire à toute personne qui aura à se renseigner sur l'art précieux de la Dinanderie.

L'intérêt et l'utilité du *Guide* sont encore augmentés par la Notice de l'érudit M. PIRENNE qui, en quelques pages d'une concision et d'une précision parfaites, donne l'historique de cette vieille industrie dinantaise. Il en explique l'éclosion sur le sol mosan, en décrit les fastes glorieux et en explique la décadence, d'une façon très attachante.

L'auteur fait remarquer que l'industrie dinantaise, dans sa généralité, fut surtout appliquée aux objets d'usage domestique, et que les purs artistes furent l'exception parmi les dinandiers. Néanmoins, la quantité d'œuvres d'art qui nous ont été conservées témoigne du nombre comme de la valeur des artistes éclos au milieu de ces ouvriers. Au reste, les objets d'usage courant tels que chandeliers, pots, poêles, etc., créés à Dinant, témoignent par leur forme à la fois pratique et élégante, qu'un esprit distingué présidait aux inventions de ces simples chaudronniers.

Aujourd'hui que la fièvre de la nouveauté tient le monde et le tient bien, on invente bien peu de types qui aient la logique constante et la variété de ces banalités d'autrefois. Il suffit à cet égard de comparer les ignobles cafetières émaillées et les fontes lugubres de nos cuisines, aux belles et joyeuses cuivreries du temps passé, pour se convaincre que tout ce qui est vieux n'est pas absurde et détestable.

Nous avons été étonné de voir M. PIRENNE attribuer au surnom de *Copères*, une origine étrangère (de l'anglais *cupper* « cuivre »). Ce sobriquet

comme l'a fait remarquer M. BOCLINVILLE, doit plutôt provenir de ce que, dans les histoires de niaiserie collective que les Bouvignois et Namurois appliquaient aux Dinantais, les héros comiques de ces aventures burlesques se traitent entre eux de « compères ». Le wallon local dit *copères*, tandis qu'à l'environ le mot se prononce comme en français : cette circonstance ajoute, pour l'étranger, le ridicule du langage au ridicule des actes. De même le Wallon, voulant se moquer des Flamands, les appelle des *wastate* (fl. *wat is dat?* « qu'est-ce ? ») ou des *canifichtône* (fl. *'k kan niet verstaan* « je ne comprends pas ») en raison d'expressions favorites aux habitants du Plat-pays. *O. Colson.*

**Le séjour à Spa et à Chaudfontaine d'un officier français en 1748.** — Sous ce titre, notre collaborateur M. Emile HUBLARD, bibliothécaire de la ville de Mons, publie dans le *Bulletin des Bibliophiles liégeois* un extrait (24 p. in-8°) du *Journal* manuscrit de Franquet, dont il a publié dans WALLONIA diverses autres notices (ci-dessus p. 250-251). Franquet n'était ni un historien, ni un penseur, mais un simple curieux. Son récit, bien qu'il n'apprend guère de nouveau, est intéressant, en ce qu'il donne une impression assez pittoresque des deux bourgs, vus par un étranger de passage. Notre collaborateur M. Albin BODY a annoté avec sa compétence et son attention coutumières la publication de M. HUBLARD, rectifiant et complétant à l'occasion les dires du brigadier Franquet. Nous détachons cette « sentence » que Franquet dit avoir vue dans le parloir des Capucins de Spa, et qui était inédite :

Pense en passant, Passant,
Qu'en passant, tu te passes.
Tes pas sont compassés.
Pas à pas, tu trepasses.
Tes ébats, les appas,
Sont les pas du trépas. O. C.

**Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique**, bi-mestrielle (Bureaux : 20, Grand'place, Mont-Saint-Guibert en Brabant. Un an : Belgique, 6 francs ; Union postale, 10 francs). — Publiée sous la direction de M. L. STAINIER, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, avec le concours, comme secrétaires de la rédaction, pour les Bibliothèques, de M. O. GROJEAN, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, et, pour les Archives, de M. J. CUVELIER, sous-chef de section aux Archives générales du Royaume, la *Revue* compte, parmi ses collaborateurs, les bibliothécaires et archivistes les plus autorisés du pays. Elle a pour but, non-seulement de constituer un trait d'union entre les archivistes et bibliothécaires, mais surtout de mettre à la disposition de ceux-ci un organe qui leur permette de faire connaître au public les richesses renfermées dans nos dépôts scientifiques ainsi que celles qui viennent chaque jour les augmenter et les enrichir. La *Revue* est donc une œuvre précieuse pour les travailleurs et les curieux. Elle comble une lacune et elle la comble bien. Remarquons que l'initiative de cette docte publication émane de Wallons. *O. C.*

**Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas.** — Ce *Bulletin* est fondé par les professeurs de Louvain, MM. Georges DOUTREPONT et François BÉTHUNE, avec la collaboration d'anciens membres de leur Conférence universitaire de philologie romane. Simple annuaire encore, il est à supposer et à espérer, que les auteurs songent à en faire un organe périodique. La brochure qui a paru, fournit le compte-rendu d'une trentaine d'ouvrages, éditions d'anciens textes, traductions, études critiques, notices et travaux divers ; elle renseigne non seulement sur la production scientifique et littéraire, mais sur l'avancement de la science. C'est en Belgique une lacune comblée. Le *Bulletin* paraît à Bruges, chez l'imprimeur L. de Plancke. O. C.

**Les grands musiciens.** — La maison d'édition BREITKOPF et HAERTEL, de Leipzig et Bruxelles, publie sous ce titre une collection qui comprendra les œuvres des plus illustres maîtres anciens et des plus grands des modernes, avec biographies et portraits : Orlando Lasso, Bach, Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann, Loew, Berlioz, Rameau, Gluck, Grétry, Wagner, Couperin, les Strauss, etc., etc. Deux wallons figurent dans cette longue liste, le montois Roland de Lattre et le liégeois André-Modeste Grétry. On ne peut qu'être heureux de voir leurs œuvres mises à la portée de tous par les grands éditeurs classiques, dont les collections sont si justement réputées. O. C.

**Ouvrages reçus.** — Le *Caveau Liégeois*, *29e annuaire* 1903. Broch. petit in-8° de 36 p. (Mathieu Thone, imprimeur, Liége. Prix 0,60). - *En Hesbaye, nouvelle : mœurs populaires de la Wallonie liegeoise*, par Arthur COLSON. Broch. in-8° de 64 p. (Jos. Wathelet, impr. Liége. Prix 2 fr.) — Jean LAMOUREUX, *Mes Chansons* (en wallon). Broch. pet. in-8° de 53 p. (Francis-Lambrecht, édit. Wandre-Liége. Prix 0,50). — Victor CHAUVIN, *Bibliographie des Ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885.* Tome VII : *Les Mille et une Nuits, 4e partie.* Vol. in-8° de 192 p. (Liége, Vaillant-Carmanne. Prix 6 fr.) — Jos. CHOT, *Carcassou*, roman, types et mœurs de l'Entre-Sambre et-Meuse. Un vol. in-8° de 291 p. (Liége, J. Godefroid, édit. Prix 2,50). — *Hessische Blätter für Volkskunde*, herrausgegeben im Aufrage der hessische Vereinigung für Volkskunde, von Adolf STRACK. Band I, 1902. In-8° de 290 p. (Leipzig, Teubner. Redaktion : 16, Alicestrasse, Giessen). — E. DOUDOU, *Etude géologique et archéologique des environs d'Ombret.* In-8°, 10 p. Extr. des « Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Brux. » (Bruxelles, Hayez). — XIIIe *Annuaire de l'Association des Auteurs dramatiques et chansonniers wallons.* Broch. petit in-8° de 86 + 17 p. (Liége, Gothier, impr.) — L. MAETERLINCK, *Pieter Breughel de Oude en de prenten van zijnen tijd.* Broch. petit in-8° de 22 p. avec 4 pl. (Gand, Siffer). — *Armanack des Qwate Mathy po l'annêye 1904*, par Joseph VRINDTS, Louis WESPHAL et Jos. MÉDARD. Dixième année. Broch. petit in-8° de 96 p. (Liége, Wasseige, impr. Prix 0,15). — *Discours* prononcés par M. le Baron Pierre de PIRQUET a la Xe et à la XIe conférences de « l'Union interparlementaire pour l'Arbitrage interna-

tional », respectivement à Paris en 1900 et à Vienne en 1903. (Paris, Imprimerie nationale 1901. Vienne, Autriche 1903). — Oscar COLSON : *Zénobe Gramme, sa vie et ses œuvres.* (Extrait tiré à part de WALLONIA, 24 p. in-8° sous couverture spéciale. Prix 1 franc).

*BULLETINS ET ANNALES* :

**Annales de la Société archéologique de Namur.** Tome 24e. Troisième livraison.

Alfred BEQUET : *La Bijouterie chez les Belges sous l'empire romain, IIe et IIIe siècles.* — Admirable étude synthétique de l'éminent archéologue et historien, président de la Société Namuroise, sur les bijoux si nombreux et si admirablement conservés que possède le Musée de Namur et qui furent recueillis sur les lieux d'origine, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Les dames de l'époque romaine n'étaient pas moins coquettes que nos contemporaines; leur écrin ne rénfermait, sauf de rares exceptions, d'objets ni en or, ni en argent, mais en bronze, celui-ci discipliné par des artistes habiles, se pliait à toutes les fantaisies et son ton, un peu sévère, était relevé par des procédés divers, dont l'étamage et l'émaillerie.

Pour fixer leurs cheveux, les femmes se servaient d'épingles en os, habituellement surmontées d'une tête en pomme de pin. Dans notre pays, l'os fut vite abondonné pour le bronze. Les épingles ont de douze à vingt centimètres de longueur; la tige, ronde à sa naissance, devient carrée en approchant de la tête et celle-ci affecte des formes variées, dont les plus communes sont une spatule, un fleuron, un gland ovoïde orné de crochets en tête de chou.

Les bracelets sont plus rares. Faits d'un ruban de bronze revêtu, à l'extérieur, d'un ornement très simple composé de stries et de petits cercles gravés au burin; ils sont munis, à leur extrémité, d'un crochet qui s'adapte dans un œillet placé à l'autre bout. D'autres offrent l'imitation d'une corde formée de plusieurs fils de bronze contournés en spirale et terminés aux extrémités par un bouton sphérique ; chez quelques-uns, le métal avait été primitivement blanchâtre, par suite d'un fort alliage d'étain ; leur tige, fine et ronde, se termine par une boule taillée à facettes.

La plupart des anneaux recueillis dans les tombeaux de la classe moyenne portent au chaton une intaille sur pierre dure ou sur verre. La véritable intaille était généralement gravée sur agate, de façon plus ou moins correcte, à l'aide du touret et de la meule. Pour la fausse, on imprimait sur une pâte de verre, avant son refroidissement complet, le surmoulage d'une intaille authentique et l'on obtenait ainsi une imitation parfois assez réussie pour tromper au prime aspect.

Le diamètre des miroirs métalliques à main variait entre cinq et dix-huit centimètres. Ils étaient encadrés de bois ou munis d'un manche en métal et ils ont conservé, dans la terre, un éclat incroyable.

Les colliers n'étaient portés que par les femmes et les jeunes filles aisées. Ils se composent habituellement de perles en terre cuite et en verre ; celles-là sont très résistantes, côtelées et d'un ton bleuâtre ; chez celles-ci, la grosseur varie beaucoup, ainsi que la nuance. L'on voit à Namur un...

collier formé de trente-cinq perles de verre alternées, bleues et d'un brun jaunâtre. Un autre collier, qui probablement appartenait à une fillette, est constitué de petites perles hexagonales d'une pâte très fine et très blanche recouverte, chez trois d'entre elles, d'une feuille d'or ; de petits tubes en verre bleu sont intercalés entre chaque perle blanche.

Quant à l'objet de toilette appelé fibule, c'est la broche et l'épingle de sûreté d'aujourd'hui ; destinée à agrafer et à retenir les parties du vêtement, la fibule fut objet d'utilité avant que de parure. Il n'est pas, dans l'Europe septentrionale, de contrées où les fibules ont été retrouvées en si grand nombre que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les fouilles pratiquées dans les ruines de la villa d'Anthée et dans la commune de Flavion ont donné plusieurs centaines de fibules ordinaires, ou étamées, ou émaillées ces dernières d'une étonnante perfection de travail.

Maints archéologues étrangers, comme l'auteur lui-même, sont d'avis que la plupart des bijoux de ce genre trouvés ailleurs en Europe et jusqu'en Russie, proviennent d'un même atelier, qui serait la grande villa d'Anthée, à 10 kilomètres de Dinant, où l'on travaillait le fer, le bronze et les émaux. De fortes présomptions permettent même de croire que l'émaillerie artistique vient de cette villa industrielle : elle possédait des artistes pour lesquels la fabrication de l'émail et son application sur le bronze n'avaient pas de secrets, et ils avaient poussé leur art à un tel degré de perfection que beaucoup de leurs œuvres ne seraient pas reniées par les émailleurs de nos jours. Divers indices portent à croire que ces artistes étaient du pays ; la dimension restreinte des ateliers, l'uniformité de la technique et du style montrent qu'ils étaient en petit nombre, et qu'ils gardaient avec soin les secrets de leur art, ce qui expliquerait le peu d'extension qu'il prit hors du pays, malgré la dispersion extrême des produits.

D'après l'auteur, l'origine de la dinanderie mosane serait due à quelque fondeur en cuivre réfugié, après la ruine de la grande ville d'Anthée par les Francs dans le courant du IIIe siècle. Cette hypothèse très admissible, nous fixerait pour la première fois sur les origines de l'importante industrie à laquelle Dinant doit sa plus grande réputation.

La captivante étude de M. BEQUET est accompagnée de dessins et de planches en couleurs donnant une idée attachante de cette première industrie d'art en notre pays.

F. COURTOY : *Anciens ornements sacerdotaux de la province de Namur.* — L'auteur étudie, dans cette première étude, des objets conservés à l'église St-Nicolas à Namur : chassuble et ses accessoires, datant de 1500, et un ornement composé d'un chassuble, deux dalmatiques et trois chapes, du XVIe siècle, en velours rouge avec application d'or nué. L'auteur fait la description et l'histoire de ces objets dont les auteurs sont inconnus. Il donne la technique de l'or nué, dont l'effet est merveilleux. Des planches reproduisent deux de ces objets.

Léon LAHAYE : *La vie intime dans une abbaye au XVIe siècle.* — Tableau de mœurs, fait sur les documents, et relatif à l'abbaye de St-Jean-Baptiste à Florennes. La mort de l'abbé le lendemain de Noël, l'an 1600, et

son remplacement. Ce dernier événement donna lieu, au sein de l'abbaye, à des réjouissances copieuses. La vie ordinaire des moines pendant les quinze premières années du nouvel abbatiat est ensuite l'objet d'un long et intéressant exposé. Détachons ce détail :

« L'abbé aimait, suivant en cela la coutume de ses prédécesseurs, à s'associer aux joies des populations dépendant de l'abbaye. Aux jours de kermesse de certains villages, il acceptait l'hospitalité du curé, du mayeur ou d'un habitant notable ; *la jeunesse venait le saluer*, tirait en son honneur quelques salves de mousqueterie, représentait « l'action de la Passion » ou quelque autre naïf mystère, et recevait une large gratification ».

E.-J. DARDENNE : *La faïence d'Andenne, histoire et description.* — Première partie de ce travail, dont nous parlerons quand il sera terminé.

**Leodium,** *chronique mensuelle de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége.*

AOUT. — M. Em. SCHOOLMEESTERS publie pour la première fois l'épitaphe de l'évêque de Liége, Baldric II, commencement du XI[e] siècle. — M. J. CEYSSENS réunit les détails historiques sur l'histoire de la seigneurie de Feneur.

SEPTEMBRE. — M. H. BOURGUET donne une liste de mandements des évêques de Liége, en supplément à celle dressée par DARIS. — M. Jean PAQUAY publie deux actes du légat du Saint-Siége et de l'élu de Liége au siège d'Aix-la-Chapelle au XIII[e] siècle.

OCTOBRE. — M. Ed. MARÉCHAL relève, avec détails biographiques, les noms des personnes originaires du pays de Liége, et qui furent étudiants, professeurs, recteur de l'université d'Ingolstadt. — M. J. CEYSSENS narre les événements successifs à la faveur desquels l'autorité du seigneur laïque de Housse se substitua à celle du seigneur ecclésiastique.

NOVEMBRE. — *Compte-rendu* d'une conférence de M. KURTH sur cette question : Possédons-nous le corps de Notger? Notger a été inhumé dans l'église Saint-Jean, de Liége, où au XVII[e] siècle on a recherché ses restes ; un squelette fut découvert, que l'on conserve comme étant celui de Notger. M. KURTH montre que l'endroit où on l'a trouvé n'est pas celui où a pu être inhumé le fondateur de Liége. M. le professeur FRAIPONT, qui a examiné les ossements en question, a conclu qu'ils appartenaient à un homme moins âgé que ne devait l'être le prélat. Subsidiairement, M. Kurth a entrepris de déterminer l'endroit de l'église où ont pu être les restes de Notger, et il semble bien qu'il y est arrivé. — Em. SCHOOLMEESTERS, *Un legs de livres juridiques fait à la cathédrale de Saint-Lambert en 1390 :* manuscrits de droit canonique et civil, légués par le chanoine Henri de Suderlande. Liste détaillée. — Une *pasqueie liégeoise de 1721*, à l'occasion de l'installation d'un chanoine de la collégiale de Saint-Barthélemy. Cette chanson, qui compte 190 vers de 8 syllabes, à rimes plates non alternées, est écrite dans une langue généralement très pure, qui ne diffère pas notablement de l'actuelle. C'était probablement un *crâmignon* dont le chronogramme initial, en wallon aussi, servait de *rèspleû*. Ce poème badin ne manque pas d'esprit.

*REVUES ET JOURNAUX :*

**L'Art moderne** (Bruxelles) 25 octobre. — *L'Art wallon* par L. Abry. — « Trop exclusivement, la Flandre accapare en art un monopole que ses illustres artistes semblaient lui avoir acquis sans conteste possible. Et cependant, à analyser les Salons d'art, — triennales belges et expositions étrangères, — s'imposent depuis nombre d'années des noms assurément wallons et des œuvres dont le sens esthétique se différencie visiblement des traditions flamandes.

» Lorsque le tempérament de nos deux races belges reste si entier et si dissemblable, lorsque la vie, les mœurs, l'ambiance sont aussi différentes, serait-il logique que l'expression artistique fût la même pour les deux races?

» L'opposition des œuvres, de leurs tendances, de leur technique se marque en une exposition de l'importance numérique de celle de Bruxelles, encore que de nombreuses abstentions viennent limiter l'analyse de ce que j'appellerai les deux Arts belges.

» En sculpture déjà, ne pourrions-nous établir un parallèle singulièrement suggestif, et ne pourrions-nous soutenir cette thèse que le tempérament flamand est moins sensible à la beauté et à l'expression de la forme que le tempérament wallon?

» Anvers, le centre artistique le plus proche de la Hollande, pays sans école de sculpture, ne fournit qu'un nombre restreint de statuaires. L'anversois Lambeaux est un artiste d'exception, qui du reste s'est développé à Bruxelles (1)....

» Beaucoup de sculpteurs anversois conservent je ne sais quel air emprunté, guindé, en des œuvres de facture pénible. Dupon, l'un des mieux doués, a développé ses qualités naturelles sous l'influence de l'enseignement du Wallon Vinçotte. »

L'auteur concède de certains maîtres belges, d'origine flamande, sont d'éminents sculpteurs qui ne le cèdent en rien à leurs confrères wallons ou étrangers. Mais le nombre seul des sculpteurs wallons indique déjà les aptitudes spéciales de la race, et ceux-ci sont à la tête des sculpteurs belges.

Si nous passons aux peintres, dit-il, la proportion est renversée : le nombre appartient sans conteste aux Flamands. « Les qualités naturelles du Wallon semblent le desservir en cet art, comme celles du Flamand desservent celui-ci en scultpture. La technique du premier se fait plus timide dans le maniement de la brosse ; la forme le préoccupe aux dépens de la couleur. »

Néanmoins, après avoir cité nominativement plus de soixante-dix peintres wallons qui ont exposé au Salon triennal, l'auteur constate qu'une impression spéciale se dégage de l'examen des ouvrages de ces artistes, impression bien différente de celle produite par les ouvrages flamands : c'est, à rebours, ce qui se dégage de l'examen des œuvres scupturales.

(1) [Le nom de Lambeaux n'a rien de germanique. Le père du sculpteur était borain, dit-on ; il s'établit à Anvers, comme chaudronnier, et il y vécut, sans jamais pouvoir se résoudre à apprendre le Flamand. La mère du sculpteur était flamande].

« Le peintre flamand vit d'impressions colorées, le Wallon, d'harmonies et de lignes. Le cerveau participe davantage chez lui à l'élaboration de l'œuvre. L'œil seul suffit chez le Flamand. S'établit donc une démarcation, et l'on peut dès lors conclure à l'existence d'une école wallonne [1] ».

« Je sais que cette opinion sera traitée de paradoxale et combattue par ceux qui voudraient limiter l'esprit artistique belge aux seules provinces flamandes. Mais si cette idée d'art wallon peut susciter la discussion, il se trouvera probablement des hommes mieux documentés que moi pour découvrir la filiation de cet art au travers de l'histoire, depuis les imagiers wallons du moyen-âge jusqu'aux peintres de la Renaissance, jusqu'à Vieillevoye et enfin jusqu'à notre moderne école wallonne.

» Une remarque que me suggèrent les récentes expositions, c'est que les marinistes les plus en vue de la Belgique sont wallons : feu Artan, leur maître à tous, Marcette, Bouvier, Le Mayeur, etc.

» Si les grands spectacles de la mer les inspirent déjà si bien, ne serait-il pas infiniment plus rationnel de voir les peintres wallons se faire les interprètes des sites, des mœurs de leur contrée et ne leur faudrait-il pas exprimer tout d'abord l'âme wallonne ? Et ils sont charmants et émouvants, les sites de ces provinces : les villes, les villages y ont conservé des vestiges typiques et fourniraient à qui saurait les peindre des sujets aussi intéressants et souvent plus pittoresques que les sites et les villes de la Flandre. L'industrie, la houillère, l'usine, la vie ouvrière n'ont-elles pas trouvé en Meunier un interprète génial ? Cette source-là n'est pas tarie et la vie des fermes, les travaux des champs y offrent mille sujets d'étude. Pourquoi la pensée wallonne exprimée par un pinceau wallon n'atteindrait-elle pas à un niveau aussi élevé que celui atteint en leur art par d'autres races, ni plus ni moins bien douées ? »

L'auteur termine en disant que les Wallons et les Flamands ne se développeront que conformément au génie de leur race. « Cela ne les empêchera pas d'être belges et de conserver précieusement les points de contact historiques qui les rapprochent si heureusement au point de vue politique et social. »

= [ Cet article confirme en termes excellents, dans une revue spéciale et d'avant-garde justement réputée, l'opinion que *Wallonia* défend elle-même touchant l'existence de deux arts nationaux en Belgique, et fait valoir la nécessité autant que la légitimité de leur développement parallèle sur des bases régionalistes. En disant que cette opinion sera traitée de paradoxale par certains, l'auteur touche à l'une des causes de la situation défavorable dans laquelle les artistes wallons sont parfois et injustement tenus. Quant à la prétendue infériorité des Wallons en peinture, notre collaborateur Joseph Rulot nous a annoncé précédemment un article, destiné d'avance à rencontrer certain *a priori* que paraît admettre M. Abry. ]

(2) L'auteur ajoute, en note : « Si, à l'exemple de ses prédécesseurs de la grande Renaissance, le Flamand se montre coloriste, encore faudrait-il savoir si c'est là un don naturel, puisque toute l'école qui a précédé Rubens est d une indigence réelle en matière d'harmonie et de coloris ».

*FAITS DIVERS:*

LIÉGE. — *Décentralisation.* — Le théâtre du Pavillon de Flore a créé une opérette, *Feu Palmyre*, paroles de Pierre d'Amor et Léo Diensis, musique de L.-H. HILLIER, tous Liégeois. Ce petit acte a été accueilli chaleureusement : on a applaudi et bissé les couplets, le rideau s'est relevé sur un double rappel, et M. Hillier, réclamé avec insistance, a dû finir par apparaître en scène.

La valeur des œuvrettes de ce genre, c'est leur légèreté même. A cet égard, *Feu Palmyre* a ce qu'il faut pour plaire. L'action se poursuit vivement, le dialogue se distingue par son ton de spirituelle fantaisie, et les couplets, galants et drôles, s'y enchâssent à souhait.

C'est toutefois la partie musicale qui emporte le morceau. Elle est vraiment charmante. Pimpante et mousseuse, cette minuscule partition ne nous offre pas que d'amusants intermèdes. Encore que des pages comme *Question d'histoire* et la scie *Oh! Palmyre*, qui avait conquis la rue dès le lendemain, soient tout à fait réussies dans le genre bouffe, M. Hillier, dans la valse des *Reproches*, a montré qu'il traite avec la même adresse inspirée des pièces d'un sentiment plus délicat.

Dans cet essai si réussi, comme dans *Fatilidad*, son ballet, le compositeur liégeois fait bien augurer de son succès à la scène, pour le jour où il aura l'occasion de se produire dans des sujets plus étoffés. Il est agréable de constater cela à l'adresse de notre concitoyen dont on applaudit les compositions en Angleterre et en France, dont on a aussi bien apprécié les hautes qualités de virtuose dans les concerts.

— *Au Théâtre Royal.* — Le directeur nommé par le Conseil communal pour la saison 1903-1904 est un Liégeois, M. Guillaume DECHESNE, et ce dernier a choisi comme chef d'orchestre un compatriote, professeur au Conservatoire, M. Mathieu LEJEUNE.

Nos lecteurs étrangers seront bien étonnés d'apprendre que c'est probablement la première fois que pareils faits se rencontrent. Ce sont presque toujours des étrangers qui dirigent les théâtres en Belgique, et, notamment à Liége, ce furent de tout temps des Français, sauf exception — et sauf erreur, car parfois on s'aperçut un peu tard qu'on avait affaire à des citoyens de la race Taquouère la plus pure!...

— *Aux Auteurs dramatiques belges.* — Le cercle dramatique *Le Royal Lion Belge*, de Liége, se propose de mettre cet hiver à la scène, des œuvres inédites d'auteurs belges, comédies en prose, en un ou plusieurs actes. Les intéressés sont priés d'envoyer leurs œuvres, sous pli recommandé, à M. Os. Cerf, président, 29, rue des Augustins, à Liége. Les manuscrits non utilisés seront retournés.

*Une bonne mesure.* — Depuis quelques années, la garnison de Liége possède une grande partie des miliciens de nos environs, et cet état de choses tend de plus en plus à s'accentuer. C'est ainsi que nombre d'hommes font partie de la garnison d'un fort situé au sein de leur village. On sait que précédemment, on envoyait systématiquement les Wallons en pays flamand et les Flamands en Wallonie.

— La commune de Herstal vient de donner à une de ses rues nouvelles le nom de Nicolas Defrecheux, en souvenir du poète wallon qui, comme on sait, est décédé en cette localité.

BRUXELLES. — Parmi les questions posées au concours de l'Académie de Belgique pour 1906, on demande de « faire la classification des parlers wallons de Belgique au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. »

D'autre part, dans les questions posées au concours universitaire officiel pour la période 1903-1905, on note une « étude sur l'origine et le rôle politique des trois Etats du Pays de Liége. »

Au même concours universitaire, on demande encore « d'étudier la langue et le style de Charles de Coster. Il sera intéressant de savoir si cet écrivain continuera à être considéré comme flamand, bien qu'ayant écrit son *Uylenspiegel* en un vieux français plus authentique que celui des *Contes drôlatiques*. S'il suffit d'avoir pénétré l'âme flamande, même d'une façon purement objective, comme l'a fait le filleul de l'archevêque de Tyr, pour cesser d'être wallon dans son origine, dans sa sensibilité et dans son esthétique, alors tous les peintres qui ont fait des portraits de flamands, et ceux qui, actuellement, fixent les paysages de la Campine en attendant qu'on la supprime, sont aussi des dénationalisés...

— Aux concours universitaires pour 1901-1903, M. Jean COUNSON, né à Francorchamps, reçu docteur en philosophie et lettres par l'Université de Liége en 1901, a été proclamé premier en philologie romane avec 90 points sur 100. Le jury a proposé l'impression aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé par M. COUNSON. Nous félicitons vivement notre compatriote pour cet admirable succès.

— M. le Ministre d'Etat Vandenpeereboom vient d'ouvrir au public sa Maison flamande d'Anderlecht, rue de la Plaine, qui est un merveilleux musée archéologique, meublé et orné d'un nombre considérable d'objets de toute nature, de grande beauté, et authentiques. On y voit certaines pièces d'origine wallonne, notamment, dans la grande bibliothèque, une colossale cheminée liégeoise en pierre grise, dont le fronton porte les armoiries d'un bourgmestre de Liége ; le fond est revêtu d'une taque en fer, provenant de l'abbaye de Saint-Hubert. Dans la même salle et dans d'autres on trouve des dinanderies remarquables, des chandeliers de cuivre de toute beauté, des encensoirs, des lustres ; une des pièces des plus remarquables, une couronne de lumières en fer forgé du XIIIe siècle paraît appartenir également à l'art wallon.

Nous engageons fortement nos amis bruxellois, ou de passage à Bruxelles, à visiter la Maison flamande de M. Vandenpeereboom. Un droit d'entrée minime est prélevé au profit d'une œuvre de bienfaisance.

PARIS. — Un livre du docteur CABANÈS vient de paraître à Paris sous le titre *Les Indiscrétions de l'Histoire*. Un chapitre de cet ouvrage intéresse particulièrement les Liégeois, il a trait en effet, à Théroigne de Méri-

court. Détail curieux : Lors de son séjour à la Salpêtrière, Théroigne se traitait d'après un système que Kneipp n'eût pas désavoué. On lit en effet, dans le rapport d'ESQUIROL rédigé à son sujet, une observation qui a toute la valeur d'un document humain. « Théroigne, dit Esquirol, ne veut supporter aucun vêtement. Tous les jours, matin et soir, et plusieurs fois le jour, elle inonde son lit, ou mieux la paille de son lit, avec plusieurs seaux d'eau, se couche et se recouvre de son drap en été et de sa couverture en hiver. Elle se plaît à se promener nu-pieds dans sa cellule dallée en pierre, et inondée d'eau »,

Comme ce rapport est écrit en 1807, et que Théroigne n'est morte qu'en 1817, il faut croire que ce système, qui a une grande analogie avec celui de Kneipp, n'était pas trop mauvais.

— Fin octobre est mort à Paris M. J.-J. MASSET, ex-professeur au Conservatoire de Musique et à la Maison de la Légion d'Honneur de Saint-Denis, décédé à l'âge de 93 ans, à Beaugency, où il se trouvait en villégiature.

Nicolas-Jean-Jacques MASSET était né à Liége, alors ville française, le 27 janvier 1811. Il était de modeste origine. Son père était connu comme graveur sur armes en raison d'un réel talent. A l'âge de cinq ans, l'enfant déjà musicien, s'essayait à écrire de petites compositions. Ses précoses dispositions ne firent que s'accentuer avec l'âge et ses parents émerveillés, l'envoyèrent au Conservatoire. Il avait alors treize ans. Le jour où il prit la diligence pour aller à Paris, il avait un violon sous le bras, mais ce violon était sa seule ressource. Comme Zénode Gramme et tant d'autres Wallons célèbres, MASSET parvint à une haute situation en raison de sa ténacité. Un article récent de la *Revue hebdomadaire*, que nous ne pouvons malheureusement reproduire (mais qui a été reproduit dans le journal *l'Express* du 1er novembre), donne sur ce point des détails biographiques très intéressants.

MASSET entra au Conservatoire et obtint un 1er prix de violon (classe d'Habeneck), fut violon au Théâtre Italien, à l'Opéra, et chef d'orchestre aux Variétés. Puis, poussé vers le chant, il entra comme ténor à l'Opéra-Comique et chanta avec succès *Reine d'un Jour*, *la Dame Blanche*, *Zampa*, *Richard Cœur de Lion*, etc. Il aborda ensuite la carrière italienne et se fit applaudir à Milan, Parme et Madrid dans les grands rôles.

J.-J. MASSET quitta la scène en 1852, fut alors nommé directeur de la musique à la Maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, puis professeur de chant au Conservatoire, où il enseigna avec distinction endant trente-cinq ans. Il laisse un fils, M. Charles Masset, qui, après avoir fourni une fort belle carrière comme artiste dramatique, est lui-même un professeur des plus appréciés.

M. J.-J. Masset écrivit de nombreuses œuvres pour violon, des morceaux de chant et surtout une *Méthode de la voix* tenue en haute estime.



# Table-Index des Matières

(Les noms des collaborateurs de ce volume sont imprimés en capitales)

Arschot (comte d'), *Sourires perdus*, 67.
Ame (l') belge, 70, 137, 253.
Annales et Bulletins, 25, 68, 163, 200, 252, 284, 308.
A propos des Fêtes nationales, 219.
Après-midi (un) de dimanche à Malmédy, 149.
Architecte (un) wallon : M. Paul Jaspar, 141.
Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons, 171.
Art wallon et Art flamand, 311.
Avril (le premier), 54.

Bady (Berthe), actrice, 75.
Bara (Jules), homme d'Etat, 256.
Baron (Théodore), peintre, 209.
Banquet wallon à Camille Lemonnier, 81.
Béguinages, origine liégeoise et histoire, 5, 34.
Bernier (Charles), graveur, 239.
Bertrijote (la), chanson, 11.
Bibliographie, 23, 55, 66, 132, 162, 198, 225, 252, 284, 303.
Bles (Henri), peintre, 27.
BODY (Albin) : Sur l'exode annuel des briquetiers liégeois, 127. Bibliographie, 287.
Bois (Albert du), *Belges ou Français*, 56. *La Veille de Jemmapes*, 63.
Bonjean (Albert), *Phosphorescences*, 192.
Bourgeois (Armand), *Théroigne de Méricourt et le marquis de Saint-Huruge*, 287.
Bragard (Henri) distinction, 22. Le Folklore de la Wallonie prussienne, 149, 215.
Brialmont (général), stratégiste et écrivain militaire, 227.
BRUHALD, collab., 21, 62, 128, 171.
Bruxelles, faits-divers, 61, 139, 168, 236, 314.
Bulletins et Annales, 25, 68, 163, 200, 252, 284, 308. *Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire dans les Pays-Bas*, 307.

Calendrier folklorique : Le lundi perdu ou parjuré, 13. Le 1er avril, 55. La nuit de la Toussaint, à Jupille, 245.
Cantate (la) du Prix de Rome, 299.
Capitaines (les) de ducace en Borinage, 243.
Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, 26.
Cercle archéologique de Mons, 165.
Chainaye (Hector), conférence sur la Patrie wallonne, 137.
Chansons : de M. Louis Loiseau, 30. Comment passer dedans ce bois, 126. Sur les couvents, 156, 157. De sauterie à la corde, 159. Sur la vieille chanson wallonne, 260. Chanson d'Halewijn, 300. Populaires dialoguées, 246, 248.

Chauvin (Victor), *Bibliographie des ouvrages arabes*, etc., 66.
Chronique wallonne, 18, 57, 131, 161, 198, 219, 252, 284, 299.
Closson (Ernest), *Les origines légendaires de « Feuersnoth » de Richard Strauss*, 73. Jean Michel, 113. La Cantate du Prix de Rome, 299.
Colson (Arthur), toste, 96.
Colson (Oscar), collab., 14, 54, 57, 78, 156, 189, 261, et *passim*.
Combat des échasses à Namur, 68.
Comment passer dedans ce bois, chanson populaire, 126.
Comment le chapitre de Ste-Waudru à Mons s'affranchit de la taxe de guerre sur les cloches en 1746 : 251.
Coster (Charles de), 314.
Couvents (Chansons sur les), 156.
Crépin (François), botaniste et écrivain, 168.

David de Dinant, philosophe scolastique, 135.
Daret (Jacques), peintre, 134, 166.
Deffernez (Edmond) *Vers mon clocher*, 225.
Deforeit (Clément), *M' clotchî*, 24.
Defrecheux (Nicolas), monument, 204; rue à son nom, 313.
Defrecheux (Joseph), distinction, 136.
Delattre (Louis), sur son œuvre, 167.
Delaw (George), Légendes des bords de la Semoys, 173. Dessins, 173 et suivantes.
Delchevalerie (Charles), discours, 97. Un architecte wallon, M. Paul Jaspar, 141. Bibliographie, 198, 225, 286. Sur Zénobe Gramme et le Caractère wallon, 281.
Deltawe (Pierre), collaboration, 65, 172, 199.
Des Ombiaux (Maurice), sur son œuvre, 167. Théodore Baron, le peintre de la Meuse, 209.
Delvaux (Servais), auteur wallon, 159.
Destrée (Jules), *Quelques histoires de miséricorde*, 286.
Destrée (Joseph), sur Lambert Patras, 252, 284. *Catalogue de l'exposition de Dinanderies*, 305.
Dethy (abbé Jules), distinction, 139.
Detrixhe (Louis), chanson populaire dialoguée, 284.
Devillers (Léopold), Le peintre Jean Prévost, de Mons, 289.
Didier (Charles), *Le Cottage*, revue mensuelle, 226.
Dinanderies, 189, 212, 232, 233, 252, 284, 305.
Documents et notices : Le Perron, symbole juridique, 15. Sur l'exode annuel des Briquetiers liégeois, 127. Un vieil usage montois, 128. Procession de Boussoit-sur-Haine, 129. Jours heureux et malheureux, 129. Souvenirs du Premier Empire, 158. Feux de la Saint-Jean, 159. La surprise de Binche, 249. Le prince de Conti et les chanoinesses de Maubeuge, 250. Comment le chapitre de Ste-Waudru, à Mons, s'affranchit de la taxe de guerre sur les cloches en 1746 : 251.
Donnay (Auguste), frontispice : à la couverture mensuelle. Toste, 95.
Doudou (Ernest), *Les origines de la légende des Nutons*, 73.
Duchesne (Alfred), Lambert-le-Bègue et l'origine des Béguinages, traduction, 5.
Dufrane (Joseph) écrivain wallon, 234.
Dumont-Wilden (Louis) Le régionalisme et le mouvement wallon, 201.
Dupuis (Albert) *Jean Michel*, 113. Portrait, 114. Distinction, 140. *Cantate du prix de Rome*, 299.

Elskamp (Max) et autres : Exposition de Folklore, 170.
Ernotte (Justin) collaboration, 239.
Eve (Sainte), culte, 204.
Exode (sur l') annuel des briquetiers liégeois, 127.
Exposition de dinanderies, 188, 212, 232, 233. Exposition Universelle de Liége, 205, 235.

Fagnard, *Couvin, Guide du touriste*, 199.
Faits divers : 19, 61, 136, 168, 204, 232, 256, 313.
Fédération régionaliste française, 131.
Fêtes nationales (à propos des), 219.
Feux de la Saint-Jean, 159.
Flamands, voy. Wallons.
Folklore (le) de la Wallonie prussienne : La foire de la Saint-Pierre,

à Malmédy, 149. Une après-midi de dimanche à Malmedy, 215.
Folklore, généralités. La Belgique et le f. par Charles Gheude, 72. Les empêcheurs de danser en rond, 74. A propos des fêtes nationales, 219. La tradition, par Ch. Orval, 256.
Franck (César), opinion sur son œuvre et son influence, 27, 70.

Gaidoz (Henri) et autres, *Pétition pour les Langues provinciales*, 66.
Garnir (George), *Jean Michel*, 113. Portrait, 115. Opinions sur son œuvre, 167.
GAROT (Jules), un siècle de l'industrie drapière verviétoise, 293.
Gheude (Charles), *la Belgique et le Folklore*, 72.
GHILAIN (Oscar), collab., 244.
GILBART (Olympe), bibliographie, 23, 24. Nos chansonniers wallons, Louis Loiseau, 29. Discours, 91.
Gossart (Jean), 70.
Gramme (Zénobe), sa vie et ses œuvres, 261.
Grétry, 71, 235, 307.

HAUPT (Dr prof. Hermann), Lambert-le-Bègue et l'origine des Béguinages, 5, 34.
Hervieu (Paul), Théroigne de Méricourt, drame, 19.
Hillier (Louis-H.), chant des wallons, 205. Feu Palmyre, 313.
HUBLARD (Emile), collaboration, 158, 250, 251. Publication, 306.

Industrie : faïence d'Andenne, 163. Armes de Liége, 205. Drap de Verviers, 293. Bijouterie ancienne, 308.
Institut archéologique liégeois, 64, 200.

JACQUES (Frédéric) chanson populaire dialoguée, 246.
Janson (Paul) sur Zénobe Gramme, 280.
Jaspar (Paul), sur son œuvre, 141.
Jean de Nivelle, 206.
Jeunesse (la) association traditionnelle, 237.
Jongen (Joseph), Fantaisie sur deux noëls wallons, 19.
Jours heureux et malheureux, 129.

Krains (Hubert), *la Littérature en Belgique*, 166.

Laloire (Edouard), *Médailles historiques de Belgique*, 68.
Lambert Patras, dinandier légendaire, 233, 252, 284.
Lambert-le-Bègue et l'origine des béguinages, 5, 34.
Laurent (Marcel), distinction, 64.
Lefebvre, peintre, 74.
Legavre (Léon), *Adolphe Mathieu*, 200.
Légendes des bords de la Semoys, 173.
LEJEUNE (Jean), la Nuit de la Toussaint à Jupille, 245.
LEMONNIER (Camille), manifestation en son honneur, 77 et suivantes. Discours. 101. Et le sentiment wallon, par Albert Mockel, 106. *Comme va le ruisseau*, 303.
Liége, faits-divers, 19, 63, 136, 171, 204, 235, 260, 313.
Loiseau (Louis), sur son œuvre, 29.
Lundi (le) perdu ou parjuré, 13.

MAGNETTE (Charles), discours, 93.
Maison Porquin, à Liége, 64, 70.
Maître (le) de Flémalle, 134, 166.
Malmédy, faits divers, 22. La foire de la Saint-Pierre, 149. Une après-midi de dimanche, 215.
Mandos (Jules), chansonnier wallon, portrait, 230,
Manifestations à Camille Lemonnier, 81.
Maquet (Henri), architecte, 169.
MARÉCHAL (A), bibliographie, 132.
Masset (J. J.), musicien, nécrol., 315.
Mathieu (Adolphe), sur son œuvre par Léon Legavre, 200.
MATTHIEU (Ernest), Distinction, 62. La procession de Boussut-sur-Haine, 129. Jours heureux et malheureux, 129. La Jeunesse, association traditionnelle, 237. La surprise de Binche, 249. *Biographie du Hainaut*, 288.
Médard (Joseph), *Djèlons d'avri*, 23.
Menet (Florent), peintre contemporain, né à Mons, 255.
Metten (Jules), chansonnier, nécrologie, 138.
MOCKEL (Albert), discours, 88. Conférence, 104. Camille Lemonnier

et le sentiment wallon, 106. Opinion sur son œuvre et son influence, 137. Bibliographie, 303.
Mons, faits-divers, 21, 62, 171, 234.
Moreau (Louis), *La Roulotte*, revue, 288.

**N**amur, faits divers, 138, 259.
Nivelles, faits divers, 206.
Noté, célèbre chanteur contemporain, 258.

**O**rval (Charles), la tradition, 256.

**P**aris, Faits-divers, 19, 315.
Patenier (Joachim), peintre, 27, 72, 199.
Patras (Lambert), dinandier légendaire, 233, 252, 284.
Patriotisme, 20, 22, 57, 63, 311.
Perron (le), symbole juridique, 15.
Picard (Edmond), lettre, 84. Sur la littérature wallonne, 136.
Pietkin (Nicolas), distinction, 20.
Pirenne (Henri), *Notice sur l'industrie du laiton*, 305.
Pirsoul, *Dictionnaire wallon-français*, 132.
Popp (madame C.), citée, 62.
Porti (J.), *Contes wallons*, 162.
Portraits : Benoît Quinet, 21. Louis Loiseau, 29. Camille Lemonnier, 77. Albert Dupuis, 114. George Garnir, 115. H. Vallier, 117. Jules Mandos, 230. Madame Gramme-Nysten, 270. Zénobe Gramme, 272.
Premier (le) avril, 55.
Premier Empire (souvenir du), 158.
Prevost (Jean), peintre, 289.
Prince (le) de Conti et les chanoinesses de Maubeuge, 250.
Procession (la) de Boussoit-sur-Haine, 129.

**Q**uinet (Benoît), nécrologie et portrait, 21.

**R**enier de Huy, dinandier, 233, 252, 284.
Renard (abbé M.-C.) jubilé, 61.
Revues et journaux, 27, 70, 135, 166, 201, 253, 311.
Revues périodiques nouvelles : *Le Cottage*, 226. *La Roulotte*, 288. *Revue des Bibliothèques* et *Archives de Belgique*, 306. *Bulletin d'Histoire linguistique et littéraire des Pays-Bas*, 307.
Reyniac (Léonard de) homme de guerre, 71.
Rops (Félicien), 63, 259.
Rousselle (Charles), nécrologie, 62.
Rulot (Joseph), œuvre, 136. Distinction, 204. Collab. : L'exposition de dinanderies, 212.

**S**élys (Hector de), discours, 96.
Serrurier (Gustave), discours, 86.
Seutin (Louis-Joseph) médecin et clinicien, 206.
Siècle (un) de l'industrie drapière verviétoise, 293.
Sociétés des Bibliophiles belges, 171.
Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, 200.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége, 26, 164, 252, 310.
Société Archéologique de Namur, 308.
Société royale de Moncrabeau de Namur, 229, 259.
Société pour la protection des Sites et Monuments de la province de Namur, 259.
Société Liégeoise de Littérature wallonne, 20, 25, 64, 285.
Somville (Edm.), *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique*, 225.
Souvenir du Premier empire, 158.
Stainier, Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique, 306.
Surprise (la) de Binche, 249.

**T**estament (le) de l'âne, chanson, 11.
Thomas a Kempis, 135
Terwagne de Méricourt, 19, 287, 315.
Tilkin (Alph.), distinction, 171.
Tournay, faits-divers, 256.
Toussaint (la Nuit de la) à Jupille, 245.

**V**ieil (un) usage montois, 128.
Vreuls (Victor), artiste musicien, 139.
Vrindts (Joseph), 65, 250.

**W**allons : et Flamands, 20, 57, 61, 108, 137, 201, 253, 281, 311. Expatriés en Suède, 28. Sur leur caractère moral, 281. La Patrie wallonne, 137. Le Régionalisme et le mouvement wallon, 201.

## Errata du tome XI.

Page 6, au titre : au lieu de « Bibliographie », lisez « Biographie ». — Page 58, lignes 23-24, au lieu de « ces Neerlandais » lisez « les Neerlandais ». Page 61, ligne 2ᵉ des Faits divers, au lieu de « M.-J », lisez « M.-C ». – Page 67, ligne 6ᵉ, au lieu de « de centralisateurs », lisez en un mot « décentralisateurs ». — Page 131, 2ᵉ alinéa, ligne 5ᵉ, au lieu de « que le pays de France », ajoutez le mot *si*, et lisez « que si le Pays... ». — Page 169, au lieu de « MARQUET », lisez chaque fois « Maquet ». — Page 213, ligne 9ᵉ en remontant, au lieu de « son travail », lisez « bon travail ». — Page 233, ligne 5ᵉ en remontant, au lieu de « Hillin » lisez « Hellin ».

RECTIFICATIONS. — Page 244, supprimez les deux dernières lignes : le rapprochement ne s'indique pas comme justifié. — Page 267, dernier alinéa, 1ʳᵉ ligne : « C'est à Liége, etc. », lisez « c'est une Liégeoise, Mᵐᵉ Vᵉ Colette, née Hortense Nysten, que Zénobe Gramme épousa ». Le mariage eut lieu à Neuilly, près Paris en 1857.

AUTRES ERRATAS. — Tome VI, p. 47, couplet 8ᵉ, au lieu de « essuyez », lisez « essuierez ». — Même tome, p. 134, col. 2ᵉ, 5ᵉ ligne en remontant, au lieu de « menotte », lisez « minote ». — Tome VII, p. 74, avant dernière mesure, le *ré* croche doit être un *ré* noire.



DEUXIÈME

# Table Quinquennale

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DE LA REVUE

# WALLONIA

Tomes VI (1898) — VII (1899) — VIII (1900)
IX (1901) — X (1902)



LIÉGE — 1903
*Bureaux de la Revue : 8, rue Hullos.*

# AVIS

1. — On s'est abstenu de tabler les rubriques générales, telles que « chansons, légendes » etc., qui ont figuré dans les tables annuelles. Ici, on se reportera au sujet, au titre des articles, au nom des personnages ou de l'auteur. On pourra aussi se renseigner au premier vers et au refrain des chansons.

2. — Les noms de personnes sont en PETITES CAPITALES. *L'italique* est réservée aux titres des livres analysés. L'indication c.-r., veut dire, compte-rendu.

3. — Le nombre qui suit le chiffre romain indique *toujours* la page. La lettre *n* après ce chiffre renvoie aux notes de cette page. Les lettres *s* (ou *ss*) indiquent que la page suivante (ou les pages suivantes) contient la suite du renseignement, ou d'autres renseignements de même ordre.

4. — Sur bien des points, la présente Table complète la Première table quinquennale, et elle rectifie le classement des détails d'un certain nombre de ses rubriques. Le chercheur a donc intérêt à consulter D'ABORD la Seconde table. (On trouvera à la fin du présent travail un errata du précédent).

---

*On recevra avec reconnaissance toutes les observations, corrections et critiques que suscitera l'emploi de nos deux tables quinquennales. Il en sera soigneusement tenu note pour de futurs erratas.*

# 2ME TABLE QUINQUENNALE

**Analytique et Alphabétique**

DE LA

# Revue WALLONIA

*Tomes VI (1898) — VII (1899) — VIII (1900)*
*IX (1901) — X (1902)*

## A


Abatage de l'oie ou du coq, jeu, VIII, 195.
Abeilles : apiculture traditionnelle et superstitions, VII, 171.
Abou-nioute et Abou-nioutine, VI, 188.
Académie roy. d'Archéologie, c. r., X, 258.
Accoucheuses et sorcellerie, VI, 74 s.
Adjéant, sur ce mot, VII, 187 n.
Advinas, VI, 64 ; X, 62.
Agayon, sur ce mot, VII, 187 n.
Agent matrimonial, VI, 185.
Agrafâ. Voy. Agrippa ci-dessous.
Agriculture traditionnelle : en Famenne, VII, 52. A Spa, VIII, 86.
Agrippa, livre magique, II, 108 ; VI, 82 ; VII, 84.
Afûleûre, pièce de costume, VII, 118.
Ah ! Julie, ma très chère Julie, chanson, IX, 229.
Airs : De la chanson de Jean Renaud, I, 22 ; IV, 68 ; VI, 47. Du Carnaval de Malmédy, VII, 28 ss. De la *tchèrnée* à Andenne, VIII, 39. Du Carnaval de Binche, VIII, 93.
Alion, fête boraine, VII, 103.
Alleluia, origine, VIII, 72.
Almanach (sur l') de Mathieu Laensbergh, VIII, 212 ; IX, 210. Autres almanachs, VI, 32 n. ; VIII, 13 ; IX, 247 s.
Alouette : tenderie, VI, 179. Et le pinson, leur mariage, chanson, VII, 106.
AMALFI (Gaët.), VIII, 209.
AMAND (saint), VI, 161.
Ameil-à-l'œil, légende, VI, 116.
Ames : Sur leur ténuité, VII, 94. Couque des Ames, VII, 135 n. Ames promises au diable, VI, 148 s. L'Ame belge, X, 77, 154. Jour des Ames, voy. Commémoration.
Amour et amoureux : Amoureux et St-Antoine, V, 33. Et St-Nicolas, VI, 182, 184. Amour et sorcellerie, VI, 113, 115 ss. Si l'amour vous gêne, chanson, VI, 157. Foire aux amoureux, VI, 184. La marguerite, oracle des amoureux, VII, 24 n. Superstitions à Rochefort, VII, 51. Symbolisme de mai, VII, 81 ss. Usage magique, VII, 88. Sévices contre étrangers amoureux, VII, 132 n. Superstitions à Spa, VIII, 88.
Amourettes (les), vieille danse, VI, 169.
An (nouvel), usages et superstitions, I, 127 ; III, 173 ; IV, 5 ; VII, 188.
Ancien (un) texte wallon, IX, 108 ; X, 116.
Ane : ses oreilles, VI, 64. A crottins d'or, conte, VI, 98.

Anges blancs et diables noirs, conte, VI, 94.
Animaux dans folklore : Moitié de coq, I, 11, 48. Coquê et poyète, I, 31 ; voy. Crahe-nawê et Sorisète, IV, 31. Bèrbis-bârbète, II, 108. Loup fantastique, III, 23. Garou, II, 33 ; III, 161 ; IV, 82 ; IX, 49. Vertbouc, VI, 150. Chèvre rouge, VII, 209 ; IX, 233. Voy. chien. — Animaux décapités, jeux, VIII, 195. Croyances relatives aux animaux, VIII, 194.
Anneau : emploi médical, VI, 28. Et Sorcellerie, VI, 83. Documents pour la parabole des Trois anneaux, VIII, 197 ; IX, 266.
Année, voy. an.
*Annuaire de l'Association des Auteurs wallons*, X, 53, 193.
Antoine (saint), culte et légende, V° 33 ; VI, 52, 96, 179 ; VII, 57 s.
Apiculture traditionnelle, VII, 171.
Apparition (une) de Nutons, X, 18.
A propos d'un troglodyte moderne, IX, 133,
Archéologiques (musées) : de Namur, IX, 178 ; X, 281. De Liége, IX, 179.
Architecture liégeoise, X, 278.
Arlequin, masque carnav. à Malmédy, VII, 34.
Årmanack. Voy. Almanach.
Artisans : Et sorcellerie, VI, 74. Et artistes autrefois, à Spa, VII, 167 ss.
Assaut de vanteries, facétie, VI, 159.
Association : des Auteurs dramatiques et chansonniers wallons, X, 53 et 193, 149, 190, 232. De malfaiteurs au 18e siècle, X, 108.
Assomption : date météorologique, VIII, 87, n° 3. A Spa, VII, 194.
Astrologie médicale, VI, 26.
Aubépine : origine de son parfum, VI, 102, cf. 104 n. Allégorique du 1er mai, VII, 83.
Au bout de nou courti, chanson, VII, 107. Au jardin de mon père, un oranger 'l y a, ronde, VII, 74.
Aulne symbolique de mai, VII, 193.
Auvelais et Auvelois, IX, 155.
Avents, date météorologique, VIII, 87 n° 6.
Avioth, légende, VI, 149.
Avoine, usage chez amoureux, VII, 82.

# B

Bâbou, être fantastique, V, 86, 198 ; VI, 133 s.
Babil, vocabulaire, VI, 129.
Baguettes (passer les), punition de jeu, VII, 18, note 4e.
Bail de 400 ans, X, 283, 307.
Balai de sorcière, IX, 167, 278.
Balle, jeu, VII, 132.
Bals et danses populaires, I, 193, 224 ; III, 100, 148 ; V, 154 ; IX, 21 ; X, 161, 165.
Balthazar, un des Trois Rois, II, 77 ; V, 182.
Baptême incomplet ensorcelant, VI, 114.
Barada, ruban de coiffure, V, 68, 209 n. ; VII, 83. Type populaire, II, 36, 55, 69 ; V, 68, 206 ; VII, 83.
Baraque-Michel, VII, 195.
Barbe (Ste), VI, 186 ; IX, 26.
Barbe (ma tante) chanson, III, 126.
Barbe des sorcières, VI, 78.
Barbier assassin, lég. VIII, 5.
Bartholomez, Ch. VI, 132 ss. ; X, 55.
Bâton de coudrier, emploi allégorique chez amoureux, VII, 83. Bâton ferré contre garous, IX, 56.
Battement des mains, jeu VIII, 41.
Baudet : ses oreilles, VI, 64. A crottins d'or, conte, VI, 98.
Bavolet de la cheminée, V, 85 ; VI, 70.
Bayot, Alph., collab., VI, 46.
Bébés, leur parler, VI, 129.
Bèlèm, berger magicien, II, 78, 137 n. ; III, 26 ; V, 177.
Belgique : littérature française, VIII, 73. *Belgique (la) morale et politique*, par Maur. Wilmotte, c.-r., X, 222. Ame belge, X, 77, 154.
Belle (la) aux oranges, chanson, VII, 74.
Bénédiction des fonts, date météor. VIII, 86.
Beotiana, VI, 141 ; VIII, 24.
Berceuses, VIII, 18 s.
*Bethléem (le) verviétois*, par Jules Feller, c.-r., VIII, 130.
Bergmans, Paul, collab., VIII, 171 n. ; IX, 41.
Berger (Rud.), collab., X, 50.
Berdjî d'Mousnî, lég., VI, 50.
Berger : pétrifié, lég., VI, 50. Et sorcellerie, VI, 73. Communal à

Spa, VII, 164. Bergère et chaton, ronde, VI, 152.
Beuveries à Spa, VII, 113, 116, 124 ss.
Bernard (St), VII, 57.
BETHUNE, *Mathieu Lansbert, l'inventeur du célèbre almanach*, c.-r. IX, 210.
*Bibliographie des ouvrages arabes*, etc. par Victor CHAUVIN, VI, 108 ; VIII, 130 ; IX, 209.
Bidodus, personnage légendaire, VIII, 137.
BIHOT (Laurent), collab. IX, 47.
BIHOT (Ch.), collab., X, 37.
Billes, jeu spadois, VIII, 48.
Binche, sur l'origne des Gilles, VIII, 93.
*Biographie de Jean-Biètrumé Picard, surnommé Pimpurniau*, par Victor PETITJEAN, c.-r. X, 122.
Biquets, chèvre et loup, conte, VI, 92.
Biscuits, friandise, VII, 158.
Bistoquage, coutume, VI, 41, 89.
Blason popul. VI, 144 ; VII, 121 ; VIII, 49, 90 ; X, 62 s.
Blès (Henri), peintre, X, 270, 272.
Bobelins (sur les), VII, 156 n., 188.
BODART (Xav.), X, 197 ; (LOUIS), X, 256.
BODY (Albin), VI, 59 ; VII, 113, 143, 155, 164, 186 ; VIII, 8, 41, 84 ; IX, 113, 152, 257, 278 ; X, 27, 33, 150, 186, 188, 235, 258.
Bois de sympathie, recette, VI, 26.
Boissons popul., VII, 124 ss.
Boîtes de Spa, VII, 173.
Bonaparte, sa lég. égyptienne, X, 252.
Bon, bon, si l'amour vous gêne, chanson, VI, 157 ; VII, 140.
Bon Dieu (la mesure du), VII, 78.
Bonhomme Misère, lég., VI, 148.
*Borinage (le)*, par Cam. LEMONNIER, Marius RENARD, etc., X, 301.
Bonheur, présage de, VII, 194.
Boublin, le mot, VII, 156 n.
Boulanger, masque carnaval, VII, 33.
Boute-selle, jeu, VIII, 64.
Bouton-d'or, chanson, VII, 107.
Bossus (les deux) et les sorcières, conte, IX, 23.
Botanique : voy. plantes.
Bottresses et hotteuses à Spa, VII, 167.
BRAGARD (Henri), VI, 166 ; VII, 5, 25, 81, 109 ; IX, 44, 285.
Branches : cadeau à la fête patronale, VI, 41 ss. ; allégorique de mai, VII, 81 ss.
BRASSINE, Jos., *Les paroisses de l'ancien Concile de Hozémont*, IX, 36.
Bren de diable, VIII, 20, 52.
Brézète, sur le mot, VII, 40 n., 75 n.
Brice (St), VI, 34.
Briyèmont, personn. légend., II, 78, 137 n.; III, 26 ; V, 177.
Brimades du dernier marié, III, 19, 148 ; IV, 156, 157 ; VII, 55.
Brin de diable, VIII, 20, 52.
Briolet, vin, X, 205 ss.
Briser les œufs, jeu de Pâques, VII, 66. Le verre après avoir bu, II, 138 s. ; VI, 42.
BRIXHE (P.), IX, 30.
BRONNE (Ch.), X, 205.
BRUHALD, X, 278.
Brunô, I, 165 ; V, 11.
Bruxelles : sur le mot, VII, 198. Faits-divers, X, 87, 128, 151, 197, 281, 305.
Bûche de Noël, X, 71.
Buis, rameau bénit, VII, 112.
BURGES (Lud. de), collab. IX, 30.

## C

Caboulée, plat, VII, 132.
Cadeaux de fête, VI, 41 ss, 89.
Cadet-Rousselle, VIII, 117.
Café à l' ferlope, VI, 44.
Canard décapité, jeu, VIII, 195.
Capitaine de la Jeunesse, VII, 49 ss.; X, 94.
Caractères des sorciers et sorcières, VI, 77.
Caramaras, êtres fantastiques du Hainaut, X, 41.
Carême, usages, VII, 50 s., X, 37.
Carillon rustique, I, 140, 218 ; VI, 196 ; VII, 10, 119, 125, 134 ; VIII, 204.
Carnaval : à Malmédy, VII, 25. A Châtelet, VII, 55. A Binche, VIII, 93. A Cour-sur-Heure, VIII, 137. A Ster-Francorchamps, IX, 14 ; X, 164.
CARPEAUX (J.-B.) est d'origine wallonne, X, 153.
CARPENTIER (Victor), *Vûsions*, X, 123.
Carrefour, superstitions, VII, 87 ss.
Cartes postales illustrées, X, 53, 150.

Casser le verre après avoir bu, II, 138 s.; VI, 42. Casser les œufs de Pâques, jeu, VII, 66.
Catherine (Ste), VI, 186, s; VII, 19, 135, 196; IX, 238.
Caveille, sur le mot, VIII, 108.
Cawê, jeu. VII, 109.
Caye, jeu, VIII, 46.
Cercle de coudrier, usage magique, VII, 89. Cercle Athlétique liégeois, c.-r., X, 85. Cercle hutois des Sc. et Beaux-Arts, c.-r., X, 152.
Cercueil : énigme, VI, 65. De sorcière, VI, 87. Deux espèces de c. à Tournai, autrefois, VI, 194.
Ce sont les garçons de chez nous, chanson, VI, 20.
C'est en revenant d'aller boire bouteille, chanson, VI, 157. C'est dans la ville de Bordeaux, chanson, VIII, 50. C'est en allant dessus la mer, chanson, VIII, 81. C'est dimanche la promenade, chanson, IX, 226.
C'était un jeune flamand, chanson, IX, 12.
Chair humaine, mise en vente par l'assassin, VIII, 5.
Chaise à porteurs, à Spa, VII, 169.
Chambre mortuaire, usages, VII, 116.
Champs de sorcière, VI, 61.
Chanchet, marionnette, III, 118.
Chandelle : énigmes, VI, 65; cf. IV, 91. Etre à la ch. jeu, VI, 105 s.
Chandeleur, I, 106; VII, 90.
Chansons : à retrouver, I, 40, 190; VII, 95, 142. Tournantes, VI, 105; VII, 140. De quête, VI, 118; VII, 5; IX, 19, 21 s. Du Jour des Rois, VI, 118. Des cûhnées, VI, 167. D'Alion, VII, 105. Et romances recueillies à Lincé-Sprimont et environs, VIII, 78; IX, 226. De la Révolution brabançonne, VIII, 93 ss; IX, 41. De Jean de Nivelle, VIII, 109. Du Carnaval de Ster-Francorchamps, IX, 19, 21 s. De jeu, voy., Rondes.
Chant : du coq, VI, 27, 128, 149. De pâtres, VII, 166, 209. Des cloches, VII, 10, 134.
Chantons l'histoire de ce jeune guerrier, chanson, VII, 95, 142, 159.
Chapelle : de Lorette à Rochefort, lég. VI, 37, 143. Ardente mortuaire, VI, 197. A rasoirs, lég., X, 187.
Charcutier assassin, lég., VIII, 5.
Chasseurs : facéties de ch., VI, 158. Les ch. de rats, X, 102.
Chastel (comte P.-A.), dessin, IX, 113.
Chat : énigmes, VI, 66. Chat noir, VI, 81; VII, 86 ss.; X, 45.
Château, lég., VI, 124; IX, 145.
Chauvin (Vict.) : Collab., VI, 5, 188; VII, 13 ss.; VIII, 5, 197; IX, 266, 293; X, 237. *Bibliographie des ouvrages arabes*, etc. par Vict. Chauvin, c.-r., VI, 108; VIII, 130; IX, 209. *La lég. egypt. de Bonaparte*, par Vict. Chauvin, c.-r., X, 252. *Félix Liebrecht*, par Victor Chauvin, c.-r., X, 283. Dictinction honorifique, X, 196.
Cheminée, rites, VII, 159. Voy. feu.
Chêne, symbole de mai, VII, 193.
Cheval enchanté, VI, 5 ss.
Cheveux des sorcières, VI, 78 s.
Chèvre : sa barbe, énigme, VI, 64. Loups et biquets, conte, VI, 92 s. D'or, gardienne de trésor, VI, 125 n. Rouge, symbolisant la flamme, VII, 209. Rouge, lég., IX, 233.
Chien qui se couche, énigme, VI, 66. Chien-sorcier, VI, 77. Chiens enragés, prière contre, VI, 100. Chien d'arrêt, facétie, VI, 158. Chien à chaînes, animal fantastique, IX, 50. Chien de la ronde, id., IX, 51. Chien de Jean de Nivelle, VIII, 109, 144, 169, 207, 213.
Chot (Jos.), VI, 71, 124.
Cierge bénit et sorcellerie, VI, 85. Cierges funéraires, VI, 197 s.
Cire et miel, récolte, VII, 171.
Civette dans magie, VI, 74.
Clapètes, frein de chariot, VIII, 85.
Claquètes ou cliquètes, jouet, VIII, 45.
*Clavicules* de Salomon, VI, 82.
Clé qui tourne, procédé divinatoire, VIII, 27.
Clesse (Antoine), X, 256.
Cliquètes ou claquètes, jouet, VIII, 45.
Cloche : énigmes, VI, 64 s. Sonneries, I, 140, 218; VI, 196; VIII, 204; VII, 119, 125. Leur chanson, VII, 10, 134.
Closset (Jos.), portrait, X, 191.

Clou à baiser pour avoir mari, V, 36. Ou furoncles et pommes, VII, 191.
Cochon de St-Antoine, VI, 52, 96, 179. Les trois c. et le loup, conte, VI, 155.
Cœur en gage, expression figurée, VI, 91 n.
Collard (Victor) X, 257.
Collette (Franç.) collab. X, 139.
Colson (Arthur) IX, 187 ; X, 86.
Colson (Lucien) VI, 69 ; X, 86, 301.
Colson (Oscar) VI, 38, 48, 49, 57, 73, 90, 105, 113, 118, 129, 141, 143, 145, 158, 181 ; VII, 71, 84 ; VIII, 64, 99, 109, 144, 169, 207, 213 ; IX, 34, 50, 51, 64, 99, 109, 130, 144, 169, 195, 207, 212, 213 ; X, 25, 49, 99, 162, 178, 189, 209, 255, 268, 274, 296, 298. Etc.
Combat du 30 sept. 1830 à Liége, IX, 243.
Commémoration des morts, fête, III, 161 ; VII, 135 n., 195 s.
Comment se crée une légende, IX, 270. Comment il faut aimer, X, 98.
Commission roy. d'Histoire de Belgique, c.-r., X, 277.
Compagnon (le) cordonnier, chanson, VIII, 80.
Complainte du Juif-Errant, VII, 152.
Compte embarrassant, facétie, I, 120 ; V, 133.
Concours dramatique wallon, c.-r., X, 149. Littér. et scient., X, 55, De marionnettes, X, 56.
Confrérie et cochon errant, VI, 52, 96, 179. Règle de confrérie, VII, 177.
Congrès (deux) internationaux, VII, 206. Congrès histor. et archéol. belge, X, 259, 278.
Conscription, voy. tirage.
Conscrits : chanson, VII, 76.
Conservation et restauration des monuments, X, 76, 126, 171.
Conservatoire (un) de la Tradition, X, 274, 297.
Consomption enfantine, remède, VII, 121.
Contes (sur leur philosophie), IX, 214.
Contes du Hainaut, VI, 92, 97, 154, 170.
Contrats et conventions avec le diable, VI, 126, 145 ; VII, 71, 84.
Convulsions des enfants, VI, 162.
Copères, VI, 141.
Coq : son chant et le diable, VI, 127 s., 149 ss. De la moisson, VII, 52. Ses œufs, X, 67.
Corbeau et sorcières, VI, 81.
Cordon qui se dénoue, présage, III, 66 ; V, 45.
Cordonniers et sorcellerie, VI, 73.
Cornet (Louis), collab., X, 106.
Corporations, VII, 97.
Cortège : funèbre, autrefois, VI, 195 s. De pèlerins armés, VII, 53 s. De mariage, VII, 113.
Coster (Charles de), X, 284.
Costume, VII, 118, 127.
Couche de paille à l'office mortuaire, VI, 196, 197.
Coû Delvå, lég., VI, 39 ; VII, 208.
Coudrier : et magie, VII, 90 : IX, 62. Symbole de mai, VII, 83, 193.
Cougnoû, friandise, VII, 196, 203.
Couleur : de deuil, VI, 195. Rouge, emploi médical, VI, 27.
Coultèdje, usage de droit, VII, 114 ; X, 189.
Coummêre lé pouyète, fable, VII, 68.
Couque : de Dinant, VI, 199 ; VII, 51, 53. Des âmes, VII, 135.
Courir la javelle, usage agricole, VII, 52.
Courte-paille, V, 162.
Courtois (L.-J.), collab., VIII, 13.
Crachat sur charbons ardents, VII, 159.
Crama, VI, 69.
Cråmignons, VI, 157 ; VII, 186 ; X, 128, 168.
Crécelle de la Semaine-Ste, VII, 190.
Crémaillère, VI, 69.
Crépin (Fr.), collab., VII, 49, 77.
Cris de hélement, V, 104 ; VII, 165, 209 ; VIII, 72.
Croix : équilatérale, VI, 33 ; VII, 73, 87. Préservatif, IV, 84 ; VI, 70. Et sorcellerie, VI, 83, 85. Bâtons en croix, VI, 114. Poëme sur les croix, VI, 193. Croix de paille remplaçant défunt à l'église VI, 196 s. Croix, signature, VII, 73. Jour des Croix ou Rogations, VII, 192. Légendes, IX, 234 s.
Crosse, jeu, VIII, 43, 58.
Crucifix et sorcières, VI, 83.
Cûhnée, fête, VI, 166 ; VII, 143.

Cuisine, plats et friandises, VI, 43 s, 111 ; VII, 9, 77, 109, 132, 143.
Cul-de-jatte, diable, VII, 114.
Cultage, ancien droit. Voy. Coultèdje.
Culte de St-Marcoul, à Grez, VII, 177. De St-Gérard, à Jehay, VIII, 61. Voy. Saints.
Cuppens, N., *Nicolas Defrecheux*, c.-r. IX, 147.
Curé (le) de Mazée, lég., VI, 124.
Cûtnée, fête, VI, 166 ; VII, 143.
Cycle (le) de Jean de Nivelle, VIII, 109, 144, 169, 207, 213.

## D

Damme (P. van). Voy. Van Damme.
Dame blanche, lég. IX, 235.
Danses populaires, VI, 105, 169 ; VII, 109 ; VIII, 93, 95 n. ; voy. Bals.
Danses et sabbat des sorcières, IX, 162.
Dans les hôpitaux, VII, 209.
Dans un an, belle bergère, ronde, VII, 111. Dans ma main blanche, je tiens un beau rosier, ronde, VII, 141.
Daret, Jacques, le maître de Flémalle (?), peintre, X, 306.
Dates fatidiques, I, 70, 94, 107 ; IV, 29, 164 ss,, 177 s.;VI,173 ss. ; VIII, 86,201 ; IX, 162. Pour les dates du calendrier, voy. le nom de la fête ou le nom du saint. Voy. vendredi.
Daxhelet, Arthur, littérateur, X,128.
Décapitation de l'oie ou du coq, VIII, 195.
Décentralisation, IX, 78 ; X, 54, 88, 150, 198.
Décès : annonce ou semonce, VI, 195. Décès de sorcière, II, 80; VI, 86 ss.; X, 44. Rôle de la Jeunesse, X, 161.
Declève, Jules, *Le Lumeçon de Mons*, c.-r. IX, 279.
De Coster (Ch.), note biogr., X, 284.
Dédicace (la), fête paroissiale : à Rochefort, VII, 49. A Spa, VII, 186, 195. A Wasmes, VII, 169. Voy. VI, 173.
Défis lancés au diable, VI, 150 ; VII, 92 s.
Défilés fantastiques, II, 48 s. ; VII, 86, 90 ss.
Deforeit (Clément), collab., IX, 155, 270.
Defrecheux (Nicolas), *Lèyîz-me plorer* et *Tot hossant*, c.-r., VII, 79. *Nicolas Defrecheux* par Aug. Cuppens ; *Id.* par Alex. Gérard, c.-r., IX, 147. Poète classique, X, 300.
Defrecheux (Jos.), collab., VI, 67, 108, 160 ; VIII, 21 ; IX, 79, 130. Distinction honorifique, X, 304.
Défunts, coutumes à Spa, VII, 115.
De la Grange (A.), VI, 198.
Delattre (Louis), collab., VII, 145, 197 ; VIII, 52, 108.
Delaw (George). Présentation, IX, 254; X,201. Collab. IX,253 s.; X, 57.
Delchef (André), nécrol., X, 230. Classique, X, 301.
Delchevalerie (Charles), collab., VIII, 73 ; IX, 65 ; X, 194, 301. Citations, X, 80 ss., 201.
Delsa (Edmond), collab., VII, 5.
Demandes et rép. joyeuses, énigmes, VI, 64.
Demeuldre (Amé), collab., VI, 53 ; VIII, 31.
Démon. Voy. Diable.
Dents, VI, 27 ss., 78, 84 ; VII, 112 ; IX, 213.
Depuis Paris jusqu'à Valence, chanson, VIII, 80.
Derache (Ch.), collab., VII, 76.
Dernier marié, VII, 55.
Des Ombiaux (Maur.), collab., VII, 129. Bibliogr., X, 88, 118, 194, 217, 228.
Detrixhe (Louis), collab., VII, 57, 89 s.; X, 105.
Deuil : à Tournai, VI, 195. A Spa, VII, 118. D'amour, romance, IX, 82.
Deux sangliers, facétie, VI, 159. Deux congrès internationaux, VII, 206. Deux remèdes populaires, VIII, 49. Deux nouveaux jouets, IX, 131, 155. Deux contes liégeois, X, 243.
Devinettes populaires, voy. Enigmes.
Dewert (Jules), collab., VI, 95, 172 ; VIII, 20, 25, 58.
Diable, légendes, VI, 49, 88, 94, 124, 126, 128, 136, 145, 146, 148, 149, 165 ; VII, 18, 56, 71, 84, 94 ; VIII, 20, 52 ; IX, 49, 155, 162 ; X, 27, 76, 200, 256. Diable d'eau, VI, 116.
Dicauce. Voy. Dédicace.

**Dictionnaire** (un) wallon, VII, 64 ; VIII, 52.
**Dictons** : météorologiques, VI, 173 ; VIII, 86, 203. Du hoquet, VI, 53 s. Divers, VIII, 85 s., 201.
**Dieu** : sur terre, légendes, VI, 50, 135, 154. Vous bénisse ! VI, 54. Sa mesure, objet de culte, VII, 78. En quatre personnes, X, 61.
**Difformités** des sorcières, VI, 79.
**Dinant** : couque, VI, 199 ; VII, 51, 53. Béotiens, VI, 141.
**Divination** à carrefour, VII, 87.
**Djean d' Nivelles**, monument et type populaire, VII, 136 ; VIII, 144. Djean Godinette, de Namur, type pop., VII, 136.
**Documents** pour la parabole des Trois anneaux, VIII, 197 ; IX, 266.
**Dodon** (St), VII, 129, 133 n.
**Donation** entre enfants, III, 168.
DONNAY (Aug.), collab., VI, 51, 68, 70 ; VII, 91, 93, 94 ; IX, 71 à 136. *Aug. Donnay*, par Ch. Delchevalerie, IX, 65. Citations, X, 84, 198, 261.
**Domestiques** : à Nivelles, II, 196. A Spa, VII, 122 ss.
DOUDOU (Ernest), collab., IX, 133, 249 ; X, 18, 102.
**Dragon** : de St-Georges, VII, 100. De Gilles de Chin, VII, 161.
**Drapeau** : de pèlerinage, VII, 180. National belge, son invention, IX, 241.
**Dressèye**, plat pop. liégeois, VII, 196.
**Droit** : horreur du plaid, II, 64 ss. De coultèdje, VII, 114 ; X, 189. D'incendie contre homicide, VIII, 11. Facétie de Droit, IX, 224.
**Druon** (St), VII, 53.
**Ducace**. Voy. Dédicace.
DUCHESNE (Alfred), collab., IX, 157 ; X, 243.
DUPONT (Ad.), IX, 23.
**Durmenés**, fête à Jemappes, X, 93.
DUSÉPULCHRE (René), collab., VII, 203 ; VIII, 37.
DUYSE (van). Voy. VAN DUYSE.
**Dvineu**, devin, VI, 60, 82.

# E

**Eau bénite**, VI, 85 ; VII, 88, 177, 208 ; VIII, 28 ; IX, 48, 154.
**Ecrouelles**, VII, 177.
**Elimination**, formulette à Spa, VIII, 43.
ELSKAMP (Max), X, 274, 297.
**Embarras** du compte, facétie, V, 133.
**Emblèmes** floraux, VII, 12 ss.
**Emmacraler**, ambiguïté du mot, VI, 115.
**Empiriques** et sorcellerie, VI, 75 s.
**Enchanteur**, dit Pâcolet, VI, 5.
**Enchiridion** Leonis Papæ, VI, 82.
**Endogamie**, IX, 221.
**Enfantines**, VIII, 17, 41, 64.
**Enfants** : leur parler, VI, 129. Violés au Sabbat, VI, 115. Et St-Nicolas, VI, 181.
**Engagement** des domestiques, II, 196.
**Enigmes**, VI, 64 ; X, 62.
**Enjeu** singulier, VIII, 212.
**En revenant de Chèvremont**, chanson, X, 129.
**Enrôlement** des sorciers et sorcières, VI, 115.
**Ensevelissement** des morts, VI, 74, 194 ; VII, 116, 118.
**Envoûtement**, VII, 88.
**Epine** symbolique de mai, VII, 193.
**Epingles** et Narcisses à Mons, jeu et usage, IX, 46.
**Epiphanie**, VI, 118 ss. ; VII, 188.
**Epis** merveilleux donnés par les nains, VI, 144 ; X, 72.
ERNOTTE (J.), collab., X, 177.
**Escaufeûr**, VII, 48.
**Esprit** causant éternuement, VI, 55.
*Essai d'orthographe wallonne*, par Jules Feller, IX, 182 ; cf., X, 265.
**Eté** de St-Martin, VII, 5.
**Eternuement**, VI, 54.
ETIENNE (Edm.), collab., VI, 135.
**Etoiles**, leur nom, X, 75.
**Etrangers**, leur contribution à la Jeunesse, VIII, 138.
**Etres merveilleux**. Bâbou, V, 86, 198 ; VI, 133 s. Bazin, Brunô, I, 165 ; V, 11. Bèlèm, Briyèmont, II, 78, 137 n. ; III, 26 ; V, 177. Les Caramaras, X, 41. Li gåy monsieu, VI, 116. Hanscrouf, V, 192 ss ; VI, 182 ss. L'home ås poussîres, II, 186 ; III, 110 (n° 4). L'homme dans la lune, I, 161 ; V, 11 ; X, 73. Machoucq, VI, 111. Les Marluzènes, VIII, 204. Masarac, VII, 96. Pâcolet, II, 153 ; IV, 81 ; VI, 5. Pâquê-hawi, II, 78, 137 n ; III, 26 ;

V, 177. Voy. Animaux, Diable, Géants, Nains, Sorcellerie.
Etymologie populaire, VI. 163; VII, 143, 197; IX, 155.
Evangile de St-Jean, VI. 57, 84, 162; VIII, 27.
Eveûye du St-Martin, VII, 5.
Evocation du diable, VII, 84 ss.
Exogamie, IX, 221.
Exposition de marionnettes, X, 56. Universelle de Liége, X, 304.
Etudes (les) archéologiques, leur utilité pour l'architecte, X, 133.
EYCK (VAN). Voy. VAN EYCK.

# F

Fabricants de jolités. boîtes de Spa, VII, 173.
Facéties : sur des mots latins, VIII, 21. D'ouvriers, VIII, 85. Sur le mariage, X, 267.
Fa d'Rahîr, lég., IX, 265.
Faire le coq, usage de la moisson, II, 105 ; VII, 52. Faire le vêheu, usage, coutume, VII, 165 n., 189 ; IX, 21.
Faix du diable à Stavelot, IX, 256, 293. Faix de Rahîr, IX, 265.
*Famile (li) Tassin*, par Alph. Tilkin, c.-r., IX, 128.
Fascination, pouvoir inconscient, VII, 113.
Fédération histor. et archéol. de Belgique, X, 259.
Fées, nom des nains, VI, 144.
FELLER (Jules), *Le Bethleem verviétois*, c.-r., VIII, 130. Essai d'orthographe wallonne, IX, 182 ; X, 265.
Femme : énigme, VI, 65. Et le diable, VI, 128, 149. Enceinte, VI, 163 s. Stérile, VI, 154. Aux 365 enfants, VIII, 53. Aux deux maris, VII, 95, 142, 159.
Fer l'coq, l'vèheu, voy. Faire.
Fer (le) : anneau d'acier, emploi médical, VI, 28. Et sorcellerie ou magie, VI, 73 ; VII, 88.
Festins (les) du tir de l'oiseau, à Nivelles, IX, 84.
Fétichisme, IX, 25.
Fête : patronale, VI, 41, 89. Diverses à Spa, VII, 186, 194 s. De Mars, à Andenne, VIII, 37. Des louches, à Commines, IX, 279. Républicaine à Fléron en 1796, X, 254. Paroissiale, voy. Dédicace.
Feu : Follet, I, 17 ; VII, 48. Du foyer, V, 81 ; VI, 69 s. ; VII, 112, 159. Qui pète, signe fatidique, VII, 160. De l'étincelle, maladie, VIII, 195 ; X, 50. Voy. Grand-Feu. Incendie.
Feuille : énigmes, IV, 91 ; VI, 65, 66. De Rome, plante merveilleuse, VI, 97.
Fève qui atteint le ciel, VI, 97.
Fiacre (St-), herbe à son nom, VII, 182 n.
Fiançailles. foire des amoureux à Arlon, VI, 184.
Fille séduite revenant, VI, 50.
Flamands et Wallons, VIII, 73; X, 77, 125, 148, 154-5, 188, 202, 222. Mouvement flamand et mouvement flamingant, X, 222.
Flambai, 1, 17 ; VII, 48.
Flamme, VII, 159, 160, 209. Voy. Feu, Incendie.
Fleurs : leur langage, VII, 12. De St-Jean, VII, 109. Voy. Plantes.
Fleuves, rivalités des riverains, IX, 230.
*Flore pop.*, par Eug. Roland, c.-r. VII, 160. Voy. Fleurs, plantes.
Flûtes, énigmes, V, 95 ; VI, 65.
Foire aux amoureux, VI, 184.
Folklore : chez nos écrivains, VI, 69, 102, 109, 167 s., 192 ; VII, 10, 39 ss., 129 ; VIII, 13. Et Littérature, VII, 145. Contemporain, IX, 241, 270 ; X, 18, 46. De Spa, VII, 113, 155, 164, 186; VIII, 41, 84. De la Wallonie prussienne, VI, 166; VII. 5, 25, 65, 81, 109 ; IX, 285. Miettes de Folklore du pays de Lessines, VIII, 201. Sur l'utilité et la beauté du folklore, IX. 187. Un conservatoire du Folklore, X, 274, 297. *Le Folklore de l'île de Kythnos*, par H. HAUTTECŒUR, c. r. VI, 180.
Fond dè Vivî, lég. VI, 48. De Qwâreux, lég. VI, 126.
Forgeron : et diable, VI, 150. Et mal de dent, IX, 213.
Formulette terminale de conte, VI, 99. Diverses de jeux, VIII, 41 s.
Formules de magie, IX, 168.
Fouaces ou Fougaces, friandise spadoise, VII, 157.

Fougère, symbolique de mai, VII, 193.
Fourmis et magie, VII, 86.
Foudre, préservatifs, VI, 100; VII, 194 s. Voy. tonnerre.
Foyer. Voy. Feu.
Français, dicton, VI, 48.
FRANCK (César), IX, 184, 255; X, 154.
Frêne symbolique de mai, VI, 26; VII, 193.
Friandises pop., VII, 65, 109, 135, 156, 195 ss.
Fromage de Herve, et des 4 saisons, VIII, 88.
Front des sorcières, VI, 78.
Furoncles. Voy. clous.
Funérailles, VI, 195 ss.

## G

GAIDOZ, Henri, X, 184 s; 307.
Galoche, jeu, VIII, 47.
Gangulphe (St-), X, 120.
Garçons (ce sont les) de chez nous, chanson, VI, 20.
Garou, VI, 82; IX, 49.
Gate d'or, VI, 125 n.
Gayant, sur le mot, VII, 187 n.
Gây monsieur, lég., VI, 116.
Géants pop.: de Bouvignes, X, 117. De Bodeux, X, 188.
Génisse sorcière, VI, 77.
Gentilés, VIII, 90; X, 62 s.
Géographes et noms de lieux, VII, 197; VIII, 31; IX, 155.
Georges (St-) VII, 97; VIII, 87.
Gérard (St-), VII, 17; VIII, 61.
GÉRARD (Alexandre), *Nicolas Defrecheux*, c. r., IX, 147. *Le Vieux-Namur*, c. r., X, 52.
GÉRARDY (Paul) poésies, VI, 192.
Geste, se frapper le séant, VI, 23.
Gertrude (Ste), VIII, 163; X, 105;
Ghislain (St-) VI, 161, cf., IX, 257, 293. Prénom préservatif, VI, 163 n.
GILBART (Ol.) collab. IX, 88, 277; X, 5, 229. Citation, X, 79, 85.
Gildes, VII, 97.
Gille de Chin, VII, 161. Les Gilles de Binche, VIII, 93.
GILON (Ernest) nécrol., X, 305.
Glissade, VIII, 45.
GOBERT, Théod., X, 231.
GODEFROID (Ernest) collab., X, 43.
Godimus (Jean) lég., VI, 71.
Gordène, bavolet de la cheminée, V, 84; VI, 70.
GRAMME (Zénobe) biogr., X, 123.
Grand Albert, livre magique, VII, 85.
Grand Feu: de la St-Martin, VII, 5, 45, 50. De la St-Jean VIII, 206. Du carnaval, VIII, 40; IX, 22. Du carême, X, 37.
Grange de la Malplaquée, lég. X, 23. Du diable, lég., X., 24.
Grégoire (St-) VIII, 39; IX, 238.
Grenouille, emploi magique, VII, 86.
GRÉTRY, X, 130.
Grimancien, VI, 60, 82.
Grimoire du pape Honorius, VI, 82.
Grives, plat traditionnel, VII, 77.
Grosse tête, masque de Carnaval, VII, 34.
Grottes de St-Remacle à Cugnon, IX, 218.
Groumotte, plat traditionnel, IX, 18.
Groumancien, VI, 60.
Guèyou, jeu spadois, VIII, 47.
Guérisseurs, VI, 75 s.; IX, 61; X, 120.
Guimbarde, X, 117.
Gypsies, VII, 28.

## H

Habitation (une) de sotais, lég., X, 46.
HACHEZ (Félix), nécrol., X, 277.
Haguette, masque, à Malmédy, VII, 26 n., 29, 31.
Hameaux et lieux-dits wallons, VII, 197; VIII, 31.
Hamelète, talisman, I, 219.
HANON DE LOUVET (Alph.), cité, VIII, 163, 167.
Hanscrouf, VI, 182, 186 s.
Hape-tchâr, accessoire des masques, VII, 31.
HAROU (Alfr.), communications, VI, 84, 89, 144, 199; VII, 84, 90, 91.
HAROY (Elysée), X, 234, 235
HAUTTECŒUR, *Le folklore de l'île de Kythnos*, c. r., VI, 180.
Hauts-plateaux de l'Ardenne, relation et sites, X, 57.
HAUST (Jean), collab., X, 116.
Heiligman, agent matrimonial, VI, 185.
Hélìètche, hèyètche du Jour des Rois, VI, 120; VII, 189. De la St-Martin, VII, 5. De Carnaval, IX, 19, 21 s.

Hélement (cris de), V, 104; VII, 165, 209; VIII, 72.
Helbig, *Joachim Patenir*, c.-r., IX, 108.
*Henri le Conscrit*, par I. Nosripe, XI, 127.
Henrotte (chanoine), œuvrettes anonymes, V, 207.
Herbe de St-Marcoul ou de St-Fiacre, VII, 182 n.
Herde, troupeau communal, VII, 164; VIII, 20.
Héros de chansons : Jean Renaud, I, 22; IV, 68. Juif-errant, VII, 152. La belle Dondon et le barbon, IV, 88. Nanon et le monsieur, I, 138. Magali, similaire de la chanson, I, 50.—Voy. Marie-Madeleine, Jésus.
Héros de contes ou légendes : Djihan Close, II, 33. Dj'han-Djile li leup, IV, 81. Li p'tit Dj'han et l' monsieu, III, 94. Dodon, I, 16; IV, 176. Jean de Berneau, I, 177. Jean de Nivelle, VIII, 109, 144, 169, 207, 213. Jean Godimus, VI, 71. Jean Martin, IV, 105. Le roi Lear, similaire du conte, III, 41. Mam'tchawe, II, 161. Marie Djobète, I, 48. Masarac, VII, 96. Mignon et Tonké, III, 44. Oger (saint?), II, 131, 134 s. Patêpatinê, II, 64. Pîrot, II, 112. Petit Poucet, III, 187. Rougecul, VI, 97. Tonké et Mignon, III, 44. Tristan et Yseult, version populaire, III, 138.—Voy. Personnages, Saints, Types.
Herse (dent de) et sorcellerie, VI, 84.
Hêtre, usage allégorique chez les amoureux, VII, 81.
Heylemans (J.), collab., VI, 93; IX, 260, 270.
Hillier (Louis H.), compositeur de musique, X, 55.
Histoires: de Jean Godimus, lég., VI, 71. De Rougecul et de son sifflet, conte, VI, 97. De Noyète, conte, IX, 157. Du Capitaine et du Chateau hanté, facétie, X, 244. *Histoire de la Céramique à Huy et à Andenne*, par Léon Tombu, c.-r., X, 83.
Hiver, quand il commence, VI, 172.
Hock (Aug.), nécrol., IX, 281.
Hommes du pont, types pop. à Huy, VII, 59. Homme dans la lune, X, 73.
Hoquet, VI, 53 s.
Horloge de sorcier, VI, 88.
Hosties du Jour de l'an, IV, 5 s.; V, 82.
Hottes et bots à Spa, VII, 167 s.
Houx : énigme, VI, 66. Et les sorcières, VI, 81. Emploi symbolique, VII, 193.
Houzé, Dr, anthropologiste, X, 305.
Hozais, houseaux, VII, 155.
Hubert (St-), VI, 100; VII, 57; IX, 27.
Hublard (Emile), collab., X, 41. *Une roche à légendes*, c.-r., X., 118.
Hydromel, VII, 172.
Hygiène pop., IX, 154.

## I

Il y avait une bergère, ronde à danser, VI, 153.
Impérialisme et lutte des langues, X, 260.
Incendies : symbole de sa flamme, IV, 20; VII, 209. Chrysanthèmes contre, VII, 194. Ancien droit, VIII, 11.
Incubes, VI, 77.
Industries spadoises, VII, 167.
Ingénieur (un) décorateur liégeois, X, 285.
Inhumation, VI, 194.
Initiation des sorciers, VI, 115.
Injure nouvelle, IX, 60.
Institut archéol. liégeois, IX, 179; X, 125, 152, 257.
Invention du drapeau national belge, IX, 241.
Invisibilité (don d'), VII, 88.

## J

Jacquemotte (Edm.), collab., X, 254.
Jacques (St), lis de ce nom, VII, 16 n.
J'ai un beau bouquet de fleurs, ronde, VI, 106; VII, 110. J'ai perdu hier au soir ici, ronde, VII, 74. J'ai travaillé tout le long du jour, chanson, IX, 227.
Jambe, énigme, VI, 65.
Jaquemart de Nivelles, VIII, 144.
Jardin d'amour: livre, VI, 64. Chanson, VI, 45, 106; VII, 110.
Jaspar (Paul), collab., X, 133, 171. Cité IX, 275; X, 85.

Je suis un pauvre conscrit, chanson, VII, 76. Je l'aime tant mon mari, chanson, VII, 108. Je suis venu à la danse, ronde, VII, 140. Je me mis à la danse, chanson, X, 169.
Jean-Baptiste (St), I, 150; IV, 29, 53; VII, 21 n., 89, 109, 194; VIII, 87, 206.
Jean Evangéliste (St), III, 29; VI, 57, 84, 162; VIII, 27; X, 105.
Jean: Reynaud, sa chanson, I, 22; IV, 68; VI, 47. Godimus, lég., VI, 71. Le Fatigué, personnage facétieux, VII, 52. De Nivelle, VIII, 109, 144, 169, 207, 213. De Huy, sculpteur, X, 153, 273.
Jeux: de société, VI, 44 s.; VII, 187. Pénitence de jeu, VII, 18 n. Des œufs de Pâques, VII, 66, 191. De balle, VII, 132. De cartes, VII, 203. Divers spadois, VIII, 41. De crosse, VIII, 58. De l'animal décapité, VIII, 195. De la balançoire, VIII, 205. De cartes, conte facétieux, X, 307. Voy. rondes.
Jeunesse, association traditionnelle, VII, 32, 49 ss., 55, 115, 187; VIII, 138; IX, 221; X, 94, 157, 163.
Jeunes sorciers et jeunes sorcières, VI, 76.
Jésus sur terre, VI, 50, 135, 154. Nativité au théâtre des marionnettes, VIII, 130. Sa passion, chanson, IX, 268.
Jolités, ou boîtes de Spa, VII, 173.
JORISSENNE (G.), *De quelques éléments propres à l'architecture liégeoise*, c.-r. X, 278.
Joseph (St), IX, 30.
Joues des sorcières, VI, 78.
*Journées (les) montoises de Thomassin*, c.-r., X, 29.
Jours de la semaine, chez les sorciers, VI, 83. De l'an, V, 87 n.; VII, 188. Gras, VII, 27; voy. Carnaval. Des Ames, voy. Commémoration. Des Rois, voy. Epiphanie. Jours fastes et néfastes, I, 70, 94, 107; IV, 29, 164 ss, 177 s.; V, 45; VI, 173 ss.; VIII, 86, 201; IX, 162; voy. Vendredi.
Juif-Errant, complainte, VII, 152.
Julie l'éhontée, chanson, IX, 229.
Juron, X, 27.

## K

Kètchèdje des œufs de Pâques, VII, 66.
KURTH (God.), *Revue critique d'historiographie nationale*, VII, 79.
KRAINS (Hub.), VIII, 76; IX, 149; X, 236.

## L

La belle se lève de bon matin, chanson, VIII, 79.
Lait sacrifié, VII, 89.
Lambert (St), VI, 199; IX, 28; X, 258.
LAMBERT (Camille), collab., IX, 233.
LAMBERT (Jos.), collab., VII, 152; VIII, 20, 49.
LAMEERE (Eug.), historien, X, 307.
Langage: des bébés, VI, 129. Des fleurs, VII, 12.
Langues en Belgique, X, 77, 222. Lutte des langues et l'impérialisme, par TARDE, c.-r., X, 260.
La passion du fils Jésus vous plaît-il de l'entendre, chanson, IX, 268.
La petite bergère s'en va aux champs, chanson, IX, 228.
La petite maison, conte, VI, 160.
La plus gentille à mon gré, chanson, VI, 106.
Largayon, le mot, VII, 187 n.
Latin et humour populaire, VIII, 21, 108.
Laurier offert, VI, 41, 43.
L'autre jour il me prit envie, chanson, VI, 90.
Lavandières et Vendredi-Saint, VII, 191.
Lear (le roi), conte similaire, III, 41.
LEBIERRE (Florent), VI, 167 s.; VII, 82. (Olivier), *Lyre mâm'diène*, c.-r., X, 195.
LEFEBVRE, peintre visétois, X, 33, 153.
LEFEBVRE (Oscar), collaboration, VI, 184; IX, 31.
Légende de la belle dame au cochon, VIII, 53. Comment se crée une légende, IX, 270. *Légendes locales de Hte-Bretagne*, par Paul SÉBILLOT, c.-r., VII, 160. *La légende*

*égyptienne de Bonaparte*, par V. CHAUVIN, c.-r.. X, 252.
LEJEUNE (Martin), littérateur, X, 84, 126.
LEMOINE (Jules), collab., VI, 92, 97, 154, 170; VIII, 71; IX, 221.
LEMONNIER (Camille), X, 151, 281 s., 301.
*Leodium*, c.-r., X, 86, 258.
Léonard (St), IX, 26.
Le petit fusil, chanson, VII, 56.
Lèpre, X, 87, 258.
LEROY (Ant.), collab., VI, 143.
LEROY (Jules), collab., IX, 265.
LESNEUCQ-JOURET (Th.), collab., VIII, 201.
Lettres : de M. Aug. Donnay, III, 120; VII, 94. De M. George Delaw, IX, 254.
LIEBRECHT (Félix), par V. CHAUVIN, c.-r., X, 284.
Lieux dits et cartographie, VII, 197; VIII, 31; IX, 55.
Limaçon et renard, fable, VI, 48.
Liolo, cri de hélement, V, 104
Livres magiques, VI, 82, 84 s.; IX, 191, 240.
Logement (un) de voyageurs à Ben-Ahin, IX, 249.
Longue danse, VI, 105.
Louison, chanson, VIII, 31.
Louches, fête à Commines, IX, 279.
Loup : Garou, VI, 82; IX, 49. Queue coupée, II, 101; VII, 70. Et sorcellerie, IX, 53. Chèvre et biquets, fable, VI, 92 s. Et trois cochons, fable, VI, 155. Poulette et cheval, fable, VII, 68. Dans conte, VII, 143. Sa peau, talisman, IX, 53.
Lucie (Ste), VI. 186.
Luisel, cercueil, VI, 194.
*Lumeçon (le) de Mons*, par Jules DECLÈVE, c.-r., IX, 279.
Lune : Influence médicale, VI, 26. Sacrifice, VII, 87. Météorologie, VIII, 86. Et sexe des nouveaux-nés, IX, 130. Homme dedans, X, 73.
Lutons, lég., X, 43, 72. Voy. nains.
LYON (Clément), collab., VI, 111; VII, 55.
*Lyre mâm'diène*, par Ol. LEBIERRE, c.-r., X, 195.

# M

Maca, crécelle, VII, 190.
Macrai, macrale, VI, 59 ss.; IX, 22.
Machoucq, personnage légendaire, VI, 111.
Maclote, vieille danse, VII, 114; IX, 21.
Macro, VI, 60.
MAETERLINCK, Louis, critique d'art, IX, 298; X, 154.
Magie : et conscription, III, 24 ss.; IX, 61 ss. Et sorcellerie, VI, 82; VII, 83 ss.; IX, 23, 129, 162, 189, 241 278.
Magdeleine, la Marche de Jumet, III, 101; VIII, 35.
Mahmoud, VIII, 5.
Mai (la nuit de) à Malmédy, VII, 81.
Mais (les) en Hesbaye, I, 76 ss.; VII, 192. A Malmédy, VII, 81 ss. A Spa, VII, 194.
Maison : de sucre, conte, VI, 160. Porquin, à Liége, IX, 274; X, 172 ss.
Maître Jeune-homme, VII, 49 ss.
Malès djins, VI, 57, 62.
Malice des femmes, VI, 149 ss.
Ma mère apportez-moi mon habit de soie rose, chanson, IX, 82.
Mandeville, son prétendu séjour en Egypte, X, 237.
Mannequin : de carnaval, VII, 45. Agricole, VII, 52.
Maquereau, maquerelle, VI, 59 s.
Marchau et diable, conte, VI, 135; cf., VI, 148.
Marche : de N.-D. de Foy, VII, 53 s. De la Magdeleine à Jumet, VIII, 35. Des patriotes de Mons, IX, 41.
Marcoul (St), VII, 177.
Mardi : jour de marché et de plaid, X, 258.
Mardi-Gras : VII, 43, 55; VIII, 37, 139.
Maréchal : le vieux de Fosses, VI, 115. Les m. et la sorcellerie, VI, 73 s., 115, 135.
Marguerite, oracle, VI, 54; VII, 24 n.
Mariage du Coucou et de la Mésange, chanson, V, 137. De l'alouette et du pinson, chanson, VII, 106.
Mariage : agent matrimonial, VI, 185. Ronde du m., VI, 44 s.; VII, 111. Mariages en l'air, usage facé-

tieux, VII, 51. Coutumes de Spa, VII, 113. Et la Jeunesse, VII, 114; IX, 189; X, 162, 166. Présage et dicton, VIII, 86. Au pays de Chimay, IX, 221. Satire sur le mariage, X, 93. Facéties sur le mariage, X, 267.
Marie-Madeleine, chanson, VI, 45. Marche à Jumet, III, 101; VIII, 35.
Marie-Henriette, feue reine des Belges, anecdotes, X, 255, 279.
Marié : voy. Dernier marié.
Marionnettes, VI, 181, 183; VIII, 130; IX, 212; X, 56.
Marions-nous, jeu, VI, 44 s.
MARLIN (Jean), VI, 80; VII, 74, 103.
Marluzènes, êtres fantastiques, VIII, 204.
Martin (St), VI, 186 s.; VII, 5 ss., 9.
MARTIN (Henry), VIII, 190.
Mars : fêtes à Andenne, VIII, 37.
Masarac, être fantastique, VII, 96.
Mascarades, VII, 25 ss.
Mascotte, V, 87, 99; VI, 53; X, 49.
MASSAUX (A.), collab., X, 23, 253.
Mastèle, pâtisserie, VI, 43.
Matelot (le) de Bordeaux, chanson, VIII, 50.
Mathias (St), VIII, 87
MATTHIEU (Ernest), VII, 208; VIII, 20, 196; IX, 48, 129, 143, 154, 230, 238; X, 93, 157, 187, 235, 306.
Mathieu Laensbergh et son almanach, VIII, 212. Par L. Béthune, c.-r., IX, 210.
Mauclair (Cam.), *César Franck*, c.-r., IX, 184.
Mazée (le curé de), lég., VI, 124.
Méchanceté des sorcières, VI, 82.
Médard (St), IX, 153.
Médecine pop., VI, 25; VII, 32; VIII, 49, 195; IX, 132.
*Mélusine*, revue, X, 184.
Mendiants sorciers, VI, 75.
Menstrues et conception, VI, 79 n.
Menton des sorcières, VI, 78.
Mercredi des Cendres, VII, 45; VIII, 139.
Messagers, à Spa, VII, 167.
Mesure du bon Dieu, objet de culte, VII, 78.
Métallurgie et sorcellerie, VI, 73.
Métamorphoses magiques des sorciers, IX, 201.
Météorologie, VI, 172 s.; VII, 48; VIII, 86, 203.
Métiers : et sorcellerie, VI, 74. Corporations, VII, 97.
Meunier, lég., VI, 126, 146.
MEUNIER, Constantin, sculpteur, X, 151, 198.
Miel et cire, leur récolte, VII, 171.
Miettes de folklore du pays de Lessines, VIII, 201.
Milicien et magie, IX, 60.
Missel de prêtre et sorcellerie, VI, 84.
Mitcho, pâtisserie, VII, 196.
Mignon, chaudronnier ambulant, VII, 170.
Moineau abattu, facétie, VI, 142.
Mois (un) sur les Hauts-Plateaux, X, 57.
Moisson, VII, 52, 195.
Molons de Namur, sur le mot, VII, 147.
Mon père m'avait fait faire : un p'tit fusil, chanson, VII, 56. Un beau gayard mouchoir, chanson, VII, 107. Mon mari est malade au lit, VII, 108.
MONSEUR (Edouard), X, 53.
Montmorency (les) en Belgique, VIII, 169.
Morts (jour des), VII, 135 n., 195 s.
Mort de sorcière, II, 80; VI, 86 ss.; X, 44. Dent de mort, emploi, VI, 28. Usages funéraires, VI, 194; VII, 115. Présage de mort, VII, 194.
MORTIER (Ad.), collab., VI, 122.
Mouchoir, savate, jeux de société, VI, 45.
Moulin : énigmes sur sa meule, VI, 65 s. Endiablés, VI, 146; X, 186.
Moustache et enjeu, VIII, 212.
Mouvement flamand et mouvement flamingant, X, 222.
Moyens de reconnaître les sorciers : dits abusifs, VI, 77. Traditionnels, III, 23; VI, 77; VII, 159; VIII, 29.
Mur du diable à Pepinster, X, 27, 76, 200, 256.
Musée : archéologique de Namur, IX, 178. De Liége, IX, 179; X, 12[illegible].
Musique : instruments pop., VII, 113; X, 117.
Musqui-musca, ronde, VII, 74.
Myrtilles, cueillette et préparation, VI, 111, 199.

# N


Naine, sorte de fève, dans conte merveilleux, VI, 97.
Nainette (la petite), conte, IX, 79.
Nains des cavernes, VII, 33 ; VIII, 71 ; X, 18, 35, 43, 47, 72, 89, 219, 247.
Naissance de Jésus, au théâtre des marionnettes, VIII, 130.
Narcisses et épingles, à Mons, IX, 46.
Nationalisme, X, 77, 156.
Nativité de la Vierge, VII, 195.
Nautet, biogr., X, 202.
Nels, *Catal. de cartes postales ill.*, c.-r., X, 53.
Neptune et Nutons, X, 89, 219, 247.
Neuvaines, VIII, 25 ; IX, 61.
Nez des sorcières, VI, 78.
Nicaise (St), X, 105. Sens péjoratif du prénom, VI, 60.
Nicodème, sens péjoratif, VI, 60.
Nicolas (St), VI, 181, 199, 200 ; VII, 77, 159, 196 ; IX, 238, 285.
Nicolet (C.), collab., IX, 14, 100 ; X, 163.
Noces : du coucou et de la mésange, chanson, V, 137. De l'alouette et du pinson, chanson, VII, 106.
Noel (la), VI, 182, 187 ; VII, 52, 89, 196, 203 ; VIII, 206 ; X, 71.
Noel (Oscar), collab., VII, 68.
Nœud se dénouant, présage, III, 66 ; V, 45.
Noix : écales luminaires, VI, 43. Verte, énigme, VI, 65.
Nombre : des sorciers et sorcières, VI, 114. Sept, VII, 88 ; IX, 216. Voy. Trois.
Noms : sacrés et les sorcières, VI, 83. De lieux et cartographes, VII, 197 ; VIII, 31 ; IX, 155.
Notre-Dame : de Foy, VII, 53. Ambulante, VII, 131 s. De Wasmes, VII, 161. Sa fête à Spa, VII, 194 s. A Mons, IX, 143 ; X, 187.
Nos collaborateurs, portraits et notices : Edmond Etienne, III, 84. Joseph Dejardin, III, 188. Joseph Delbœuf, IV, 142. Olympe Gilbart, V, 62. C.-J. Schepers, VII, 184. Edmond Passagez, IX, 150. Auguste Hock, IX, 281.
Nosripe, I., *Henri le Conscrit*, c.-r., IX, 126. Voy. Pirson.
Nous sommes rassemblés en compagnie, chanson, VIII, 78. Nous sommes ici dans une danse, chanson, X, 168.
Nouveau-né, fatalement sorcier, VI, 114. Influence de la lune sur leur sexe, IX, 130.
Nouvel-an, (jour du), V, 87 n. ; VII, 188.
Noyète, conte, IX, 157.
Nuton (le) et les deux bossus, conte, VIII, 71. Nutons : voy. Nains.
Nuit de mai (la) à Malmédy, VII, 81.


# O


Obsèques, VI, 198. Du Carnaval, VII, 45.
Odile (Ste), VII, 53.
Odontalgie : remède, VII, 112. Et forgerons, IX, 213.
Œuf : emploi médical, VI, 27. De Pâques, VII, 65, 191, 196 ; X, 67.
Officiers, chefs de la Jeunesse, II, 138 s.
Offrande aux offices funèbres, VI, 198.
Oie : de Visé, blason, VII, 121. Décapitée, jeu, VIII, 195.
Oiseaux, leurs noces, chansons, V, 137 ; VII, 106.
Ongles de cheval, emploi médical, VI, 27.
On n' wasse pus rire, facétie, VII, 70.
Ombiaux (Maur. des), collab., VII, 129. Bibliogr., X, 118, 194, 228.
Or, emploi médical, VI, 26.
Oreille de chat, énigme, VI, 66.
Origine : du parfum de l'aubépine, VI, 102, cf., 104 ss. Du nom Quaregnon, VII, 143. Du mot Trazegnies, VIII, 53. Du mot Alleluia, VIII, 72. Des briques, X, 25, 51.
Orthographe wallonne, IX, 182 ; X, 265.
Ortie : jeu de jet, II, 182. Allégorique chez amoureux, VII, 83.
Os : de grenouille, VII, 86. Qui rend invisible, VII, 88, 89. De mort, VIII, 28.
Oseille, emploi médical, VI, 28.
Ourse de St-Ghislain, VI, 161.
Ouvrages de Spa, VII, 173.

# P


Pacolet et les Mille et une Nuits, VI, 5; cf. 188.
Pactes avec le diable, VI, 145; VII, 71, 84 ss.
Paillasse, masque traditionnel, VII, 34.
Paille mortuaire, VI, 194, 196, 197; VII, 117; VIII, 205.
Pains : de bobelins, VII, 156. Bénis de la Noël, VII, 196.
Pan (St), IX, 152.
Pansau (St), X, 62.
Pape des Fous, VII. 95.
Papineuses, type pop., VII, 62.
Pâques, fête, VII, 65, 112, 191, 196; X, 67.
Parabole des Trois Anneaux, VIII, 197; IX, 266.
Paradis : les trois qui y vont, conte, VI, 177.
Parfum de l'aubépine, son origine, VI, 102; cf. 104 n.
Parjure des Trois Rois, chanson, VI, 118.
*Paroisses (les) de l'ancien concile de Hozémont*, par Jos. BRASSINNE, IX, 36.
Parler : des poupons, VI, 129. Tchutcha, VI, 132 ss.
PASSAGEZ (Edm.), collab., VI, 41, 53, 55, 161. Nécrologie, IX, 150.
Passé (sur le), X, 203.
Passepied, VII, 114.
Passer : barrière, jeu, VI, 106. Les baguettes, punition de jeu, VII, 18 n.
Passion : au théâtre des marionnettes, VIII, 130. Du fils Jésus, chanson, IX, 268.
Pasquèyes, par Louis Wesphal, X, 11 ss.
Pasquille de Carnaval, VII, 26 s., 39; IX, 15.
PASTURE (Rogier de la), IX, 298; X, 128, 154, 270.
PATENIR (Joachim), peintre, IX, 108; X, 262, 270.
Pâtissier assassin, lég., VIII, 5.
Pâtre communal, VII, 164 ss.
Patriotes de Mons, marche, IX, 41.
Patriotisme, X, 77, 156, 222.
Patrons des écoliers, IX, 238.
Paupières des sorcières, VI, 78.
Pauquî-pauquète, conte, VI, 67.
Pauvresses sont sorcières, VI, 76.
Pays des sorcières, VI, 114. *Le Pays borain*, c.-r., X, 234, 276.
Peau de loup, talisman. IX, 53.
Pêcheur, masque traditionnel, VII, 34.
Peigne, énigme, VI, 66.
Pèlerinage : à St-Ghislain, VI, 161 ss. A St-Marcoul, VII, 177. A la Baraque-Michel, VII, 195. De neuf personnes, VIII, 25.
Pelures de pommes de terre, symbole chez amoureux, VII, 83.
Pentecôte, VII, 161, 208; VIII, 86.
Perchage, coutume, VII, 132 n.
Père Fouettard, VI, 182, 186.
Personnages sacrés, dans folklore : Abraham, V, 173. Adam, V, 129. Balthazar, Gaspar et Melchior, II, 77; V, 186; voy. Epiphanie. Caïn, I, 167. Eve, V, 129. Noé, V, 129, Oger (saint ?) II, 131, 134 s. Papes, I, 145; II, 112. — Voy. Dieu, Jésus, Saints, Madeleine, Notre-Dame.
Personnages historiques ou pseudohistoriques, dans folklore: Agrippa, II, 108; VI, 82; VII, 84; Ameil-à-l'œil, VI, 116. Caraude, II, 193. Dodon, I, 16; IV, 176. Filoguet, I, 56. Jean Godimus, VI, 71. Juif-Errant, VII, 152. Mahomet, I, 75; III, 102. Marmouzet, I, 75. Mathieu Laensbergh, IV, 129, 159, 177; VIII, 212; IX, 210. Masarac, VII, 96. Philoguet, I, 56. Fré Lambiet, III, 173. — Voy. Héros.
Personnes, quatre en Dieu, facétie, X, 61.
Personnification du Carnaval, VII, 45; VIII, 137.
Perpète (St), VI, 199.
Persil, emploi médical, VI, 27.
Perche trop longue, beotiana, I, 185; II, 91; III, 141; VI, 11.
PERIN (Gust.), VII, 159.
Peste, remèdes contre, VI, 281; IX, 154.
Pet, énigme, VI, 66.
PETIT (Léon), VIII, 167.
Petit jardin d'amour, ronde, VI, 45, 106; VII, 110.
Petite maison, conte, VI, 160. Petite nainette, conte, IX, 79.

Petites industries spadoises, VII, 167.
PETITJEAN (Vict.), *Biographie de Jean-Biètrumé Picard, surnommé Pimpurniau*, c.-r. X, 122.
Petits contes enfantins, VI, 160; VIII, 18.
Petits (les) anges blancs et les petits diables noirs, conte, VI, 94.
Peuplier, emploi symbolique, VII, 193.
Philosophie des contes merveilleux, IX, 214.
Physiognomonie, VI, 78 ss.; VII, 133 n.
Phtisie, remède, VI, 27.
PICARD, Edm., L'âme belge, X, 77.
Pieds (s'en aller les) en avant, VI, 87.
Pied de St-Remacle, lég., IX, 113.
Pierre (St), III, 171; VI, 97, 135, 177; VII, 110.
Pierres de Moûsnî, lég., VI, 50.
Pierrot, masque traditionnel, VII, 35.
Pinson, noces avec alouette, VII, 106.
Pinte, énigme, VI, 66.
Pirquet de Mardaga, anecdote, X, 279.
PIRSON, voy. NOSRIPE.
PIRSOUL (Léon), X, 25, 51.
Pisser, énigmes, VI, 66.
*Pitit Lingadje des fleûrs*, par Jos. VRINDTS Extraits, VI, 102. C.-r. VI, 109; voy., VII, 14 ss.
Plaies, remèdes, VI, 26.
Planche, trous dedans, énigme, VI, 65.
Plantes : leurs emblèmes, VI, 102; VII, 12. De croissance merveilleuse, VI, 97. De sorcières, VI, 81. Usages médicaux, II, 202 ss.; IV, 128; VI, 26 ss.; VII, 32. Emploi à la Fête-Dieu, VII, 194.
Pleureurs (?) aux obsèques, VI, 195.
Poêle mortuaire, VI, 195.
Poil follet et diable, VI, 150.
Poisson et chèvre, facétie, VI, 141.
Politesse à Spa, VII, 121.
Pommes de terre : fête de la récolte, VI, 166; VII, 143. Le Vendredi Saint, VII, 191. Frites, IX, 216.
Pommes, en manger, danger, VII, 191.
Popon (St), VIII, 87.
Pôquatche, X, 67.
Porc : sa graisse, VI, 27. De St-Antoine, VI, 52, 96, 179.
Porchers : à Spa, VII, 166. Dans conte, IX, 137.
Porquin, sa maison à Liége, IX, 274; X, 172 ss.
Porteurs de chaises, VII, 169.
Possession, VI, 113.
POTTER (Fr. DE), VIII, 188.
Poudre de sympathie, recette médicale, VI, 26.
Poule : énigme, VI, 66. Noire, VI, 81; VII, 86 ss., 132 n., 159.
Pour les wallonismes, VII, 145.
Pourtchî (el) d'Grand-Peine, conte, IX, 137.
Poux désignant prieur, facétie, VII, 133 s.
Pratiques pour conjurer les sorts, IX, 129.
PRATO (Stanislas), communication, VIII, 209.
Prélibation, reste de ce droit, VII, 114; X, 189.
Prémices sacrifiées, VII, 112.
Prénoms, sens péjoratif, VI, 59 s.
Présages, VII, 160, 194; VIII, 24 s., 85 s.
Présentation, fête : voy. Chandeleur.
Présentation de M. George Delaw, IX, 254.
Prétendu (le) séjour de Mandeville en Egypte, X, 237.
Prières, VI, 164; VIII, 25; IX, 62, 290. Prière facétieuse, VI, 24.
Printemps, fête au Borinage, I, 125; VII, 103.
Procédés de jeu, VIII, 43.
Procès de sorcellerie, X, 153, 177.
Processions, VII, 161, 194.
Professions et sorcellerie, VI, 73.
Promenade des Durmenés à Jemappes, X, 93.
Propos d'un architecte, X, 133, 171.
Protection des ruines, X, 76. Des sites, X, 76, 200.
Proverbes, VIII, 201; X, 187. Voyez Dictons.
Pucelage, sur le mot, VI, 99 n.; X, 100 n.
Pucelette (procession de la) à Wasmes, VII, 161.
Punition de jeu, VII, 18 n.
Pûri, jeu spadois, VIII, 47.
Purification, I, 106; IV, 33, 81; VII, 90.

## Q

Quadragésime, usages, VII, 50 s.
Quaregnon, étymol. de ce mot, VII, 143.
Quatre-temps, météorologie, VIII, 87.
Quawlets, VIII, 20.
Quelques enfantines, VIII, 17.
QUENNE (Camille), X, 48, 120.
Questions : de bouts, VI, 141. Facétieuses, énigmes, VI, 64.
Quêtes traditionnelles : de la Saint-Martin, VII, 5. Du Jour des Rois, VI, 120; VII, 189. Du Carnaval, VIII, 138; IX, 18 ss.
Queue : du diable, VI, 88. Du loup, VII, 143.
Qui mettrons-nous à la chandelle, ronde, VI, 105.
Qwåreûs : légende, VI, 126. Le mot, VII, 22, n° 86.

## R

Rabot, énigme, X, 62.
Races en Belgique. Voy. Flamands.
Randonnée, Pauquî-Pauquète, VI, 67.
Rage : prière préservatrice, VI, 100. Et St Hubert, IX, 27.
Ralalay, cri de hélement, VII, 165.
Ramasseurs de crahia, type pop., VII, 60.
RAMBOUX (Fernand), collab., X, 101.
Rameaux, fête, VII, 190.
Rats et sorcières, VI, 88. Pour les chasser, VII, 89. Les chasseurs de rats, X, 102.
RASSENFOSSE (Armand), X, 155.
Recherches sur le Folklore de Spa, VII, 113, 155, 164, 186; VIII, 41, 84.
Réception des bobelins de Spa, VII, 188.
Recettes : médicales, VI, 25; VIII, 49; X, 131. D'hygiène, IX, 154. Médicales et vétérinaires, X, 139. Contre les Renards, VIII, 20. Facétieux contre le mal de dents, IX, 213.
Recrutement des sorciers et sorcières, VI, 113.
Regard des sorcières, VI, 78 s.
Reine des Belges Marie-Henriette, anecdotes, X, 255, 279.
Reliure (art de la) au 15e s., X, 259.
Religion et fétichisme, IX, 25. Voy. Religion aux tables annuelles.
Remacle (St-), VII, 57, 195; IX, 113, 218, 257, cf. 293, 265; X, 27, 188.
Remèdes, voy. Recettes, Médecine.
REMOUCHAMPS (Edouard), IX, 5; X, 202, 255.
Renard ou Renaud, le tueur de femmes, chanson, VIII, 82.
Renard et limaçon, fable, VI, 48. Recette contre les r., VIII, 20.
RENARD (abbé M.-C.), VIII, 165.
RENARD (Marius) et collab. *Le Pays borain*, X, 234, 276. *Le Borinage*, X, 301.
RENCY (Georges), l'*Art wallon*, X, 132.
Rendez-vous amoureux auquel se rend le diable, VI, 116. Le Rendez-vous, chanson, IX, 227.
RENKIN (Franç.-J.), X, 101.
Repas : funéraire, VI, 198; VII, 119. Des tireurs de l'oiseau, IX, 84.
Représailles contre sorciers et sorcières, VI, 62, 143.
Représentations dramatiques : pasquilles, VII, 26 s., 39; IX, 15. A restaurer, IX, 217.
Restauration : des ruines, X, 131. Du vignoble Mosan, X, 205, 280.
Rétention d'urine, remède contre, VI, 28.
Revenants, VI, 49, 50; IX, 235.
Révolution : brabançonne, VIII, 93 ss.; IX, 41. Belge de 1830, IX, 241, 243.
Revue des Revues, X, 88, 131, 153, 200, 235, 260, 283, 306. Revues au théâtre, X, 55.
*Rimimbrances*, par Lucien COLSON. Extraits, VI, 69.
Rivalité entre riverains des fleuves, IX, 230.
Rivière, énigme, VI, 64.
Risettes, VIII, 17, 41.
Roch (St), V, 36; VII, 23.
Rocher du diable, VI, 165. Voy. Mer. Autre à Baudour, X, 118.
Rodje gate : symbolisant flamme incendie, VII, 209. Légende, IX, 233.
Rogations, VII, 192.
ROGER (Jean), portrait, X, 192.

Rogier dele Pasture ou vander Weyden, IX, 298; X, 128, 154, 270.
Rois : de France, contre écrouelles, VII, 177. Epiphanie, VI, 118 ss.; VII, 188.
Roitelet, déroba feu du ciel, VI, 103, 104 n.
Rolland (Eug.). *Flore populaire*, VII, 160; X, 184.
Role, pasquille de Carnaval, VII, 26 s., 39; IX, 15.
Rolende (Ste), IX, 39.
Roman (un) wallon, X, 255.
Rond par terre, usage magique, VII, 89 s.
Rondes : ronde-danse, VI, 105. Rondes à baiser, VI, 45, 105; VII, 74, 111, 140; X, 39. Rondes et danses de la St-Jean, VII, 109.
Ron, ron, petit patapon, ronde à danser, VI, 153.
Rops (Félicien), VI, 139, 143; X, 153.
Rose : fleur, VI, 110. Mal. voy. Erésipèle.
Rossignol (le), chanson boraine, X, 119. Rossignolet du bois, chanson, X, 99.
Roues et Ste-Catherine, VII, 196.
Rougecul et son sifflet, conte, VI, 97.
Roux, cheveux et sorcières, VI, 61.
Rubens, sa femme, tournaisienne, X, 277.
Rulot (Jos.), collab., X, 270.
Rupture (la), chanson, IX, 228.
Russes (les) à la foire, IX, 216.
Ruwet (Léonard), communication, VI, 120.

## S

Sabbat, VI, 115; IX, 152.
Sac, énigme, VI, 64.
Sacrifices, VII, 86 ss., 112.
Sages-femmes sont sorcières, VI, 74 s.
Saintes : Barbe, VI, 186; IX, 26. Catherine, VI, 186 s.; VII, 19, 135, 196; IX, 238. Gertrude, VIII, 163; X, 105. Lucie, VI, 186. Marie-Madeleine, III, 101; VI, 45; VIII, 35. Odile, VII, 53. Rolende, IX, 39. Waudru, VIII, 195.
Saints : Amand, VI, 161. Antoine, V, 33; VI, 52, 96, 179; VII, 57. Bernard, VII, 57. Brice, VI, 34. Dodon, VII, 129, 133 ss. Druon, VII, 53. Fiacre, VII, 182 n. Gangulphe, X, 120. Georges, VII, 97; VIII, 87. Gérard, VII, 17; VIII, 61. Ghislain, VI, 161; IX, 293. Grégoire, VIII, 39; IX, 238. Hubert, VI, 100; VII, 57; IX, 27. Jacques, VII, 16 n. Jean-Baptiste, I, 150; IV, 29, 53; VII, 21 n., 89, 109, 194; VIII, 87, 206. Jean Evangéliste, III, 29; VI, 57, 84, 162; VIII, 27; X, 105. Joseph, IX, 30. Lambert, VI, 199; IX, 28; X, 258. Léonard, IX, 26. Marcoul, VII, 177. Martin, VI, 186 s.; VII, 5, 9. Mathias, VIII, 87. Médard, IX, 153. Nicaise, X, 1·5. Nicolas, VI, 181, 199 s.; VII, 77, 159, 196; IX, 238, 285. Pan, IX, 152. Pansau, X, 62. Perpète, VI, 199. Phorien, VI, 163. Pierre, III, 171; VI, 97, 135, 177; VII, 110. Popon, VIII, 87. Remacle, VII, 57 195; IX, 113, 218, 257 et 293, 265; X, 27, 188. Roch, IV, 135; V, 36; VII, 23. Sébastien, VII, 97 ss. Symphorien, VI, 163. Thomas, VIII, 87. — Saints pour rire, IX, 152; X, 62. — Les saints et le fétichisme, IX, 26.
Saisons, leur nom, VI, 172 ss. Voici la saison que tout est en fleur, chanson, VII, 105.
Salomon, Clavicules, livre magique, VI, 82.
Salutation, formules, VI, 176 ss.; VII, 121; VIII, 86.
Sapin : branche offerte, VI, 41. Allégorique, VII, 83, 193.
Satan : convention et pactes, VI, 145; VII, 71. Héritier de trésors, VI, 147. Voy. Diable.
Saroléa, baron, légende, VI, 49.
Sauge : emploi médical, VI, 27. Contre la foudre, VII, 195.
Sauteuses, jeu, VIII, 17 s., 64.
Sauvage, masque de carnaval, VII, 32 s.
Savate, mouchoir, jeux de société, VI, 45.
Schepers (C.-J.), collab., VII, 97, 177. Biogr. portrait, VII, 184.
Scie, énigme, VI, 65.
Schoenmackers Jos., collab., VIII, 17, 61.

SCHUERMANS H., collab., X, 89, 219, 246.
Scrofules, pèlerinage contre, VII, 177.
Seau, énigme, VI, 65.
Sébastien (St-), VII, 97 ss.
SÉBILLOT Paul, *Littérature orale de l'Auvergne*, c.-r., VII, 80. *Lég. locales de la Haute-Bretagne*, c.-r., VII, 160.
Sechennes, friandise, VII, 157.
SEGHIN (Dr C.), VII, 96.
Sel : respecté, VII, 112. Préservatif, VIII, 87.
Selam, langage des fleurs, VII, 12.
Semailles du Vendredi-Saint, VII, 191.
Semaine-Sainte, VII, 190.
SEMERTIER (Ch.), collab., VII, 12, 182 n.; X, 105, 139.
Semonce, VI, 195.
Sept (les) jeunes filles et St-Nicolas, lég., VI, 184. Le nombre sept, VII, 88; IX, 216.
Serpent (le trou du), lég., VI, 122.
Serments, corporations, VII, 97.
Serruriers sont sorciers, VI, 73.
SERRURIER-BOVY G., X, 285.
SÉVERIN (Fern.), cité, VIII, 75.
Sévices contre sorciers et sorcières, VI, 62, 143. Contre amoureux, VII, 132 n.
Sexe des nouveaux-nés et lune, IX, 130.
Si je n'avais pas d'amant, chanson, VII, 107.
Sifflet merveilleux, dans conte, VI, 97.
Signe de possession imprimé par Diable sur sorciers, VI, 79, 115; VII, 86. Signe de croix et sorciers, VI, 85.
SIMON (Henri), collab., VI, 79; VII, 56, 89, 91, 142 ; VIII, 78 ; IX, 83, 226 ; X, 301.
Simples notes sur les Lettres belges, VIII, 73.
Singulier blason, VI, 144.
Singe tiré d'une vieille, facétie, VI, 154.
Sinques, maladie et remède, VIII, 49.
Sîzes et hantrèyes au pays de Francorchamps, IX, 100.
Sîx batches, lég. de Herve, IX, 47.
SLUSE (Fernand), collab., VII, 56, 84, 86, 88.
Société : archéologique de Namur, IX, 178; X, 281. D'art et d'histoire du diocèse de Liége, X, 56, 258. Historique et archéologique de Tournai, X, 276. Liégeoise de littérature wallonne, VII, 64 ; VIII, 52; X, 55, 152, 265. Musicales en Hainaut, X, 149. Pour la protection des sites et monuments de la province de Namur, X, 126. Paléontologique et archéologique de Charleroi, X, 87. Des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, X, 55. Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, VIII, 130 ; IX, 219; X, 200, 277.
Soie, emploi médical, VI, 27.
Soldat affamé, conte, X, 243.
Solstice d'été, influence médicale, VI, 26.
Sonnerie des cloches, I, 140, 218; VI, 196 ; VII, 10, 119, 125, 134; VIII, 204.
Sonneur de cloches, énigme, VI, 64.
Sorcellerie : Ecole de Tolède, VI, 5 n. Etat actuel de la croyance, VI, 57. Sorciers et sorcières, noms, VI, 59. Représailles contre eux, VI, 62, 143. Les professions et la sorcellerie, VI, 73. Jeunes sorciers et jeunes sorcières, VI, 76. Moyens de reconnaître sorciers et sorcières, III, 23; VI, 77 ; VII, 159 ; VIII, 29. Leur recrutement, VI, 113. Les conventions avec Satan, VI, 145. Champignon, chapeau de sorcière, VII, 17. Les pactes avec Satan, VII, 71. Le rituel du pacte, VII, 84. La sorcière de Piéton, VII, 132 n. Moyens abusifs pour reconnaître les sorciers, VIII, 29. Sorcière dans Grand-feu, IX, 22. Mort de sorcière, lég., IX, 44. Les sorcières et les deux bossus, conte, IX, 23. Le loup-garou, IX, 49. Pratiques pour conjurer les sorts, IX, 129. Le sabbat et les danses, IX, 162. Magie des sorciers et sorcières, IX, 60, 189. Le balai et les sorcières, IX, 278. Légende contemporaine, IX, 270. Sorciers, sorcières chassant les rats, X, 102. Sorcier guérisseur, X, 120. Procès de sorcellerie, X, 153, 177.
Sotai : Masque traditionnel de carnaval, VII, 33. Une habitation de Sotais, X, 46. Voy. Nains.
Sotte fiancée, conte, VI, 170.

Souche de Noel, X, 71.
Soudée, coutume, VII, 51.
Souhaits du jour de l'an, VII, 188.
Souliers (les) usés, origine du conte, IX, 293.
Sourcils des sorcières, VI, 78.
Souris, énigme, VI, 66. Contre elles, X, 105.
Spa : Recherches sur son folklore, VII, 113, 155, 164, 186 ; VIII, 41, 84. Faits-divers, X, 150.
Spirites et sorcellerie, VI, 75, 88.
Statues religieuses : violentées, III, 31, IX, 29 ss. Qui parlent, III, 103, 176 ; V, 181 ss. De la Vierge s'arrêtant, présage, III, 64 ; V, 44 ; VII, 194. Leur animisme, IX, 25 ss.
Stérilité des femmes, remède contre, VI, 164.
Succubes, VI, 77.
Sureau : emploi médical, VI, 26. Cadeau symbolique, VII, 193.
Sur l'origine des Gilles de Binche, VIII, 93. Sur l'utilité et la beauté du folklore, IX, 187. Sur l'origine et le sens de « Nuton », X, 35. Sur le sens de mot « tawe », X, 185.
Sympathie, théorie médicale, VI, 26.
Symphorien (St), VI, 163.

# T

Tailleurs, sorciers, VI, 73.
Tanaisie contre foudre, VII, 194.
Tartes, VII, 195.
*Tâti l' Pèriquî*, anecdote, X, 255.
Taupe, croyances, VII, 171.
Taupiers : sorciers, VI, 73 s. Leur industrie, VII, 170.
Tawe, sur le mot, X, 185.
Tchèrnée, usage, VIII, 37 s.
Tchèssî l' vèheû, usage, VII, 32.
Tchutcha, parler enfantin, VI, 132.
Templiers, lég., VI, 38.
Tenderie aux alouettes, VI, 179.
Tentative belge d'émigration en Russie sous Marie-Thérèse, X, 50.
Te ris, saint Médard, facétie, III, 176.
Terre de cimetière, emploi, VI, 83 ; VIII, 27.
Tête de femme, énigme, VI, 65.
*Têtes de houille*, par Maur. DES OMBIAUX, c.-r., X, 194.
Théâtre religieux des marionnettes à Verviers, par J. FELLER, c.-r., VIII, 130. Des marionnettes à Mons, IX, 212. Id. à Liége, X, 56. Communal wallon, à Liége, X, 85.
Théroigne de Méricourt, X, 197, 209.
Thomas (St), VIII, 87.
THOMAS (N. W.), communic., VIII, 194.
THOMASSIN. *Les journées montoises*, c.-r., X, 229.
TILKIN (Alph.) : collab., VII, 140. *Li Famile Tassin*, c.-r., IX, 228. Portrait, X, 190.
Tiolo, cri de hélement, VII, 209.
Tir de l'oiseau à Nivelles, IX, 84.
Tirage au sort de la conscription, III, 24 ; VII, 76 ; VIII, 25 ; IX, 60 ; X, 48.
Toit, énigme, X, 62.
TOMBU (Léon), *Histoire de la céramique à Huy et à Andenne*, c.-r., X, 83.
Tonnerre : Météorologie, VIII, 87 s. Voy. Foudre.
Toponymie, VI, 61 ; VII, 143, 197, 208 ; VIII, 52.
Toucher (le) du Roy contre les écrouelles, VII, 177.
Tourner autour de la chapelle, X, 253 s.
Tours de magie, IX, 195.
Traditions : Congrès à Paris, VII, 207. Un Conservatoire de la Tradition, X, 274, 297. Voy. Folklore.
Trairies, usage, VII, 203.
Traveillons, appareil funéraire, VI, 197.
Transpiration des mains, remède contre, VII, 171.
Trèhes, sorte de danse, VII, 109.
Tremble, préservatif contre foudre, VIII, 87.
Trépassés. Voy. Commémoration.
Trésor du Vieillard des Pyramides, livre magique, VI, 82. Trésor enfoui, VI, 147 ; X, 187.
Trinité : eau bénite de ce jour, VII, 208.
Troglodyte moderne, IX, 133.
Trois éternuements, présage, VI, 55. Trois tours sur soi-même, VI, 66. Trois souhaits, VI, 135. Les trois qui s'en vont en Paradis, VI, 176. Trois petits enfants et St-Nicolas, VI, 182. Trois œufs de Pâques, VII, 66. Trois Rois, voy. Epiphanie. Trois anneaux, VIII, 197 ; IX, 266.

Troupeau communal : VIII, 20.
Trous, passer au travers, III, 13; V, 14. Dans mégalithe, V, 14. Trou de la Marie, lég., VI, 49. Trous dans planche, énigme, VI, 65. Trou du Serpent, lég., VI, 122.
Trûlée, plat, VII, 109, 157.
Types populaires : Barada (mam'sèle) et M. de la Bourlote, II, 36, 55, 69; V, 68, 206; VII, 83. Bouin, I, 108. Colèye et Mayon, IV, 51. Jean de Nivellé, VIII, 109, 144, 169, 207, 213. Marcatchou, IV, 97. Maréchal (le vieux) de Fosses, VI, 115. Tchantchet, III, 118. Types locaux à Huy, VII, 59. Zabai li r'côprèsse, VI, 22, 60. — Voy. Héros, Personnages.

U

Ubiquité des sorcières, VI, 80.
Ulcères, remède contre, VI, 26.
Un si beau bouquet de fleurs, chanson, VI, 106 ; VII, 110.
URBAIN, Léop., collab., VII, 103, 105, 143, 161.
Urine, emploi médical, VI, 27. Médecins à l'urine, IX, 132. Rétention d'urine, remède contre, VI, 28.
Usages funéraires anciens à Tournai, VI, 194.

V

Vache malade, sacrifice pour sa guérison, VII, 89.
Vachers : sorciers, VI, 73. Communaux, VII, 164.
VAN DAMME, Pierre, collab., VI, 20, 46, 90, 118 ; IX, 12. Cité, VII, 79.
VANDEREUSE, Jules, collab., VIII, 137.
VAN DE VELDE, Henri, collab., X, 285.
VAN DER WEYDEN, Rogier. Voy. Rogier.
VAN DUYSE, Florimont, collab., VIII, 93, 109 ; IX, 41.
VAN EYCK, X, 154, 259.
Vèheû : coutumes, VII, 165 n., 189 ; IX, 21. Masque traditionnel, VII, 32.
Veillée des morts, VI, 74 ; VII, 115 s., 194 ; IX, 100. Veillée de Noël, X, 71.
Vendredi, jour fatidique : I, 14 ; III, 77 ; IV, 29 ; V, 45 ; VIII, 201. Vendredi-Saint, I, 107 ; VII, 89, 191.
Venez la belle nous irons promener, chanson de Renaud, tueur de femmes, VIII, 82.
Ventuosité, remède, VI, 29.
Verbascum thapsus, VI, 29 ; VIII, 182 n.
Verbena officinalis, VI, 29.
Veronica officinalis, emploi médical, VI, 27, 32.
Verre brisé après avoir bu, II, 138 s.; VI, 42.
Vers intestinaux, remède, VI, 88.
Verse, Catherine ! conte, VII, 143.
Vert-bouc, être fantastique, VI, 150; IX, 50. Association de malfaiteurs, X, 109.
Vêtements et costume, à Spa, VII, 127, 155.
Vétérinaires, recettes, X, 139.
Verveine, propriétés médicales, VI, 29.
Verviers, faits-divers, X, 84, 126, 200, 234, 256, 305.
Vierge : sa statue, VII, 131, 194. Sa nativité, VII, 195.
Vieille devenue singe, VI, 154.
Vieux livres de magie, IX, 240. Vieux-Liège, IX, 277 ; X, 133. *Le Vieux-Namur*, par Alexandre GÉRARD, c.-r., X, 52. Un vieux texte wallon, IX, 112 ; X, 116. Passer les vieux papiers, VI, 114.
Vignoble mosan, sa restauration, X, 205, 280.
Vilain Machoucq, être fantastique, VI, 111.
VILLERS (Paul), cité, VII, 10.
Violon, énigme, V, 95 ; voir VI, 65.
*Vis Lîdje*, par Jos. VRINDTS, c.-r., IX, 277.
Vocation de Marie-Madeleine, VI, 46.
Voici le jour que tout est en fleur, chanson, VII, 105.
Voirie autrefois, VIII, 84.
Voituriers autrefois, VII, 168.
VRINDTS (Joseph), collab., VI, 86. Œuvre, c.-r., VI, 109, (voy. VII, 14 s.; extraits, VI, 102), IX, 277. Etude critique, IX, 88. Cité, X, 301.
*Vûsions*, par Vict. CARPENTIER, c.-r., X, 123.

## W

Wallonie prussienne, son folklore, VI, 166; VII, 5, 25, 81, 109; IX, 44, 285, (portrait).
Wallons et Flamands, VIII, 73; X, 77, 125, 132, 148, 154 s., 188, 202, 222, 232, 305. Les Wallons à l'Exposition de Bruges, X, 270. Le Wallon à l'école, X, 298.
Waudru (Ste-), VIII, 195.
WEBER (Armand), collab., VI, 25; X, 142; *De Pouille ou Depouille*, c.-r., IX, 219.
WESPHAL (Louis), étude critique, X, 5. Chansons, X, 14. Cité, X, 198.
WEYDEN (VANDER). Voy. Rogier.
WILMOTTE (Maurice), *La Belgique morale et politique*, c.-r., X, 222.
WILLAME (Georges), collab., VI, 52, 85, 163 n., 176; VII, 86, 89, 91; VIII, 157, 167 n., 187; IX, 84, 136.
WINS (Alph.), communic., VIII, 170 n.
WOTQUENNE, cité, IX, 108.

## Y, Z

Yeux des sorcières, VI, 78.
Zabai, li r'côpresse, VI, 22, 60.

---

## Errata de la 1re table quinquennale.

Page 7, col. 1, ligne 3e de l'article *Carte*, au lieu de « 54 », lisez « 53 ». — A l'article *Ce qu'on voit*, même correction. — Page 16, col. 2, ligne 21e en remontant, même correction.

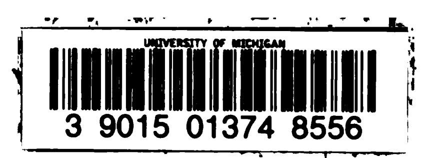
Page 10, col. 2, lignes 6-7, biffez : « Du Jour des Rois, V, 100 ».

Page 13, col. 2, à l'article *Feuille*, au lieu de « V », lisez « IV ».

Page 16, ligne 3e de l'article *Jean (St-)*, au lieu de « 53 », lisez « 52 s. ».

Page 27, col. 1, 5e ligne de l'article *Statues*, au lieu de « 181 ss. », lisez « V, 181 ss. ». — Même page, col. 2, ligne 3e de l'article *Tirage*, au lieu de « 126 », lisez « 26 ».




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01374 8556

